RAPPORT

SUR

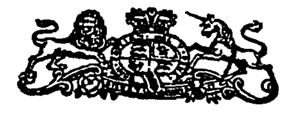
L'EXPLORATION DE LA CONTRÉE

SITUÉE ENTRE LE

Lac Superieur et les Etablissements de la Riviere Rouge.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

[*Traduction.*]



TORONTO:
JOHN LOVELL, IMPRIMEUR, COIN DES RUES YONGE ET MELINDA.
1858.

RÉPONSE

A une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du 19 ult., le priant de faire mettre devant cette Chambre "Copie de toutes instructions "données par le gouvernement provincial à toute "personne ou personnes employées dans l'explora- "tion de la contrée comprise entre le lac Supérieur "et la Rivière Rouge—de toute correspondance re- "lative à l'organisation du parti ou des partis d'ex- "ploration engagés pour ce service—et de tous "rapports, etc., reçus par le gouvernement ou par "quelque département que ce soit, au sujet de cette "exploration."

Par ordre,

T. J. J. Loranger,

Secrétaire.

Bureau du Secrétaire,
Toronto, 10 mai 1858.

Note.

Les originaux des cartes et des plans mentionnés dans le rapport ci-joint sont déposés au bureau du Secrétaire Provincial.

Une copie du plan mentionné dans le rapport de M. Dawson, du 15 mars dernier, accompagne ces papiers.

E. A. Meredith,
Sous-Secrétaire.

Bureau du Secrétaire,
Toronto, 10 mai 1858.

Note du Traducteur.

Comme le présent ouvrage est essentiellement Canadien et appelé à former partie de nos bibliothèques rurales, le lecteur devra pardonner au traducteur de s'être servi de tous les termes les plus en usage dans le langage ordinaire du pays ; ces termes auront d'ailleurs le mérite d'être mieux compris, car ils rendent l'idée de l'anglais plus correctement,—n'en déplaise à tous les dictionnaires et aux puristes.

INSTRUCTIONS ET CORRESPONDANCE.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Toronto, 22 juillet 1857.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que, confiant dans votre intégrité, votre jugement et votre énergie, comme aussi dans votre connaissance du territoire de la Rivière Rouge et votre familiarité avec les routes de communication qui conduisent à cette contrée, et avec les tribus de Sauvages qui l'habitent, Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement a bien voulu vous nommer chef du parti d'exploration que le gouvernement est sur le point d'y expédier.

Le parti, tel qu'organisé, devra se composer—

De M. Gladman, comme directeur et intendant en chef de l'expédition, avec son aide;

Du professeur Hind, géologue et naturaliste, et son aide;

De M. Napier, ingénieur, avec un aide et son état major; *

De M. Dawson, comme arpenteur, avec ses aides et ses chaîneurs; †

Et d'autant de voyageurs ou engagés que vous jugerez nécessaire.

L'on pense que quatre canots et quatre voyageurs par canot suffiront. Ces voyageurs, lorsque vous les engagerez, devront s'obliger à servir aussi comme bûcheurs,‡ etc., dans les travaux de génie ou d'arpentage de l'expédition, lorsqu'ils en seront requis.

---

* L'anglais de ce mot est *staff*, qui distingue les *officiers* d'un parti d'avec les simples *engagés*.

† Mot populaire.

‡ Anglais *axe-men*, hommes de hache.

Le premier objet de l'expédition est de faire une étude complète du pays compris entre le Lac Supérieur et la Rivière Rouge, dans le but de trouver, sur le territoire anglais, la route la plus facile et la meilleure pour communiquer du lac aux établissements de la Rivière,—cette route étant destinée à conduire le colon vers les immenses étendues de terre arable qui se trouvent à l'ouest de ces établissements.

Pour parvenir à ce but, le gouvernement croit devoir vous communiquer les instructions suivantes, que vous suivrez, autant que possible, suivant les circonstances et selon que la topographie du pays vous le permettra.

Lorsque vous serez rendu au Fort William, vous prendrez la route actuelle de la compagnie de la Baie d'Hudson—en suivant la Rivière Kaministiquia, le Lac du Chien, le Lac des Mille Lacs, etc., jusqu'au Lac la Croix, et de là par le Lac la Pluie, le Lac des Bois, la Rivière Winipeg,* jusqu'au Lac Winipeg, et ensuite la Rivière Rouge jusqu'au Fort Garry.

Du Lac la Pluie au Lac Winipeg, la route, telle qu'elle est actuellement, se fait par eau et on y voyage en bateaux assez considérables; on y rencontre néanmoins quelques petits portages qui interrompent la navigation. Du Lac la Pluie, vers l'Est, jusqu'au Lac Supérieur, la route est très souvent interrompue, et rendue très difficile, ennuyeuse et dispendieuse par le grand nombre de portages, dont quelques-uns d'une longueur assez considérable, qu'il faut faire pour éviter les chutes et les rapides qui se rencontrent dans les rivières et les criques que suit cette route.

Le gouvernement croit que, pour établir une bonne voie de communication qui réponde à l'importance des objets qu'il a en vue, il sera nécessaire de construire un chemin, à partir d'un point quelconque sur le Lac Supérieur, probablement du Fort William, ou des environs de l'embouchure de la Rivière aux Tourtes, à aller au Lac la Pluie; et comme le seul moyen de parvenir à ce but est de faire dès à présent une étude générale du pays, vous aurez à constater quelle ligne devra sui-

* *Vide* Franchere, etc. Les Français disaient et écrivaient autrefois "Ouénipic."

vre ce chemin pour être le plus avantageux, soit dans le voisinage de la route actuelle de la compagnie de la Baie d'Hudson, ou par la région que baignent les eaux qui coulent entre le Lac la Pluie et l'embouchure de la Rivière aux Tourtes, et vous ne manquerez pas d'étudier à l'instrument tous les passages les plus difficiles. Mais, comme l'ouverture d'un tel chemin est une affaire de temps et devra entraîner beaucoup de dépenses, il suffira pour le présent, et le gouvernement considère que la chose est nécessaire, de faire améliorer les portages, etc., de l'une ou l'autre de ces deux routes, de manière à rendre plus facile le transport des hommes, provisions, etc., qu'il faudra pour la construction du chemin.—C'est pourquoi vous devrez attirer l'attention de l'ingénieur et de l'arpenteur de votre parti sur l'importance de constater quels sont les portages qui ont besoin d'être améliorés, et la manière de le faire. Ils devront aussi prendre note des endroits que l'on peut rendre navigables, pour les canots ou pour les bateaux, soit par le creusage des bas-fonds ou par l'érection de digues.

Du Lac la Pluie, par le Lac des Bois et le Lac Winipeg, au Fort Garry, tel qu'il est dit ci-dessus, il y a maintenant une communication par eau comparativement bonne, mais très tortueuse.—Si donc, la Rivière aux Rats, qui s'étend jusqu'à une petite distance du Lac des Bois, et qui se décharge dans la Rivière Rouge en haut du Fort Garry, pouvait être améliorée de manière à la rendre navigable pour les bateaux, la route serait probablement raccourcie de 150 milles;—mais s'il en est autrement, et que l'on trouve, après avoir fait l'exploration de la contrée que cette rivière arrose, qu'il serait plus avantageux de construire un chemin le long de ses bords, à partir de la Rivière Rouge, alors la route entière ne comprendrait dans tous les cas qu'environ 100 milles de chemin, de la Rivière Rouge au Lac des Bois, et environ 140 milles de communication par eau de là à l'extrémité Est du Lac la Pluie; ensuite pour atteindre le Lac Supérieur il suffirait d'un chemin de 160 à 200 milles de longueur sans interruption.

Lorsque vous serez parvenu au Lac la Pluie par la route

canotable* (ou du nord) de la compagnie de la Baie d'Hudson, il vous sera loisible, à votre discrétion, de laisser ou non le parti du génie, avec le nombre d'hommes qu'il faudra, pour revenir au Lac Supérieur en explorant la route du Sud ou de la Rivière aux Tourtes, tandis que, avec le parti d'arpentage, vous vous renderez à la Rivière Rouge par le lac Winipeg, pour revenir en suivant la Rivière aux Rats.

Il est entendu que tous les membres du parti, excepté le géologue et son aide, devront, s'il le faut, passer l'hiver en expédition. C'est ce que vous aurez à décider vous-même, et s'il en doit être ainsi, vous aurez soin, comme de raison, de voir à ce que le parti ne manque de rien et soit en état de faire le service d'une manière effective.

Comme directeur et chef du parti, vous aurez le contrôle de tout ce qui s'y rattache, tant pour le conduire et l'approvisionner, que pour engager, congédier et payer les hommes. Vous déterminerez, de concert avec les Messieurs qui sont à la tête des partis du génie et de l'arpentage, les lignes qui doivent être explorées, ainsi que les études de rivières qu'il y aura à faire. Vous déciderez aussi à quel temps et en quels endroits devront se séparer et se réunir les partis. L'ingénieur et l'arpenteur ont reçu instruction de vous aider autant qu'il sera en leur pouvoir, et ils sont avertis qu'ils ne doivent agir que d'après vos ordres. S'il leur manque de l'aide ou autres choses nécessaires quelconques, ils devront l'obtenir par votre entremise ; mais, comme de raison, ils auront le droit de conduire ce qui regarde leurs propres devoirs professionnels, comme ils l'entendront.

La première chose à faire, dès votre départ, sera de régler le nombre d'armes à feu dont vous croirez avoir besoin. L'on pense qu'il y en aura assez de six, une pour le directeur, une pour le géologue, deux pour l'ingénieur, et deux pour l'arpenteur. Vous prendrez aussi toutes les précautions nécessaires pour empêcher qu'on n'emporte plus de boisson, etc., de n'importe quelle espèce, que ce dont vous pourrez vous-même pren-

* Du mot *canot*,—pour *des canots*.

dre charge et que vous jugerez indispensable pour les cas de maladie ou d'indisposition dans le voyage.

Quant aux canots, aux effets de campement, aux médicaments, etc., pour l'expédition, connaissant votre expérience en ces matières, le gouvernement ne croit pas nécessaire de vous suggérer autre chose que de vous faire remarquer qu'il se trouve dans les magasins du commissariat une certaine quantite de rations criméennes de lêgumes pressés, d'un très petit volume, et dont une bien petite portion sert à faire une excellente soupe en très peu de temps.

Pour donner aussi plus d'effet au contrôle et à l'autorité que vous aurez à exercer, il vous sera conféré une commission de magistrat.

Vers le temps où vous arriverez au Lac la Pluie, ou à toute autre époque que vous le jugerez à propos, vous enverrez quelqu'un avec des dépêches pour faire rapport de vos progrès, etc., etc., et pour dire au gouvernement si vous hivernerez ou non dans le territoire, etc.

Enfin, vous ferez comprendre à chaque membre de votre parti qu'il ne devra être fait aucune communication, ni être fourni aucuns renseignements, relativement au progrès et aux résultats de l'expédition, soit par écrit ou autrement, qu'à l'honorable Secrétaire Provincial.

Vous enverrez aussi avec votre propre rapport les rapports *ad interim* du géologue, de l'ingénieur et de l'arpenteur, par l'émissaire que vous expédierez comme il est dit plus haut.

Vous exigerez aussi d'une manière péremptoire que le poids des hardes, etc., qu'emportera avec lui chaque homme du parti, y compris le poids de sa valise ou de son sac de voyage, n'excède pas quatre-vingt-dix livres.

(Signé,) E. Parent,
Sous-Secrétaire Provincial.

George Gladman, écr.,
Port Hope, Haut-Canada.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,
Toronto, 14 juillet 1857.

MONSIEUR,—Le gouvernement en étant venu à la détermination d'expédier à la Rivière Rouge, sous la direction de G. Gladman, écuier, un parti d'explorateurs pour explorer la région qui se trouve située entre la tête du Lac Supérieur et les établissements de cette Rivière, j'ai reçu ordre de l'hon. commissaire des Terres de vous demander si vous seriez prêt à prendre charge d'un des partis qui seront sous le contrôle de ce monsieur. Si vous y consentez, veuillez bien vous rendre de suite à Toronto, pour recevoir les instructions que le département aura à vous donner.

J'ai, etc.,

(Signé,) E. A. GÉNÉREUX.

S. J. Dawson, écr.,
Trois-Rivières, C. E.

INSTRUCTIONS données à S. J. Dawson, écuier, comme assistant dans l'exploration de la région située entre la tête du Lac Supérieur et les établissements de la Rivière Rouge.

MONSIEUR,—Le gouvernement en étant venu à la détermination d'expédier, sous la direction de George Gladman, écr., un parti d'explorateurs pour explorer la région ci-dessus mentionnée, vous avez été choisi pour agir comme arpenteur dans l'expédition. En conséquence, vous voudrez bien entrer en communication avec ce monsieur qui, comme chef de l'expédition, en aura la direction générale ; mais il ne devra nullement intervenir dans ce qui concernera les devoirs professionnels de votre parti.

Comme la marche de l'expédition devra être trop rapide pour vous permettre de faire d'une manière exacte, à l'aide d'instruments, le relevé de toute la route, vous vous bornerez à n'en faire qu'une reconnaissance des parties les moins difficiles, selon que le temps et les circonstances vous le permettront, en vous contentant de constater les courses au moyen d'une bous-

sole de réflexion, et en mesurant les distances au pas lorsque vous serez sur terre, et par la vitesse de votre canot, lorsque vous serez sur les lacs ou sur les rivières,—ou lorsque vous en aurez le loisir ou l'occasion, en vous servant d'un micromêtre de Rochon; mais vous aurez soin néanmoins de faire, partout où il se présentera des difficultés, une étude parfaite des localités.

Vous prendrez note de la nature et de la qualité du sol et de ses capacités agricoles; de l'espèce et de la valeur commerciale des bois de construction; de l'aspect général du pays, s'il est plan, onduleux, brisé, accidenté ou montagneux; des marais, savanes et prairies; des lacs, avec la description de leurs côtes, leur profondeur et l'état de pureté ou de stagnation de de leurs eaux; de la direction, de la largeur et de la profondeur des rivières, avec leurs rapides et leurs chutes, en faisant une estimation de la différence de niveau là où il ne sera pas nécessaire de recourir aux instruments; de la nature et de la localité des roches fixes, desquelles vous ferez une collection de petits spécimens (d'un à deux pouces cubes), à chacun desquels vous attacherez un numéro, et vous les envelopperez ensuite dans de l'écorce de bouleau ou de cèdre, ou dans toute autre chose convenable que vous pourrez vous procurer sur les lieux; vous prendrez aussi note dans votre carnet du nombre, de la localité, de l'inclinaison et du gisement des roches, lorsqu'elles seront stratifiées.

Vous tiendrez un journal de vos procédés, et tous les jours, à des heures régulières du matin et du soir, vous prendrez note de l'état du thermomêtre et du baromêtre d'Anroid.

Lorsque vous en aurez l'occasion, vous constaterez la latitude terrestre et les variations de la boussole.

Tant que vous serez à ce service vous aurez £1 10s. par jour. M. Gladman paiera vos hommes et vous fournira vos provisions et tout ce qui sera nécessaire pour vos explorations.

Vous ferez un plan de vos opérations, sur une échelle d'un mille au pouce, avec indication de l'aspect naturel du pays partout où vous aurez fait des observations.

En sus de votre journal et des notes que vous ferez sur votre

carnet, vous devrez faire un sommaire concis de vos travaux, avec des observations générales sur la topographie du pays, sur ses capacités, et sur les meilleurs moyens de les développer.

J'ai, etc.,

(Signé,) E. P. TACHÉ,
Commissaire des Terres de la Couronne.

Département des Terres de la Couronne,
Toronto, 18 juillet 1857.

(Copie.)

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,
Toronto, 22 juillet 1857.

MONSIEUR,—Pour votre propre information et gouverne, ainsi que pour celle de votre état-major, dans l'expédition qui est sur le point de partir pour faire l'exploration de la route projetée du Fort William à la Rivière Rouge, j'ai ordre de vous transmettre un extrait de la lettre d'instructions que le gouvernement a adressée à M. G. Gladman, le directeur du parti, relativement à la conduite générale de l'expédition et au contrôle que devra y exercer M. Gladman, et je suis chargé de vous dire que vous aurez à vous soumettre à ces instructions qu'un ordre en conseil a autorisées.

Je vous inclus aussi copie de l'ordre en conseil, du 18 courant, qui autorise l'expédition.

Alexander Wells a été nommé votre premier aide, Charles De Salaberry votre explorateur, et G. F. Gaudet et Lindsay Russell vos chaîneurs.

M. Wells recevra £20 par mois, et les autres de vos aides ci-dessus mentionnés seront payés à raison de 7s. 6d. par jour, chacun.

J'ai, etc.,

(Signé) ANDREW RUSSELL,
Sous-Com. des Terres de la Couronne.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Toronto, 22 juillet 1857.

MONSIEUR,—J'ai ordre de vous informer que Son Excellence, l'Administrateur du Gouvernement, a bien voulu vous nommer

pour conduire le corps du génie qui doit accompagner l'expédition que le gouvernement est sur le point d'envoyer à la Rivière Rouge sous le contrôle et la direction de George Gladman, écuier.

Pour votre état-major vous aurez un aide, un porte-mire et deux chaîneurs. Votre salaire est fixé à £1 10s. par jour, celui de votre aide à £20 par mois, et celui de chacun des autres officiers de votre état-major à 7s. 6d. par jour. Tout ce qui regarde l'approvisionnement et le transport du parti, l'engagement et le congé des hommes, la conduite de l'expédition, les routes à suivre, les haltes, les campements, etc., etc., sont laissés à la discrétion et à la direction de M Gladman, en vertu des instructions et de l'autorité qu'il a reçues. Parmi ces instructions il en est une qui défend spécialement à tous les hommes du parti d'emporter avec eux ou de se procurer en aucun temps aucune espèce de liqueurs fortes. Il devra aussi régler le nombre d'armes à feu qu'il faudra emporter, et prévenir les membres du parti qu'il est défendu, pendant qu'ils seront attachés au service, de communiquer aucun renseignement à qui que ce soit, par écrit ou autrement, excepté au secrétaire provincial, sur les progrès ou les résultats de l'expédition.

Il a ordre d'envoyer quelqu'un dans quelque temps d'ici, lorsqu'il le jugera à propos, pour porter ses dépêches au gouvernement. Il vous donnera avis du temps que cet émissaire devra partir, afin que vous puissiez faire un rapport *ad interim* et l'envoyer par cette occasion à l'adresse du secrétaire provincial, et ce rapport devra fournir en détail et d'une manière minutieuse toutes les opérations de votre parti.

La nature des devoirs du parti du génie sera, d'abord, d'examiner généralement la présente route canotable de la compagnie de la Baie d'Hudson, à partir du Fort William, (c'est par cette route que M. Gladman doit conduire le parti,), en faisant particulièrement attention aux parties où il se présentera des obstructions, soit sous la forme de chutes ou de bas-fonds, dans les rivières, les lacs ou les criques, ou par de longs et difficiles portages, de manière à pouvoir en fournir une esquisse passa-

blement exacte, donnant la nature et l'étendue des obstacles et la meilleure manière de les faire disparaître ou de les surmonter. Pour cela, dans bien des cas, vous aurez à vous servir d'instruments, soit pour prendre le niveau ou les distances; d'autres fois vous pourrez vous en dispenser et faire la chose à l'œil, lorsque vous croirez pouvoir en venir de cette manière à un résultat approximatif suffisamment exact.

Après que vous aurez ainsi examiné la route canotable (ou du Nord) de la compagnie de la Baie d'Hudson, M. Gladman attirera probablement votre attention sur la route du Sud, entre le Lac la Pluie et le Lac Supérieur, par la Rivière aux Tourtes. Vous ferez la même chose sur cette route, et vous l'étudierez et l'explorerez comme la première, de manière à pouvoir faire rapport des avantages ou des désavantages relatifs des deux.

L'intention du gouvernement est de construire un jour ou l'autre un bon chemin militaire sur le territoire anglais, entre le Lac Supérieur et les établissements de la Rivière Rouge, pour servir au commerce de cette contrée et des régions immenses de terre arable qui se trouvent au-delà, dont on regarde justement le développement comme prochain. Il est probable, et c'est ce que le gouvernement pense, que la meilleure route de communication devra se trouver dans les environs de la route actuelle de la compagnie de la Baie d'Hudson, entre le Fort William et le Lac la Pluie, et c'est là que M. Gladman, en temps opportun, attirera votre attention sur les différentes lignes que vous aurez à explorer dans cette direction dans le but de parer aux obstacles; et comme les plus grandes difficultés à rencontrer sur cette route de communication avec les établissements de la Rivière Rouge se trouvent entre le Lac la Pluie et le Fort William, il faudra de toute nécessité que vous fassiez une étude soignée de cette section.

C'est M. Gladman qui décidera si vous devrez continuer avec votre parti du Lac la Pluie au Fort Garry, ou si vous devrez revenir par la route du Sud ou de la Rivière aux Tourtes, ou si vous aurez à explorer au Nord et au Sud de la route que vous aurez suivie en montant, dans le but de constater s'il ne

s'y trouverait pas une bonne ligne dans cette direction, et il sera de votre devoir de coopérer cordialement avec ce monsieur et de lui offrir toutes suggestions que vous croirez devoir tourner au plus grand bien qu'on doit attendre de cette expédition.

Il est bien entendu que chaque individu de l'état-major de l'expédition, excepté le géologue et son aide, resteront au service et à la disposition du gouvernement pendant douze mois et qu'ils auront à hiverner dans le territoire, s'il le faut.

Dans le cas où votre parti aura à se séparer du corps général, la séparation ne devra se faire que d'après l'ordre de M. Gladman, qui aura soin de voir aux moyens de vous transporter et de vous donner l'assistance nécessaire, vos provisions, etc. Un extrait des instuctions fournies à M. Gladman est annexé aux présentes pour votre instruction et votre gouverne.

(Signé,) E. PARENT,
Sous-Secrétaire Provincial.

W. H. Napier, écr., I. C.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.
Toronto, 22 juillet 1857.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement a bien voulu vous nommer géologue et naturaliste dans l'expédition qui doit partir immédiatement pour le Fort William, et dont le but principal est d'examiner la ligne et l'état des voies de communication de là au Fort Garry, sur la Rivière Rouge. Comme il était indispensable, pour obtenir un bon résultat de l'expédition et pour mettre le parti en plus grande sûreté, d'en donner le contrôle et la direction générale à un seul individu, le gouvernement a cru devoir en donner l'autorité et la responsabilité à M. Gladman, qu'il considère comme très capable à cause du long séjour qu'il a fait dans le territoire, et de la parfaite connaissance qu'il a des principales routes de communication qui y conduisent, ainsi que des postes de commerce et des tribus de Sauvages avec lesquelles le parti devra nécessairement venir en contact, et aussi parce qu'il est au fait de la quantité et de la nature des provisions que le parti peut comp-

ter pouvoir se procurer dans cette région pendant que durera l'expédition. C'est donc par lui que devront être dirigés les mouvements du parti; c'est lui qui décidera des routes à suivre et à étudier, et il verra à tout ce qui se rattache à l'approvisionnement et au transport du parti, ainsi qu'à l'engagement et au paiement de tous les hommes, y compris les affaires de détail auxquelles il faudra voir dans la direction générale de l'expédition.

A en juger d'après la nature de vos devoirs, il sera peut-être parfois nécessaire que vous vous sépariez du parti. Dans ces cas, vous en parlerez à M. Gladman, et il verra à ce que vous soyez pourvu des provisions dont vous aurez besoin et des moyens de transport qui vous conviendront, de même que de tous les autres articles qu'il vous faudra, et vous conviendrez avec lui des lieux et du temps que vous devrez vous réunir au corps principal de l'expédition.

Comme vous aurez besoin des services d'un aide, le gouvernement vous laissera le choix d'une personne que vous jugerez capable, mais son salaire ne devra pas excéder £20 par mois. Celui du géologue, de l'ingénieur et de l'arpenteur est fixé à 30s. par jour.

Les objets sur lesquels vous aurez à porter votre attention sont d'un caractère général : il s'agira pour vous de donner la description de ce que le pays que vous traverserez aura de plus saillant en fait de géologie, et de ce que, sous le rapport de l'histoire naturelle, vous aurez occasion d'y remarquer et de noter.

Quant à la géologie de la contrée, vous vous guiderez d'après le mémoire que vous a fourni Sir W. Logan, en prêtant une attention spéciale, autant qu'il sera en votre pouvoir, aux points suivants :

1.—Les limites des formations.

2.—La distribution des calcaires.

3.—La conglomération des fossiles.

4.—La présence des minéraux d'utilité économique.

5.—L'exacte position des faîtes, et la hauteur des roches.

Vous devrez vous informer de chaque personne que vous rencontrerez de ce qu'elle sait de la distribution des calcaires.

Quant à l'histoire naturelle, vous ferez, quand vous en aurez le loisir et que les objets seront susceptibles d'être transportés, une collection de tout ce qui vous paraîtra nouveau et intéressant; et vous êtes prié de prendre note dans votre journal de tous les faits, se rattachant à ce sujet, qui pourront se présenter à votre attention, lorsqu'ils ne seront pas susceptibles d'être représentés par des spécimens ou par des dessins.

Mais le gouvernement désire beaucoup avoir une description générale de la contrée qui est située entre le Fort William et les régions de l'Ouest, et il vous conseille de prendre note, autant que possible, de tout ce que présentent de plus saillant la topographie, la végétation et le sol du pays, le long de votre route.

Vous allez vous rendre en même temps que le parti principal jusqu'au Fort William, et vous continuerez avec lui, ou avec telle escouade qui pourra en être détachée, autant que la poursuite de vos propres études et recherches le permettron. Comme il vous a déjà été dit, il pourra se faire que parfois vous soyez dans l'obligation de vous séparer des autres pour un court espace de temps, mais alors M. Gladman vous pourvoira de tout ce qui sera nécessaire pour cela. Cependant, comme les instructions de ce monsieur sont non seulement d'explorer la route canotable actuelle de la compagnie de la Baie d'Hudson, du Fort William par le Lac du Chien, le Lac des Mille Lacs, le Lac La Croix, le Lac des Bois et le Lac Winipeg, au Fort Garry, mais encore d'examiner l'ancienne route de la compagnie du Nord-Ouest par la Rivière aux Tourtes, comme aussi d'examiner ou d'étudier la ligne de la Rivière aux Rats, depuis la Rivière Rouge jusqu'à sa source, et de la contrée qui s'étend de là jusqu'au Lac des Bois, il n'est pas probable qu'il y aura nécessité pour vous de quitter le parti pour plus de quelques jours à la fois, ce qui est très désirable, vu le nombre limité d'hommes dont se compose le parti et la saison avancée de l'année.

Il est entendu avec M. Gladman qu'il doit, à quelque temps d'ici, envoyer un émissaire avec des dépêches pour le gouvernement en explication des progrès qu'aura pu faire l'expédition vers le but qu'elle se propose. Par ce moyen, vous aurez une occasion de faire tel rapport *ad interim* que vous jugerez à propos de faire. Vous déciderez vous-même par quelle route vous devrez revenir avec votre aide, soit par le Lac Supérieur ou par St. Paul, selon que vous serez porté à croire que l'une ou l'autre route sera la plus avantageuse, pour atteindre le but de votre branche de l'expédition.

Lorsque vous aurez fait, en illustration de la géologie du pays, une collection de spécimens assez considérable pour en rendre le transport une nuisance pour vous, vous pourrez les passer, bien empaquetés et sous bonne adresse, à M. Gladman, qui aura soin de voir qu'ils soient mis en sûreté dans quelque poste, et prendra des arrangements pour les faire transporter ici sans encombre.

Vos rapports et autres communications sur les divers sujets sur lesquels votre attention est appelée, devront être adressés à l'hon. Secrétaire Provincial. Il n'est pas nécessaire de vous dire que ces rapports ne devront traiter que de choses qui concernent les devoirs qui vous sont imposés, et que vous devrez vous borner, en les faisant, aux résultats de vos travaux.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé,) T. L. TERRILL,
Secrétaire Provincial.

H. Y. HIND, écr.,
Professeur, etc.,
Collége de la Trinité.

RAPPORT.

FORT FRANÇIS,
Lac la Pluie, 19 août 1857.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous annoncer mon arrivée ici hier soir. Je suis venu en avant des autres canots, afin de me procurer des guides pour ceux qui doivent monter par la Rivière aux Rats jusqu'au Fort Garry, et par la Rivière des Bois, du Lac la Pluie au Lac des Bois. Mais avant d'aller plus loin, je voudrais vous donner un court aperçu de ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

Nous avons quitté Collingwood le 24 de juillet, en steamer, et après plusieurs haltes sur le Lac Huron, nous sommes arrivés au Sault Ste. Marie le 27. Le 28, pendant une forte brume, le steamer a donné sur un rocher, à la hauteur des îles de Michipicoton, dans le Lac Supérieur. Tard dans l'après-midi du lendemain, nous étions remis à flot sans dommages considérables, mais nous avons été obligés de relâcher au port pour remettre notre charbon en ordre, etc., qu'on avait déplacé la veille pour remettre le steamer à flot. Partis du havre le lendemain au soir (30), nous sommes arrivés sains et saufs à l'embouchure de la Kaministiquia * et avons mis pied à terre tard, le soir du 31, au Fort William. Je me mis immédiatement en frais de me procurer des canots, des hommes et des provisions, et lundi j'ai pu expédier trois canots en avant, et je suis parti le lendemain avec trois autres. Conformément à vos instructions, nous prîmes la route de la compagnie de la

*Les Français, avant la conquête, avaient un poste qu'ils appelaient *Camanistigoyen*, presqu'au même endroit où se trouve aujourd'hui le Fort William, sur la rivière que l'on nomme à présent 'Kaministiquia.'—Voir les voyages du Baron de la Hontan.—(*Note du Traducteur.*)

Baie d'Hudson, et comme je l'ai dit plus haut, je suis arrivé ici hier, et j'attends les autres canots dans le cours de la journée.

A mon avis, les plus grandes difficultés que nous ayons rencontrées sur cette route sont les bas-fonds qui se trouvent immédiatement en aval des Chutes de la Montagne. Sur une distance de neuf milles, à partir du Fort William, il y a assez d'eau pour permettre aux steamers de remonter la rivière, et d'après l'appréciation de l'arpenteur, il n'y a pas, de là en ligne droite, plus de dix-huit milles à venir ici. Je pense que le meilleur moyen d'améliorer cette partie de la route serait de faire un chemin pour passer les trois premiers portages qui sont les plus difficiles. M. Napier croit qu'il serait impossible de racheter la dénivellation de ces eaux au moyen de digues, vu que leur impétuosité et le peu d'élévation des berges de la rivière ne se prêteraient que difficilement à de telles constructions.

Entre le Portage du Chien et le Portage de la Prairie, je ne vois aucune difficulté à enlever; la plupartdes obstructions qu'on y rencontre, qui ne sont causées que par un petit nombre de bancs de roches par-ci par-là, et du moment que ces roches seront enlevées, il y aura une bonne navigation, même pour les bateaux. Je pense que les frais n'en seraient pas bien considérables.

De l'extrémité Est du Portage de la Prairie à la tête du Ruisseau de la Savanne, (le premier cours d'eau qui coule vers la Baie d'Hudson,) par la route actuelle, il n'y a qu'environ cinq milles et demi de portage, et il est probable qu'en étudiant la route un peu minutieusement, l'on pourrait ouvrir un chemin pour éviter sans interruption les trois plus longs portages de toute cette voie de communication; mais comme nous étions obligés, pour ne point manquer de provisions sur le voyage, de passer outre aussi rapidement que possible, nous n'avons pu faire cet examen spécial de cette partie de la route comme nous l'aurions désiré. Si nous eussions eu assez de provisions ici, au Lac la Pluie, pour tous les besoins d'un parti aussi nombreux, nous aurions été contents de passer deux ou trois jours

à l'étude de ce chemin ; mais dans les circonstances où nous nous sommes trouvés, il nous a fallu remettre cette exploration à une autre époque.

Il y a encore une autre ligne de communication entre la Kaministiquia et le Lac des Mille Lacs, au sujet de laquelle je ferai quelques remarques. Il y a une petite rivière qui tombe dans celle-ci du côté de l'Ouest, à quelques milles au Sud du Portage du Chien. Les Sauvages qui font la chasse dans cette partie du pays disent qu'elle est impraticable pour les grands canots, mais qu'elle est navigable pour les petits. Il y a un grand nombre de portages, et elle paraît prendre sa source dans la région marécageuse que nous avons passée à la Savanne. Si je puis me procurer un guide, je tâcherai, en revenant, d'y envoyer un parti pour savoir au juste ce qui en est. En hiver, on franchit, par cette route, la distance du Lac des Mille Lacs au Fort William, en trois ou quatre jours.

Du Ruisseau de la Savanne au Portage des Français (qui est le dernier grand portage de la route,) les obstacles à la navigation ne sont pas de grande importance, et certainement les difficultés qu'ils présentent, si toutefois elles sont les mêmes, ne sont pas plus grandes que celles qu'on rencontre sur la route de la Factorerie d'York à la Rivière Rouge. Il y a une petite rivière, coulant au Sud du Portage des Français, qui offre un passage en évitant portage, lorsque les eaux ne sont pas trop basses, et il suffirait d'y ériger un barrage pour y obvier, et les matériaux y sont en abondance. Je suis passé par là moi-même avec mon canot, et le seul inconvénient que j'y ai rencontré provenait des branches et des arbres renversés, et une fois que mes hommes les eurent enlevés les autres canots purent y passer sans difficulté.

Du Portage des Français au Lac la Pluie il n'y a que peu de portages, et ils ne sont pas longs. Il y a encore ici possibilité d'améliorer la navigation et de lui donner une étendue plus considérable, et la chose étant faite, elle faciliterait de beaucoup le transport des marchandises et des émigrants.

Ayant ainsi fait d'une manière succincte le narré de nos premières opérations, j'en viendrai maintenant à ce que je me propose de faire, à partir d'ici.

J'ai engagé un guide pour conduire un des partis depuis l'extrémité Nord-Ouest du Lac des Bois jusqu'à la Rivière Rouge. On dit que la route est parfaitement praticable pour les petits canots, le seul portage à faire étant celui des marais qui se trouvent entre les différentes sources de la rivière Winipeg. Je suis presque certain que par cette route, en suivant la Rivière aux Rats, un parti peu chargé pourrait faire le trajet en six ou sept jours sans difficulté.

J'ai l'espérance de pouvoir transmettre de la Rivière Rouge les résultats de cette intéressante exploration.

J'ai aussi engagé un guide pour conduire un autre parti du Lac la Pluie au Lac des Bois, qui devra suivre la Rivière des Bois pour venir me rejoindre au Portage du Rat, sur la route de la Rivière Rouge. C'est, à ce qu'on m'informe, la route que suivent ordinairement les Sauvages pour aller de ce Fort au Lac des Bois. Elle est de beaucoup plus courte, et le voyageur évite par là les forts courants de la Rivière la Pluie.—Je prends la liberté de vous renvoyer aux rapports ci-joints de MM. Napier, Dawson et Hind qui, chacun dans leur branche, donnent un compte-rendu des rivières que nous avons suivies jusqu'ici, et j'espère que le tout ensemble, sur ce que nous avons vu et noté, recevra l'approbation du gouvernement.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
(Signé,) GEORGE GLADMAN.

A l'hon. T. L. TERRILL,
Secrétaire Provincial,
etc., etc., etc.

FORT FRANCIS, LAC LA PLUIE,
20 août 1857.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur, pour l'information du gouvernement, de vous faire rapport de notre arrivée ici hier, c'est-à-dire

de cette partie de l'expédition de la Rivière Rouge qui m'a été confiée, en compagnie du professeur Hind et de M. Dawson.

Nous sommes arrivés au Fort William le 31 ultimo, où nous sommes restés trois jours, pour nous procurer des hommes et pour préparer nos canots. Pendant notre séjour à ce fort, nous avons été traités avec la plus grande cordialité par M. James McIntyre, l'officier en charge de la compagnie de la Baie d'Hudson, et il nous a tellement aidés, que sans lui nous aurions pu être encore retardés considérablement, vu que la saison de la pêche approchant, les gens éprouvaient décidément de la répugnance à nous accompagner, et encore ceux qui y ont consenti à la fin n'ont-ils voulu s'engager que pour nous conduire seulement jusqu'au Lac la Pluie, et il a été impossible de leur persuader qu'ils devaient nous mener plus loin.

M. Gladman m'informe que ces gens s'en retournent au Fort William demain matin ; c'est pourquoi, pour me conformer à vos instructions, je m'empresse de coucher en peu de mots sur papier, vu le court délai qui m'est laissé, un rapport de ce que j'ai fait jusqu'à ce jour, ainsi que de ce que je me propose de faire à l'avenir.

M. Dawson et le professeur Hind, avec leurs escouades respectives, ont quitté le Fort William le 3 du courant, et M. Gladman et moi sommes partis le lendemain.

Le 5 nous nous rencontrâmes tous à la tête du Portage de la Montagne (chutes de Kakabéka), et depuis lors nous sommes restés ensemble, à l'exception de M. Gladman, qui nous a quittés le 8 courant au portage du Lac du Chien, jugeant à propos de se rendre d'avance et en toute diligence au Fort Francis, pour voir à y trouver les hommes et les équipements nécessaires, afin de ne point nous faire éprouver de retard à notre arrivée.

Aidés de M. Dawson, nous avons pris le niveau de toute la route, depuis le Fort William, sur le Lac Supérieur, jusqu'ici, et nous avons aussi fait des mesurages et des observations

qui, lorsque nous les aurons poussées jusqu'aux établissements de la Rivière Rouge, nous mettront en état de dresser les plans et les profils de la route entière. Aussitôt arrivés aux établissements, j'espère pouvoir vous envoyer le tout avec un rapport détaillé de nos opérations, et cela aussitôt que possible.

Jusqu'à présent nous avons toujours eu du beau temps, et nous en avons profité autant que nous avons pu, partant toujours aussitôt le soleil levé et ne campant que tard le soir. D'ailleurs la saison avancée nous forçait de nous hâter et de perdre le moins de temps possible.

En approchant de la hauteur des terres qui forme le faîte entre les eaux qui coulent vers le Lac Supérieur et celles qui se déchargent dans la Baie d'Hudson, nous trouvâmes que les nuits devenaient de plus en plus froides. La nuit du 15, le thermomêtre est tombé jusqu'à 33° Fahrenheit; tandis qu'à mesure que nous descendions de ce côté-ci, la température s'élevait sensiblement.

Pour des causes diverses, depuis le Fort William à venir ici, toutes les escouades ont fait le voyage par la même route; mais comme à partir de cette place pour gagner l'Ouest il y a trois routes distinctes qu'il faudrait indubitablement étudier sans délai, pour constater leurs mérites respectifs, il a été décidé que nous nous diviserions en trois partis.

Le professeur Hind et M. Dawson, avec deux petits canots, s'en vont par la Rivière aux Roseaux, du Lac des Bois à la Rivière Rouge; M. Gladman, avec le gros du parti, et les bagages portés dans trois canots du Nord, prend la route ordinaire par la Rivière la Pluie jusqu'au Portage du Rat, à l'extrémité du Lac des Bois, tandis que moi, dans un petit canot et avec un aide, je dois prendre la route du Nord qui va du Lac la Pluie, par la Rivière des Bois, au Lac des Bois, pour rejoindre M. Gladman au Portage du Rat. Nous pensons partir d'ici demain matin, et nous espérons pouvoir arriver aux établissements de la Rivière Rouge vers la fin du mois.

Depuis notre arrivée au Fort Francis, M. R. Pether, l'officier en charge de la compagnie de la Baie d'Hudson, nous a donné

toute l'assistance et l'aide que nous pouvions désirer de lui. Il nous a volontiers fourni les guides et les petits canots qu'il fallait pour nos différentes escouades, et de plus il nous a donné une quantité de renseignements les plus précieux sur la contrée que nous avons à traverser. En vérité, la déférence et la bonté de cœur que nous avons partout éprouvées jusqu'ici, de la part des officiers de la Compagnie que nous avons rencontrés, nous font espérer de trouver la même assistance aux autres postes, assistance que dans ce pays nous trouvons absolument nécessaire, tant pour notre sûreté que pour notre comfort.

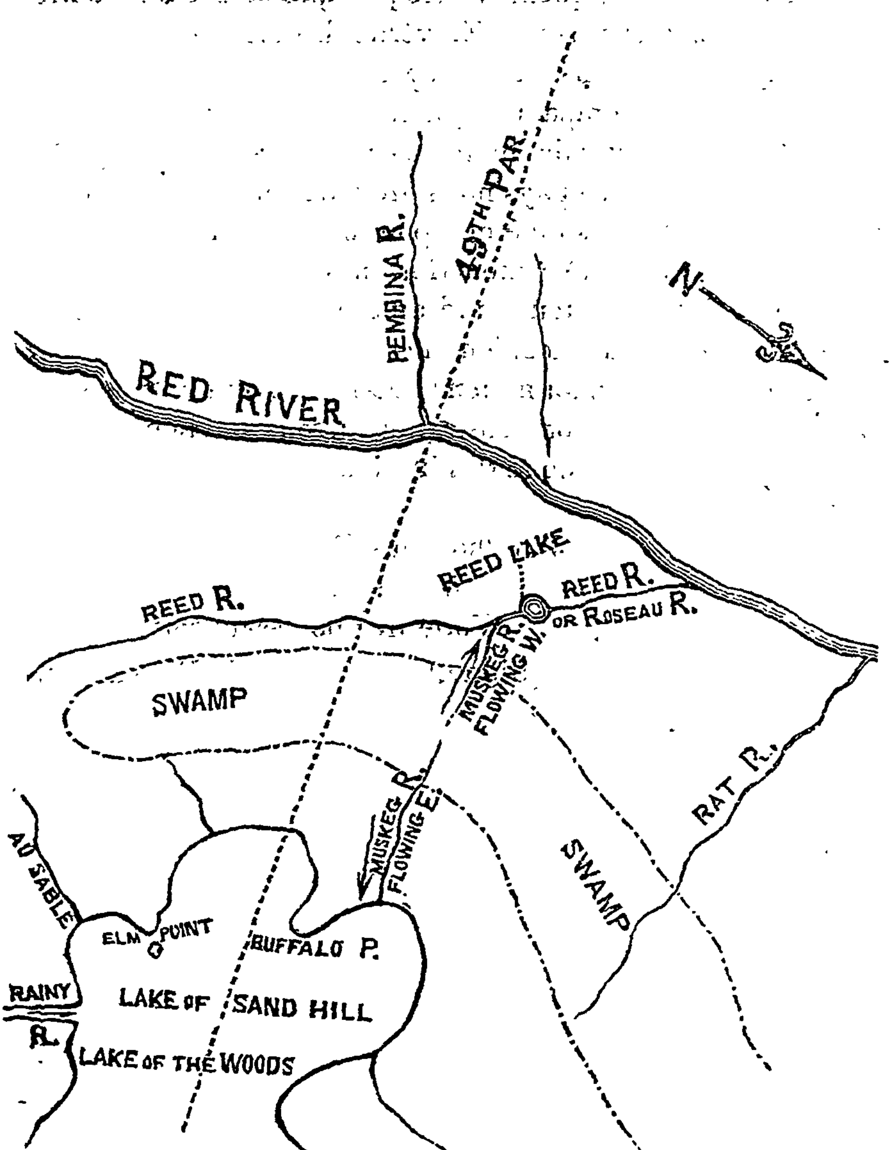
Nous avons été extrêmement fortunés de trouver les eaux des rivières d'une hauteur suffisante pour nous permettre de passer sans le moindre accident les rapides les plus forts, et si nous en croyons les informations que nous avons reçues sur la route qu'il nous reste à parcourir, nous avons tout lieu d'espérer pouvoir nous rendre à notre destination sans danger et en temps convenable.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
(Signé,) W. E. Napier.

Copie d'une carte, par le guide Sauvage, de la route qu'on se propose de suivre du Lac des Bois à la Rivière Rouge, par la savanne de la Rivière Muskeg (E;) la Rivière Muskeg (O,) et la Rivière aux Roseaux.

H. Y. HIND.

Lac la Pluie, 20 août 1857.



Traduction de la carte.—*Red River*, Rivière Rouge ; *Pembina R.*, Rivière Pembina ; *49th Par.*, 49e Parallèle ; *Reed River*, Rivière aux Roseaux ; *Reed Lake*, Lac aux Roseaux ; *Muskeg R. flowing W.* Rivière Muskeg Ouest ; *Rat R.*, Rivière aux Rats; *Swamp*, Savanne ; *Elm Point*, Pointe aux Ormes ; *Rainy R.*, Rivière la Pluie ; *Lake of Sand Hill*, Lac des Côteaux de Sable ; *Lake of the Woods*, Lacs des Bois ; *Buffalo P.*, Pointe aux Buffles.

FORT FRANCIS, LAC LA PLUIE,
20 août 1857.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que je suis arrivé hier soir au Fort Francis, sur le Lac la Pluie, en compagnie des autres membres de l'expédition de la Rivière Rouge.

L'accident qui est arrivé au steamer *Collingwood* près de l'île Michipicoton, et le temps nécessaire pour faire nos préparatifs au Fort William, ont fait que nous n'avons pu partir de ce poste de l'hon. compagnie de la Baie d'Hudson que le lundi, 3 août, à 5 heures p.m., que je pris la rivière Kaministiquia, avec mon aide, M. J. Fleming, en compagnie des deux canots qui portaient M. Dawson et son parti.

Le plan général que nous avons adopté en partant pour nos opérations, et que nous avons suivi jusqu'à présent, a été celui-ci :

En canot, nous devions prendre la direction des rivières et des lacs à la boussole, en notant les distances à chaque détour que nous ferions par le tems et par la vitesse de nos canots, afin d'avoir une base quelconque qui pût nous servir à faire une carte géologique et topographique de la route. Nous devions faire spécialement attention à tous les affleurements de roche sur les bords des rivières et des lacs, et lorsque nous n'aurions aucun doute sur leur nature, nous devions en enregistrer la désignation et la position sur la carte.

Le caractère général de la végétation devait pareillement attirer notre attention, et nous devions prendre note des différentes espèces d'arbres. Nous devions aussi, autant que la chose serait possible, étudier la nature du sol et voir sur quelle espèce de roche il gisait. Plusieurs fois le jour, la température des lacs et des rivières devait être constatée. C'est ce à quoi nous nous sommes attachés, et j'ai aussi pris note dans mon journal des différentes espèces d'animaux que nous avons vus, et de tous autres incidents ou observations qui m'ont paru de quelque intérêt ou en valoir la peine.

En passant les portages, ainsi que lorsque nous étions campés, nous nous sommes occupés à faire des collections de spéci-

mens des roches les plus dignes d'attirer notre attention, et même quelquefois nous avons étudié les couches inférieures du sol, et constaté l'inclinaison, le gisement et les propriétés caractéristiques des roches. Nous avons aussi fait des collections de tous les végétaux que nous avons rencontrés, et lorsque nous en avons eu l'occasion, nous sommes montés sur les côteaux ou éminences qui nous avoisinaient, et en avons fait le relèvement au moyen de la boussole prismatique. Un thermomêtre *a minimà* m'a aussi servi à constater durant les nuits la température minime des lieux où nous étions.

Le canot qui m'avait été assigné s'étant trouvé malheureusement, non seulement bien plus lourd que les autres, mais encore en si mauvaise condition qu'il fallait le réparer à tout instant, et n'ayant point avec nous de petit canot, il ne m'a pas été possible de visiter autant de localités, en dehors de notre route directe, que je l'aurais voulu; mais même eussé-je eu cet avantage, il est probable que je n'aurais pas pu beaucoup en profiter, car nous nous trouvions si chargés qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour nous rendre à notre destination.

Jusqu'à présent nous avons eu un temps des plus favorables, et pour la saison, nous avons trouvé que les eaux des lacs et des rivières étaient extraordinairement hautes.

Au Fort William j'ai éprouvé avec satisfaction, et je crois qu'il en a été de même à l'égard de tout le parti, les égards les plus bienveillants et l'assistance la plus généreuse de la part de l'officier en charge du poste, M. McIntyre.

Dans mon canot, les gens ont constamment joui d'une bonne santé, à l'exception d'un sauvage Ojibeway qui agissait comme *devant de canot*: il a été quatre jours incapable de travailler, et il est encore très faible actuellement.

Je n'ai pas le temps d'entrer dans la description du pays que nous avons traversé. Aussi dans ce rapport *ad interim* me contenterai-je de faire quelques remarques à propos de nos observations passées et de nos plans futurs.

A partir du Portage Ecarté, sur la rivière Kaministiquia, à venir au pied du Lac la Pluie, le pays se fait remarquer

presque continuellement par l'espèce de roches qu'on appelle vulgairement primitives ou non fossilifères, telles que le granit, le gneiss, et les schistes micacés, chloritiques et hornblendiques. En bas des chutes de la Rivière la Pluie j'ai remarqué aujourd'hui une abondance de calcaires siluriens, en masses détachées, mais qui, cependant, ne se rencontrent point avec les roches *in situ.*

Dans les environs du grand et beau Lac des Mille Lacs, ainsi que dans beaucoup d'autres localités sur les bords des lacs les plus considérables que nous avons passés, j'ai remarqué dans toutes les directions que le pays donne des traces d'avoir, il n'y a pas encore bien longtemps, été couvert de magnifiques forêts de pin blanc et de pin rouge, ainsi que de bouquets de ces sapins dont les voyageurs se servent de la gomme résineuse, et qui semble aujourd'hui, dans sa seconde crue, être en plus grande quantité que tous les autres bois, avec le tremble et le hêtre. L'on rencontre partout, isolés, des bouquets de pin blanc et de pin rouge très gros, qui, comparées à la jeune crue d'arbres qui y prédomine maintenant, font voir leurs troncs à moitié brûlés, comme témoins de quelques grandes conflagrations qui, à diverses, époques ont ravagé ces contrées sur une étendue de plusieurs mille milles carrés.

Le pays des environs du Lac du Chien, du Lac des Mille Lacs, du Lac à l'Esturgeon, etc., est très intéressant, et sous plus d'un rapport invitant, tandis que les bords du Lac la Pluie sont sans contredit rebutants.

Quant à mes mouvements futurs, il est arrêté que je dois suivre le corps principal de l'expédition jusqu'au Lac des Bois, et que de là je prendrai, en compagnie de M. Dawson, la route de la Rivière Muskeg, en traversant le plateau ou les marécages qui séparent les deux rivières de ce nom, pour descendre ensuite par la Rivière aux Roseaux, en me guidant dans ce voyage sur le croquis que je vous envoie, que vient de me dresser ce matin un Sauvage de cette partie du pays. Nous allons être obligés de voyager sans prendre de charge avec nous et aussi allége que possible, avec deux des plus petits canots, portant trois hommes chaque.

M. Dawson prendra un canot avec un guide et un Sauvage Iroquois. De mon côté j'aurai aussi mon canot avec le guide sauvage qui m'a dressé le plan dont je viens de parler, et un voyageur canadien-français.

La seule difficulté que nous appréhendions est de nous trouver peut-être à la rencontre du parti de guerre des Sauvages du Lac la Pluie en retournant de leur excursion contre les Sioux. Nous nous reposons cependant sur la bonne interprétation que pourra donner de nos raisons de voyager dans cette partie du pays, aux Sauvages que nous pourrions rencontrer, le guide du canot de M. Dawson, que M. Pether, l'officier en charge du Fort Francis, a bien cordialement voulu nous procurer et laisser venir avec nous.

M. Pether a cru cette précaution nécessaire, non seulement parce qu'il pouvait arriver que notre guide Sauvage pourrait nous tromper et nous trahir, mais encore parce qu'on a dit ici que les Sauvages du Lac la Pluie ont empêché le botaniste attaché au parti du Capt. Palliser de poursuivre ses recherches botaniques, et montrent beaucoup d'inquiétude et une méfiance très grande à la vue de tant d'hommes blancs qui viennent dans leur pays, pour des raisons qu'ils avouent ne pas pouvoir com prendre.

M. Fleming, avec M. Gladman, va prendre la route de la Rivière et du Lac Winipeg pour se rendre à la Rivière Rouge, et il doit continuer à faire et à enregistrer les observations de la même nature que celles qu'il a faites jusqu'à présent.

Je me propose de retourner à Toronto par la voie de Pembina et de St. Paul; je pense qu'en suivant cette route nous aurons plus de temps à consacrer à nos explorations des contrées adjacentes de la Rivière Rouge, sans compter qu'elle nous donnera l'occasion d'obtenir des renseignements précieux et intéressants.

J'ai, etc.,

(Signé,) H. Y. HIND, M. A.

A l'honorable.

M. le Secrétaire Provincial,

Toronto.

21 août 1857.

P. S.—Depuis que le rapport qui précède est écrit, j'ai été informé que le guide que nous avait donné M. Pether pour nous accompagner à la Rivière Rouge, par la route de la Muskeg, ne peut nous suivre à cause de maladie, et que nous allons être privés de ses services. Il va en conséquence falloir nous reposer entièrement sur le Sauvage qui nous a dressé le plan de la route, mais il a déjà exprimé quelque crainte que ses gens ne le maltraitent et ne lui reprochent de nous avoir montré le chemin à travers leur pays presque inconnu aux blancs jusqu'à présent.

H. Y. H.

Chutes du Lac la Pluie, Fort Francis,

20 août 1857.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que nous en sommes rendus ici sur notre route pour la Rivière Rouge; mais comme les canots ne doivent qu'y faire un court séjour, je n'ai pas le temps d'entrer dans les détails d'un rapport complet, ni de vous faire une peinture détaillée du pays que nous avons traververé. Je serai donc succinct et court.

Après être arrivés au Fort William, il a été décidé que chaque escouade suivrait la route de la Rivière Kaministiquia, le Lac du Chien et le Lac des Mille Lacs jusqu'au Lac la Pluie. Le soir du 3 du courant je me suis mis en route avec le professeur Hind. Le lendemain matin M. Gladman et M. Napier suivirent, et le jour suivant ils nous rejoignirent au Grand Portage. A partir de là, M. Gladman prit un jour d'avance sur nous, dans un canot bien manœuvré et bien monté, et le reste de l'expédition voyagea de compagnie. Le but de M. Gladman, en prenant de l'avant, était d'engager des hommes pour remplacer les Sauvages que nous avions pris au Fort William et que nous n'avons pu induire à nous accompagner tout le long du voyage. M. McIntyre nous a dit que c'était à cause de la peur qu'ils avaient de se rencontrer avec les Sauvages

qui occupent le territoire dans la direction de la Rivière Rouge ; et maintenant que nous sommes ici, on ne trouve que deux ou trois autres Sauvages pour nous accompagner, presque toutes les tribus étant parties pour la chasse, ou pour Pembina dans une excursion contre les Sioux avec lesquels ils sont en guerre. C'est pourquoi la plus grande partie du corps de l'expédition que M. Gladman doit conduire lui-même par la route ordinaire de la Rivière et du Lac Winipeg, jusqu'à la Rivière Rouge, en trois canots qui seront en partie manœuvrés par les Iroquois qui sont avec nous, et en partie par les jeunes messieurs qui nous accompagnent comme aides.

Le géologue, M. le professeur Hind, et moi, devons faire route par la voie du Lac des Bois. M. Wells, mon premier aide, accompagnera l'escouade qui doit passer par la Rivière Winipeg, tandis que M. Napier va prendre par la route des Sauvages, par le nord du Lac la Pluie, avec une partie de son monde. Rendu à la Rivière Rouge, M. Gladman espère y trouver des hommes et des provisions, ce que je lui souhaite de tout mon cœur, car alors nous pourrons organiser nos partis de manière à poursuivre nos opérations avec avantage.

Tout le long de la route, j'ai pris les distances avec le plus grand soin, et j'ai fait un croquis des rivières et des lacs ; j'ai de plus obtenu des Sauvages des cartes des cours d'eau qui se trouvent dans le voisinage de notre route, ainsi que de quelques rivières qui se déchargent par le Nord dans le Lac Supérieur. Toutes ces cartes me paraissent très fidèles.

Nous avons pris des notes sur la température, mais nous n'avons pas eu le temps, en voyageant en canot, de faire des observations régulières au baromètre. Si nous en trouvons l'occasion plus tard, nous nous en occuperons.

En prenant le niveau des différentes chutes et rapides, où il fallait faire portage, M. Napier et moi, pour occasionner moins de retardement, avons agi de concert, l'un de nous prenant alternativement de l'avant sur l'autre ; ou lorsqu'il y avait beaucoup d'ouvrage à faire, nous commencions chacun par une des extrémités des distances qu'il fallait niveler. Par ce

moyen nous voulions éviter, autant que possible, de retarder les canots par nos opérations.

Aussitôt que nous serons rendus à la Rivière Rouge, je ferai un rapport au long, en donnant une description complète de la contrée que nous aurons traversée. D'ici là, je ne puis entreprendre que de vous donner en très peu de mots une idée générale de la route que nous avons suivie.

La Kaministiquia n'est qu'une très petite rivière, j'oserais dire, pas tout-à-fait aussi large que la Rivière Trent qui se décharge dans la Baie de Quinté. Les premiers dix milles, ou à peu près, n'offrent aucune difficulté à la navigation des canots, mais à cette distance elle n'est plus qu'un rapide plat jusqu'à la Grande Chute de Kakabeka ; cependant on y monte facilement à la perche. De la Grande Chute au Lac du Chien la rivière est très difficile à remonter : elle n'est qu'un rapide et une chute, et les espaces d'eau tranquille qui séparent ces derniers sont très courts.

A partir du Lac du Chien nous faisons près de 40 milles sans rencontrer de difficultés, par une petite rivière qui serpente à travers un marais ; là nous rencontrons deux petits rapides, dont l'un nécessite un portage ; ensuite il faut suivre un ruisseau très étroit, juste assez large pour un canot, qui vient du Lac à l'Eau Froide, source de ce tributaire-ci du St. Laurent. Alors nous traversons la hauteur des terres pour tomber dans la Prairie et la Savanne, puis nous faisons encore un autre petit portage ; le tout forme une distance d'environ cinq milles, qui n'est interceptée que par deux petits lacs ou étangs. Du portage de la Savanne au Lac des Mille Lacs, la navigation est bonne, excepté que les arbres tombés dans la rivière en embarrassent le passage. En quittant le lac que je viens de nommer, la route passe par une chaîne de lacs qui se succèdent jusqu'à la rivière Nameukan dont le bras Nord tombe dans le Lac la Pluie, ainsi qu'on le voit par le plan dont on m'a fourni une copie.

La navigation, d'un bout à l'autre, quoique ennuyeuse, ne présente aucune grande difficulté ; nous n'avons passé aucun rapide dangereux, et quant à trouver le chemin, tous les Sau-

vages et les voyageurs le connaissent parfaitement bien, et, au fond, il n'est pas difficile à découvrir.

Quant au pays, l'aspect et la nature en sont assez variés. La vallée de la partie inférieure de la Kaministiquia serait, je crois, propre à la colonisation. Cependant, le pays prend plus loin, en montant, une plus mauvaise apparence et devient très accidenté, bien que toutefois les éminences ne soient pas d'une grande hauteur. Le Lac du Chien est une belle grande nappe d'eau, parsemée d'un grand nombre d'îles. Les terres qui l'environnent sont assez élevées, mais les côtes n'en sont ni rapides ni par chaînes, et elles s'élèvent par degrés comme une terrace ou comme un rempart. Le bois qui y prévaut, autant que la vue peut s'étendre, paraît être du peuplier de très haute futaie, et du mérisier ; en plusieurs endroits, cependant, on y voit de l'érable, et j'oserais dire qu'il s'en trouve à l'intérieur, mais peut-être pas en grande quantité.

Je n'ai pas encore par un calcul exact résumé mes notes, pour pouvoir vous donner au juste l'élévation de ce lac, comparée à la hauteur du Lac Supérieur ; mais je puis dire que la différence de niveau entre les deux dépasse, en chiffres ronds, 700 pieds. En haut du Lac du Chien, la Kaministiquia, ou, comme on l'appelle ici, la Rivière du Chien, serpente à travers un marais tantôt d'un demi-mille et quelquefois d'un mille de largeur. Des deux côtés, le pays ressemble à celui du Lac du Chien.

Au Portage de la Prairie, qui ici forme le plateau qui sépare les eaux qui coulent dans notre direction de celles qui roulent du côté du St. Laurent, le pays est comparativement plan, densement couvert de sapin, d'épinette blanche et rouge, et de merisier blanc ; sur les hauteurs, il n'y a en partie que du peuplier. Le Portage de la Savanne n'est qu'une savanne ordinaire d'épinette blanche et rouge, avec environ deux pieds d'épais de terre végétale molle sur un fond d'argile jaune très dur. Au Lac des Milles Lacs, je crois que le sol doit être bon. Dans les profondeurs, la forêt m'a paru être d'érable, mais les îles et les promontoires sont à bien des places cou-

verts de pin blanc d'une très haute venue· Bien que le pays semble être passablement élevé, il ne s'y trouve pas de montagnes proprement parler; le terrain s'élève graduellement des bords du lac et présente à l'œil une pente douce qui, dans le lointain, vous cache l'horizon.

Les autres lacs que nous avons rencontrés depuis le Lac des Mille Lacs à venir jusqu'ici, ont en général le même caractère que ce dernier, d'être parsemés d'îles, mais le pays qui les borde est plus accidenté. Par-ci par-là il paraît y avoir une grande quantité de pin rouge et blanc d'une belle grosseur. Quant au climat et au sol, on ne saurait en inférer rien de correct du bois qui y pousse, comme dans les autres contrées. Des grands lacs à venir ici, il est facile de voir que le pays a passé au feu à une époque qui ne doit pas être bien éloignée. De quelque côté que nous entrions dans la forêt, on y trouve les restes carbonisés d'une première végétation, et là où la vue peut s'étendre un peu loin, il est facile d'y remarquer en grand nombre des arbres solitaires ou des touffes isolées de grands pins blancs dont la tête altière perce à travers les forêts de peupliers qui les environnent. Il ne peut y avoir de doute, cependant qu'en approchant de la hauteur des terres, le climat doit être un peu froid, à cause de la grande élévation du pays. Où nous sommes maintenant, j'oserais dire que le climat est à peu près le même que celui de l'Ottawa. Sur la ferme que fait cultiver ici l'hon. compagnie de la Baie d'Hudson, les patates paraissent bien belles et le blé du printemps commence à mûrir.

Si la route par laquelle nous sommes venus est adoptée comme la grande voie de communication avec la Rivière Rouge, il sera facile de la rendre praticable et même bonne, à venir jusqu'à la source de la Rivière Kaministiquia, en faisant un chemin à partir de la Baie du Tonnerre jusqu'au Lac du Chien, et en jetant une digue de 16 pieds en travers de la décharge de ce lac, qui aurait l'effet de convertir le marais au milieu duquel serpente la Rivière du Chien en un lac, aussi loin que le Portage de la Prairie, à la hauteur des terres. Quant à la Kaministiquia, depuis le Lac du Chien en descendant, jusqu'au Grand Portage, elle renferme trop de mauvais rapides

et de chutes, et ses bords sont trop escarpés et accidentés, pour en faire jamais une route de transport pour le commerce.

Pardonnez-moi si je ne fais que toucher en passant à ces différents sujets; mais rendu à la Rivière Rouge, j'aurai le loisir de vous adresser un rapport plus détailé et qui vous en dira plus long.

Mais je ne saurais terminer cette lettre sans faire mention des bons services et de l'attention que nous avons reçus partout de la part des officiers de la compagnie de la Baie d'Hudson. Sans M. McIntyre, nous aurions eu beaucoup de difficulté à nous procurer des hommes au Fort William; et il a été si porté à nous aider que, pour nous mettre en route sans éprouver aucun fâcheux délai, il a non seulement employé son influence toute-puissante auprès des Sauvages, pour les induire à venir avec nous, mais il nous a même donné de ses propres hommes, actuellement à son service, pour nous accompagner.

M. Pether, l'officier en charge de ce poste-ci, n'a pas été moins obligeant. C'est lui qui nous a procuré des guides pour les différentes routes que nous devons suivre, et il s'est montré en toutes choses très poli et plein d'attentions.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très, etc., etc.,
S. J. Dawson.

Travaux Publics,
Toronto, 30 novembre 1857.

Monsieur,—Relativement à une communication de M. G. Gladman par vous transmise à ce département, avec une liste de paie due pour le compte de l'expédition de la Rivière Rouge, j'ai instruction de vous prier de fournir à ce bureau un état des taux auxquels doivent être payées respectivement les personnes employées dans ce service.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
Thomas A. Begly.

A l'honorable
M. le Secrétaire Provincial.

Le Président du Conseil a l'honneur de soumettre la liste ci-annexée, marquée Cédule A, qui contient les noms des personnes qui composent l'expédition de la Rivière Rouge, telle qu'organisée dans le mois de juillet dernier, avec le taux des salaires qui, de l'avis du Commissaire des Travaux Publics et du Commissaire des Terres de la Couronne, ont été accordés aux différents membres du parti. Comme il n'a été fait aucune entrée formelle de cette liste dans les minutes du Conseil pour la sanctionner, il est suggéré que telle entrée soit faite maintenant, afin d'éviter toute confusion.

(Signé,) P. M. Vankoughnet,
Président du Conseil.

Toronto, 5 janvier 1858.

Sur un Mémoire, daté du 5 courant, de l'hon. Président du Conseil Exécutif, soumettant la liste ci-annexée, marquée Cédule A, qui contient les noms des personnes qui composent l'expédition de la Rivière Rouge, telle qu'organisée dans le mois de juillet dernier, avec le taux des salaires qui, de l'avis du Commissaire des Travaux Publics et du Commissaire des Terres de la Couronne, ont été accordés aux différents membres du parti ;—

Nulle entrée n'ayant été faite de la dite liste dans les minutes du Conseil, pour sanctionner les dits salaires, le Président suggère qu'il en soit fait une maintenant, afin d'éviter toute confusion.

Le comité recommande que les salaires assignés aux membres de l'expédition, tel que dans la liste ci-jointe, leur soient accordés, et la liste sanctionnée.

Certifié.

A.

Noms des Membres de l'Expédition, 23 juillet 1857.

Geo. Gladman, directeur	Salaire,	35s. par jour.
Henry Gladman, aide	do	£20 par mois.
W. H. E. Napier, ingénieur	do	30s. par jour.
H. H. Killaly, niveleur	do	£20 par mois.

Ed. Cayley, chaîneur et aide général..	Salaire,	7s. 6d. p. jour.
C. DeSalaberry, do do do ..	do,	7s. 6d. p. jour.
J. Cayley, aide-niveleur, porte-mire, etc.	do	7s. 6d. p. jour.
S. J. Dawson, arpenteur.............	do	30s. par jour.
L. Russell, chaîneur....	do	7s. 6d. p. jour.
G. F. Gaudet, do	do	7s. 6d. p. jour.
—— Campbell, do	do	7s. 6d. p. jour.
Professeur Hind, géologue...........	do	30s. par jour.
W. Fleming, aide	do	£20 par mois.
A. W. Wells, aide de M. Dawson, nommé en vertu d'instructions données à M. Dawson par le bureau des Terres de la Couronne..........	do	£20 par mois.
J. Dickenson, ingénieur (volontaire) engagé à la requisition de M. Napier, pour accompagner le parti, sans paie.		

Restés au Fort William.

Robert Wigmore, pour surveiller l'ouverture d'un chemin, la construction temporaire de magasins et de maisons à la Pointe des Meurons, sur la rivière du Fort William, 4 mois, à £12 10s................ £50.
Voyageurs, engagés à .... 5s. par jour.

Etablissement de la Rivière Rouge,
8 Septembre 1857.

Monsieur,—Ma dernière lettre vous a été adressée du Lac la Pluie. Aujourd'hui je viens vous faire savoir que nous sommes arrivés ici, le professeur Hind, M. Napier et moi, avec le gros de notre parti, tous sains et saufs.

Comme il vous a déjà été dit, M. Dawson s'est séparé du corps principal de l'expédition au Lac la Pluie, avec instruction de procéder par la Rivière aux Roseaux jusqu'au Fort Garry, et

de faire sur cette route telles observations que le temps et les circonstances pourraient lui permettre de noter. Malheureusement ce monsieur est tombé dangereusement malade, et après avoir remonté la partie inférieure de la rivière, il fut obligé de revenir sur ses pas pour prendre la route que nous avons suivie, et arrivé à la Mission d'Islington, sur la Rivière Winipeg, il se trouva si mal que le professeur Hind dut le quitter, quoiqu'à regret, pour nous rejoindre, en attendant que l'état de sa santé lui permît de se rendre ici.

J'ai envoyé un canot pour le chercher, et j'espère qu'à l'aide de bons soins médicaux, il sera bientôt ici et en état de reprendre ses devoirs d'explorateur et d'arpenteur.

Au Fort William, ce qu'on m'avait déjà appris à propos des portages de la Rivière aux Tourtes, qu'ils étaient pour la plus grande partie sur le territoire américain, et qu'il ne pouvait en être autrement, m'a été confirmé. Cependant en arrivant au Lac la Pluie, je pris de nouvelles informations, et ce qu'on m'en a dit corrobore tout-à-fait ce qu'on m'avait déjà appris. Je portai donc mon attention sur le meilleur moyen d'ouvrir la communication dont il s'agit entre le Lac des Bois et cet établissement. Ayant à lutter contre plusieurs *on-dit* différents et contradictoires, j'ai cru que ce que nous avions de mieux à faire était d'explorer soigneusement (ce qui n'a encore jamais été fait) toute la contrée située entre la Rivière Rouge et le Lac des Bois, et de déterminer par ce moyen avec certitude la meilléure ligne à suivre pour le chemin projeté ainsi que la manière de l'ouvrir. Je laisse en conséquence des instructions à M. Napier d'étudier durant l'automne, l'hiver et le printemps, la section du pays qui se trouve entre le Fort de Pierre et le Portage du Rat, aussi loin vers le Sud que la Rivière aux Rats; et j'ai assigné à M. Dawson la tâche d'explorer l'autre section (au Sud de la Rivière aux Rats) jusqu'à la frontière, entre la partie supérieure de la Rivière Rouge et le Lac des Bois. Je considère que c'est là une des parties les plus importantes de l'exploration, d'autant plus qu'il est probable que la route de la Rivière Winipeg ne saurait être d'aucune utilité

pratique. La navigation de cette rivière est extrêmement difficile, et souvent interrompue pour les bateaux par de fortes chutes et rapides, sans compter qu'elle ne fait qu'un détour continuel en serpentant, ce qui augmente considérablement la distance ; de sorte que je crois qu'il est parfaitement inutile de nous occuper plus longtemps de l'exploration ou du relevé de cette route.

J'ai pris toutes les mesures en mon pouvoir pour que les personnes que je vais laisser ici ne manquent de rien et qu'elles soient comfortables. L'ouvrage qu'elles ont devant elles est très considérable, mais je n'ai aucun doute qu'elles s'en acquitteront avec le même zèle et la même énergie qu'elles ont montrés et déployés jusqu'ici.

Dans le mois de juin prochain cette escouade se rendra en explorant jusqu'au Lac la Pluie, et il faudra lui envoyer là les provisions dont elle pourra avoir besoin aussitôt que la navigation sera ouverte au printemps. C'est ce dont je m'occuperai à mon arrivée à Toronto.

M. Hind se propose de rester ici jusqu'à la première semaine d'octobre, et de partir alors pour St. Paul avec trois autres messieurs de l'expédition. Il ne restera donc pour hiverner que M. Dawson avec ses aides, MM. Wells, Gaudet et Russell, et M. Napier, pareillement avec ses aides, MM. Killaly, De Salaberry et Campbell. Je serai prêt à partir pour le Canada le 11, et j'espère être à Toronto le 15 ou le 20 d'octobre.

Les rapports de mes collègues dans cette expédition ne seront pas prêts à mon départ, car mon séjour ici doit être de très peu de durée, mais ils les enverront par le professeur Hind.

Je dois vous dire que j'ai tiré sur John Rowand, écuier, une traite de vingt louis, au compte de l'expédition, pour couvrir les frais de voyage de M. John Cayley, de la Rivière Rouge à St. Paul, et j'espère qu'elle sera dûment honorée.

Les arrangements qu'il me faut prendre pour l'hivernement de mon parti prennent nécessairement la plus grande partie de

mon temps ; c'est pourquoi je remets à faire mon rapport sur la route que j'ai parcourue jusqu'à mon retour à Toronto.

J'ai l'honneur d'être comme toujours,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

GEORGE GLADMAN.

A l'honorable

Secrétaire Provincial,

Toronto.

MISSION D'ISLINGTON,

Rivière Winipeg, 30 août 1857.

MONSIEUR,—Pour vous donner la meilleure idée des circonstances qui me fournissent aujourd'hui l'occasion de vous informer du résultat de ma tentative de pénétrer du Lac des Bois à la Rivière Rouge par la voie de la Rivière Muskeg, ainsi que je vous le disais dans mon dernier rapport, je ne saurais faire mieux que de vous faire succintement le narré de ce que nous avons fait depuis notre départ du Fort Francis.

Je me contenterai d'abord de vous dire que je suis détenu ici par la maladie de M. Dawson, qui se trouve tout abattu d'une attaque très sérieuse des fièvres rémittentes, et je regrette beaucoup de dire que s'il ne s'opère pas un changement favorable dans son état d'ici à vingt-quatre heures, il me sera difficile de ne pas craindre de fâcheux résultats de sa maladie. Dans tous les cas, il n'est pas probable qu'il puisse reprendre sa santé et ses forces avant plusieurs semaines, et comme je n'entends rien faire de décisif avant demain, pour les raisons qui se trouvent dans le cours de cette narration, je crois devoir employer le temps qui est ainsi malheureusement mis à ma disposition, à coucher sur papier ce présent rapport.

Je suis parti du Fort Francis le samedi, 22 août, à midi, en compagnie de M. Dawson, pour la Rivière Muskeg qui se décharge dans le Lac des Bois. On nous avait procuré deux petits canots propres au transport à travers la savanne qui sépare les eaux qui coulent vers la Rivière Rouge et celles qui se

déchargent dans le Lac des Bois par sa rive occidentale. M. Dawson avait avec lui un Canadien-Français, nommé François, et un Iroquois du nom de Pierre. Dans mon canot j'avais un guide Sauvage de l'Ile au Jardin, sur le Lac des Bois, et Lambert, un Canadien-Français qui nous servait d'interprête. Nous prîmes des provisions pour dix jours, un change de hardes, une petite tente, et une paire de couvertes pour chaque homme.

RIVIÈRE LA PLUIE.

La vallée de la Rivière la Pluie présente un coup d'œil des plus agréables, comparée aux bords du lac du même nom qui sont parfaitement arides. Sur une distance de soixante milles la végétation est des plus belles, et l'aspect de la contrée semble inviter la colonisation. Pendant notre voyage, je me suis souvent informé de notre guide quelle pouvait être la largeur de cette vallée, et les réponses que j'en reçus, jointes aux renseignements obtenus de M. Pether, l'officier en charge au Fort Francis, ainsi que mes propres observations et celles de M. Dawson, m'ont permis de me former une idée exacte de sa géologie et de fournir un aperçu assez correct de son étendue et de ses capacités.

Du côté Nord, ou côté anglais, la vallée varie dans sa largeur. En arrière du Fort Francis elle est bornée par une savanne qui se trouve à environ un demi mille du Fort. Cette savanne s'éloigne bientôt de la rivière, et à une certaine distance elle ne s'en trouve pas à moins d'une demi journée de marche, ou de douze à quinze milles. Près du Lac des Bois elle se rapproche de nouveau de la rivière, et à environ douze milles de l'embouchure de cette dernière la largeur de la vallée n'a plus que trois heures de marche, c'est-à-dire à peu près sept ou neuf milles.

Le guide Sauvage dit que du côté des Etats-Unis cette vallée ressemble sous bien des rapports au côté Nord. Il la décrit comme étant aussi bornée par une savanne, avec plusieurs côteaux qui la traversent presque à angles droits, dont deux aboutissent aux rapides de la rivière, tandis que d'autres s'ap-

prochent jusqu'à la côte du Sud et forment des pointes que la rivière semble éviter dans son cours paisible.

Comme j'ai borné mes observations presque exclusivement au côté anglais, la description qui suit de cette vallée n'aura rapport qu'à la côte Nord.

La rivière coule sur un lit d'alluvion qu'elle s'est en partie formé elle-même, probablement en prenant la plus grande partie des terres glaises et des sables mouvants dont se compose le plus élevé des deux plateaux qui aujourd'hui la renferment dans ses limites. Le premier, ou le plus bas, de ces plateaux est généralement élevé de douze à quinze pieds au-dessus du niveau de la rivière ; par-ci par-là il se termine en caps à pic et très abruptes, formés de marne et de sable, ou de riches dépôts d'alluvion.

En arrière de ce premier plateau, il s'en rencontre un second qui le domine d'environ quinze à trente pieds, avec une pente qui est parfois presque imperceptible. De temps en temps les deux plateaux viennent se terminer à la rivière en un seul cap hardi, souvent de quarante pieds de haut ; ailleurs, le plus bas forme seul le rivage, et le plus haut se dessine alors par dessus le premier, et on le distingue très bien de nos canots.

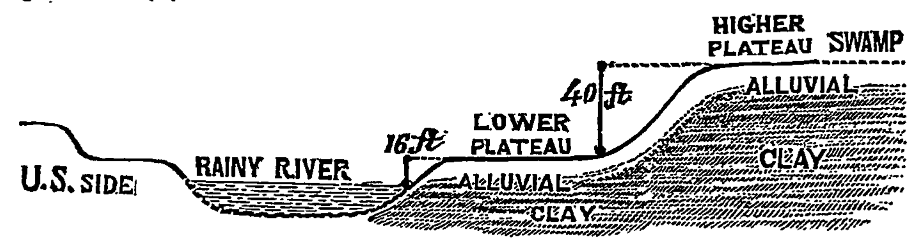
La séparation de ces plateaux est un item des plus importants dans la description de la topographie et du caractère général de la Rivière la Pluie.

Presque partout où le plateau inférieur est seul visible, la végétation n'annonce qu'un sol pauvre et sablonneux. On n'y voit que du pin rouge, parfois assez beau, du cèdre rouge et du peuplier de petite dimension, et le passant qui veut jeter un coup d'œil sur une pareille végétation ne peut s'empêcher d'en conclure que le terrain qui la nourrit doit être comparativement de peu de valeur ; mais qu'il dépasse ce premier plateau jusqu'à une distance d'environ deux cents verges, ou en d'autres endroits, à celle d'un demi-mille, ou même d'un mille, il changera bientôt d'avis en contemplant la magnifique forêt de peupliers et de sapins, avec l'orme et le bois blanc, qui le couronne. Aussi loin que j'ai pu pénétrer en différents endroits

dans l'intérieur, j'ai invariablement trouvé que le sol du plateau supérieur était d'une qualité admirable, et que le bois y est très gros. On y rencontre souvent des affleurements de la marne qui lui sert de lit, dans les ravins qu'ont creusé de petits ruisseaux presque au niveau de la rivière, et qui évidemment servent à égouter les savanes de l'intérieur.

Là où la réunion des deux plateaux forme les écores abruptes dont j'ai parlé, j'ai souvent remarqué qu'ils étaient composés de ce que j'appelle argile mouvante.

L'esquisse ci-jointe pourra servir à faire voir les rapports qui existent entre les différentes parties de la vallée de la Rivière la Pluie. Voir la note ci-bas pour le français de la planche (1) :



Les extraits suivants que je fais de mon journal donneront, plutôt qu'une courte description que je pourrais en faire, une idée correcte du pays. Je suis forcé, cependant, d'omettre un grand nombre d'items d'un grand intérêt, mais ils entreront dans mon rapport général que je fournirai à mon retour à Toronto.

Extraits de mon Journal.

22 août. * * * Diné à environ douze milles en bas du Fort Francis, sur une rive élevée et dénuée de toute espèce d'arbres; le bois doit y avoir été détruit depuis longtemps, soit par les Sauvages ou par le feu. La terre est couverte de la plus riche profusion de rosiers, de chévrefeuilles, de convolvulus en fleur, de topinambours (artichauts de Jérusalem,) qui commencent à fleurir, et de vesces de la plus grande hauteur.

Autour de ce désert, qui peut avoir environ deux cent quatre-vingts acres en superficie, il y a de l'orme, du sapin, du frêne

(1) *U. S. side*, côté des États-Unis ;—*Rainy River*, Rivière la Pluie ;—16 *feet*, 16 pieds ;—*Lower plateau*, plateau inférieur ;—*Higher*, supérieur ;—*Swamp*, Marais ;—*Alluvial clay*, argile d'alluvion ou de sédiment.

et du chêne. J'ai vu un orme qui mesurait trois pieds de diamêtre, ou neuf pieds huit pouces de circonférence, et ce n'est pas exagérer que de dire que ce lieu de campement temporaire ressemble à un jardin très riche, mais qu'on aurait négligé et laissé pousser.

De tous côtés on aperçoit les vives couleurs de la verge d'or qui semble réfléter sa teinte jaunâtre sur une prairie de foin qui forme le côté opposé de la rivière, près de l'embouchure de la rivière du Lac aux Roseaux. Nous avons remarqué la même chose à plusieurs endroits sur notre route.

Jusqu'ici les bords de la rivière ont gardé une hauteur moyenne de quarante pieds, et les côtes sont couvertes de la même espèce de bois dont j'ai déjà parlé. Aucune partie du pays que nous avons traversé, depuis le Lac Supérieur, ne saurait être comparée en richesse à ce que nous avons vu des bords de la Rivière la Pluie. La rivière a conservé à-peu-près une largeur uniforme, variant seulement de deux cents à trois cents verges. Le sol, à sa surface, est composé d'une marne sablonneuse, mêlée de beaucoup de matière végétale.

Par-ci par-là, où les côtes ont déboulé récemment, on remarque que la glaise s'est stratifiée, et elle se montre en couches d'environ deux pouces d'épaisseur ; ces couches suivent partout le contour de ce qui semble être, en dessous, de la glaise mouvante non-stratifiée.

Le bois blanc est commun, et il n'est pas rare de voir de belles touffes de chênes robustes, dont les troncs mesurent de dix-huit pouces à deux pieds de diamêtre, et entourés d'herbes de la plus belle apparence et de plantes grimpantes qui poussent à leurs pieds. Les pieux d'une vieille cabane de Sauvages sont couverts de convolvulus en fleur, et partout on voit le chévrefeuille entrelacer ses bras longs et tenaces autour des premiers supports, morts ou vivants, qu'il rencontre. * * *

* * * * Sur les vingt milles que nous avons parcourus, (nous en sommes à cette distance de son embouchure,) la rivière présente des bords d'une hauteur qui varie de quinze à soixante pieds. Parfois les plateaux y aboutissent en caps à

pic. Le plateau inférieur a ou la forme d'un talus ou celle d'une cime escarpée qui s'avance de quinze à trente pieds sur la rivière. Le plateau supérieur s'élève au-dessus du premier d'environ quinze à vingt pieds, graduellement ou par sauts, selon sa position par rapport à la rivière.

Par places il y a toute apparence que le feu a dû détruire l'ancienne forêt, qui paraît avoir été d'une plus grande crue que celle qui la remplace aujourd'hui.

* * * La hauteur extraordinaire des eaux, à cette saison de l'année, se fait voir par les pieux d'anciens campements de Sauvages sur le bord de la grève, qui se trouvent dans un et même deux pieds d'eau ! Il ne parait pas que la rivière s'élève bien haut le printemps, car les arbres qui la bordent ne portent aucunes marques de l'action des glaces.

M. Pether dit que la rivière ne gêle jamais entre la chute du Fort Francis et la Grande Fourchette, ce qui forme une distance de douze milles, ni entre le Lac la Pluie et les Chutes, distance de trois milles. La différence de niveau entre les hautes et basses eaux peut être de sept pieds, et rien n'indique qu'elles aient jamais monté plus haut. * * * * *

23 août. * * * Arrivés aux rapides de la Rivière la Pluie,(1) à six heures et un quart, A. M. Nous les descendons et notre descente est de deux pieds et demi ou trois pieds à-peu-près ; ils paraissent être causés par une rochelle qui barre la rivière à angle droit avec son cours.

Du côté américain, les côtes ont une hauteur d'environ quatre-vingts pieds ; elles sont bien plus basses du côté canadien et semblent s'élever en petits échelons d'un aspect tout à

---

(1) Au nombre de deux : un petit steamer un peu fort pourrait les remonter sans difficulté, et on ne saurait les regarder comme un obstacle à la navigation de cette importante rivière, tant que l'eau se tiendra à sa présente hauteur, qui est d'environ trois pieds au-dessus du niveau ordinaire à cette saison de l'année; le printemps, elle monte souvent plus haut encore. M. Dawson me dit qu'au moyen de deux écluses de dix pieds d'élévation, avec une écluse de garde, on pourrait racheter les chutes à l'entrée de la rivière, et former ainsi une magnifique communication par eau depuis la tête du Lac la Pluie jusqu'au pied du Lac des Bois,—distance d'environ cent quatre-vingts milles—(180).

fait gentil. En bas et en haut des rapides on rencontre des affleurements très élevés de glaise. J'ai été surpris de voir ici, par un beau matin, un si grand nombre d'oiseaux de différentes espèces, s'ébattre joyeusement en gazouillant et en chantant à la lumière et à la chaleur du soleil levant ; j'en ai entendu plus ici, en dix minutes, que durant tout le voyage, depuis les chutes de Kakabeka sur la Rivière Kaministiquia. * * * *

Aux seconds rapides, il y a une grande étendue de terre tout à fait dénuée d'arbres, et qui a l'apparence d'une belle prairie. Nous avons mis pied à terre pour aller examiner deux côteaux qui nous apparaissaient comme d'immenses tumuli. Pour y parvenir il nous a fallu passer dans une espèce de foin très fort, dans l'ortie et à travers les topinambours, le tout entrelacé de convolvolus sauvages. Chemin faisant, nous avons trouvé un jardin sauvage tout à fait négligé, et près de ce jardin nous avons remarqué les traces d'un grand campement.

Le jardin était en partie clôturé, et il y avait une allée bordée de topinambours de six ou sept pieds de haut, qui commençaient justement à s'épanouir.

La folle avoine est ici d'une hauteur étonnante, et la végétation est partout des plus riches. Le monticule que nous avons visité a environ 40 pieds de haut et cent pieds de base ; il est formé d'une riche marne sablonneuse et noire, qui contient une grande quantité de matière végétale. En creusant à un pied d'avant nous n'avons observé aucun changement dans la nature du sol. Le guide Sauvage qui était avec nous appelle ces monticules des *maisons souterraines.* * * * * * * * *

* * * A environ trois cents verges des seconds rapides, il y a encore les restes de vingt-trois cabanes qui sont là comme un témoignage de la vie errante de ces peuples barbares qui, en possession de cette belle et fertile vallée, n'en ont pas su apprécier la richesse et l'ont quittée ; il faut que ce soit dans leurs habitudes.

Partout au pied des caps de glaise ou de marne, sur le rivage, on trouve des fragments de pierre à chaux et des cailloux, plus ou moins rongés par l'eau. * * * * * * *

Lorsque nous sommes débarqués pour dîner, aujourd'hui, j'ai fait une ronde d'environ un demi-mille dans l'intérieur, et M. Dawson a été à environ un demi-mille plus loin. Nous avons trouvé que plus nous nous éloignions de la rivière, plus la végétation avait bonne apparence. La forêt se compose de trembles de très grande dimension, de sapins, de bois blanc, de merisier et de chêne, et d'un peu d'orme. Le pays s'élève graduellement, et ayant demandé à notre Sauvage jusqu'à quelle distance s'étendaient les bonnes terres, il nous a dit que c'était ici que la vallée s'étendait le plus loin et qu'il nous faudrait une demi-journée de marche pour nous rendre à la savanne, en passant tout le temps à travers un pays semblable à celui où nous sommes, mais mieux boisé.

Il est étonnant de voir comme ces Sauvages connaissent la topographie du pays, et (autant que nous avons pu le constater,) avec quelle exactitude ils s'empressent de nous en faire part; nous pouvons donc nous fier à ce qu'en dit notre guide, et nous aurions bien tort de ne pas admettre la fidélité de ses rapports; mais nous aurons bientôt plus d'une occasion d'éprouver ses connaissances en cette matière. * * * * * *

Le reste de la Rivière la Pluie ne diffère en rien de ce que j'en ai dit dans les extraits qui précèdent de mon journal. Il y a cependant un grand nombre de faits intéressants sur la géologie, la topographie, sur le sol, et sur les Sauvages qui habitent ces contrées, que j'ai cru devoir omettre dans cette courte esquisse, les réservant pour mon rapport général.

M. Pether, du Fort Francis, m'a dit que les savannes qui sont en arrière de la vallée de la Rivière la Pluie, sont composées d'une tourbe molle dans laquelle, en certains endroits, on peut enfoncer une perche de trente pieds sans trouver de fond.

Notre guide dit que ces savannes ne portent point de grands arbres, mais qu'elles sont couvertes de buissons très épais et de halliers de basse taille.

En approchant du Lac des Bois la rivière prend une plus grande largeur, et à chaque détour qu'elle fait on y remarque

un troisième plateau en voie de formation, souvent de deux à trois cents acres en superficie, et qui n'est élevé que d'un à trois pieds au-dessus du niveau des hautes eaux actuelles de la rivière. Sur la plupart des dépôts d'alluvion il pousse une abondance de gros foin, et il est tout probable que dans les saisons ordinaires ces prairies pourraient fournir plusieurs milliers d'acres de bon pâturage. Ce foin est semblable à celui dont les colons, sur la Kaministiquia, se servent pour leurs animaux pendant l'hiver. Près de l'embouchure de la rivière, plusieurs grands pins rouges et blancs montrent leurs têtes altières au-dessus des trembles qui occupent le plateau inférieur, et l'on remarque une vaste étendue de terrain couvert de joncs, probablement propre au pâturage dans les saisons ordinaires. C'est ici que se fait la jonction de la Rivière la Pluie avec le Lac des Bois.

J'omettrai ici pour le présent de vous faire part de plusieurs phénomènes intéressants qui m'ont frappé et dont j'ai pris note dans notre traversée du Lac des Bois vers l'Ile au Jardin qui se trouve près de la côte occidentale. Je me contenterai de dire que le soir du 24 août nous avons campé près d'un champ de blé d'Inde très bien cultivé, et que dans une exploration faite à la hâte dans l'île, nous avons découvert un grand champ de patates, et un petit carré de courges et de citrouilles de différentes espèces.

Nous avons constaté que depuis des générations cette île est cultivée par les Sauvages Sauteux, du Lac des Bois. C'est ce soir que M. Dawson et l'Iroquois Pierre ont commencé à se plaindre qu'ils n'étaient pas bien.

Notre feu de camp a évidemment attiré l'attention d'un certain nombre de Sauvages, qui se trouvaient alors sur une île adjacente, à environ quatre milles de nous, car vers minuit nous fûmes réveillés par l'apparition soudaine à la porte de notre tente de deux de ces barbares, et en une demi-heure nous en avions plus de vingt autour de nous. Le lendemain matin nous répondîmes à leurs questions, et ils nous demandèrent d'aller faire visite à leur chef, qui était avec sa

tribu sur l'île dont j'ai déjà parlé. Mais comme nous avions hâte de nous rendre sans délai à l'embouchure de la Rivière Muskeg, nous leur dîmes que nous ne pouvions nous rendre à leur invitation. Ils nous dirent alors qu'ils enverraient chercher leur chef, et qu'il arriverait aussitôt que le vent serait tombé. Nous fîmes les préparatifs nécessaires pour tenir conseil, et vers midi le fils du chef, qui était venu la veille avec les autres, vint nous annoncer que les canots étaient en vue.

Nous en comptâmes treize, et il y avait en tout à bord cinquante-trois hommes et enfants, ces derniers au nombre de sept; les autres étaient le chef et des guerriers de la tribu. Une partie de ces barbares arrivaient justement d'une excursion contre les Sioux, et ils étaient décorés ou défigurés, suivant leur goût, de peinture, de plumes, et autres ornements qui leur plaisaient le plus. Comme l'objet de leur visite était de savoir pour quelle raison nous nous trouvions sur cette partie de leur territoire, et que déjà il y avait eu quelque excitation entre eux et le parti du capitaine Palliser, dont j'ai déjà dit un mot dans mon premier rapport, j'ai cru à propos de prendre note avec le plus grand soin des paroles que nous avons échangées. J'étais convenu auparavant avec M. Dawson de la ligne de conduite que nous suivrions en cas de difficultés chose qni était plus que probable.

Voici la conversation qui a eu lieu, Lambert agissant comme interprête pour M. Dawson et moi :

Le chef.—Dis-leur que tous ceux qu'ils voient autour de moi appartiennent à ma tribu. Nous avons pour coutume de fumer avant de pourparler. Nous suivrons la coutume de nos pères.

Environ une demi-heure fut employée à distribuer le tabac, bourrer les pipes et les fumer, puis le chef reprit :

Le chef.—Nous ne pensons pas que vous êtes pour partir aujourd'hui ; nous voulons savoir ce que vous faites dans notre pays. (A l'interprête.) Qui sont ces hommes, sont-ils des ministres, des arpenteurs, ou quoi ?

Réponse.—Nous avons reçu instruction de notre chef de nous rendre à la Rivière Rouge, et on nous a dit de passer par ici.

Le chef.—On nous a dit que vous aviez cueilli des fleurs, qu'est-ce que cela veut dire?

Réponse.—Pour nous amuser en faisant portage, ou lorsque nous étions campés; nous avons cueilli de vos fleurs parce qu'il s'en trouve que nous n'avions jamais vues auparavant.

Le chef.—L'homme blanc convoîte nos fleurs et nos arbres et empiète sur nos terres. Ces hommes n'ont-ils rien vu près du Fort, sur la Rivière la Pluie?

Réponse.—Ils n'ont rien vu d'extraordinaire.

Le chef.—N'ont-ils pas vu une tombe près du Fort? Un tombeau simple: la tombe d'un chef. Tous les gens que vous voyez ici sont les descendants de ce chef, et ils ne savent pas dans quel but on vous a envoyés ici, ni pour quelle raison vous passez dans cette partie de notre pays.

Réponse.—Nous ne faisons que voyager à travers ce pays, comme le chemin le plus court pour nous rendre à la Rivière Rouge: nous vous l'avons déjà dit.

Le chef.—Nous vous faisons ces questions, parce qu'il se trouve ici des braves qui ne connaissent point vos raisons pour passer dans leur pays, et nous voulons que tous et chacun entendent et sachent ces raisons. Tous ces gens que vous voyez ne forment qu'une même tribu et un seul peuple; nous sommes pauvres, mais nous avons des cœurs, et nous ne voulons pas qu'on nous enlève notre patrie.

Réponse.—Notre gouvernement n'a nullement l'intention de s'emparer de votre pays, et ne désire aucunement vous troubler dans la possession de ce qui vous appartient. Tout notre désir est d'être amis avec vous.

Le chef.—Il y a deux ou trois jours, nous avons vu des gens descendre la Grande Rivière, du Portage du Rat; pourquoi ne les avez-vous pas suivis?

Réponse.—Nous avons reçu ordre de passer par ici pour nous rendre à la Rivière Rouge; et de même que vos jeunes gens sont tenus d'obéir à vos ordres, de même nous devons suivre ceux de notre chef.

Un brave.—Pourquoi les a-t-il envoyés par cette route ?

Réponse.—Notre gouvernement a donné des ordres à notre chef et il nous a dit de suivre cette route-ci pour nous rendre à la Rivière Rouge. On a cru que c'était le chemin le plus court. Nous ne sommes point des traitants, mais des émissaires.

Un brave.—Pourquoi n'avez-vous suivi votre chef ?

Réponse.—C'est lui qui nous a envoyés par ici, et il doit nous attendre à la Rivière Rouge. Il doit s'en revenir par le Portage du Rat, et il pourra vous expliquer le but de notre voyage ; il reviendra dans trois semaines.

Le chef.—Nous croyons que vous avez quelque intention sur ces sentiers, et c'est pour cela qu'on vous a envoyés.

Réponse.—On nous a envoyés par cette route-ci, parce qu'elle est la plus courte, et nous sommes obligés d'obéir aux instructions de notre chef.

Le chef.—Nous avons appris qu'il y en a un de vous qui est passé par les lacs de l'intérieur (M. Napier,) qui est la route la plus mauvaise qu'il pouvait prendre ; pourquoi est-il passé par là ?

Réponse.—C'est parce qu'on l'a envoyé par là, et il a été forcé de le faire.

Le chef.—Il me semble dur pour vos jeunes gens et pour vous-mêmes, qu'on vous oblige de faire un voyage aussi pénible sans que vous en sachiez le but.

Réponse.—Notre gouvernement a des affaires à la Rivière Rouge, et il nous envoie comme émissaires par cette route. Notre chef va revenir bientôt, et il vous donnera tous les renseignements que vous désirez.

Un brave.—Pourquoi cet homme a-t-il envoyé ses gens dans notre pays sans nous en demander la permission ?

Réponse.—Il était très pressé, et il avait entendu dire que vous étiez épars, les uns sur le "sentier de la guerre," d'autres à la pêche, et d'autres à la récolte du riz. Il n'a jamais pensé que nous pourrions rencontrer vos chefs.

Le chef.—Tous ces sentiers que vous voulez suivre sont difficiles et mauvais. Ils ne sont d'aucun usage et nous ne

pouvons permettre à nos gens de travailler pour les blancs, ni d'aller avec eux.

Réponse.—Nous n'avons jamais eu l'idée d'en emmener avec nous sans les indemniser. Rendus ici, nous ne pouvons aller plus loin, et nous nous reposons sur l'aide et l'assistance de votre nation.

Le chef.—J'ignore quel bien nous pourrions retirer à vous montrer ce chemin.

Réponse.—Çà ne vous fera aucun tort, et comme étrangers nous ne pouvons aller seuls.

Le chef.—L'homme qui vous a envoyés croyait-il qu'il vous envoyait à travers son propre territoire?

Réponse.—Chemin faisant, nous avons rencontré un voyageur qui venait justement de passer le lac; c'était un officier de la compagnie, et il nous a dit que nous ne pourrions vous rencontrer dans ce temps-ci, attendu que vous deviez être, soit à la pêche, soit sur le sentier de la guerre. Il nous a dit que nous pourrions peut-être vous voir au Fort Francis, mais vous en étiez partis lorsque nous y sommes arrivés.

Le Chef.—Je ne pense pas que vous puissiez passer par ici; la route est très mauvaise. Qu'est-ce qu'a reçu de vous votre guide au Fort Francis? Il faut qu'il remette le tout, autrement nos jeunes gens n'iront pas vous montrer le chemin. Vous n'avez aucun droit de passer par ici, et il va vous falloir suivre l'ancienne route. Si vous voulez aller par là, nous n'y aurons point d'objection, mais vous irez seuls, et vous tâcherez de vous tirer d'affaire. Rappelez-vous que je vous ai dit que vous aviez pris une mauvaise route.

Réponse.—Nous vous demandons maintenant de nous fournir un de vos jeunes gens pour nous montrer notre chemin. Nous le paierons bien, et nous vous enverrons des présents. Que demandez-vous?

Le chef.—Il est difficile de vous refuser votre demande; mais nous voyons de quelle manière sont traités au loin les Sauvages. L'homme blanc vient; il voit nos fleurs, nos arbres et nos rivières; d'autres suivent par derrière, et alors nos

terres nous échappent, et le pauvre Sauvage ne saît plus où se retirer. Il faut que vous alliez par où l'homme blanc a passé jusqu'ici. J'ai dit.

Réponse.—Quelle raison donnerons-nous à ceux qui nous ont envoyés de votre refus de nous laisser passer sur votre territoire ?

Le chef.—La raison pour laquelle nous vous arrêtons, est que nous croyons que vous ne nous dites pas pourquoi vous voulez passer par ici, ni dans quel but vous désirez suivre cette route. Vous dites que tous les hommes blancs que nous avons vus appartiennent au même parti, et cependant vous prenez trois différentes routes; pourquoi cela? Est-ce qu'on veut examiner le territoire des Sauvages? Souvenez-vous que si l'homme blanc veut venir dans la maison du Sauvage, il faut qu'il entre par la porte et non pas qu'il s'y glisse furtivement par la fenêtre. C'est là, par l'ancien chemin, qu'est la porte, et c'est par là que vous devéz passer. Vous avez cueilli du blé d'Inde dans nos jardins, et vous l'avez caché ; n'en aviez-vous jamais vu auparavant ? Pourquoi n'en avez-vous pas pris note dans votre livre ? Est-ce que vos gens veulent voir de notre blé d'Inde ? N'aimeraient-ils pas que vous en prissiez note ? Vous ne pouvez pas passer par ici. (Cris de Non ! Non ! (Kaween ! Kaween !) de toute part.)

Réponse.—Nous vous avons payé votre blé d'Inde en tabac. Nous vous disons maintenant que nous voulons aller à la Rivière Rouge par le chemin de Muskeg, parce qu'on nous a dit que les Américains (les Grands Couteaux) y passaient. Nous voulons voir si cela est vrai, et s'ils viennent dans cette contrée, et ce qu'ils y viennent faire. Souvenez-vous que nous sommes vos amis, et que nous serons flattés de l'être toujours.

Le chef.—Pourquoi n'avez-vous pas dit cela d'abord? Nous savions que vous avez des raisons de passer par ces mauvais sentiers.

Réponse.—Nous avons parlé sans autorité. Nous vous avons simplement dit notre propre opinion, et nous n'avions pas ordre de vous la dire.

Le chef.—C'est malheureux que vous n'ayez pas dit cela au commencement. (Il répète :) C'est malheureux que vous n'ayez pas dit cela au commencement. (Puis après s'être consulté avec d'autres chefs, il continue.) Nous avons cru qu'il y avait quelque chose, mais notre parole est dite pour aujourd'hui, et nous ne pouvons la changer. Tous le disent, et le conseil est clos.

Le chef dit alors à l'interprête : " Ne donnez pas à entendre à ces gens qu'ils doivent être offensés de ce que nous ne leur donnons pas de guides. Qu'ils ne nous envoient aucuns présents, nous n'en voulons pas. Ils n'ont aucun droit de passer par cette route. Nous avons des cœurs et nous chérissons notre vie et notre patrie. Ils seraient au nombre de vingt qu'aujourd'hui nous ne les laisserions pas passer. Nous n'avons que faire de l'homme blanc ; lorsqu'il vient il nous apporte des maladies, et nos gens en meurent. Nous n'avons aucun désir de la mort, trop d'hommes blancs nous l'apporteraient, et notre nation s'éteindrait ; nous chérissons et nous aimons à conserver la terre que Dieu nous a donnée et que nos pères ont acquise au prix de leur sang. Dites cela à ces gens, et le pourparler est fini."

Je me consultai avec M. Dawson pour savoir ce que nous devions faire pour sortir de ce dilemme ; mais nous fûmes bientôt interrompus par l'annonce que l'Iroquois, Pierre, était bien malade, en arrière de la tente. Sans lui, et sans guide, et M. Dawson se sentant un peu plus mal que la veille, nous nous décidâmes de suite de ne pas essayer de traverser seuls la savanne situé sur le plateau d'épanchement, et nous prîmes la résolution de nous rendre à la Rivière Rouge en passant par le Portage du Rat.

Nous en avertîmes le chef et nous lui demandâmes de l'aide pour rendre nos canots jusqu'à la Rivière Rouge.

Il nous montra deux jeunes gens à qui il donna ordre de nous conduire jusqu'en bas de la Winipeg. L'un d'eux devait retourner du Portage du Rat, et l'autre se rendait jusqu'à la Rivière Rouge. Nous dîmes alors au chef que nous lui enver-

rions quelques présents de la Rivière Rouge; il nous remercia, en disant qu'il accepterait du thé et du tabac. Nous lui dîmes que nous repasserions bientôt par cette même route, et qu'alors nous espérions pouvoir nous procurer des guides sans difficulté. Un vieillard, mais qui n'était pas chef, nous dit: "Un autre jour, çà pourra être différent; nous avons parlé aujourd'hui, et nous ne pouvons changer notre parole."

Il ne me reste plus qu'à dire maintenant que le lendemain matin, M. Dawson et l'Iroquois étaient très malades et se trouvaient absolument sans secours dans leur canot. J'administrai le seul remède que j'avais à ma portée, et M. Dawson se trouva fort soulagé d'un vomitif de moutarde. Il nous fut impossible de nous procurer la moindre médecine au Portage du Rat, vu que l'officier en charge, M. McKenzie, se trouvait absent. Nous n'y restâmes qu'une heure, et nous fîmes toute diligence pour nous rendre à la Mission, où nous avions l'espoir de rencontrer M. Gladman ou M. Napier, qui tous deux étaient pourvus des remèdes nécessaires.

L'extrait suivant de mon journal donnera une idée plus parfaite des difficultés de notre position:

Extraits de mon Journal.

Mercredi, 26 août.—Campés sur une île, à environ six milles de l'Ile au Jardin. Pierre souffre beaucoup: "ma viande (chair) toute mauvaise—du mal partout." Tempête affreuse, accompagnée de tonnerre, toute la nuit. M. Dawson n'a pu dormir de la nuit. A sept milles de notre camp, le matin, nous vîmes un groupe considérable de cabanes. Notre guide nous dit que la tribu qui les habitait était deux fois plus nombreuse que celle que nous avions rencontrée hier. A midi nous entrons dans un labyrinthe d'îles. M. Dawson commence à vomir, et nous nous arrêtons pour prendre le diner. J'administre un nouveau vomitif de moutarde à M. Dawson, et ça lui donne du mieux; il se trouve soulagé.

M. Dawson et Pierre sont couchés au fond du canot, enveloppés dans des couvertes; François nage seul avec un Sauvage. * * *

Jeudi, 27.—M. Dawson n'a pas dormi de la nuit; il est pris d'une forte fièvre et vomit souvent de la matière bilieuse; un vomitif de moutarde le met mieux un instant. Quant à Pierre, il est dans le même état, mais plus faible. * * * * Nous avons à faire notre chemin à travers des îles innombrables que n'indique aucune carte en notre possession. Nos malades toujours dans le même état. A midi et demi nous arrivons au Portage du Rat. N'y trouvant ni médecine ni nourriture convenable, et apprenant que les autres canots sont partis à sept heures ce matin, et que M. MacKenzie se trouve absent, nous partons du Portage du Rat à une heure et demie P. M.

Notre guide sauvage nous fait passer par un défilé qui, à son dire, est plus court d'une demi-journée que la route de la Winipeg. A deux heures et demie, grande tempête accompagnée de tonnerre et de grêle. M. Dawson est trempé jusqu'à la peau, et son lit est tout mouillé. Nous campons pour faire sécher ses habits. Nos deux malades sont plus mal et perdent encore des forces. Ni l'un ni l'autre ne peut rien prendre sans le vomir immédiatement, et cela dure depuis que nous avons quitté l'Ile au Jardin. * * * *

28 Août.—Arrivés à la Mission à neuf heures et demie P.M. Reçus avec la plus grande cordialité par le rév. M. McDonald, le missionnaire d'Islington; M. Dawson prend un peu de calomel.

Samedi.—Encore une nuit sans sommeil. Le matin je propose de partir seul avec un petit canot, pour tâcher de rejoindre le corps principal du parti, qui nous devançait et qui était parti de la Mission la veille au midi.

M. McDonald ne doute point que je ne les rejoigne avant qu'ils soient rendus au Fort Alexander, et qu'après m'être procuré les médecines, l'aide et les aliments nécessaires, je ne sois de retour dans trois ou quatre jours.

Cependant M. Dawson, se sentant très mal, me prie de rester avec lui, et je cède à sa prière, tout en lui disant que c'était contre mon gré; mais je craignais, comme M. McDonald, qu'en

le quittant même pour trois ou quatre jours, il ne devînt plus malade et que peut-être mon absence ne mît sa vie en danger.

Lundi matin, 31 août.—Lambert me dit de bonne heure ce matin que Pierre avait le corps tout couvert de rougeurs. Cette nouvelle étant parvenue jusqu'à M. Dawson, il en est évidemment affecté.

Donné à Pierre une forte dose de sel, n'ayant avec nous aucun autre remède que nous jugions à propos de lui administrer. Dans l'après-midi, M. Dawson donne des signes de délire. Le soir, on lui administre 5 grains de calomel et 15 grains de jalap. Pendant la nuit son délire augmente, et à 3 h. A. M. (lundi) il est tout à fait hors de lui-même, et il demande à tout instant si nous sommes parvenus à la Mission, si nous avons passé la Winipeg et quand nous pourrons partir, etc., etc. A quatre heures il est profondément endormi, et à sept heures il s'éveille parfaitement calme et remis. * * * * * *

Nous décidons alors qu'il vaut mieux que je parte de suite pour avoir du secours, et j'écris deux lettres (dont les copies sont ci-incluses) à M. Gladman et à M. Wells, son premier aide. Puis je termine ce narré pour me préparer à partir immédiatement. Mais je dois dire que je viens de demander à M. Dawson pourquoi il s'est opposé à mon départ, samedi, dans le but de lui procurer du secours. Il me répond qu'il pensait ne pas survivre. * * * * Il ne me conviendrait pas de terminer sans exprimer de la manière la plus chaleureuse toute l'obligation que nous devons au rév. M. McDonald. Il a droit à notre reconnaissance éternelle. La hâte avec laquelle je suis nécessairement forcé de terminer ce rapport imparfait, ne me permet pas d'énumérer ici les actes d'attention, de bonté et de sympathie chrétienne dont ce monsieur nous a accablés. En vérité, nous ressentons qu'en de pareilles circonstances, il a agi envers nous en vrai chrétien, et qu'il a fait tout ce qu'il était au pouvoir de l'homme de faire pour nous porter secours ; ses actions le mettent à la hauteur de sa noble mission. Sans lui, il est probable, humainement parlant, que j'aurais eu le pénible devoir de conclure ce narré de

nos troubles d'une manière toute différente, et cela au milieu d'un vaste désert stérile et désolé. J'ai aussi la consolation de voir que Pierre est mieux. Ses rougeurs sont toutes disparues, et il peut marcher maintenant. Lorsque je serai arrivé au Fort Alexander ou à la Rivière Rouge, je m'empresserai de vous donner de plus longs détails.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
HENRY YOULE HIND,
Géologue, expédition de la Rivière Rouge.

A l'honorable
Secrétaire Provincial.

FORT GARRY, RIVIÈRE ROUGE,
Mardi, 8 septembre 1857.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer copie d'une lettre que je viens d'adresser au rév. M. McDonald, de la mission d'Islington, sur la Rivière Winipeg. Vous verrez par cette lettre ce que j'ai fait pour porter secours à M. Dawson, et j'espère que vous approuverez mes démarches. Dans les circonstances où j'étais, je n'ai pu faire mieux. En revoyant mon rapport No. 2, que je vous ai adressé de la mission d'Islington, je m'aperçois que je ne vous ai donné qu'une bien faible idée de l'importance de la vallée de la Rivière la Pluie, et qu'il n'a pas été en mon pouvoir alors de vous faire part de beaucoup de faits d'un très grand intérêt, à l'égard des îles et de la côte ouest du Lac des Bois, région tout-à-fait en dehors de la route ordinaire des canots, et peu connue, d'après ce que j'ai pu apprendre. Depuis que nous sommes partis du Fort Francis, j'ai pris beaucoup de notes tout le long de la route, et j'aurai le plaisir de vous en communiquer, au premier moment de loisir que j'aurai, tout ce qui peut en valoir la peine et qui pourra vous intéresser.

D'après ce que j'ai vu jusqu'ici des établissements de la Rivière Rouge, je crois que personne encore ne s'en est fait une idée exacte. On en a généralement une notion si imparfaite que ce ne

sera pas sans beaucoup de difficultés, dans le court séjour que je dois faire ici, que je parviendrai à me procurer les renseignements que je désire avoir. L'expérience de chaque heure me fait éprouver la nécessité de m'en rapporter à mes observations personnelles pour tout ce qui a rapport à l'aspect physique du pays et à ses immenses ressources.

Permettez-moi d'en donner un exemple. L'on m'avait dit qu'ici et là, à un mille de la rivière, il se trouve des marais qui sont un empêchement à la colonisation de la prairie, et qu'il est impossible d'égoutter ces terres à cause des énormes coulées qu'une seule inondation de printemps creuserait à travers le sol riche et mouvant de la prairie et son sous-sol de marne et d'argile. J'ai vu, en suivant la rigole qui y a été creusée en premier lieu, plusieurs de ces coulées qui doivent leur origine à un fossé de deux pieds de profondeur; elles ont maintenant 30 pieds de bas et peut-être 100 de largeur. Mais tandis que de fait elles égouttent la savanne, et qu'elles forment de riches pâturages, elle nécessitent la construction de ponts pour les traverser. La colonie ne peut encourir de telles dépenses, n'ayant d'autres fonds à sa disposition que ceux des habitants du lieu. Voilà pourquoi, ne pouvant faire ces frais, les marais restent inégouttés et les pâturages rétrécis et épuisés par une récolte continuelle, et que les limites de la colonie sont si restreintes.

Je me propose jeudi de traverser la prairie jusqu'au Portage de la Prairie, sur l'Assiniboine, à une distance de 70 milles, où l'on me dit (mais j'en doute) que je trouverai l'extrémité d'un affleurement de la grande couche de lignite de la Saskatchawine. Cette excursion va me prendre probablement cinq jours, mais j'aurai l'avantage de voir ce pays de prairie. Je me propose ensuite de continuer par la Rivière aux Rats jusqu'aux limites des calcaires, et de là, par la Rivière Rouge, jusqu'aux limites de même formation qui s'y rencontrent, ces deux points d'intérêt géologique étant les seuls à ma portée à cette saison avancée de l'année. Vers le 5 d'octobre, j'espère pouvoir me mettre en route pour St. Paul par la voie de Pembina, et en

voyageant à petites journées, je pourrai puiser les connaissances requises pour faire la description du pays que nous traverserons.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

HENRY YOULE HIND.

A l'honorable
Secrétaire Provincial.

FORT GARRY,
Mardi, 8 septembre 1857.

MON CHER MONSIEUR,—Malgré le vent contraire que nous avons éprouvé sur le Lac Winipeg et qui nous a retardés de plusieurs heures, nous avons réussi à nous rendre au Fort d'en Bas, autrement dit Fort de Pierre, à 6 h. p. m., samedi dernier. M'étant informé où en étaient rendus nos canots, j'appris qu'ils étaient partis, au nombre de quatre, à 11 heures, pour le Fort Garry. Je louai immédiatement un cheval pour me rendre au plus vite au Fort d'en Haut, et j'y arrivai à 9½ heures du soir. Après avoir vu M. Wells, je sus que M. Gladman était allé rendre visite à des parents, à quelque distance de notre camp; il me dit que ce pouvait être à environ cinq milles. Il n'y eut pas moyen de rien faire cette nuit-là, mais de grand matin, le lendemain, M. Wells se procura un cheval, et partit à la rencontre de M. Gladman. Celui-ci, ayant appris ce dont il s'agissait, dit qu'il n'y avait rien à faire ce jour-là (étant un dimanche), mais il promit de se trouver au camp de bonne heure le lendemain. Il arriva en effet à 10 heures, le lundi, mais malgré tout ce que plusieurs d'entre nous purent faire pour le rencontrer, il ne fut pas visible avant 2 heures après-midi. Tout ce que nous avions à vous envoyer, ainsi qu'à M. Dawson, était prêt depuis longtemps; cependant, pour des raisons dont je ne puis me rendre compte, aucun canot n'a été expédié hier soir, bien que j'aie fait tout en mon pouvoir pour prouver la nécessité qu'il y avait de ne pas retarder, et qu'à plusieurs reprises j'aie été secondé dans mes efforts par MM. Napier, Wells, Gaudet et plusieurs autres. Ce matin, toutefois, il y a toute apparence que le canot va partir. J'ai

vu l'archidiacre Cochrane, et il m'a dit que ce serait avec le plus grand plaisir qu'il se chargerait de faire parvenir à leurs adresses les lettres que vous m'avez confiées.

Le jeune Sauvage que vous nous aviez donné pour guide a exprimé le désir de rester ici jusqu'à ce que vous fussiez arrivé, mais j'ai insisté à ce qu'il retournât en même temps que le canot qui doit partir, selon votre désir. Pour ses services, M. Gladman va lui faire don d'un habillement complet pour l'hiver, et je vais laisser ici un petit présent que vous aurez la bonté de lui remettre, si vous le jugez à propos, lorsque vous viendrez au Fort Garry.

J'espère que M. Dawson se trouve mieux et que sa santé se rétablit de jour en jour, et vous me permettrez de vous exprimer le regret que j'ai de voir qu'on ait si longtemps attendu pour lui expédier un canot avec du secours. Je crois sincèrement qu'on aurait pu le faire dès dimanche matin, pour un cas aussi pressant ; selon moi, il n'y avait aucune raison de retarder. Même si nous n'avions pu trouver les hommes nécessaires parmi nous, rien n'aurait été plus facile que de s'en procurer le nombre qu'il nous aurait fallu parmi les catholiques, à l'issue de la messe, et ils se seraient empressés de se rendre à notre désir. Comme je crois que le canot va maintenant partir sous peu, je crains de ne pas avoir le temps d'écrire à M. Dawson, mais si vous voulez bien avoir la bonté de lui communiquer cette lettre écrite à la hâte, il verra que j'ai fait de mon mieux pour lui procurer tous les secours dont il a tant besoin.

Les hommes ont très bien fait leur devoir, et il est arrivé souvent que dans leur empressement ils ont surpris le jour de plus d'une heure.

J'oubliais presque de vous dire qu'au Fort Alexander il n'y avait ni hommes ni canots à avoir. Par un effet de la bonté du juge en chef de la Terre de Rupert, M. Gaudet apportera à M. Dawson plusieurs petites choses qu'il trouvera, je pense, très acceptables dans sa position.

J'aurai, j'espère, le plaisir de vous revoir avant de quitter la

colonie. En attendant, veuillez bien accepter mes plus grands remerciements pour vos bontés et votre sympathie.

Et croyez-moi,

Votre sincère et reconnaissant,

HY. HIND.

Au révérend
M. Robert McDonald,
Mission d'Islington,
Rivière Winipeg,
Terre de Rupert.

MISSION D'ISLINGTON,
31 août 1857.

MONSIEUR,—Le professeur Hind vous expliquera les raisons pour lesquelles nous venons par ce chemin-ci. Il m'a promis de m'expédier un canot du Fort Alexander, mais s'il lui est impossible de le faire, j'espère que vous ne perdrez pas de temps à m'en envoyer un.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

S. J. DAWSON.

G. Gladman, écr.

MISSION D'ISLINGTON,
31 août 1857.

MON CHER WELLS,—Le professeur vous expliquera toutes nos traverses depuis que nous nous sommes séparés. Je suis bien bas et très faible, et il est possible que je ne puisse rien faire encore avant quinze jours. Pressez M. Gladman, si M. Hind ne réussit pas au Fort Alexander, de m'envoyer le plus tôt possible un canot. J'ai été bien près de la mort, pour dire le vrai. Envoyez-moi tout ce que vous dira M. Hind, tel que du riz, du sucre, et, si vous le pouvez, une bouteille de vin d'Oporto, pour mêler avec mon gruau. Explorez la Rivière aux Roseaux aussi loin que vous le pourrez. C'est ce qu'il y a de mieux à faire d'abord ; étudiez aussi les rivières qui viennent

de cette direction. Cependant, n'oubliez pas de vous consulter avec M. Gladman sur ce que vous devez faire.

Votre bien sincère,
(Signé,) S. J. Dawson.

M. Wells.

Fort Garry,
9 septembre 1857.

Monsieur,—Je profite de l'occasion de M. John Cayley, qui part demain pour le Canada par la voie de St. Paul, pour informer le gouvernement de l'heureuse arrivée de mon parti au Fort Garry, le 5 courant, en compagnie de celui de M. Dawson, sous le commandement de M. Wells. Comme nous sommes encore sous nos tentes, et qu'il va nous falloir encore quelques jours en toute probabilité pour nous mettre à l'aise, je ne puis, bien que j'aurais aimé le faire, vous envoyer à l'heure qu'il est, les plans, etc., des routes que j'ai explorées, mais j'espère pouvoir les expédier par le professeur Hind, qui se propose de partir vers le 6. Je me contenterai donc pour aujourd'hui de vous donner un court résumé de ce que j'ai fait depuis mon dernier rapport que je vous ai adressé du Fort Francis, et je ne vous ferai pour le moment qu'une description générale de la route que nous avons suivie.

Obligés au Fort Francis de donner congé à nos hommes, parce qu'ils ne s'étaient engagés à nous suivre que jusque là, nous avons eu beaucoup de difficulté à nous en procurer d'autres pour faire le reste du voyage. Cependant le 22, nous réussîmes à en rassembler quatre, et je fis partir mon canot avec mon aide et notre bagage par la Rivière la Pluie, qui est la route accoutumée. Je partis ensuite dans un petit canot avec M. Gaudet et deux hommes, en prenant une autre route, par le Lac la Pluie, et de là, après avoir passé une série de petits lacs et de criques, nous arrivâmes à l'extrémité N. E. du Lac des Bois. Ensuite, nous tombâmes dans un nombre infini de petits chenaux que forment dans cette partie du lac les nombreuses îles qu'on y rencontre, puis enfin, le 26 au soir, nous mîmes pied

à terre au Portage du Rat où je rencontrai mon aide avec le parti de M. Wells, qui y étaient arrivés du matin.

La route que j'ai suivie n'a l'avantage sur celle de la Rivière la Pluie qu'en hiver, parce qu'elle est plus courte. Je vous en enverrai cependant un plan et un compte-rendu en détail dans quelque temps. Mon aide me décrit la Rivière la Pluie comme une belle grande rivière d'une largeur moyenne de 7 chaînes et d'une profondeur de 6 pieds. Il ne s'y rencontre aucun portage et que trois petits rapides faciles à remonter; elle est très droite dans toute sa longueur, et à part les rapides qui sont tout courts, le courant n'excède pas deux milles à l'heure. A dix milles environ du Fort Francis elle reçoit un tributaire considérable venant de l'Est, et cinq milles plus loin une autre grande rivière s'y décharge aussi du même côté. Les côtes ont environ dix à quinze pieds de hauteur, et en bien des endroits le sol parait y être bon, et il y pousse par-ci par-là de l'orme et du chêne.

Nos gens ont fait la traversée du Lac des Bois sans trop de difficulté, ayant eu le bonheur d'avoir un vent favorable; mais on le considère généralement comme dangereux, parce qu'il s'y trouve des passages assez longs que des tempêtes soudaines et fréquentes rendent un peu périlleux. M. Gladman était arrivé au Portage du Rat un jour avant nous, et après s'y être arrêté quelques heures, il s'était remis en route immédiatement. J'eus beaucoup de difficulté à m'y procurer un guide, ainsi qu'un autre homme qu'il nous fallait absolument, pour faire en sûreté la descente de la Rivière Winipeg où les rapides sont si nombreux et si dangereux, les hommes que j'avais pris au Fort Francis ne les connaissant pas assez bien. A la Mission d'Islington nous crûmes nécessaire de nous procurer un autre canot, vu que celui de M. Dawson ainsi que le mien se trouvaient trop chargés. Le rév. M. McDonald nous en prêta volontiers un, dans lequel nous mîmes un peu de bagage avec deux de nos gens et quatre hommes. Nous ne fûmes pas loin sans apprécier l'avantage de cet arrangement, lorsque nous eûmes

à faire de nombreux portages et à descendre tous les rapides dont la plupart sont extrêmement dangereux.

On peut dire que la Rivière Winipeg forme la partie la plus difficile et la plus périlleuse de toute la route. Quelquefois elle a l'apparence d'une chaîne de grands lacs parsemés d'îles, et puis ensuite elle se contracte pour former des rapides qui n'ont que quelques chaînes de largeur.

Nous réussîmes à nous rendre au Fort Alexander le 1er de septembre, et c'est là que nous rejoignîmes M. Gladman. Après nous y être reposés quelques heures, nous prîmes le Lac Winipeg, où nous fûmes retenus toute une journée par un grand vent. Enfin nous arrivâmes ici le 5.

A mon prochain retour, j'enverrai les plans et les profils de la route, et j'espère qu'ils suffiront pour donner une idée claire des divers portages et rapides, en en faisant voir la position et les particularités respectives. Nous avions eu l'intention, en quittant le Portage du Rat, d'expédier un parti par la Pénawa, qui forme un bras de la Winipeg, pour l'explorer ; c'est une rivière qui débouche à la tête du Lac du Bonnet ; mais comme l'eau était basse et nos canots chargés bien pesamment, notre guide nous dit qu'il ne serait pas prudent de l'entreprendre. Le professeur Hind, cependant, qui y a passé avec un canot allége, pourra me fournir, sur son caractère général, des renseignements assez corrects pour me mettre en état de décider s'il est à propos ou non de l'explorer plus minutieusement.

En conséquence de la malheureuse indisposition de M. Dawson et de sa détention à la Mission d'Islington, je ne puis dire encore dans quel temps nous pourrons visiter la Rivière aux Roseaux ainsi que la Rivière aux Rats. En attendant, j'ai dessein d'explorer le pays entre la Rivière Rouge et le Lac des Bois. Il y a plusieurs personnes ici qui peuvent nous en dire bien long sur sa nature ; ce sont des gens qui y ont fait la chasse et qui le connaissent parfaitement.

M. Gaudet a été dépêché à la Mission d'Islington avec les médicaments et autres articles nécessaires pour M. Dawson, et

j'espère que nous aurons la satisfaction de le revoir dans 10 ou 15 jours.

Au Fort Garry nous avons été très bien reçus par le gouverneur Johnston et par M. McTavish, le facteur en chef, et je puis même dire par tous les habitants que nous avons rencontrés jusqu'ici. Je n'ai aucun doute, non plus, qu'on va nous procurer toutes les facilités possibles pour nous aider à bien faire nos explorations et nos études. Nous travaillons à construire nos quartiers et à nous procurer les provisions nécessaires pour l'hiver; mais nous trouvons que la chose n'est pas des plus faciles, comme presque tout ce qu'il y avait de disponible a été acheté pour l'usage des troupes qu'on attend sous peu. Cependant, je n'entretiens aucune crainte que nous ne soyons, sous tous les rapports, bien pourvus avant que l'hiver nous prenne.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
W. H. E. Napier.

A l'honorable
Secrétaire Provincial.

St. Paul, Territoire du Minnesota,
28 octobre 1857.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que je suis arrivé ici, après un voyage de 40 jours, du Fort Garry, Rivière Rouge, avec mon aide, M. Fleming, et MM. Dickenson et Cayley, ci-devant du parti de M. Napier.

Je suis heureux de pouvoir vous dire que M. Dawson est arrivé au Fort Garry le 8 d'octobre au soir. Afin de le voir et de m'assurer par moi-même du rétablissement de sa santé, j'ai retardé mon départ jusqu'au 9. Je l'ai vu, et bien qu'il fût en bonne voie de guérison, il a dû, je le dis à regret, endurer bien des souffrances, car il était très changé et abattu. J'ai aussi eu le plaisir de voir le rév. M. McDonald, de la Mission d'Islington, Rivière Winipeg, qui a accompagné M. Dawson

jusqu'au Fort Garry. J'ai appris de lui que quelques jours après mon départ pour la Rivière Rouge, en recherche de secours, la maladie de M. Dawson avait augmenté, qu'il était devenu sourd, aveugle et privé de tout sentiment; que sa respiration ne laissait aucune marque de vie sur un miroir qu'on lui posait sur la bouche, et qu'enfin tous ceux qui l'entouraient avaient perdu tout espoir de le voir se rétablir. Il y eut ensuite un changement pour le mieux, et comme dernière ressource, M. McDonald fit appeler un "médecin" Sauvage qui jouit d'une excellente réputation dans sa tribu pour son habileté à faire usage des simples comme remèdes. Le docteur lui administra donc ses spécifiques, et il réussit au point que quelques jours après M. Dawson put s'asseoir, et qu'à la fin il s'est trouvé assez fort pour endurer les fatigues d'un long voyage en canot pour se rendre de la Mission au Fort Garry. Il faut espérer maintenant qu'avec les soins du médecin au service de la compagnie de la Baie d'Hudson, il sera bientôt en état de reprendre ses devoirs.

Depuis la date de mon dernier rapport, j'ai visité,

1o. La Rivière Assiniboine, sur une distance de soixante-dix milles en ligne droite du Fort Garry.

2o. La Rivière aux Roseaux, jusqu'au point où elle prend un cours tranquille, à sa jonction avec la savanne qui conduit au Lac aux Roseaux.

3o. La Grande et la Petite Rivière aux Rats, et la Rivière aux Joncs, ainsi que le pays situé entre la Rivière aux Rats et le Fort Garry.

4o. Les établissements de la Rivière Rouge, aussi loin que la mission des Sauvages du Nord, et la Pembina jusqu'au 49e parallèle Sud (100 milles).

Si le plan ci-joint d'un rapport général sur la partie qui m'a été confiée dans l'expédition de la Rivière Rouge rencontre votre approbation, à mon retour à Toronto, je serai en état d'en fournir toutes les sections dans l'ordre et aux époques ci-dessous mentionnés.

RAPPORT, Etc.

Premiere Partie.

Topographie de la Route.

Section 1.

Du Fort William, Lac Supérieur, au Fort Francis, Lac la Pluie.

Section 2.

Du Fort Francis, Lac la Pluie, à l'Etablissement des Sauvages, Rivière Rouge, par le côté Ouest du Lac des Bois.

Ces deux sections seront accompagnées d'une esquisse ou carte topographique de toute la contrée que nous avons traversée, y compris la Rivière Rouge jusqu'au 49e parallèle, la Rivière Assiniboine jusqu'au Portage de la Prairie, la Rivière aux Joncs jusqu'aux eaux tranquilles qui l'alimentent et le lac, ainsi que la petite et lagran de Rivière aux Rats, quelques points anciennes rives du Lac Winipeg dans la vallée de la Rivière Rouge, et tous les établissements de la Rivière Rouge.

Ces deux sections, et l'esquisse ou carte topographique sur une échelle de deux milles au pouce, qui les a accompagné, pourront être fournies vers le 12 de décembre.

Section 3.

Colonie de la Rivière Rouge, la Rivière Assiniboine, jusqu'au Portage de la Prairie, et ses établissements.

Section 4.

Du Fort Garry à Pembina, la Rivière aux Roseaux, les petite et grande Rivières aux Rats.

Ces sections pourront être fournies pour le premier de janvier.

Seconde Partie.

Géologie de la Route.

Section 1,

Esquisse géologique de la région comprise entre le Fort William, Lac Supérieur, et le Fort Alexander, à l'embouchure de la Rivière Winipeg.

Section 2.

Esquisse géologique de la vallée de la Rivière Rouge, depuis la 49e parallèle jusqu'au Lac Winipeg.

Section 3.

Les matériaux d'utilité économique rencontrés durant les explorations. Pour être accompagnés d'une carte géologique du pays parcouru, sur une échelle de 10 milles au pouce. Aussi un profil de la rivière et des savannes, près les établissements de la Rivière Rouge, et des sections des couches minérales le long de la route. Devant être fournis vers le 20 de janvier 1858.

TROISIEME PARTIE.

Section 1.

Condition, sous le rapport de l'industrie et de la sociabilité, des habitants de la vallée de la Rivière Rouge, au Nord de la 49e parallèle, et de ceux de la vallée de l'Assiniboine, aussi loin que les limites des établissements du Portage de la Prairie, comprenant :

1. Les statistiques de la population.
2. " " de l'industrie.
3. Les usages et coutumes.
4. La religion.
5. L'éducation.
6. Le commerce et trafic.

Section 2.

Le climat de la vallée de la Rivière Rouge, au Nord du 49e parallèle.

Section 3.

Les ressources de la vallée de la Rivière Rouge, ce qu'on en pourrait retirer, et comment on les néglige. Avec esquisses des principaux édifices dans l'établissement, etc., etc. ; devant être fournies vers le 30 janvier 1858.

QUATRIEME PARTIE.

Un journal quotidien, contenant des observations sur l'histoire naturelle et la météorologie, avec des notes sur les diffé-

rentes tribus que nous avons vues et visitées, ensemble avec un registre sur d'autres sujets qui ont attiré notre attention dans le cours de nos explorations, et sur notre route en venant à St. Paul.

En écrivant mon journal, j'ai souvent pris des notes, pour en faire plus tard, lorsque je me trouverai plus à portée des sources de renseignements, un sujet d'étude ou de référence. Je ne saurais dire à présent combien cela me prendra de temps pour le faire. En face du travail que va me coûter la préparation de mes rapports topographiques et géologiques, je crois devoir demander au moins quatre mois, après mon arrivée à Toronto, pour pouvoir vous soumettre cette partie de mon rapport. Je me propose de faire accompagner mon journal de croquis des forts de la compagnie de la Baie d'Hudson que nous avons rencontrés sur notre route, ainsi que des principales chutes d'eau, des paysages, et des instruments d'agriculture, etc., etc., dont se servent les habitants de la Rivière Rouge.

Je suis forcé de rester à St. Paul deux ou trois jours pour attendre mon bagage de Crow-Wing, mais j'espère être à Toronto jeudi ou vendredi prochain (le 4 ou le 5 de novembre).

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

HENRY YOULE HIND, M. A.

Géologue et Naturaliste de l'expédition de la Rivière Rouge.

A l'honorable
Secrétaire Provincial,
Toronto, Canada.

HÔTEL ROSSIN.
Toronto, 5 décembre 1857.

MÉMOIRE sur les remarques faites par le professeur Hind, dans sa lettre au rév. Robert McDonald, datée du Fort Garry, mardi, le 8 septembre 1857, desquelles je ne fais que prendre connaissance.

Samedi soir, le 5, comme les canots remontaient la Rivière Rouge, je mis pied à terre à la demeure de ma fille, qui se

trouve à cinq ou six milles du Fort Garry, et je couchai là. Les messieurs de l'expédition avaient reçu ordre de se rendre avec les canots près du Fort et de s'y camper. Le dimanche matin vers 11 heures, M. Wells, (le premier aide de M. Dawson) vint me voir, (il était à cheval,) et m'apporta une lettre de M. Dawson, en m'apprenant que le professeur était arrivé la veille au soir au Fort Garry. Je donnai immédiatement instruction à M. Wells de se procurer au Fort de la Compagnie, s'il y avait possibilité de les avoir, tous les articles dont il pouvait avoir besoin pour M. Dawson, et de faire préparer un canot pour partir au plus vite avec ces provisions; mais je lui fis en même temps part des doutes que j'avais si les hommes qui ne faisaient que d'arriver d'un long et pénible voyage, voudraient partir si tôt de l'établissement, surtout le dimanche.

Lundi, à 10 heures, j'étais au Fort, et je consultai le Dr. Burns, le médecin de la compagnie, et il me dit qu'il n'était pas prudent d'envoyer des médecines au malade sans le voir et sans mieux connaître la nature de sa maladie.

Je me rendis au camp, et je trouvai que M. Wells, ainsi que le professeur Hind et M. Napier, n'avaient pas voulu prendre sur eux la responsabilité d'envoyer un canot. J'ordonnai aussitôt à M. Wells d'en préparer un, en lui désignant les hommes qui devaient faire le voyage, et je donnai des ordres pour leurs provisions; mais malgré tous ces ordres réitérés, le canot ne fut prêt que tard le mardi matin, et ce ne fut qu'alors qu'il put partir, sous la direction de M. Gaudet, un autre des officiers de M. Dawson. Ce retard, par rapport aux hommes, est dû, à ce qu'on m'a dit, à ce qu'ils voulaient se procurer du cuir des magasins de la Compagnie, pour se faire des souliers, vu qu'ils ne pouvaient en avoir ailleurs, surtout le dimanche.

Le professeur ne dit pas qu'il considérait que la crise de la maladie de M. Dawson fut passée lorsqu'il le quitta, mais je vois qu'il exprime à M. McDonald "l'espoir que M. Dawson se rétablira bientôt." Il ne dit pas non plus qu'on pouvait espérer que M Gaudet rencontrerait M. Dawson sur sa route en se rendant à l'établissement.

Il est inutile de faire de plus longues remarques sur le sujet, si ce n'est qu'il n'aurait pas fallu faire de grands "efforts" pour me trouver, attendu que je n'étais pas plus loin que la chambre de consultation du Dr. Burns, qui est à une demi-minute de marche du camp, et je ne vois pas comment, s'il faut en croire le professeur quand il dit qu'on n'a pu me trouver, MM. Napier, Wells et Gaudet, et d'autres, m'ont " pressé à plusieurs reprises sur la nécessité qu'il y avait de porter secours à M. Dawson !"

GEO. GLADMAN.

HÔTEL ROSSIN,
Lundi, 7 décembre 1857.

Monsieur,—Je vous remercie infiniment de m'avoir communiqué les différents rapports relatifs à l'expédition de la Rivière Rouge qui m'ont été remis samedi ; je vous prie en même temps de porter votre attention sur les remarques que j'y ai faites en marge.

Je demeure, etc.,
GEO. GLADMAN.

A Edmund A. Meredith, écr.,
Sous-Secrétaire Provincial Ouest, etc.

PORT HOPE,
7 décembre 1857.

MONSIEUR,—J'ai tellement à cœur de voir réussir le projet d'ouvrir une communication entre le Canada et les établissements de la Rivière Rouge, que, tout en sachant qu'en ce moment-ci vous avez peu de temps à vous, et que vous êtes très occupé à faire des arrangements d'une bien plus grande et plus immédiate importance, je ne puis cependant m'empêcher de vous adresser quelques mots que nécessitent, à mon avis, les circonstances dans lesquelles nous, les membres de l'expédition de la Rivière Rouge, nous trouvons situés.

D'abord, je dois vous représenter la nécessité qu'il y a d'expédier le plus tôt possible à la Rivière Rouge un émissaire digne

de votre confiance, chargé des remises à faire à MM. Napier et Dawson, et des instructions que vous pourrez avoir à leur donner pour leur gouverne à l'avenir. Comme il faut faire des préparatifs dans le cours de l'hiver pour poursuivre avec succès les travaux de l'année prochaine sur la ligne de communication, je vous dirai de plus que je suis prêt à entreprendre la tâche de faire les chemins de portage et les améliorations de toutes les rivières entre le Lac Supérieur et la Rivière Rouge, pourvu qu'on me permette de choisir moi-même mon monde et mes hommes, et qu'on mette à ma disposition les deniers nécessaires pour cela; aussi, pourvu qu'on me donne pouvoir et autorité, comme agent du gouvernement, de faire avec les Sauvages tous traités qu'il faudra pour l'abandon et l'occupation des terres dont il y aura besoin pour mettre le projet à exécution.

Je suggérerai donc qu'il soit immédiatement pris des arrangements pour fournir un certain nombre de bateaux, propres à la navigation des eaux peu profondes. Il faudrait que ces bateaux fussent prêts au Fort William, sur le Lac Supérieur, dès le commencement de mai prochain. Durant l'hiver, on devra faire des provisions et autres approvisionnements pour l'usage de ceux qui sont employés actuellement, ainsi que pour ceux qu'on pourra employer plus tard, et le tout devra être mis en paquets pour pouvoir être transporté dans les portages. Il faudra aussi durant l'hiver se procurer des conducteurs et des hommes qui s'entendent à la construction des chemins et aux travaux du bois, et les retenir pour le service actif au printemps.

Il serait à désirer que les terres entre le Fort William et le Portage de la Montagne fussent arpentées et divisées par lots, et pour induire l'émigrant à s'y établir qu'on adoptât autant que possible le système des octrois gratuits. Sur les bords de la rivière le sol parait passablement fertile, et bien qu'on n'y ait pas encore cultivé le blé, parce que les terres maintenant en culture sont trop exposées aux brouillards du Lac Supérieur, on ne doute guère que la culture des grains ne réussisse à quelque distance du lac, lorsque le pays sera défriché Au Nord de la frontière, de tous les endroits les plus favorables

à la colonisation, à mon avis, la Rivière aux Tourtes est la plus avantageuse pour former un établissement considérable, et cet établissement, une fois formé, sera d'un grand secours pour la colonisation de l'intérieur partout où il pourra se trouver de bon terrain.

Ce serait un grand bienfait pour la population de la Rivière Rouge d'avoir une malle mensuelle ; en été, cette malle pourrait aisément être transportée en canot d'un poste à l'autre. En hiver, ce serait plus difficile et le transport en serait souvent interrompu, à moins qu'il ne fût confié aux officiers de la compagnie de la Baie d'Hudson stationnés sur la rive Nord du Lac Supérieur. La dépense ne serait pas bien considérable ; en vérité, je pense qu'elle serait presque couverte, si elle ne l'était pas entièrement, par le port des lettres et des journaux.

J'ai différé d'envoyer le rapport que j'avais préparé le 3 ultimo, immédiatement après mon retour à Toronto, dans l'espoir de recevoir bientôt ceux des messieurs qui m'ont accompagné dans l'expédition. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous les passer après les avoir lus, et j'attire d'une manière toute spéciale votre attention sur celui du professeur Hind ; c'est lui qui donne la meilleure idée du caractère et des produits du pays que nous avons parcouru.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre humble et obéissant serviteur,

GEO. GLADMAN.

A l'honorable
Secrétaire Provincial,
Toronto.

TORONTO, 3 novembre 1857.

MONSIEUR,—Le 8 de septembre j'ai eu l'honneur de vous adresser du Fort Garry, Rivière Rouge, une lettre pour vous informer des progrès que notre expédition avait faits, ainsi que des différentes positions que nous occupions alors, et mes vues par rapport à ce que nous devions faire durant la saison d'hiver.

J'ai retardé mon départ de la Colonie jusqu'au 15 de septembre, dans l'espoir que la santé de M. Dawson serait as-

sez bien rétablie pour lui permettre de nous rejoindre ce jour-là. Mais malheureusement tel n'a pas été le cas, car le 21, j'ai trouvé ce monsieur encore retenu au lit à la station de la Mission d'Islington, et entièrement hors d'état de discuter des affaires de l'expédition. M. Gaudet, qui avait été envoyé de la Rivière Rouge dans un grand canot avec des provisions pour M. Dawson, et avec instruction de revenir aussitôt que possible à l'établissement pour lui procurer les soins médicaux dont il avait besoin, était encore à la station, attendant sa convalescence. Nous n'avons plus maintenant aucune inquiétude sur le sort de M. Dawson; le professeur Hind rapporte qu'il est rendu à l'établissement, et qu'il y a toute apparence qu'il sera bientôt en parfaite santé.

Je prends la liberté d'annexer copie des lettres que j'ai adressées à MM. Napier et Dawson, avant mon départ de l'établissement de la Rivière Rouge, relativement aux affaires de l'expédition.

Le 27 de septembre j'arrivai au Lac la Pluie en revenant au Canada. J'y reçus encore des rapports tout-à-fait contradictoires au sujet de la chaîne de rivières et de lacs qui forment la communication par eau avec le Lac Supérieur, sur la route que la compagnie Canadienne du Nord-Ouest a suivie jusqu'en 1803. Ayant passé plusieurs fois par la route de la Kaministiquia, et notre parti ayant pris connaissance de toutes les difficultés et obstructions que présente cette ligne, je me décidai à faire en personne un examen de cette "Ancienne Route du Nord-Ouest," de manière à en venir à quelque conclusion plus satisfaisante que celle que je pouvais déduire des renseignements que j'avais obtenus jusque là.

J'ai en conséquence engagé un guide Sauvage, et laissant le Lac La Pluie le 30 de septembre, je me dirigeai du point où se séparent les routes du Nord et du Sud vers le Lac Nameukan, et de là, vers le Lac Seiganagock, où j'arrivai le 3 d'octobre au soir. J'ai trouvé cette ligne de communication très bonne; en vérité, ce n'est qu'une succession de petits lacs qui communiquent de l'un à l'autre par de petites rivières et seize petits

portages, tous faciles à améliorer, et qui en tout n'occasionnent pas plus de deux milles de transport par terre.

C'est entre le Lac Seiganagock et le Lac Supérieur, où je suis arrivé dans l'après midi du 7 d'octobre, que nous avons rencontrés les plus grandes difficultés et obstructions que présente cette route.

Le plateau qui divise les eaux qui se déchargent dans le Lac Supérieur de celles qui coulent vers le Lac Winipeg et la Baie d'Hudson, est étroit et escarpé, les petites rivières extrêmement basses, et les dix-sept portages que nous avons passés longs, raboteux et pleins de côtes, et formant en tout environ seize milles de transport par terre.

En ligne droite, la distance du Lac Seiganagock au Lac Supérieur peut être, d'après la carte, d'environ 40 ou 45 milles, en passant sur le territoire des Etats-Unis. Du même point à la Rivière Kaministiquia, la distance est d'environ 60 milles. Ici, le pays est si imparfaitement connu qu'on ne saurait dire s'il est possible d'y établir une communication soit par eau ou par terre, et je regrette beaucoup que la saison fut trop avancée pour me permettre de déterminer ce point important. D'après ce que j'ai pu apprendre des Sauvages qui font la chasse dans cette partie du pays, il y aurait des lacs et des rivières dont on pourrait tirer avantage comme canaux de communication, et il est à désirer que nous commencions nos travaux de l'été prochain par en faire l'examen. En attendant, j'ai donné instruction à mon fils et aide, Henry Gladman, que j'ai laissé au Fort William dans ce but, d'explorer durant l'hiver, autant que faire se pourrait, toute la contrée qui se trouve entre le Lac Seiganagock et le Lac du Chien. De cette manière nous serons prêts au mois de mai prochain à commencer activement les travaux d'ouverture de cette partie du chemin dans la direction qui sera jugée le plus convenable; et cet ouvrage sera de beaucoup facilité par les connaissances du pays que nous aurons acquises d'avance.

A l'extrémité Est de la ligne de communication, toutes les difficultés se trouvent dans l'espace de quelques milles, et à

mon avis, il s'agit de choisir entre un chemin d'environ 18 ou 20 milles, (c'est-à-dire depuis le Lac Supérieur jusqu'au Lac du Chien), et un chemin, (dont la longueur, nous est encore inconnue et ne saurait être constatée que par un examen soigné,) qui conduirait du Lac Seiganagock au Lac à la Flèche.

Ayant ouï dire par hasard qu'on avait récemment commencé un chemin entre les bords du Lac Supérieur, à " Saxton," et la source de la Rivière aux Tourtes, j'ai cru qu'il était utile d'obtenir quelques renseignements sur ce point. Je me dirigeai en conséquence de ce côté-là, et mettant pied à terre à Saxton, le 17 d'octobre, j'y trouvai un petit parti d'hommes qui faisaient de la terre, mais il n'y avait aucune apparence d'ouverture de chemin. On m'a assuré depuis, cependant, qu'un tel ouvrage était en projet, et qu'il sera commencé l'année prochaine.

La saison étant très avancée, et le temps devenant de plus en plus orageux, je me rendis de Saxton à Superior City, et là, profitant d'un Propulseur en destination de Cleveland, je m'embarquai le 23 d'octobre avec tout mon parti pour Détroit, et nous arrivâmes à Toronto le 28 au matin.

Les rapports, plans et profils détaillés que devront fournir les messieurs qui m'ont accompagné dans cette expédition, feront voir que la chaîne de rivières et de lacs entre le Fort William, sur le Lac Supérieur, et le Fort Garry, sur la Rivière Rouge, en suivant la route de la Kaministiquia, telle qu'indiquée dans votre lettre d'instructions, a été aussi bien explorée que l'ont permis la saison et les circonstances. Nous n'avons pas eu le temps d'en faire un examen aussi complet que nous l'aurions désiré, mais néanmoins nous en avons acquis beaucoup de connaissances qui nous seront des plus utiles pour poursuivre nos opérations de l'année prochaine.

En jetant de nouveau un coup-d'œil sur la route de la Kaministiquia, mon impression est que pour en faire une communication propre au commerce et à la colonisation, le meilleur plan serait d'ouvrir un chemin depuis la Rivière aux Courants, sur les

bords du Lac Supérieur, jusqu'au Portage du Chien, pour éviter les bas-fonds et les détours de la rivière Kaministiquia, ainsi que les chutes et portages sans nombre qui s'y trouvent; ensuite, d'améliorer le chemin du portage et les rivières jusqu'au Lac la Pluie; puis faire un chemin depuis le Lac des Bois jusqu'à la Rivière Rouge, au lieu de passer par la Rivière Winipeg. D'après ce que nous pouvons connaître à présent, ce dernier chemin pourra avoir de 90 à 100 milles de longueur, en passant à travers un pays boisé sur la plus grande partie de cette distance; mais nous aurons sur ces points durant l'hiver, des renseignements plus exacts des messieurs que j'ai laissés à la Rivière Rouge pour faire l'exploration de cette immense étendue de territoire, et de bonne heure au printemps ils pourront prendre la direction qui pourra leur être indiquée par les instructions qu'ils recevront de Toronto.

Les habitants de la Rivière Rouge se trouvent si intéressés dans l'ouverture de ce chemin, que je n'ai aucun doute qu'ils se feront un plaisir d'y prêter la main aussitôt que la ligne sera déterminée. Plusieurs d'entre eux ont souvent passé sur le terrain, et la connaissance qu'ils en ont et leur coopération nous seront d'un très grand avantage.

Nous avons trouvé dans nos conversations avec les Sauvages qui font la chasse dans les environs du Lac la Pluie et du Lac des Bois, qu'ils hésitaient beaucoup à nous donner des renseignements exacts sur cette région. Ils sont fortement opposés à l'établissement de toute colonie sur leurs terres, et ils voient d'un mauvais œil les mouvements des partis d'exploration dont ils craignent que les opérations ne résultent par l'extinction totale de leur droit de nation et la perte et la destruction de leurs pêcheries. Nous avons éprouvé ce sentiment d'opposition dans le cas du petit parti que j'ai détaché au Fort Francis avec instruction de se rendre au Fort Garry par la Rivière aux Roseaux. Le guide que j'avais engagé pour accompagner les messieurs que j'envoyais par cette route, au lieu de les conduire le long du Lac des Bois jusqu'à l'entrée de la Rivière aux Roseaux, comme il aurait dû le faire, les mena à l'Ile des Plan-

tations où il savait fort bien qu'il y avait un grand campement de ses gens. Arrivés là, le guide les quitta tout à coup. MM. Dawson et Hind furent dans l'impossibilité d'en engager un autre pour prendre sa place, et en conséquence ils furent obligés de renoncer à l'objet pour lequel ils avaient été détachés.

Il me semble que pour exécuter le plan projeté d'ouvrir cette voie de communication, il sera nécessaire de traiter avec les sauvages et d'acheter d'eux le terrain qui se trouvera sur la route. Je n'appréhende aucune difficulté à faire un arrangement avec eux, lorsqu'on leur aura fait comprendre clairement l'objet que le gouvernement a en vue; mais il faudra leur donner des explications bien explicites, et il faudra conclure un traité tel qu'on n'aura plus à en craindre ni opposition ni collision. On ne peut douter qu'il est en leur pouvoir d'interrompre toute chaîne de communication que l'on pourrait former, et comme ils ont déjà prouvé qu'ils tenaient beaucoup à leur sol, je suis d'avis que la seule chose que nous ayons à faire serait de s'entendre à l'amiable avec eux et de faire un arrangement par lequel nos relations commerciales avec les établissements de la Rivière Rouge seraient assurées d'une manière permanente. Ils ne s'opposent nullement aux gens qui passent par la Rivière Winipeg ou la Rivière la Pluie; ces rivières, comme ils le disent eux-mêmes, sont ouvertes à tout le monde, mais ils s'opposent décidément à l'occupation ou à la possession du sol sans traité ou accord préalable, et sans un but d'établir un commerce avec eux.

Relativement à ce que doit faire maintenant le parti d'expédition que le gouvernement m'a fait l'honneur de mettre sous ma direction, comme MM. Napier et Dawson ont reçu leurs instructions directement sous le sceau des départements du gouvernement auxquels ils sont respectivement considérés comme attachés, et comme leurs rapports ont été transmis de la même manière aux divers bureaux d'où ces instructions ont émané, je ne vois pas comment je puis diriger ou contrôler ces opérations d'une manière efficace, ni comment l'expédition peut retirer quelque avantage de ce que je sois à sa tête ainsi nomi-

nalement. Néanmoins, je sens qu'il est de mon devoir d'exposer qu'il est nécessaire de prendre des mesures immédiates pour faire face aux dépenses des huit messieurs que j'ai laissés à l'établissement de la Rivière Rouge pour continuer l'exploration durant l'hiver et le printemps, ainsi que celles de celui qui est resté au Fort William dans le même but. J'ai fait des arrangements pour pourvoir les différents partis d'une quantité de provisions suffisantes pour passer l'hiver, mais il est indispensable qu'une remise de fonds soit faite pour couvrir le montant de ces dépenses.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre humble et obéissant serviteur,
(Signé,) GEO. GLADMAN.

FORT GARRY, RIVIÈRE ROUGE,
10 septembre 1857.

MONSIEUR,—Etant sur le point de retourner à Toronto en canot, je ne dois pas partir, pour me conformer à mes instructions, sans vous faire remarquer la nécessité qu'il y a d'explorer la région qui se trouve située entre la Rivière Rouge et le Lac des Bois, aussi loin vers le Sud que peut le permettre la frontière des Etats-Unis.

On me dit qu'il se trouve une lisière de terre arable sur laquelle il y aurait possibilité de faire un bon chemin de roulage, et qu'il y a une bonne communication par eau pour les petits canots à une certaine saison (entre les points que j'ai indiqués,) mais les renseignements qu'on m'en a donnés sont si divergents et si contradictoires, qu'on ne peut s'assurer s'ils sont vrais ou non qu'au moyen d'une bonne exploration.

Je suis persuadé que vous verrez, ainsi que M. Dawson, l'importance qu'il y a de déterminer ces points, et qu'après vous être consultés ensemble, lorsque la santé de ce dernier sera rétablie, vous agirez de concert et avec bonne entente, et que votre exploration aura un résultat satisfaisant.

A l'ouverture de la navigation au printemps, vous serez en état de continuer vos études à l'Est, du côté du Lac la Pluie

Je pense que vous trouverez là tout ce qui vous sera nécessaire pour vos opérations ultérieures, vers le 25 juin ou le 1er juillet; mais quant à cela, vous recevrez très probablement, dans l'intervalle, d'amples instructions du gouvernement Canadien.

Ayant enfin réussi à vous louer des logis et à contracter pour les provisions dont vous aurez besoin d'ici au mois de juin prochain, je pars de l'établissement avec la pleine conviction que vous ferez tout votre possible pour atteindre le but que le gouvernement a eu en vue en envoyant cette expédition ici.

Vous souhaitant bonne santé et succès,
Je demeure, monsieur,
Votre humble et obéissant serviteur,
GEO. GLADMAN.

W. H. E. NAPIER, écuyer.

FORT GARRY, RIVIÈRE ROUGE,
12 *septembre* 1857.

MONSIEUR,—Depuis que vous êtes parti d'ici, M. McTavish, pour des raisons qu'il m'est inutile de mentionner, croit qu'il est mieux que je vous confie à vous ou à M. Dawson l'argent que je puis avoir à laisser pour l'expédition.

Si l'argent que je vous laisse ne suffit pas pour faire face à vos besoins jusqu'à ce que vous en receviez d'autre du Canada, M. McTavish est assez bon de me dire qu'il fournira l'expédition de fonds, autant qu'il sera en son pouvoir, jusqu'à ce que les vôtres vous soient arrivés. C'est le seul arrangement que je puisse faire pour le présent; mais je suis persuadé qu'il rencontrera toutes les exigences de l'expédition.

Comme les meilleurs hommes de l'établissement sont partis pour un voyage à la Factorerie d'York à bord des bateaux, je vous conseille de n'en pas engager avant qu'ils soient de retour. Les gages ici, durant la saison d'hiver, sont très modérés, soit, de £3 sterling par mois, en montant jusqu'à £5 sterling. Il me semble donc que vous ferez bien de ne pas vous hâter d'engager vos hommes, mais de vous occuper plutôt à tracer l'ouvrage qui est déjà fait entre le Fort William et cette

place, et à préparer les rapports et les plans que vous avez instruction d'envoyer au gouvernement par le professeur Hind.

Je vous recommande aussi d'envoyer une liste de tout ce que vous pourrez avoir besoin qu'on vous expédie du Canada au Lac la Pluie, le printemps prochain ; et de tenir un compte régulier et fidèle des dépenses de l'expédition dans l'établissement

J'engagerai un constructeur de canots pour vous en faire au Lac la Pluie ; en attendant, je vous laisse un des " Canots du Nord," celui dont nous nous sommes servi dans le voyage, et un autre petit que le professeur Hind a amené ici. Si vous en avez besoin d'autres, il est probable que vous pourrez vous les procurer des Sauvages à leur établissement.

M. John Rowand s'engage à fournir à l'expédition l'usage de quatre chevaux aussi longtemps qu'il sera nécessaire.

Ce n'est qu'à une époque plus avancée de l'année qu'on peut se procurer les chiens et autres nécessaires pour les courses d'hiver.

J'inclus une copie de la liste des provisions, etc., que M. McDermot s'est engagé de fournir à l'expédition. Cette liste ne comprend pas, cependant, ce dont vous pourrez avoir besoin pour les nouveaux hommes que vous engagerez, ni pour votre voyage au Lac La Pluie, en juin, tels que jambons, lard, biscuits, etc. Je vous recommande, en conséquence, d'en faire une estimation et d'avoir le tout prêt au plus tôt, afin que vous n'éprouviez aucun inconvénient par le manque de provisions en mai ou en juin.

Comme en ce moment-ci les provisions de toutes sortes sont retenues hors du marché dans l'établissement, dans l'attente de l'arrivée des troupes, permettez-moi de vous recommander de l'économie dans vos dépenses.

Je demeure, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. GLADMAN.

W. H. E. Napier, écuyer.

[*Mémoire pour M. Henry Gladman au Fort William.*]

Tâchez de constater le caractère précis de la contrée entre l'embouchure de la Rivière aux Courants et le Portage du Chien, et depuis la Pointe des Meurons jusqu'au même endroit. Parcourez le terrain et voyez s'il y a possibilité de faire un chemin de roulage de l'un ou l'autre point, ou de tous les deux.

Aussi, le caractère de la contrée entre la Pointe des Meurons (ou dans les environs) et le Lac au Poisson Blanc, et s'il est possible d'ouvrir une route de communication qui viendrait tomber sur l'ancienne route du Nord-Ouest, en haut du Grand Portage, ou au-delà de la hauteur des terres.

Au printemps, lorsque la neige sera bonne pour les raquettes, vous tâcherez de constater la nature du pays entre le Lac Supérieur et le Lac à la Flèche, et s'il y a possibilité ou non d'y faire un chemin de charrette.

Si vous pouvez engager des hommes au Fort William, préparez du bois carré pour réparer le Portage de la Savanne. Si la saison le permet, débarrassez et élargissez le chemin du Portage sur la Kaministiquia, et agrandissez les débarcadères. Le meilleur temps pour faire cet ouvrage sera au printemps.

Il vous sera envoyé des instructions plus particulières par la première malle de Toronto.

Fort William, 13 octobre 1857.

FORT GARRY, RIVIERE ROUGE,
8 *décembre* 1857.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur la route canotable de la Baie d'Hudson, depuis le Fort William, Lac Supérieur, jusqu'à l'Etablissement de la Rivière Rouge, avec les plans et les profils qui l'accompagnent.

Les plans sont basés sur l'exploration du pays, et représentent les différents aspects des rivières, des lacs et des criques qui ont été suivis, leurs positions relatives et les obstructions qui s'y rencontrent. On espère qu'ils donneront de la route et de sa susceptibilité d'amélioration, une idée suffisante pour servir de base aux opérations futures.

Les profils ont été dressés d'après les niveaux pris à tous les principaux empêchements, et d'après des estimations qui ont été faites avec soin des rapides et des courants, et ils indiquent la hauteur au-dessus de la donnée du Lac Supérieur, des différentes eaux qui ont été suivies.

La route peut se diviser entre trois sections :

1o. Du Lac Supérieur à l'entrée du Lac la Pluie, embrassant la Rivière Kaministiquia jusqu'à la hauteur des terres, et la chaîne de lacs et de rivières qui se déchargent dans le Lac la Pluie.

2o. Le Lac la Pluie, la Rivière la Pluie et le Lac des Bois, jusqu'au Portage du Rat.

3o. La Rivière Winipeg, le Lac Winipeg et la Rivière Rouge, jusqu'au Fort Garry, à l'embouchure de l'Assiniboine.

La Rivière Kaministiquia forme le premier chaînon de la route des canots entre le Fort William et la Rivière Rouge. Prenant sa source dans les vastes savannes des environs de la hauteur des terres qui divisent les eaux qui coulent vers la Baie d'Hudson de celles qui sont tributaires du Lac Supérieur, sa direction générale est Sud par Est, et sur une distance de 43 milles de son embouchure elle est extrêmement tortueuse, et la navigation en est interrompue par de nombreuses chutes, des rapides et des bas-fonds. Elle se décharge dans l'angle Sud-Ouest de la Baie du Tonnerre en formant un delta à son embouchure, et c'est sur le chenal Nord de ce delta, à un mille du lac, qu'est situé le Fort William, poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson. L'entrée de la rivière est barrée par un banc étroit où il ne se trouve que cinq pieds d'eau.

A partir du Fort William, sur une distance de 12 milles, la rivière est lente et tortueuse et n'a qu'une largeur de 5 chaînes sur une profondeur moyenne de 6 pieds. Ensuite commencent les rapides qui se continuent jusqu'au pied du Portage de la Grande Chute, distance de 25 milles et demi de l'embouchure. Pour remonter ces rapides en canot il faut se servir de perches. La hauteur d'eau à ces endroits (6 août) n'excédait pas deux pieds, et le fond est de roche.

Le premier portage régulier est celui de la Chute de Kakabeka, de 119 pieds. Il a 40 chaînes de long, et s'élève brusquement de la rivière à un plateau qui se prolonge jusqu'à la tête du portage. De ce point au Petit Lac du Chien, il y a 19 chutes et rapides. On passe les chutes en fesant portage, mais cependant aucun d'eux n'excède 8 chaînes de longueur. Ici aussi il faut remonter les rapides à la perche ou à la cordelle.

Le Petit Lac du Chien, au pied du Grand Portage du Chien, a une élévation de 360.8 pieds au-dessus du Lac Supérieur, sur une distance de 44.5 milles en suivant la rivière. Entre ce point et le Fort William, au nord de la Kaministiquia, le pays ne présente aucun obstacle sérieux à la construction d'un chemin; ce chemin, qui pourrait se faire presque en ligne droite, racourcirait la distance d'un tiers de ce qu'elle est par eau, et une grande partie de la contrée dans les environs du Fort William parait propre aux établissements.

Le Grand Portage du Chien mène du Petit Lac du Chien au Grand Lac du Chien, et a une longueur de 1 mille et 52 chaînes; son élévation au sommet est de 502 pieds au-dessus du Petit Chien. La rivière qui réunit ces lacs s'éloigne du chemin du portage en faisant un détour vers le Sud, et n'est qu'une succession de cascades qui se précipitent à travers des rochers escarpés, avec une chute totale de 348 pieds.

Le Grand Lac du Chien forme une immense nappe d'eau à 708 pieds au-dessus du Lac Supérieur, et les canots le suivent sur une distance de 8 milles jusqu'à l'embouchure de la Rivière du Chien. La Rivière du Chien a une largeur générale de 3 chaînes et serpente lentement à travers des savannes boisées de peupliers, de sapins et d'épinettes rouges. Sur une distance de 25 milles du lac, la rivière, le 8 d'août, conservait une profondeur moyenne de 4 pieds d'eau, avec un fond et des rives de vase. On rencontre ensuite un petit rapide de trois pieds de chute, qu'on remonte à la perche après avoir allégé les canots d'une partie du bagage, qu'il faut transporter 5 chaînes à dos.

Le pays commence alors à s'élever vers le nord et le bois y devient plus gros. A 27 milles du Lac du Chien est le Portage

de Jourdain, qui a 8.60 pieds de chute et six chaînes et demie de long. En haut de cette chute la rivière reprend son caractère de lenteur, jusqu'à ce que les canots la laissent à 30 milles de son embouchure, pour prendre une petite crique sinueuse qui est un bras de la Rivière du Chien et qui court vers le Sud-Ouest. La largeur moyenne de ce bras est de 10 pieds, et sa profondeur de deux pieds ; on le suit pendant deux milles, et alors on entre dans un petit lac où il prend sa source. Les bords de la crique et du lac sont bas et marécageux. A l'extrémité Ouest de ce petit lac est le Portage de l'Eau Froide, de trois chaînes de longueur, qui conduit à un autre petit lac ou étang qui se trouve au pied du Portage de la Prairie.

Le Portage de la Prairie, qui est de deux milles et cinq chaînes, forme le plateau d'épanchement et est à 887 pieds au-dessus du niveau du Lac Supérieur. Il est élevé et uni, avec un sol de sable. Tout le bois a été détruit par le feu, et il paraît n'avoit été composé que d'épinette blanche et de pin rabougri. Un petit lac d'environ un quart de mille de largeur forme l'extrémité Ouest de ce portage, et est le niveau d'eau le plus élevé de la route ; c'est ici que la route commence à descendre dans la direction Ouest.

Le Portage du Milieu, sur le côté opposé de ce lâc, a 39 chaînes de long. Marécageux à son approche, il s'élève à son centre, pour retomber de nouveau vers son extrémité Ouest sur le Lac du Milieu, qui a un mille de long et qui conduit au pied du Grand Portage de la Savanne. Les bords de ce lac sont bas et couverts d'épinette blanche et rouge.

Le Grand Portage de la Savanne a un mille et 41 chaînes de long, et traverse une savanne basse couverte d'épinette rouge. On le considère comme un des portages les plus mauvais de la route. Au temps de la compagnie du Nord-Ouest, lorsqu'on suivait ordinairement cette route et qu'elle servait de débouché au commerce des pelleteries, on avait rendu ce portage passable au moyen d'un sentier fait de pièces de bois posées de long ; mais à présent, ces pièces de bois, étant dans un état de dégradation et en partie enfoncées dans la boue, ne

servent plus qu'à faire tomber les voyageurs qui n'ont pas déjà le pied trop ferme sous leurs fardeaux. Il y a du bois en abondance dans les environs, et il en coûterait peu pour faire un nouveau chemin; il y a aussi une chute suffisante pour en permettre l'égoût dans la Rivière des Embarras, son terminus Ouest.

Laissant le Portage de la Savanne, la route des canots suit la Rivière des Embarras ou Rivière de la Savanne sur une distance de 20 milles jusqu'à sa décharge dans le Lac des Mille Lacs.

Cette rivière a une largeur moyenne de trois chaînes et une profondeur d'eau de 4 pieds, mais elle est, dans beaucoup d'endroits, presque impraticable à cause du bois de dérive qui s'y est accumulé en quantité depuis longtemps; ces embarras cependant pourraient être enlevés sans trop de difficulté, et alors la rivière serait navigable jusqu'au Lac des Mille Lacs. Les bords de la Rivière des Embarras sont vaseux et bas, et il y croît du sapin, de l'épinette blanche et du bouleau, mais tous ces bois ont considérablement souffert des ravages du feu.

De l'embouchure de la Rivière des Embarras, le Lac des Mille Lacs offre une navigation de 23 milles, par la route des canots, jusqu'au Portage du Baril, où l'on quitte le lac. Ce lac forme une nappe d'eau très étendue, en gagnant le Nord, quelque chose comme 30 milles jusqu'à sa décharge; ses bords sont rocheux, couverts de pin, d'épinette blanche, de bouleau et de peuplier.

Le Portage du Baril est de 17 chaînes, à travers une chaîne de rochers, et mène au Lac du Baril qui a 7 milles de long; ce lac a une bonne profondeur d'eau, et ses bords sont rocheux et onduleux, et couverts de pin et d'épinette blanche. On laisse le Lac du Baril au Portage du Brûlé, qui mesure 21 chaînes et se termine à la Tête des Cannibales, qui est une chaîne de petits lacs avec de petits détroits intermédiaires dont quelques uns sont des bas-fonds. Ces lacs se déchargent par une petite crique, de laquelle se fait le Portage des Français. La crique tombe dans le Lac François qui forme l'extrémité Ouest du Portage des Fran-

ais, et aux eaux hautes elle est navigàble d'un bout à l'autre. Elle est cependant bien obstruée par de petits rapides et des bois de dérive. Le Portage des Français a un mille et 60 chaînes de long et passe sur une suite de chaînes de rochers que séparent des fonds marécageux, et on le regarde comme un des portages les plus difficiles de la route. Partant du Portage des Français, la navigation s'étend sur une distance de 11 milles jusqu'au Portage des Morts, et n'est interrompue que par de petits détroits où l'on ne rencontre que trois pieds d'eau. Le Portage des Morts a 26 chaînes de long et est rocheux et inégal. De là, après avoir traversé le Lac Doré, on fait le Portage des Deux Rivières, de 26 chaînes de longueur, et d'une chute de 117 pieds, jusqu'à une crique qui forme son extrémité Ouest; cette crique n'a qu'une chaîne de largueur, mais elle est profonde et conduit aux deux Lacs à l'Esturgeon, où l'on trouve une navigation de 16 milles.

La Rivière de l'Esturgeon forme ici le chaînon suivant de la route. Immédiatement à son entrée est un rapide de 4 pieds de chute et de 11 chaînes de longueur ; quelques chaînes d'eau morte et un second rapide de 21 pieds de chute se rachètent ensuite par un portage de 3 chaînes.

Continuant de descendre la Rivière de l'Esturgeon, on passe cinq petits rapides dans un espace de 7 milles, ayant en tout une chute de 11 pieds. Le Rapide des Tanneurs, aussi appelé Chute des Mininis, nécessite ensuite un portage de cinq chaînes de longueur; de là la rivière s'élargit, et le courant devient fort pendant un espace de 4½ milles, jusqu'au Portage de l'Ile, qui a 2 chaînes et rachète une chute de 10 pieds. On rencontre un passage de 2 chaînes sur 4 pieds d'eau à l'embouchure de la Rivière de l'Esturgeon qui tombe dans le Lac des Pins, lequel est une étendue d'eau profonde de 6½ milles, se déchargeant par la Rivière Nameukan.

Descendant la Rivière Nameukan la première interruption que l'on rencontre sur la route est le Portage du Serpent, de cinq chaînes, et d'une chute de 12 pieds ; ici la rivière a une largeur de 5 chaînes et un courant de deux milles à l'heure.

Trois milles en bas de la Chute du Serpent se trouve le Portage du Corbeau, de 9 chaînes, que l'on fait sur une île en bas de laquelle la rivière est interrompue par de petits rapides et des bas-fonds où l'on ne rencontre que 2 pieds d'eau. La grande Chute de la Nameukan se trouve à 9.26 milles plus bas que le Portage du Corbeau, et c'est la plus considérable de la rivière, ayant 16 pieds de hauteur perpendiculaire. L'abord d'en haut du portage est extrêmement dangereux, se trouvant immédiatement à la tête de la chute ; il a 6 chaînes de long, et est rocheux et inégal. Deux milles en bas de la grande chute sont les longs rapides, qui forment une succession de sauts et de tourmentes d'un mille de long, ayant une chute totale de 10 pieds. Les voyageurs expérimentés sautent ces rapides, mais ils sont dangereux quand l'eau est basse ; les bords sont bas, rocheux et couverts de petites épinettes blanches et de peupliers.

La Nameukan continue sur une largeur d'environ 4 chaînes, et a une bonne profondeur d'eau pendant deux milles, jusqu'aux Rapides Nameukan, les derniers de la rivière ; ces rapides ont 15 chaînes de longueur, avec une chute de 7 pieds, et on les saute, mais on les considère dangereux, excepté à l'eau haute ; les côtes sont rocheuses, mais de niveau.

La route suit ici la Nameukan pendant deux milles, et ensuite on entre dans le Lac Nameukan (ou Lac La Croix,) et longeant la côte Nord pendant 6½ milles, nous arrivons aux Portages Nus, qui sont au nombre de deux, pour éviter le détour Sud par lequel le Lac Nameukan se décharge dans le Lac la Pluie. Le premier Portage Nu a 6 chaînes de long, à l'extrémité duquel se trouve une chute de 8·5 pieds ; de là nous passons un étang de dix chaînes, au bout duquel on rencontre le second portage, qui a 11 chaînes de long, et qui conduit à l'entrée du Lac la Pluie.

Maintenant, le Lac la Pluie nous fournit une navigation non interrompue de 35 milles jusqu'à l'entrée de la Rivière la Pluie, qui lui sert de décharge ; c'est une nappe d'eau très étendue, parsemée d'un grand nombre d'îles qui offrent un

bon abri ; il a une bonne profondeur d'eau dans toute sa longueur.

Immédiatement à l'entrée de la Rivière la Pluie est un petit rapide que les canots descendent, et deux milles plus bas on rencontre les Chutes de la Chaudière, de 22 pieds, avec un portage de 8 chaînes sur le côté anglais.

Vis-à-vis de ces chutes est situé, sur une côte élevée, le Fort Francis, un des postes de la compagnie de la Baie d'Hudson.

Du Fort Francis, je fis une exploration de la route du Nord, depuis l'angle Nord-Ouest du Lac la Pluie jusqu'au Portage du Rat.

C'est là qu'est le chemin d'hiver, et on le préfère à la route de la Rivière la Pluie, parce qu'il est plus à l'abri et plus exempt des longues traverses à découvert qu'il faut passer pour aller de l'entrée de la Rivière la Pluie au Portage du Rat. Du Lac la Pluie ce chemin suit une chaîne de petits lacs qui se réunissent les uns aux autres par des criques, avec des portages par-ci par-là, jusqu'à ce qu'on atteigne le coin Nord-Est du Lac des Bois, où la route continue à travers un grand nombre d'îles, jusqu'au Portage du Rat. Le terrain d'un bout à l'autre est raboteux, rocheux et boisé d'épinette blanche et de bouleau. Le plan ci-joint donne une esquisse de cette exploration.

La Rivière la Pluie est une belle rivière ; sa largeur moyenne est de 7 chaînes, et elle offre une navigation libre sur une distance de 31 milles, à partir du Fort Francis, où l'on remonte un petit rapide de 2½ pieds de chute, et 7 milles plus loin, en descendant, il en est un autre de 3 pieds ; ces deux rapides sont les seules interruptions qui se présentent dans son cours sur une distance de 73 milles du Fort Francis au Lac des Bois. Ils sont occasionnés par une contraction des bords de la rivière, et on pourrait les faire disparaître sans difficulté. Tels qu'ils sont à présent, les canots les descendent, et l'eau y est assez profonde.

Les bords de la Rivière la Pluie sont à environ 15 pieds au-dessus de l'eau, ils sont boisés de peuplier et de merisier blanc ;

le sol est composé d'une marne sablonneuse, qu'on dit s'étendre à l'intérieur à une distance de 10 milles.

La route des canots continue ensuite à travers les îles du Lac des Bois sur une distance de 64 milles depuis l'entrée de la Rivière la Pluie jusqu'au Portage du Rat. Il y a ici une chute de 16 pieds où le Lac des Bois se décharge par plusieurs chenaux dans la Rivière Winipeg, et où il faut faire un portage de 13 chaînes par-dessus un rocher, au pied duquel est le poste de la compagnie de la Baie d'Hudson. A partir du Portage du Rat, la Rivière Winipeg est large et a plutôt l'apparence d'un lac que d'une rivière, étant toute parsemée d'îles; mais 9 milles plus loin elle se contracte en un détroit, et c'est là que l'on rencontre le premier rapide, les Dalles, de trois pieds de chute, mais qui se saute en canot.

En bas de ce rapide la rivière reprend encore son apparence de lac, et continue ainsi 18 milles, jusqu'au second rapide qui a 55 pieds, et où il faut faire portage, bien que les canots sauteraient allège. La Chute de la Vase Jaune, de 22 pieds, que l'on rachète au moyen d'un portage de 5 chaînes, vient ensuite; elle se termine par un saut de 7 pieds. Trois quarts de mille plus loin est le Portage de la Rivière, de 10 chaînes, pour passer une chute de 8 pieds. Vient ensuite un petit rapide appelé Rapide des Anses, de 4 pieds de chute, que les canots descendent; et trois milles plus bas est la station de la Mission d'Islington où il y a environ 50 acres de terre en culture. A venir jusqu'ici les bords de la Winipeg sont rocheux, arides, et seulement couverts d'une petite crue de pin, d'épinette blanche et de peuplier.

Continuant en descendant la rivière, à 13 milles d'Islington est le Rapide de l'Ile, de 3.4 de chute, avec un petit portage de 3 chaînes. On saute quelquefois ce rapide, mais il est réputé dangereux à cause des grands remous qui sont à ses pieds.

De là à la Chute à Jacquot (distance de 21 milles) la rivière est navigable avec un courant qui varie dans sa vitesse; la Chute à Jacquot a 13 pieds, et le portage 5 chaînes sur le roc nu. A l'exception d'un petit rapide de 1 pied, la rivière continue sur

une distance de 7 milles à rouler ses eaux tranquilles jusqu'à la tête du Rapide des Trois Pointes de Bois, de 38 pieds sur 1¼ milles, où l'on fait portage. Le second portage prend immédiatement à la tête du rapide; il est extrêmement dangereux à approcher, en venant d'en haut.

La rivière continue sur une largeur moyenne de 15 chaînes pendant 3.5 milles, où l'on fait un portage de 30 chaînes pour passer la Chute de l'Esclave, de 19.80 pieds.

Partant du pied de la Chute de l'Esclave (naviguant 6 milles), l'on tombe sur la Chute de la Barrière, de 5 pieds, où il y a un portage de 3 chaînes en bas duquel le courant devient très fort, sur une distance de 6 milles, où l'on rencontre le Rapide aux Loutres, de 3 pieds, que l'on saute en descendant la rivière.

Au pied du Rapide aux Loutres, un petit bras de la Winipeg, la Pénawa, se dirige vers le Nord jusqu'au Lac du Bonnet. Lorsque l'eau est haute on passe par ce bras de préférence à la grande rivière, parce qu'on y rencontre moins de rapides et moins de portages; mais lorsque l'eau est basse il est impassable pour les grands canots, lesquels sont obligés de continuer par la grande rivière qui prend alors le nom de Rivière Blanche.

Les Sept Portages (3 milles en bas de l'entrée de la Pénawa), forment la partie la plus dangereuse et la plus difficile de la Winipeg. Ayant une chute totale de 47.26 pieds sur une distance d'environ 2 milles, on ne passe ces portages qu'avec beaucoup de précaution. Par suite de la négligence d'un de nos guides, deux de nos canots ont failli être précipités dans les cascades.

La rivière en bas des Sept Portages s'élargit graduellement et finit par former le Lac du Bonnet, qui offre une étendue d'eau navigable de 11½ milles jusqu'à sa décharge, où l'on rencontre une chute de 7.30 pieds appelée le 1er Galet du Bonnet, et que l'on passe en faisant un portage de 2 chaînes sur un rocher. Le 2nd Galet du Bonnet, de 5 pieds de chute, vient ensuite, et le portage a 4 chaînes. Trois milles plus bas est le Grand Bonnet, de 34 pieds de chute, avec un portage de 51 chaînes.

Vient ensuite, à 1 mille plus bas, la Petite Roche du Bonnet, de 8.25 pieds de chute, que l'on passe par un portage de 3 chaînes; et 3 milles plus bas encore, est le Rapide de la Vase Blanche, de 13 pieds,—portage, 15 chaînes. Continuant 4.5 milles plus loin, nous arrivons aux Chutes Argentées (au nombre de deux), de 21.5 pieds, que l'on évite par un portage de 23 chaînes.

La rivière a maintenant un courant très fort pendant 4.5 milles jusqu'à la Chute des Pins, le dernier portage de la rivière, de 12 chaînes, avec une chute de 8.35 pieds. En bas de la Chute des Pins la rivière s'élargit et prend un courant modéré jusqu'au Fort Alexander, 5 milles en bas de la chute, où le courant cesse : deux milles en bas du Fort Alexander la rivière se jette dans le lac.

Les portages de la Rivière Winipeg sont tous bien finis, parce que la Compagnie de la Baie d'Hudson s'en sert régulièrement pour remonter ses bateaux de la Factorerie d'York avec les provisions pour ses postes du Lac la Pluie, du Lac au Poisson Blanc et du Portage du Rat, mais plusieurs d'entre eux sont extrêmement dangereux à aborder. Les bateaux dont la compagnie se sert dans toute cette partie de la contrée ont 30 pieds de long et sont d'un faible tirant d'eau, et particulièrement adaptés à la navigation interrompue de ces rivières, pouvant porter des charges de 2½ à 5 tonneaux.

Le terrain sur les côtes de la Winipeg s'améliore graduellement après que nous avons quitté les Chutes Argentées, et dans le voisinage du Fort Alexander, vers l'embouchure de la rivière, le sol paraît être d'une excellente qualité. Longeant la côte Sud du Lac Winipeg, la route des canots tombe dans l'embouchure de la Rivière Rouge à travers un immense marais; la rivière continue sans courant perceptible pendant un espace de 19 milles, jusqu'au Fort de Pierre ou Fort Garry d'en Bas quatre milles en haut du Fort sont les Grands Rapides, d'environ un pied de chute et 2 pieds d'eau : à environ 22 milles du Fort de Pierre est le Fort Garry d'en Haut, situé au confluent de la Rivière Assiniboine et de la Rivière Rouge.

La distance totale du Lac Supérieur au Fort Garry, par la route des canots, est estimée à 647 milles, savoir :—

Du Lac Supérieur à l'entrée du Lac la Pluie........	335
De l'extrémité Est du Lac la Pluie au Portage du Rat.	176
Du Portage du Rat au Fort Garry.................	236
	647

D'après ce qui précède, il est aisé de voir que les plus grandes difficultés se rencontrent sur cette partie de la route qui se trouve entre le Lac Supérieur et le Lac la Pluie.

L'ascension formidable qui se fait du Lac Supérieur au Lac du Chien, par la Kaministiquia, et le caractère accidenté de la contrée vers la hauteur des terres, indiquent la nécessité d'adopter une communication par terre, mais il reste à déterminer par une autre exploration quel est l'endroit le plus favorable pour ouvrir un chemin. Une grande partie des eaux que suit la route des canots de la hauteur des terres au Lac la Pluie (tels que les Mille Lacs, la Tête des Cannibales, les Deux Esturgeons et le Lac des Pins) présente de longues étendues de navigation dans la ligne de direction voulue, mais les rivières qui les réunissent sont pour la plupart tortueuses et obstruées par des rapides et des bas-fonds.

Pour déterminer la meilleure ligne de communication à travers cette section, il faudrait faire un examen complet de la contrée située entre le Fort William et le Lac la Pluie, tant au Nord qu'au Sud de la route des canots.

Il a été impossible d'obtenir sur la nature du pays adjacent aucunes informations sur lesquelles on puisse compter, tant il est peu connu; la route elle-même doit être rarement fréquentée, si l'on peut en juger par le fait que les portages sont pour la plupart complétement couverts de broussailles et à peine visibles.

Le Lac La Pluie, de son extrémité Est à sa décharge dans la Rivière la Pluie, forme une étendue non interrompue d'une navigation profonde. Dans la Rivière la Pluie on peut dire qu'il ne se présente qu'un obstacle considérable, savoir, les Chutes de la Chaudière, près du Fort Francis.

Les petits rapides que l'on rencontre plus bas ne sont, àproprement parler, que des courants violents causés par la contraction des côtes, et comme ils ont tous deux une bonne profondeur d'eau, ils ne présentent aucun empêchement à la navigation. Le Lac des Bois est navigable dans toutes les directions, et les nombreuses îles qui y sont parsemées offrent un bon abri pour les vaisseaux.

On estime à 116 milles la distance du coin Nord-Ouest du Lac des Bois au Fort Garry, par une ligne directe à travers la contrée ; ceci ferait éviter le long détour qu'on fait par la rapide et dangereuse Rivière Winipeg.

Bien qu'on ne connaisse que peu la nature de ce pays au-delà de l'étendue de 40 milles à l'Est de la Rivière Rouge, il y a cependant tout lieu de croire que la construction d'un chemin en ligne droite y est praticable d'un bout à l'autre. Il y a en ce moment un parti qui s'occupe à explorer une ligne jusqu'au Fort Garry, et de nouvelles opérations seront poussées dans cette direction aussitôt que les équipements nécessaires auront pu être procurés.

Laissant la distance du Lac Supérieur au Lac la Pluie telle qu'estimée, par la route des canots, la distance entière sera comme suit:

Du Lac Supérieur au Lac la Pluie......	235	milles.
Du Lac la Pluie au coin Nord-Ouest du Lac des Bois......................	151	"
Du coin Nord-Ouest du Lac des Bois à la Rivière Rouge, par un chemin.......	116	"
Portant la distance totale à............	502	

Il a été impossible d'étudier la Rivière aux Tourtes l'été dernier ; c'est pourquoi il reste à décider par de nouvelles instructions si, au printemps, notre attention devra se porter sur cette route, ou sur la contrée située entre le Lac la Pluie et le Fort William.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,) W. H. E. Napier.

TABLEAU

INDICATIF DE LA

HAUTEUR ET DES DISTANCES

DES DIFFERENTS OBSTACLES QUI SE RENCONTRENT SUR LA ROUTE
DES CANOTS DE LA

BAIE D'HUDSON.

Tableau indicatif de la hauteur et des distances des différents obstacles qui se rencontrent sur la route des canots de la Baie d'Hudson, entre le Fort William, sur le Lac Supérieur, et le Fort Garry, sur la Rivière Rouge; aussi, leurs niveaux au-dessus de la donnée du Lac Supérieur, et la distance continue telle qu'établie, depuis l'embouchure de la Rivière Kaministiquia.

Nom.	Nombre des Portages.	Nombre des Décharges.	Hauteur.	Longueur.	Niveau réduit.	Distance du lac Supérieur.	Remarques.
			′ ″	Ms. chs.	′ ″	Ms. chs.	
Lac Supérieur	...	...	......	......	......	......	Embouchure de la rivière Kaministiquia.
Pointe des Meurons—Courant	...	...	......	......	4·00	12·00	Navigable jusqu'à ce point. Rapides commencent.
1er rapide	...	...	2·50	......	6·50	......	Rapides presque continuels. Monté à la perche où l'eau était tranquille entre les rapides. Dans les rapides il n'y a pas plus d'un à deux pieds d'eau.
Courant jusqu'au pied du 2nd rapide	...	...	1·50	......	8·00	......	
2nd rapide	...	...	3·00	......	11·00	......	
3e rapide	...	...	1·50	......	12·50	......	
4e rapide	...	...	3·50	......	16·00	......	
5e rapide	...	...	3·00	......	19·00	......	
6e rapide	...	...	3·00	......	22·00	......	
7e rapide	...	...	3·60	......	25·60	......	
8e rapide	...	...	5·00	......	30·60	......	
9e rapide	...	...	2·00	......	32·60	......	
10e Barrisseau—demi-décharge	...	1	5·10	......	37·70	......	Portage d'environ 15 chaînes. Les canots montent à la perche, allégés.
11e rapide	...	...	2·00	......	39·70	......	Eau basse. Les canots montent à la perche d'un bout à l'autre
12e rapide	...	...	2·50	......	42·20	......	
Courant, 3 milles	...	...	1·50	......	43·70	......	
13e rapide	...	...	6·00	......	49·70	......	
14e rapide	...	...	3·50	......	53·20	25·53	Pied du Portage de la chute de Kakabeka.
Chutes de Kakabeka	1	...	119·05	·40	172·25	26·13	Ceci comprend les rapides à la tête de la chute.
Courant jusqu'au pied de l'Ecarté	...	...	·50	·10	172·75	26·23	
Portage Ecarté	2	...	62·65	·37	235·40	26·60	L'Ecarté est une suite de cascades. Très agité et le courant fort. Eau profonde.
Courant jusqu'au pied du Nicolet	...	...	1·50	2·70	236·90	29·50	
Portage Nicolet	3	...	6·59	·6	243·49	29·56	
Rapides	...	...	5·70	·50	249·19	30·26	Les canots montent à la cordelle.
Courant jusqu'au Portage suivant	...	...	·50	·54	249·69	31·00	Les canots montent à la cordelle. Eau basse.
3e *Portage au-dessus de Kakabeka*	4	...	12·62	·8	262·31	31·08	Portage raboteux, rocheux.
4e *do do do*	5	...	6·90	·12	269·21	31·20	Do do do.
Courant jusqu'au pied du Makomaw	...	...	·25	·15	269·46	31·35	La rivière a deux chaînes de large. Bords rocheux.
Makomaw ou Portage du Couteau	6	...	10·40	·5	288·86	31·40	Rochers pointus. Mauvaises approches.

Rapide	...	...	3·00	·7	291·86	31·47	A la cordelle. 150′ de large.
Courant	...	...	·25	·12	292·11	31·59	
Rapide	...	...	4·00	·3	296·11	31·62	A la cordelle.
Courant	...	...	·25	·5	296·36	31·67	
Rapide	...	...	3·00	·3	299·36	31·70	3 chaînes de large. A la cordelle.
Courant	...	...	·33	·30	299·69	32·20	3 chaînes de large.
Rapide	...	...	4·00	·3	303·69	32·23	A la cordelle.
Courant	...	...	3·00	·61	306·69	33·04	A la perche.
Courant jusqu'au pied de la demi-décharge	...	...	·50	·15	307·19	33·19	Do.
Demi-décharge	...	2	3·00	·8	310·19	33·27	Bagage transporté par terre. Canots allégés, à la perche.
Courant jusqu'au rapide suivant	...	...	2·00	1·23	312·19	34·50	A la perche.
Rapide	...	...	4·00	·4	316·19	34·54	2 chaînes de large.
Courant	...	...	·40	2·00	316·69	36·54	A la perche et à l'aviron.
Rapide	...	...	3·50	·6	320·19	36·60	A la perche.
Courant	...	...	·25	·60	320·44	37·40	Do.
Rapide	...	...	1·50	·2	321·94	37·42	Do.
Courant	...	...	·25	·26	322·19	37·68	Do.
Long Rapide	...	...	7·00	·40	329·19	38·28	Do. La rivière a 2 chaînes de large.
Courant	...	...	2·00	·25	331·19	38·53	Do.
Courant	...	...	1·00	·72	332·19	39·45	Long détour. A la perche.
Rapide	...	...	3·00	·2	335·19	39·47	A la perche. 100 de large.
Courant	...	...	·50	1·18	335·69	40·65	100 de large.
Rapide	...	...	3·00	·3	338·69	40·68	1 chaîne de large. A la perche.
Jusqu'au pied de la demi-décharge	...	...	......	·16	338·69	41·04	Eau tranquille.
Demi-décharge	...	3	3·50	·1	342·19	41·05	Court portage. Canots à la perche.
Jusqu'au pied de la petite chute du Chien	...	...	......	·19	342·19	41·24	Eau tranquille. A l'aviron. Fini de percher.
Petit Portage du Chien	7	...	14·94	·4	357·13	41·28	Caps à pic et rocheux. La rivière a 3 chaînes de large.
Courant	...	...	·25	·5	357·38	41·33	La rivière a 2 chaînes de large.
Rapide	...	...	3·00	·5	360·38	41·38	A l'aviron.
Courant	...	...	·50	1·30	360·88	42·68	Rives élevées. 300 de large.
Petit Lac du Chien	...	...	......	1·58	360·88	44·46	1½ mile de large. Rives élevées. Rocheux.
Grand Portage du Chien	8	...	347·81	1·54	708·69	46·20	Pardessus une haute montagne. Sommet du Portage 591, ou P. Chien.
Grand Lac du Chien	...	...	......	8·00	708·69	54·20	Jusqu'à l'entrée de la riv. du Chien.
Courant de la rivière du Chien	...	...	6·18	25·21	714·87	79·41	Jusqu'au pied du 1er rapide. Courant 3″ par mille.
1er Rapide	...	...	1·00	·4	715·87	79·45	La riv. a 1 chaîne de large. 2 pds. prof. Fond rocheux.
Courant	...	...	·25	·20	716·12	79·65	1½ de large.
Rapide, demi-décharge	...	4	3·80	·1	719·92	79·66	Hautes montagnes. La rivière a 2 chaînes de large.
Courant	...	...	·50	1·45	720·42	81·31	
Portage du Jourdain	9	...	8·60	·7	729·02	81·38	Chute rocheuse.
Courant jusqu'au Portage de L'Eau Froide	...	...	·25	3·14	729·27	84·52	Par une crique étroite et des petits lacs. Marécageux.
Portage de L'Eau Froide	10	...	·76	·5	730·03	84·57	Dans le lac à L'Eau Froide.
Lac à L'Eau Froide	...	...	......	·5	730·03	84·62	Le lac a 3′ de prof. Eau claire. Température, 40°.
Portage de la Prairie	11	...	157·12	2·50	887·15	87·32	Hauteur des terres. Plaine de sable.
Petit lac	...	...	......	·20	887·15	87·52	Eau la plus élevée.
Portage du Milieu	12	...	16·39	·39	870·76	88·11	Descente.

TABLEAU indicatif de la hauteur et des distances des différents obstacles qui se rencontrent sur la route des canots de la Baie d'Hudson, etc.—(*Suite.*)

Noms.	Nombre des Portages.	Nombre des Déchar-ges.	Hauteur.	Longueur.	Niveau réduit.	Distance du lac Supérieur.	Remarques.
			' '	Ms. chs.	'	Ms. chs.	
Lac du Milieu	...	...	......	1·00	870·76	89·11	Marécageux.
Crique de la Savanne	...	...	......	·6	870·76	89·17	Conduit au Portage de la Savanne. Décharge du lac.
Portage de la Grande Savanne	13	...	31·67	1·41	839·09	90·58	Savanne d'épinette rouge.
Rivière de la Savanne	...	...	7·00	20·00	832·09	110·58	Jusqu'au lac des Mille Lacs. La rivière a 1 chaine de large.
Lac des Mille Lacs	...	...	......	24·58	832·09	135·36	Navigation libre. Profonde.
Portage du Baril	14	...	+1·86	·17	833·95	135·53	Dans le lac du Baril, lequel est au-dessus des Mille Lacs 1'86
Lac du Baril	...	...	......	7·43	833·95	143·16	¼ mille de large. Rive et île rocheuses.
Portage du Brulé	15	...	47·02	·21	786·93	143·37	Une crique réunit ces lacs.
Crique	...	...	......	·6	786·93	143·43	Crique lente.
Lac de la Tête des Cannibales	...	...	......	7·69	786·93	151·32	¼ mille de large avec passage d'une chaine.
Rapide, demi-décharge	...	5	2·50	·3	784·43	151·35	Très étroit et rocheux.
Petit lac	...	...	......	2·69	784·43	154·24	Large de 1½ à 3 chaines, avec passage de 50.
Crique	...	...	1·00	·3	783·43	154·27	10 de large. Basse.
Crique, Courant	...	...	·50	·10	782·93	154·37	20' à 50' de large. 1 pied d'eau par places.
Rapide	...	...	2·00	·11	780·93	154·48	Basse, avec cailloux.
Etang	...	...	......	·7	780·93	154·55	5 chaines de large.
Crique jusqu'au Portage des Français	...	...	3·50	·60	777·43	155·35	2 chaines de large. Basse.
Grand Portage des Français	16	...	99·71	1·60	677·72	157·15	Raboteux et rocheux, avec savannes.
Lac François	...	...	......	1·17	677·72	158·32	20 chaines de large.
Rivière	...	...	·25	1·42	677·47	159·74	Serpentant. 100 de large. Eau profonde.
Lac au Brochet	...	...	......	8·35	677·47	168·29	60 chaines de large, avec passage de 100.
Portage des Morts	17	...	6·90	·26	670·57	168·55	
Lac Doré	...	...	......	1·33	670·57	170·08	20 chaines de large.
Portage des Deux Rivières	18	...	117·22	·26	553·35	170·34	
Petit lac et crique	...	...	......	1·32	553·35	171·66	Conduisant au lac de L'Esturgeon.
Lac Supérieur de l'Esturgeon	...	...	......	6·64	553·35	178·30	28 chaines de large.
Crique	...	...	·50	1·00	552·85	179·30	Marécageux. 1 chaine de large.
Lac Inférieur de L'Esturgeon	...	...	......	6·40	552·85	186·10	1 mille de large. Passage de 10 chaines de large.
1er rapide de L'Esturgeon	...	6	4·51	·11	548·34	186·21	Demi-décharge.
Petit lac	...	...	......	·15	548·34	186·36	20 chaines de large.
2nd Portage du rapide de L'Esturgeon	19	...	6·21	·3	542·13	186·39	Chute de 3 chaines de large.
Rapide	...	...	5·00	·40	537·13	187·79	Sauté en canots.

Courant	...	...	1·00	·20	536·13	188.19	3 chaînes de large.
Rapide	...	...	4·00	·6	532·13	188·25	Sauté en canots.
Courant	...	...	·80	·35	531·33	188·60	5 chaînes de large.
Rapide	...	...	·50	·3	530·83	188·63	Sauté en canots. Basse.
Courant	...	...	1·50	2·65	529·33	191·48	
Rapide	...	...	1·50	·2	527·83	191·50	Sauté en canots. Basse.
Petit lac	...	...	......	2·30	527·83	194·00	15 chaînes de large.
Rapide des Tanneurs, chute Minimis	...	7	6·00	·5	521·83	194·05	Demi-décharge. On fait généralement le portage.
Courant jusqu'au petit rapide	...	...	3·00	2·33	518·83	196·38	La rivière est de 3 à 5 chaînes de large.
Petit rapide	...	...	·75	·2	518·08	196·40	La rivière a 5 chaînes de large.
Courant	...	...	1·50	2·16	516·58	198·56	Do do do.
Portage de l'Isle	20	...	10·06	·2	506 52	198·58	Portage fait sur un rocher.
Rivière jusqu au lac des Pins	...	...	1·50	2·65	505·02	201·43	5 chaînes de large, avec passages de — chaînes,
Lac des Pins	...	...	......	6·32	505·22	207·75	Le lac a 2 milles de large, s'étendant loin au Sud.
Rivière Nameukan—Courant jusq. rapide.	...	...	1·00	1·16	504·52	209·11	La rivière a 5 chaînes de large.
Petit rapide	...	...	2·00	·16	502·52	209·27	Do do do Sauté ce rapide.
Portage du Serpent	21	...	12·14	·5	490·38	209·32	Chute rocheuse. Approche du Portage, dangereuse.
Rivière jusqu'au Portage du Corbeau	...	...	1·50	3·01	488·88	212·33	La rivière a 4 chaînes de large.
Portage du Corbeau	22	...	9·88	·9	479·00	212·42	La riv. a 3 chaînes. Très rocheuse. Riv. en 2 chenaux.
Courant	...	...	1·25	3·60	477·75	216·22	La rivière a de 6 à 20 chaînes de large, avec iles.
Petits rapides	...	...	1·00	·1	476·75	216·23	La rivière a 6 chaînes de large.
Courant	...	...	1·50	3·50	476·25	219·73	8 chaînes de large.
Rapide	...	...	2·00	·3	473·25	219·76	Do.
Courant jusqu'à la tête des Grandes Chutes	...	...	·75	1·16	472·50	221·62	La rivière a de 4 à 20 chaînes de large.
Grandes Chutes, rivière Nameukan	23	...	16·08	·6	456·42	221·68	La rivière a 6 chaînes de large. Ile de roche. Approche dangereuse.
Courant	...	...	·75	1·44	455·67	223·32	La rivière a 20 chaînes de large. Iles.
Longs rapides	...	...	10·00	1·00	445·67	224·32	Sauté en descendant. Dangereux. Portage en montant.
Courant	...	...	·50	1·52	445·17	226·04	La rivière a 4 chaînes de large.
Rapide Nameukan	...	...	7·00	·15	438·17	226·19	Sauté en descendant. Portage en montant. Très raboteux.
Courant jusqu'au lac Nameukan	...	...	·50	1·54	437 67	227·73	La rivière a 5 chaînes de large.
Lac Nameukan	...	...	......	6·63	437·67	234·56	Le lac a ½ mille de large, avec iles 5 m., extr. inf.
Portage No. 1	24	...	8·55	·6	429·12	234·62	Dans l'étang.
Etang ou Crique	...	...	......	·20	429·12	235·02	1½ chaîne de large. Marécageux.
Portage No. 2	25	...	·21	·11	428·91	235·13	Jusqu'au niveau du lac La Pluie.
Lac La Pluie	...	...	......	34·59	428·91	269·34	Jusqu'à l'entrée de la rivière La Pluie.
Petit rapide, rivière La Pluie	...	...	2·00	·4	428·91	269·76	Sauté en canots.
Courant jusqu'aux chutes de la Chaudière.	...	...	1·00	1·79	425·91	271·75	8 chaînes de large.
Chutes de la Chaudière, Fort Francis	26	...	22·88	8	403·03	272·03	Portage du côté nord de la route.
Courant de la rivière La Pluie	...	...	11·00	31·40	392·03	303·43	La rivière a à peu près 15 chaînes. Bancs de glaise.
1er rapide du Manitou	...	...	2·50	·3	389·53	303·46	Rapide sauté. La rivière se rétrécit jusqu'à 4 chaînes.
Courant	...	...	3·50	7·40	386·03	311·06	Rivière large et navigable.
2nd ou Long rapide	...	...	3·00	·5	383·03	311·11	Sauté en canots. Passages.
Courant	...	...	9·00	30·20	374·03	341·31	Jusqu'à l'eau morte. La rivière se rétrécit.
De l'extrémité du courant du lac des Bois.	...	...	......	5·00	374·03	346·31	Eau Morte.
Lac des Bois	...	...	......	64·17	374·03	410·48	Jusqu'au Portage du Rat.

TABLEAU indicatif de la hauteur et des distances des différents obstacles qui se rencontrent sur la route des canots de la Baie d'Hudson, etc.—(*Suite.*)

Nom.	Nombre des Portages.	Nombre des Déchar-ges.	Hauteur.	Longueur.	Niveau réduit.	Distance du lac Supérieur.	Remarques.
			' "	Ms. chs.	' "	Ms. chs.	
Portage du Rat	27	...	15·98	·13	358·05	410·61	Poste de la Cie. de la B. d'Hudson, chenaux à travers
Rivière Winipeg; courant........................	...	...	2·00	9·28	356·05	420·09	Passages du lac et iles—côtes rocheuses. [plus. iles.
1er rapide des Dalles	...	...	3·00	·10	353·05	420·19	La rivière a 2½ chaines de large, sauté en canots.
Courant..	...	...	·75	5·02	352·30	425·21	A travers des iles, passages par-ci par-là.
Do	...	...	·25	1·00	352·05	426·21	
Jusqu'au rapide Demi-décharge	...	...	1·00	12·59	351·05	439·00	[ment on fait portage.
Demi-décharge	...	8	5·50	·03	345·55	439·03	1 chaine de large, côtes rocheuses élevées, générale-
Courant..	...	...	·25	1·00	345·30	440·03	Chenal étroit, 4 chaines de large.
Do	...	...	·50	·54	344·80	440·57	Bords élevés et rocheux, la rivière a 5 chaines de large.
Rapide	...	...	3·00	·03	341·80	440·60	La rivière a 5 chaines de large.
Courant jusqu'à la tête de la Vase Jaune...	...	...	·25	·24	351 55	441·04	Do do do.
Chutes de la Vase Jaune	28	...	22·02	·05	319·53	441·09	Fortes chutes, portage escarpé, mauvaise approche.
Jusqu'au petit saut au pied	...	...	......	·05	319·53	441·14	
Demi-décharge	...	9	7·00	·04	312·53	441·18	Saut très fort, sauté quelques fois à l'eau haute.
Courant jusqu'au Portage des Pins	...	...	·25	·54	312·28	441·72	La rivière a 6 chaines de large, côtes élevées.
Portage des Pins	29	...	8·24	·10	304·04	442·02	La rivière se rétrécit jusqu'à 3 chaines.
Courant jusqu'au rapide des Anses............	...	...	......	·05	304·04	442·07	
Rapide des Anses	...	...	4·00	·03	300·04	442·10	Sauté—passages de la rivière, jusqu'à 1½ chaine.
Rivière jusqu'au petit rapide	...	...	......	·27	300·04	442·37	
Rapide	...	...	2·00	·01	298·04	442·38	La rivière a 1 chaine de large.
Rivière jusqu'au Portage de L'Isle............	...	...	4·71	17·00	293·33	459·38	Variant en largr. depuis 8 jusqu'à 40 chaines, rocheuse,
Portage de L'Isle	30	...	3·40	3·00	289·93	459·41	Sauté quelquefois, mais dangereux, en trois chenaux.
Rivière (lac Têtu)	...	...	......	3·24	289·93	462·65	60 chaines de large, avec plusieurs iles.
Courant..	...	...	·75	·08	289·18	462·73	7 chaines de large.
Do	...	...	3·00	11·12	286·18	474·05	Depuis 3 jusqu'à 8 chaines de large—iles.
Do	...	...	·75	59	285·43	474·64	Depuis 3 jusqu'à 8 chaines de large.
Courant jusqu'à la tête du rapide	...	...	3·00	5·32	282·43	480·16	Courant rapide.
Rapide	...	...	1·50	·40	280·93	480·56	Rapide.
Jusqu'à la tête de la chute à Jacquot	...	...	·25	·16	280·68	480·72	
Chute à Jacquot	31	...	13·00	·05	267·68	480·77	8 chaines de large—portages rocheux sur rochers.
Petit rapide..	...	...	1·00	·02	266·68	480·79	Sauté—eau forte.

Courant	...	...	·50	·70	266·18	481·69	
Jusqu'à la tête de la 1ère Pointe des Bois	...	...	3·00	6·60	263·18	488·49	La rivière a 20 chaînes de large—grand nombre d'iles.
1ère Chute de la Pointe des Bois	32	...	10·50	·13	252·68	488·62	La rivière a 15 chaînes.
Rivière jusqu'à la tête de la 2nde chute	...	...	......	·05	252·68	488·67	Do.
2nde Chute de la Pointe des Bois	33	...	19·92	·05	232·76	488·72	La rivière a 20 chaînes de large—rocheuse, en trois [chenaux.
Courant jusqu'à la 3e chute	...	...	1·50	1·16	231·26	490·08	La rivière a 15 chaînes de large.
3e Chute de la Pointe des Bois	34	...	7·80	·03	223·46	490·11	La rivière a 20 chaînes de large, en trois chenaux.
Courant	...	...	1·00	·72	222·46	491·03	
Courant jusqu'à la chute de L'Esclave	...	...	·25	2·74	222·21	493·77	La rivière a à peu près 20 chaînes de large.
Chute de L'Esclave	35	...	19·80	·30	202·41	494·27	Chute perpendiculaire—portage dangereux.
Courant	...	...	1·00	5·44	201·41	499·71	La rivière a 15 chaînes de large.
Rapide	...	...	1·50	·18	199·91	500·09	Sauté, à la tête de la chute de la Barrière.
Chute de la Barrière	36	...	4·97	·03	194·94	500·12	Très fort remous en bas de la chute.
Petits rapides	...	...	1·00	·24	193·94	500·36	
Rivière	...	...	·25	1·22	193·69	501·58	Trente chaînes de large.
Courant	...	...	·50	·24	193·19	502·02	Do do.
Jusqu'à la chute aux Loutres; courant	...	...	1·00	4·75	192·19	506·77	Do do.
Chute aux Loutres	...	...	3·00	·10	189·19	507·07	Sauté—ce rapide est bien mauvais et dangereux.
Courant	...	...	1·50	2·42	189·69	509·49	
Do	...	...	·75	2·34	186·94	512·03	
Rapide	...	...	2·00	·06	184·94	515·09	La rivière a 4 chaînes de large.
Jusqu'à la tête des Sept Portages	...	...	·33	1·68	184·61	513·77	Rives basses, 10 chaînes de large.
1er des Sept Portages	37	...	10·23	·06	174·38	514·08	
Courant jusqu'à la 2nde chute	...	...	·13	·05	174·25	514·03	
2nde chute	38	...	8·47	·05	165·78	514·13	
Courant jusqu'à la 3e chute	...	...	·16	·10	165·62	514·23	Ces portages sont tous sur de petites pointes rocheuses, les approches en sont extrêmement dangereuses.
3e chute	39	...	5·60	·08	160·02	514·31	
Courant jusqu'à la 4e chute	...	...	·25	·40	159·77	514·71	
4e chute	40	...	7·68	·03	152·09	514·74	
Courant jusqu'à la 5e chute	...	...	·75	·48	151·34	515·42	
5e chute	41	...	2·90	·04	148·44	515·46	Sauté quelquefois—très dangereux.
Courant jusqu'à la 6e chute	...	...	·30	·05	148·14	615·51	
6e chute	42	...	8·13	·05	140·01	515·56	
Courant jusqu'à la 7e chute	...	...	1·50	·60	138·51	516·36	
7e chute	...	...	4·75	·06	132·76	516·42	Sauté, mais dangereux—portage en montant.
Courant jusqu'au lac du Bonnet	...	...	3·50	10·44	130·26	527·16	Terrain meilleur, sol d'argile—peuplier et bouleau.
Lac du Bonnet	...	...	......	6·09	130·26	533·25	
Passage à la sortie	...	...	1·00	·07	129·26	533·32	Trois chaînes de large—rocheux.
1er Galet du Bonnet	43	...	1·00	·01	121·95	533·33	Petite chute rocheuse.
Courant jusqu'au 2nd Galet	...	...	·16	·74	121·79	534·27	
2nd Galet du Bonnet	44	...	5·00	·04	116·79	535·31	
Jusqu'à la tête de la chute du Grand Bonnet	...	...	2·00	3·51	114·79	532 02	La rivière a de 8 à 10 chaînes de large.
Chute du Grand Bonnet	45	...	34·23	·51	80·56	538·53	Beau portage uni.
Courant	...	...	1·00	·72	79·56	539·45	Dix chaînes de large—fort courant.
Portage du Rocher du Bonnet	46	...	8·25	·06	71·31	539·51	

Tableau indicatif de la hauteur et des distances des différents obstacles qui se rencontrent sur la route des canots de la Baie d'Hudson, etc.—(*Suite.*)

Nom.	Nombre des Portages.	Nombre des Déchar-ges.	Hauteur.	Longueur.	Niveau réduit.	Distance du lac Supérieur.	Remarques.
			′ ″	Ms. chs.	′ ″	Ms. chs.	
Courant jusqu'à la tête de la Vase Blanche	...	...	1·00	2·02	70·31	542·33	Trente chaînes de large.
Portage des chutes de la Vase Blanche	47	...	13·05	·15	57·26	542·48	Do do.
Courant jusqu'aux chutes Argentées..........	...	...	·75	2·68	56·51	545·36	
1er *Portage des chutes Argentées*..................	48	...	6·06	·07	50·45	545·43	Fait quelquefois dans un seul portage.
Jusqu'au 2nd Portage..................................	...	...	......	·05	50·45	545·48	
2nd *Portage des chutes Argentées*	49	...	15·56	·13	39·89	545·61	
Courant	...	...	1 50	3·18	33·39	548·79	La rivière a 15 chaînes de large.
Rapide	...	...	2·00	·06	31·39	549·05	Do 10 do.
Courant	...	...	·75	·68	30·64	549·73	
Rapide	...	...	3·00	·07	27·64	550·00	Do 9 do.
Courant jusqu'au Portage des Pins	...	...	·25	·68	27·39	550·68	
Chutes et Portage des Pins..........................	50	...	8·35	·12	19·04	551·00	Quinze chaînes de large—dernier portage.
Courant	...	...	·50	1·34	18·54	552·34	
Petit rapide du Manitou	...	...	1·00	·02	17·54	552·56	Huit chaînes de large.
Courant jusqu'à l'eau morte	...	...	·75	4·28	16·79	556·64	Fort Alexander, Poste de la Cie. de la Baie d'Hudson.
Lac Winipeg	...	...	......	2·00	16·79	558·64	Embouchure de la rivière Winipeg.
Do	...	...	......	44·98	16·79	404·02	Do do Rouge.
Rivière Rouge	...	...	......	6·25	16·79	610·27	A travers un marécage.
Etablissement des Sauvages........................	...	...	·25	8·71	17·04	619·18	Courant.
Fort de Pierre	...	...	1·75	7·64	18·79	627·02	
Courant	...	...	·25	1·44	19·04	628·46	
Do	...	...	3·00	2·33	22·04	630·79	
Rapides	...	...	2·00	·02	24·04	631·01	Grands rapides, deux pieds d'eau.
Courant	...	...	8·50	8·38	32·54	639·39	
Fort Garry	...	...	2·00	7·51	34·54	647·10	Embouchure de l'Assiniboine.

Fort Garry,
Etablissement de la Rivière Rouge,
10 décembre 1857.

(Signé,) W. H. E. Napier.

ETABLISSEMENT DE LA RIVIERE ROUGE,
17 décembre 1857.

MONSIEUR,—Comme il y a très longtemps que j'ai fait mon dernier rapport, je dois vous dire en explication que j'ai été retenu plusieurs semaines à la Rivière Winipeg par maladie, ayant contracté une fièvre qui s'était déclarée quelque temps auparavant parmi nos engagés, et que depuis que je suis arrivé ici, il ne s'est présenté aucune occasion favorable pour envoyer au Canada mon rapport avec les plans qui doivent nécessairement l'accompagner.

J'ai maintenant l'honneur de faire rapport que le parti à la tête duquel je suis est occupé à explorer la contrée qui se trouve entre cette place-ci et le Lac des Bois; mais avant de parler plus particulièrement de ces opérations, je prendrai respectueusement la liberté de vous soumettre un rapport succinct sur le pays par lequel nous sommes passés, en donnant la description de la route telle qu'elle est aujourd'hui, et en expliquant la manière dont la communication entre la Rivière Rouge et le Lac Supérieur peut, suivant moi, être le plus efficacement et le plus économiquement ouverte.

Nous sommes venus par la route ordinaire des canots à partir du Fort William, en suivant les Rivières Kaministiquia, la Pluie et Winipeg.

Les principales difficultés qui se rencontrent sur cette route sont, premièrement sur la Rivière Kaministiquia, entre le Lac Supérieur et le Lac du Chien; secondement entre le Lac des Mille Lacs et le Lac la Pluie, et troisièmement entre le Lac des Bois et le Lac Winipeg.

Pendant 10 ou 12 milles à partir du Lac Supérieur, la Kaministiquia a un cours tranquille; on rencontre ensuite un grand nombre de rapides qui se succèdent de près les uns les autres, sur une distance de 10 ou 12 milles, jusqu'aux Grandes Chutes, mais les canots peuvent y remonter sans trop de difficultés soit à la perche ou à la cordelle. Dans l'espace des 10 milles suivants, la rivière fait une descente d'environ 300 pieds, causant un grand nombre d'obstacles à la navigation, entre lesquels

on ne rencontre que de très courts intervalles d'eau tranquille. Il y a sur cette partie de la route un grand nombre de portages, demi-portages et rapides, qui rendent la montée des canots extrêmement ennuyeuse et difficile. Après qu'on a passé ces mauvais pas, on tombe encore dans une courte étendue d'eau paisible jusqu'au Grand Portage du Chien. Là, la rivière fait une descente de 347 pieds dans la petite distance de 1 mille et 73 chaînes ; c'est ici le portage le plus à pic de toute la route, le sommet de la côte qu'il franchit étant à 500 pieds au-dessus du niveau de l'eau à l'extrémité inférieure. Arrivé au Lac du Chien, la distance du Lac Supérieur par les détours de la Kaministiquia, est d'environ 46 milles, tandis qu'en ligne droite de la Baie du Tonnerre sur le même lac, elle n'est que d'environ 24 milles. Il est aisé de voir par là qu'il vaudrait infiniment mieux éviter les embarras de la Kaministiquia et faire un chemin tout droit de la Baie du Tonnerre au Lac du Chien, qui alors serait à une demi-journée de marche du Lac Supérieur, tandis qu'aujourd'hui il faut presque cinq jours pour s'y rendre, comme il nous est arrivé à nous-mêmes par la Kamistiquia, bien que nous eussions d'assez bons hommes et que nous fussions peu chargés.

D'un bout à l'autre du Lac du Chien l'eau est profonde, et de là au Rapide de Jourdain, distance d'environ 25 milles, la Rivière du Chien serpente au milieu d'un marais, de chaque côté duquel les terres s'élèvent à une hauteur considérable. Dans toute cette distance on ne rencontre qu'un pe it rapide environ trois milles en bas du Jourdain, où il se fait une chute de trois pieds et demi. Au Jourdain, la chute est de 8 pieds. Ici la route laisse la Rivière du Chien pour prendre une autre direction, et suit pendant deux milles un petit ruisseau qui est si étroit que les petits saules qui le bordent de chaque côté se joignent presque par-dessus nos têtes. En haut de ce ruisseau il y a trois petits étangs, qui, pris ensemble, ont à peine un mille de longueur. Le dernier de ces étangs est appelé " Lac à l'Eau Froide ;" il est généralement considéré comme la source du St. Laurent.

J'estime à environ 18 pieds la différence de niveau entre le Lac du Chien et le Lac à l'Eau Froide. Je crois en conséquence qu'une digue d'une hauteur suffisante, construite à la sortie du Lac du Chien, aurait l'effet de convertir le marais à travers lequel, comme je viens de l'expliquer, la Rivière du Chien serpente, en un lac, et de rendre ainsi la navigation facile entre le chemin qui partirait de la Baie du Tonnerre et le Portage de la Prairie. Cette digue n'aurait pas non plus l'effet d'inonder une grande étendue de pays, car les terres dans les environs du Lac du Chien sont élevées, ainsi que de chaque côté du marais dont il vient d'être parlé.

Entre le Lac à l'Eau Froide et la Rivière de la Savanne, il y a trois portages, savoir : le Portage de la Prairie, qui traverse le plateau qui sépare le Lac à l'Eau Froide des eaux qui coulent vers le Winipeg ; le Portage du Milieu, séparé du premier par un étang ; et le Portage de la Savanne, à environ 1 mille du Portage du Milieu. La distance entière du Lac à l'Eau Froide à la Rivière de la Savanne est d'environ 5 milles. Dans cette partie-ci de la contrée la forêt est très épaisse et le terrain est sous tous les rapports favorable à la construction d'un chemin. Le Portage de la Savanne ne passe pas, comme on le suppose ordinairement, dans un marais, mais bien à travers une savanne ordinaire, avec environ deux pieds de terre noire sur un fond de glaise dure, et ayant une pente de 31 pieds 8 pouces sur la distance de 1½ mille.

Du Portage de la Savanne, par la route actuelle, il y a 44 milles de bonne navigation, interrompue seulement par un peu de bois de dérive dans la Rivière de la Savanne, mais si le Lac des Mille Lacs, ainsi que sa décharge, pouvaient être suivis jusqu'au premiers rapides, il y aurait alors une étendue d'eau navigable d'environ 74 milles en ligne droite, ou 84 milles en suivant les détours de la rivière et du lac. La route des canots diverge cependant du Lac des Milles Lacs au Portage du Baril, et de là suit une chaîne de petits lacs jusqu'à la Rivière Maligne ou Rivière Nameukan, qui se décharge dans le Lac La Croix, qui lui-même se décharge dans

le Lac la Pluie. Entre ces deux lacs les portages sont longs et difficiles; et dans la Rivière Nameukan on rencontre un grand nombre de rapides et de chutes. Pour revenir au Lac des Mille Lacs, la rivière qui lui sert de décharge, suivant ce que nous en ont dit les Sauvages, se décharge elle-même dans le bras Nord-Est du Lac la Pluie, ainsi qu'il est indiqué dans le plan ci-joint. La distance entre les deux lacs n'est que d'environ 60 milles en ligne droite, mais la rivière n'a jamais été suivie par les canots, à cause de la longueur de quelques uns des portages. Si cependant il était possible de faire un chemin, passé les empêchements, ce serait la route la plus directe pour aller au Lac la Pluie, et on aurait l'avantage d'une longue navigation sur le Lac des Mille Lacs. L'exploration de la rivière qui coule de ce lac, comme je vais l'expliquer présentement, fera partie de l'ouvrage que nous nous proposons pour cet hiver.

Passant le Lac la Pluie, et de là, par la Rivière la Pluie et le Lac des Bois, jusqu'au Portage du Rat, sur une distance de 164 milles, il ne se présente aucun obstacle à la navigation, excepté au Fort Francis, où il faut faire un petit portage pour passer la Chute de la Chaudière, et où il se fait une descente de 22 pieds dans une distance de 7 chaînes. Du Lac des Bois au Lac Winipeg, la distance, d'après notre estimation, est d'au-delà de 160 milles par les détours de la rivière, et la différence de niveau d'environ 369 pieds. La Winipeg est une rivière d'un immense volume, peu inférieure en grandeur, j'ôserais dire à l'Ottawa, et l'abord des portages, et les tournants et les remous qui s'y rencontrent au bas, ne laissent pas quelquefois d'être dangereux. Sur cette longue distance, cependant, l'on rencontre plusieurs étendues d'eau tranquille, variant en longueur de 4 à 25 milles, comme on peut le voir par le tableau des niveaux et des distances ci-joint.

De l'embouchure de la Winipeg à l'embouchure de la Rivière Rouge, la distance à travers le Lac Winipeg est d'environ 45 milles, et de là au Fort Garry, à l'embouchure de l'Assiniboine, environ 36 milles. Par cette route détournée, la distance totale

du Lac des Bois au Fort Garry n'est pas de moins de 240 milles, tandis qu'en ligne droite du Fort Garry au Lac Plat, (duquel endroit au Lac des Bois, si je suis bien informé, il n'y a pas d'empêchement,) elle n'est que 96 milles. Un chemin de terre qui traverserait cette distance serait donc une grande amélioration sur la route actuelle, d'autant plus que les dangers de la navigation du Lac Winipeg, et les nombreux portages et rapides de la Rivière Winipeg, seraient évités, et la distance raccourcie d'au moins 140 milles; et bien que la distance serait encore grande pour un chemin de terre, il ne faut pas perdre de vue que les moyens de transport peuvent se procurer ici en abondance, et que les habitants de cette colonie regardent presque comme rien de parcourir sur les prairies des distances immenses en charrette à la recherche du buffle; c'est ainsi qu'en été ils vont jusqu'à St. Paul, qui se trouve, par les sinuosités du chemin, à une distance de cette place de plus de 600 milles. Ceci est un fait qui mérite certainement d'entrer en considération, et qui milite en faveur de l'ouverture d'un chemin depuis le Fort Garry jusqu'au Lac des Bois.

Voici qu'elle serait à peu près, du Lac Supérieur, la longueur de transport par terre, et de transport par eau, par la route que j'ai imparfaitement esquissée:—

Du Lac Supérieur au Lac du Chien, allouant pour les courbes, soit—transport par terre..........	25 milles.
Du Lac du Chien, et de là au Lac à l'Eau Froide,—en supposant que la navigation pourrait être rendue praticable par une digue à la sortie du Lac du Chien—transport par eau.............	35 milles.
Du Lac à l'Eau Froide, par les portages de la Prairie, du Milieu et de la Savanne, à la Rivière de la Savanne—transport par terre	5 milles.
Du Portage de la Savanne, par la rivière du même nom et le Lac des Mille Lacs, aux rapides qui sont au bas de son extrémité Ouest—transport par eau..............................	84 milles.

De ces rapides au Lac la Pluie la distance est d'environ 60 milles, mais cette partie de la route n'est point encore explorée; cependant, d'après les renseignements que nous avons eus des Sauvages, on peut en toute sûreté dire que les deux tiers de la distance sont navigables, soit donc—

transport par terre	20 milles.
et—transport par eau	40 "

Du Lac la Pluie, par la rivière du même nom et le Lac des Bois, à la tête du Lac Plat, interrompu seulement par la Chute du Fort Francis—distance navigable .... 160 milles.

Du Lac Plat au Fort Garry, allouant pour les courbes, soit—transport par terre .... 100 milles.

Distance totale .... 469 milles.

Dont 150 milles se feraient par terre, et les autres 319 milles par eau;—la distance par la route actuelle n'est pas de moins de 635 milles, de sorte que sous ce rapport on opérerait une grande épargne.

Revenons au Lac Supérieur, et envisageant la Kaministiquia sans faire attention aux nombreuses chutes et rapides qui en embarrassent le cours, nous verrons qu'à son embouchure l'eau est si peu profonde que l'approche en est impossible aux vaisseaux de plus de 3 pieds de tirant d'eau, tandis que dans la Baie du Tonnerre, l'eau est d'une profondeur suffisante, et qu'il s'y trouve de plus, à ce que l'on dit, un excellent havre abrité par une île. C'est ce dont on pourrait s'assurer en consultant la carte du capitaine Bayfield, que je n'ai pas ici. Si je suis correct en supposant qu'il y a là une profondeur d'eau suffisante, l'avantage d'avoir le terminus du chemin dans un endroit accessible aux vaisseaux de toutes grandeurs et où ils pourraient se mettre en sûreté, joint à la distance qui serait plus courte, est un argument puissant en faveur de la construction d'un chemin qui traverserait de la Baie du Tonnerre, au lieu de suivre la route plus détournée de la Kaministiquia.

Je supposerai maintenant, pour le moment, que la communication est ouverte telle que je le propose, et qu'il y a des marchandises à envoyer du Lac Supérieur à la Rivière Rouge. Il serait d'abord nécessaire pour ceux qui seraient engagés dans les affaires d'expédition d'avoir un dépôt au terminus du chemin, sur la Baie du Tonnerre, et d'y tenir des chevaux, des bœufs et tout ce qu'il faut pour le transport de terre. Il leur faudrait faire la même chose au Portage de la Prairie et à toutes les autres places de transport qu'il pourrait être nécessaire d'avoir entre le Lac des Mille Lacs et le Lac la Pluie—le nombre de chevaux et bœufs aux différentes stations devant être, comme de raison, proportionné à la longueur du chemin. J'ai déjà fait remarquer que la place de transport suivante, c'est-à-dire à la Chute du Fort-Francis, est le seul empêchement qu'on rencontre dans une navigation de 160 milles. S'il venait à s'établir un commerce considérable, il deviendrait avantageux, sans aucun doute, d'y construire des écluses, mais jusqu'à ce que cela arrive, le portage n'ayant que 150 verges de long et passant sur un terrain uni, le mode actuel de transport ne présente aucunes difficultés considérables.

Quant à la place suivante, qui est la dernière, du Lac des Bois à la Rivière Rouge, il n'y aura besoin de rien, d'autant plus qu'elle aurait son terminus, comme il a déjà été dit, où l'on peut se procurer des moyens de transport en abondance, et où, de plus, une population active et vigoureuse cherche un débouché pour ses produits, et demande des moyens de communication avec le reste du monde. Il y a actuellement dans cet établissement des marchands qui possèdent des bateaux et qui contractent avec la Compagnie de la Baie d'Hudson pour le transport de ses articles de la Factorerie d'York, et je n'ai aucun doute que, si la route était ouverte, ils se chargeraient tout aussi volontiers du transport des marchandises que les marchands Canadiens exporteraient du Lac Supérieur. Dans tous les cas, ils pourraient facilement venir les prendre à la tête du Lac la Pluie, pourvus, comme ils le sont, de chevaux et de charrettes propres au transport par terre, et de bateaux pour le transport par eau.

Comme le terminus du chemin, sur le Lac Supérieur, serait accessible à tous les ports du Canada, il ne serait pas difficile d'y garder des chevaux et des bœufs, non plus qu'au Portage de la Prairie, d'autant plus, qu'en premier lieu, il n'est qu'à 35 milles du chemin qui aboutirait au Lac du Chien, et, en second lieu, parceque, comme la distance serait courte, il n'y en aurait besoin que d'un petit nombre. L'on pourrait croire, cependant, au premier abord, qu'aux places de transport entre le Lac des Mille Lacs et le Lac la Pluie, vu que ces stations se trouvent éloignées de l'une et l'autre extrémité de la route, il ne serait pas facile de s'y procurer le fourrage pour les animaux; mais cette difficulté ne serait pas aussi redoutable qu'elle peut le paraître à première vue. Le Lac la Pluie n'est pas si éloigné du Lac Supérieur,—sur près des deux tiers de la distance, où l'on ne rencontre qu'un seul obstacle, il y aurait une bonne navigation, et d'ailleurs la seule chose dont on aurait besoin là serait de temps en temps une charge de bateau d'avoine,—le pays offrirait un bon pâturage, et l'on pourrait y amasser du foin sauvage en abondance.

Un autre point qu'il nous reste à examiner, est l'espèce de vaisseaux qu'il serait le plus avantageux d'employer pour ce transport. Peut-être que des bateaux tels que ceux dont la compagnie de la Baie d'Hudson se sert pour transporter ses articles de la Factorerie d'York à l'intérieur du continent, seraient ce qu'il y aurait de mieux, d'autant plus qu'ils sont si légers qu'on les traîne avec facilité dans les portages, et qu'ils sont d'une capacité à porter jusqu'à quatre tonneaux, tandis que leur construction ne coûte qu'environ £25 ou £30. L'on pourrait, sans doute, en employer de plus grands avec avantage dans les grandes étendues d'eau navigable, et dans le transport des marchandises on ferait une grande épargne en en ayant un relais à chaque place de transport, comme la compagnie de la Baie d'Hudson en a au Portage de Methy, sur la route qui conduit à la Rivière McKenzie.

Ayant ainsi expliqué la manière qui, à mon avis, serait la plus avantageuse pour ouvrir la voie de communication qui

nous occupe, je pense qu'il n'est qu'à propos maintenant que je tâche de donner une idée de ce que pourrait coûter l'entreprise; mais, tant que nos explorations n'auront pas été poussées plus loin, toute estimation que l'on pourra faire ne peut être qu'approximative. La contrée, depuis le Lac des Mille Lacs jusqu'au Lac La Pluie, est encore peu connue. La route actuelle entre ces deux lacs est sujette à plus d'une objection, à cause de ses nombreux portages et le peu de longueur des étendues d'eau navigables d'un portage à l'autre; plutôt que de la suivre, il serait mieux d'avoir un chemin de terre, soit, de 60 milles de longueur, qui irait d'un point à l'autre; mais cela ne serait pas nécessaire, car, suivant les renseignements que nous avons, la décharge du lac des Mille Lacs est navigable sur la plus grande partie de son cours; cependant, on ne saura précisément jusqu'à quel point ces renseignements sont corrects, que lorsque nous en aurons nous-mêmes constaté la vérité par une exploration des lieux.

Il reste aussi à examiner, afin de constater si elle serait propre à une ligne de communication, la route dont le point de départ se trouve à la Baie aux Tourtes; mais jusqu'à aujourd'hui cette route n'a pas encore été explorée. Elle a cependant été relevée très correctement par les commissaires de la frontière, et en consultant la carte de M. Thompson, on y verra qu'elle offre le désavantage d'avoir trop de portages, avec des espaces navigables trop courts d'un bout à l'autre; sur toute la distance du Lac Supérieur au Lac la Pluie, il n'y a point de ces longues étendues d'eau navigables et non interrompues, comme on en rencontre sur la Rivière de la Savanne et le Lac des Mille Lacs. Elle a, de plus, le désavantage d'être sur la frontière des États-Unis, et d'avoir plusieurs portages sur leur territoire.

A part cela, cependant, jusqu'à ce qu'on en ait fait l'exploration, il serait prématuré d'hasarder une opinion positive.

Mais revenons à la question des dépenses que pourrait occasionner l'ouverture de la route que j'ai proposée, et qui, d'après ce qu'on connait maintenant du pays, sera, je crois, celle qu'on adoptera éventuellement. Commençons par la ligne que nous

sommes en ce moment à explorer, du Fort Garry au Lac des Bois, où il faudra un chemin, quelque soit le choix définitif de la route à suivre du Lac la Pluie au Lac Supérieur.

Si l'on trouve partout le terrain aussi propice que nous l'avons trouvé jusqu'à présent, (et le parti est rendu à mi-distance,) un bon chemin pourra coûter environ £225 du mille, c'est-à-dire, un chemin de terre d'environ 24 pieds de largeur, bien essouché, parfaitement égoutté et convenablement arrondi, avec des ponts en bois rond sur les ruisseaux. S'il se trouvait cependant quelques rivières considérables à traverser,—nous n'en savons qu'une, la Rivière de la Tête Ouverte,—il faudrait ajouter une autre somme pour les ponts.

Du Lac la Pluie au lac des Mille Lacs, le pays, autant que nous avons pu le remarquer ou en constater le caractère, parait propice à la construction d'un chemin ; il n'est ni trop marécageux ni trop montagneux, et je crois que la même estimation de £225 par mille suffirait amplement pour faire le chemin dont il pourrait y avoir besoin, dans toute sa longueur. De la Rivière de la Savanne au Lac à l'Eau Froide, sur la hauteur des terres, distance de 5 milles, la même somme par mille suffirait aussi. Du Lac du Chien à la Baie du Tonnerre, le pays est onduleux, mais pas plus qu'en plusieurs endroits du Bas-Canada, où l'on a fait des chemins depuis quelques années. Ici, cependant, il faudrait faire une allocation considérable, d'autant plus qu'il y aurait en toute probabilité beaucoup de déblai et de remblai à faire. Je dirai donc pour cette partie de la route, £400 du mille.

Comme la rivière qui coule du Lac du Chien est toute petite, la digue qu'on y construirait pour inonder le marais à travers lequel la Rivière du Chien serpente, afin de la rendre navigable, ne coûterait pas plus de £2,000.

D'après cette estimation qui, cependant, n'est basée que sur des données bien imparfaites, la somme totale requise pour ouvrir la route telle que je le propose, serait à peu près comme suit :

Cent milles de chemin de la Rivière Rouge au Lac Plat, entre lequel et le Lac des Bois on suppose n'y avoir aucun empêchement, à £225 le mille, ci................................		£22500 0 0
Vingt milles de chemin, admettant qu'il en faudra cette longueur, entre le Lac la Pluie et le lac des Milles Lacs, à £225 le mille, ci.........	£4500 0 0	
Cinq milles sur la hauteur des terres, de la Rivière de la Savanne au Lac à l'Eau Froide à, soit £225 le mille, ci....................	1125 0 0	
		28125 0 0
Vingt-huit milles du Lac du Chien à la Baie du Tonnerre, le pays étant onduleux, soit £400 le mille, ci....................	11200 0 0	
Digue à la sortie du Lac du Chien, soit........................	2000 0 0	
Pour débarrasser la Rivière de la Savanne et abattre les arbres penchés, soit......................	250 0 0	
Ajoutez, pour les ponts sur les rivières considérables, sur toute la ligne, soit......................	2500 0 0	
		44075 0 0
Allouez pour compléter les études et pour finir de localiser la ligne sur le terrain le plus propice....................................		7500 0 0
Total................................		£51575 0 0

Voilà une somme bien considérable, mais les avantages que la province en retirerait, par l'ouverture de la communication, seraient bientôt une ample compensation de cette dépense ; il n'est pas besoin d'argument pour le prouver, quand on considère avec quelles vastes régions elle serait le moyen de nous

mettre en rapport, quel champ elle ouvrirait à la colonisation et quel trafic elle déverserait en peu d'années par tout le Canada.

Quelques-uns prétendent que, comme cette route a été autrefois celle que suivait la compagnie canadienne du Nord-Ouest pour se rendre à ses établissements de traite dans l'intérieur du continent, et comme elle était alors le débouché d'un grand commerce, tout ce qu'il faut à présent est de remettre les portages dans le même état qu'ils étaient alors. Mais c'est une erreur; la route n'était pas plus convenable dans ce temps-là qu'elle ne l'est aujourd'hui pour les objets d'un commerce général. Les articles lourds ne pouvaient y être transportés, et il n'y a que les énormes profits de la traite des pelleteries qui pouvaient seuls mettre la compagnie en état de supporter les frais de transport des plus légers. D'un autre côté, il serait aisé de suggérer un mode d'ouvrir la communication, mode qui, s'il pouvait être mis à exécution, serait plus parfait que celui que j'ai proposé, bien que moins économique. Ce serait par un système de canaux ou de chemins de fer, sur toute la distance, ce qui peut paraître à première vue comme un projet réalisable; mais il faut se rappeler que la contrée entre le Lac Supérieur et la Rivière Rouge, bien que parfaitement propre aux établissements sur la plus grande partie de son étendue, n'est encore qu'une forêt déserte, et que tant que la colonisation n'aura pas fait de progrès et que l'émigration n'aura pas pris cette direction vers les vastes et fertiles prairies de l'Ouest, je conçois qu'il serait prématuré d'entretenir de telles idées.

Comme il importe grandement de considérer en rapport avec l'ouverture de la communication, si le pays situé sur cette route est bien propre aux établissements, j'ôse espérer qu'on ne me taxera pas d'être ennuyeux, si j'entreprends de donner une idée aussi claire qu'il est en mon pouvoir de le faire sur ce chapitre. Je commencerai par le Lac Supérieur. La partie inférieure de la Vallée de la Kaministiquia, c'est-à-dire depuis le Fort William jusqu'aux Grandes Chutes en montant, est sans contredit bien propre à la colonisation. La contrée est compa-

rativement unie, et à en juger par la crue du bois et par l'exubérance de la végétation, lorsque nous sommes passés par là, le sol doit être bon. Il y a déjà un établissement Sauvage dans un détour de la rivière, à une petite distance du Fort William. C'est ici que le révérend M. Chroné a établi une mission et construit une église assez spacieuse. Ce monsieur a passé plusieurs années dans le pays, et nous en avons obtenu beaucoup de renseignements précieux sur la nature du climat et du sol. D'après ses observations, la Kaministiquia ne gèle jamais plus tôt que le 3, ni plus tard que le 18 de novembre, et se dégèle rarement avant le 23 d'avril.

Le sol où les Sauvages sont établis est décrit comme n'étant pas bien bon, parce qu'il est trop bas; mais on dit que plus haut sur la rivière le terrain est meilleur et parfaitement propre à la culture des céréales. Des Chutes de Kakabeka ou Grandes Chutes, jusqu'au Lac du Chien, en montant, la rivière est très mauvaise, et ses côtes sont en général raboteuses et accidentées ; bien que le sol ici ne soit pas invitant pour la colonisation, on y voit par-ci par-là du pin blanc en grande quantité, qui tôt ou tard deviendra un article de commerce de grande valeur; et ceux qui s'établiraient plus bas sur la rivière, auraient devant eux la perspective de pouvoir employer avec profit leur mois d'hiver en préparant ce bois pour le marché, alors que leurs fermes exigeraient d'eux moins d'attention.

Je suis porté à croire qu'on pourrait former un établissement dans les environs de la Baie du Tonnerre, et de là, sur le chemin qui traverserait jusqu'au Lac du Chien, si, après exploration, le terrain se trouvait propice ; je ne crois pas que le climat serait défavorable. Près du Lac du Chien, et de là en gagnant l'Ouest jusqu'à plus de 100 milles, à l'extrémité inférieure du Lac des Mille Lacs, le pays se trouve considérablement élevé et le climat doit y être un peu froid. Les hauteurs de cette partie de la route, prenant que le Lac Supérieur est à 641 pieds au-dessus du niveau de la mer, seraient comme suit :

Le Lac du Chien au-dessus du Lac Supérieur, 704 pieds ; au-dessus de la mer, 1345. L'Etang, à l'extrémité Ouest du

Portage de la Prairie, 874 pieds; au-dessus de la mer, 1520 pieds. Le Lac des Mille Lacs au-dessus du Lac Supérieur, 823 pieds; au-dessus de la mer, 1464 pieds. Dans ces hautes régions, les hivers doivent être un peu rigoureux, et cependant la crue du bois n'indique pas un climat bien froid, tandis que le sol, spécialement dans les environs du Lac des Mille Lacs, a l'apparence d'être d'une excellente qualité. Ce serait sans doute aux places de transport que les colons viendraient s'établir; ils croiraient ces endroits plus avantageux, mais il est douteux qu'il en restât un grand nombre sur ces parties les plus exposées de la route, tandis que cette route même leur ouvrirait un chemin vers des localités mieux favorisées.

Entre le Lac des Mille Lacs et le Lac la Pluie, le pays parait être considérablement coupé de petits lacs; de fait, c'est tellement le cas, qu'il serait difficile de dire si on ne devrait pas plutôt le décrire comme un grand lac parsemé d'îles qui le couperaient de long en large, que comme une terre entrecoupée d'un nombre infini de lacs. En descendant vers le Lac la Pluie, cependant, il y a un changement très perceptible et manifeste dans le climat; l'érable, l'orme et le chêne commencent à faire leur apparition; la végétation devient plus belle et plus abondante, et bien que le pays soit accidenté, il offre un grand nombre de beaux sites où les colons pourraient s'établir avec avantage; et il y en a qui aimeraient beaucoup à le faire par le seul fait que le pays abonde en gibier, auxquel on fait peu la chasse, et que les lacs abondent en poissons de la plus belle espèce. Le Lac la Pluie est tellement rempli d'îles, et il y a tant de baies profondes et de ruisseaux du côté canadien, qu'il est difficile, en y passant par la route des canots, d'obtenir une vue de la terre ferme. D'après ce que nous avons pu apprendre, cependant, il ne peut y avoir de doute qu'il y ait un grand nombre d'endroits favorables à la colonisation. Le niveau de ce lac est de 404 pieds plus bas que celui du Lac des Mille Lacs, ce qui explique en partie la différence remarquable qui existe évidemment dans le climat des deux.

On trouvera encore une autre raison dans le fait que le Lac la Pluie est situé dans une vallée abritée, avec une large étendue de terres hautes près du lac au Nord, et qu'en plusieurs endroits avant d'y arriver, se rencontrent de grandes forêts de pins qui, si l'on envisage les vastes étendues de prairies non boisées de l'Ouest, devront à une certaine époque devenir l'objet d'un commerce considérable.

Au Fort Francis, deux milles en bas du Lac la Pluie, la compagnie de la baie d'Hudson a une ferme où nous avons vu croître du blé et des patates à perfection. M. Pether, le monsieur en charge de l'établissement, nous a dit que, sous le rapport du climat, il considérait que le pays était à peu près le même qu'à Montréal—où j'ai compris qu'il nous a dit être né,—seulement qu'il croyait que l'hiver au Fort Francis était un peu plus froid.

La Rivière la Pluie, qui constitue ici la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, est une magnifique rivière, variant de 250 verges à ¼ de mille en largeur, et coulant sur un lit tortueux à travers une vallée d'un sol d'alluvion profond. Les côtes s'élèvent à la hauteur de 30 à 40 pieds et ont une pente douce vers la rivière, tandis que plus en arrière le pays a l'apparence d'être uni. Le bois qui y domine est le peuplier, comme sur le riche sol d'alluvion de la Rivière Rouge ; mais la mélisse de Moldavie y croît en abondance, et en plusieurs endroits l'orme s'est emparé des marges de la rivière. Comme c'est ici le plus beau pays sur la route et le plus propre à la colonisation, je me permettrai de transcrire un extrait de mon journal, dans lequel il se trouve décrit plus au long :

" 23 avril 1857.—Nous partons au petit jour, et continuons notre route en descendant la Rivière La Pluie. Il n'y a point de changement à noter dans l'apparence du pays. La rivière, dans sa belle largeur, glisse entre des bords qui, de chaque côté, sont revêtus de forêts qui représentent la plus belle verdure, sans être, comme hier, interrompues que par de petites clairières qu'y ont faites par-ci par-là les Sauvages, et dont les artichauts

et les folles avoines ont pris paisible possession. Vers 8 h. A. M., nous sautons un petit rapide, au Nord duquel se laisse voir une ancienne clairière très étendue, avec deux monticules semblables à deux petites pyramides, évidemment élevés là à une époque reculée par la main de l'homme. Nous montons sur l'un d'eux; il peut avoir 40 pieds de haut sur une largeur de 100 pieds à sa base. Il est couvert d'une riche chevelure d'herbes et de folles-avoines. Ayant demandé à notre guide Sauvage dans quel but ces monticules avaient été élevés, il me répondit qu'il y a bien longtemps une tribu ennemie avait pénétré dans le pays, et que ces monticules avaient été construits comme maisons de terre (c'est ainsi qu'on les appelle en sauvage), où les guerriers de la tribu qui habitait ces lieux avaient mis leurs femmes et leurs enfants à l'abri. Il est probable qu'ils ont pu avoir été érigés comme travaux de défense, car ils commandent un point étroit de la rivière, à l'endroit d'un rapide. Il est possible, aussi, que ce soit des monuments où l'on aurait été dans l'habitude de déposer les morts chez des générations passées de Sauvages dont les descendants ont oublié l'histoire. En mettant à terre pour dîner, aujourd'hui, je m'aventurai de quelques milles dans le bois, et j'ai trouvé le sol des plus riches, poussant du peuplier et de la mélisse de très belle dimension. Le soir nous campons sur une pointe de sable : c'est la première que nous voyons où le pin rouge croît. La distance que nous avons parcourue aujourd'hui ne peut pas être de plus de 40 milles; j'ai rarement vu une aussi riche étendue de terre sans accidents aucuns, ni un pays si bien adapté à la colonisation. La Rivière la Pluie ne paraît pas sujette aux grandes inondations; sur les bords à quelques pieds de l'eau, il y pousse des arbres à la hauteur qu'elle est actuellement; je croirais que la plus grande hauteur qu'elle atteint jamais est de 4 pieds au-dessus de son niveau actuel. On dit, cependant, qu'elle vient quelquefois jusqu'à 3 pieds plus basse qu'elle n'est, de sorte qu'il peut y avoir une différence de 6 ou 7 pieds entre ses plus hautes et ses plus basses eaux.

"24 août 1857.—Nous partons à 5 heures et 20 minutes A. M., et déjeûnons tard à l'entrée du Lac des Bois; ensuite nous prenons la Grande Traverse—nous trouvons le lac couvert d'une sorte d'écume ou substance végétale qui devient de plus en plus épaisse à mesure que nous avançons; à 4 milles du rivage nous essayons la température de l'eau à six pouces au-dessous de la surface, et nous la trouvons de 77° Fahrenheit; nous mesurons aussi la profondeur que nous trouvons être de 35 pieds; à 10 milles du rivage, nous plongeons le thermomètre à 2 pieds au-dessous de la surface et nous trouvons que la température est de 71° Fahrenheit, tandis que la profondeur à la même distance est de 36 pieds avec un fond de vase; à 4½ heures P. M., nous abordons une petite île, où nous dînons, ayant fait la Grande Traverse en 4 heures et 40 minutes; nous n'avons pas senti le moindre air de vent en traversant, et le soleil brillant plombait sur cette eau morte avec une grande intensité. Malgré la commotion occasionnée par le jeu des avirons, le thermomètre dans mon canot s'est élevé à 120° au soleil. Après dîner, nous poursuivons notre route vers l'Ile au Jardin qui est en vue. Des groupes de magnifiques îles se font voir à notre droite, quelques-unes semblent être fertiles, tandis que d'autres, au contraire, sont de roche et de sable, poussant du pin blanc, du cyprès et du peuplier. Le soir, nous campons sur l'Ile au Jardin où nous trouvons des champs considérables de blé-d'inde, et les Sauvages nous disent que ces champs ont été cultivés de temps immémorial, et qu'ils n'avaient pas souvenance que leurs récoltes eussent jamais souffert de la gelée; ceci est assez pour prouver que le climat n'est pas défavorable à la culture de toutes espèces de blé. Le lendemain nous sommes retardés quelque temps par une forte brise qui nous empêche de quitter l'île, et lorsque le vent est un peu abattu nous avons la visite d'un gros parti de guerre de Sauvages qui était campé sur une île à peu de distance de nous. Ils venaient nous demander de quel droit nous passions sur leur territoire sans leur en avoir demandé la permission; mais comme le caractère et les usages

de ces peuples devront être considérés plus au long, je n'interromprai point à présent le sujet qui m'occupe, pour en dire davantage sur l'entrevue que nous avons eue avec eux.

De l'Ile au Jardin au Portage du Rat, il arrive rarement qu'on ait la terre ferme en vue. Nous trouvons des îles à chaque instant qui forment un labyrinthe sans fin, que personne excepté des guides expérimentés ne saurait débrouiller. Ces îles sont quelquefois couvertes de pins, tandis que dans d'autres cas, elles sont rocheuses et nues ou en partie boisées. Tous les rapports, cependant, s'accordent à représenter la terre ferme comme étant en plusieurs endroits bien propre aux établissements.

Du Portage du Rat, en descendant à la Rivière Winipeg, sur une distance d'environ 30 milles, à aller jusqu'à l'Ile du Chien Blanc, le pays paraît un peu montagneux et accidenté; on rencontre néanmoins par-ci par-là des endroits où des établissements pourraient être formés avec avantage. A l'Ile du Chien Blanc, est l'établissement de la Mission Sauvage d'Islington, en charge du rév. M. McDonald, de l'église épiscopale. J'ai été retenu par maladie à la maison de ce monsieur jusqu'au 1er octobre, et j'ai eu, en conséquence, l'occasion d'observer les progrès de la saison. La première gelée qui a fait changer la couleur des feuilles d'une manière sensible, a eu lieu le 22 septembre ; jusque-là les plantes les plus délicates étaient demeurées intactes. M. McDonald a une petite ferme sur laquelle il cultive du blé, des patates et une variété d'autres grains et légumes ; plusieurs familles Sauvages sont venues s'établir autour de lui, et elles cultivent aussi la terre jusqu'à un certain degré et avec succès.

Entre Islington et le Lac Winipeg, les côtes de la rivière et les îles sont, dans la plupart des cas, toutes de roches, et en approchant le Lac Winipeg le climat devient évidemment plus froid. Le bois qui y croît le plus en abondance est le peuplier, mais on y voit aussi de temps en temps du chêne et de l'orme, ainsi que de la mélisse de Moldavie, espèce de peuplier qui indique invariablement un bon sol. Une grande

partie de cette immense étendue de pays est sans aucun doute bien propre à la colonisation; mais il faut remarquer que la route qu'on propose d'ouvrir ne suit point le cours de la Winipeg, mais coupe tout droit de l'angle Nord-Ouest du Lac des Bois à l'établissement de la Rivière Rouge. D'après ce que nous avons exploré de cette région, elle n'est pas, sous le rapport du sol, inférieure à beaucoup d'autres parties du Canada.

Pour récapituler, le pays des environs de la Baie du Tonnerre et la partie inférieure de la vallée de la Kaministiquia peuvent être considérés, sous tous les rapports, comme propres à un établissement considérable. La haute région, encore, à travers laquelle passe la route sur une distance d'environ 100 milles, depuis le Lac du Chien jusqu'à l'extrémité Ouest du Lac des Mille Lacs, peut être froide, mais rien n'indique dans la crue du bois ni dans l'apparence du sol, qu'elle n'est pas aussi en beaucoup d'endroits propre à la colonisation. Cependant le climat est meilleur sur le versant Ouest de ces hautes terres, entre le Lac des Mille Lacs et le Lac la Pluie.

Le pays des environs du Lac la Pluie, de la Rivière la Pluie et du Lac des Bois, tout le long de la route projetée jusqu'à la Rivière Rouge, est, je crois, aussi bien adapté à la colonisation que toute autre partie de l'Amérique du Nord. Le climat y est bon, le sol en général fertile, les pouvoirs d'eau y sont en abondance, et les forêts renferment une variété de bois précieux. C'est une contrée d'une étendue considérable d'elle-même,—la distance, de la tête du Lac la Pluie par la route projetée, étant d'environ 260 milles,—et cependant ce n'est rien en comparaison des vastes régions avec lesquelles le chemin nous mettrait en communication.

L'établissement de la Rivière Rouge, dont je vais tâcher maintenant de donner une idée, commence à quelque distance du Lac Winipeg et suit la Rivière Rouge pendant environ 50 milles. Au Fort Garry, cette rivière est rejointe par l'Assiniboine qui coule de l'Ouest. Il y a sur cette rivière un établissement continu qui s'étend de 25 à 30 milles en montant, et plus loin il se rencontre par-ci par-là quelques maisons jusqu'au Grand

Portage qui se trouve à environ 75 milles du Fort Garry. D'après le dernier recensement, la population était de 7000, mais ce chiffre, je crois, ne comprend point l'établissement du Grand Portage, ni un autre petit établissement sur une petite rivière, appelée la Seine, qui tombe dans la Rivière Rouge du côté de l'Est. Il n'embrasse pas non plus un grand nombre de Sauvages qui campent ici en été, ni la population des Métis qui suivent les coutumes de leurs ancêtres Sauvages et vivent du produit de leur chasse sans habitation fixe, mais qui, néanmoins, regardent la Rivière Rouge comme leur demeure.

Par tout l'établissement, et bien au delà dans les prairies, le sol est un riche dépôt d'alluvion. Cependant, l'étendue de terrain en culture n'est pas grande en proportion de la population; mais il ne faut pas s'en étonner, lorsqu'on sait que les colons n'ont pas de marché pour le surplus de leurs produits. Ils paraissent tous cependant avoir un grand nombre de chevaux et bestiaux, et ils pourraient en élever un nombre illimité, car le foin et le pâturage sont en abondance dans les prairies.

Sous d'autres rapports, l'établissement est très avancé; on y voit des églises d'intervalles en intervalles, et il y a plusieurs établissements d'éducation et une bibliothèque. L'importance de cette petite colonie florissante ne saurait être trop prisée, si on la considère dans ses rapports avec les vastes plaines de l'Ouest. Elle est appelée à former un noyau d'où des établissements surgiront dans toutes les directions; elle n'est encore qu'au commencement de son œuvre, et il n'y a pas de doute qu'elle ne donne un jour naissance à un grand système de communication par eau. La Rivière Rouge est navigable depuis ici jusqu'à une grande distance dans le Sud, au delà de la frontière des Etats-Unis. Au Nord, la navigation n'est interrompue que par l'extrémité la plus éloignée du Lac Winipeg. L'Assiniboine qui égoutte une grande étendue des plus belles terres de prairie est navigable pour les vaisseaux d'un faible tirant d'eau sur une distance de plusieurs cents milles. La rivière qui coule du Lac Manitoba est aussi navigable, et de Manitoba la navigation est libre, je crois, jusqu'au Lac Winipigoos.

La Saskatchewan, qui reçoit ses eaux d'un pays d'une plus grande étendue que la vaste région qu'égouttent le St. Laurent et tous ses tributaires, depuis le Lac Supérieur jusqu'au Golfe, est navigable par ses deux bras Nord et Sud sur plus de 1,000 milles de son cours, à la seule exception de quelques rapides qui se rencontrent près de son confluent avec le Lac Winipeg. Le climat est si doux sur le bras Sud de cette grande rivière que les Sauvages font la chasse au bufle à cheval tout l'hiver, et l'on dit qu'il y tombe si peu de neige qu'on s'y sert rarement de raquettes.

Une preuve que cet immense territoire, qu'arrosent la Saskatchewan et ses tributaires, est propre à la colonisation, en ce qui regarde au moins le climat, c'est qu'on y cultive avec succès la terre, quoique sur une petite échelle, aux différents postes de traite par toute la contrée, et que le bétail et les chevaux, dans ces établissements, font généralement leur vie d'eux-mêmes durant tout l'hiver.

Quand au sol, d'après ce qui est connu du pays, il n'est peut-être pas sur tout le globe une aussi grande étendue de territoire où l'on trouve si peu de terres arides.

On dit néanmoins qu'il y a en certains endroits, entre les deux grands bras de la Saskatchewan, des plaines de sable mouvant, mais on ne saurait en constater l'étendue qu'en allant en faire le relevé.

Si l'on considère cependant ce territoire dans son aspect général, il n'y a pas dans l'univers un plus beau champ pour la colonisation. Il jouit d'un climat salubre, et le sol en bien des endroits, tel qu'à la Rivière Rouge, y est d'une fertilité qui n'est surpassée nulle part ailleurs. On y trouve en abondance du minerai de fer, du charbon et du sel, ces articles si indispensables pour les besoins d'une communauté, et tout le territoire, depuis le Lac Winipeg jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses, est coupé de lacs et de rivières navigables.

Ayant ainsi brièvement et imparfaitement décrit le pays avec lequel on propose d'ouvrir une communication, j'attirerai maintenant votre attention sur la nécessité qu'il y a d'en venir

à quelque entendement avec les Sauvages Sauteux, qui habitent la contrée des environs du Lac la Pluie et du Lac des Bois. Ces peuples sont bien informés de l'objet de notre visite, et ils ont conçu l'idée (assez raisonnable jusqu'à un certain point,) que l'ouverture de la communication et la colonisation de leur pays les priveraient de leurs terrains de chasse, et dans cette conviction, ils nous menacent de nous arrêter même dans nos études et explorations, et le fait est qu'ils l'ont déjà fait plusieurs fois. J'ai fait allusion plus haut à une entrevue que nous avons eue avec un fort parti des leurs, au Lac des Bois; j'en donnerai maintenant, avec votre permission, une description plus particulière, pour vous faire connaître jusqu'à un certain degré le caractère de ces peuples et les vues qu'ils entretiennent à l'égard des blancs.

Avant de quitter le Fort Francis, il avait été arrêté que le professeur Hind, le chef de la branche géologique de l'expédition, et moi, nous traverserions le pays depuis le Lac des Bois jusqu'à la Rivière Rouge. Nous nous procurâmes pour cela deux petits canots, chacun devant être conduit par deux hommes, dont un était un guide Sauvage engagé pour l'occasion. Cependant, on nous avait informés qu'un parti de guerre de Sauteux était en campagne contre les Sioux, avec lesquels il ssont constamment en difficulté, et qu'il était probable que nous les rencontrerions, comme nous étions pour prendre la route qu'ils suivent ordinairement dans ces excursions.

Ayant campé sur l'Ile au Jardin, dans le Lac des Bois, nous y avons été retenus, comme je l'ai dit plus haut, la plus grande partie de la journée du lendemain par une forte brise de vent qui nous empêchait d'en partir. Pendant ce temps-là, notre guide s'était abouché avec quelques Sauvages, et ils allèrent avertir de notre arrivée le parti dont j'ai parlé, qui était campé sur une île, à quelques milles de nous. Le matin, voilà qu'en effet seize Peaux Rouges font leur apparition dans une attitude de guerriers, et nous disent que leurs chefs voulaient nous voir sur leur île, pour apprendre de nous le motif et l'objet de notre

visite. Nous nous gardâmes bien d'accepter cette invitation, et nous fîmes présent à ces émissaires d'un peu de tabac et d'autres petits articles dont nous pouvions nous passer. Notre réponse fut portée aux chef, mais la plupart de ceux qui étaient venus restèrent avec nous, et s'accroupissant autour de notre feu de camp, ils se mirent à converser sur différents sujets. Un peu après midi, le vent s'étant un peu abattu, nous apperçumes treize canots qui partaient de l'île où le gros du parti était campé, et comme ils approchaient, le professeur Hind et moi convînmes qu'il prendrait note de ce qui se passerait pendant que je pourparlerais avec les chefs, par l'entremise d'un de nos hommes qui était excellent interprète et très familier avec la langue de ces Sauvages.

Lorsque les Sauvages furent arrivés, ils tirèrent leurs canots sur le rivage, et venant à notre tente, ils s'assirent en demi cercle auprès de notre feu. Je ne pense pas avoir jamais vu un plus beau groupe d'hommes ; ils étaient hauts de taille, quelques-uns dépassant 6 pieds, et bien faits, et ils avaient dans leur physionomie un air libre, aisé et indépendant, bien différent en cela de nos pauvres Sauvages à la contenance abattue des parties habitées du Canada.

A l'exception du grand chef, ils avaient tous le visage bigarré de différentes couleurs, le noir et le rouge dominant, cependant, sur toutes les autres. Ils s'étaient évidemment mis dans leur plus belle parure, car la plupart d'entre eux portaient des plumes de faucon dans leur cheveux, qui étaient de plus peints et attachés de bandeaux ornés, sauf la touffe du crâne qui était peinte en rouge et laissée libre ; quelques uns était habillés au complet, tandis que d'autres n'avaient qu'une paire de mitasses brodées, avec une couverte jetée à la négligence autour de leur corps nu. Le grand chef, qui est un vieillard, était le seul qui n'eut ni peinture ni ornements d'aucune espèce que ce soit.

Lorsqu'ils se furent tous accroupis, je m'assis en face d'eux et après avoir fumé le calumet de paix, qui chez eux est toujours le préliminaire de la discussion, le vieux chef se leva et dit : “ Qu'est-ce qui amène l'homme blanc dans notre pays?” Je

répondis que nous voyagions par l'ordre du gouvernement Canadien et que nous étions en route pour la Rivière Rouge. Il dit alors : " Mes enfants,—ceux que vous voyez autour de vous sont mes enfants,—ont désiré avoir une conférence avec vous ; je leur permets de parler pour eux-mêmes." Un autre chef prit alors la parole, et commençant par faire allusion aux actions de leurs ancêtres, il nous demanda si nous avions vu un tombeau à la Grande Chute ; il dit que ce tombeau était le lieu de repos d'un chef puissant qui avait conquis toute cette contrée ; qu'ils descendaient tous de lui, et qu'ils leur avaient laissé en héritage ces forêts et ces rivières, pour lesquelles ils donneraient leur sang plutôt que de les abandonner. Il nous taxa ensuite, avec beaucoup de subtilité d'esprit, de manquer de courtoisie en envoyant des expéditions à droite et à gauche, en un mot, partout où il nous plait, à travers leur territoire, sans même daigner les consulter ou leur demander leur consentement ; il conclut en disant qu'il nous fallait passer par l'ancienne route. Je répliquai à cela que nous n'avions aucun désire de les molester dans leurs privilèges ; que le directeur de l'expédition avait été pressé par le temps lorsqu'il était passé, mais que je n'avais aucun doute qu'il se ferait un devoir de les voir à son retour ; et ensuite je leur demandai si, comme chefs et guerriers Sauvages il ne serait pas plus généreux de leur part d'aider l'étranger dans sa route, que de l'arrêter ainsi lorsqu'il le voyait faible.

Cet appel fit évidemment un grand effet sur eux, car ils se consultèrent et discutèrent entre eux pendant longtemps avant de répondre. Un autre chef prit alors la parole, et dit qu'ils regrettaient beaucoup d'être dans la nécessité de nous empêcher de passer par où nous avions intention d'aller, mais qu'ils avaient pris leur parti et qu'ils ne pouvaient changer leur décision ; ils voyaient ce qui était arrivé aux Sauvages des autres territoires :—quelques hommes blancs examinent d'abord le pays et ses produits,—d'autres viennent après eux, et le résultat est toujours que les Sauvages perdent leurs terres et le pays dont ils ont hérité de leurs pères ; il conclut en disant qu'il

nous fallait passer par la route que l'homme blanc avait suivie jusqu'alors.

Il serait oiseux d'entrer dans les détails de tout ce qui s'est passé et dit dans cette conversation qui a duré plus de deux heures. J'ai argumenté sur tous les points avec eux du mieux que j'ai pu, mais je les ai trouvés subtils et toujours prêts à répondre ; nous essayâmes l'effet des présents, en leur disant que s'ils voulaient envoyer deux de leurs jeunes gens avec nous comme guides, nous les renverrions avec une quantité de thé, de tabac, et de tout ce qui pourrait raisonnablement leur faire plaisir. Ils refusèrent cette offre avec hauteur, disant que nous pouvions garder nos présents, et en réitérant ce qu'ils nous avaient déjà dit, que, comme ils étaient tous de la même opinion, rien ne pouvait les induire à changer leur décision. Alors je leur dis que, comme ils nous refusaient le privilége de passer par le chemin que nous avions eu l'intention de suivre, le moins qu'ils pouvaient faire pour nous était de nous donner des guides pour aller par la Winipeg, vu que nous n'avions absolument aucune notion de cette route. Sur ce, le vieux chef nous indiqua de suite deux jeunes gens à qui il donna ordre de nous accompagner ; ils obéirent de bon cœur, et en quelques minutes ils furent prêts pour le voyage, et je dois dire que tout le parti sembla témoigner du plaisir de pouvoir nous obliger dans un sens après nous avoir contrariés dans l'autre.

Dans le cours de la conférence, ces Sauvages sont restés graves et silencieux, un seul parlant à la fois, et comme ils étaient le parti le plus fort, s'ils eussent été mal disposés, ils ne nous auraient pas traités, comme ils l'ont fait tout le temps, avec la plus grande déférence et le plus grand respect. La conversation cependant, ou plutôt le conseil, étant terminée, ils se rassemblèrent en foule autour de la tente, et devinrent tout à fait familiers et bons amis ; un vieux chef nous fit promettre de ne jamais passer par le Lac des Bois sans aller le voir sur son île. Nous leur distribuâmes ensuite le restant de notre tabac, et après avoir fumé le calumet avec eux, ils nous donnèrent tous une poignée de mains en nous souhaitant un heureux voyage, et ils partirent.

Comme la tribu à laquelle ces Sauvages appartiennent habite une partie considérable du pays que l'on se propose d'ouvrir, il devient important d'étudier leur caractère et de s'assurer de la meilleure manière de se les concilier. Cette partie de la tribu, ainsi que je l'apprends d'un missionnaire qui a consacré en vain plusieurs années à vouloir les convertir, compte environ 800 guerriers ou chasseurs; mais ils sont répandus sur un territoire si immense, que ce n'est qu'en été, lorsque le poisson abonde dans les lacs et les rivières, qu'ils peuvent se réunir en grand nombre; ils forment le restant d'une très ancienne tribu, autrefois très puissante, dont le chef avait sa résidence à la Chute la Pluie, et dont l'autorité s'étendait du Sault Ste. Marie aux confins des grandes prairies. On les a généralement comptés au nombre des plus braves et des plus guerrières des tribus sauvages, jusqu'à ce que ce fléau terrible de la race indienne, la petite vérole, en ait réduit le nombre à ce qu'il est à présent. Ils sont encore fiers de leurs traditions et très sensibles à tout empiètement sur ce qu'ils conçoivent être leurs droits, et ils tiennent avec opiniâtreté à leurs anciennes coutumes et cérémonies; toute tentative à les convertir au christianisme a échoué, excepté dans le cas de M. McDonald, à Islington, qui en a une congrégation d'environ 50, et M. Chroné, au Lac Supérieur, qui en instruit aussi un petit nombre. Mais c'est à peine si l'on peut regarder ces derniers comme faisant partie de la tribu, car ils n'assistent jamais à ses conseils et n'ont que peu de rapports avec leurs frères.

Il ne faut donc pas oublier, dans nos relations avec eux, qu'ils sont encore les mêmes barbares qu'ils ont toujours été, et que, bien qu'ils soient peut-être au nombre des tribus les plus intelligentes, et qu'ils aient beaucoup de beaux traits de caractère, ils sont naturellement indécis, et, comme tous les Sauvages, prêts à recourir à la violence pour peu qu'on les provoque.

Je vois que le gouvernement des États-Unis a acheté de la même tribu une étendue de terre au Grand Portage, pour laquelle il lui paie une rente annuelle sous forme de présents, et je crois que ce serait pareillement la meilleure manière de

traiter avec les Sauvages du Lac la Pluie et du Lac des Bois. Notre gouvernement pourrait, et ce serait suffisant pour le moment, acquérir une lisière de terre, soit dix milles de large, le long de toute la route, et pour en obtenir une cession, il s'engagerait à leur faire annuellement présent des articles auxquels ils attachent le plus de prix, tels que couvertes, tabac, poudre, plomb, etc., et ils trouveraient de leur intérêt de n'offrir aucune opposition aux travaux qu'il pourrait être jugé nécessaire d'exécuter. En attendant, je pense qu'en nous faisant amis avec eux, et en les traitant avec égard, nous pour rons continuer nos études du pays en toute sûreté.

Juste avant la clôture de la navigation, j'eus la visite d'un autre chef Sauteux qui demeure dans la direction de Pembina. Il était accompagné de seize des siens, tous ayant le visage peint en jaune avec des barriolures noires sur la gorge et les joues. En se présentant lui-même, il dit qu'il avait appris que des étrangers du Canada étaient arrivés dans le pays, et qu'il était venu de si loin pour leur souhaiter la bienvenue Je lui fis servir immédiatement, ainsi qu'à ses gens, quelques rafraîchissements ; et lorsqu'ils les eurent pris, je leur distribuai quelques petits présents ; après quoi ils s'en retournèrent, ainsi que je l'ai su depuis, fort satisfaits de leur réception.

Quant aux opérations qu'on nous a laissées à poursuivre cet hiver, j'ai en ce moment deux de mes aides, M. Gaudet et M. Russell, avec un parti bien organisé, qui sont à explorer le pays entre cette place-ci et le Lac des Bois. Pour accomplir cette tâche avec plus d'efficacité, ils sont partis sur une ligne qu'ils ont ordre de pousser tout droit à travers la contrée, en examinant le terrain de chaque côté à mesure qu'ils avanceront. Cette ligne est rendue maintenant à plus de la moitié de la distance, et jusqu'à présent le seul obstacle sérieux qu'on ait rencontré, est un marais d'environ 30 chaînes de largeur, mais qu'il est facile d'éviter en faisant un détour.

Depuis quelque temps, mon premier aide, M. Wells, m'a aidé à compiler la carte que je vous envoie avec le présent rapport. Il va maintenant s'occuper quelques semaines à explorer le pays depuis le Fort Garry, par la Rivière Rouge et le

Lac Winipeg, jusqu'à l'embouchure de la Winipeg. Lorsque cette étude et celle de la ligne du Lac des Bois seront terminées, nous aurons, avec le relevé qu'ont fait les commissaires de la frontière depuis le Lac Supérieur, des données suffisantes pour établir avec exactitude la géographie de cette partie du pays. Après que nous aurons fini ce que nous avons en main à présent, nous tâcherons d'explorer la contrée entre le Lac des Mille Lacs et le Lac la Pluie.

A propos de la carte dont je fais accompagner ce rapport, je dois vous faire remarquer que la route des canots, depuis le Lac Supérieur jusqu'au Lac la Pluie, n'y est tracée que d'après les croquis que j'en ai faits en passant. La Rivière Népigon, celle qui débouche à la tête de la Baie Noire, les deux principaux tributaires de la Kaministiquia, la Rivière au Poisson et la Matawin, comme aussi les tributaires d'en haut du Lac du Chien et la partie inférieure du Lac des Mille Lacs, le sont d'après des cartes des Sauvages; depuis le Lac la Pluie jusqu'à l'extrémité inférieure du Lac des Bois, le plan est réduit du relevé de la frontière, tandis que la Rivière et le Lac Winipeg, jusqu'à l'embouchure de la Rivière Rouge, sont d'après un croquis qu'en a fait M. Wells.

Le tableau ci-annexé des niveaux ne saurait être regardé que comme approximatif, excepté où il y est dit qu'on a fait des mesurements, et là les données sont correctes.

Mes aides, MM. Wells, Gaudet et Russell, se sont tous donné beaucoup de peine et ont fait tout en leur pouvoir pour faire réussir l'expédition. M. DeSalaberry, le porteur de ce rapport, quoique attaché à une autre branche de l'expédition, a montré beaucoup d'énergie et nous a rendu à tous les plus grands services, et il entreprend à présent le long voyage du Canada le plus gaiement du monde. C'est pourquoi j'éprouve un grand plaisir de pouvoir le recommander à votre favorable attention.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,) S. J. Dawson.

A l'honorable

Commissaire des Terres de la Couronne, etc.

Niveaux des Rivières Kaministiquia et Winipeg, par la route des canots, depuis le Lac Supérieur jusqu'au Lac Winipeg.

No.		Distance. Milles.	Distance. Chaînes	Ascension, pieds.	Hauteur au-dessus du Lac Supérieur.
1...	Ascension probable du Lac Supérieur à l'extrémité inférieure du Portage de Kakabeka ou de la Grande Chute :—				
	Du Lac Supérieur au 1er rapide sur la Rivière Kaministiquia, l'ascension est supposée être de 4 pouces par mille, et la distance environ 12 milles—				
	Dist. — Elév. en pds.				
	12 — 4.00				
	1er rapide, estimé à.................. 1/8 — 2.50				
	Courant faible, 2 milles,............ 2 — 1.50				
	2me rapide .... 1/6 — 3.03				
	3me " .... 1/8 — 1.50				
	4me " .... 1/2 — 3.50				
	5me " .... 1/8 — 3.00				
	6me " .... 1/4 — 3.00				
	7me " .... 1/8 — 3.60				
	8me " .... 1/2 — 5.00				
	9me, Courant fort..................... 1 1/4 — 2.00				
	10me, R. des Paresseux, mesuré.. 1/5 — 5.10				
	11me rapide............................ 1/4 — 2.00				
	12me " .... 1/2 — 2.50				
	D'ici au rapide suivant, courant considérable, 3 milles, soit, 6 pouces par mille..................... 3 — 1.50				
	13me rapide,............................ 3/4 — 6.00				
	14me " .... 1/8 — 3.56				
		22	45.99	53.20	53.20
2...	Chutes de Kakabeka, compris les rapides d'en haut et d'en bas, de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure du portage, mesuré..........	....	62.00	119.05	172.25
3...	Portage Ecarté, du bas au haut, mesuré..........	....	37.61	62.65	234.90
4...	Eau tranquille, 1½ milles, 4 pouces par mille..........	1	40.00	0.50	235.40
5...	Portage Nicolet, canots remontés à la cordelle; ascension, compris le courant en haut et en bas, estimée à..........	....	10.00	6.50	241.90
6...	Rapide que les canots montent à la perche, estimé à	....	10.00	4.00	245.90
7...	Courant modéré, ½ mille, jusqu'au Portage de l'Ile, compris un petit clapotis..........	....	40.00	1.00	245.60
8...	Portage de l'Ile, mesuré	....	3.00	12.62	259.52
9...	Petit portage immédiatement au-dessus du Portage de l'Ile, mesuré..........	....	3.00	6.90	266.42
10...	Chute de Mokaman, mesuré..........	....	4.00	19.25	285.67
11...	Au-dessus de la Chute de Mokaman, il y a 4 rapides dans l'espace de 1½ mille; ascension estimée comme suit :—				
	1er rapide, canots remontés à la cordelle 3.00				
	2me " " à la perche 2.00				
	3me " " à la cordelle 3.00				
	4me " " à la perche 4.00				
		1	40.00	12.00	297.67
12...	Courant, compris un petit clapotis..........	....	40.00	1.00	298.67
13...	Courant modéré, 3 milles, supposé être de quatre pouces par mille	3	....	1.00	299.67
14...	Demi portage, ascension, environ cinq pieds dans 10 chaînes	....	10.00	5.00	304.67
15...	Eau tranquille, 1 mille, soit.................. 0.50				
	Rapide, canots remontés à la perche...... 8 ch. 4.00				
		1	8.00	4.50	309.17

NIVEAUX des Rivières Kaministiquia et Winipeg, etc.—(*Suite.*)

No.		Distance. Milles.	Distance. Chaines.	Ascension, pieds.	Hauteur au-dessus du Lac Supérieur.
16...	Eau tranquille, 3 milles, estimé à .... 1.00 Rapide en bas du vieux Fort Matawan......... 3.00	3	....	4.00	313·17
17...	Deux petits rapides dans l'espace d'un mille en haut de la Matawin, ascension, compris le courant entre les deux .... 6.00 Courant modéré, 2¼ milles, jusqu'au rapide suivant, soit 4 pouces par mille............. 00.83	3	40.00	6.83	320·00
18...	Chute du Rapide, estimée à....................................	....	5.00	4.00	324·00
19...	Courant considérable, deux milles, soit six pouces par mille	2	....	1.00	325·00
20...	Rapide, canots montés à la perche, estimé à 4.00 Courant considérable, 1¼ mille, jusqu'au rapide suivant.................................... 00.75	1	40·00	4.75	329·75
21...	2 petits rapides dans l'espace de ½ mille en bas du petit Portage du Chien, ascension, environ :— 1er Rapide... 3.00 2me Rapide, demi portage........................ 4.00 Courant entre les deux............................ 1.00	....	40.00	8.00	337·75
22...	Petit Portage du Chien, du bas au haut, mesuré......	....	8.00	14.94	352·69
23...	Rapide immédiatement au-dessus du petit Portage du Chien, estimé à..	....	3.00	2.50	355·19
24...	Eau paisible jusqu'au grand Portage du Chien supposé d'environ 4 pouces par mille.....................	3	....	1.00	356·19
25...	Grand Portage du Chien, du niveau de l'eau, à l'extrémité inférieure, au Lac du Chien, mesuré......	1	73.00	347.31	704·00
26...	Sur les 8 milles suivants, Lac du Chien, le courant est imperceptible, et de là pendant 21 milles en montant, la rivière du même nom serpente à travers un marais avec très peu de courant. L'ascension totale jusqu'au Lac à l'Eau Froide est estimée comme suit....................................... 21 milles. Dans le marais, 2 pouces par mille................ 3.50 Course rapide, à la tête du marais.................. 1.00 1er rapide, ½ mille en haut du courant, longueur 3 chaînes, mesurée....................... 00.41 Eau paisible, 2¼ milles, 2 pcs. par mille......... 00.41 2me rapide, le Jourdain, mesuré......... 5½ ch. 8.60 Eau morte, 3 milles, de là au Lac à l'Eau Froide, 3 pouces par mille.......................... 00.75	34	63.00	18.06	722·06
27...	Portage de la Prairie, du Lac à l'Eau Froide, source de ce bras de la Rivière du Chien, au petit Etang qui se décharge dans la Rivière de la Savanne, étant le niveau d'eau le plus élevé sur cette route, entre l'eau de la Kaministiquia et et celle de la Winipeg, mesuré...	2	50.00	157.12	879·18
				Chute en pds.	Chute totale, du P. de la Prairie.
28...	Portage du Milieu, mesuré..	....	38.50	16.39	16·63
29...	Portage de la Savanne, du petit lac, à l'extrémité ouest du Portage du Milieu, à la Rivière de la Savanne, mesuré..	1	41.00	31.69	48·08
30...	Du Portage de la Savanne au Lac des Mille Lacs, la descente sur une distance de vingt-quatre milles, le courant étant modéré partout, est supposée d'environ 4 pouces par mille..............................	24	....	8.00	56·08
31...	Dans le Lac des Mille Lacs le courant est supposé de 1 pouce par mille, distance vingt milles........	20	....	1.66	57·74

NIVEAUX des Rivières Kaministiquia et Winipeg, etc.—(*Suite.*)

No.		Distance. Milles.	Distance. Chaines	Chute en pieds.	Chute totale, du P. de la Prairie.
32...	Portage du Baril, du Lac des Mille Lacs au Lac du Baril, descente mesurée, 1·86, distance 16·85 chaînes	....	16·85	1·86	55·88
	Dans le Lac du Baril, la décharge étant très faible, en proportion de sa grandeur, vu qu'il n'y a point de courant sensible; la longueur du Lac est d'environ	8	40·00	....	....
33...	Portage du Brûlé, du Lac du Baril au Lac Windegoostecoon, mesuré	....	21·00	47·02	102·90
34...	Du Portage du Brûlé au Portage des Français, distance de dix milles, il se trouve plusieurs petits lacs, avec un courant modéré entre eux, et à une place un petit rapide, chute estimée à six pieds par dix milles	10	....	6·00	108·90
35...	Portage des Français, du ruisseau à l'extrémité Est du Lac, à l'extrémité Ouest, mesuré	1	60·00	99·71	208·61
36...	Lac Desmarais, ou Portage des Pins, mesuré	....	26·00	6·90	....
	De là, par le petit Etang, au Portage des Deux Rivières, le courant est imperceptible.				
37...	Portage des Deux Rivières, mesuré	....	32·00	117·22	332·73
38...	Du Portage des Deux Rivières au premier rapide, en bas du Lac à l'Esturgeon, distance d'environ 16 milles, y ayant un peu de courant par-ci par-là dans les passages les plus étroits, soit un pouce par mille	16	....	1·33	334·06
39...	Rapide de la Décharge, demi-portage, mesuré	....	11·00	4·51	338·57
40...	Second rapide en bas du Lac à l'Esturgeon, mesuré .... 3·15 6·21 Courant entre le premier et le second rapide .... 5·00 0·50	....	8·15	6·71	345·28
41...	Deux rapides, que les canots sautent, en bas de ceux ci-dessus. Premier rapide, estimé à .... 2·50 Second Do. .... 4·00 Course rapide entre les deux .... 1·50	2	....	8·00	353·28
42...	De là au Portage des Tanneurs ou Portage du Récif, compris une course rapide, soit	3	40·00	1·75	355·03
43...	Rapide des Tanneurs, estimé à	....	4·00	6·00	361·03
44...	Du Rapide des Tanneurs au Portage de l'Ile, le courant étant considérable, soit, 6 pcs· par mille	3	60·00	1·87	362·90
45...	Portage de l'Ile, mesuré	....	0·13	10·06	372·96
46...	De là au Lac des Pins, 2¼ milles, courant considérable, soit, six pouces par mille	2	40·00	1·25	374·21
47...	Lac des Pins, sept milles et demi, deux pouces par mille	7	40·00	1·25	375·46
48...	Du Lac des Pins à la Chute du Serpent, la rivière étant très rapide sur une distance de 2 milles, chute estimée à	2	....	7·00	382·46
49...	Chute du Serpent, mesurée	....	5·00	12·14	394·60
50...	De la Chute du Serpent au second rapide en bas du Lac des Pins, courant fort, soit, neuf pouces par mille	3	....	2·25	396·85
51...	Second portage en bas du Lac des Pins, mesuré	....	8·00	9·88	406·73
52...	Dans l'espace navigable suivant, entre le second portage en bas du Lac des Pins et les Grandes Chutes, il y a deux petits rapides qui, avec le courant intermédiaire, sont estimés comme suit: Premier rapide .... 2.00 Second rapide .... 2.50 Courant intermédiaire, six milles, six pouces par mille 3.90	6	....	7·50	

NIVEAUX des Rivières Kaministiquia et Winipeg, etc.—(*Suite.*)

No.		Distance. Milles.	Distance. Chaînes	Chute en pieds.	Chute totale du P. de la Prairie.
53...	Haute Chute, mesurée	....	5·80	16·08	430·31
54...	L'espace suivant de cinq milles, dans lequel il se rencontre deux chaînes de forts rapides, est estimé comme suit:				
	1ère Chaîne de rapides, ¾ de mille ..... 8·00				
	2de Chaîne de rapides, 1 mille ..... 9·00				
	Fort courant intermédiaire, 3¼ milles, neuf pouces par mille ..... 2·43				
	—	5	....	19·43	449.74
55...	Lac La Croix, 6¼ milles, supposé un pouce par mille...	6	40·00	00·54	450·28
56...	Portage Barré, du Lac La Croix à un étang qui se décharge dans le Lac la Pluie, mesuré	....	6·54	8·55	458·83
	De l'étang au Lac la Pluie, point de chute perceptible, mais un portage de 11 chaînes	....	11·00	....	....
57...	Lac la Pluie, 40 milles, de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure, comptant du Portage Barré, le courant n'étant pas perceptible, excepté dans les parties étroites, soit, 1 pouce par mille	40	....	3·33	462·16
58...	Du Lac la Pluie à la Chute la Pluie, il y a deux petits rapides:				
	1er Rapide, au pied du lac, soit ..... 2·50				
	Second rapide 3.00				
	Courant modéré, 2 milles ..... 00·50				
	—	2	....	6·00	468·16
59...	Chute la Pluie, au Fort Francis, mesurée	....	7·77	22·88	491 04
60...	Dans la Rivière la Pluie, entre le Fort Francis et le Lac des Bois, il y a deux petits rapides:				
	Le 1er, le Manitou, chute, environ ..... 2·50				
	Le 2nd, le Rapide Long ..... 3·50				
	Le courant intermédiaire est passablement fort, mais comme le volume d'eau est considérable, il peut être produit par une chute de quatre pouces par mille, ce qui pour 64 milles donnerait ..... 21·33				
	—	64	....	26·33	517·37
61...	Dans le Lac des Bois, 64 milles, la chute peut être d'environ 1 pouce par mille	64	....	5·33	522·70
62...	Portage du Rat, mesuré	....	12·94	16·00	538·70
	De là aux Dalles, 8½ milles, 4 pouces par mille	8	40·00	2·83	541·53
63...	Les Dalles, estimé à	....	40·00	4·00	545·53
64...	Eau tranquille, 24 milles, supposé en moyenne de 2 pouces par mille	24	....	4·00	549·53
65...	Grande Décharge, estimé à	....	30·00	6·00	555·53
66...	De la Grande Décharge à la Vase Jaune, 2½ milles, compris un petit rapide, estimé à ..... 4·25				
	—	2	40·00	4·25	569·78
67...	Chute de la Vase Jaune, mesurée	....	5·20	22·02	581·80
	Rapides en bas de la Vase Jaune, estimés à... 7·00				
	De là au Portage des Pins, 2½ milles 6 pcs. p. mille ..... 1·25				
	—	2	40·00	8·25	590·05
68...	Portage des Pins, mesuré	....	10·50	8·24	590·29
69...	Rapides en bas du P. des Pins—R. des Anses ..... 4·00				
	Du Portage des Pins au Portage de l'Ile, vingt-un milles, estimé à trois pouces par m. 5·25				
	—	21	....	9·25	607·54
70...	Portage de l'Ile, estimé à	....	20·00	3·40	610·94
71...	Du Portage de l'Ile à la Chute à Jacquot, vingt-cinq milles, eau tranquille, supposé d'environ deux pouces par mille ..... 4·16				
	Un petit rapide ..... 1·00				
	—	25	....	5·16	616·10
72...	Chute à Jacquot, mesurée	....	3·00	12·97	629·07
73...	Rapide immédiat. en bas de la Chute à Jacquot. 1·00				
	Eau morte, 7 milles, soit 2 pouces par mille..... 1·16				
	—	7	....	2·16	631·23

NIVEAUX des Rivières Kaministiquia et Winipeg, etc.—(*Suite.*)

No.				Distance. Milles.	Distance. Chaines	Chute en pieds.	Chute totale du P. de la Prairie.
74...	1ère Pointe des Bois	12·72	10·50				
	2e do	4·90	19·91				
	Rapide		1·50				
	Troisième Pointe des Bois	2·80	7·80				
	Entre les pointes	1·20	2·50				
				1	40·42	42·22	673·45
75...	De la 3me Pointe des Bois à la Chute de l'Esclave, 4 milles, eau tranquille, soit 3 pcs. par mille			4	....	1·00	674·45
76...	Chute de l'Esclave, mesurée			....	30·40	10·80	694·25
77...	De la Chute de l'Esclave à la Barrière, 6 milles, estimé à 4 pcs. par mille		2·0				
	La Barrière, mesuré		4·97				
	Petit rapide en bas de la Barrière		1·00				
				6	....	7·97	702·22
78...	De la Barrière à la Chute aux Loutres, 6 milles, supposé d'environ 4 pouces par mille		2·00				
	Chute aux Loutres, estimé à		3·00				
				6	....	5·00	707·22
79...	Dans les 8 milles suivants, de la Chute aux Loutres aux Sept Portages, il y a trois rapides, supposés avoir dans l'espace de 2 milles une chute de		6·50				
	Fort courant intermédiaire, 6 milles, supposé de 9 pouces par mille		4·50				
				8	....	11·00	718·22
80...	Sept Portages.						
	Premier portage, mesuré	4·20	10·23				
	Second do do	3·00	8·47				
	Rapide intermédiaire, estimé à		2.00				
	Troisième portage mesuré	5·20	5·60				
	Quatrième do do		7·68				
	Cinquième et sixième portages, mesurés		11·03				
	Septième do do		4·75				
	Longueur des 4 derniers portages	60·00					
	Rapides entre les portages, 2 milles, chute estimée à		4·00				
				2	72·40	53·76	771·98
81...	Du dernier des Sept Portages aux Galais du Bonnet, distance estimée à 18 milles; pendant les premiers 8 milles, courant supposé d'environ six pouces par mille		4·00				
	Eau paisible, 10 milles, dans le Lac du Bonnet, soit 2 pouces par mille		1·66				
				18	....	5·66	777·64
82...	Galais du Bonnet:						
	Premier Galais, mesuré	7·30	7·31				
	Second do do	4·00	5·00				
	Entre les chutes, estimé à	40·00	1·00				
				....	51·30	13·31	790·95
83...	De là au Grand Bonnet, 4 milles, courant considérable, six pouces par milles			4	....	2·00	792·95
84...	Grand Bonnet, mesuré			....	50·00	34·53	827·18
85...	Du Grand au Petit Bonnet, trente chaines, chute supposée de		1·00				
	Petit Bonnet mesuré	13·00	8·25				
				....	43·00	9·25	836·43
86...	Du Petit Bonnet au Portage de la Vase Blanche, 4 milles, courant fort, soit, 9 pouces par mille			4	....	3·00	839·42
87...	Portage de la Vase Blanche, mesuré			....	15·50	13·05	852·48
88...	Du Portage de la Vase Blanche à la première chute Argentée, 3½ milles, un courant considérable prévaut, soit, six pouces par mille			3	40·00	7·75	854·23

NIVEAUX des Rivières Kaministiquia et Winipeg, etc.—(*Suite.*)

No.		Distance. Milles.	Distance. Chaînes	Chute en pieds.	Chute totale du P. de la Prairie.
89...	Chutes Argentées: 1ère chute, mesurée ... 2nde do do ...... } 40 chaînes. } 6·06 15·56; Deux sauts, en bas des chutes, estimés à 4·00	....	40·00	25·62	879·85
90...	Des Chutes Argentées au Portage des Pins, 5 milles, courant modéré, soit, 4 pouces par mille	5	....	1·69	881·51
91...	Portage des Pins, mesuré............	....	12.00	8·35	889·86
92...	Du Portage des Pins au Fort Alexander, sur le niveau du Lac Winipeg, huit milles, courant modéré, soit, 3 pouces par mille............	8	....	2·00	891·86

(Signé,) S. J. DAWSON.

ETABLISSEMENT DE LA RIVIÈRE ROUGE,
15 mars 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 30 janvier, contenant une traite sur l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson pour cinq cents louis (£500) sterling, laquelle a été dûment portée à mon crédit à l'établissement de la compagnie, au Fort Garry.

Je vous adresse en même temps un rapport sur les explorations dans lesquelles nous sommes encore engagés, et après que vous en aurez pris connaissance du contenu, je vous aurai de l'obligation si vous voulez bien le passer à l'honorable Secrétaire Provincial.

Vos instructions, relativement à l'exploration des Rivières aux Rats et aux Roseaux, recevront mon attention aussitôt que la glace sera partie.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur les suggestions que je fais à l'égard des explorations qu'il reste à faire, et desquelles il me semble plus avantageux que mon parti et moi nous nous occupions, entre le temps de l'accomplissement du service auquel il vient d'être fait allusion et votre arrivée à la Rivière Rouge.

J'ai donné un reçu à M. Napier pour les instruments et autres effets que, conformément à vos instructions, il m'a donnés en charge.

Je pense comme vous, que, vu l'ouvrage que nous avons devant nous, il me faudra bien quatre aides; et conformément à vos instructons, je vais garder M. DeSalaberry.

Espérant que l'étendue des explorations que nous avons faites jusqu'à présent, cet hiver, rencontrera votre approbation, ainsi que celle du gouvernement,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé,) S. J. DAWSON.

George Gladman, écr.,
Directeur, Expédition de la Rivière Rouge,
Bureau de l'hon. Secrétaire Provincial,
Toronto.

ETABLISSEMENT DE LA RIVIÈRE ROUGE,
15 mars 1858.

MONSIEUR—Conformément à votre mémoire d'instructions, qui m'a été transmis par le directeur de l'expédition de la Rivière Rouge, je prends la liberté de soumettre à votre attention, par son entremise, pour l'information du gouvernement, le rapport suivant sur les progrès que j'ai, aidé du parti qui est sous mes charges, faits dans l'exploration de cette partie du pays, depuis la date de mon dernier rapport.

Le croquis ci-joint, que j'ai fait d'après les notes de nos carnets, indique la position du Lac Plat et le caractère de la région explorée, entre ce lac et l'établissement de la Rivière Rouge.

Généralement parlant, le pays est plat et a l'apparence d'une plaine presque uniforme, quoiqu'il s'y rencontre de faibles élévations. Il s'élève, cependant, mais graduellement et presque imperceptiblement, jusqu'à la hauteur de près de 400 pieds au-dessus du niveau de la Rivière Rouge; et comme il doit y avoir partout une chute suffisante pour le drainage, on ne saurait se rendre compte de l'existence des marais qu'on y rencontre sur une si grande étendue, ainsi que l'indique la carte, qu'en supposant que la surface du sol repose sur un fond imperméable à l'eau, et de fait, c'est ce que nous avons généralement remarqué partout où nous avons creusé dans les terrains bas.

La ligne d'exploration que j'ai cru à propos, comme je l'ai expliqué dans le rapport dont je viens de parler, est représentée sur le plan par une ligne marquée de points noirs; tandis que la ligne marquée en rouge indique la route que nous avons, après mûr examen, jugée la plus propice pour un chemin.

La distance totale du Fort Garry au Lac Plat, en ligne droite, est de 86 milles; de l'Eglise des Rapides elle est de 83½ milles, et par la route où l'on se propose de faire passer le chemin, de 91½. Par cette dernière route il y aurait 31½ milles en pleine prairie, et 60 à travers un pays boisé. Les voitures à roues peuvent déjà passer sur la prairie avec facilité, excepté dans les temps de grandes pluies, et la partie boisée est de toute

manière favorable à la construction d'un chemin. De la prairie à la Rivière Blanche, le sol est bon, composé en général de marne noire, entremêlée de petits morceaux angulaires de pierre à chaux. Pendant quelque distance, à l'Est de la rivière, c'est encore le même pays. Il devient ensuite plus marécageux, et en approchant du Lac Plat, la crue du bois indique un sol plus pauvre. Toute cette région ayant été balayée à une époque non éloignée par le feu, le bois n'y est pas bien fort ; et comme c'est l'ordinaire dans ces cas, la crue qui prévaut sur les hauteurs est le peuplier, tandis que dans les terrains bas le cyprès et l'épinette blanche prédominent. Dans la partie la plus mauvaise de la ligne, entre la Rivière Blanche et le Lac Plat, il n'y a pas plus de 4 milles qu'on pourrait proprement appeler savanne, et même là où le terrain présente ce caractère, il n'offre aucun obstacle sérieux à la construction d'un chemin, car en dessous de la couche de terre végétale qui en compose la surface, le sous-sol est composé soit d'une glaise forte ou d'un gros sable mêlé de petits cailloux arrondis par l'eau, comme le fait voir l'extrait ci-annexé d'une lettre de mon premier aide, M. Wells, qui a passé près de deux mois à examiner la contrée à l'Est de la Rivière Blanche.

On verra, en consultant la carte, qu'une ligne tirée de l'Eglise des Rapides au Lac Plat, se trouverait presque parallèle au bras Est de la Rivière Blanche. C'est pourquoi j'ai cru qu'il était à propos d'examiner le pays entre les Rapides et le confluent de ce bras avec le bras principal de la même rivière, et aussi de constater si le bras de l'Est était navigable, et cela jusqu'à quel point. J'ai en conséquence fait explorer cette route, mais l'exploration faite, on l'a trouvée défavorable sur une partie considérable de son étendue. Un beau pays boisé, avec un sol des plus riches qu'on puisse imaginer, s'étend environ 25 milles à l'Est des Rapides, mais en approchant de la Rivière de la Tête Ouverte, le terrain devient marécageux, et conserve ce caractère jusqu'à la Rivière Blanche, dont le bras de l'Est, près de son confluent avec le bras principal, est trop mauvais pour pouvoir le rendre navigable, soit pour les bateaux ou pour les canots.

N'ayant pu réussir à trouver une bonne ligne de communication par cette route, je dirigeai les explorations plus au Sud, et là nous avons, en ce qui regarde la découverte d'un bon terrain pour un chemin, obtenu les résultats les plus satisfaisants. La route indiquée sur le plan par la ligne marquée en rouge, offre, je puis dire, tant sous le rapport de l'économie dans la construction que sous le rapport du nivelage et de celui des propriétés du terrain adjacent pour les fins de la colonisation, tout ce qu'on saurait désirer de mieux pour un chemin; et le terrain est d'un bout à l'autre si uni, qu'il sera fort aisé d'y construire un chemin de fer lorsque la colonisation y sera assez avancée pour en nécessiter l'établissement.

D'après le mesurage, la distance de la Rivière Rouge au monument érigé par les commissaires de la frontière à l'angle Nord-Ouest du Lac des Bois, est de 16 milles plus courte qu'elle est représentée sur les cartes qu'on nous a procurées. De sorte que, mettant que la position du monument a été constatée d'une manière exacte au moyen d'observations astronomiques faites avec soin, on a assigné à la Rivière Rouge une longitude trop grande d'environ 21 minutes. Lorsque nous aurons complété nos explorations et nos études, nous pourrons remédier aux méprises auxquelles cette erreur a pu donner lieu.

Dans mon rapport du 18 décembre, j'ai dit que les Sauvages qui habitent le pays dans la direction du Lac des Bois s'opposaient à ce qu'on fît aucune exploration sur leur territoire. Lorsque nous eûmes atteint la Rivière Blanche avec notre ligne, ils vînrent nous sommer d'une manière hautaine d'arrêter nos opérations, et ils ordonnèrent aux Sauvages qui était avec nous dans le parti de nous quitter, sous peine d'encourir leur ressentiment le plus sérieux. Nous ne fîmes aucun cas de cette sommation, mais la plupart des hommes qui étaient avec nous, prenant l'alarme, nous quittèrent. Je les remplaçai par d'autres sur lesquels je crus que je pourrais compter, et nous continuâmes nos travaux. Dans l'intervalle, quelques uns du parti se rendirent au Lac Plat, où ils trouvèrent plusieurs familles de Sauvages; au premier abord ils furent assez

mal vus, et les gens se montrèrent froids et de mauvaise humeur. Peu à peu, cependant, ils prîrent un air plus doux, et avant la fin de l'exploration, ils nous avaient déjà rendu de grands services en nous indiquant la direction des rivières et la position des marais et des terres hautes. Quelques-uns d'entre eux sont même venus me voir ici, et lorsque nos gens se sont retirés, ils les virent partir avec une apparence de regret aussi grande qu'ils avaient d'abord montré de déplaisir en les voyant la première fois.

J'ai fait faire ces explorations par deux petits partis, l'un sous la direction de M. Wells, à l'Est de la Rivière Blanche, et l'autre sous M. Gaudet, entre cette rivière et cette place-ci. Le 3 du courant, leurs opérations étant terminées, autant qu'il était possible de le faire en hiver, les deux partis rentrèrent au camp. Vers le 8, je les équipai de nouveau, et j'envoyai M. Gaudet faire le relevé la Rivière Rouge et du Lac Winipeg d'ici au Fort Alexandre, et il est encore actuellement engagé dans ce service ; à son retour il ira en faire autant du côté du Sud jusqu'à la frontière, à Pembina, avec ordre de prendre note des confluents des Rivières aux Roseaux et aux Rats, et des autres tributaires de la Rivière Rouge. M. Wells est en ce moment dans l'Assiniboine, où je l'ai dépêché dans le même temps pour faire à la hâte une étude de cette rivière jusqu'à la distance de 100 milles, ou à peu près, dans l'Ouest, ou aussi loin que la saison pourra le lui permettre. Ces explorations n'occasionneront qu'une dépense peu considérable, car M. Gaudet n'a que trois hommes avec lui, et M. Wells deux, avec un train de chiens.

Aussitôt que la glace sera partie, j'irai, conformément aux instructions qui m'ont été transmises par le directeur de l'expédition, examiner les rivières aux Rats et aux Roseaux, mais comme après que ce service sera complété, il y aura encore, avant que M. Gladman puisse arriver du Canada, un espace de temps pendant lequel nous nous trouverons à ne rien faire, mais que nous pourrions employer à faire d'autres explorations, je me permettrai de suggérer respectueusement qu'on me permette d'employer ce temps-là à explorer dans la direction des Lacs

Manitoba et Winipegoos. La contrée qui borde ces deux immenses nappes d'eau, est représentée comme admirablement adaptée à la colonisation, et comme ils présentent une très grande étendue de navigation intérieure, il est important de s'assurer si la rivière qui les unit au Lac Winipeg est aussi navigable, et si, comme le rapportent quelques voyageurs, aux eaux hautes, le lac Winipegoos et la grande Rivière Saskatchewan communiquent entre eux. Si l'on juge à propos de pousser l'exploration jusque là, nous pourrons prendre les niveaux sans trop perdre de temps, et constater la nature précise des obstructions qui se rencontrent aux Grands Rapides que l'on dit être le seul obstacle à la navigation de la Saskatchewan, depuis le Lac Winipeg jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses.

Je pourrais faire cette exploration et revenir ici pour rencontrer le directeur de l'expédition vers le 15 de juin, qui est à peu près le temps que les premiers canots du printemps nous arrivent du Lac Supérieur. Si des instructions à ce sujet étaient mises à la poste, à Toronto, pas plus tard que le 16 d'avril, elles me parviendraient ici vers le 13 de mai, temps auquel j'aurai complété l'exploration des Rivières aux Rats et aux Roseaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
(Signé,) S. J. DAWSON.

A l'honorable
Secrétaire Provincial,
Toronto, H.-C.

Extrait d'une lettre de M. Alexander Wells, aide de M. Dawson, datée, Rivière Blanche, 17 février 1858.

Le Lac Plat est plutôt une baie du Lac des Bois, qu'un lac proprement dit, car il se décharge par une longue baie profonde qui, par places, a l'apparence d'une grande rivière. Cette baie se termine par deux clapotis, distants l'un de l'autre de 24 chaînes.

Le premier de ces clapotis est à environ 23 milles de la ligne de M. Gaudet, à peu près dans la direction N. 70° E. J'ai fait des mesurements partout, mais il fait trop froid pour faire un plan ici. Dans le premier clapotis la chute est de 13 à 14 pouces; dans le second, elle est de 5 à 7 pouces au plus. Le premier clapotis, d'une eau profonde à l'autre, a 100 pieds de longueur. Le chenal a 66 pieds de large, et sur la barre il y a une profondeur d'eau moyenne de 2 pieds. La barre est d'une ardoise friable détachée, molle et facile à enlever. La seconde barre n'est qu'à 40 pieds de l'eau profonde, et sous tous les rapports elle ne diffère en rien de la première. L'eau entre les clapotis et de chaque côté, est très profonde. J'ai été surpris de la petite quantité d'eau qui se décharge d'un si grand lac, et j'ai cherché une autre sortie, mais je n'en ai point trouvé. Les Sauvages m'ont assuré qu'il n'y avait pas d'autre décharge. Ils m'ont aussi dit que pendant quelques jours, dans les grandes eaux, l'eau du Lac des Bois se refoulait dans le Lac Plat.

J'avais recueilli tout un lot de spécimens, dans l'intention de vous les envoyer par la présente occasion, mais malheureusement mon homme a envoyé au chantier le sac dans lequel je les conservais; entre autres, il y avait un spécimen d'ardoise que j'avais recueilli dans la barre de la sortie du Lac Plat. Je vous envoie cependant deux spécimens que j'ai trouvés sur la côte Nord-Ouest du lac. Je voudrais que vous examineriez avec soin celui de quartz, car je crois qu'il contient du sulphate de cuivre; l'autre est une espèce de pierre à fusil dont les Sauvages se servent pour armer leurs flèches.

Dans la baie du Lac des Bois dans laquelle se décharge le Lac Plat, il y a une petite coupe de roche trappéenne, avec des veines de jaspe. Sur une ou deux îles du Lac Plat, j'ai remarqué du gros granit rouge; le reste est tout d'ardoise, ressemblant plus ou moins à du grès.

Du premier lac au bras Nord-Est de la Rivière Blanche, j'ai creusé des trous à tous les milles pour m'assurer d'une manière certaine quelle était la nature du terrain à la surface et au fond; ce dernier est de glaise jaune blanchâtre; la surface est

de terre végétale noire, variant en profondeur de deux pouces à trois pieds ; cette profondeur de trois pieds ne se rencontre qu'à un seul endroit, et d'après la nature du bois, je suis sûr qu'elle ne s'étend pas à plus de trois quarts de mille. Sur toute la distance, il peut y avoir une moyenne de 10 pouces de terre noire par dessus la glaise. J'ai examiné le bras Nord-Est de la Rivière Blanche, sur une distance d'environ 10 milles à l'Ouest du point où la ligne la coupe ; ensuite je suis revenu par la ligne, car je n'avais pas fini tout ce que je voulais faire dans ce quartier. J'ai trouvé que la rivière ne s'éloigne qu'insensiblement de la ligne, puisqu'à cette distance, elle ne s'en trouve pas éloignée de plus de 4½ milles au Nord. Je me propose de partir d'ici demain matin pour aller finir cette partie de l'exploration, en suivant la rivière jusqu'au point d'où je suis retourné l'autre jour. D'après ce que j'ai vu jusqu'à présent de la rivière, elle ne me paraît pas bien tortueuse ; elle a de 40 à 60 pieds de large, de 6 à 10 pieds de profondeur, avec peu de courant, et ses côtes n'ont qu'une hauteur de 7 à 8 pieds audessus de la glace. Ici les rivières ont des bords plus élevés. Ceux du bras principal de la Rivière Blanche ont 40 ou 50 pieds de haut. Cela fait, je suis revenu à la ligne où elle traverse la rivière, et j'en ai examiné le terrain depuis le bras N.E. jusqu'ici, de la même manière que j'en avais auparavant examiné la partie qui est entre le lac et la rivière. J'ai trouvé que la surface était la même, mais pas aussi épaisse, et dans plusieurs cas, sur deux ou trois milles, elle n'a pas plus d'un ou deux pouces de profondeur. Le sous-sol est d'un caractère tout à fait différent, et se compose d'un sable gris blanchâtre, par fois fin, et d'autres fois gros et comme lavé par l'eau. Le fond change aussitôt qu'on a traversé le bras du Nord-Est.

Ceux qui supposent que toutes les terres découvertes ici ne sont que des savannes à perte de fond se trompent ; car j'ai trouvé en plusieurs endroits qu'il n'y avait que 12 à 15 pouces de terre noire, ou de gros sable humide.

(Signé,) ALEXANDER WELLS.

S. J. Dawson, écr.,
Rivière Rouge.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
20 avril 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 15 mars dernier, adressée à M. Gladman, avec ensemble le rapport de vos explorations, que vous avez mis à mon adresse sous la même date.

2. J'ai lu avec beaucoup de satisfaction les intéressants détails que vous fournissez dans votre rapport.

3. Vous verrez par le dernier paragraphe des instructions générales qui vous ont été envoyées sous la date du 14 courant, que vous êtes libre de faire, dans la direction des Lacs Manitoba et Winipegoos, l'exploration que vous suggérez dans votre rapport, si vous trouvez qu'il doive en résulter quelque avantage, et qu'elle puisse servir aux fins générales de l'expédition.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
(Signé,) T. J. J. LORANGER.

S. J. Dawson, écr.,
Arpenteur, Expédition de la Rivière Rouge,
Rivière Rouge.

(Copie.)

EXPÉDITION DE LA RIVIÈRE ROUGE.

MÉMOIRE D'INSTRUCTIONS.

1. L'expédition doit être sous les seuls contrôle et direction de M. Gladman, et MM. Dawson et Napier devront être mis au fait qu'à partir de ce jour ils recevront leurs instructions de ce monsieur et que c'est par son entremise, qu'ils devront faire leurs rapports au gouvernement.

2. M. Gladman devra se rendre aux établissements pour prendre charge du parti, aussi à bonne heure que possible au printemps.

3. A la suggestion de M. Gladman, M. Napier devra se retirer avec son parti, sans délai, et il lui sera enjoint de retourner à Toronto aussitôt que possible, avec instruction de suivre la

route de Pembina et de St. Paul ; mais il est entendu que, s'il le juge à propos, M. Dawson pourra garder M. DeSalaberry avec lui.

4. Comme la route projetée du Fort Garry au Lac des Bois, par le Lac Plat, doit avoir été suffisamment explorée par M. Dawson et son parti durant l'hiver, la première chose que ce M. devra faire au printemps sera d'explorer la route entre le Lac la Pluie et le Lac des Mille Lacs, en suivant la ligne qui se trouve indiquée sur la carte dans "la course supposée de la décharge du Lac des Mille Lacs ;" si, après l'exploration, l'on trouve que la route en question est praticable et avantageuse, M. Dawson devra aussitôt entreprendre la tâche de constater quelle est la meilleure voie de communication, soit par terre ou par eau, du Lac des Mille Lacs au Lac du Chien.

5. Mais si l'on découvre cependant que le projet de communication entre le Lac la Pluie et le Lac des Mille Lacs est impraticable, M. Dawson procédera de suite à l'étude de "l'Ancienne Route du Nord-Ouest" entre le Lac La Croix et le Lac Seiganagah, et il tâchera de trouver la meilleure voie de communication entre ce dernier lac et le Fort William.

6. Lorsque le gouvernement aura le résultat des explorations ci-dessus indiquées de M. Dawson, il sera plus en état de décider laquelle des deux routes, entre le Lac la Pluie et le Lac Supérieur, il faudra adopter, savoir : celle que M. Dawson recommandera et qu'il tracera sur son plan, et "l'Ancienne Route du Nord-Ouest."

Le soussigné soumet respectueusement les suggestions ci-dessus.

(Signé,) T. J. LORANGER,
Secrétaire.

(Copie.)

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Toronto, 30 janvier 1858.

MONSIEUR,—Relativement à votre lettre du 14 courant, j'ai l'honneur de vous transmettre avec la présente, pour votre gouverne, une copie d'un mémoire d'instructions que Son Excel-

lence en conseil a approuvé au sujet de l'expédition de la Rivière Rouge qui a été mise sous vos charges.

Vous aurez la bonté de communiquer ces instructions à MM. Dawson et Napier, afin qu'ils les suivent dans leurs opérations futures.

M. DeSalaberry, qui est sur le point de rejoindre le parti, se chargera de toutes lettres que vous pourrez avoir le désir d'envoyer par lui.

J'ai ordre d'ajouter que si vous ou M. Dawson, ou l'officier alors en charge du parti d'exploration, jugez à propos, après plus amples renseignements, de faire d'autres explorations que celles qui vous sont indiquées dans ces instructions, vous serez libres de les faire.

J'ai, etc.,
(Signé,) T. J. J. LORANGER,
Secrétaire.

George Gladman, écr.,
Hôtel Rossin, Toronto.

PORT HOPE,
5 février 1858.

MONSIEUR,—Comme l'honorable conseil exécutif a décidé que je parte aussi à bonne heure que possible, le printemps prochain, pour les établissements de la Rivière Rouge, afin d'y reprendre la charge du parti d'exploration qu'il y a là, je considère qu'il faudrait faire de suite au Fort William les préparatifs nécessaires, et se procurer des hommes, des canots, etc., etc., de manière à ce que je n'éprouve aucun retard lorsque j'y arriverai.

Je me propose donc d'envoyer quelqu'un en avant la semaine prochaine pour porter des instructions à mon aide qui passe l'hiver à la Pointe des Meurons, près du Fort William.

Faites-moi le plaisir de m'envoyer vos instructions relativement à la lettre de Sir George Simpson, ainsi que le reçu de £500, que j'ai eu l'honneur de laisser entre vos mains.

J'ai l'honneur d'être, etc.,
(Signé,) GEO. GLADMAN.

A l'hon. T. J. J. Loranger,
Secrétaire provincial.

(Copie.)

HÔTEL DE LA BAIE D'HUDSON,
Lachine, 26 janvier 1858.

MON CHER MONSIEUR,—J'accuse réception de votre lettre du 21 courant, contenant une traite sur la banque de Molson pour la somme de $3,289 20cts. en paiement des comptes que le parti de l'exploration canadienne a faits pour des provisions avec la compagnie de la Baie d'Hudson au montant de $526 52c., et avec M. McDermot, au montant de $2,762 68c Je vous envoie des reçus pour les deux sommes; celui de M. McDermot est en double pour que vous puissiez lui en transmettre un à la Rivière Rouge. Je serai heureux de recevoir le paiement du second compte de M. McDermot, aussitôt que les pièces justificatives vous seront parvenues.

Je vous suis obligé de l'offre que vous me faites d'envoyer par M. de Salaberry, les lettres que je pourrais avoir pour la Rivière Rouge, mais je n'ai que faire de vous troubler pour cela, car j'ai expédié ce que j'en avais par la malle, il n'y a que quelques jours. Cependant je vous en envoie une à l'adresse de M. McDermot pour lui annoncer qu'une partie de son compte a été payée, et j'espère que vous me ferez le plaisir de l'expédier.

Je vous passe en même temps un ordre sur William McTavish, facteur en chef au Fort Garry, pour la somme de £500, en billets de la compagnie de la Baie d'Hudson; cette somme est destinée au parti de l'exploration canadienne de la Rivière Rouge. En faisant cela je déroge à la coutume de la Compagnie, qui exige ordinairement qu'on dépose les fonds ici, avant de donner aucun ordre sur le Fort Garry.

Pour parer à tout accident ou difficulté qui pourrait arriver, je vous serai obligé de me faire parvenir une reconnaissance de la réception de cette somme de la part d'un des membres du gouvernement, de sorte que lorsque les fonds seront votés par la législature, il ne s'élève aucun doute sur la responsa-

bilité du gouvernement de rembourser cette somme à la compagnie.

Croyez-moi,
Mon cher monsieur,
Votre très fidèle,
(Signé,) GEO. SIMPSON.

TORONTO, 2 février 1858.

Reçu de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, par les mains de Sir George Simpson, un ordre sur William McTavish, écr., pour la somme de cinq cents louis sterling, payable à mon ordre, à l'établissement de la Rivière Rouge, en bons de la compagnie,—la dite somme de cinq cents louis sterling devant être remboursée à la compagnie, à son bureau, à Lachine, par le gouvernement du Canada, à même l'appropriation qui sera faite par le Parlement en faveur de "l'Expédition de la Rivière Rouge."

(Signé,) GEORGE GLADMAN.

(Copie.)

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Toronto, 23 février 1858.

MONSIEUR,—Son Excellence le gouverneur général a eu devant lui en conseil votre lettre du 5 courant, proposant d'expédier quelqu'un au Fort William avec des instructions pour votre aide relativement aux préparatifs nécessaires pour aller reprendre la charge de l'expédition de la Rivière Rouge au printemps,—et aussi, demandant des instructions relativement à un ordre pour £500 sterling que vous avez eu de Sir George Simpson et qu'il a fait payable au Fort Garry, en bons de la compagnie de la Baie d'Hudson, pour l'usage du parti d'exploration.

Je vous annonce donc qu'il a plu à son excellence de vous autoriser à envoyer quelqu'un en avant au Fort William, tel que vous le proposez, et aussi, vous permettre de vous servir, pour les fins de l'expédition, de la somme de £500 sterling, que Sir

George Simpson a mise à votre disposition, en vous enjoignant d'en donner à ce monsieur votre reçu pour le montant.

J'ai, etc.,

(Signé,) T. J. J. Loranger,
Secrétaire.

(Copie.)

Etablissement de la Rivière Rouge,
18 mars 1858.

Monsieur,— J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 30 janvier, de Toronto, contenant un ordre de M. McDermot pour la somme de deux cent cinquante louis courant, et aussi une copie des instructions du secrétaire provincial, m'enjoignant de retourner à Toronto avec mon parti sous le plus court délai possible, *viâ* Pembina et St. Paul.

Pour me conformer à ces instructions, j'ai fait des préparatifs pour partir d'ici le 10 du courant, avec des chiens; mais des pluies abondantes nous étant survenues dernièrement, et la neige ayant entièrement disparu, et vu l'état dangereux des rivières, la route d'hiver est devenue impraticable pour le reste de la saison.

Il va me falloir en conséquence demeurer ici jusqu'à ce qu'il soit possible de faire le voyage de Crow Wing avec des chevaux, ce qui, à ce qu'on me dit, arrivera vers le milieu d'avril. Tout est prêt pour partir aussitôt que l'état des chemins le permettra.

J'ai, etc.,

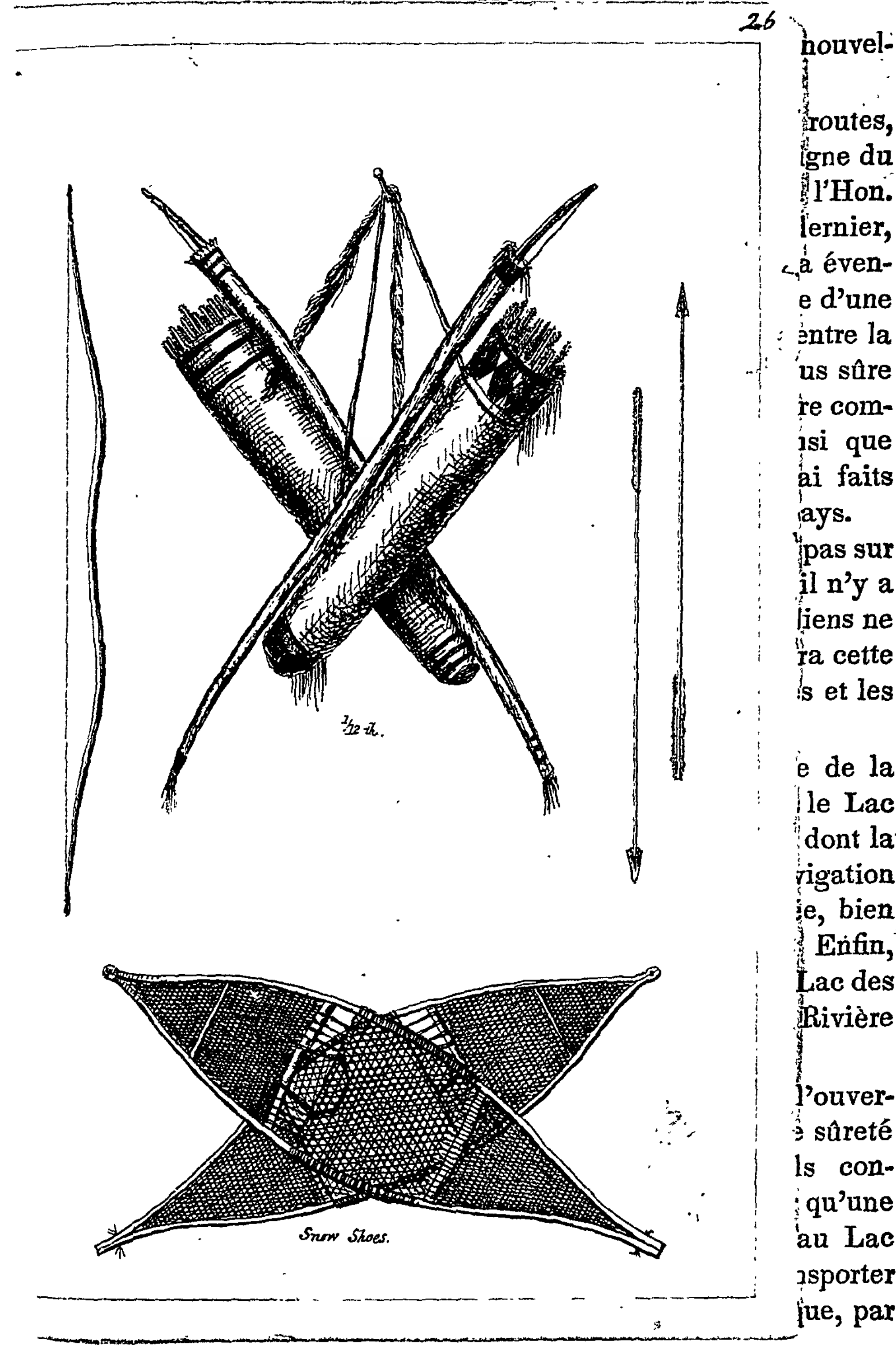
(Signé,) W. H. E. Napier.

George Gladman, écr.,
Toronto.

(Copie.)

Port Hope, Canada Ouest,
24 mars 1858.

Monsieur,—La question d'ouvrir une ligne de communication entre le Lac Supérieur et la Rivière Rouge a depuis peu pris une si grande importance, que j'espère que vous vou-



26

houvel-

routes,
igne du
l'Hon.
lernier,
à éven-
e d'une
entre la
us sûre
re com-
isi que
ai faits
ays.
pas sur
il n'y a
liens ne
ra cette
s et les

e de la
le Lac
dont la
vigation
ie, bien
Enfin,
Lac des
Rivière

l'ouver-
e sûreté
ls con-
qu'une
au Lac
nsporter
jue, par

drez bien me permettre de vous faire part de quelques nouvelles observations sur le sujet.

Après avoir examiné avec beaucoup de soin les deux routes, celle de la rivière Kaministiquia et celle de l'ancienne ligne du Nord-Ouest par la Rivière aux Tourtes, dont j'ai parlé à l'Hon. Secrétaire provincial dans mon rapport du 8 novembre dernier, je crois que cette dernière est préférable, et qu'il faudra éventuellement s'y arrêter, parce qu'elle possède l'avantage d'une bonne navigation, qu'elle présente moins de portages entre la hauteur des terres et le lac des Bois, et qu'elle est plus sûre pour les bâteaux ou les canots; de fait, c'est la meilleure communication par eau que j'aie encore rencontrée, ainsi que mes guides Sauvages, dans les longs voyages que j'ai faits pendant bien des années dans les diverses parties du pays.

Je ne saurais nier, certainement, qu'il ne se présente pas sur l'une ou l'autre route de très grandes difficultés; mais il n'y a là rien dont l'énergie et l'esprit d'entreprise des Canadiens ne puisse venir à bout. Je suis même persuadé qu'on verra cette entreprise bientôt accomplie, si l'on prend les mesures et les moyens nécessaires d'y parvenir.

La première difficulté qui se rencontre, sur la route de la Rivière Kaministiquia, jusqu'aux eaux qui coulent vers le Lac Winipeg et la Baie d'Hudson, est d'ouvrir un chemin, dont la longueur serait de 60 milles. De là il y aurait une navigation d'environ 240 milles qui aurait besoin d'être améliorée, bien qu'il n'y ait pas plus de 3 milles de portages en tout. Enfin, il y aurait à faire un chemin de 90 à 100 milles du Lac des Bois au Fort Garry, capitale actuelle de la colonie de la Rivière Rouge.

Les habitants de la Rivière Rouge ont tant à cœur l'ouverture de ce dernier chemin, que nous pouvons en toute sûreté compter sur leur coopération pour le construire. Ils conçoivent l'avantage que ce serait pour eux de n'avoir qu'une distance de 100 milles à faire en voiture, pour venir au Lac des Bois, au lieu de 700 qu'il leur faut faire pour transporter leurs produits et provisions par St. Paul, sans compter que, par

la route projetée, leurs approvisionnements pourraient leur arriver bien plus à bonne heure le printemps. Les 60 milles de chemin qu'il faudrait faire à l'extrémité est de la ligne, se trouvant dans les limites du Canada et d'un facile accès par le Lac Supérieur, et, par conséquent, à la portée de notre propre population, pourraient se construire avant l'expiration du bail de la Compagnie de la Baie d'Hudson, en 1859.

D'après ce que j'ai pu observer moi-même de la côte Nord-Ouest du Lac Supérieur, je suis porté à croire que le point de départ le plus favorable pour ce grand chaînon de notre ligne canadienne de communication intérieure devrait être à l'entrée de la Rivière Kaministiquia ou au Fort William. C'est un point qui est accessible aux steamers et autres vaisseaux de lac, au moyen desquels on pourrait, au besoin, transporter toutes espèces de provisions et de matériaux. Il n'y a, il est vrai, que bien peu d'habitants d'établis sur les bords de cette rivière, mais avec la perspective que son embouchure peut devenir la clé de toutes les possessions anglaises du Nord-Ouest, je ne puis recommander trop fortement au Gouvernement Canadien de la faire immédiatement coloniser. La chose pourrait se faire sans trop de dépenses et sans embarras : il suffirait d'y envoyer un arpenteur pour tirer un ou plusieurs townships sous l'autorité du gouvernement, et d'inviter les colons à venir s'y établir. Depuis quatre mois, j'ai reçu un grand nombre de demandes de la part d'artisans et autres, me disant qu'ils désiraient joindre toute nouvelle expédition qui pourrait être mise sur pied pour ces contrées, l'été prochain, et je ne doute nullement que si le gouvernement adoptait le système des octrois gratuits en faveur de ceux qui voudraient s'y établir réellement, on y verrait bientôt une nombreuse population.

Il est dit dans le rapport que le professeur Hind vient de publier sur la route des Canots, que la vallée de la Kaministiquia, à partir de son embouchure, sur le Lac Supérieur (terminus de la route du Nord-Ouest), à aller aux Chûtes de Kakabeka, contient environ 20,000 acres de terres propres à la culture. Ainsi nous avons tout plein d'espace, et je crois que vous

serez convaincu de l'importance qu'il y a de faire du Fort William un grand établissement. Un tel établissement serait d'un grand avantage pour le Canada, non-seulement par rapport à la ligne de communication que nous sommes en frais d'établir, mais encore parce qu'il devra nécessairement, dans quelques années, donner une impulsion favorable au commerce du Canada avec ce vaste territoire du Nord.

Comme le terrain, que le parti d'exploration a eu à traverser dans le cours de ses opérations, appartient aux Sauvages, il est évident qu'il faudra que le gouvernement prenne quelque arrangement avec les tribus qui en sont propriétaires, et je n'ai aucun doute qu'il prendra bientôt la chose en considération et qu'il avisera à quelques moyens pour empêcher plus tard toutes difficultés ou conflits entre ces peaux rouges et les blancs.

Je suis avec respect,
Monsieur,
Votre humble et obéissant serviteur,
(Signé,) George Gladman.

A l'Honorable
Président du Conseil.

(Copie.)

Toronto, 26 mars, 1858.

Monsieur,—Permettez-moi encore une fois de faire quelques remarques au sujet de la corespondance qui a été échangée entre le bureau colonial de Londres et M. Shepherd, sur les affaires de la compagnie de la Baie d'Hudson.

Dans sa lettre à M. Labouchère, du 21 janvier 1858, M. Shepherd dit : « Il faut cependant remarquer que les territoires « en question, que le gouvernement du Canada convoite pro- « bablement le plus, savoir, les districts de la Saskatchewan « et de la Rivière Rouge, ne sont non seulement d'une grande « valeur pour la compagnie de la Baie d'Hudson, comme postes « pour sa traite des pelleteries, mais qu'elle y tient encore « davantage comme étant la seule source d'où elle tire ses

" provisions tous les ans, particulièrement l'article indis-
" pensable du *Pémican** dont il faut de toute nécessité se
" pourvoir régulièrement pour mettre les officiers de la com-
" pagnie en état de transporter leurs marchandises au loin à
" l'intérieur, dans les postes que tient la compagnie en si grand
" nombre, et pour y nourrir les populations, tant européennes
" que sauvages, qui y résident. Je juge donc à propos d'atti-
" rer votre attention sur le fait que, si la compagnie de la Baie
" d'Hudson vient à perdre ces deux districts, elle se trouvera
" probablement dans de bien grandes difficultés, et ce sera lui
" occasionner un grand surcroît de dépenses dans la poursuite
" de son commerce."

L'objet de M. Shepherd, en écrivant ce qui précède, parait avoir été d'induire les gens à croire que la compagnie en souffrirait du coup une grande perte pécuniaire si les districts de la Rivière Rouge et de la Saskatchewan venaient à être occupés par le Canada et tombaient sous sa jurisdiction, et qu'en privant la compagnie du pouvoir de vendre ou d'acheter le pémican des chasseurs, ce serait lui occasionner de grandes difficultés et beaucoup de dépenses.

Mais il est à peine besoin de faire remarquer que l'objet de ceux qui émigreraient ici d'Europe, du Canada ou d'ailleurs, étant d'établir ces contrées et d'y cultiver le sol, leurs opérations agricoles ne sauraient d'ici à bien des années intervenir d'une manière sensible avec l'approvisionnement du fameux article que la compagnie prise à un si haut dégré, le pémican, et auquel M. Shepherd attache tant d'importance. Si je comprends bien la question, ce que veut le Canada, c'est l'abolition dans chaque partie du territoire qui dépend de son gouvernement, du monopole et des droits exclusifs de la compagnie, ainsi que d'obtenir pour les habitants du Canada le droit de

---

* *Pémican.*—Viande apprêtée, pulvérisée et mêlée avec de la graisse—Il contient beaucoup de nourriture dans un petit volume et est d'un grand usage dans les longs voyages d'exploration— *Webster.*, Dict.

Voir, Voyage de Franchère, pour la manière de faire le Pémican.

faire le commerce à la Rivière Rouge, dans la Saskatchewan ou sur toute autre partie de l'Amérique Britannique du Nord, aussi librement qu'ils peuvent le faire à Montréal ou à Toronto. D'un autre côté, je ne pense pas que le Canada veuille empêcher ou exclure la compagnie du privilège de continuer ses transactions commerciales à la Rivière Rouge, et dans la Saskatchewan, avec la même liberté qu'elle le fait aujourd'hui à Lachine. Tout ce que le Canada désire, c'est que comme sujets et marchands anglais, ses habitants soient mis sur un pied d'égalité avec la compagnie, et comme il ne cherche pas à la dépouiller de ses établissements ni de ses possessions dans les districts de la Saskatchewan ou de la Rivière Rouge, il n'y a aucune raison plausible de supposer, qu'en accordant au Canada ce qu'il demande, la compagnie se trouve jamais empêchée de faire ses approvisionnements de pémican en aussi grande quantité que par le passé pour son commerce. Il est évident d'ailleurs qu'il devra s'écouler encore bien des années avant que le colon par ses défrichements vienne à nuire essentiellement au commerce d'approvisionnement que fait la compagnie avec les chasseurs de la Saskatchewan; et si jamais ce temps vient, les animaux domestiques auront alors remplacé le buffle.

Quant à la question d'une compensation pécunière, elle ne peut, suivant moi, avoir de rapport qu'au droit sur le sol que la compagnie réclame en vertu de sa charte ou de l'acquisition qu'elle en a faite du comte de Selkirk.

Comme le permis de commerce exclusif avec les Sauvages a été accordé à la compagnie pour un temps limité seulement, et que ces territoires ont été réservés pour former des colonies par le gouvernement de Sa Majesté lorsqu'il serait jugé à propos de le faire, je suppose que les droits de la compagnie devront cesser avec l'expiration de son présent bail, et qu'il y sera établi un autre gouvernement que le sien.

M. Shepherd remarque encore:—" La compagnie suppose " que le gouvernement (Canadien) sera tenu de maintenir la " paix et l'ordre et de faire respecter la loi dans tout le terri-

" toire qui lui sera cédé, et qu'à partir de ce jour-là, il empê-
" chera tous les aventuriers sans loi ni foi d'empiéter sur les
" droits de la compagnie dans toutes les autres parties qui lui
" resteront de son territoire."

La compagnie de la Baie d'Hudson semble en ceci consentir à céder certains territoires. Comme compagnie commerçante de marchands anglais, elle voudrait que le gouvernement du Canada fût obligé de maintenir l'ordre et de faire respecter la loi dans les territoires qu'elle lui cèderait, et cependant, en point de fait, ces territoires appartiennent aux naturels.

Voyons maintenant quel est réellement le gouvernement qui existe dans les districts de la Rivière Rouge et de la Saskatchewan. Pour peu que le lecteur y soit initié, la chose devra lui paraître comme ceci : un gouverneur, nommé par la compagnie de la Baie d'Hudson, et qui avec un conseil tient ses séances au Fort de la compagnie dans l'établissement de la Rivière Rouge, constitue tout le pouvoir exécutif du pays. Le gouverneur est aussi le seul fonctionnaire légal dans l'établissement, le conseil en loi de la compagnie et le juge, et ce sont les directeurs de la compagnie (de Londres) et leur représentant, le gouverneur de la Terre de Rupert (résidant pour la plupart du temps à Lachine), qui font toutes les nominations. De là il résulte que c'est principalement au "gouverneur en conseil d'Assiniboya," comme on dit en terme de la Baie d'Hudson, qu'est dévolue la conservation de la paix, le maintien de l'ordre et l'exécution de la loi dans ces districts. Un tel gouvernement, bien que nommé par la compagnie et avec toute son influence pour lui venir en aide, est-il suffisant pour empêcher les aventuriers, (je ne les appèlerai pas "sans loi ni foi," car ce sont pour la plupart des naturels qui cherchent à gagner leur vie honnêtement sur des terres qui leur appartiennent,) d'empiéter sur les droits prétendus de la compagnie dans les autres parties de ce qu'elle s'est plû à appeler Terre de Rupert ? Non, la chose est impossible, et il est évident qu'aucun gouvernement établi par le Canada ne pourrait non plus empêcher les naturels de ces contrées, ni

même tous autres qui voudraient s'y établir, de faire la traite dans cet immense territoire, partout où ils trouveraient que cette traite leur serait avantageuse ; et je ne suppose pas qu'un gouvernement canadien, sous de pareilles circonstances, voudrait même pour un moment entretenir l'idée de les en empêcher.

Tout le monde sait que la compagnie de la Baie d'Hudson, depuis un grand nombre d'années, a eu des baux du gouvernement qui lui accordaient la jouissance des postes du Roi et de plusieurs seigneuries dans le Bas Canada. Eh ! bien, a-t-elle put empêcher l'usurpation des domaines de la couronne et les empiétements sur les droits que lui donnaient ces baux ? Non ! certainement non, et qu'a-t-elle fait pour prévenir ces empiétements ? N'a-t-elle pas eu recours aux cours de justice du Canada, par voie d'action civile, lorsqu'elle a jugé à propos de faire décider quelque question ? et c'est ce qui sera et devra être fait dans les districts de la Rivière Rouge, lorsqu'il y aura été établi d'autres lois que celles de la compagnie. Quelle que soit la forme de gouvernement qu'on y établisse, il aura, naturellement, à y maintenir la paix et l'ordre et à faire respecter la loi ; ce sera le but où il devra légitimement tendre. Cependant il n'y a rien à craindre, et si la paix est jamais troublée, ce ne pourra être que de la part des officiers ou des serviteurs de la compagnie qui pourront prendre sur eux-mêmes de décider, d'après leur propre idée, (comme dans l'affaire de M. Ballantyne,) ce qui est un empiétement ou une usurpation des territoires auxquels elle prétend avoir droit, bien que les limites n'en soient point définies. Il est donc, à mon humble opinion, même pour l'amour de la paix et du bon ordre, grandement à désirer que la traite soit laissée libre et ouverte à tous les sujets anglais dans tous ces territoires.

Dans ce cas, il est clair qu'il faudrait de toute nécessité assujettir le commerce à certaines restrictions et dispositions de loi, (par exemple, par rapport à l'introduction des spiritueux), et que dans tout le territoire, depuis les Montagnes Rocheuses jusqu'à la Baie d'Hudson, tous les serviteurs de la compagnie, aussi bien que tous autres, soit de la Rivière Rouge ou

des bords de la Baie d'Hudson, fussent faits justifiables du gouvernement de la Rivière Rouge, et ce ne serait là qu'une mesure de nécessité et de saine politique.

Quant à ce qui regarde le gouvernement de ces territoires, par ou sous l'autorité du Canada, les difficultés ne sauraient être plus grandes qu'elles le sont aujourd'hui sous l'administration de la compagnie. Le monsieur qui remplit la charge de gouverneur d'Assiniboya est un avocat de Montréal, et on a dû voir déjà par mes remarques précédentes que toute la machine de ce gouvernement consiste en un conseil qui agit en vertu d'instructions venant de Lachine ou de Londres. Si donc la compagnie peut gouverner ces districts d'une manière si simple, il n'y a pas de question que le gouvernement Canadien ne puisse en faire autant, ou même qu'il ne puisse faire mieux et à la satisfaetion de la masse du peuple, surtout lorsque la ligne de communication entre le Lac Supérieur et la Rivière Rouge sera rendue plus facile qu'elle ne l'est à présent. Si l'on faisait arpenter et diviser en townships, sous l'autorité du gouvernement, les terres qui bordent le Lac Supérieur, la Rivière la Pluie et la Rivière Rouge, pour les fins de la colonisation, et si l'on en encourageait l'occupation graduellement par l'ouverture d'un chemin praticable, la nomination de magistrats, et l'établissement d'un code municipal semblable à celui du Canada, en conférant aux habitants les mêmes droits électoraux dans leurs municipalités respectives, ce serait tout ce que le pays pourrait exiger d'ici à plusieurs années.

Je ne crois pas me tromper, et je pense exprimer le sentiment des habitants de la Rivière Rouge, en disant que leur plus grand désir est d'avoir une voix dans leur propre gouvernement, et d'être libres de faire leur commerce sur les meilleurs marchés qui peuvent être à leur portée.

Je me suis permis de faire ces quelques remarques, que m'ont suggérées la connaissance et l'expérience que j'ai acquises sur les lieux, dans les différentes positions où je me suis trouvé, et je vous les soumets dans l'espoir que vous voudrez

bien les interprêter de la manière la plus favorable, au moins, quant aux motifs qui m'ont porté à les faire.

J'ai l'honneur, etc.,

(Signé) GEORGE GLADMAN.

A l'honorable
Président du conseil.

(Copie.)

TORONTO, 9 avril 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à vos instructions de prendre immédiatement des arrangements pour procéder à la Rivière Rouge à l'ouverture de la navigation, afin de faire parvenir à M. Dawson les hommes, canots, et approvisionnements dont il peut avoir besoin, et pour continuer l'exploration de la contrée, à l'Ouest de la Rivière Rouge, je me suis assuré les services de M. James A. Dickenson, I. C., comme arpenteur, et de M. John Fleming, comme son aide.

Dans une lettre précédente, je vous ai parlé de la position qu'occupe M. Dickenson comme ingénieur et arpenteur, et je vous ai fait part des recommandations dont il est porteur et qu'il est prêt à produire en aucun temps si on l'exige ;—mais il suffira probablement de mentionner ici que M. Dickenson est un ingénieur de dix ans de pratique, et un gradué du *Trinity College* de Dublin, et qu'il a fait partie de l'expédition de l'exploration de 1857 à la Rivière Rouge, comme premier aide de M. Napier, et que par son industrie, ses talents, son courage et son éminente honnêteté, il s'est acquis l'estime et la confiance de tous les membres de l'expédition.

Quant à M. John Fleming, j'ai déjà fait mention de ses grandes capacités et de son habileté dans mon rapport du 7 février, et ce n'est qu'hier qu'il a complété sa série d'esquisses, dont je vous ai parlé et qui sont au nombre de 50. C'est ainsi qu'il a fini ses rapports avec l'expédition de 1857, et aujourd'hui il assume la charge d'aide de M. Dickenson dans celle que le gouvernement est en voie d'organiser, aux conditions qui seront pour le plus grand avantage de l'expédition.

M. Gladman me dit que les canots qu'il a laissés an Sault Ste. Marie en revenant de la Rivière Rouge, ne sont pas en état de servir pour le voyage du Fort William au Fort Garry. Il serait à propos, en conséquence, de s'assurer de deux bons canots du Nord ou de trois canots bâtards avant de partir pour le Lac Supérieur, parce qu'il ne serait pas sage de se rendre là, sur la simple probabilité qu'on pourrait en obtenir de la compagnie de la Baie d'Hudson au Fort William.

Pour nous assurer, cependant, le bon vouloir des messieurs préposés aux postes de la compagnie, je vous prierai d'écrire une lettre à Sir George Simpson ou à M. Finlayson, à Lachine, pour lui demander de me faire la faveur d'une lettre d'introduction, à l'adresse des messieurs en charge des postes que je pourrai visiter, avec instruction de m'aider autant que possible dans la poursuite de notre exploration.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé,) Henry Y. Hind.

A l'honorable
T. J. J. Loranger,
Secrétaire provincial.

(Copie.)

Bureau du Secretaire,
Toronto, 14 avril 1858.

Monsieur,—J'ai ordre de Son Excellence le gouverneur général de vous dire, pour l'information de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, que le gouvernement Canadien a l'intention d'envoyer cette année, dans le pays qui est adjoint aux établissements de la Rivière Rouge, une nouvelle expédition pour y explorer la contrée.

2. L'expédition sera formée de deux partis, dont l'un sous le contrôle du professeur Hind, et l'autre sous celui de M. Dawson. Ces deux messieurs ont servi dans l'expédition de l'année dernière, et le dernier est encore à la Rivière Rouge.

3. M. Dawson et son parti, probablement d'environ 20 hommes, aura à parcourir à peu près le même terrain que l'année dernière, savoir : pour trouver une route du Fort William au Fort Garry ; tandis que le professeur Hind, avec son état-major, devra pousser ses opérations à l'Ouest de la Rivière Rouge et du Lac Winipeg, et en bas des Rivières Assiniboine et Saskatchewan, aussi loin à l'Ouest que le Poste du Bras Sud.

4. Son Excellence ôse espérer que vous ferez encore cette année, tout ce qui dépendra de vous pour assurer à nos explorateurs, dans les travaux de cette nouvelle expédition, la même aide bienveillante, de la part des officiers et des serviteurs de la compagnie, dont ont eu à se féliciter (ainsi que Son Excellence en est informée,) tous les membres de la première expédition.

5. La présente lettre vous sera remise par le professeur Hind, qui est sur le point de se rendre à Montréal pour affaires se rattachant à l'expédition.

6. Le professeur Hind serait heureux que vous lui fissiez la faveur de lui remettre une lettre de recommandation générale pour les officiers préposés aux postes de la compagnie, sur la route qu'il doit bientôt suivre, en les priant de faire tout en leur pouvoir pour l'aider dans le but de l'expédition dont il est chargé.

Son Excellence me prie de vous exprimer son espoir qu'il sera en votre pouvoir d'accorder à M. Hind ce qu'il désire dans cette affaire, et ce faisant Elle ne doute aucunement que vous aurez contribué considérablement au succès de l'expédition.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé,) T. J. J. LORANGER,
Secrétaire.

Sir George Simpson,
Gouverneur de la
Compagnie de la Baie d'Hudson.
Hôtel de la Baie d'Hudson,
Lachine, Montréal.

(Copie.) HÔTEL DE LA BAIE D'HUDSON,
Lachine, 23 avril 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 14 courant, par laquelle vous m'informez, de la part de Son Excellence le gouverneur général, que le gouvernement Canadien se propose d'envoyer cette année une nouvelle expédition vers les établissements de la Rivière Rouge, pour y explorer le pays, et me demandez de faire en sorte que cette expédition reçoive la même assistance de la part de la compagnie de la Baie d'Hudson que celle de l'année dernière a reçue.

En réponse, je dois vous dire que votre lettre m'a été remise en personne par le professeur Hind, et je lui ai intimé verbalement que la compagnie se fera toujours un grand plaisir de rendre ses bons offices au gouvernement du Canada, et que ce sera toujours le plus volontiers qu'elle tâchera de venir en aide à ses partis d'exploration, et cela, autant qu'il lui sera possible de le faire dans ses différents postes.

J'ai déjà donné au professeur Hind les lettres d'introduction que vous me demandez pour les officiers de la compagnie, et il est aussi porteur de pouvoirs suffisants pour en obtenir des canots et autres approvisionnements, dont il pourra avoir besoin, au Sault Ste. Marie et au Fort William. Quant aux tentes et autres équipements de campagne qu'il lui faudra pendant ses voyages à l'intérieur, le tout lui sera procuré à même les magasins de la compagnie.

Ayez la bonté d'assurer Son Excellence le gouverneur général que la compagnie de la Baie d'Hudson éprouve du plaisir à donner tout son encouragement en faveur de l'objet de cette expédition d'exploration, et qu'elle le fait avec la même cordialité qu'elle a de tout temps témoignée envers le gouvernement de cette province, quand il s'est agi de coopérer avec lui dans ses entreprises.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé,) G. SIMPSON.

A l'honorable T. J. J. Loranger,
Secrétaire provincial, Toronto.

(Copie.)

BUREAU DU SECRETAIRE,
Toronto, 27 avril 1858.

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur de reçevoir et de mettre devant Son Excellence le gouverneur général votre lettre du 23 courant, en réponse à la mienne du 14, et Son Excellence m'enjoint de vous présenter ses meilleurs remerciements pour la manière courtoise dont vous avez accueilli et traité M. Hind, ainsi que pour vos promesses de faire coopérer la compagnie de la Baie d'Hudson au succès de l'expédition qui doit se rendre cette année dans les environs des établissements de la Rivière Rouge.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé,) T. J. J. LORANGER.

Sir George Simpson,
Gouverneur de la comp. de la Baie d'Hudson,
Hôtel de la Baie d'Hudson,
Lachine, Montréal.

(Copie.)

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Toronto, 14 avril 1858.

MONSIEUR,—Dans la conversation que j'ai eue avec vous la semaine dernière, je vous ai intimé que Son Excellence le gouverneur général en conseil avait jugé à propos, dans le but de diminuer autant que possible les dépenses de l'exploration de la Rivière Rouge, pour la présente année, de se dispenser de vos services comme directeur général de l'expédition.

2. Je viens vous notifier aujourd'hui, d'une manière formelle, qu'à partir du 22 courant, tous vos rapports avec l'expédition auront cessé.

3. Il a aussi plu à Son Excellence se dispenser des services de tous ceux qui ont servi sous votre contrôle immédiat dans l'exploration, et dont M. Dawson n'a plus besoin et qui n'ont pas spécialement reçu ordre de rester avec lui.

4. Vous voudrez bien ne pas retarder à notifier ces messieurs en conséquence.

5. J'ai de plus à vous informer que le professeur Hind, qui doit partir sous peu de jours pour la Rivière Rouge, a reçu ordre de prendre possession des canots et autres effets et provisions, appartenant au gouvernement, qui peuvent se trouver à Collingwood ou au Sault Ste. Marie. Vous voudrez bien, en conséquence, donner les ordres nécessaires pour que le tout lui soit remis sans difficultés.

6. Vous voudrez bien aussi me fournir un inventaire complet de tous les autres effets qui appartiennent au gouvernement, et qui sont destinés à l'expédition, en indiquant le lieu et en la garde de qui ils sont.

7. Il va sans dire que tous les comptes de l'expédition, pour le temps que vous en avez eu la direction, doivent être clos et vérifiés sous le plus court délai possible.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé.) T. J. J. Loranger.

George Gladman, écr.,
Port Hope.

(Copie.)

Bureau du Secrétaire,
Toronto, 14 avril 1858.

Monsieur,—Dans le cours de la semaine dernière je vous ai communiqué verbalement les instructions du gouvernement relativement à l'expédition qu'il se propose d'envoyer cette année dans les environs de la Rivière Rouge.

2. Comme vous le savez, dans le but de diminuer autant que possible les dépenses, le gouvernement a décidé de se passer, cette année, des services de M. Gladman, comme directeur général de l'expédition.

3. L'exploration, cette année, sera divisée en deux partis, dont l'un sera sous votre contrôle, et l'autre sous la direction de M. Dawson.

4. Il a plu à Son Excellence vous confier la partie topographique et géologique de l'exploration, et les instructions que vous aurez à recevoir, vous seront fournies dans une autre lettre; M. Dawson continuera de remplir les mêmes devoirs que l'année dernière, c'est-à-dire ceux d'arpenteur, etc.

5. L'estimation que vous avez soumise, le 6 courant, de la dépense probable de l'expédition, a été mise devant Son Excellence en conseil, et elle est approuvée; en conséquence, j'ai instruction de vous enjoindre de vous guider autant que possible sur cette estimation pour l'engagement de vos aides et de vos hommes, aussi bien que pour les autres dépenses indispensables de l'expédition.

6. Je n'ai que faire de vous dire que Son Excellence s'attend que vous exercerez la plus stricte économie dans tout ce qui se rattachera à l'expédition.

7. Lorsque vous aurez complété le cadre du parti que vous vous proposez de former, vous aurez la bonté de m'en donner une liste, avec les noms de tous ceux qui en feront partie, le salaire de chacun et le jour que leur paie devra commencer à courir. L'auditeur aura besoin de cette liste pour être en état de vérifier vos comptes.

8. Lorsque votre parti sera organisé, vous ne perdrez pas de temps à vous rendre à la Rivière Rouge, en apportant avec vous les provisions (dont il est fait mention dans l'estimation) dont M. Dawson a besoin.

9. En vous rendant à la Rivière Rouge, vous prendrez possession des canots, provisions et autres effets appartenant au gouvernement qui se trouvent à Collingwood ou au Sault Ste. Marie. Vous remettrez le tout à M. Dawson et lui laisserez les hommes qui lui sont destinés, lorsque vous le rencontrerez, soit à la Rivière Rouge, ou sur la route, s'il est sur son retour.

10. Tous les effets et matériaux appartenant au gouvernement Canadien, et qui ont servi dans la dernière expédition, sont à votre disposition pour la présente expédition, et vous pouvez vous les partager entre M. Dawson et vous, comme bon vous semblera et pour le plus grand avantage des deux partis.

Tous les articles, dont vous n'aurez besoin ni l'un ni l'autre, devront être laissés à la garde de quelque personne de confiance, jusqu'à ce que le gouvernement donne ses ordres pour en disposer.

11. Aussitôt que vous aurez mis M. Dawson en possession des hommes et des canots qui lui sont destinés, vous serez responsable, chacun de vous séparément, pour les dépenses de vos propres partis. Vous devrez donc avoir un grand soin de tenir un compte fidèle de vos dépenses.

12. L'auditeur général des comptes publics pourra vous donner tous les renseignements nécessaires pour vous mettre au fait de la manière qu'il convient le mieux de faire et de produire vos comptes, etc.

13. A votre retour de Montréal, je serai prêt à vous remettre vos instructions au sujet des localités vers lesquelles vous devrez diriger vos explorations, et relativement aux objets auxquels vous aurez à porter plus particulièrement votre attention.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,) T. J. J. LORANGER,
Secrétaire.

A H. Y. Hind écr.,
Toronto.

ESTIMATION des dépenses de l'Expédition de la Rivière Rouge, pour l'année 1858.

	M. DAWSON, Pour revenir. $	M. HIND, Pour aller. $
1. Deux canots du nord avec 12 Sauvages de Caughnawaga et 2 Canadiens Français, à $1 par jour,—la moitié devant être portée contre chaque parti. vu que c'est pour l'objet des deux également, pour une période de deux mois.	420 00	420 00
12 hommes, 6 mois, pour M. Dawson	2160 00	
Provisions pour M. Dawson	760 00	
Provisions pour M. Hind		760 00
Instruments pour M. Hind:		
Niveaux, chaînes, thermomètres, compas, etc		260 00
Appareil photographique, complet		200 00
Boîtes à l'épreuve de l'eau		30 00
Papeterie		30 00
Boîtes de médecine		20 00
Présents pour les Sauvages au Lac des Bois—la moitié à être portee contre chaque parti—		
Présents, consistant en thé, tabac, hameçons, etc	50 00	50 00
Salaires—M. Dawson, à $6 par jour—7 mois	1260 00	
" —M Hind, do do —8 mois		1440 00
Arpenteur dans le parti de M. Hind, à $4 par jour, 8 mois		960 00
Aide de l'arpenteur, à £20 par mois, 8 mois		640 00
Photographe dans le parti de M. Hind		640 00
Premier aide de M. Dawson	960 00	
Second et troisième aide de M. Dawson	630 00	
Frais de retour de M. Dawson et de son parti, de la Cité Supérieure à Toronto par steamer et chemin de fer	400 00	
Autres dépenses du parti de M. Hind pour explorer la région des environs de Manitoba, et pour transiger des affaires à la Rivière Rouge:		
7 Chevaux		420 00
8 Charettes, avec les gages de 8 hommes		364 00
Nourriture de tout le parti, à 30 cents par jour, 90 jours		324 00
Retour par la route d'hiver, *via* le L des Bois et le Fort William		700 00
Equipage de camp, ammunitions, etc		460 00
		7658 00
Dèduire, vente de 7 chevaux, à 30 par cent de perte		336 00
		7322 00
Dépense totale du parti de M. Dawson, pour 1858, à compter de son départ de la Rivière Rouge	6640 00	
Dépense totale du parti de M. Hind, pour se rendre à la Rivière Rouge, explorer et s'en revenir		7322 00
Dépense totale des deux ensemble	$13962,	ou £3391 Ct.

FRAIS d'exploration dans les Rivières Assiniboine et Souris en recherche de charbon de terre, et sur le Lac Manitoba pour du sel; ainsi que pour explorer la contrée située entre le Lac Winipigoos et l'Assiniboine, et à l'Ouest jusqu'à la Saskatchewan, entre le Lac Winipeg et le Lac Manitoba, tant que la saison le permettra,—en sus de la dépense pour envoyer des provisions à M. Dawson, $1872,—soit $2000 ou £500 courant.

(Signé,) H. Y. HIND.

N. B.—Estimation mentionnée dans le paragraphe 5 de la lettre du Secrétaire Provincial à M. Hind, en date du 14 avril, 1858.

CÉDULE (A.)

Liste des personnes employées dans l'expédition Canadienne de la Rivière Rouge en 1858, indiquant les salaires et les gages de chacune, conformément à une estimation en date du 6 avril 1858.

Date de l'engagement.		Salaire, par jour.
14 avril.	Henry Y. Hind, géologue. (Directeur.)......	$6 00
" "	James A. Dickenson, arpenteur................	4 00
		par mois.
" "	John Fleming. aide arpenteur..................	£20 0
" "	John Hime, photographe......................	20 0
	SAUVAGES.	
26 avril.	1. Charles S. Kanasali, guide	$30 00
" "	2. Martin Takatsitsiensere, devant de canot......	27 50
" "	3. Louis Tekaseiaseir, gouvernail	27 50
" "	4. Ignaa Tekarustiorite.........................	22 50
" "	5. Sx. Tiorateken............................	22 50
" "	6. Lazare Anerateriku	22 50
" "	7. Mathias Shatckareukes................	22 50
" "	8. Thomas Orité, gouvernail..................	27 50
" "	9. Louis Alioksisaks	22 50
" "	10. Thomas Shakaohetstha......................	22 50
" "	11. Mathias Aseurathor	22 50
" "	12. Ignau Taserarew........................	22 50
" "	13. Thomas Tekarenhoute	22 50
" "	14. Pierre Arontuakerna.....................	22 50

N.B.—Cédule fournie par M. Hind, suivant paragraphe 7 de la lettre du Secrétaire Provincial, du 14 avril, 1858.

Bureau du secretaire,
Toronto, 16 avril, 1858.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence a eu dernièrement sous sa considération en conseil le projet d'organisation de l'expédition d'exploration, pour cette année, dans les environs des établissements de la Rivière Rouge.

2. Son Excellence en conseil, dans le but de diminuer autant que possible les dépenses de l'expédition, cette année, en est venue à la détermination de se dispenser des services de M. Gladman comme directeur général.

3. L'expédition doit être divisée en deux partis distincts, dont l'un sera sous votre contrôle, et l'autre sous la direction, etc., du professeur Hind.

4. Le professeur Hind s'occupe actuellement à faire les préparatifs nécessaires pour son départ pour la Rivière Rouge, et il partira probablement d'ici dans une dixaine de jours.

5. Le professeur Hind a instruction d'emmener avec lui les hommes (14), canots et autres approvisionnements dont vous avez besoin pour poursuivre vos explorations, et il vous remettra le tout lorsque vous vous rencontrerez.

6. Tous les effets et matériaux appartenant au gouvernement Canadien et qui ont servi dans la dernière expédition, sont à votre disposition pour la présente expédition, et vous pourrez vous les partager entre le professeur Hind et vous, comme bon vous semblera et pour le plus grand avantage des deux partis. Tous les articles dont vous n'aurez besoin ni l'un ni l'autre devront être laissés à la garde de quelque personne de confiance, jusqu'à ce que le gouvernement donne ses ordres pour en disposer.

7. Aussitôt que le professeur Hind vous aura remis les hommes et les canots, etc., qui vous sont destinés, chacun de vous sera séparément responsable des dépenses de son propre parti.

8. Vous faciliterez l'audition des comptes de l'expédition pour l'avenir, si vous voulez me fournir une liste de votre parti aussitôt que vous aurez reçu les hommes que doit vous remettre le professeur Hind, avec indication du taux de leur paie et autres détails.

9. J'ai de plus à ajouter que, si vous le jugez à propos, vous serez libre de retenir avec vous aucun des individus qui ont fait partie du personnel soit de M. Gladman ou de M. Napier.

10. A l'avenir, tous vos rapports devront être faits directement au gouvernement par l'entremise de ce bureau.

11. Les instructions, quant à vos opérations futures, feront le sujet d'une communication à part.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé,) T. J. J. LORANGER,
Secrétaire.

S. J. Dawson, écr.,
Arpenteur, expédition canadienne
de la Rivière Rouge,
Rivière Rouge.

(Copie.)

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Toronto, 16 avril 1858.

MONSIEUR,—Relativement au dernier paragraphe de ma lettre de ce jour, j'ai l'honneur de vous informer que le gouvernement ne croit pas nécessaire de rien changer, pour vos opérations futures, aux instructions qui sont contenues dans l'ordre en conseil du 29 janvier dernier, lesquelles vous ont été communiquées par M. Gladman.

2. Vous voudrez donc bien considérer ces instructions encore en force pour tout ce qui a rapport à vos exploraions, etc.

3. J'ajouterai, cependant, que si vous en avez le temps, le gouvernement désire que vous fassiez l'étude du chemin entre le Lac à la Pierre à Fusil et la Pointe des Meurons, et qu'en retournant du coin Nord-Ouest du Lac des Bois, et en passant le Lac la Pluie, vous fassiez par-ci par-là des descentes sur les côtes, lorsque la chose sera possible, pour vous faire une idée de l'étendue des terres propres à l'agriculture qui se trouvent dans ces localités.

4. J'ai de plus ordre de vous dire que Son Excellence, ayant pleine confiance dans votre jugement, ne croit pas devoir entraver aucunement vos mouvements par des instructions trop détaillées, et que par conséquent, vous avez pleine liberté de faire toutes autres explorations, en outre de celles qui sont spé-

cialement mentionnées dans les instructions qui vous ont déjà été remises, que vous jugerez à propos de faire sur les renseignements que vous pourrez obtenir sur les lieux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé,) T. J. J. LORANGER,
Secrétaire.

S. J. Dawson, écr.,
Arpenteur préposé à l'expédition de la
Rivière Rouge, Rivière Rouge.

Copie,)

PORT HOPE,
15 avril, 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser la réception, ce matin, de votre lettre d'hier, par laquelle vous m'intimez d'une manière formelle que Son Excellence le gouverneur général, en conseil, dans le but de diminuer autant que possible les dépenses du parti de l'exploration de la Rivière Rouge pour la présente année, a jugé à propos de se dispenser de mes services comme directeur général de l'expédition, et que tous mes rapports officiels avec l'expédition cesseront à partir du 22 courant.

Aussi, qu'il a plu en outre à Son Excellence se dispenser des services de tous ceux qui ont servi dans le parti d'exploration l'année dernière, sous mon contrôle immédiat.

Une occasion favorable s'etant présentée par un steamer qui se rendait de Détroit à Superior City, aussitôt après notre conversation *du 12 courant*, j'écrivis de suite à mon fils et aide (Henry Gladman,) qui est actuellement au Fort Wiiliam, pour lui dire de cesser toutes opérations de sa part, relativement aux explorations qu'il avait instruction de faire entre les Rivières Kaministiquia et aux Tourtes, et de s'en revenir à Toronto.

Il est le seul officier du parti d'exploration que l'on puisse dire avoir été sous *mon contrôle immédiat.*

D'après votre mémoire d'instructions du 30 janvier, M. Dawson devait faire ses rapports au gouvernement, comme arpenteur de l'expédition, par mon entremise.

Permettez-moi de vous dire que je n'ai reçu aucun rapport que ce soit de ce monsieur, et que je ne puis avoir aucune connaissance de sa présente position. Autant que je sache, ses aides, qui ont été nommés et appointés par le gouvernement dès la formation de l'expédition, doivent être encore *sous son contrôle.*

Le 13 courant, j'ai remis au professeur Hind le reçu que m'a donné M. Spalding pour les deux canots et les avirons que je lui ai laissés au Sault Ste Marie, en octobre dernier, avec un ordre de les remettre à M. Hind.

J'ai aussi donné ordre à mon fils de faire un inventaire de tous les effets qui appartiennent au gouvernement, et d'en remettre à M. Hind tout ce dont il pourra avoir besoin.

Suivant vos instructions verbales, j'ai, le 13, remis à l'auditeur général tous les comptes de l'expédition ; parmi ces documents se trouvent les listes des instruments, etc., qui ont été fournis au professeur Hind, à M. Dawson et à M. Napier, en la possession desquels ils ont toujours été.

Ayant laissé mon fils seul au Fort William, avec des naturels seulement pour l'aider et le guider dans ses explorations à travers la contrée, sans argent et avec très peu de provisions, il a dû se trouver dans l'obligation d'emprunter des provisions de la compagnie de la Baie d'Hudson, ou des résidants français, tant pour sa propre subsistance que pour le paiement de ses engagés. Ces emprunts, comme de raison, *doivent être remis.* La quantité de provisions que j'ai donné ordre de transporter à Superior City s'élèvera à environ £70 en tout; c'est pourquoi je vous prierai d'avertir M. Hind qu'il ne doit nullement s'attendre à en recevoir aucune partie, et que ce sera mieux pour lui de se procurer tout ce qu'il lui faut soit à Toronto ou à Détroit, suivant qu'il le jugera à propos.

J'ai l'honneur d'être comme toujours,

Monsieur,

Votre humble et obéissant serviteur,

(Signé,) GEORGE GLADMAN.

(Copie.) BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Toronto, 27 avril 1858.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous communiquer les instructions que je vous ai promises dans le dernier paragraphe de ma lettre du 14 courant, pour vous guider dans la branche de l'expédition qui vous est confiée, à l'Ouest de la Rivière Rouge.

2. Les instructions que contient cette lettre suffiront pour votre gouverne jusqu'à ce que vous soyez arrivé à l'établissement de la Rivière Rouge, et partant, les présentes n'auront rapport qu'à vos opérations après que vous aurez quitté l'établissement.

3. Le pays vers lequel vous devrez alors diriger vos explorations, est la contrée qui est située à l'Ouest du Lac Winipeg et de la Rivière Rouge, comprise, (ou à-peu-près), entre les rivières Saskatchewan et Assiniboine, et s'étendant à l'Ouest jusqu'au " Poste du Bras Sud," sur la première de ces rivières, et vos opérations ne devront pas s'étendre plus loin.

4. Vous ferez tout en votre pouvoir pour vous procurer les renseignements les plus complets sur la géologie, l'histoire naturelle, la topographie et la météorologie de la région ci-dessus désignée.

5. Quant à ce qui regarde généralement la partie géologique de vos travaux, il est inutile de rien ajouter aux instructions qui vous ont été communiquées l'année dernière, et sous ce rapport, vous aurez à vous y conformer dans la présente expédition.

6. Il y a cependant deux choses auxquelles je suis prié d'attirer spécialement votre attention: ce sont les mines de sel des environs du Lac Manitoba dont vous avez parlé dans votre rapport de l'année dernière, et le dépôt de charbon de terre ou lignite qu'on dit exister dans la vallée de la Rivière Souris.

8. Soit en remontant ou en descendant les différentes rivières que vous aurez occasion d'explorer, il est désirable que vous preniez note avec soin de leur largeur, de leur profondeur, de la vitesse de leur courant, et de la quantité d'eau, à-peu-près, qu'elles déchargent à différents points et à certaines saisons de l'année; vous constaterez aussi jusqu'à quel point elles sont

navigables pour les bateaux ou pour les steamers, et si leurs eaux se débordent considérablement en aucun temps de l'année.

9. Vous décrirez avec soin les régions que vous traverserez et vous en ferez une description aussi fidèle que possible; vous noterez la nature et l'espèce du bois et du sol, et vous constaterez jusqu'à quel point en général ce dernier, d'après vos propres observations et les renseignements que vous pourrez obtenir, est adapté aux fins de l'agriculture.

10. Le gouvernement désire que vous fassiez vos observations météorologiques au moyen du thermomètre à maxima et à minima, et des boules humides et sèches. Vous devrez aussi noter la température des rivières, des lacs et des sources ainsi que la quantité et la hauteur des eaux de pluie. Vous ne manquerez pas non plus de vous informer d'une manière certaine de la quantité de neige qu'il y tombe généralement durant l'hiver.

11. Quant à vos explorations topographiques, les cartes (aussi complètes que possible) que vous ferez du pays, devront être de deux milles au pouce; et vous ferez ces explorations comme si, plus tard, il fallait les pousser plus loin, de manière à embrasser la vallée entière du Lac Winipeg et ses tributaires.

12. Dans le but d'illustrer l'histoire naturelle de la contrée, vous saisirez toutes les occasions qui se présenteront pour faire une collection des spécimens qui pourront servir à cette fin.

3. Vous pourrez laisser à la Rivière Rouge, en revenant, tous les spécimens de géologie ou d'histoire naturelle que vous aurez recueillis dans le cours de vos explorations, avec les autres effets appartenant au gouvernement, ainsi que les articles dont il est fait mention dans le dixième paragraphe de ma lettre du 14 courant, jusqu'à ce que le gouvernement en ordonne autrement.

14. J'ai de plus à ajouter que Son Excellence, ayant toute confiance en votre jugement et en votre discrétion, ne désire nullement vous gêner dans vos opérations, en vous restreignant à de plus amples et trop minutieuses instructions, et vous serez parfaitement libre de faire, en outre de ce qui vous est enjoint par les présentes, toute autre exploration que vous jugerez,

d'après les informations que vous pourrez obtenir sur les lieux, à propos de faire dans l'avantage général de l'expédition.

15. Je n'ai que faire de vous dire que vous serez responsable de la conduite, de la diligence et de la fidélité du parti qui sera sous vos charges.

16. Pour mieux distinguer votre branche de l'expédition, cette année, il sera à propos de la désigner sous le nom de "Expédition d'Exploration de l'Assiniboine et de la Saskatchewan;" en conséquence, vous lui donnerez ce nom dans vos rapports.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé,) T. J. J. LORANGER,
Secrétaire.

Henry Y. Hind, Ecuyer,
Toronto.

(Copie.)

TORONTO, 23 avril 1858.

MONSIEUR,—Je viens vous demander respectueusement la permission d'entrer en arrangement avec le Dr. McKay, rédacteur-en-chef de l'*Illustrated London News,* qui en ce moment se trouve en cette cité, pour faire publier dans son journal une série d'esquisses ou de vues que nous pourrons prendre, soit au crayon ou au photographe, des forts de la compagnie de la Baie d'Hudson, des campements de Sauvages, ou des paysages dignes de remarque que nous pourrons rencontrer dans notre prochaine exploration des vallées des rivières Assiniboine et Saskatchewan, dont je vais me trouver chargé.

Je crois que chaque esquisse ou photographe devrait être accompagné d'une courte description que je pourrai fournir moi-même; mais dans tous les cas, je me ferai un devoir de les envoyer à Toronto, pour votre inspection et assentiment, avant de les transmettre à Londres.

Je me permettrai en même temps de vous suggérer que, s'il est possible, il soit mis comme condition à l'arrangement, que des copies stéréotypées des esquisses ou photographes, qui seront

pris dans cette expédition et publiés dans l'*Illustrated London News*, nous soient fournies par les propriétaires de ce journal, afin de pouvoir illustrer mon rapport et le compte-rendu qui sera fait des progrès de l'expédition.

J'ai, etc.,
(Signé,) H. Y. Hind.

A l'honorable
T. J. J. Loranger,
Secrétaire provincial.

Bureau du Secrétaire,
Toronto, 27 avril 1858.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur général donner son assentiment à l'arrangement que, dans votre lettre du 23 courant, vous demandez la permission de faire avec M. McKay, le rédacteur de l'*Illustrated London News*, relativement à la publication dans son journal, de temps à autre, d'esquisses, etc., en illustration des principaux points de vue, etc., du pays que vous êtes sur le point d'aller explorer dans le cours de l'été.

Il est bien entendu, comme de raison, qu'il n'en devra rien coûter à la province pour la publication de ces esquisses.

Son Excellence est d'accord avec vous, et croit qu'il serait désirable, s'il est possible, de se procurer des propriétaires du *News* des copies stéréotypées des esquisses que vous leur fournirez pour les publier dans leur journal, afin de pouvoir illustrer votre rapport.

J'ai, etc.,
(Signé,) T. J. J. Loranger,
Secrétaire.

Toronto, 6 février 1858.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre un rapport final sur la partie qui m'a été confiée de l'expédition d'exploration Canadienne de la Rivière Rouge.

Dans une lettre adressée à votre prédécesseur, l'hon. T. L. Terrill, M. P. P., datée St. Paul, Territoire du Minnesota, le 8

d'octobre 1857, je lui fournissais un plan général de rapport, devant embrasser plusieurs sujets qui n'étaient pas mentionnés dans mes instructions.

De retour à Toronto, je suis allé voir l'hon. M. Terrill, et il m'a donné son concours et son approbation, au sujet du plan général du présent rapport.

Le chapitre d'introduction donne un aperçu de son contenu, ainsi que le résultat général de ce qui y est illustré et exprimé en détail.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
(Signé,) HENRY YOULE HIND, A.M.,
Géologue et Naturaliste attaché à l'Expédition d'Exploration Canadienne de la Rivière Rouge.

A l'honorable
T. J. J. Loranger, M.P.P.,
Secrétaire Provincial.

INTRODUCTION.

L'exploration de la route entre le Fort William, Lac Supérieur, et le Fort Garry, Rivière Rouge, ayant été faite en canot, la description de la ligne de communication entre ces deux points éloignés ne saurait nécessairement avoir rapport qu'aux facilités de navigation qui peuvent y exister: de sorte que dans l'esquisse suivante que je vais faire de la topographie du pays qui borde la route, on devra s'attendre à n'avoir que la description de ce que nous avons pu voir des rivières ou des lacs, lorsqu'étant en canot, ou du haut des collines sur lesquelles nous sommes montés, aux différents portages et campements, quand l'occasion s'en est présentée. C'est pourquoi cette esquisse ne pourra embrasser, tout au plus, qu'un câdre très étroit de la contrée que nous avons traversée; mais d'après la nature du pays compris dans ce câdre, il est très probable que ce qu'il contient est une fidèle représentation du caractère général d'une très grande portion de la contrée située entre les vallées des Lacs

Supérieur et Winipeg, aussi loin que le Lac des Bois, et la rive droite de la Rivière Winipeg.

La diligence avec laquelle nous avons été obligés de voyager, pour accomplir notre voyage dans un temps donné, nous a nécessairement fait manquer plus d'une occasion d'acquérir sur plusieurs parties du pays des connaissances plus étendues qui, autrement, nous auraient bien récompensés du temps que nous y aurions consacré en exploration.

La distance entre le Fort William et le Fort Garry est d'environ 699 milles, et nous avons mis 33 jours à traverser cette grande étendue de pays, y compris une halte de deux jours et demi au Fort Francis, une journée à l'Ile au Jardin, et deux jours à la Mission d'Islington, sur la Rivière Winipeg ; de sorte que nous n'avons été que vingt-sept jours et demi en canot, ce qui fait une moyenne de 25½ milles par jour. Cette moyenne n'a rapport qu'aux différents canots que j'ai montés d'étape en étape sur le voyage.—Voici dans quel ordre : un Canot du Nord de 5 brasses, avec le gros du parti, du Fort William au Fort Francis, distance, 303 milles ; un petit canot de trois hommes, en compagnie de M. Dawson, pareillement équipé, du Fort Francis à la Mission d'Islington, distance, 190 milles ; et un petit canot, seul, de la Mission au Fort de Pierre, Rivière Rouge, distance, 187 milles. La distance moyenne parcourue a été, en grand canot, de 20 milles par jour, et de 47 en petit canot ; mais les grands canots, sur toute la route, ont fait en moyenne 25 milles par jour.

La vallée de la Kaministiquia, en bas des Grandes Chutes, contient une aire de bonnes terres, probablement de plus de 20,000 acres. Elle viendra, sans aucun doute, à avoir une grande importance comme terminus d'une ligne de communication quelconque, soit par eau ou par terre, qui pourra y être éventuellement établie entre les vallées des Lacs Supérieur et Winipeg.

Il peut se faire que par rapport au peu d'eau que présente la Rivière Kaministiquia à son embouchure, et en montant sur une grande distance, ainsi qu'à cause des longs portages qu'on y ren-

contre à la hauteur des terres, cette route ne soit point choisie pour en faire une communication par bateaux ; mais, pour les considérations que nous verrons bientôt, le Fort William, ainsi que la vallée dans laquelle il est situé, pourront bien dans tous les cas, devenir des points d'un intérêt spécial. Le Lac à la Flèche, sur la route de la Rivière aux Tourtes, que la Compagnie du Nord-Ouest suivait autrefois, n'est qu'à 40 milles de la Pointe des Meurons, sur la Kaministiquia, et le Lac à la Pierre à Fusil qu'à 60, ainsi que l'indique la carte.

Entre les Grandes Chutes de la Kaministiquia et le Fort Francis, distance de 273 milles, il ne se trouve que peu de terres cultivables, le long de la route des canots ; mais il est probable, qu'en cherchant, on en trouverait plusieurs étendues de grandeur limitée sur le bord des lacs et sur les côtes des rivières.

Pris dans son ensemble, le pays doit être considéré comme un désert aride, nullement invitant pour le colon, mais, cependant, on pourra bien y voir un jour des établissements pour l'exploitation des mines, et des petits villages aux stations de la ligne de communication, si cette route est suivie.

La vallée de la Rivière la Pluie est de beaucoup la plus importante que nous ayons vue, et je ne crois pas avoir exagéré en lui assignant dans mon rapport une étendue de bonnes terres, sur le côté anglais seul, de 220,000 acres.

Les îles du Lac des Bois présentent quelques points susceptibles de culture, et il y en a plusieurs qu'habitent actuellement les Sauvages qui y cultivent avec succès le blé-d'Inde, des patates, des courges et des citrouilles.

La Rivière Winipeg, jusqu'à la distance de quelques milles de son embouchure, roule ses eaux à travers un pays rocheux, désolé et susceptible d'aucune amélioration ; on n'y voit aussi que bien peu de bois propre à l'exploitation, en proportion de sa longueur de 163 milles.

A la Mission d'Islington et plus bas, il se rencontre de petits lopins d'excellente terre glaise, variant depuis 50 à 300 acres ; mais on trouve à quelques milles de l'embouchure de la rivière, une immense étendue de terrain très propre à la culture.

Ces étendues de terrain, tant les grandes que les petites, n'auront jamais, cependant, qu'une importance locale ; car le pays à travers lequel la Winipeg coule, et le caractère de la rivière, avec tous ses rapides et ses cascades et sa chute de 333 pieds, bannissent à jamais l'espoir d'en faire une voie permanente de communication avec la vallée du Lac Winipeg.

La distance du coin Nord-Ouest du Lac des Bois au Fort Garry, ne saurait être de plus de 100 milles, tandis que par la Winipeg elle est de 282. Quelque soit le résultat de l'exploration de M. Dawson de la route projetée pour réunir ces deux points, il est très probable que, comme station sur une route d'hiver, le coin Nord-Ouest du Lac des Bois viendra à occuper une position très importante.

Quant à la vallée de la Rivière Rouge, il est impossible d'en parler en d'autres termes que ceux qui peuvent exprimer l'étonnement et l'admiration.

La description que j'en avais lue avant d'y arriver était certainement bien loin de m'avoir donné une idée de ce magnifique pays qu'occupent et que contrôlent à présent des gens dont les intérêts, personne ne cherche à le nier, ont toujours été opposés à ce qu'il fut colonisé ou à ce qu'on le mit en communication avec ce qu'on peut appeler le monde extérieur.

Je concours parfaitement dans la courte mais expressive description que m'en a faite un colon anglais qui demeure sur l'Assiniboine, dans la vallée de la Rivière Rouge, qui embrasse une grande partie des terres qui appartiennent à son grand affluant : c'est, me dit-il, " un paradis de fertilité."

Durant ma visite à Assiniboya, district qui embrasse les établissements des deux rivières, je prêtai attention d'une manière toute particulière aux objections qu'on a soulevées contre le climat et le sol du pays relativement aux opérations d'agriculture, et je n'hésite pas à dire que l'impression qui existe encore et qui a trouvé publicité, par rapport à l'étendue de terre cultivable, au sol, aux récoltes et au climat, est erronée.

Je ne voudrais pas qu'il fut compris que ces erreurs de description sont le résultat d'une détermination de déguiser les

faits, mais qu'elles ont leur origine plutôt dans l'ignorance de la vraie nature des empêchements physiques qui existent à l'encontre de la colonisation, ou dans un manque de disposition à expliquer comment ces obstacles ont été produits ou de quelle manière il pourrait y être remédié.

On m'a souvent mentionné la Grande Savanne comme formant une barrière insurmontable aux progrès de la colonisation en arrière de la Rivière Rouge. Cette grande savanne, cependant, n'est occasionnée que par une chaussée de moulin qu'on y a érigée à sa principale sortie ; et pendant qu'on parle sans cesse du mal, la cause qui le produit semble être ignorée ou réellement inconnue.

J'ai voulu suggérer aux résidants de la Rivière Rouge d'opérer le drainage de la Grande Savanne, mais on m'a présenté deux objections : la première, que son élévation au-dessus de la rivière n'admettrait point le drainage ; la seconde, que si on l'égouttait, il faudrait faire des ponts dispendieux sur les coulées que formeraient bientôt ses eaux en se cherchant un débouché vers la Rivière Rouge.

La première objection fut bientôt réfutée par mon aide, M. John Fleming, qui a constaté, avec ses instruments, les hauteurs relatives de la Grande Savanne, de la Prairie et de la Rivière Rouge, à l'établissement du Milieu.

Il trouva que l'élévation de la Savanne au-dessus du niveau de la rivière, était de 27 pieds. Le profil No. 6 indique ces hauteurs relatives ; et je puis remarquer ici, qu'autant que mes observations me permettent de me former une opinion, toutes les autres savannes, tant sur l'Assiniboine que sur la Rivière Rouge, peuvent pareillement s'égoutter avec la même facilité.

La seconde objection était faite par un ancien facteur en retraite de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, membre du bureau des travaux publics de l'établissement.

Il admettait la praticabilité de la mesure, mais il disait que les coulées qui se formeraient dans la glaise de la prairie nécessiteraient, pour les rendre passables aux colons, de grands

ponts dont le coût pourrait se monter à deux ou trois cents louis.

Je n'ai aucun doute que la savanne du côté Est de la rivière pourrait être également égouttée aussi facilement que celle dont je viens de parler au long.

L'origine de ces savannes est, je pense, bien simple à expliquer, et voici comment ; la Rivière Rouge occupe une tranchée qu'elle s'est coupée elle-même à environ trente pieds plus bas que le niveau des belles prairies à travers lesquelles elle roule ses eaux. Ses côtes sont bordées de très gros bois sur une profondeur d'un quart de mille, ou à peu près, de chaque côté, et dans le cours de plusieurs années les inondations qui ont eu lieu de temps à autre en ont, par des dépots de vase, élevé les bords boisés, de peut être un pied au dessus du niveau des prairies,de sorte qu'en plusieurs endroits la rivière coule pendant des milles entre des bords qui se trouvent un peu plus élevés que les prairies qui sont en arrière. Quand, en conséquence, il arrive quelque grande inondation, comme en 1826 et en 1852, les prairies deviennent submergées, et les basses levées naturelles, sur le bord immédiat de la rivière, en empêchent les eaux de revenir à son lit, et c'est ainsi que se forment les savannes.

Il faut bien remarquer que la Grande Savanne n'a pris ses dimensions formidables actuelles que depuis l'inondation de 1852 ; et la chaussée de moulin, construite sur le Ruisseau du Moulin, l'empêche de fait à présent de s'assècher, et prive ainsi les habitants de la Rivière Rouge de plusieurs milliers d'acres d'excellent pâturage.

J'ai parlé de cet obstacle au drainage de la Grande Savanne au propriétaire du moulin, qui est un des résidants les plus riches et les plus influents, mais il me dit qu'il ne croyait pas que l'enlèvement de la chaussée aiderait à égoutter la savanne—" elle était trop grande."

Le climat d'été de cette région parait très bien adapté aux fins de l'agriculture.

La température d'été est de près de quatre dégrés plus chaude

qu'à Toronto, ainsi qu'il a été constaté par la comparaison d'observations correspondantes.

On peut toujours y compter sur une bonne récolte de blé-d'Inde, si on le cultive bien et si l'on a le soin d'en choisir une espèce qui mûrisse de bonne heure.

Le melon y croît avec la plus grande exubérance, en plein air et sans aide artificielle, et il mûrit comme il faut avant la fin d'août.

Et cependant, c'est avec ces données naturelles et très fidèles sur le climat, qu'on est habitué à se laisser dire et à entendre parler de printemps tardifs et d'automnes précoces, que tout gèle et que les gens ont trop de sujet de s'en déplorer et de se lamenter, et l'on prétend que c'est là une des grandes barrières à la colonisation de la Rivière Rouge.

Les opinions qu'on nous exprime à l'établissement sur le sol, le climat et les produits naturels du pays, sont souvent contradictoires; et j'ai trouvé invariablement que les descriptions et les opinions de chaque individu en particulier se ressentaient fortement des rapports plus ou moins intérressés qu'il avait avec la compagnie.

En faisant cet énoncé, je ne veux pas qu'on suppose qu'on ait jamais essayé de tromper le monde intentionnelllement, mais l'habitude de décrier continuellement tout ce qui n'a pas de rapport avec la traite des pelleteris, semble être devenu une seconde nature chez un grand nombre des anciens résidants dont tous les intérêts sont cloués à ce commerce.

Toutes les espèces de produits agricoles communs au Canada réussissent admirablement bien dans le district d'Assiniboya ; comme le blé, l'avoine, l'orge, le blé-d'Inde, le houblon, le lin, le chanvre, les patates, les racines, et toutes les espèces de végétaux ordinaires de jardin.

Quand aux patates, aux choux-fleurs et aux ognons, je n'ai rien vu de mieux dans nos expositions provinciales ; l'on trouvera dans le texte une énumération du poids de quelques-uns de ces produits de jardin et de ferme, et je fais accompagner mon rapport de plusieurs spécimens.

Il est impossible de voir rien de mieux, en fait de sol, que celui d'Assiniboya, dans les limites des anciennes rives du lac. C'est une riche terre noire de 10 à 20 pouces d'épaisseur, reposant sur un fond de glaise d'alluvion de couleur blanchâtre, d'environ 4 pieds d'épaisseur, qui à son tour repose sur un dépôt d'argile mouvante qui atteint le niveau de l'eau dans les rivières et les criques que j'ai examinées.

J'ai souvent sondé le sol à plusieurs milles des rivières le long de ma route, ainsi que l'indique la carte, et j'ai invariablement trouvé les prairies d'une fertilité uniforme.

L'étendue de prairies fertiles que j'ai visitées et vues, excède certainement 1,500,000 acres; et, comme l'on peut voir en jetant un coup d'œil sur la carte du Minnesota, la plus grande partie des bonnes terres prairiennes de la vallée de la Rivière Rouge se trouve sur le territoire anglais, tandis que d'un autre côté toute la vallée de l'Assiniboine y est entièrement située.

La hauteur de la vallée de la Rivière Rouge, au dessus de la mer, est d'environ 680 pieds, ou 320 pieds de moins que l'élévation qui lui est donnée par une haute autorité, de laquelle on s'est servi pour en tirer des conclusions erronées sur son climat, relativement à l'agriculture.

Comme pays agricole, je n'ai aucune hésitation à exprimer ma plus sincère conviction que cette contrée prendra un jour un rang élevé parmi les plus distingués.

L'état actuel de la société et la condition des habitants de ces établissements, sont loin d'être un sujet de réjouissance ou d'encouragement.

Depuis plusieurs années l'élément européen et canadien a été en diminuant par degrés, et de jour en jour la population des métis paraît se rapprocher de plus en plus des habitudes et des goûts de ses ancêtres Sauvages.

Il n'est que trop apparent qu'on a fait jusqu'ici tout ce que l'on a pu pour décourager l'agriculture, ainsi que les arts les plus simples.

Les intérêts de la traite des pelleteries sont nécessairement opposés à la centralisation et à l'établissement des chasseurs

métis et sauvages, et il est partout évident que ces intérêts ont été maintenus à de grands sacrifices d'argent, et par l'exercice d'une politique clairvoyante et habile.

Il y a 40 ans que la Rivière Rouge est établie, et elle contient à présent une population de 7,000 âmes ; cependant, on n'y exerce pas la moindre industrie, pas même celles qui se pratiquent le plus communément dans les parties les moins habitées du Canada.

Tous les efforts qu'on a pu faire par le passé, et on en a fait beaucoup, ont tourné à rien, et il est difficile de résister à l'impression que tant d'insuccès n'ont pas été médités par quelque personne en autorité.

Il paraît qu'on aurait cru nécessaire de recourir à de tels artifices dans un temps où les autorités étaient encore faibles, et même presque impuissantes, en face d'une population vigoureuse, mais irrésolue et sans éducation.

La vallée de la Rivière Rouge est capable de suppléer à tous les besoins de la vie, sauf le fer, pendant plusieurs années à venir. Ce qui y manque de plus important, c'est le combustible, mais il est tout probable qu'on viendra à trouver sur la Haute Assiniboine et sur la Petite Rivière Souris, un de ses affluents, le charbon de terre, ou lignite, en quantité suffisante.

La question d'une communication par bateaux entre le Fort William et la Rivière Rouge sera amplement discutée dans les rapports de mes collègues; mais comme j'ai eu occasion de voir le pays entre l'Aile du Corbeau (*Crow Wing*), dans l'état du Minnesota, et les établissements de la Rivière Rouge, lequel est ouvert à cœur d'année, je me permettrai quelques remarques au sujet d'un chemin d'hiver snr le territoire anglais.

Il est bien connu que, il y a bien des années, l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson a commencé d'ouvrir un chemin d'hiver de la Rivière Rouge à la Factorerie d'York, sur la Baie d'Hudson, qui est une distance de 600 milles, dans le but de pouvoir transporter ses articles d'exportation pendant les longs mois d'hiver. Le projet, cependant, a été abandonné,

mais l'idée en reste encore fortement imprimée dans l'esprit des colons de la Rivière Rouge.

Un chemin d'hiver du Fort Garry au Lac des Bois n'excèderait pas 100 milles; c'est une route qui est souvent suivie en hiver, et c'est par là qu'on a fait venir les animaux que l'on voit aujourd'hui au Fort Francis. Une fois au Lac des Bois, le chemin est ouvert sur une distance de 170 milles, et il n'y a que deux ou trois détours à faire dans le bois pour éviter la partie de la Rivière la Pluie qui ne gèle jamais. A part cela, il n'y aurait d'autres détours à faire que dans les portages qui se rencontrent sur la route des bateaux.

L'avantage qu'aurait un chemin d'hiver, conjointement avec une communication d'été par bateaux, serait d'inciter la population pauvre ou flottante de la Rivière Rouge à venir s'établir aux différents postes qu'il serait nécessaire de former de place en place sur la route, pour y faire en été des amas de provisions, de foin, etc.; et en cela, ils ne feraient tout au plus que changer leur dûre industrie des prairies désertes, où il leur arrive souvent de vivre dans la misère pendant tout l'hiver, en une vie de village habité, où ils pourraient bientôt parvenir à se suffire à eux mêmes, tout en aidant à l'amélioration des moyens de communication.

Le tableau suivant donne les longueurs respectives des différentes routes qui ont été suivies, ou qui peuvent être suggérées, entre le Lac Supérieur et le Fort Garry, Rivière Rouge :

I.	Route des canots, suivie par l'expédition, du Fort William au Fort Garry..............	699 milles.
II.	Route des canots, du Fort William, *viâ* le Lac des Mille Lacs, jusqu'au coin Nord-Ouest du Lac des Bois...........................	431 "
	Chemin, du coin Nord-Ouest au Fort Garry..	100 "
	Total..........................	531 "

III. Chemin, de la Pointe des Meurons, 10 milles du Fort William, au Lac à la Pierre à Fusil, sur la route de la Rivière aux Tourtes, en ligne droite	58	"
Route des bateaux, du Lac à la Pierre à Fusil au coin Nord-Ouest du Lac des Bois......	296	"
Chemin, du coin Nord-Ouest au Fort Garry..	100	"
Total........................	454	"
IV. Chemin d'hiver, côte à côte avec la dernière route mentionnée........................	454	"
V. De la Pointe des Meurons au Lac à la Pierre à Fusil, sur la route de la Rivière aux Tourtes	58	"
Route des bateaux, *viâ* la Winipeg, jusqu'au Fort Garry, dans le cas qu'un chemin d'été ne serait pas praticable pour le présent, du Fort Garry au coin Nord-Ouest du Lac des Bois........................	564	milles.
Total........................	622	"
VI. Route, du Fort Garry à St. Paul, Minnesota..	530	"
Ligne droite, du Fort William au Fort Garry,	377	"
Différence entre la ligne droite et la route No. III,	77	"

Le pays entre la Pointe des Meurons et le Lac à la Flèche, ou le Lac à la Pierre à Fusil, ou même le Lac Seignnagah, sur la route de la Rivière aux Tourtes, acquiert une grande importance lorsqu'on l'envisage conjointement avec les facilités qui existent déjà à la Rivière Rouge de se procurer sur le champ tout le matériel nécessaire pour établir sur cette route une communication par bateaux.

Les affréteurs particuliers de l'établissement pourraient, et nul doute qu'ils le feraient, expédier leurs bateaux de quatre ou cinq tonneaux, complètement équipés et montés, au Lac à la Pierre à Fusil (R. R. T.) ou près de là, si on leur garan-

tissait d'être rémunérés convenablement. Le seul point qui présente actuellement quelque difficulté, semble être entre la Pointe des Meurons et le Lac à la Pierre à Fusil, ou peut-être même le Lac à la Flèche qui est seulement à 38⅓ milles en ligne droite de cette partie de la vallée de la Kaministiquia. Mais on n'a pas de renseignements exacts sur cette partie du pays.

L'expérience déjà acquise, aidée des moyens qui sont à la disposition des affréteurs particuliers de la Rivière Rouge, pourrait rendre leurs services d'un très grand secours dans l'ouverture d'une ligne de communication, sans qu'il en coûte beaucoup pour le présent. Leur emploi pourrait être considéré comme le premier pas nécessaire à faire pour établir en permanence des rapports commerciaux entre le Canada et la vallée de la Rivière Rouge.

Pour conclure, je suis très heureux d'avoir l'occasion ici d'exprimer mes plus sincères remerciements à mon aide, M. John Fleming, dont le zèle et l'industrie ne se sont jamais démentis depuis le jour de notre départ jusqu'à cette heure.

En outre des devoirs dont j'ai parlé dans mon rapport, daté du Fort Francis, M. Fleming a pris le niveau de la vallée de la Rivière Rouge, depuis la Grande Savanne jusqu'à la Chaîne du Lac, pendant que j'étais occupé sur l'Assiniboine, et toutes les vues et croquis de forts, cascades, rapides, portages, églises et instruments, qui accompagnent ce rapport sont encore dûs à son crayon.

Voici la liste des cartes, profils, diagrammes et vues qui accompagnent mon rapport:

1°. Une carte topographique du pays que nous avons parcouru, y compris les Rivières Assiniboine et aux Roseaux, avec un plan de l'établissement de la Rivière Rouge, sur une échelle de deux pouces au mille.

Dans la confection de la partie géographique de la carte, j'ai consulté les autorités suivantes: Pour la Rivière aux Tourtes, le Lac la Pluie, et le Lac des Bois, la carte de la commission canadienne de la frontière. Quant aux établissements de la Rivière Rouge, j'en dois le plan à l'obligeance de M. McTavish, l'officier en chef au Fort Garry; le relevé de ces éta-

blissements a été fait il y a environ dix ans par l'arpenteur de l'honorable compagnie. Les sondages dans la Baie du Tonnerre, ainsi que le relevé de la côte et le profil de la chaîne des montagnes de McKay, sont d'après la carte de Bayfield.

Quant aux dessins de la route du Fort William au Lac La Pluie, du Portage du Rat au Fort de Pierre, d'une partie de la Rivière Rouge, des vallées des Rivières aux Roseaux et aux Rats, de l'Assiniboine, des anciennes rives du Lac Winipeg, et la description entière que j'ai faite du pays que nous avons traversé, dans mon rapport daté du Fort Francis, le présent rapport en a toute la responsabilité.

Je dois l'élévation et la longueur des portages à MM. Dawson et Napier; mais, comme il est reconnu qu'entre des ingénieurs, même les plus pratiques, il existe presque toujours quelque différence d'opinion par rapport à la descente des eaux d'après la vitesse des courants, j'ai calculé moi-même l'ascension et la chute de la route entière.

2°. Une esquisse géologique du pays que nous avons traversé, dans les limites du territoire anglais; M. Murray, de l'exploration géologique provinciale, est mon autorité pour la vallée de la Kaministiquia, et je m'en suis rapporté, pour le pays des environs du Lac La Pluie et du Lac des Bois, au Dr. Bigsby, géologue attaché à la commission canadienne de la frontière. Echelle, 10 milles au pouce.

3°. Une carte indicative des étendues de terre propres à la culture le long de la route, avec un aperçu approximatif des bonnes terres de la vallée de la Rivière Rouge, au Nord de la 49e parallèle. Echelle, 10 milles au pouce.

4°. Un profil de toute la route, sur une échelle de 10 milles au pouce.

PROFILS ET DIAGRAMMES.

No. 1—Grand Portage du Chien.
" 2—Côte du Lac Winipeg.
" 3—Rivière Rouge, au Fort de Pierre.
" 4—Rivière Rouge, près de la maison de M. Guay.
" 5—Rivière Rouge, près de l'église St. Paul.

" 6—Vallée de la Rivière Rouge.
" 7—Montagne de Pierre.
" 8—Rivière Assiniboine, Poste des Feuilles.
" 9—Rivière Maligne.
" 10—Rivière aux Roseaux.
" 11—Rochers, près de l'embouchure de la Pennawa.
" 12—Rocher, près du Portage du Bonnet.
" 13—Conglomérat de diorite *(greenstone)*, sillonné par la glace.

LISTE DE VUES.

No. 1—Fort William, vu du Lac Supérieur.
" 2—Fort William, vu du côté sud de la Kaministiquia.
" 3—Fort William, vu d'en haut de la rivière.
" 4—Fort William, vu de l'observatoire.
" 5—Décharge des Paresseux.
" 6—Chutes de Kakabeka.
" 7—Deuxième Chute, sur la Kaministiquia.
" 8—Cascades du Couteau.
" 9—4e Portage, en haut des Chutes de Kakabeka.
" 10—Petite Chute du Chien.
" 11—Entrée du Petit Lac du Chien.
" 12—Pied du Grand Portage du Chien.
" 13—Grandes cascades et chute, Rivière du Portage du Chien.
" 14—Vue du sommet de la Grande Montagne du Chien.
" 15—Rapide, sur la Rivière du Chien.
" 16—Grande Chute, sur la Rivière Nameukan.
" 17—Fort Francis.
" 18—Chute, vis-à-vis le Fort Francis.
" 19—Chute, au Portage du Rat.
" 20—Fort du Portage du Rat.
" 21—Mission d'Islington.
" 22—Chute de l'Esclave.
" 23—Fort Alexander.
" 24—Fort d'En Bas ou de Pierre, vu de l'extérieur.
" 25—Do do do vu de l'intérieur.
" 26—Fort Garry, vu de front.
" 27—Fort Garry, vu d'en arrière.
" 28—Wigwams, en arrière de do.
" 29—Confluent de l'Assiniboine avec la Rivière Rouge, et Passage.
" 30—Eglise St. André.
" 31—Eglise St. Paul.
" 32—Eglise et Collége St. Jean.

" 33—Eglise Presbytérienne d'Ecosse.
" 34—Cathédrale de St. Boniface (Catholique Romaine.)
" 35—Couvent.
" 36—Rivière Rouge, chez Pierre Gladieux.
" 37—Rivière Rouge, au Fort Garry.
" 38—Maisons, chez McDermot.
" 39—Traverse de la Rivière aux Roseaux et Pêcheries des Sauvages.
" 40—Fort de la Baie d'Hudson à Pembina.
" 41—Pembina.
" 42—Moulin à Vent, à la Rivière Rouge.
" 43—Groupe de charrettes et autres voitures, à do.
" 44—Maison du Dr. Burns, ou Quartiers des Ingénieurs.

Je remarquerai de plus ici que la grande carte indique toutes les places de campement et les endroits où nous nous sommes arrêtés pour déjeûner et diner, tout le long de la route.

En outre des spécimens de roches et de fossiles que je me suis procurés, j'ai aussi fait une petite collection de reptiles et d'insectes, ainsi que de coquilles d'eau douce; mais je regrette beaucoup d'avoir à dire que tous mes spécimens de botanique, dont j'avais fait une collection complète, ont perdu toute leur valeur en conséquence de l'humidité à laquelle ils ont été inévitablement exposés en descendant la Winipeg inférieure, et je le regrette d'autant plus que plusieurs membres de l'expédition avaient pris un grand intérêt dans cette branche d'histoire naturelle, en se faisant un plaisir, dans les portages et dans nos campemens, de saisir toutes les occasions qui leur étaient offertes d'ajouter à la collection.

PREMIERE PARTIE.

ROUTE DES CANOTS, DU FORT WILLIAM, LAC SUPÉRIEUR, A L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE ROUGE, LAC WINIPEG.

CHAPITRE I.

Canal du Sault Ste. Marie, 1—Profil de la route entre l'océan et le Lac Supérieur, 2—Travaux publics du Canada sur cette route, 3—Elèvation du Lac Supérieur au-dessus de l'Océan, 4—Elévation, 600 pieds, 5, 6—Nature de la Barrière qui empêche de procéder plus loin, 7—Superior City, éloignée seulement de 45 miles du Mississipi, 8—Importance de la route par Superior City, 9—Distance entre les faîtes qui séparent la contrée, 10—Routes de la vallée du Lac Supérieur à celle du Lac la Pluie, sur le territoire Canadien, 11—Route de la Rivière aux Tourtes, 13—Grand Portage, 14—Du 2e au 12e portage, 15, 17—13e portage, conduit à la hauteur des terres, 18—Avantages de la route de la Rivière aux Tourtes, 19—Rivière aux Courants, 20, 23—Caractère de la route d'hiver des Sauvages au Grand Lac du Chien, 24—Un chemin raccourcirait la route des canots de plusieurs milles, 25—Elévation du Lac du Chien et longueur des portages, 26—Importance de la route de la Rivière aux Courants, 27—Route de la Népigon, 28—Sa sortie, 29—Se décharge dans la Rivière Winipeg, 30.

Le canal du Sault Ste. Marie complête la communication entre l'Océan et le Lac Supérieur.

1. L'achèvement du canal du Sault Ste. Marie,* qui a eu lieu en mai 1855, a établi une communication non interrompue par eau, pour les vaisseaux de mer, entre le Lac Supérieur et l'Océan.

Profil de la route entre l'Océan et le Lac Supérieur.

2. Les hauteurs et les distances énumérées dans le tableau ci-joint font voir le profil de cette route entre Anticosti, dans le Golfe St. Laurent, et le Fort William, à l'embouchure de la Rivière Kaministiquia, sur le Lac Supérieur,†.

---

* Le canal du Sault Ste. Marie a $1\frac{1}{8}$ mille de longueur, sur 70 pieds de largeur au fond, et 100 pieds à fleur d'eau ; sa profondeur est de 12 pieds. L'élévation moyenne des écluses est de 17 pieds et six pouces.

† Voir une carte de la province du Canada, indiquant les rapports de navigation à vapeur entre nos grands Lacs et l'Europe, par la voie du St. Laurent et de ses alimentateurs, telle que dressée pour les commissaires du Canada à l'exposition de Paris, par Thomas Keefer, I. C., Montréal, 1855.

NOMS.	Distance en miles. d'Anticosti.	Elévation au-dessus du niveau de la mer.	Nombre d'écluses.	Longueur d'écluse, en pieds.	Largeur d'écluse, en pieds.	Eclusage total, en pieds.
Anticosti..........	....	....	....	....	....	....
Québec..........	410	....	....	....	....	....
Montréal..........	590	14	....	....	....	....
Canal Lachine..........	590	14-58	5	200	45	44¾
do Beauharnois..........	614	58'5-141'3	9	200	45	82¾
do Cornwall	662½	142'6-185'6	7	200	45	43
do Pointe à Farren	678	190'5-196	1	200	45	4
do Rapide Plat..........	688	195'3-207	2	....	....	12
Chutes des Iroquois	699¾	207-213	1	....	....	6
Rapide des Galops	714¼	213-225	2	....	....	8
Lac Ontario	766	234	....	....	....	....
Canal Welland..........	1016	234-564	27	150	26½	330
Lac Erié	1041	564	....	....	....	....
Rivière Detroit..........	1280	564	....	....	....	....
Lac St. Clair	....	....	....	....	....	....
Rivière St. Clair..........	....	....	....	....	....	....
Lac Huron	1355	573	....	....	....	....
Rivière Ste. Marie..........	1580	573-582'5	....	....	....	....
Canal du Sault Ste. Marie	1650	582'5-600	2	550	75	17½
Lac Supérieur..........	1650	600	....	....	....	....
Fort William..........	1910	....	....	....	....	....
Superior City..........	2030	....	....	....	....	....

Grands travaux publics de cette communication, entièrement Canadiens, excepté le canal du Sault Ste. Marie.

3. A la seule exception du canal du Sault St. Marie, tous les grands travaux publics qui ont été projetés et exécutés dans le but de racheter les obstacles qui interrompaient la navigation entre nos grands Lacs et l'Océan, se trouvent sur le territoire canadien, et sont sous le contrôle du gouvernement du Canada (*).

Elévation du Lac Supérieur au-dessus du niveau de l'Océan, d'après Bayfield, MM. Foster et Whitney, Sir William Logan et Sir John Richardson.

4. L'élévation du Lac Supérieur au-dessus du niveau de la mer a été estimée différemment par différents observateurs. Le capitaine Bayfield la donne comme de 627 pieds, qui est la hauteur qu'ont adoptée les conteurs du tour d'Agassiz dans

* Le coût de la construction de ces canaux qui forment aujourd'hui une navigation non interrompue avec l'Océan, et qui s'étend à plus de 2000 milles à l'intérieur du continent de l'Amérique du Nord, revient à peu près à $15,000,000, revenu s'en est élevé de $131,000 en 1850, à $357,896 en 1856.

cette région, ainsi que MM. Foster et Whitney, dans leur rapport sur la géologie des bords du Lac Supérieur. Sir William Logan, de son côté, dit dans son rapport géologique de 1846–47 que la surface du lac est à 597 pieds au-dessus de l'Océan, et le professeur Hall, dans sa géologie du 4e district, N.-Y., lui assigne une élévation de 596 pieds. Sir John Richardson, d'un autre côté, a pris son niveau comme de 641 pieds au-dessus de l'Océan.

M. Keefer trouve que le niveau est de 600 pieds au-dessus de l'Océan.

5. M. Keefer, en 1855, en préparant la carte destinée aux commissaires canadiens de l'exposition de Paris, à l'aide des niveaux pris pour la construction de différents chemins de fer et canaux, depuis l'Océan jusqu'au Lac Supérieur, en a déduit une hauteur qui établit une différence de 3 pieds en plus que la donnée de Sir William Logan, en 1847.

6. Les fluctuations qui se font sentir de temps à autre dans le niveau du lac sont certainement de plus de 3 pieds, de sorte que l'élévation de 600 pieds qui lui est donnée dans le tableau qui précède est en toute probabilité une estimation correcte de la hauteur moyenne des eaux de ce Kitchi-gum-mi,* ou "Grand Lac" des Ojibways, au-dessus de l'Océan.

Nature de la barrière qui empêche de procéder plus loin.

7. La barrière qui empêche de procéder plus loin à l'Ouest, en steamboat ou en bateau, suit la direction générale de la côte Ouest et Nord-Ouest du Lac Supérieur. Près du "Fond du Lac," sur le territoire des Etats-Unis, la plateau d'épanchement se trouve à environ 18 milles de la Rivière St. Louis, dans la direction Sud, et l'élévation du faîte est là de 475 pieds au-dessus des eaux du lac.

Superior City n'est éloignée de la partie navigable du Mississipi, en haut de Crow Wing, que de 49 milles.

8. La Rivière Chaudière, qui se décharge dans la Rivière Ste. Croix, tributaire du Mississipi, sort d'un petit lac qui n'est pas à 20 milles du Lac Supérieur, et la partie navigable du Mississipi, dans les environs du Lac Sableux, est à peine

* Epelé par Longfellow, Gitche-gumee, Eau de Grande Mer, (Hiawatha.)

à 45 milles du Fond du Lac. On dit que le Mississipi est navigable pour les steamers d'un faible tirant d'eau, depuis Crow Wing jusqu'au de là du point en question, et Crow Wing n'est qu'à 130 milles de St. Paul par le chemin des voyageurs, et à moins de 120 milles, en ligne droite, de Superior City.

La route par Superior City à Crow Wing, promet d'être à l'avenir une ligne commerciale d'importance.

9. On s'occupe actuellement d'un projet de construire un chemin planchéié entre Superior City et Crow Wing, et la route en est même déjà suivie par quelques voyageurs. Cette ligne de communication entre la vallée du Mississipi et les grands Lacs, sans aucun doute, doit devenir d'une grande importance commerciale, pour atteindre les régions du Haut Mississipi et ses nombreux tributaires; et il n'est pas improbable que son influence ne vienne à s'étendre à d'autres vallées, telles que celles, par exemple, du Lac la Pluie, de la Rivière Rouge et de la Saskatchewan.

Distance des plateaux qui séparent le Lac Supérieur du Lac la Pluie.

10. Le plateau qui divise la vallée de la Rivière des Embarras, qui est un tributaire de la Rivière St. Louis, de celle de la Rivière Vermillon, qui coule dans la vallée du Lac la Pluie, se trouve à environ 48 milles en ligne droite de la côte Nord-Ouest du Lac Supérieur. Sur la Rivière aux Tourtes, qui fait la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, ce plateau n'est qu'à 28 milles de cette même côte; mais en suivant la rivière, la distance est plus que doublée pour se rendre au Lac Ash-a-soi-si-ta-gon.

Routes, de la vallée du Lac Supérieur à celle du Lac la Pluie, sur le territoire Canadien.

11. Il y a sur le territoire Canadien plusieurs routes qui conduisent de la vallée du Lac Supérieur à celle du Lac la Pluie. Celle la plus au Sud est l'ancienne route de la compagnie du Nord-Ouest, sur la frontière, par la Rivière aux Tourtes, dont il a déjà été parlé; la seconde est par la Rivière Kaministiquia, qui fait le principal sujet de la première section de ce rapport; la troisième est une route des Sauvages par la Rivière aux Courants jusqu'au grand Lac du Chien; et la quatrième, aussi

à l'usage des Sauvages, par la Rivière Népigon, jusqu'aux rivières qui coulent vers le Wini, eg.

12. Avant de procéder à décrire en détail la topographie de la route de la Kaministiquia, il peut ne pas être déplacé de dire ici quelques mots de la route de la Rivière aux Tourtes, ainsi que de jeter un coup-d'œil sur celles des Rivières aux Courants et Népigon.

DESCRIPTION DE LA ROUTE DE LA RIVIÈRE AUX TOURTES, JUSQU'A LA HAUTEUR DES TERRES, TELLE QU'INDIQUÉE SUR LA CARTE.

(*Voir la carte qui accompagne.*)

Route de la Rivière aux Tourtes.

Nombreuses Cascades—Bois de la contrée, Peuplier, Epinette et Bouleau.

13. La Rivière aux Tourtes tombe dans le Lac Supérieur à environ 150 milles dans la direction Nord-Est du Fond du Lac, ou Superior City, en ligne droite, mais à guère plus de 30 milles du Fort William, et 15 du coin Sud-Ouest de l'Ile Royale. La première chute qui se rencontre se trouve à 1½ mille de son embouchure, et la rivière a là 75 pieds de large; la descente perpendiculaire est d'environ 60 pieds. En bas de la chute, la rivière coule dans une gorge profonde de 15 à 20 pieds de large. Environ un mille plus haut se trouve encore une petite chute, et 1½ mille plus loin une autre, de 19 pieds, perpendiculaire et formée par un banc de diorite (*greenstone*) courant de l'Est à l'Ouest. Au-dessus de cette chute, il y a un rapide de 11 pieds sur 40 verges; il se précipite entre des côtes qui, des deux côtés de la rivière, ont de trois à quatre cents pieds de hauteur. Entre l'embouchure de la Rivière à la Flèche et les Grandes Cascades, ce n'est presque qu'un rapide continuel entremêlé de petites chutes. Le pays est onduleux et couvert de peuplier, d'épinette et de bouleau.

Le Grand Portage, 9 milles de long.

14. Les Grandes Cascades sont à un mille en bas de l'extrémité Est du Grand Portage, où se trouvait autrefois le "Fort

Charlotte," pendant longtemps le poste le plus important de la compagnie du Nord-Ouest. Dans l'espace de 400 verges, la rivière ici a une chute de 144 pieds. Trois quarts de mille plus loin, on rencontre plusieurs rapides, et la rivière commence à couler entre des montagnes d'ardoises jusqu'à ce qu'on aît atteint l'extrémité Ouest du Grand Portage. C'est pour éviter tous ces obstacles qu'on fait le Grand Portage qui a environ $8\frac{1}{4}$ milles, depuis la Baie du Grand Portage, sur le Lac Supérieur, jusqu'à cet endroit de la rivière.

2e, 3e, et 4e Portages.

15. Disant que le Grand Portage est le premier portage sur cette route, et il l'est en effet, si, au lieu de remonter la rivière, le transbordement se fait directement de la Baie du Grand Portage, sur le Lac Supérieur, le second se fera pour éviter trois cascades perpendiculaires, ayant, y compris les rapides intermédiaires, une chute totale de 55 pieds; le troisième a 630 pas de long; le quatrième 750, le long d'un rapide.

5e, 6e, 7e, 8e, et 9e Portages.

16. Le cinquième portage a 2,200 pas et se termine à l'extrémité inférieure du Lac du Coq, (ou *Fowl Lake,* suivant la carte,).—Le sixième mesure 550 pas, et conduit au Lac des Orignaux.—A l'extrémité supérieure du Lac des Orignaux, il en est un autre qui mène à la Rivière à la Flèche, de 2.24 milles ou 4,505 verges de long, d'après la carte de Thompson.—Le septième portage (Portage du Gros Merisier) a 1,035 pas de long, et mène au Lac Inférieur des Lis.—Le neuvième (Portage du Petit Merisier) a 300 pas, et conduit au Lac de la Montagne qui a $7\frac{1}{2}$ milles de long sur une largeur d'un quart à un demi mille.

10e, 11e, et 12e Portages.

17. Le dixième portage a 640 pas, et conduit au Lac Watap.—Le onzième en a 3,315, et se termine au Lac Vaseux, qui est la source de la Rivière à la Flèche. A environ un mille de l'extrémité Est du Lac Vaseux, commence un petit portage d'environ 1000 verges de longueur, menant à un petit lac qui se trouve tributaire de la Rivière Wisacode. Cette rivière,

avant d'arriver au lac, a une chute de 66 pieds.—Le douzième portage a 480 pas, et mène au Lac Ashawinisitagon.

Le 13e Portage conduit au plateau d'épanchement.

18. Le treizième portage a 540 pas de long et traverse le faîte qui sépare les tributaires du Lac Supérieur de ceux de la Baie d'Hudson, jusqu'à la source de la Rivière du Lac la Pluie, en passant le Lac à la Pierre à Fusil, et ensuite le Lac Seiganagah, ainsi que plusieurs cascades et chutes pittoresques.

Avantages de la route de la Rivière aux Tourtes.—Comparaison des distances.

19. La route de la Rivière aux Tourtes a l'avantage d'être beaucoup plus courte que celle de la Kaministiquia, et l'on dit qu'à l'Ouest de la hauteur des terres elle offre des facilités pour une communication en bateaux que ne possède point la route du Lac des Mille Lacs au Lac la Pluie; le lac et les rivières qu'elle suit ont un volume et une profondeur d'eau bien plus considérables. C'est la route que suivaient autrefois les voyageurs au service de la compagnie du Nord-Ouest. La Baie du Grand Portage n'est qu'à 220 milles à l'Est du Lac la Pluie, tandis que le Fort William, sur la Kaministiquia, en est éloigné de 263 milles. (*)

DESCRIPTION DE LA ROUTE DE LA RIVIÈRE AUX COURANTS, JUSQU'AU GRAND LAC DU CHIEN.

La Rivière aux Courants tombe dans la Baie du Tonnerre.

20. A environ six milles dans la direction Nord-Est par Est du Fort William, sur la Kaministiquia, les eaux de la Rivière aux Courants se précipitent dans la Baie du Tonnerre du haut d'un lit escarpé d'ardoise noire, à quelques verges seulement de son embouchure.

Caractère de la forêt dans la vallée de la Rivière aux Courants.

21. Dans l'espace d'un demi mille, à partir de l'embouchure de la rivière, on remonte une suite de rapides et de

(*) Pour ce qui précède, sur la route de la Rivière aux Tourtes, je dois mes renseignements au rapport du Dr. J. G. Norwood, que l'on trouvera *in extenso* dans un rapport de l'exploration géologique du Wisconsin, de l'Iowa, et du Minnesota, par le Dr. D. D. Owen, G.E.U., ainsi qu'à la carte de David Thompson, écuyer, qu'il a dressée en 1826, d'après l'ordre des commissaires, pour le relevé de la frontière.

cascades dont la hauteur, pris ensemble, excède probablement 40 pieds, et la forêt que présentent ses bords rocheux et sa vallée peu profonde se compose d'un mélange de bouleau, de sapin, d'épinette blanche, de pruche, d'épinette rouge et de cèdre, avec un peu de frêne de montagne et autres arbres de basse futaie.

Nature du sol.

22. Le sol est peu profond, et repose sur l'ardoise, généralement sans sous-sol, mais il est couvert, sur de grands espaces, d'une mousse d'un pied de profondeur et plus.

Pays en arrière de la Baie du Tonnerre.

23. M. McIntyre, le monsieur en charge du Fort William, dit que la végétation et le pays en arrière de la Baie du Tonnerre, dans la vallée de cette petite rivière pendant à-peu-près quinze milles, sont semblables à ce que nous en avons vu près de son embouchure. La mousse qui recouvre la mince couche de terre qui repose sur l'ardoise, augmente en profondeur à mesure qu'on s'éloigne du lac, jusquà ce que, à 12 ou 15 milles en ligne droite de l'embouchure de la rivière, elle fait place à un meilleur sol et à du bois de plus haute futaie.

La Rivière aux Courants est la route d'hiver des Sauvages pour se rendre au Grand Lac du Chien.

24. La vallée de cette rivière sert de route aux Sauvages, en hiver, pour communiquer de la Baie du Tonnerre au Grand Lac du Chien, et tandis que, par la route détournée de la Kaministiquia, le Grand Portage du Chien ne se trouve pas à moins de 43 milles du Fort William, il n'y a pas, par la vallée de la Rivière aux Courants, plus de 18 à 20 milles de la Baie du Tonnerre au Grand Lac du Chien.

Un Chemin à partir de la Pointe des Meurons sur la Rivière Kaministiquia, jusqu'au Lac du Chien, épargnerait plusieurs milles de navigation difficile en canots.

25. D'après ce qu'on nous a dit, les Sauvages pour se rendre au Grand Lac du Chien en hiver, procèdent ordinairement de la Mission qui est près du Fort William jusqu'à l'embouchure de la Rivière aux Courants; de là, en suivant la rivière ils font le trajet en un jour du Fort William au Lac du Chien,

Un simple coup d'œil sur la carte fera voir qu'une route en droite ligne du Fort William, ou plutôt de la Pointe des Meurons, à travers la forêt, si elle était ouverte, racourcirait la distance de plusieurs milles. (*)

Elevation du Lac du Chien, et longueur des portages par la route des canots.

26. La hauteur du Grand Lac du Chien au dessus du Lac Supérieur est de 710 pieds, et pour s'y rendre en canots par la Kaministiquia, il faut faire des portages au montant de 325 chaînes, ou quatre milles, tout en faisant une ascension presque égale à l'élévation du Lac lui-même au-dessus du Lac Supérieur.

Importance de la route de la Rivière aux Courants.

27. Comme voie de communication entre la Baie du Tonnerre et le Grand Lac du Chien, la route des Sauvages par la vallée de la Rivière aux Courants, m'a paru assez importante pour en faire mention ici d'une manière spéciale, et j'ajouterai qu'un coup d'œil jeté sur la contrée, du haut du Grand Portage du Chien, comme à vol d'oiseau, ne m'a laissé voir aucunes montagnes entre le Lac Supérieur et ce point, en apparence aussi élevé que la grande barrière du Lac du Chien, qui, à la hauteur d'où a été prise l'esquisse qui accompagne ce rapport, a plus de 850 pieds au-dessus du Lac Supérieur, Elle acquiert encore une plus grande importance par le fait que plus loin, entre le Lac du Chien et le Lac des Mille Lacs, les Sauvages y ont une bonne route d'été et d'hiver, sur le versant Ouest du plateau d'épanchement.

DESCRIPTION DE LA ROUTE DE LA NEPIGON(†) A LA RIVIERE WINIPEG.

Route des Sauvages peu fréquentée et peu connue.

28. Voici une autre route d'été des Sauvages dont on ne connait encore que bien peu de chose :—Les Sauvages de la

---

(*) La Rivière aux Courants abonde en truite tachetée, et sa vallée en gadelles rouges et noires, en framboises, en fraises et en groseilles, partout où dans la forêt qui couvre le pays il se trouve assez de soleil et d'air pour les faire croître.

(†) Népigon—eau sale—Né-pi-gon.

Rivière Kaministiquia la décrivent comme passant par un grand nombre de lacs (qni ne sont représentés sur aucune des cartes que j'ai vue,) communicant avec le Lac la Pluie par le Lac des Mille Lacs, ou avec la Rivière Winipeg par un grand nombre de lacs considérables, entre autres le Lac Sale, près de la hauteur des terres, qui est le plus étendu de tous.

Débouché de la Rivière Népigon.

29. La Rivière Népigon a sa sortie dans la Baie Népigon, à environ soixante milles dans une direction Nord-Est du Fort William, mais à une bien plus grande distance par la route des canots, en suivant la côte.

30. Par cette route, de la Rivière Népigon l'on tombe dans a Rivière Winipeg, à quelque distance du haut du Portage de l'Isle, par une grande rivière qu'on appelle la Rivière des Anglais, dont les serviteurs de la compagnie de la Baie d'Hudson se servent aujourd'hui en allant de la Rivière Rouge à la Factorerie de l'Orignal, à l'embouchure de la Rivière aux Orignaux, sur la Baie James, et quelquefois autrefois, pour se rendre au Lac Supérieur.

CHAPITRE II.

ROUTE DE LA KAMINISTIQUIA.—DE LA BAIE DU TONNERRE AU GRAND LAC DU CHIEN.

Baie du Tonnerre,. 31—Entrée du Havre, 32—Les Iles Bienvenues, 33—Décharge de la rivière, 34—Bords de la rivière, 35—Mission de l'Immaculée Conception, 36—Montagne de McKay, 37—Erable sur la Montagne de McKay, 38—Le village de la Mission, 39—Congélation et débâcle de la rivière, 40—Blé d'Inde, 41—Légumes, 42—Pierre calcaire, 43—Vestiges d'anciens établissements, 44—Végétation, 45—Rapides, 45—Les Grandes Chutes de Kakabeka, 46—Leur hauteur, 47, 48—Vallée d'alluvion, 49 —Végétation, 50—Etendue de terre arable, 51—Limites des bonnes terres, 52—Chutes et rapides, 53—Végétation pauvre, 54—Forêt brûlée, 55—Le Grand Portage du Chien, 56—Vue du, 56—Formation géologique de la Grande Montagne du Chien, 57—Beaucoup de bonne terre sur les versants de la Grande Montagne du Chien, 58—Traces d'une trombe—Savane d'épinette grise—Thé du Labrador—Eau froide dans la mousse, 59—Chemin sur la Grande Montagne du Chien—Profil du Grand Portage du Chien, 60.

Baie du Tonnerre, sa position et son étendue.

31. La Baie du Tonnerre, qui reçoit les eaux de la Kami

nistiquia (*), forme partie du prolongement Nord-Ouest du Lac Supérieur. C'est la plus méridionale de trois grandes baies, larges et profondes, qui s'avancent dans l'intérieur des terres et qui caractérisent cette partie de la côte. Elle est située entre les parallèles 48° 15′ et 48° 35′ de latitude Nord, et de longitude 89° Ouest de Greenwich. Sa plus grande longueur, dans la direction Nord-Est, est de 32 milles, et sa largeur, depuis le Cap du Tonnerre jusqu'à l'embouchure de la Kaministiquia, sur laquelle est situé le Fort William, est de 14 milles environ.

L'entrée du hâvre a plus de 180 pieds de profondeur.

32. L'entrée principale de la baie se trouve entre l'imposant promontoire du Cap du Tonnerre, qui s'élève à 1,350 pieds au-dessus du lac, et l'Isle aux Pies, située à cinq milles au Sud-Ouest de ce cap, et qui a 850 pieds d'élévation. La profondeur de l'eau dans cette large ouverture excède 180 pieds, et l'on en trouve une de 60 à 120 pieds dans plusieurs parties de la baie.

Les Iles Bienvenues, 30 pieds d'eau du côté de terre; sur la barre l'eau varie de 3½ à 5½ pieds.

33. Tout vis-à-vis, et à l'Est des trois bouches de la Kaministiquia, sont les Iles Bienvenues, à une distance de deux milles à peu près, et les cartes de Bayfield indiquent qu'il y a de 60 à 30 pieds d'eau entre elles et la terre. A un demi-mille de l'embouchure de la rivière, le fond diminue rapidement, et la barre est couverte d'une profondeur d'eau qui varie de 3½ à 5½ pieds; mais à moins de mille verges de la décharge du Nord, ou grand chenal, l'on en trouve 12 à 14 pieds. La terre gagne rapidement près des bouches de la rivière, et de grandes pointes, qui vont toujours croissant, dévancent le delta et sont couvertes d'une forte végétation de roseaux.

Grand chenal de la rivière; le Fort William; aspect du pays dans les environs du Fort.

34. Le Fort William est situé à environ un demi-mille de la décharge du Nord, ou bras principal de la rivière. Sur

(*) Que Sir John Robinson épelle Kaministikwoya; "la rivière qui s'étend au loin." Les Français l'appelaient Camanistigoyen. (Voir note, page 19.)

la rive gauche ou Nord, et vis-à-vis, se trouve une grande île que forme le bras du milieu de la Kaministiquia, en se séparant du chenal principal de la rivière, à environ un mille et demi de la baie. Du temps de la Compagnie du Nord-Ouest, cette île a été dépouillée de son bois, qui consistait principalement en épinette rouge, soit pour le chauffage ou pour d'autres usages, et la plus grande partie en est maintenant couverte d'une seconde végétation. Cependant, il reste encore au Sud du Fort une grande clairière qui forme l'emplacement d'un village d'Ojibways; elle sert de plus d'excellent pâturage à un troupeau de vaches, appartenant à la compagnie de la Baie d'Hudson, qui traverse la rivière à la nage tous les matins — distance de 400 pieds — et qui revient le soir à bonne heure dans le parc de la ferme, situé tout près du Fort.

Les bords de la rivière sont bas.—Bois, sol, etc.

35. Les bords de la rivière, ici, sont bas et plats, et n'excèdent pas dix pieds de hauteur. En arrière du Fort, domine une épaisse végétation d'épinette rouge. Le sol est une marne légèrement sablonneuse, reposant sur une argile jaunâtre.

Mission de l'Immaculée Conception.—La réserve des Sauvages embrasse beaucoup de bonnes terres.

36. A deux milles au-dessus du Fort, dans une direction presque Sud, la troisième sortie, ou décharge du sud, se sépare du grand chenal. Les rives de la rivière continuent à s'élever graduellement jusqu'à ce qu'elles atteignent, à la Mission de l'Immaculée Conception, une hauteur de 18 à 20 pieds. Près de la Mission commence la réserve des Sauvages, qui a près de 25 milles d'étendue. Elle embrasse la meilleure et la plus grande partie des terres arables de la vallée de la Kaministiquia, et comme une bonne partie en est située sur les flancs de la montagne de McKay, elle possède beaucoup d'avantages que l'on ne rencontre pas dans les terres situées près de la Baie du Tonnerre. (*)

(*) Par un traité conclu en 1850 entre l'Hon. W. B. Robinson et Joseph Jean Des Chats et sa tribu, il est fait une réserve qui prend à environ deux milles du Fort William, sur la rive nord de la Kaministiquia; et de là continue six milles à l'ouest, parallèlement à la rive du lac; de là au nord cinq milles; de là à l'ouest jusqu'à la rive droite de la rivière,—de manière à ne pas nuire aux droits acquis de l'Hon. Compagnie de la Baie d'Hudson.

Montagne de McKay.

37. Au-dessus de la Mission, sur une distance de neuf milles, la direction générale de la rivière est Sud-Ouest, et son cours est extrêmement tortueux. A cinq milles du Fort William, elle se rapproche de la base du plateau élevé qui se termine par l'imposante et abrupte montagne de McKay. La montagne de McKay a une élévation de 1000 pieds au-dessus du lac, et forme la limite Nord-Est d'un vaste plateau irrégulier, dont le flanc Sud-Est suit la direction de la côte jusqu'à la Rivière aux Tourtes.

L'érable et d'autres bois francs croissent sur les flancs de la montagne de McKay.—L'espace sur lequel s'étend le bon bois est très grand et suit les couches de trapp.—Sol, à la Mission.

38. Il est digne de remarque que les flancs de la montagne de McKay sont couverts de magnifique bois franc (érable, etc.), et plusieurs personnes m'ont dit que ce terrain, si fortement boisé, s'étend très-loin au Sud-Ouest, sur le versant et les bords du plateau. Les formations rocheuses du terrain compris entre la Kaministiquia et la Rivière aux Tourtes, indiquent l'existance d'un sol fertile sur le versant du plateau. Le trapp ou roche cornéenne, avec lequel est mélangée l'ardoise, produit, par la décomposition, un sol d'une qualité supérieure. A la Mission, le sol est composé d'une marne légère et rougeâtre; à une profondeur de six pieds, cette marne repose sur une argile d'un gris bleuâtre, qui s'étend du bord de l'eau à dix pieds plus bas.

Le village de la Mission est très florissant; il se compose de 30 à 35 maisons en bois et bien construites.

39. La Mission de l'Immaculée Conception est confiée au Rév. Jean Pierre Choré, qui habite les bords de la Kaministiquia depuis neuf ans. Ce monsieur m'a donné tous les renseignements qu'il possédait sur cette vallée, et j'ai appris de lui plusieurs faits très intéressants relativement à ses qualités agricoles et autres. A la Mission, il y a déjà 30 à 35 maisons solidement construites en bois, et qui, sous le rapport de la distribution et de la construction, sont en général bien supérieures aux cabanes en troncs d'arbres que se construisent les pionniers canadiens dans les forêts. Beaucoup d'entre elles

sont entourées de jardins, dont quelques-uns bien cultivés, et de petits champs entourés de clôtures de pieux et de perches.

Congélation et débâcle de la rivière, le 15 novembre et le 20 avril.

40. La glace se forme sur la rivière ordinairement du 3 au 15 de novembre, et la débâcle s'opère généralement entre le 20 et le 23 d'avril. Cette année a été une exception sous plusieurs rapports : la rivière n'a été libre que le 13 de mai, et le 1er d'août, jour de ma visite, l'eau était plus haute qu'on ne l'avait jamais vue jusque-là, à cette époque de l'année.

Le blé-d'Inde ne mûrit pas à la Mission, mais il mûrit sur le flanc de la montagne de McKay.

41. Le blé-d'Inde ne mûrit pas dans cet établissement, parce que les gelées du printemps et de l'automne l'affectent. Les gelées ont lieu ici jusqu'à la fin de juin, sous l'influence des froides émanations du Lac Supérieur, et commencent à la fin d'août. A quelques milles plus haut sur la rivière, à l'Ouest de la montagne de McKay, les gelées tardives et hâtives ne se font que très rarement sentir, et l'on me dit que sur les flancs de la montagne le blé-d'Inde y mûrirait.

A quatre ou cinq milles en remontant la rivière, bien des légumes, qui ne croissent pas près du lac, viennent très bien.

42. Les graminées de toutes sortes réussissent très bien à la Mission, et la raison pour laquelle on ne les cultive pas plus en grand, est qu'il n'y a pas de moulin pour les convertir en fleur ou en farine. Près du lac, au Fort William par exemple, l'avoine ne mûrit pas toujours ; l'air froid du lac—dont la surface, à 50 milles de la terre, indiquait une température, à la fin du mois le plus chaud de l'année, de 39° 5',—est suffisant pour empêcher plusieurs espèces de légumes d'arriver à maturité, bien qu'ils réussissent parfaitement à quatre ou cinq milles en remontant la rivière.

Pierre calcaire dans les environs.—Ruines d'un four à chaux.

43. L'on a trouvé des morceaux de pierre à chaux dans les environs, mais aucun habitant n'a pu m'indiquer la localité exacte où ils avaient été trouvés. On a découvert les ruines d'un four à chaux dont se servait la Compagnie du Nord-

Ouest, et il est probable qu'elle se procurait la pierre à chaux des couches cristallines dont l'existence a été constatée en bien des endroits de la Baie du Tonnerre, par Sir William Logan, qui en parle comme étant " d'un blanc rouegâtre, très " compactes, et dont quelques-unes pourraient produire de bons " matériaux à brûler." Ces lits de calcaire impur sont mentionnés par M. Murray (Exploration géologique du Canada, pour 1846-47), comme existant dans les parties inférieures de la formation géologique de cette vallée. (*)

Les vestiges de grands établissements ne sont pas rares.

44. Il est digne de remarque que l'on trouve encore près des différents postes de cette route, et particulièrement au Fort William, des vestiges réels d'établissements bien plus considérables que ceux qui existent à présent, et qui, en indiquant un plus haut degré de civilisation et de progrès, datent du temps de la Compagnie du Nord-Ouest : beaucoup de ces vestiges n'existent plus que dans le souvenir des voyageurs. Il est permis de croire que beaucoup de renseignements précieux relatifs aux ressources de certaines localités ont été oubliées, ou sont enfouies dans la mémoire de ceux qui n'ont ni intérêt ni occasion de les faire connaître. (Pour un tableau du progrès des saisons au Fort William, voir l'Appendice No. 1.)

Bords de la rivière, argileux ; végétation riche et abondante.—Premiers rapides.

45. Vis-à-vis la montagne de McKay, les côtes argileuses de la rivière ont environ quinze pieds de hauteur, et elles continuent à s'élever des deux côtés jusqu'à la hauteur de près de 80 pieds. Cependant elles s'éloignent souvent du lit actuel de la rivière, pour faire place à une terrace d'alluvion de 8 à 10 pieds d'elévation, qui est couverte de la plus riche végétation d'herbes et de plantes grimpantes en fleurs. Le courant commence à devenir rapide à environ neuf milles du Fort William, un peu après avoir dépassé la Pointe des Meurons,—où Lord Selkirk a construit un fort,—et il continue à l'être, en remontant, jusqu'au pied du premier demi-portage, appelé la Décharge des Paresseux, où un soulèvement du roc cause le rapide

(*) Exploration géologique du Canada, 1846-7. Page 15.

qui occasionne le portage. La chute est ici de 5 pieds 1 pouce, sur une distance de 924 pieds. La distance de ce portage au lac, par les sinuosités de la rivière, est d'environ 22¼ milles, et son élévation totale atteint probablement 39 pieds.

Les Grandes Chutes de Kakabeka.

46. Le courant continue à être rapide jusqu'au pied des Grandes Chutes, et c'est là, en aval des chutes, que commencent à se montrer les rochers escarpés qui forment les bords de la rivière et qui s'étendent jusqu'à trois milles plus haut. Ces bords prennent graduellement la forme de murailles perpendiculaires, couronnées de sable mouvant, et leur hauteur va en augmentant jusqu'à ce qu'ils atteignent une élévation d'environ 160 pieds sur la rive gauche, au pied des Chutes, tandis que du côté opposé de la rivière, le chemin dn Portage de la Montagne serpente le long d'un précipice escarpé et hardi, d'une hauteur de 91 pieds, qui se trouve presque à un demi-mille des Chutes.

Hauteur des Grandes Chutes.

47. A notre camp, à sept milles au-dessous des Grandes Chutes, ou Chutes de Kakabeka, comme on les appelle, le niveau de la rivière est estimé à 40 pieds au-dessus du Lac Supérieur, et le pied des Chutes à 16 pieds plus haut. L'on a trouvé, au moyen du nivellement, que les Grandes Chutes ellesmêmes avaient une élévation de 119.05 pieds, et nécessitaient un portage de 62 chaînes, ou trois quarts de mille. Elles sont éloignées de l'embouchure de la rivière, en en suivant les sinuosités, d'environ 30 milles, et de 17 milles en ligne droite.

Hauteur des Grandes Chutes suivant différents observateurs.

48. Comme la hauteur de ces chutes a attiré l'attention de plusieurs observateurs, les différents résultats obtenus peuvent n'être pas sans intérêt.

	Pieds.
Hauteur constatée par le nivellement (M. Dawson, août 1857)...........................	119.05
Capt. (maintenant Col.) Lefroy, mesurage au baromètre	115.00

M. Murray, de l'Exploration géologique du Canada....................................	119.00
Major Delafield..............................	125.00
Sir John Richardson, mesurage au baromètre..	127.00
Lieuts. Scott et Derry*........................	130.00

Sommet des chutes au-dessus du Lac Supérieur :
119.056 + 56.20 = 175.25.

Largeur de la vallée d'alluvion de la Kaministiquia.

49. La vallée d'alluvion de la rivière, depuis environ trois milles au-dessous du Portage de la Montagne jusqu'au Fort William, varie en largeur de quelques centaines de verges à un mille ; la largeur recouverte d'un sol propre à la culture, s'étend jusque près du haut du flanc d'un plateau bas qui marque la véritable limite de la vallée de la rivière, et la largeur moyenne de ce plateau peut être du double de la partie strictement d'alluvion.

Végétation de la Vallée.

50. Le plateau inférieur est clairement boisé de pin nain, et le sol en est maigre et sec ; la vallée d'alluvion est couverte de tremble, de sapin, de peuplier, de frêne, de noyer tendre, et d'une riche et abondante végétation d'herbes, de vesces et de plantes grimpantes, parmi lesquelles le houblon sauvage, le chèvre-feuille et les convolvulus sont au premier rang. Le fond de la vallée contient, outre un mélange des bois que je viens de nommer, du bouleau, du pin, de l'épinette blanche et rouge et quelques trembles très gros. Le menu bois se compose de noisitiers, de cerisiers de deux espèces, etc.

L'étendue de terre arable dans la vallée de la Kaministiquia est de plus de 20,000 acres, indépendamment des flancs de la Montagne de McKay.

51. Parfois les flancs du plateau inférieur se rapprochent de la rivière, rétrécissent la vallée, et donnent au pays un aspect défavorable. Cela se rencontre à la Décharge des Paresseux et à la plupart des grands rapides. L'étendue de terre propre à la culture, au-dessous des Grandes Chutes, excède probablement 20,000 acres ; mais si l'on y comprend les flancs de la

* Voir page 361 de l'édition de New-York de l'Expédition arctique de Sir J. Richardson.

Montagne de McKay, l'on peut certainement la porter à un chiffre beaucoup plus élevé.

Les Grandes Chutes forment la limite des terres arables dans la vallée de cette rivière.

52. Les Grandes Chutes forment la limite d'une région de pays qui diffère sous beaucoup de rapports importants de la vallée de la partie inférieur de la rivière. De l'ardoise argileuse noire, nous passons à une région où le granit, le gneiss et le schiste de chlorite dominent, et où la végétation est souvent pauvre et rabougrie.

Chutes et rapides avec leur pente.

53. La rivière se dirige au Nord, presqu'en ligne droite, vers le Petit Lac du Chien, et son cours est entrecoupé de chutes et de rapides qui, sur une distance de 19 milles, occasionnent six portages et cinq décharges. Les chutes ont respectivement une hauteur de 6.59 pieds au Portage Ecarté (Portage de Nicolet); 12.62 pieds au Portage de l'Ile (le troisième au-dessus de Ka-ka-be-ka); 6.90 pieds au Portage du Raccourci (quatrième au-dessus de Ka-ka-be-ka); 25 pieds au Portage du Couteau; 3 pieds au Portage des Martres, et 14.94 pieds au Petit Portage du Chien.

Pauvre végétation.

54. Dans les forêts qui couvrent les bords de la rivière aux différentes décharges, nous avons souvent rencontré des bouleaux à écorce à canot de 18 pouces de diamètre, et le menu bois consistait principalement en noisetiers. Partout où dominent le gneiss et le siénite, la vallée est très rétrécie, le bois clair et le sol bas et plein de cailloux ou de quartiers de rochers détachés. Le volume d'eau de la rivière parait être peu considérable, eu égard à sa hauteur inusitée à cette saison de l'année. Un mesurage approximatif à l'un des rapides a donné une largeur de 70 pieds, avec une profondeur moyenne de deux pieds.

Forêt brulée—Abondante végétation sur la Grande Montagne du Chien.

55. Des espaces considérables couverts d'arbres forestiers brûlés, consistant principalement en pins, se rencontrent dans la vallée de la rivière jusqu'au Petit Lac du Chien, où la for-

midable barrière de la Grande Montagne du Chien, couverte de bois de haute futaie, se présente à la vue. De temps à autre l'on aperçoit du canot des trembles de grande dimension, mais ce n'est que lorsqu'on arrive au plateau de la Grande Montagne du Chien qu'ils atteignent un diamètre de 18 à 24 pouces, à cinq pieds de leur base. Des arbres de cette espèce et des dimensions ci-dessus se trouvent en abondance sur la barrière élevée qui sépare la région du Grand Lac du Chien de la vallée de la Kaministiquia, à 347.81 pieds plus bas.

Elévation du Grand Portage du Chien au-dessus du Petit Lac du Chien.—Vue de la Grande Montagne du Chien.

56. Le Grand Portage du Chien* s'élève à 490 pieds au-dessus du niveau du Petit Lac du Chien, et la partie la plus élevée de la montagne ne peut être à moins de 500 pieds au-dessus de ce lac. La différence entre les niveaux du Petit et du Grand Lac du Chien est de 347.81 pieds, et la longueur du portage entre les deux est d'un mille et 53 chaînes. Le paysage que l'on aperçoit du sommet du Grand Chien (à plus de 700 pieds au-dessus du Lac Supérieur) est très remarquable : à nos pieds miroite le Petit Lac du Chien ; une forêt de pins, émaillée ça et là de bouquets de trembles et de bouleaux, et d'épinette rouge dans les parties marécageuses, s'étend à perte de vue de l'Est à l'Ouest, et n'est bornée que par les lignes onduleuses des collines boisées qui forment les limites de la vallée de la Kaministiquia.—L'on apercevait distinctement une partie de l'escarpement abrupt du plateau élevé du voisinage de la Montagne de McKay.

Formation géologique de la Grande Montagne du Chien.

57. La base de la Grande Montagne du Chien est formée d'une roche gneissoïde qui supporte de nombreux cailloux et quartiers de roche de même nature. Un plateau d'argile s'étend ensuite sur environ un quart de mille, duquel s'élève, à un angle très aigu et à une hauteur de 283 pieds au-dessus du niveau du Petit Lac du Chien, un immense banc ou crête de sable stratifié, contenant de petits cailloux polis par l'eau. Le banc de sable se continue jusqu'au haut du portage, ou à

* Voir profil No. 1.

185 pieds au-dessus du plateau d'argile. Le sentier du portage ne passe pas sur la partie la plus élevée de la crète de sable. A l'Est du sentier, il est probable que le sommet atteint, comme je l'ai déjà dit, 500 pieds d'élévation au-dessus du Petit Lac du Chien.

Beaucoup de bonne terre sur les flancs de la Grande Montagne du Chien.

58. Dans une tentative que j'ai faite pour me rendre à la tête de la Petite Rivière du Chien,* avant qu'elle commence à subir dans son cours (d'environ quatre ou cinq milles) une descente de 347 pieds, jai trouvé qu'une grande partie du sol, sur les flancs de la Grande Montagne du Chien, était bien supérieure à la qualité moyenne de la vallée de la Kaministiquia. Il se compose d'une marne argileuse, avec un sous sol graveleux, contenant beaucoup de cailloux et de quartiers de roche polis et usés par l'eau ; j'ai remarqué cela particulièrement sur les flancs et la surface du plateau inférieur. (Voir le profil de la Grande Montagne du Chien.)

Traces d'une trombe.—Savane d'épinette grise.—Puits d'eau froide dans la mousse de la Savane d'épinette grise.

59. Les racines d'arbres renversés à la suite d'une trombe qui a dû passer il y a quelques années, m'ont fourni une excellente occasion d'examiner le sol et le sous sol du plateau inférieur, et le flanc du plateau supérieur. Les racines de gros trembles, de bouleaux et de pins montrent partout une marne graveleuse contenant des cailloux d'un à six pouces de diamètre. En approchant de la source de la Petite Rivière du Chien, je rencontrai une savane couverte d'épinette grise, d'une très grande étendue, mais peu élevée au dessus du niveau de la rivière. Le sol argileux de cette savane était couvert de deux pieds de mousse sur laquelle croissait une seconde et forte végétation de thé du Labrador. De petits trous dans la mousse, remplis d'eau claire et froide, offraient un contraste frappant avec les eaux chaudes des rivières et des lacs ; la température de ces petits puits ne dépassait pas 42°, tandis que celle de l'eau

---

* La Petite Rivière du Chien est une continuation de la Kaministiquia, mais suivant l'habitude des Sauvages, elle est désignée sous le nom du lac dans lequel elle se jette.

du Grand Lac du Chien, quelques heures plus tard (à 5½ h. p. m.,) était de 69°, ce qui fait une différence de 27°.

L'on pourrait construire un bon chemin sur les flancs de la Grande Montagne du Chien;—ascension de 143 pieds. Profil du portage du Chien.

60. Le grand banc de sable descend par degrés vers la rivière, et en détournant son flanc, l'on pourrait établir un excellent chemin sur le versant du premier plateau, en lui donnant une longueur qui n'aurait pas plus du double de celle du portage actuel, qui s'élève à plus de 140 pieds au-dessus du lac auquel il conduit. Le profil suivant, que je dois à la complaisance de M. Napier, indiquera le rapport des différents plateaux entre eux et avec le Grand Lac du Chien.

NO. 1. PROFIL DU GRAND LAC DU CHIEN.

Hauteur en pieds.	Distance en pieds.	LAC DU PETIT CHIEN.
o	o	
163.53	1000	Commencement du 1er plateau.
215.00	1450	Fin do do
251.74	1650	Commencement du 2nd do
283.78	2550	Fin du second plateau, et commencement du banc de sable.
468.19	3300	Commencement du 3e plateau.
472.00	5920	Fin du 3e plateau.
490.00	6180	Sommet du niveau et commencement du 4e plateau.
474.00	7400	Fin du 4e plateau, et commencement de la descente jusqu'à la crête du rocher.
395.00	8680	Fin de la descente.
348.00	8712	Pied du rocher, et niveau du Grand Lac du Chien.

CHAPITRE III.

Du Grand Lac du Chien au Sommet du Plateau.

Etendue de la surface du Grand Lac du Chien,—Végétation, 61—Profondeur de l'eau dans le Grand Lac du Chien, 62—Distance du Fort William,—Ancien lit du lac, 63—Le Grand Lac du Chien était un ancien centre de communication et communique avec le Lac des Mille Lacs, 64—Plusieurs autres routes existent probablement, 65—Le professeur Keating a mentionné ces routes il y a 33 ans, 66—Vallée de la Rivière du Chien, 67—Rives d'alluvion, 68, 70—Ancienne Forêt, 71—Action de la glace,—Thé du Labrador, 72—Digue à l'embouchure de la Petite Rivière du Chien, 73—Climat,—Action de la glace, 74—Rivière de la Prairie, 75—Sources de la Rivière du Chien, 76—Barrière du Plateau d'épanchement, 77—Portage de la Prairie,—Lac du Sommet, 78——Végétation du Portage de la Prairie, 79—Hauteur et distance, 80,81—Température des lacs et des rivières, 82.

L'étendue de la surface du Grand Lac du Chien est d'environ 200 milles carrés.

61. L'étendue de la surface du Grand Lac du Chien, suivant M. Murray,* qui a eu plus d'occasions de l'examiner que n'en ont eu les membres de l'expédition d'exploration, excède probablement 200 milles carrés ; et, d'après ce monsieur, le pays qui l'entoure est montueux et couvert de forêts dans lesquelles l'épinette domine, bien que l'on y rencontre de temps à autre des bosquets de tremble et des bouquets de pin rouge (Banksean) et blanc (Weymouth); le mérisier blanc et rouge y abonde aussi, et atteint quelquefois de grandes dimensions. Le lac est bordé de hauts rochers de formation primitive, et parsemé d'îles innombrables.

La profondeur du Grand Lac du Chien est très grande.

62. La traverse de la route des canots, depuis la tête du Grand Portage du Chien jusqu'à l'embouchure de la Rivière du Chien, a environ 11 milles de longueur, et l'on voit que le lac s'étend très loin au Nord de ce dernier point ; la route des canots suit de près la direction de son plus grand diamètre, qui est presque directement du Nord au Sud ; la profondeur du lac, telle que constatée par des sondages faits sur la ligne de la traverse, est très considérable. Dans un cas, nous avons

* Rapport de progrès pour l'année 1846-7.

trouvé 72 pieds, à environ 200 verges d'une rive basse et rocheuse, et un autre sondage a donné 90 pieds à un demi mille de terre; ces deux sondages sont indiqués sur la carte qui accompagne ce rapport.

La distance du Grand Lac du Chien au Fort William est de 18 milles en ligne droite. L'ancien lit du lac est encore visible.

63. La position de ce lac relativement à la Baie du Tonnerre est intéressante, car il forme l'extrémité d'une longue traverse par terre, depuis la Rivière aux Courants, que suivent les Sauvages durant l'hiver. La distance qui le sépare du Fort William est de 18 milles en ligne droite, tandis que si l'on suit les sinuosités de la Rivière Kaministiquia, elle est de 55¼ milles. L'ancien développement du Lac du Chien, dans une direction occidentale, en remontant la vallée de la rivière du même nom pendant 14 ou 15 milles, est probablement indiqué par les nombreux bancs de sable qui traversent la vallée de la Rivière du Chien presque à angles droits de son cours, ainsi que par l'ancien prolongement probable d'une partie du grand banc de sable qui a été décrit comme existant au Grand Portage du Chien, à travers la vallée de la Petite Rivière du Chien.

Le Grand Lac du Chien est un ancien centre de communication pour les sauvages. —Il communique avec le Lac des Milles Lacs.

64. Le Grand Lac du Chien parait être un ancien centre de communication auquel se rattache un certain degré d'intérêt spéculatif; nos guides nous indiquèrent la direction d'une des grandes baies occidentales par laquelle on communique avec le Lac des Mille Lacs, de l'autre côté du plateau d'épanchement des eaux. Cette route passe sans doute à travers de grands marais; mais, si elle évite la montée de la Rivière et du Portage de la Prairie, elle peut mériter qu'on s'en occupe. Le Lac des Mille Lacs est à 821.44 pieds au-dessus du Lac Supérieur, et par conséquent plus haut que le Lac du Chien.

Cette route est une ancienne route.—Il en existe probablement plusieurs autres.

65. Cette route est depuis longtems connue des voyageurs et des Sauvages des environs du Fort William, et l'on peut dire la même chose de plusieurs autres routes dont parlent les

guides Sauvages, et qu'ils essayent de décrire. Il y a trente-trois ans, c'était un ancien "chemin," et les Sauvages de cette région le suivent peut-être depuis des siècles. Il n'y a aucun doute que des communications par eau, supérieures à celles que l'on suit maintenant, peuvent encore être découvertes, mais il me parait clair que, pour atteindre le plateau d'épanchement des eaux du Lac la Pluie, il n'existe aucune communication ayant assez d'eau pour établir une route de bateaux, ou que l'on ne pourrait en établir une sans faire un grand nombre de digues très longues.

Le Professeur Keating a parlé de ces routes il y a 33 ans.

66. Le professeur Keating, dès 1823, rapporte que l'on avait montré à son parti un bras du lac qui s'étendait au Sud-Ouest et qui, lui disait-on, reliait le Grand Lac du Chien, par un cours d'eau non-interrompu, au lac des Mille Lacs. La route est plus courte que par le Portage de la Prairie, mais très coupée de rapides. Le même auteur dit qu'il y a aussi une communication entre la Kaministiquia et le lac des Mille Lacs qui passe plus au Sud que celle du Lac du Chien.*

La vallée de la Rivière du Chien est inondée le printemps, et prolonge le Lac du Chien de plusieurs milles à l'ouest.

67. Le courant de la Rivière du Chien est si peu fort qu'une élévation de dix pieds dans le niveau du lac en fait remonter les eaux sur une distance de 35 milles, dans son cours tortueux; et les voyageurs rapportent que le printemps ils ont coutume de passer en canot par-dessus la tête des saules qui en bordent les rives en bas des premiers rapides, à 14 milles de son embouchure en ligne droite,—la plus grande partie de la vallée intermédiaire étant alors couverte d'eau.

Rives d'alluvion—Peu de profondeur d'eau, 23 pieds ; au printemps elle monte de 10 à 15 pieds à l'extrémité supérieure de la vallée.

68. Les rives de la Rivière du Chien sont entièrement formées d'alluvion, sur une certaine distance en remontant la vallée, à l'exception de la présence accidentelle du banc de sable dont j'ai déjà parlé, qui s'avance vers la rivière et parait

* *Narrative of an Expedition to the Source of the St. Peter's River*, etc., etc., par Wm. H. Keating, A. M. S. 1854.

être l'extrémité des crêtes qui traversent la vallée à angles presque droits du cours de la rivière. Des marques récentes de la hauteur des eaux indiquaient une crue de cinq pieds à trois milles de l'embouchure de la rivière, et les bords du lac lui-même indiquent un niveau récent de quatre pieds plus élevé que le niveau actuel (8 août). Plus haut, les marques indiquaient une crue de six pieds. Les bords de la rivière sont couverts d'aulnier, de saule, de cormiers, et dépinette rouge ; sa largeur moyenne est d'environ 80 pieds dans les saisons ordinaires ; sa profondeur générale, à cette époque de l'année, ne peut dépasser deux ou trois pieds, car notre pilote nous dit qu'il avait souvent vu des canots presque constamment arrêtés par les bas-fonds et les îles mouvantes, à des époques où le niveau de l'eau était probablement de quatre pieds plus bas que durant la saison extraordinaire de cette année.

La Rivière du Chien se relie au Lac Népigon, et le Népigon à la Rivière des Anglais.—Rivière Winipeg—(voir paragraphe ——.)

69. La hauteur moyenne des côtes, qui est de quatre pieds à quelque distance de l'embouchure de la rivière, s'élève à 10 pieds, 14 milles plus haut. Presque à chaque courbe, des bancs de sable ovales et allongés, nouvellement formés, projettent et ont une élévation générale de cinq pieds au-dessus du niveau actuel. De petites collines de granit commencent à rétrécir la vallée, aussitôt qu'on a passé un petit ruisseau venant du Nord, et que l'on dit conduire à une communication avec le Népigon.

La vallée de la Rivière du Chien.

70. Du sommet d'une petite colline de granit, peut-être de 200 pieds au-dessus du lit de la rivière, le pays environnant se dessinait parfaitement à nos pieds. La vallée nous a paru avoir une largeur d'un mille de notre point d'observation, s'élargissant dans la direction du Lac du Chien, et se rétrécissant vers la hauteur des terres, ou plateau d'épanchement, entre deux chaînes de collines de granit, qui ne paraissaient avoir nulle part plus de 200 à 280 pieds de hauteur.

Restes d'une ancienne forêt.

71. Quelques-unes des collines sont formées de rochers

nus et arides ; d'autres sont couvertes de jeunes arbres forestiers, qui consistent principalement en pins rouges et en tremble. Au lointain, les sommets de quelques collines montrent des bouquets de grands pins rouges, dominant la forêt environnante. Ce sont peut-être les restes d'une ancienne forêt qui couvrait probablement autrefois une grande partie de cette région, et qui a été détruite par le feu à diverses époques, car l'on voit encore de grands espaces tout jonchés de troncs d'arbres noircis par l'incendie ; et nous avons trouvé dans un jeune bois qui paraissait frais et vert à distance, les restes calcinés de ce qui a dû être autrefois une bien plus vigoureuse végétation.

Collines usées.—probablement par la glace.—Le thé du Labrador est commun.

72. Les chaînes de collines ont une grande ressemblance extérieure avec celles qui entourent le Lac du Chien ; aucun escarpement à pic n'y est visible ; la plupart d'entre elles ont la forme de dômes naturels, et un examen attentif nous a fait découvrir sur quelques unes de forts indices qu'elles avaient été rongées par la glace. De grandes quantités de thé du Labrador (*ledum palustre,*) abondent partout où nous avons mis pied à terre. Le courant de la rivière, jusqu'à environ 25 milles du Lac du Chien, où il devient plus fort, varie d'un demi-mille à un mille à l'heure.

Caractère général de la vallée de la Rivière du Chien, semblable à celui de la vallée du Lac du Chien.—Effet d'une digue à l'embouchure de la Petite Rivière du Chien.—Cailloux laissés par la glace sur un banc de roche, sur le bord de la rivière.

73. Le caractère général de cette vallée est très uniforme, et l'idée qui se présente à l'esprit en cherchant à s'en former une peinture, lorsqu'elle est couverte d'eau, le printemps, est qu'une élévation générale de 20 à 25 pieds lui donnerait un aspect tout à fait semblable à celui du Grand Lac du Chien, avec de profondes baies analogues formées par les vallées de ses tributaires, et ayant sur ses bords des collines de la même hauteur, et de formation semblable, que celles qui bordent plus bas le lac : de fait, une digue élevée (de 25 pieds), comme je l'ai déjà dit, qui serait jetée à l'entrée de la Petite Rivière du

Chien, convertirait peut-être le Lac du Chien en une magnifique nappe d'eau qui se prolongerait, vers l'Ouest, d'au moins 15 milles. Cependant, il faudrait s'assurer si le Lac du Chien n'a pas d'autres décharges que celle qui se fait par la Petite Rivière du Chien, chose qui n'est pas du tout improbable.

Différence entre le climat des Grandes Chutes et de cette partie de la vallée de la Rivière du Chien. Différence de hauteur, 542 pieds.

74. Le 9 d'août, à notre camp établi à la tête d'un petit portage autour d'une chute de 3½ pieds, à environ trois milles en aval de l'embouchure de la Rivière de la Prairie, les bluets encore verts abondaient, ce qui indique une différence sensible entre le climat de cet endroit et celui des Grandes Chutes, où nous en avions trouvés, quelques jours auparavant, en grande abondance et parfaitement mûrs. La différence de niveau est d'environ 542 pieds. A environ un quart de mille du camp, en remontant la rivière, nous sommes tombés sur une colline de granit nu, d'environ 250 pieds de hauteur, qui s'élevait du bord de l'eau à un angle de près de 45°. Sa surface était formée de douces ondulations; et à environ 15 pieds au-dessus de la rivière, une certaine quantité de cailloux roulés, de 6 pouces à 2 pieds de diamètre, étaient déposés sur un galet plat; ce qui donne à croire qu'ils avaient été portés là par la glace durant la crue des eaux du printemps, en confirmant jusqu'à un certain point les rapports des Sauvages au sujet des remarquables crues d'eau qui se font dans la longue vallée le printemps.

La Rivière de la Prairie large de 10 pieds seulement.—Rivière du Chien.

75. Le dernier portage de la Rivière du Chien, sur la route du Fort Francis, est le Portage de Jourdain, à quatre milles en ligne droite du Plateau d'épanchement. Il fait faire une montée de 8.60 pieds sur une longueur de 6½ chaînes; à peu de distance en amont, l'on aperçoit avec difficulté l'embouchure et les sinuosités de la Rivière de la Prairie, à travers les hautes broussailles qui cherchent à en cacher le cours sur une distance de 200 à 300 verges. La route des canots passe

par cette petite rivière, qui est à peine large de 10 pieds, tandis que la Rivière du Chien, qui mesure encore 40 pieds, peut être suivie du regard bien loin vers le Nord, par une suite de petits lacs et d'étangs qui en marquent le cours.

Description de la Rivière du Chien jusqu'à la savane qui l'alimente.

76. M. Murray, de l'exploration géologique, a remonté la Rivière du Chien en 1847, jusqu'à sa savane d'alimentation, et il en décrit le cours, après qu'elle a reçu la Rivière de la Prairie, par laquelle passe notre route, comme " tournant " presque droit au Nord, et s'élargissant en un lac long et étroit " sur environ 2 ou 3 milles, après quoi vient sur la même " ligne une chaîne de douze petits lacs ou étangs, reliés entre " eux par de petits ruisseaux rapides, compris dans une dis" tance de 10 à 12 milles. L'étang le plus éloigné parait " se terminer, à son extrémité Nord, dans un grand marais " que je suppose être la source de la rivière et s'étendre " au loin le long du plateau, qui rejoint probablement le " Grand Marais du Portage de la Savane, sur la route de la " Rivière Rouge."*

Rivière de la Prairie, 10 pieds de large.—La barrière de la hauteur des terres s'élève à 220 pieds au-dessus du Lac à l'Eau Froide, ou pied du plateau.

77. La Rivière de la Prairie a à peine dix pieds de large à son embouchure, et elle est bordée de roseaux tellement touffus sur quelques centaines de verges de distance, que deux canots ne peuvent y voguer côte à côte, ou même se dépasser l'un l'autre avec facilité. Sa longueur, jusqu'au Lac à l'Eau Froide, est d'environ 1¾ mille en ligne droite, et peut être de près du double de cette distance, en suivant ses sinuosités ; sa direction générale est de quelques degrés au Sud de l'Ouest. Une bonne partie de la route en gagnant le plateau du Lac à l'Eau Froide, que l'on aperçoit d'ici, passe à travers trois petits lacs ou étangs marécageux, et toute la distance ne dépasse pas trois milles. La barrière en arrière du Lac à l'Eau Froide, qui s'étend fort loin vers le Nord et le Sud, peut avoir 200 ou 220 pieds de hauteur, l'extrémité du portage qui

* Rapport de progrès, 1846-47.

la traverse étant, d'après un mesurage fait à la hauteur du Lac du Sommet, à 157 pieds au-dessus du lac. Elle forme le grand et formidable Portage de la Prairie, ou de la hauteur des terres, long de 2⅝ milles. Le Lac à l'Eau Froide est bien nommé à cause de sa température, que des observations faites avec soin ont portée à 41°5; tandis que la grande source qui l'alimente, et qui donne naissance à la Rivière de la Prairie, jaillit du flanc rocheux de la barrière, à environ 50 pieds au-dessus du lac, avec une température de 39°5.

Le Portage de la Prairie ne passe pas sur le plateau le plus élevé entre le Lac Supérieur et le Lac la Pluie.—Hauteur du Lac du Sommet, 157 pieds au-dessus du Lac à l'Eau Froide, et 885 pieds au-dessus du Lac Supérieur.

78. Le Portage de la Prairie traverse la hauteur des terres, mais ne passe pas sur le terrain le plus élevé de la contrée; il se dirige d'abord au Sud-Ouest sur un côteau fort incliné, sans exposition de roc, mais composé d'argile mouvante, de sable et de cailloux en grand nombre; il entre ensuite dans une vallée étroite qui aboutit à un petit lac d'environ cinq acres en superficie, et de 20 pieds de profondeur, occupant une cavité entre les côteaux du sommet. Le sentier du portage suit la même direction jusqu'à ce qu'il atteigne le Lac du Sommet, qui est une petite nappe d'eau d'environ un quart de mille d'étendue, et qui se trouve à 157 pieds au-dessus du Lac à l'Eau Froide. La plus grande élévation du Portage de la Prairie est probablement de 190 pieds au-dessus du Lac à l'Eau Froide, ou près de 900 pieds au-dessus du Lac Supérieur. Il est probable qu'aucune colline visible de ce point n'atteint plus de 20 ou 30 pieds au-dessus de cette limite. M. Dawson porte la hauteur du Lac du Sommet à 879 pieds audessus du Lac Supérieur.

Le Portage de la Prairie est couvert d'épinette et de pin d'une bonne grosseur.—Le thé de Labrador est commun.—Le thé sauvage odoriférant est commun.

79. L'on trouve sur le Portage de la Prairie des épinettes et des pins de belle dimension. Un pin rouge (*pinus banksina*) a mesuré 5 pieds 9 pouces de circonférence à quatre pieds de terre, et l'on en a vu beaucoup de la même grosseur dans les environs. Une grande partie du bois est brûlée, et le menu bois laise voir partout une profusion de noisetiers, de petits

arbrisseaux et de plantes, tels que framboisiers, groseilliers, bluets et mûres, de chacun desquels nous avons cueilli des fruits murs. Le thé du Labrador (*ledum palustre*) se trouvait en grande abondance en certains endroits, et à l'extrémité du Portage, près du Lac du Sommet. Le thé sauvage odoriférant (*ledum talifolium*) abondait dans la mousse qui borde cette nappe d'eau élevée de 885 pieds au-dessus du Lac Supérieur, et de 1485 pieds au-dessus de la mer.

Hauteur du Portage de la Prairie au-dessus de la mer.

80. Les estimations suivantes de la hauteur du Portage de la Prairie sont prises de la relation de l'expédition de Sir John Richardson au Pôle Arctique, à la recherche de Sir John Franklin :*

	Pieds.
Lac du Chien au-dessus du Lac Supérieur..........	657
Ascension de la Rivière du Chien.................	14
Portage du Lac à l'Eau Froide....................	2
Extrémité Ouest du Portage de la Prairie ou Portage du Milieu....................................	161
Lac Supérieur au-dessus de la mer................	641
	1475

81 " En 1849, j'ai constaté l'élévation de l'extrémité supé-
" rieure du Portage du Chien à l'aide du baromètre de Delcro,
" L'année précédente le baromètre anéroïde avait donné 328
" pieds comme étant la hauteur de ce portage, ce qui était un ré-
" sultat plus rapproché entre les instruments que je n'en ai
" trouvé généralement. Le major Long estime que le faîte
" qui sépare les Lacs Winipeg et Supérieur est de 1200 pieds
" au-dessus du niveau de la mer. Le major Delafield
" calcule que la hauteur du Lac à l'Eau Froide est de 505
" pieds, ce qui fait que, si on y ajoute 161 pieds pour le Portage
" de la Prairie, et 641 pieds pour le Lac Supérieur, nous avons

* *Arctic Searching Expedition—a Journal of a Boat Voyage through Rupert and the Arctic Sea, in search of the discovery ships under Sir J. Franklin*, par Sir John Richardson, C. B. Edition américaine, 1854.

" 1307, comme étant la hauteur du Portage de la Prairie au-
" dessus de la mer. Le Capitaine Lefroy, au moyen de me-
" surages au baromêtre, faits en rapport avec l'Observatoire de
" Toronto, porte le Portage de la Prairie à 1361 pieds au-des-
" sus de la mer ; mais la distance qui sépare les deux points
" d'observation, rend le résultat sujet à quelque erreur."

Température des lacs et des rivières.

82. Tableau de la température des lacs et des rivières depuis le Lac Supérieur jusqu'au sommet du plateau d'épanchement :

Nom du lac ou de la rivière.	Temp. du Lac ou de la Riv.	Jour.	Heure.
		Juillet.	
Lac Supérieur, à 50 milles de terre	39°5'	30	Midi.
Lac Supérieur, à 4 milles des Mamelons	46°	31	
		Août.	
Baie du Tonnerre, à 500 verges de l'embouchure de la Rivière aux Courants	65°	2	4 P. M.
Kaministiquia, vis-à-vis la Mission	70°	2	1 P. M.
Kaministiquia	68°	3	6 A. M.
Do	65°	4	6 "
Do	65°	5	6 "
Source, aux Chutes de Kakabeka	45°	5	Midi.
Kaministiquia	65°	5	"
Eau dans la Savane d'Epinette, G. Portage du Chien	42°	8	Midi.
Grand Lac du Chien	69°	8	5 P. M.
Rivière du Chien	69°	9	3 P. M.
Do	68°	10	6 P. M.
Do	66°	10	10 "
Rivière de la Prairie	62°	10	10½ "
Premier lac sur la Rivière de la Prairie	59°	10	11
Savane de Jones	63°	10	11½
Lac au pied du Portage de la Prairie	56°	10	12
Bouche du ruisseau sortant du Lac à l'Eau Froide	43°	10	12
Lac à l'Eau Froide	43°	10	12
Lac à l'Eau Froide	41°5	10	12½
Sources de la Rivière de la Prairie, l'une des sources du St. Laurent	39°5	10	1

CHAPITRE IV.

DU LAC DU SOMMET AU LAC LA PLUIE.

Lac du Sommet, 83—Lac de la Savanne, 83, 84—Portage de la Savanne, 85—Rivière de la Savanne, 86—Végétation et bords de la rivière, 87—Mille Lacs, 88—Voiles de roche, 89—Lac du Baril, 90—Ancienne forêt, 90, 91—Paysage sur le chemin du Versant du Côteau, 91—Hauteur du Côteau Brûlé, 92—Importance de la région du Lac des Mille Lacs, 93—Portage des Français, 94—Ancienne forêt, près du Lac au Brochet, 95—Végétation du Portage des Pins, 96—Paysage et alentours du Lac à l'Esturgeon, 97—Lac La Croix, 98—Profondeur et température du Lac à l'Esturgeon, 99—Sa beauté, 100—Cascades de la Rivière de l'Esturgeon, 101—Portage de l'Ile, 102—Lac Nameukan, —Lac la Pluie, 103.

Lac du Sommet.—Lac de la Savane.—Sabots de la Vierge.

83. Le Lac du Sommet ou de la Hauteur des Terres est large d'environ un tiers de mille, mais sa longueur du Nord-Ouest au Sud-Est n'a pu être constatée à cause de la vaste étendue de joncs, parsemée d'îlots d'épinette rouge, qui paraissait le confondre avec un grand marais s'étendant au loin dans ces deux directions. Un portage d'environ un demi-mille, qui nous fait descendre de 16⅓ pieds, nous amène en vue du Lac de la Savane. Les bords de cette nappe d'eau marécageuse sont couverts de thé du Labrador et de thé sauvage, et j'ai vus aussi ici pour la première fois, et en grande quantité, la magnifique plante du Sabot de la Vierge (sarracenia purpurea), autrefois si commune sur l'Etang des Grenadiers, près de la Baie du Humber, Lac Ontario. Du haut d'un pin, vers le Nord et le Nord-Est, j'ai remarqué une légère inclinaison du plateau de division, dans la ligne généralement droite de l'horizon ; ce qui m'a fait penser que les eaux du Lac du Sommet et des savanes qui l'entourent s'écoulaient dans la Rivière du Chien. A cette exception près, la ligne de l'horizon était parfaitement uniforme, la légère différence de la hauteur des épinettes rouges et blanches qui semblent y croître en abondance, formant les seules ondulations de cette grande plaine de verdure qui est unie dans toutes les autres directions.

Le Lac de la Savane est tributaire de la Baie d'Hudson.—Les communications entre les plateaux d'épanchement ne sont pas rares.—Lac de la Savane.

84. Le Lac de la Savane, avec ses marais d'alimentation, peut donc être regardé comme la source des eaux qui, dans cette latitude, fournissent des tributaires à la Baie d'Hudson;—

bien que les Sauvages disent qu'il existe une communication entre le Lac du Sommet et le Lac de la Savane. Le portage qui les relie s'appelle Portage du Milieu, et passe sur un léger côteau de sable dont le sommet est couvert de petits pins, et les flancs d'épinette rouge et blanche. Les communications, à la vérité, entre les différents plateaux d'épanchement, par des marais impraticables pour les petits canots, sont loin d'être une chose rare à la hauteur des terres. Ici nous avons le Lac du Sommet qui envoie ses eaux au St. Laurent et à la Baie d'Hudson ; mais si nous avançons un peu plus au Sud, nous voyons que sur le territoire des Etats-Unis ces épanchements sont nombreux et compliqués :* Le Lac Ste. Croix, qui relie le Mississippi au Lac Supérieur ; le bras Ouest de la Rivière Mauvaise et la Nemakagon au Lac Long, qui établissent la même liaison ; et la Grande Fourche qui, se déchargeant dans la Rivière la Pluie, et de là dans la Baie d'Hudson, se relie à la Rivière Ondodawanoan, l'un des tributaires du Lac Winibigoshish, à travers lequel passe le Mississippi. Le Lac de la Savane est à peu près large d'un mille ; à son extrémité Sud-Ouest commence le Grand Portage de la Savane, ainsi que sa décharge, sous la forme d'un petit ruisseau, très encombré d'arbres renversés, qui le relie à la Rivière de la Savane. Les canots passent dans ce petit ruisseau lorsque l'eau est haute, et ils évitent par là les inconvénients du Grand Portage.

Etat du Portage de la Savane.—Vestiges d'un ancien chemin.—Portage bon autrefois.—On peut le rendre bon à peu de frais.

85. Ce portage si redouté des voyageurs, est long d'un mille et 40 chaînes ; il descend de 31½ pieds à la Rivière de la Savane, et traverse une savane humide d'épinette rouge, dans laquelle la mousse croît partout à une profondeur de 12 à 18 pouces ; la mousse repose sur un fond d'argile imperméable, qui est visible à l'extrémité Ouest du portage. Les restes d'un ancien chemin, probablement construit dans le temps de la compagnie du Nord-Ouest, et formé d'arbres fendus, aujourd'hui complètement pourris, se voient encore dans ce marais. L'on peut

* Voir le Dr. Norwood sur ce sujet, dans le rapport de l'exploration géologique de l'Iowa, du Wisconsin, etc., etc.

en dire autant de tous les portages marécageux de cette route. Au temps de la compagnie du Nord-Ouest, ce portage était probablement l'un des meilleurs qui existassent, eu égard à sa longueur et à son caractère général; mais aujourd'hui un faux-pas sur un billot pourri ou à demi-flottant, précipite le voyageur dans dix-huit pouces de mousse, de boue et d'eau. Il ne paraît exister aucun obstacle naturel qui empêche d'égoutter ce portage à bien peu de frais, et d'en faire l'un des meilleurs de toute la route.

Rivière de la Savane.

86. La Rivière de la Savane à laquelle il conduit, est très rapide à peu de distance du débarcadère; mais en la remontant environ un quart de mille à gué, la rencontre de l'eau morte, sans bouillons ni écume, indique que le marais ou le lac d'alimentation n'est pas loin. La Rivière de la Savane a environ 25 pieds de large en cet endroit, et elle poursuit son cours tortueux et capricieux vers l'Ouest, sur une distance d'environ 13 milles, jusqu'au Lac des Mille Lacs, ou des Milles Iles, comme on l'appelle quelquefois.

Bords de la rivière—Végétation.

87. Les bords de cette rivière sont complètement formés d'un terrain d'alluvion, qui, d'une élévation de dix pieds qu'il a près de sa source, descend graduellement au niveau des Mille Lacs, à son entrée dans cette grande et magnifique nappe d'eau. Les bords immédiats de la Rivière de la Savanne sont revêtus d'aulniers, de saules et de cormiers; en arrière l'on aperçoit du pin, de l'épinette et du tremble. Près de son embouchure il y a beaucoup de terrain marécageux, et à son confluent avec le Lac des Mille Lacs, elle est couverte d'une forte végétation de roseaux et autres plantes aquatiques communes dans ces parages.

Superficie du Lac des Mille Lacs.

88. Les Sauvages disent que le lac des Mille Lacs s'étend beaucoup plus avant vers l'Ouest que ce que l'on en peut voir de la route des canots, la vue étant interceptée par les nombreuses îles dont il est partout émaillé. Dans la partie

inférieure de la Rivière de la Savanne, plusieurs grands étangs et lacs d'ajoncs, reliés entre eux par de petits ruisseaux, se joignent au bras principal de la rivière, et indiquent la grande extension que prend à l'Est le Lac des Mille Lacs durant la crue des eaux du printemps. Il parait très probable que l'on pourrait, sans exagération, porter à trente milles de longueur, par une largeur moyenne de six à dix milles, cette nappe d'eau lointaine; la route des canots qui la traverse a 21 milles de long, de l'embouchure de la Savane au Portage du Baril; on y voit un grand nombre d'îles granitiques à forme de dôme, et l'on aperçoit de temps à autre des bancs de sable et d'argile sur les pointes et les îles qui bordent la route.

Quartz blanc, voiles de roche.

89. Les côteaux sont couverts ci et là de pins d'une belle grosseur, tandis que dans les vallées et les ravines étroites qui les séparent, tout semble indiquer la présence de bois francs sur de grandes surfaces. L'on voit fréquemment des saillies de quartz blanc sur les îles et la terre ferme, à l'extrémité occidentale du lac; et il arrive souvent que les voyageurs les prennent, à leur premier voyage, pour des voiles de bateaux éloignés. C'est de cette impression erronée que dérive le nom de "voiles de roches" qui leur a été donné par les voyageurs. A l'endroit où le lac se rétrécit en approchant du Portage du Baril, des collines et des îles gneissoïdes d'environ 100 pieds de hauteur montrent une stratification bien définie, ayant leur versant Nord uni et coupé à un angle d'environ 15°, et leur versant Sud parfois grossièrement poli, escarpé et abrupte. La même formation se retrouve au Portage du Baril, qui est long de 16 chaînes et 85 mailles, avec une élévation de 72½ pieds, et une inclinaison de 1.86 pied. La surface Nord-Est du roc exposé à l'air est douce, et la surface Sud est rude et souvent précipitée.

Lac du Baril.—Gros pins morts.—Gros pins vivants.

90. Le Lac du Baril est long de 7½ milles, et forme la contre-partie de l'extrémité occidentale du Lac des Mille Lacs. l est terminé par le Portage du Brûlé ou du Sentier du Côteau,

qui a 21 chaînes de long, et qui conduit au Lac du Brûlé, à 47 pieds au-dessous du Lac du Baril. Au Portage du Brûlé, je suis monté sur un côteau élevé qui suit le bord d'un petit ruisseau rapide appelé la Rivière du Brûlé, et de cette hauteur, d'au-moins 200 pieds, j'eus une vue magnifique du pays environnant. La végétation sur le versant et sur le sommet du côteau est réellement étonnante, et ce n'est que par la découverte inattendue de magnifiques troncs de pins morts, cachés par une riche végétation de broussailles, que je pus m'expliquer le nom de Portage du Brûlé. Durant toute la journée, de grands pins blancs, secs et dépouillés de leurs branches, s'élançant par groupes ou isolément bien au-dessus de la forêt, avaient attiré mon attention ; sur le versant du côteau du Brûlé nous en remarquâmes un grand nombre par terre et à demi brûlés. En ayant mesuré un, nous avons trouvé qu'il avait 12 pieds 5 pouces de circonférence près de terre. Un arbre vivant, long et sans nœuds, et qui paraissait sain, avait dix pieds, et il n'en manquait pas parmi les renversés qui mesurassent autant.

Ancienne forêt de pin blanc.—Seconde crue luxuriante.—Paysage du Sentier du Côteau.

91. Il n'y a guère de doute que ces troncs d'arbres sont les restes d'une magnifique forêt de pin blanc, qui s'étendait autrefois sur une large surface de cette région, puisque nous avons vu, du haut du côteau, ces restes dans toutes les directions sous la forme d'arbres vivants épars, ou de troncs élevés et sans branches. La seconde crue indique un sol capable de produire des pins de la plus haute dimension. Le domaine de l'ancienne forêt est maintenant couvert de merisier, de bouleau, d'aulnier blanc et noir, de petits bouquets d'érable à sucre, et d'une épaisse broussaille de coudrier ou noisetier. Le côté Sud-Ouest de ce côteau forme un escarpement à pic de 150 pieds audessus d'un lac long et clair. De tous côtés l'on aperçoit des côteaux arrondis qui s'avancent vers le Nord-Est, et qui sont couverts d'une riche végétation de seconde venue. Cet immense tapis de verdure est parsemé de points noirs formés par les pins brûlés, et de quelques restes vivants

isolés dont les dimensions étonnantes donnent à juger de la splendide forêt qui a dû autrefois couvrir ce pays.

Elévation du Côteau du Brûlé au dessus de la mer.

92. Le sol, partout où il a été examiné, se compose d'une marne rouge sablonneuse, couverte d'une légère couche de terre végétale. Par-ci par-là l'on rencontre des rochers découverts et nus, et des cailloux granitiques en grand nombre. La grosseur du bois de seconde venue, sur le Côteau du Brûlé, semble indiquer que l'incendie qui a dévasté cette forêt a dû avoir lieu il y a environ trente ans. Le côteau autour duquel tourne le chemin du portage est beaucoup plus haut qu'aucun de ceux que nous avons vu sur le plateau d'épanchement, et son sommet, d'où nous avons pu voir tout le pays environnant, est probablement à cent pieds plus haut que le Lac du Sommet, ou à 1585 pieds au-dessus du niveau de la mer,—la montagne de McKay ayant une élévation de 1,600 pieds au-dessus du même niveau.

Importance de la région du Lac des Mille Lacs sous le rapport de l'agriculture.

93. L'impression créée par l'exploration des solitudes qui entourent l'extrémité occidentale des Lacs des Mille Lacs et du Baril, est d'un caractère favorable. Si plus tard l'on vient à découvrir des minéraux en quantité suffisante pour en rendre l'exploitation profitable dans les environs du Lac des Mille Lacs, le sol cultivable qui se trouve entre les chaînes de collines peu élevées de cette belle petite mer intérieure, suffira amplement aux besoins d'une population de mineurs; ou bien encore, dans le cas où il sera établi une ligne de communication entre la Baie du Tonnerre et le Lac la Pluie, sa côte occidentale, ainsi que celles des Lacs du Baril et du Brûlé, offriront des localités parfaitement convenables pour y construire des villages.

Portage des Français.

94. Entre le Lac du Brûlé et le Portage des Français,—distance de quatre milles,—la route des canots passe à travers une série de charmants petits lacs et de ruisseaux dont le cours rapide est bordé de cèdre et d'épinette, et, plus loin, de pin rouge d'une bonne grosseur, de bouleau, de tremble et de

grosse épinette. Le Portage des Français se dirige droit à l'Ouest ; il a 1¾ mille de long et nous fait descendre 99¾ pieds v rs le Lac du Portage des Français, ou Lac au Brochet. Le bois dans ce portage consiste en tremble, en pin rouge, et en épinette. Sur les bords du lac, on aperçoit de basses collines qui sont couvertes d'une grande forêt de pins rouges, mélangés de bouquets d'épinette, de tremble et de bouleau.

Ancienne Forêt près du Lac au Brochet.

95. Le Lac au Brochet que traverse la route des canots dans une direction Sud-Ouest, est une belle nappe d'eau de 13 milles de long sur 2 ou 4 de large ; ses rives sont formées de collines basses couvertes d'une belle forêt de pin, avec de l'épinette, du tremble et du bouleau, dans les vallées. Sur le côté Sud du lac, les restes d'une ancienne forêt de pin sont souvent visibles sous la forme de magnifiques arbres isolés. Ils se montrent à environ six milles de la tête du lac, et ici aussi, l'on aperçoit de petits groupes des mêmes arbres qui s'élèvent bien au-dessus de la génération comparativement jeune qui les entoure. Les troncs élevés et à demi-brulés, d'une grosseur énorme, indiquent l'étendue et la nature de la forêt primitive, et la cause de la destruction de leurs compagnons. Il reste encore beaucoup de pins blancs au pied du lac, et l'on en a vu au portage que l'on appelle Portage des Pins ou Portage des Morts. Le premier de ces noms dérive évidemment de la quantité de gros pins blancs et rouges que l'on y rencontre. La longueur du portage est de 26 chaînes, et sa pente, qui est de 6 9 pieds, conduit au Lac Doré, petite nappe d'eau d'environ un mille de largeur, mais qui s'étend beaucoup plus loin dans la direction Nord-Ouest.

Belle végétation au Portage des Pins.

96. Parmi les arbres remarquables pour leur grosseur que nous avons vus ici, nous pouvons citer le cèdre, le frêne, le pin blanc et rouge, ainsi que deux espèces de bouleau. Le cèdre est de beaucoup supérieur à tout ce que nous avons vu jusqu'à présent. L'on trouve un sous-sol d'argile dans la vallée d'une petite rivière qui coule près du chemin du portage, et des arbres

déracinés sur le versant de la côte laissent voir un beau sable blanc et fin sur lequel repose une marne sablonneuse. Le pied du Lac Doré nous amène au Portage des Deux-Rivières, qui nous fait descendre dans le Lac à l'Esturgeon, 117.21 pieds, sur une longueur de 32 chaînes.

Paysages et alentours du Lac à l'Esturgeon.

97. Tout le pays semble s'abaisser avec le Portage des Français et le Portage des Deux-Rivières. Les collines des alentours du Lac à l'Esturgeon, à son extrémité supérieure, n'ont pas plus de 100 pieds de haut, et si les vallées et les lacs de la région au Sud-Ouest du Portage des Français étaient comblés, l'on aurait une plaine presque unie, avec une légère pente Sud-Ouest. Dans la Rivière de l'Esturgeon, qui mène au lac de ce nom, nous avons rencontré le premier endroit marécageux depuis notre départ de l'embouchure de la Rivière de la Savane. Il nous a fallu ici pousser les canots à travers une végétation touffue de plantes aquatiques, parmi lesquelles nous avons admiré souvent le magnifique nénuphar blanc des étangs et son compagnon à nuance dorée, le jaunet d'eau. Les rives étaient couvertes de saules, de petits trembles et d'aulniers, mais aucune colline ni aucun plateau élevé n'était visible de la rivière peu profonde, tortueuse, et remplie de plantes aquatiques, à travers lesquelles nous nous frayâmes un passage jusqu'au Lac à l'Esturgeon. Une fois sur le lac, nous aperçumes des côteaux d'environ 200 pieds de hauteur qui s'élevaient à quelque distance du côté de l'Est. Ces côteaux, près de la ête de cette large et belle nappe d'eau, nous paraissaient couronnés de bosquets d'ormes. Ici encore, de grands espaces de terre brûlée attirèrent notre attention, ainsi que quelques pins blancs, derniers débris d'une forêt depuis longtemps détruite. L'extrémité Nord-Est des chaînes de collines descend jusqu'au bordde l'eau, et dans les endroits découverts elles sont uniformément rases et unies. Partout sur les rives de la première grande extension du lac, l'on voit les débris d'une ancienne forêt, brûlés et dépouillés de leurs branches, ou encore debout et verts au milieu d'une vigoureuse forêt de seconde venue d'épinette et de tremble.

Lac la Croix.

98. Le Lac et la Rivière de l'Esturgeon, ou plutôt la suite de lacs et de rivières qui portent ce nom, ont une longueur de 36 milles, entre le Portage des Deux-Rivières et le Portage de l'Ile, qui mène au Lac des Pins, petite nappe d'eau qui se relie, par une large rivière longue d'environ 3½ milles, au Grand Lac Nequanquon, ou Lac la Croix.

99. Nous avons trouvé dans le Lac à l'Esturgeon, à 9 milles de sa tête, une profondeur de 45 pieds d'eau, sur un fond de vase. La température du lac était de 68° à 6 heures P.M.; les pins et les sapins qui croissent près de la rive étaient grattés ou écorcés, à environ un pied de terre, par les Sauvages, qui en tirent la gomme ou la résine.

Beauté du Lac à l'Esturgeon.

100. Pas un des lacs que nous avons vus sur la route ne saurait être comparé au Lac à l'Esturgeon pour la beauté du paysage. Ses nombreuses baies profondes qui vont baigner le pied des hautes collines boisées, ou des rochers à pentes escarpées ou douces, suivant leur nature,—son rétrécissement subit qui lui donne la largeur d'une rivière entre de grandes îles, et son élargissement également subit en de grandes nappes d'eau, — offrent une constante et admirable variété de scènes et de paysages. Les pointes élevées des rochers granitiques, qui rétrécissent le passage ci et là, offrent de magnifiques points d'observation pour admirer, d'un côté un labyrinthe d'îles qui forment un paysage enchanteur, et de l'autre un vaste lac, avec des baies profondes et sombres, qui semblent s'avancer dans la forêt aussi loin que l'œil peut les suivre.

Cascades de la Rivière de l'Esturgeon.

101. La quatrième grande extension du Lac à l'Esturgeon est enfermée entre des rives basses et densement boisées, avec des chaînes de côteaux élevés dans le lointain. La première cascade, qui a une chute de 4½ pieds, a lieu au pied de cette extension; cette cascade est bientôt suivie par une seconde de 6¼ pieds de chute ; vient ensuite un passage plus étroit encore, et long de 3 milles, qui est terminé par un troisième rapide

de $2\frac{1}{2}$ pieds de chute, conduisant à une autre extension ayant une direction générale Ouest. Le cèdre blanc commence à devenir commun, et les quatrième et cinquième rapides sont éloignés l'un de l'autre de quatre milles, et sont suivis par le Portage de l'Ile, à deux milles plus loin.

Portage de l'Ile.

102. Le Portage de l'Ile nous fait descendre de 10 pieds, et il a 50 verges de long. Traversant le petit Lac des Pins, la rivière se dirige ensuite presque directement à l'Ouest, et, à environ quatre milles de distance, elle nous amène au bras Nord-Est du Lac la Croix. La route des canots passe près de la rive Nord de ce vaste et magnifique lac. Des rochers élevés et escarpés commencent à se montrer, souvent revêtus de forts bouquets de pins qui s'élancent au-dessus de la masse de feuillage légèrement vert du tremble qui domine. Bien que le Lac la Croix ait 14 ou 15 milles de longueur, notre traverse n'a cependant pas été de plus de huit milles, car nous sommes entrés dans la rivière Nameukan, qui débouche de la côte Nord-Ouest et qui, faisant une courbe dans la direction du Nord-Ouest, nous amène au Portage du Serpent, où la rivière se précipite en une belle cascade de 12 14 pieds, qui nécessite un portage de 110 verges. Les rapides et les chutes se suivent maintenant de près sur la rivière Nameukan, qui fait une courbe d'environ 18 milles avant de se jeter dans le Lac Nameukan. Après le Portage du Serpent, nous rencontrons le Portage du Corbeau avec une chute de 9.88 pieds,—le Portage des Grandes Chutes, 16 pieds,—et les grands et dangereux Rapides de la Nameukan, qui font descendre la rivière par degrés peut-être aussi de 16 pieds Les bords de la Rivière Nameukan sont couverts de pin rouge et de tremble, et l'orme croit à son embouchure.

Lac Nameukan.—Lac la Pluie.

103. La traverse du Lac Nameukan a $6\frac{1}{2}$ milles de long, le lac lui-même s'étendant sur plus du double de cette distance, dans la direction de l'Ouest. A l'extrémité de la traverse se trouve le nouveau portage, où la descente est de $8\frac{1}{2}$ pieds. Une étroite rivière recourbée, sans courant perceptible, passe

à travers une nappe d'eau couverte de joncs, bordée de saules nains sur environ trois milles de longueur. La route des canots prend alors un cours tortueux, dont la direction générale est presque vrai Nord, sur une distance de 2½ milles, et, tournant ensuite à l'Ouest, nous arrivons subitement dans la vaste et belle région du Lac la Pluie, mais qui est extraordinairement nue et désolée.

CHAPITRE V.

Du Lac la Pluie a l'embouchure de la Riviere la Pluie.

Le Lac la Pluie relevé en 1826, 104—Description du Lac la Pluie, 105—Rives basses et stériles, 106—Elevation au-dessus de la mer, 107—Température, 108—Epoques de la congélation et de la débâcle, 109—Entrée dans la Rivière la Pluie, 110—Description de la Rivière la Pluie, 111—Opérations agricoles et jardinages au Fort Francis,—Epaisseur de la neige, 112—Sauvages du Lac la Pluie, 113—Marais en arrière de la Rivière la Pluie—Etendue de terre cultivable, 114—Riche végétation de la Rivière la Pluie, 116—Extrême beauté de la rivière—Le sol repose sur l'argile—Campement de Sauvages, 117—Hauteur des côtes, 118—Hauteur de l'eau, 119—Rapides de la Rivière la Pluie,—Communication par eau entre le Lac la Pluie et l'extrémité du Lac des Bois, 120—Maisons souterraines, 121—Cabanes sauvages, 122—Caractère de la vallée de la Rivière la Pluie, 123—Caractère de la vallée près du Lac des Bois, 124.

Le Lac la Pluie relevé en 1826.

104. En 1826, une carte du Lac la Pluie, faisant partie du relèvement exécuté en vertu du 7e article du traité de Ghent entre la Grande-Bretagne et les Etats Unis d'Amérique, fut préparée par David Thompson, astronome et arpenteur. Tout ce qui se rattachait à son exacte démarcation et à sa topographie fut sans doute relevé avec soin par les commissaires; et la partie de la carte, accompagnant ce rapport, qui embrasse le Lac la Pluie, la Rivière la Pluie et le Lac des Bois, est réduite d'une copie authentique du relèvement. Le Dr. Bigsby,qui accompagnait l'arpenteur comme géologue. nous communique les principaux faits dans l'énumération suivante

de la position géographique, etc., du Lac la Pluie, dans le Journal Périodique de la Société Géologique pour mai 1854.*

Description du Lac la Pluie.

105. Le Lac la Pluie est à 225 milles à l'Ouest du Lac Supérieur, et à 85 au Sud-Est du Lac des Bois. Il a 50 milles de long sur 38½ de large, et 294 par les détours de la route des canots. Sa forme est celle de trois bassins d'égale grandeur, dont le principal s'avance de l'Est à l'Ouest, et les deux autres par le Nord de celui-là. C'est par le grand bassin que passe la route des canots en venant de la Rivière Nameukan, par 48° 30′ de la latitude Nord, et 92° 40′ de longitude Ouest, pour se rendre à la source de la Rivière la Pluie, à 38 milles de là, dans une direction de quelques degrés au Nord de l'Ouest.

Bords du Lac la Pluie, stériles et rocheux; bois pauvre.

106. Les rives du Lac la Pluie sont généralement basses, et consistent souvent en masses de rochers informes, entrecoupés d'espaces marécageux, ou bien elles s'élèvent en falaises qui deviennent des collines de 300 à 500 pieds de hauteur, à une distance d'un demi-mille à quatre milles du Lac. Le bois paraît être petit et clair dans les marais, et c'est sur les îles, dont le nombre dépasse 500, que nous avons remarqué les bois de plus belle venue. Au total, l'aspect général des bords du Lac la Pluie est très repoussant, et ils présentent presque partout, sur les falaises et le flanc des collines, l'aspect d'une désespérante stérilité et d'un pays désolé. Le Dr. Bigsby dit qu'il n'y a que bien peu de débris épars dans les environs du Lac la Pluie, les bancs de terre ou de gravier étant rares et n'excédant que rarement quelques pieds d'épaisseur. Partout où le terrain s'élève, il se rencontre des rochers, pour la plupart blanchis et nus, sur plusieurs milles carrés à la fois.

Elévation du Lac la Pluie au-dessus de la mer.

107. Le Colonel Lefroy porte à 1,160 pieds l'élevation du Lac la Pluie au-dessus de la mer, par mesurage au baromètre. Sa hauteur déduite des niveaux pris aux portages, et de

* *On the Geology of Rainy Lake, South Hudson's Bay;* par le Dr. J. J. Bigsby, F. G. S. etc.

l'estimation de la montée et de la descente du courant des rivières le long de cette route, est de 1,035 pieds (M. Dawson). Dans cette estimation le niveau du Lac Supérieur au-dessus de la mer est porté à 600 pieds. Le Major Long a trouvé qu'il était à 1,200 pieds au-dessus de ce niveau. L'eau du Lac est claire, mais chaude durant l'été; sa profondeur est généralement peu considérable. Le tableau suivant en indique la température à six pouces au-dessous de la surface, durant notre traversée le 19 d'août :

Température du Lac la Pluie.

108. Température du Lac la Pluie :

6 h. A. M.......	65.5	11½ h. A. M.......	69.5
7 h. A. M.......	65.5	1 h. P. M.	70.5
8 h. A. M.......	65.5	3 h. P. M.	69.5
10 h. A. M.......	65.25	5 h. P. M.	66.0

Une bourrasque qui nous surprit à 3 heures P. M. souleva les vagues du Lac avec une telle rapidité, qu'en un instant nous nous trouvâmes sur une mer furieuse, mais les houles s'apaisèrent aussi promptement, aussitôt que le vent fut tombé.

Epoques de la congélation et de la débâcle sur le Lac la Pluie.

109. La glace se forme vers le 1er de décembre sur le Lac la Pluie, et elle disparaît vers le 1er de mai; comme c'est ordinairement le cas lorsque de grandes rivières sortent de grands lacs, la décharge de celui-ci ne gèle qu'à une distance de plusieurs milles de sa source. La chaleur des eaux, en sortant de dessous la couche de glace qui leur sert d'abri dans le lac d'alimentation, se conserve assez longtemps pour résister à l'action du froid de ces régions pendant plusieurs milles en bas des Grandes Chutes.

Entrée de la Rivière la Pluie; nouveau pays.

110. Lors de notre entrée dans la Rivière la Pluie, dans la soirée du 19 août, la délicieuse odeur du peuplier balsamique (*populus balsamifera*) embaumait l'atmosphère, et semblait nous souhaiter la bienvenue à notre arrivée dans une région tout à fait différente de celles que nous venions de traverser. A l'endroit où la Rivière la Pluie sort du lac du même nom, elle a un lit large et rapide, avec des rives d'alluvion

basses et couvertes d'une riche végétation de seconde venue. La forêt qui les couvrait autrefois a depuis longtemps été dépouillée de ses ornements par les habitants de l'ancien Fort de la Compagnie du Nord-Ouest, aujourd'hui de la Baie d'Hudson.

Description de la Rivière la Pluie.—Ses affluents.

111. La direction générale de la Rivière la Pluie est à quelques degrés au Nord de l'Ouest, sur une distance de 80 milles, en suivant ses sinuosités, et de 60 milles en ligne droite. Les rapides que l'on rencontre à sa source n'offrent aucun obstacle sérieux à une navigation habilement dirigée, non plus que les remous qui accompagnent ordinairement le passage d'un aussi grand volume d'eau, parce qu'ils sont répandus sur une grande surface. A deux milles en aval de sa source, le Fort Francis est situé sur une côte élevée, précisément au-dessous des Grandes Chutes. Ces magnifiques cascades font descendre la rivière de 22.88 pieds, et à leur pied il y a un fameux endroit de pêche, d'où les Sauvages du Lac la Pluie tirent une abondante provision de leur principale nourriture. A trois milles du Fort Francis, la rivière fait vers le Sud une courbe subite qui se prolonge sur une distance de quatre milles; elle reprend ensuite son cours vers l'Ouest pendant environ 16 milles, et reçoit les rivières Pékan, ou de la Petite Fourche, la Missatchanbe, ou de la Grande Fourche, et la Kakmaskatawagan, sur le côté Sud, ou des Etats-Unis; elle tourne ensuite subitement au Nord et suit cette direction sur une distance de 6½ milles, puis elle reprend son cours vers l'Ouest sur 18 milles. En cet endroit, son cours, uniforme et calme jusqu'ici, est interrompu par le Rapide du Manitou et le Rapide Long, qui font descendre la rivière d'environ 2½ pieds et 3 pieds respectivement. A six milles du Rapide Long, l'on rencontre encore une légère courbe vers le Nord, après quoi la rivière, avec de légers détours, suit une direction Nord-Ouest par Ouest, jusqu'à ce qu'elle se perde dans le Lac des Bois. Dans cette partie de son cours, elle reçoit, du côté anglais, les cours d'eau indolents connus sous le nom de Kiskarko, Kahlawakalk et Kawawakissiniek, et du côté américain, les rivières Muttontine, Wishahkepekas et Kapowene-

kenow. Les affluents, du côté anglais, sont de petites décharges insignifiantes des savanes qui occupent la partie Nord de la vallée de la Rivière la Pluie; mais quelques-uns de ceux du côté américain sont assez importants.

Opérations agricoles et jardinages au Fort Francis.—Hauteur de la neige.

112. Le Fort Francis, à deux milles de la source de la Rivière la Pluie, est situé sur la rive droite, dans la latitude 48°35′, longitude 93°40′. M. Pether, qui en avait alors la garde, me dit que la rivière ne gèle jamais entre les Chutes et la Petite Fourche, distance de 12 milles, ni entre les Chutes et sa source dans le Lac la Pluie. L'on sème le blé à cet établissement de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson du 20 au 23 mai, et il mûrit vers le 1er de septembre. Les patates, les navets, les carottes, et de fait tous les légumes ordinaires, y viennent bien. Les patates s'arrachent dans la première semaine d'octobre, et l'orge mûrit vers le milieu d'août. Il tombe environ quatre pieds de neige en hiver.

Sauvages du Lac la Pluie.

113. Les plus grands ennemis de la culture en grand sont les Sauvages du Lac la Pluie. Ils ne sont pas seulement nombreux, mais très indépendants; et bien que leur nombre diminue, ils font quelquefois leurs grandes cérémonies de médecine près du Fort Francis, auxquelles assistent 500 à 600 individus. Le nombre de Sauvages qui visitent ce fort pour y faire la traite s'élève à 1,500. Ils ne se font aucun scrupule de sauter pardessus les clôtures et de courir dans les champs cultivés, lorsque leur balle, dans leur jeu de crosse, est lancée dans cette direction.

Marais en arrière de la vallée de la Rivière la Pluie.—Etendue de terre cultivable.

114. Dans le voisinage immédiat du Fort Francis, le marais ou marécage qui borne la vallée de la Rivière la Pluie sur la rive droite, est situé à environ un demi-mille en arrière. Ce marais, qui s'étend du Lac la Pluie au Lac des Bois, se compose, d'après la description que m'en ont faite M. Pether et les Sauvages que j'ai questionnés à ce sujet, d'une surface élastique et mouvante, reposant sur un vaste dépôt de tourbe, à

travers laquelle on peut souvent enfoncer une perche de trente pieds sans atteindre le fond. La surface est couverte de petits arbustes, avec quelques bouquets de petits pins cà et là. Ses bords se rapprochent et s'éloignent de la Rivière la Pluie en en suivant les sinuosités, et la largeur de la vallée sèche, boisée et fertile, varie d'un demi-mille, en arrière du Fort Francis, à dix ou douze milles, dans la direction du Lac des Bois. La largeur moyenne de bonne terre, sur une distance de 70 milles, peut probablement être portée à pas moins de six milles,—ce qui donne une étendue de terre d'une grande fertilité de plus de 260,000 acres; et il n'y a guère de doute qu'avec le progrès des défrichements, une bonne partie de l'étendue maintenant occupée par le marais, pourra être asséchée sans beaucoup de difficultés ni de dépenses.

115. En décrivant l'aspect général des rives et de la vallée de la Rivière la Pluie, il serait utile de décrire minutieusement la nature du sol et de la végétation à nos différentes haltes, où nous avons eu toutes les facilités pour nous procurer des renseignements à ce sujet; mais je préfère, pour cette description, ainsi que pour celle des autres points de la vallée de cette magnifique rivière, incorporer dans ce rapport les notes que j'ai prises au passage, plutôt que de faire une peinture générale du tout.

Riche végétation de la Rivière la Pluie.—Orme de trois pieds de diamètre.

116. Le terrain qui nous entourait à notre camp, 12 milles en bas du Fort Francis, offrait la plus riche végétation de buissons de rosiers, de chèvre-feuilles, de convolvulus en fleurs, d'artichauts de Jérusalem (*helianthus*) commençant à fleurir, et de vesces de la plus grande hauteur, qu'il est possible de voir. Sur les bords de cet espace découvert d'environ 280 acres d'étendue, l'on voyait des ormes, des sapins, des peupliers, des frênes et des chênes. Un orme a mesuré trois pieds de diamètre, ou 9 pieds 8 pouces de circonférence; et je n'exagère rien en disant que notre campement avait l'air d'un beau jardin, depuis longtemps négligé. La verge d'or déployait ses riches nuances dans toutes les directions, et donnait

un reflet jaunâtre à la verdure de la plaine qui s'étend de l'autre côté de la rivière.

Extrême beauté de la Rivière la Pluie.—Sol reposant sur l'argile.—Perches de Cabanes dans un campement de Sauvages.

117. Nous avons rencontré de temps à autre des plaines découvertes semblables à celle sur laquelle nous sommes maintenant campés, et jusqu'ici les côtes ont conservé une hauteur moyenne d'environ 40 pieds, portant une belle production des arbres ci-dessus énumérés. Aucune partie du pays que nous avons parcouru depuis le lac Supérieur ne saurait entrer en comparaison, pour la richesse de la végétation, avec les rives de la Rivière la Pluie. La rivière a conservé une largeur très uniforme, ne variant que de 200 à 300 verges. Le sol est une marne sablonneuse à la surface, très mélangée de matière végétale. Parfois, aux endroits où il y a eu de récents éboulis, l'on voit une argile stratifiée en couches d'environ deux pouces d'épaisseur, suivant en tout point les contours de ce qui parait être une argile mouvante non stratifiée au dessous. Le bois blanc n'est pas rare, et l'on voit de vigoureux chênes, dont les troncs ont de 18 pouces à 2 pieds de diamètre, dans des bocages découverts où croissent de hautes herbes et des plantes grimpantes. Les perches des cabanes, dans un ancien campement de Sauvages, sont couvertes de convolvulus en fleur, et le chèvre-feuille enlace de ses longs rameaux l'appui le plus rapproché, vivant ou mort, qu'il rencontre.

Hauteur des Côtes.

118. Les côtes de la rivière se maintiennent, sur une longueur de 20 milles, à une hauteur variant de 15 à 60 pieds. Par fois, elles présentent les limites abruptes de deux plateaux, le plus bas ayant tantôt la forme d'une pente douce, et tantôt celle d'une falaise escarpée de quinze à trente pieds d'élévation; le plateau supérieur, lui, s'élève tantôt graduellement, tantôt brusquement, de 15 à 20 pieds plus haut, suivant sa position par rapport à la rivière. En certains endroits il y a toute apparence que le feu a détruit une végétation antérieure d'arbres plus gros que ceux qui couvrent actuellement ces surfaces.

La hauteur de l'eau à cette saison de l'année est inaccoutumée.

119. La hauteur extraordinaire de l'eau à cette saison de l'année se voit par les perches de cabanes d'anciens campements de Sauvages au pied de la côte. Elles sont dans un et même de deux pieds d'eau. La rivière ne parait pas monter bien haut le printems, car les arbres qui bordent le rivage ne portent aucune trace de l'action des glaces. La différence entre les niveaux de l'eau la plus élevée et la plus basse peut être de sept pieds, et rien n'indique qu'elle soit montée plus haut que cela depuis plusieurs années.

Rapides de la Rivière la Pluie.—Longueur de la communication par eau entre le Lac la Pluie et le Lac des Bois.

120. Les rapides de la Rivière la Pluie nous font descendre environ 5½ pieds, et paraissent être causés par une ceinture de roche qui traverse la rivière à angle presque droit de son cours. Sur le côté américain la chaîne des côteaux a une élévation d'environ 80 pieds. Du côté canadien, les côtes sont beaucoup plus basses et paraissent s'abaisser rapidement par de légères ondulations. Les rapides de la Rivière la Pluie, au nombre de deux, peuvent être remontés sans difficulté par un petit bateau à vapeur d'une certaine force, et ne sauraient être regardés comme un obstacle à la navigation de cet important cours d'eau, tant que l'eau conservera son élévation actuelle, qui est d'environ trois pieds de plus que d'ordinaire à cette saison de l'année, mais qui est souvent dépassée dans le printemps. M. Dawson m'informe que deux écluses de dix pieds de haut, avec une écluse de garde, suffiraient pour racheter les chutes de l'entrée de la rivière, et pour ouvrir une magnifique communication entre la tête du Lac la Pluie et le Portage du Rat, sur le Lac des Bois, par la côte Nord-Ouest,—distance de 190 milles,—ou entre la tête du Lac la Pluie et la pointe Nord-Ouest du Lac des Bois,—distance de 180. Au-dessus et au-dessous des rapides, l'on aperçoit plusieurs caps d'argile très élévés, et il y a ici quelques centaines d'acres qui sont couverts d'un bois très clair de seconde venue. Ayant remonté sur la côte à deux milles au-dessous des rapides, je fus très surpris du nombre d'oiseaux de différentes espèces qui y voltigeaient en

chantant sous les chauds rayons du soleil d'une brillante matinée. J'y ai vu et entendu, en dix minutes, plus d'oiseaux que je n'en avais vu sur toute la route depuis les Chutes de Kakabeka, sur la Kamistiquia.

Tumuli ou maisons souterraines sur la Rivière la Pluie.—Richesse remarquable de la végétation.

121. Aux seconds rapides un vaste espace dépouillé d'arbres offre l'apparence d'une magnifique prairie. Nous y débarquâmes pour examiner deux immenses monticules qui paraissaient être des tumuli. Nous nous frayâmes un passage à travers une épaisse végétation d'herbes, d'orties et d'artichauts de Jérusalem, ou tobinambours, enlacés ensemble par des convolvulus sauvages. En nous rendant aux monticules, nous traversâmes un jardin sauvage abandonné, et tout auprès nous vîmes les perches des cabanes d'un grand campement de Sauvages. Le jardin était en partie clôturé, et contenait un carré d'artichauts de Jérusalem, dont les tiges s'élevaient à six ou sept pieds de haut, et dont les fleurs commençaient à s'épanouir. L'avoine sauvage atteignait une hauteur prodigieuse, et toute la végétation indiquait un sol de la plus grande fertilité. La hauteur du monticule sur lequel nous sommes montés, était d'environ 40 pieds, et il en mesurait 100 de large à sa base. Il était formé d'une riche marne sablonneuse noire, contenant beaucoup de matière végétale. En creusant à la profondeur d'un pied nous ne vîmes aucun changement dans la nature du sol. Le guide Sauvage appelait ces monticules des maisons souterraines.

Cabanes sauvages.

122. A environ 300 verges en bas des seconds rapides, nous rencontrâmes les squellettes de 23 cabanes sauvages, touts couverts de convolvulus sauvages, et qui ne servent aujourd'hui qu'à montrer l'amour du changement qui semble former l'un des traits caractéristiques de la race de barbares qui possède, sans les apprécier ni en jouir, les richesses de cette belle et fertile vallée. L'on trouve partout sur le rivage, au pied de côtes argileuses ou glaiseuses, des débris et des quartiers

de pierre calcaire, plus ou moins polis par l'eau, ainsi que des cailloux de même formation.

Caractère de la vallée de la Rivière la Pluie.

123. En débarquant aujourd'hui (21 août) pour diner, je m'avancai à environ un demi-mille dans l'intérieur, et M. Dawson se rendit environ un demi-mille plus loin. Nous trouvâmes que la végétation s'améliorait rapidement à mesure que nous nous éloignions de la rivière. La forêt renfermait des trembles de très belles dimensions, du sapin, du peuplier, du bois blanc, du bouleau, et du chêne, avec un peu d'orme. La rampe du terrain était très douce, et en demandant au Sauvage jusqu'où la forêt s'étendait avant d'arriver au marais, il nous dit que nous nous trouvions à l'endroit où la vallée avait la plus grande largeur, et qu'il nous faudrait une demi-journée pour nous rendre au marais, en marchant toujours sur un terrain semblable à celui qui nous entourait, mais couvert d'arbres bien plus gros. Les étonnantes connaissances topographiques que possèdent ces Sauvages, et (autant que nous avons pu nous en assurer jusqu'ici) l'exactitude et la fidélité avec lesquelles ils nous les communiquent, nous font croire à la véracité de notre guide. Le reste de la Rivière la Pluie ressemble en tout à ce que j'en ai déjà décrit.

Caractère de la vallée près du Lac des Bois.

124. A mesure que nous approchions du Lac des Bois, la largeur de la rivière augmentait, et à chaque courbe nous voyions qu'il se formait un troisième plateau inférieur, atteignant souvent une étendue de 200 à 300 acres, et s'élevant de 2 à 3 pieds au-dessus du haut niveau actuel des eaux. Il y avait du gros foin en abondance sur un grand nombre de ces dépôts d'alluvion, et il parait très probable que dans les saisons ordinaires ces dépôts fourniraient quelques milliers d'acres de riches pâturages, car les herbes qui y poussent sont semblables à celles que l'on rencontre sur la Kaministiquia et que les colons coupent pour en nourrir leurs animaux durant l'hiver. Près de l'embouchure de la rivière, l'on aperçoit les hautes cîmes de quelques pins rouges et blancs, qui dominent de

beaucoup les trembles qui couvrent le plateau inférieur, tandis qu'un vaste étendue de joncs, qui pourrait probablement servir de pâturage dans les saisons ordinaires, indique la jonction de la Rivière la Pluie avec le Lac des Bois.

CHAPITRE VI.

LE LAC DES BOIS ET LA RIVIÈRE WINIPEG.

Dimension et division du Lac des Bois; Distance du coin nord-ouest à la Rivière Rouge, 125—Paysage, 126—Effets de la réfraction, 127—Abondante végétation de conferve; Profondeur de l'eau, 128—Température extraordinaire du Lac, due à "l'algue"; Sauterelles, 129—Pêcherie profonde de 120 pieds; Glace de cinq pieds d'épaisseur, 130—Mirage, 131—Tempête sur le lac, 132—Ile au Jardin; blé d'Inde; patates; citrouilles; courges; cerises de roche; tourtes de passage; nuées de sauterelles, leurs ravages; bruit de leurs mâchoires; les Sauvages y sont indifférents, 134—Lac Plat, 135—Distance du Lac Plat à la Rivière Rouge, 136—Longueur d'un degré, 137—Paysage des îles, 138—Décharges de la Winipeg, 139—Beauté des cascades, 140—Caractère de la rivière; Portage du Rat, 141—Vue du haut d'une colline; Caractère de la région de la Haute Winipeg, 142—Mission d'Islington, 143—Terre cultivable sur la Winipeg, 143, 144—Prairies de riz sauvage; Gibier, 145—La Rivière Pennawa; Oiseaux dans les prairies de riz, 146—Disette de riz cette année, 147—Rareté du poisson, 148—Rareté des lapins; Désastreuses conséquences de ces malheurs, 149.

Dimension et division du Lac des Bois.—Distance du Lac Supérieur.—Coin Nord-Ouest du lac à environ 90 milles de la Rivière Rouge, en ligne droite.

125. Le Lac des Bois a environ 72 milles de longueur, et à peu près la même largeur. Il a 400 milles de tour par la route des canots.* Il est divisé en trois lacs distincts par un long promontoire, qui devient une île aux époques des hautes eaux. La partie Sud est appelée le Lac des Côteaux de Sable; la partie Est, le Lac au Poisson Blanc; et la partie Nord, le Lac des Bois. Le Lac au Poisson Blanc et le Lac des Bois sont séparés du Lac des Côteaux de Sable par le large promontoire dont je viens de parler, qui est très peu connu.

* Voir le 8e vol. du Journal géologique, pour un rapport sur le Lac des Bois, par le Dr. Bigsby.

Le nom de cette dernière division provient du grand nombre de petits côteaux de sable que l'on rencontre sur la rive Sud-Ouest. La distance qui sépare le Lac des Bois du Lac Supérieur est, au Nord-Ouest, de 340 milles par la route de la Rivière aux Tourtes, et de 381 par la route du Fort William, que l'expédition a suivie. Le coin Nord-Ouest du lac n'est éloigné de la Rivière Rouge, en ligne droite, que d'environ 90 milles. Son élévation au-dessus du Lac Supérieur est de 377 pieds, ou 977 pieds au-dessus de la mer. Le major Long en porte l'élévation au-dessus de l'Océan à 1,040 pieds, ce qui ne fait qu'une différence de 63 pieds.

Paysage du coin Nord-Ouest, magnifique.

126. Le paysage des îles du coin Nord-Ouest du lac est l'un des plus charmants que l'on puisse voir, et présente à la vue une variété constante de rochers nus et escarpés, de côteaux abruptes et boisés, de rampes douces et couvertes de bois, et de vastes plaines formées par des prairies. Quelques unes des îles sont grandes et bien boisées, d'autres portent des traces de l'incendie, et l'on aperçoit souvent une vigoureuse végétation de jeunes arbres de seconde venue et d'une espèce différente des pins calcinés et dépouillés de leurs branches qui les dominent.

Effets de la réfraction.

127. La route ordinaire des canots, pour se rendre à la Rivière Rouge, suit une direction Nord-Est, en côtoyant la rive jusqu'au Portage de la Tortue, qui conduit du Lac des Côteaux de Sable au Lac au Poisson Blanc. Conformément à notre intention de traverser le pays, en partant du côté Ouest du Lac des Côteaux de Sable, et en suivant une ligne aussi droite que possible jusqu'à la Rivière Rouge, nous prîmes une direction Nord-Ouest pour atteindre la pointe Sud de l'Ile Keating, à une distance de 16 milles. La surface du Lac était parfaitement unie, et réflétait les rayons du soleil avec une force et un éclat extraordinaires. A mesure que nous nous éloignions de la rive, les dunes de sable du Sud-Ouest se réflétaient dans le lointain et prenaient la forme d'une chaîne de montagnes, et la côte de la rive orientale, qui paraissait rocheuse à travers notre lunette, se reflétait en caps élevés, escarpés et à demi boisés.

Abondante végétation de conferve à 35 et 36 pieds d'eau, à 4 et 9 milles de terre.

128. A environ 4 milles de terre, l'eau commença à prendre une teinte verdâtre, qui lui était donnée par une plante végétale (*confervœ*) dont l'épaisseur, augmentant à mesure que nous avancions, finit par communiquer au lac l'apparence d'une vaste étendue de boue verte et sale. En tirant une tassée d'eau, ou en regardant attentivement par-dessus le bord du canot, l'on voyait que l'eau était claire, mais qu'elle contenait une quantité infinie d'organismes très déliés, ayant la forme d'aiguilles, quelquefois isolés, et quelquefois entrelacés et formant de petites étoiles sphériques, qui variaient d'un quart à un demi pouce de diamètre. A cinq milles du rivage, la sonde indiquait 35 pieds d'eau, et à 4 milles plus loin, 36 pieds ; et plus nous avancions, plus la conferve verte augmentait en densité, et les petites aggrégations en dimension, quelques-unes ayant plus d'un pouce de diamètre.

Température extraordinaire du Lac des Bois due à " l'algue."—Sauterelles.

129. La température du lac, près de l'embouchure de la Rivière la Pluie, était de 67° à 11½ h. A. M. Cependant, à 5 milles de terre, nous trouvâmes 76° à six pouces d'eau ; une heure après, des observations répétées avec soin ont donné pour résultat une température de 72½°. A 1 heure P. M., la température, à deux pieds de la surface, était de 71° et de 78° à la surface. La profondeur de l'eau était de 36 pieds à cet endroit, et la conferve verte était partout tellement abondante qu'il était impossible de tirer une cuillerée d'eau sans en prendre quelques filaments. La présence de cette " algue," comme la nomment les voyageurs, était probablement la cause de cette extraordinaire température du lac. Par-ci par-là l'on voyait les sauterelles se reposer sur la surface luisante et calme du lac, et le nombre en augmentait à mesure que nous approchions de l'Ile Keating ; elles suivaient toutes, avec une singulière uniformité, une direction Sud-Est. Les Sauvages pensent que " l'algue" est fatale aux poissons. Ils l'ont remarqué sur la Rivière Winipeg.

Pêcherie de 120 pieds de profondeur.—La glace atteint 5 pieds d'épaisseur sur le Lac des Bois.

130. Après avoir dépassé la pointe Sud de l'Ile Keating, nous nous dirigeâmes vers l'Ile au Jardin, dont nous étions éloignés d'environ 9 milles. Sur le côté Sud de l'Ile Keating, notre guide Sauvage nous indiqua un de leurs endroits de pêche, où il nous dit que l'eau avait 30 brasses de profondeur, et il nous montra comment il était parvenu à connaître cette profondeur, en expliquant, par l'entremise de l'interprête, leur mode de pêche durant l'hiver, la longueur d'une brasse, et le nombre de brasses qui se trouvent dans les lignes dont ses compatriotes se servent pour atteindre avec leurs rets l'endroit où se nourrit le poisson à cette époque de l'année. Il décrivit aussi l'épaisseur de la glace qu'il leur faut briser avant de trouver l'eau, comme ayant parfois plus de cinq pieds.

Mirage.—Sauterelles.

131. En approchant et en nous éloignant de l'Ile Keating, l'effet de la réfraction était prodigieux, et donnait à des îles de rocher peu élevées l'apparence de sauvages promontoires très à pic, et au rivage, qui ne domine l'eau que de quelques pieds, l'aspect d'une côte rocheuse très élevée. En approchant d'une petite île située à environ quatre milles de l'Ile au Jardin ou au Champ de Blé-d'Inde, les sauterelles devenaient de plus en plus nombreuses; la conferve verte se montrait en moindre quantité, et avant notre attérage pour dîner, elle avait complètement disparu; mais nous trouvâmes à terre des sauterelles en grande quantité. L'île sur laquelle nous nous reposâmes pendant une heure, avait environ trois acres d'étendue, et il s'y trouvait quelques beaux vieux chênes et ormes, avec une abondance de foin très long qui n'avait pas été beaucoup ravagé des sauterelles; celles-ci, comme nous le supposâmes ensuite, n'étaient arrivées que depuis peu de temps, tandis que celles que nous avions vues dispersées sur la surface du lac n'étaient probablement que les trainards d'un immense volier de ces insectes, dont nous rencontrâmes ensuite la grande masse sur l'Ile au Jardin.

Tempête sur le Lac.

132. Durant la matinée le ciel avait été sans nuage, le vent calme, et le soleil excessivement chaud; mais dans l'après-midi, il commença à se former une longue et douce vague sur le Lac, et lorsque nous reprîmes notre marche, le vent s'éleva insensiblement et prit les proportions d'une tempête avant notre attérage, dans la soirée, sur une rive basse et caillouteuse du coin Nord-Ouest de l'Ile au Jardin.

133. Dans mon rapport (No. 2) daté du 30 août, Mission d'Islington, Rivière Winipeg, j'ai rapportté brièvement les événements qui se succédèrent durant la nuit de notre arrivée à cet ancien campement des Sauvages du Lac des Bois, la conférence que nous eûmes avec une partie de la tribu le lendemain, et les raisons qui nous décidèrent à nous rendre directement au Portage du Rat, à la tête du Lac des Bois, au lieu d'avancer en ligne droite vers la Rivière Rouge. Les incidents qui n'ont pas été relatés dans ce rapport ont été soigneusement consignés dans mon journal, et trouveront leur place en temps et lieu.

Ile au Jardin.—Blé-d'Inde, semé à la butte.—Patates, Citrouilles, Courges, Cerises de roche.—Tourtes de Passage.—Nuées de Sauterelles.—Ravages des Sauterelles.—Bruit de leurs mâchoires.—Les Sauvages n'en font pas de cas.

134. L'Ile au Jardin a environ un mille et demi de long et un mille de large dans sa plus grande largeur. La moitié occidentale en est en bois, et la plus grande partie de la moitié orientale en culture. Un champ d'environ 5 acres d'étendue était planté de blé-d'Inde, alors presque mûr. Il était semé à la butte et soigneusement sarclé. Vers le milieu du champ il y avait plusieurs tombeaux élégamment couverts d'abris en écorce de bouleau. Nous ne vîmes qu'une seule cabane sur l'île, et elle était construite à environ 100 verges des tombeaux. Près du champ consacré au blé-d'Inde, il y avait de petits carrés de patates, de citrouilles et de courges. Il y avait un air de grande propreté dans toute la partie cultivée de l'Ile; et dans la partie qui restait encore dans son état naturel, des buissons de framboisiers, de gadelliers et de groseilliers sauvages croissaient dans les intervalles des bosquets d'orme, de bois blanc et de chêne; et sur la grève sablonneuse, l'on trouvait

en abondance la cerise de roche (*cerasus pumila*), la Nekaiomena favorite des Sauvages. De gros voliers de tourtes de passage (*columba migratoria*) voltigeaient d'un bout à l'autre de l'Ile, et se jetaient parfois en immenses quantités dans de petits bocages. Le rivage était couvert, sur deux ou trois pouces d'épaisseur, de millions de sauterelles qui y avaient été apportées durant la tempête de la veille. Le plus grand nombre des sauterelles étaient vivantes, et à mesure que les rayons du soleil les réchauffaient et les rappelaient à la vie, elles se répandaient avec une grande régularité sur les champs de blé-d'Inde et de patates. Leur marche à travers les carrés de patates ressemblait à celle d'une armée envahissante, mangeant et détruisant tout ce qu'elles rencontraient de verdure sur leur passage. Avant notre départ de l'Ile, elles s'étaient avancées, ci et là, à trente et quarante verges du rivage, sur une ligne onduleuse bien tranchée, ne laissant derrière elles que les tiges nues et noircies des plantes sur lesquelles elles s'étaient étendues et qu'elles avaient dévorées. En nous baissant, et en nous abritant contre le vent derrière les buissons, nous pouvions percevoir parfaitement le bruit de leurs mâchoires, et si le temps eût été calme, je n'ai aucun doute que nous aurions pu l'entendre très aisément à une distance de plusieurs centaines de verges. Les Sauvages avaient déjà vu des sauterelles, mais jamais en aussi grand nombre ; cependant ils paraissaient se soucier assez peu de leurs dégâts, et ils s'amusaient tranquillement, accroupis ou couchés par terre, à les faire sauter de sur leurs bras ou leurs jambes avec un petit morceau de bois mince qu'ils recourbaient en forme d'arc pour lui faire remplir la fonction d'un ressort.

Le Lac Plat et le marais sur le Plateau d'épanchement entre la Rivière Rouge et le Lac des Bois.

135. De l'Ile au Jardin au coin Nord-Ouest du Lac il y a environ 20 milles, mais là ne s'arrête pas la limite occidentale de la navigation. L'on peut poursuivre sa route sans difficulté à quelques milles plus loin, dans la direction de l'Ouest, à travers un petit lac appelé Lac Plat. Bien que je ne puisse m'appuyer sur des observations personnelles pour parler du caractère gé-

néral du Lac Plat, l'importance que lui donne sa position exige cependant que j'en fasse ici une mention particulière. J'ai appris de notre guide Sauvage, auquel ses chefs avaient permis de nous conduire au Portage du Rat, et dont j'ai parlé dans mon rapport No. 2, que le Lac Plat est une étendue d'eau couverte de joncs, de huit ou dix milles de longueur, qui se rattache au Lac des Bois par un chenal navigable. Le côté Nord et l'extrémité Ouest du Lac Plat se confondent avec un vaste marais qui s'étend depuis le voisinage du Portage du Rat jusque fort avant au Sud du Lac des Bois, et qui est la source de plusieurs rivières qui coulent tant à l'Est qu'à l'Ouest. C'est ce grand marais (ou Muskeg) qui forme la barrière entre le Lac des Bois et la vallée de la Rivière Rouge, et l'on en trouvera plus loin une description spéciale.

Distance approximative entre le Lac Plat et le Fort Garry.

136. Sur une partie de la rive Sud du Lac Plat, et tout le long de cette partie de la côte du Lac des Bois, l'on rencontre de vastes étendues de terrain sec, boisé d'épinette et de petit pin. Le Lac Plat n'est éloigné que d'environ 87 milles du Fort Garry, en ligne droite, tandis que par la route très dangereuse et très tortueuse de la Rivière Winipeg, il en est au moins à 320 milles. Le Lac Plat se trouve situé dans la latitude 49° 23', et la même ligne de méridien coupe la Rivière Rouge à 25 milles au Nord de la ligne frontière, et à —— de distance de ce lac. L'importance du coin Nord-Ouest du Lac des Bois, et peut-être aussi du Lac Plat, comme terminus d'une communication par terre avec la Rivière Rouge, ne peut manquer d'être dûment appréciée.

Longueur d'un degré de longitude sur différentes parallèles.

137. Le tableau suivant, d'après lequel la distance qui sépare le coin Nord-Ouest du Lac de la Rivière Rouge a été calculée, donne le nombre de milles contenus dans un degré de longitude entre les 45e et 55e parallèles de latitude.

Degré de latitude.	Longueur en milles.
45	42.43
46	41.68
47	41.00

48	40.15
49	39.36
50	38.57
51	37.73
52	37.00
53	36.18
54	35.26
55	34.41

Paysage des îles dans la partie Nord-Ouest du Lac des Bois.—Bon bois sur les îles.

138. A partir du coin Nord-Ouest du Lac, notre route se poursuivit sur une distance de 28 milles à travers un labyrinthe d'îles et dans une direction N. N.-E. Six milles de plus, sur une ligne presque plein Nord, à travers un paysage du même caractère, mais plus hardi, nous amenèrent au Portage du Rat, sur l'une des nombreuses bouches de la rocheuse Winipeg. Nous vîmes beaucoup de beaux pins sur les plus grandes îles, près de la partie Nord du Lac des Bois, et s'il est possible de tirer quelques conclusions des rapports que nous firent les Sauvages de leurs jardins, il est très probable qu'il existe de vastes étendues d'excellente terre sur le grand promontoire, ainsi que sur quelques-unes des grandes îles. Ils nous dirent qu'ils y cultivaient le blé-d'Inde sur une bien plus vaste échelle que ce que nous en avions vu sur l'Ile au Jardin.

LA RIVIÈRE WINIPEG.

Décharges de la Winipeg.—Nombreuses sinuosités de cette rivière.

139. S'échappant du Lac des Bois par plusieurs crevasses de la rive Nord du Lac, la rivière Winipeg coule à travers plusieurs décharges tortueuses et distinctes sur une distance de plusieurs milles, dans une direction générale Nord-Est. Quelques-unes de ces décharges se réunissent au bras principal de la rivière à 10 ou 15 milles plus bas que le Portage du Rat, et l'une d'elles s'étend presque en ligne droite sur une distance de 65 milles, et ne rejoint la Winipeg qu'en bas des Chutes de

la Barrière. Les détours que fait cette immense rivière sont tellement subits et en sens contraire, qu'une énumération de leurs directions différentes peut n'être pas sans intérêt.

Depuis le Portage du Rat, elle coule :

6 milles au Nord-Ouest,
4 milles quelques degrés à l'Est du Nord,
24 milles au Nord-Ouest,
8 milles au Sud-Ouest,
24 milles au Nord-Ouest,
8 milles quelques degrés au Nord de l'Ouest,
21 milles au Sud-Ouest par Sud,
12 milles quelques degrés au Sud de l'Ouest,
22 milles droit au Nord,
26 milles au Nord-Ouest.

Beauté des cascades de la Winipeg.

140. Sur son parcours de 136 milles, elle subit une chute de 349 pieds, dans une suite de magnifiques cataractes. Quelques une des chutes et des rapides offrent des paysages de la nature la plus sauvage et la plus pittoresque, et déroulent une variété infinie de cascades tumultueuses, de rapides écumants, suivis de remous d'autant plus traîtres qu'ils sont couverts d'écume, et d'énormes vagues dont les eaux vertes roulent avec fracas sur les quartiers de roche massifs qu'elles recouvrent. Quelques-uns des dessins qui accompagnent ce rapport peuvent donner une idée de la beauté et de la sauvage grandeur des cascades et des rapides de la Winipeg ; mais ni le crayon ni la plume ne sauraient en rendre la prodigieuse variété qu'ils présentent dans leurs différents aspects. Ils prennent une teinte grisâtre à l'aurore, deviennent couleur de rose au soleil levant, brillent d'un éclat éblouissant à midi, et sont argentés le soir, à la pâle clarté de la lune.

Caractère de la rivière.—Portage du Rat.—Courte route des Sauvages.

141. La rivière assez souvent se change en de grands lacs profonds, parsemés d'îles, et bordés de pics nardis ou de mamelons de granit. Le fort qu'occupe l'honorable compagnie de la

Baie d'Hudson, au Portage du Rat, est situé dans un très joli endroit, sur l'une des décharges du Lac des Bois. Il est entouré de collines hautes de 200 pieds environ, et près du Fort, l'on voit quelques grands pins rouges et blancs, au milieu d'une vigoureuse forêt de seconde venue. Le roc du voisinage du Portage du Rat est une ardoise chloritique, qui fait bientôt place au granit, de sorte que nous ne vîmes de terrain susceptible de culture qu'à notre arrivée à la Mission d'Islington. Nous ne prîmes pas la route ordinaire des canots, mais dans l'espoir de rejoindre les autres membres de l'expédition, nous suivîmes pendant quelques milles un chemin que prennent ordinairement les Sauvages, et que notre guide nous dit être d'une demi journée plus court que celui de la Grande Winipeg.

Vue de la Winipeg du haut d'une colline.—Caractère des alentours de la Haute Winipeg.

142. A notre premier campement après notre départ du Portage du Rat, je montai sur une colline d'environ 250 pieds d'élévation, et j'eus de son sommet une vue très étendue du pays environnant. Je voyais la large rivière, avec ses nombreuses et profondes anses, s'avancer au loin vers le Nord, et tout autour de moi de petits côteaux arrondis, semblables à celui sur lequel je me trouvais, montrant leurs sommets nus ou pauvrement boisés; généralement, ils paraissaient couverts de petits pins touffus et rabougris, mais dans les gorges ou les vallées, qui les séparaient, il y avait beaucoup de pin et d'épinette de grandes dimensions, ainsi que des trembles et des bouleaux d'une bonne grosseur. Sur la colline de granit sur laquelle j'étais monté, le pin croissait dans de petits creux, ou dans les crevasses du roc. La surface générale était ou tout-à-fait nue, douce et polie, tellement qu'il était dangereux d'y marcher, ou couverte d'une épaisse couche de mousse à caribou et de tripe de roche.* L'aspect du pays ressemblait beaucoup à celui des environs du Lac des Mille Lacs, mais il lui était beaucoup inférieur sous le rapport de la végétation.

* Lichen.

Jusqu'à notre arrivée à la Mission d'Islington, le pays conserva une apparence de stérilité désespérante et inhospitalière.

Mission d'Islington.—Culture du blé sur la Winipeg.—Etendue de terre cultivable sur la Winipeg.

143. La Mission d'Islington, ou du Chien Blanc, noms sous lesquels elle est connue des voyageurs, occupe une étendue de terrain, qui parait être d'argile mouvante, de 250 acres, et entourée de collines de granit. Le sol de ce petit oasis est très fertile, et toutes espèces de grains et de légumes y viennent bien. Le blé semé le 20 de mai est généralement moissonné le 26 d'août; il ne lui faut que 93 jours pour mûrir. Les patates n'ont jamais été attaquées, depuis cinq ans, par les gélées du printemps ni de l'automne; le blé-d'Inde y mûrit; le printemps et la végétation commencent vers le 10 de mai, et l'hiver commence généralement vers le 1er de novembre. Je mentionne ces faits, qui se rapportent à la petite étendue de terre cultivable de la Mission d'Islington, parce que l'on rencontre d'autres endroits susceptibles de culture auxquels ils peuvent s'appliquer, et qui varient de 50 à 300 acres d'étendue, entre la Mission et les Chutes Argentées, situées à environ 18 milles de l'embouchure de la rivière. Depuis les Chutes Argentées jusqu'à l'endroit où la rivière se jette dans le Lac Winipeg, les terres pauvres et rocheuses font l'exception, car les bandes alluviennes et fertiles, portant des bosquets de gros trembles et autres arbres, y dominent.

144. Les terres cultivables sur les bords de la rivière sont indiquées par des lignes de points sur la carte, car elles peuvent acquérir de l'importance et peuvent être regardées comme des îles productives au milieu d'un désert de rochers et de marais. Des Chutes Argentées au Fort Alexander, le terrain d'aluvion ou d'argile mouvante domine, et dans le voisinage du Fort l'on en trouve plusieurs milliers d'acres qui sont susceptibles de culture.

Prairies de riz sauvage.—Les oiseaux se rassemblent dans les champs de riz.

145. Au-dessous de la Chute à Jacquot, on voit un grand nombre de perches de wigwams, et nous vîmes plusieurs Sauvages

qui pêchaient au pied des différents rapides. La rareté des animaux de toute sorte était très remarquable, les aigles et les éperviers, les canards et les lapins étant les seuls que nous rencontrâmes. Cependant cette rareté n'a lieu qu'en automne, par rapport au temps, et que sur la grande Rivière Winipeg, quant à l'endroit. A quelque distance de la rivière, il existe quelques grandes prairies de riz sauvage (*zizania aquatica*) qui couvrent plusieurs mille acres d'étendue, et qui se prolongent à plusieurs milles des deux côtés de la rivière. Le gibier s'y jette en grande quantité et se repait au milieu d'une aussi grande abondance de nourriture; l'on y rencontre de grands voliers de canards, d'oies et autres oiseaux aquatiques communs dans ces régions. Les Sauvages se réunissent ici à certaines époques fixes pour visiter les champs de riz, dont ils tirent sans difficulté, dans les bonnes années, de grands approvisionnements pour l'hiver.

La rivière Penawa.—Oiseaux dans les champs de riz de la Penawa.

146. Au lieu de suivre le cours de la grande Rivière Winipeg, après être arrivé à la Chute aux Loutres, je descendis par la Rivière Penawa dans le Lac du Bonnet, évitant par là les dangers des "Sept Portages," et raccourcissant le chemin de plusieurs milles. Près de l'entrée de la Penawa dans le Lac du Bonnet, la petite rivière s'avance dans un immense terrain marécageux couvert de riz sauvage, et je réussis à en cueillir une quantité considérable, pendant que les Sauvages le passaient à l'aviron avec une vitesse qui ne se ralentissait pas. Là aussi, nous vîmes un grand nombre d'oiseaux de diverses espèces, tels que hérons, tourtes, piverts, geais, etc.

Disette de riz cette année.

147. Les Sauvages déplorent la disette de riz cette année. Ils disent que, dans les bonnes années, les champs à travers lesquels nous sommes passés sont couverts de grain qui se balance au vent, et ils peuvent en peu de temps en remplir leurs petits canots en le battant avec un bâton. L'eau de la rivière et des marais à été plus haute que d'habitude, et cette élévation de l'eau a retardé la croissance du riz à un point qui,

joint à la rareté des autres produits alimentaires, les menace de la famine durant l'hiver prochain.

Rareté du poisson dans la Rivière Winipeg cette année (1857.)

148. La même cause qui a produit la disette partielle du riz sauvage a aussi produit une grande rareté de poisson. En général, la Rivière Winipeg abonde en poissons, parmi lesquels sont l'esturgeon, le brochet, deux espèces de poisson blanc, la perchaude, la carpe, etc , qui fournissent d'amples approvisionnements aux Sauvages qui chassent ou pêchent dans la partie inférieure de cette majestueuse rivière. La hauteur extraordinaire de ses eaux durant la saison actuelle a tellement étendu les endroits où le poisson cherche sa nourriture, que c'est à peine si les sauvages en prennent en quantité suffisante pour subvenir à leurs besoins ordinaires.

Rareté des lapins sur la Rivière Winipeg cette année (1857.)—Désastreuses conséqnences probables de ces malheurs.

149. La disette inattendue du riz et du poisson s'est fait d'autant plus vivement sentir que le nombre des lapins, que l'on trouve généralement en immenses quantités dans les régions du Lac des Bois et de la Rivière Winipeg, a été tellemen décimé qu'il n'en reste presque plus. Dans le cours du printemps et de l'été, on a trouvé de grandes quantités de lapins morts dans les bois, et cette mortalité est probablement due au manque de nourriture qui a suivi le rigoureux hiver de 1856, lequel s'est prolongé cette année jusqu'à une époque sans précédent dans ces régions. Avec cette disette partielle du riz, et cette rareté du poisson et des lapins, l'hiver prochain s'avance sous de sombres couleurs pour les malheureux Sauvages de la Rivière Winipeg, et ceux qui s'en occupent redoutent de grandes souffrances pour eux.

CHAPITRE VII.

LE LAC WINIPEG ET LA RIVIERE ROUGE, JUSQU'A L'ÉTABLISSEMENT DES SAUVAGES.

Elévation du Lac Winipeg au-dessus de la mer.

150. Le Lac Winipeg est à————milles du Lac Supérieur en ligne droite, et à 616.22 par la route des canots. L'élévation de cette grande nappe d'eau au-dessus de la mer est de 628 pieds, suivant l'évaluation de ce rapport. D'autres observateurs la portent à quelques pieds de plus ou de moins; quelques autres encore la portent plus haut que ce que l'on croitêtre une approximation rapprochée de ce qu'elle est réellement. Il y a un tableau à la fin de la première partie, dans lequel quelques unes de ces différences sont mentionnées avec le nom de leurs auteurs.

Longeur, largeur et grandeur du Lac Winipeg.

151. Le Lac Winipeg a 264 milles de longueur, sur une largeur moyenne de 35 milles. Il a certainement plus de 9,000 milles carrés, et est probablement d'une moitié plus grand que le lac Ontario. Deux autres grandes nappes d'eau se relient au Lac Winipeg par des rivières navigables: ce sont les Lacs Manitoba et Winipigoos, qui, réunis, sont presque aussi longs que le Lac Winipeg, sur à peu-près la moitié de sa largeur. La surface de ces trois lacs, avec quelques petits affluents, égale, si elle ne la dépasse pas, celle des lacs Ontario et Erié réunis.

Tributaires du Lac Winipeg.

152. Parmi les nombreux tributaires que reçoit le Lac Winipeg se trouvent : la Rivière Rouge, qui reçoit en partie les eaux d'une région jusqu'à un certain point tributaire du Mississippi ; la Grande Rivière Winipeg, de 163 milles de longueur, qui égoutte la région du Lac des Bois, et ses tributaires à 300 milles à l'Est ; les nombreuses rivières qui descendent de la ceinture orientale de rochers granitiques, qui sépare la vallée du Lac Winipeg des Baies d'Hudson et de James. Du côté Ouest, il reçoit la noble Saskatchewan qui apporte son tribu des Montagnes Rocheuses, éloignées de 1,000 milles à l'Ouest. La Rivière aux Cerfs et la Rivière aux Cygnes tombent dans le Lac Winipigoos, outre beaucoup d'autres plus petites, qui égouttent les prairies à l'Ouest de ces lacs magnifiques.

La route des canots sur le lac Winipeg.—Bouches de la Rivière Rouge.—Prairies de foin à l'embouchure de la rivière.

153. Un regard jeté sur la carte fera voir que la route des canots ne fait que toucher ou s'approcher de la côte Sud-Est du Lac Winipeg, dans la traversée à l'embouchure de la Rivière Rouge. L'insuffisance des observations qu'il m'a été possible de faire sous ces circonstances, fait que je ne puis rien ou presque rien dire du caractère de la légère partie de la côte que l'on peut voir de la route suivie par les canots. Les bouches de la Rivière Rouge sont au nombre de quatre, et se relient au Lac Winipeg par une immense étendue couverte de roseaux et de saules, croissant sur un terrain qui se trouve au niveau ou au-dessous du niveau des eaux du Lac. Ce n'est qu'à six ou sept milles du Lac que l'on peut vraiment dire que l'on rejoint la terre. En été, les habitants de la Rivière Rouge récoltent une grande quantité de foin en cet endroit, et ils l'enlèvent durant l'hiver, car les hautes eaux du printemps couvrent toute cette surface.

Importance du Lac Winipeg.—Il égoutte une vallée de 400,000 milles carrés et d'un accès facile.

154. Le Lac Winipeg une fois atteint, les communications avec l'intérieur deviennent faciles. Les nombreuses rivières qui égouttent la vallée de ce grand lac, dont l'étendue est de

400,000 milles carrés, sont pour la plupart des routes de cano ou de bateau, sur plusieurs centaines de milles en remontant leur cours. Le Lac Winipeg est très peu profond à son extrémité Sud, et ses rives marécageuses, au-delà desquelles passe la route des canots qui conduit à la Rivière Rouge, abondent en coquillages d'eau douce qui attirent une quantité innombrable d'oiseaux aquatiques, parmi lesquels on remarque plusieurs espèces de canards, deux espèces d'oies, des pélicans, des hérons, des butors et des pluviers.

Agriculture à l'embouchure de la Winipeg.—Ancienne grève du Lac Winipeg.—Cailloux d'une immense grosseur.—Liseron de la Virginie.—Grand nombre d'oiseaux sauvages.

155. Le Fort Alexander est situé à un mille trois quarts du lac, à l'embouchure de la Winipeg, et j'ai vu en cet endroit du blé que l'on récoltait le 3 de septembre ; j'obtins aussi des patates nouvelles très grosses et d'une excellente qualité. Je fus informé par le gardien du Fort que le blé-d'inde vient bien sur plusieurs parties de la côte Sud-Est du lac, et qu'il était bien rarement affecté par les derniers froids du printemps. Il est cultivé par les Sauvages. La côte occidentale de la Baie de la Traverse est élevée et indique un sol excellent, fortement boisé d'épinette, de peuplier, de tremble et de bouleau. On y voit beaucoup de cabanes de Sauvages, car c'est un de leurs en droits de pêche les plus importants. La température de la Winipeg, à son embouchure, était de 66°5', à 6 heures p.m., et celle de la Baie de la Traverse, à 6 heures le lendemain matin, était de 64° 5'. Un phénomène d'optique de la plus grande beauté m'a frappé en faisant la Grande Traverse, qui se fait presque droit au Sud, pour gagner l'embouchure de la Rivière Rouge. Je le décrirai dans une autre partie de ce rapport..... Lorsque nous sommes débarqués pour déjeûner ou pour dîner, nous avons eu l'occasion d'examiner les falaises escarpées, mais mal assises, qui se montrent ci et là. A un endroit de la côte orientale de la Grande Traverse, nous prîmes le profil No.—. Cette côte possède un caractère d'intérêt qui est commun à tous les grands lacs de la région laurentienne. Le sommet du cap, qui est recouvert d'un pouce ou deux de marne sa-

blonneuse, laisse voir une ancienne grève du lac, composée de galets polis par l'eau, de cailloux et de sable stratifié, épais de deux pieds. Cette couche repose sur un lit de 16 pieds de sable stratifié, mêlé de fragments de calcaire et de roches primitives, et flanqué par un talus de galets et de cailloux, parmi lesquels on trouve en grand nombre des feuilletés de calcaire d'un jaune brillant, couleur crème, et veiné de toutes sortes de nuances. Ce talus forme la grève actuelle du lac, et les feuilletés de galet et les cailloux ont probablement été arrachés de la falaise par les vagues. Sa largeur peut être de 60 pieds, sur une rampe de 3 à 5 pieds du niveau du lac,—donnant à l'ancienne grève, au sommet, une élévation de 21 pieds au-dessus du niveau actuel des eaux. A environ cinq milles plus loin, au Sud, je montai sur une falaise de 50 pieds de hauteur, formée de sable et de marne stratifiés, dans lesquels étaient empâtées des roches primitives d'une grosseur gigantesque. Quelques-unes mesuraient de 12 à 15 pieds de diamètre; elles étaient toutes polies et usées par l'eau, et dispersées sur toute la falaise. Il était très difficile de marcher sur ce cap, à cause du nombre et de la grosseur des roches. Plusieurs étaient couvertes de liseron de la Virginie (*ampetopsis quinquefolia.*) La base de la falaise était bien protégée par une immense accumulation de ces roches vagabondes qui s'étaient détachées du sable mouvant de la falaise. La température du lac, à six milles plus loin, était de 64°5'.......... Une forte bourrasque du Nord-Ouest nous força de nous rapprocher de la côte, alors que nous n'étions éloignés que de trois milles de l'embouchure de la Rivière Rouge; les vagues s'élevèrent avec une grande rapidité comme c'est ordinairement le cas sur les nappes d'eau d'une grande étendue et de peu de profondeur, et elles nous forcèrent à une retraite précipitée parmi les saules et les roseaux, où, bien qu'exposés au désagrément de voir notre camp balayé par la lame toute la nuit, nous fûmes obligés de rester au milieu de ce dédale humide de joncs, jusqu'à ce que les vagues et le vent se fussent apaisés. Là, je pus remarquer l'immense quantité de canards, d'oies et de pluviers qui se réfugiaient

dans les joncs pendant la nuit. Le matin, il en passait et repassait constamment des voliers tout près de notre camp.

Barrage à l'embouchure de la Rivière Rouge.—Ruisseau Netley.

156. La Rivière Rouge entre dans le Lac Winipeg par quatre décharges distinctes. Sa jonction avec le lac par la décharge dans laquelle nous entrâmes est marquée par une barre, sur laquelle il n'y a pas plus de trois pieds d'eau, tout près d'un banc de sable, seule terre que l'on pût voir au milieu des grands joncs qui s'avançaient fort loin vers le Sud, et au-delà du point où la décharge rejoint le corps principal de la rivière, à environ trois milles de son embouchure. L'on rencontre la terre, qui est à sec durant l'été, et qui était alors, le 5 de septembre, de 2½ à 4 pieds au-dessus du niveau de l'eau, à 5 milles de l'embouchure de la décharge principale. Un demi-mille plus loin, le Ruisseau Netley, qui vient de l'Ouest, se jette dans la rivière, et sert à écouler, dans les grands abats de pluie, une grande partie des eaux du pays supérieur dans le Lac Winipeg. Je vis ici, en septembre dernier, un grand nombre de meules de foin, qui croît abondamment sur un sol marécageux très riche où il semble se complaire ; ces prairies sont submergées au printemps.

Caractère fertile de la vallée au-dessus et un peu au-dessous du village des Sauvages,—Contraste entre les colons du village des Sauvages et les tribus de la Basse Winipeg.

157. Un peu au-dessous du village des Sauvages, à 14 milles de l'embouchure de la rivière, le pays commence à s'élever ; les côtes ont environ 20 pieds de hauteur, et le bois devenu imposant, y est en grande variété ; l'on y retrouve graduellement tous les caractères d'un pays plat et fertile. L'uniformité de l'aspect général des bords de la rivière à cette saison de l'année, devient monotone auprès des beautés sauvages et variées de la Winipeg. Mais la vue des défrichements, et des jolies maisons blanches du village de la Mission des Sauvages, lorsque vous comparez les effets bienfaisants de la civilisation à l'état de brutale dégradation d'une race d'ignorants idolâtres, fait bientôt place à d'autres pensées et à d'autres sentiments,

qui se succèdent avec rapidité dans votre esprit, et que, des cascades et des rapides de la Winipeg, où vous rencontrez les Sauvages à moitié nus qui pêchent à leur pied, vous passez au cours calme et paisible de la Rivière Rouge, dont les bords sont peuplés d'hommes et de femmes, autrefois sauvages et idolâtres, mais aujourd'hui enfants du christianisme, qui y vivent dans la paix et le bonheur.

TEMPERATURE des Lacs et des Rivières, depuis le plateau d'épanchement jusqu'au Lac Winipeg.

Nom du Lac ou de la Rivière.	Température du Lac ou de la Rivière.	Jour.	Heure.
Mille Lacs	69.5	13 août...	4½ P. M.
Do	66.0	14 " ...	5.20 P. M.
Lac du Baril	67.0	14 " ...	2½ P. M.
Lac du Brulé	68.0	15 " ...	"
Lac du Portage des Français	67.5	16 " ...	5 A. M.
Lac à l'Esturgeon	68.5	16 " ...	5 P. M.
Rivière de "	57.5	17 " ...	9½ A. M.
Lac Nameukan	67.5	18 " ...	"
Lac la Pluie	65.5	19 " ...	6 A. M.
"	70.5	19 " ...	1 P. M.
"	66.0	19 " ...	5 P. M.
Rivière la Pluie	66.0	23 " ...	6 A. M.
"	66.5	23 " ...	6 P. M.
Lac des Bois (*)	67.0	24 " ...	10 A. M.
A 6 pouces au-dessous de la surface	76.0	24 " ...	11½ A. M.
" " "	77.5	24 " ...	12½ P. M.
" " "	73.0	24 " ...	1 P. M.
A 2 pieds au-dessous de la surface	71.0	24 " ...	1 P. M.
A 6 pouces au-dessous de la surface	75.5	[illegible] " ...	3 P. M.
" " "	66.5	27 " ...	5 T. M.
" " "	65.0	28 " ...	6 A. M.
Rivière Winipeg	67.0	31 " ...	6 P. M.
"	67.0	1 sept...	6 P. M.
Rivière Pennawa	70.5	3 " ...	1 P. M.
Embouchure de la Rivière Winipeg	66.5	3 " ...	7 P. M.
Lac Winipeg—			
Baie de la Traverse	64.5	4 " ...	"
A 10 milles de terre	64.5	4 " ...	"
Rivière Rouge, à 200 verges de l'embouchure après une forte bourrasque du nord	59.0	5 " ...	7 A. M.
Température du vent au Ruisseau Malin (†)	75.0	23 " ...	5 P. M.

(*) Voir § 129 pour la cause de la haute température du Lac des Bois.

(†) Très profond en cet endroit. Aussi appelé par les voyagcurs, "R. aux Gratte-Cul."

TABLEAU indicatif des longueurs et des distances, du Lac Supérieur, et des hauteurs, et de l'élévation au-dessus du Lac Supérieur, et du nombre de portages sur la route.

Noms.	Longueurs.		Distances du Lac Supérieur.		Hauteurs.	Elévation au-dessus du Lac Supérieur.	No. de Portages.	Remarques.
Rivière Kaministiquia.	Mls.	Chs.	Mls.	Chs.	Pieds.	Pieds.		
Embouchure	...	...	...	...	......	......	...	
Fort William	0	40	0	40	......	......	...	
Pointe des Meurons	9	40	10	0	4.49	4.49	...	
Rapides et courant	12	0	22	0	30.00	34.49	...	
Décharge des Paresseux	0	14	22	14	5.08	39.57	1	
Rapides et courant	7	4	29	18	16.63	56.20	...	
Portage de la Montagne	0	62	30	0	119.05	175.25	2	
Rivière	0	20	30	20	......	175.25	...	
Portage Rocheux	0	37	30	57	62.65	237.90	3	
Rivière	2	60	33	27	0.50	238.40	...	
Portage Nicolet	0	6	33	43	6.50	244.90	4	
Rapides et courant	1	37	35	0	5.75	250.65	...	
Portage	0	3	35	3	12.62	263.27	5	
Rivière	0	37	35	40	......	263.27	...	
Portage	0	13	35	53	6.90	270.17	6	
Rivière	0	22	35	75	......	270.17	...	
Portage du Couteau	0	5	36	0	19.25	289.42	7	
Trois Décharges	0	35	36	35	10.00	299.42	...	
Rivière	1	0	37	35	0.20	299.62	8	
Décharge du Peuplier	0	5	37	40	3.00	302.62	...	
Rivière	0	40	39	0	0.50	303.12	9	
Décharge	0	9	39	9	3.00	306.12	...	
Rapides et courant	9	51	48	60	35.00	341.12	10	
Portage des Maîtres	0	1	48	61	3.00	344.12	...	
Rivière	0	60	49	41	1.00	345.12	11	
Petit Portage du Chien	0	3	49	44	14.94	360.06	...	
Rapides et Courant	2	60	52	24	3.00	363.06	12	
Petit Lac du Chien	1	20	53	44	......	363.06	...	
Grand Portage du Chien	1	52	55	16	347.81	710.87	13	
Grand Lac du Chien	10	60	65	76	......	710.87	...	
Rivière du Chien.								
Embouchure	...	...	65	76	......	710.87	...	
Rivière	30	0	95	76	3.00	713.87	...	
Portage de la Barrière	0	1	95	77	3.50	717.37	14	
Rivière	2	20	98	17	0.20	717.57	...	
Portage de Jourdain	0	6	98	23	8.60	726.17	15	
Rivière	0	40	98	63	......	726.17	...	
Rivière de la Prairie.								
Embouchure	...	...	98	63	......	725.17	...	
Rivière	3	0	101	63	6.50	727.67	...	
Portage de l'Eau Froide	0	6	101	69	0.76	728.43	16	
Lac à l'Eau Froide	0	14	102	3	......	728.43	...	
Portage de la Prairie	2	50	104	53	157.12	885.55	17	
Lac du Sommet	0	18	104	71	......	885.55	...	
Portage du Milieu	0	38	105	29	16.39	869.16	18	
Lac de la Savane	1	40	106	69	......	869.16	...	
Portage de la Grande Savane	1	41	108	30	31.69	837.47	19	
Rivière de la Savane.								
Embouchure	...	...	108	30	......	837.47	...	
Rivière	13	20	121	50	4.79	832.68	...	
Mille Lacs	21	60	143	30	......	832.68	...	
Portage du Baril	0	17	143	47	1.86	834.54	20	
Lac du Baril	8	0	151	47	......	834.54	...	
Portage Brulé	0	21	151	68	47.02	787.52	21	
Lac du Haut Brulé	8	0	159	68	1.50	786.02	...	
Demi-Décharge	0	3	159	70	2.50	783.52	22	

Tableau indicatif des longueurs et des distances, du Lac Supérieur, etc., etc.—(*Suite.*)

Noms.	Longueurs.		Distances du Lac Supérieur.		Hauteurs.	Elévation au-dessus du Lac Supérieur.	No. de Portages.	Remarques.
Rivière de la Savane.—(Suite.)	Mls.	Chs.	Mls.	Chs.	Pieds.	Pieds.		
Lac du Bas Brulé	4	20	164	10	1.25	732.27	...	
Grand Portage des Français	1	60	165	70	99 71	682.56	23	
Lac du Portage des Français	1	40	167	30	......	682.56	...	
Rivière du Brochet	2	40	169	70	1.25	681.31	...	
Lac au Brochet	13	0	182	70	......	681.31	...	
Portage du Brochet	0	26	183	16	6.90	674.41	24	
Lac Doré	1	60	184	76	......	674.41	...	
Portage des Deux Rivières	0	32	185	28	117.22	557.19	25	
Lac à l'Esturgeon	23	20	208	48	1.00	556.19	...	
Rivière de l'Esturgeon.								
Embouchure	......		208	48	......	556.19	...	
Demi-Décharge, 1er R. de l'Esturgeon	0	11	208	59	4.51	551.68	26	
Rivière	0	20	208	79	0.25	551.43	...	
Portage, 2nd Rapide de l'Esturgeon	0	3	209	2	6.21	545.22	27	
Rapides et courant	7	8	216	10	10.00	535.22	...	
Demi-Décharge, Rapides Mininis	0	5	216	15	4 50	530.72	28	
Courant	5	0	221	15	1.25	529.47	...	
Portage de l'Ile	0	3	221	18	10.06	519.41	29	
Rivière	4	0	225	18	2.00	517.41	...	
Lac Nequawquan	8	0	233	18	......	517.41	...	
Rivière Nameukan.								
Embouchure	......		233	18	......	517.41	...	
Courant	2	0	235	18	5.00	512.41	...	
Portage du Serpent à Sonnette	0	5	235	23	12.14	500.27	30	
Courant	3	27	238	50	1.75	498.52	...	
Portage du Corbeau	0	8	238	58	9.88	488.64	31	
Rapides et Courant	6	40	245	18	7.00	481.64	...	
Portage des Grandes Chutes	0	6	245	24	16.08	465.56	32	
Courant	0	3	248	24	3.00	462.56	...	
Grand Rapide	0	40	248	64	16.00	446.56	...	
Rivière	2	40	251	24	2.00	444.56	...	
Lac Nameukan	6	40	257	64	......	444.56	...	
Portage Nu	0	6	257	70	8.55	436.01	33	
Petit Lac	0	20	258	16	......	436.01	...	
Portage	0	11	258	27	0.21	435.80	34	
Rivière	5	0	263	27	0.50	435.30	...	
Lac la Pluie	38	0	301	27	......	435.30	...	
Rivière la Pluie.								
Embouchure	......		301	27	......	435.30	...	
Rapides	0	40	301	67	3.00	432.30	...	
Courant	1	40	301	27	0.50	431.80	...	
Portage du Fort Francis	0	8	303	35	22.88	408.92	35	
Rivière	32	60	336	15	10.00	398.92	...	
Rapides du Manitou	0	15	336	30	2.50	396.42	...	
Rivière	6	40	342	70	3.50	392.92	...	
Rapide Long	0	20	343	10	3.00	389.92	...	
Rivière	38	0	381	10	12.10	377.82	...	
Lac des Bois	72	0	453	10	......	377.82	...	
Rivière Winipeg.								
Portage du Rat	0	13	453	23	15.98	361.84	36	
Rivière	8	8	461	30	1.00	360.84	...	
Rapides des Dalles	0	20	461	50	3.00	357.84	...	
Rivière	25	0	486	50	2.00	355 84	...	
Grande Décharge	0	20	486	70	6.00	349.84	37	
Rivière	2	0	488	70	2.25	347.59	...	
Portage de la Vase Jaune	0	5	488	75	22.02	325.57	38	
Rivière	0	55	489	50	0.75	324.82	...	

Tableau indicatif des longueurs et des distances, du Lac Supérieur, etc., etc.—(*Suite.*)

Noms.	Longueurs.		Distances du Lac Supérieur.		Hauteurs.	Elévation au-dessus du Lac Supérieur.	No. de Portages.	Remarques.
Rivière Winipeg.—(Suite.)	Mls.	Chs.	Mls.	Chs.	Pieds.	Pieds.		
Décharge de la Charette	0	2	489	52	3.50	321.32	39	
Rivière	0	78	490	50	1.00	320.32	...	
Portage de la Terre Blanche	0	10	490	60	8.24	312.08	40	
Rivière	0	28	491	8	0.15	311.83	...	
Rapides des Anses	0	2	491	10	2.50	309.43	...	
Rivière	19	0	510	10	4.50	304.93	...	
Portage de l'Ile	0	2	510	12	3.40	301.53	41	
Rivière	22	78	533	10	4.00	297.53	...	
Portage de la Chute à Jacquot	0	3	533	13	12.97	284.56	42	
Rivière	9	57	542	70	1.60	282.96	...	
Portage de la Pointe des Bois	0	13	543	3	10.50	272.46	43	
Rivière	0	7	543	10	0.25	272.21	...	
Portage de la Pointe aux Chiens	0	5	543	15	19.92	252.29	44	
Rivière	0	75	544	10	1.00	251.29	...	
Portage de la Roche Brulée	0	3	544	13	7.80	243.49	45	
Rivière	5	37	548	50	1.75	241.74	...	
Portage de la Chute de l'Esclave	0	30	549	0	19.80	221.94	46	
Rivière	6	10	555	10	2.25	219.69	...	
Portage de la Chute de la Barrière	0	2	555	12	4.97	214.72	47	
Rivière	4	78	560	10	2.00	212.72	...	
Chute aux Loutres	0	1	560	11	3.00	209.72	...	
Courant	5	79	566	10	8.00	201.72	...	
Les Sept Portages. 1er	0	4	566	14	10.23	191.49	48	
Courant	0	16	566	30	1.00	190.49	...	
2me	0	3	566	33	8.47	182.02	49	
Courant	0	37	566	70	2.00	180.02	...	
3me	0	5	566	75	5.60	174.42	50	
Courant	1	15	568	10	2.25	172.17	...	
4me	0	3	568	13	7.68	164.49	51	
Courant	0	37	568	50	1.25	163.24	...	
5me	0	2	568	52	2.90	160.34	52	
Courant	0	38	569	10	2.00	158.34	...	
6me	0	3	569	13	8.13	150.21	53	
Courant	0	7	569	20	1.25	148.96	...	
7me	0	3	569	23	4.75	144.21	54	
Rivière	11	37	580	60	3.00	144.21	...	
Lac du Bonnet	4	40	585	20	......	144.21	...	
Portage de l'Anse du Bonnet	0	1	585	21	7.31	133.90	55	
Rivière	0	59	586	0	2.00	131.90	...	
Portage du Cap du Bonnet	0	4	586	4	5.00	126.90	56	
Rivière	3	16	589	20	3.25	123.65	...	
Portage du Grand Bonnet	0	50	589	70	34.23	89.42	57	
Rivière	0	30	590	20	1.00	88.42	...	
Portage de la Petite Roche	0	13	590	33	8.25	80.17	58	
Rivière	3	27	593	60	3.50	76.67	...	
Portage de la Vase Blanche	0	15	593	75	13.05	63.62	59	
Rivière	3	45	597	40	1.80	61.82	...	
Portages des Chutes Argentées. 1er	0	7	597	47	6.06	55.76	60	
Rivière	0	3	597	50	0.25	55.51	...	
2me	0	13	597	63	15.59	39.95	61	
Rivière	5	47	603	30	1.40	38.55	...	
Portage des Pins	0	12	603	42	8.03	30.20	62	
Rivière	11	0	614	42	2.00	28.20	...	
Fort Alexander	0	0	614	42	......	28.20	...	
Embouchure de la Rivière	1	60	616	22	......	28.20	...	
Lac Winipeg	41	0	557	22	......	28.20	...	
Embouchure de la Rivière Rouge	...	...	...	...	......	......	...	
Mission des Sauvages	...	...	...	...	......	......	...	
Fort de Pierre	...	...	...	...	......	......	...	
Fort Garry	...	...	...	...	......	......	...	

SECONDE PARTIE.

VALLÉE DE LA RIVIÈRE ROUGE AU NORD DE LA 49E PARALLÈLE DE LATITUDE. ETUDE TOPOGRAPHIQUE.

LA RIVIÈRE ROUGE DU NORD.

Description générale de la Rivière Rouge, sur le territoire des Etats-Unis.—Tributaires de la Rivière Rouge.—Longueur de la Rivière Rouge dans les Etats-Unis.

160. La Rivière Rouge du Nord commence dans le Lac de la Queue-de-Loutre (*Ottertail Lake*), territoire du Minnesota.* L'extrémité Nord-Est de ce lac se trouve dans la lat. 46° 24′ 1″. La direction générale de la rivière est Sud-Ouest, à travers un pays onduleux et attrayant, jusqu'à ce qu'elle fasse sa grande courbe vers le Nord, qui se trouve dans la lat. 46° 9′. Elle serpente ensuite dans une prairie sans bornes, dépourvue de bois, et qui diminue graduellement en élévation jusqu'à ce qu'elle forme une vaste plaine, qui n'est élevée au-dessus de l'eau, à son niveau ordinaire de juin, que d'un pied et demi à deux pieds. Cette grande courbe est éloignée de 110 milles de la source de la rivière dans le Lac de la Queue de Loutre. La vaste prairie basse à travers laquelle elle coule est aussi unie qu'un plancher. Son cours dans ce pays plat, où elle est parvenue à se creuser un lit, est très tortueux. Dans la lat. 46° 23′ 30″, il se forme une ceinture de bois qui se continue avec quelques interruptions, soit d'un côté ou de l'autre de la rivière, jusqu'à Pembina. Jusqu'à la latitude 46° 23′, les eaux sont comparativement claires ; mais ce point passé, elles deviennent de plus en plus troubles. Dans la latitude 46° 41′ 12″, le niveau de la prairie au-dessus de la rivière est de 30 pieds, et cette élévation est probablement due au creusement

---

* La description de cette partie de la Rivière Rouge située sur le territoire des Etats-Unis, telle qu'elle se trouve dans le texte, est abrégée du rapport du Dr. D. D. Owen sur l'exploration géologique du Wisconsin, de l'Iowa et du Minnesota.

continuel du lit de la rivière dans une argile molle. La Rivière Rouge ne reçoit que peu de tributaires au Sud de la 49e parallèle : ce sont, suivant leur ordre : la Rivière Psihu, large de huit à dix verges à son embouchure ; la Shayenne, large du double ; les Rivières au Buffle, aux Ormes, au Riz Sauvage, aux Oies et des Côteaux de Sable. La Fourche Rouge, dans la lat. 47° 55′ du Lac Rouge, est un tributaire de quelque importance. Elle se trouve sur la ligne de communication entre le Lac des Bois et la Rivière Rouge, dans les limites des Etats-Unis, et se perd dans le bras principal à 380 milles du Lac de la Queue de Loutre. La Rivière de la Tortue, la Grande Saline et les Deux Rivières viennent ensuite, après quoi le dernier affluent, la Rivière Pembina, coule de l'Ouest, à deux milles au Sud de la 49e parallèle : la distance totale, de l'embouchure de cet affluent au Lac de la Queue de Loutre, étant de 525 milles, en suivant le cours de la rivière. Le Dr. Owen remarque que le pays à travers lequel passe la Rivière Rouge, sur le territoire des Etats-Unis, est, géologiquement et physiquement parlant, d'une grande uniformité et très plat, sans la moindre indication de la présence d'aucun minérai de valeur, excepté le sel, qui pourait être extrait des sources salines.

Je vais maintenant décrire la partie de la Rivière Rouge du Nord qui est située dans les limites du territoire anglais, et pour cela je suivrai la route des canots en remontant du Lac Winipeg.

CARACTÈRES PHYSIQUES DE LA RIVIÈRE ROUGE, ENTRE LE VILLAGE DE LA MISSION DES SAUVAGES ET LA 49E PARALLÈLE.

Pointe au Sucre.—Affleurement de calcaire.—Calcaire exposé.

161. A trois milles au dessous du Fort d'en Bas ou de Pierre de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, et à environ 4 du Village de la Mission des Sauvages, une courbe remarquable de la rivière forme une pointe angulause du plateau uni de la

prairie. La Pointe au Sucre, ainsi nommée à cause des bouquets d'érable qui la couvrent, est probablement protégée contre l'action envahissante des eaux par les nombreux fragments de pierre calcaire qui gisent au pied de la côte, et dont le nombre et la grosseur vont en augmentant, à mesure que l'on remonte le cours de la rivière, jusqu'aux couches exposées de calcaire, que l'on rencontre au Fort d'en Bas, et plus haut, où elles sont en partie remplacées par des affleurements du roc primitif.

Erable.—Bords de la Rivière.

162. L'érable, qui autrefois croissait en quantité considérable près la Pointe au Sucre, n'est pas le véritable érable à sucre (*acer accharinum*) si commun dans le Haut-Canada, mais une autre espèce qui fournit une abondance de sève dont on fait du sucre aussi loin au Nord que la Saskatchewan. C'est l'érable à feuille de frêne (*negundo flaxinifolium*). On trouve cependant l'érable à sucre ordinaire dans la vallée de la Rivière Rouge, au Nord de la 49e parallèle. Près de la Pointe au Sucre, il y a une école pour les Sauvages, en rapport avec la Mission des Sauvages, plus bas, située au Nord de la ligne qui divise la parcisse de St. Pierre de celle de St. André, et qui fait la limite septentrionale de la colonie de la Rivière Rouge. Les rives, des deux côtés, sont très fortement boisées jusqu'au bord de la rivière, et entre cette pointe et le Fort de Pierre ou d'En Bas, il y a bien peu d'habitations. La direction générale de la rivière, entre la Pointe au Sucre et le Fort Garry, est à quelques degrés à l'Ouest du Sud. En ligne droite, la distance est de 20 milles; par le chemin de la rive Est ou Ouest, elle est de 21 milles, et par la rivière elle-même, de 23½. Le paysage et les objets que l'œil rencontre en remontant la rivière, entre le Fort d'en Bas et la 49e parallèle, sont uniformes, mais singuliers et intéressants.

Caractères physiques de la Rivière Rouge.—Grands Rapides—Barrages de vase, cailloux et coquillages.—Bois forestier.—Caractère des bords de la Rivière. —Etendue et richesse des prairies.

163. D'abord, quant à l'aspect physique de la rivière, i suffit de se représenter une rivière de 200 à 350 pieds de largeur, avec un courant d'une vitesse modérée, qui dans le cours

des temps, s'est creusé un lit tortueux de 30 à 40 pieds de profondeur dans une argile forte et compacte, à travers un pays presque plat, sur une longueur de plus de 100 milles,—et l'on aura une idée de l'aspect général de la Rivière Rouge sur le territoire anglais. Cà et là, il survient quelques changements qui lui donnent une apparence de variété. C'est ce que l'on rencontre aux Grands Rapides, où le cours paisible de la rivière est interrompu et troublé par un banc de pierre calcaire qui occasionne une chute d'environ quatre pieds sur un mille de distance. Ici et là un plateau inférieur a été creusé d'environ dix pieds peut-être plus bas que le niveau général de la côte. Une excavation de cette nature se rencontre près de la maison du Dr. Bunn, et le profil No. 6 montre le rapport qui existe entre la rivière et le plateau inférieur, et la Grande Prairie, ou le Plateau de la Pluie, au-dessus. Par-ci par-là, aux nombreux détours subits que fait la rivière, l'on rencontre des barrages de vase, de sable et de gravier, semblables à ceux que l'on peut remarquer sur la carte, à la Pointe Douglas, ainsi qu'au-dessus du Fort Garry, près de la Rivière Sale, le Ruisseau Malin, etc. Ces barrages ou pointes sont souvent couverts de fragments de pierre calcaire, de roches primitives, et d'une immense quantité de coquilles d'eau douce (spécimen No.——). Près de ces barrages le courant est rapide, et ils offrent des obstacles formidables à la navigation de la rivière pour les steamers de plus de 100 à 120 pieds de longueur. Souvent aussi, d'un côté ou de l'autre, et quelquefois des deux côtés, il arrive qu'une étroite lisière de bois très épais aboutit à la rivière, et semble en rétrécir et obscurcir les contours abrupts. Cependant, le caractère le plus uniforme, et celui que l'on rencontre le plus souvent sur le côté Ouest, est une ligne de côte bien dessinée et à pic d'environ 30 pieds de hauteur, parfaitement unie à l'œil, et qui forme la limite d'une vaste plaine semblable à une mer, dont l'horizon ou la surface est rarement accidenté de petits bouquets de peupliers ou de saules, et dont les hautes et fortes herbes indiquent partout une distribution uniforme du sol qu'elles couvrent avec une telle profusion, et en font voir la nature. Un examen plus approfondi du

sol n'a jamais manqué d'en établir la fertilité et la richesse, ainsi que sa distribution sur des espaces aussi grands que l'œil peut embrasser, tant à l'Est qu'à l'Ouest, sur les bords de cette remarquable rivière.

164. Tel est en général le caractère physique de la Rivière Rouge sur le territoire anglais. Je me propose maintenant d'énumérer les objets qui attirent l'attention, d'abord en remontant la rivière jusqu'à la 49e parallèle, et ensuite en suivant le chemin qui longe sa rive occidentale. Cette division est nécessaire, car essayer de décrire la topographie de la vallée de la Rivière Rouge, des points de vue limités que l'on peut avoir du niveau de la rivière, serait comme d'essayer d'esquisser l'aspect général d'une grande basse-cour, d'après des vues que l'on pourrait supposer être prises du fond d'un puits.

OBJETS VUS DE LA RIVIÈRE, ENTRE L'ÉTABLISSEMENT DES SAUVAGES ET LA 49E PARALLÈLE.

Aspect de la rivière entre le Village Sauvage et la 49e parallèle.—Bois sur les côtes.—Calcaire au Fort de Pierre.—Pointe aux Remous.—Couches massives de pierre calcaire au-dessus du Grand Remous.—Emploi de la pierre calcaire dans les constructions.—Maisons sur la rive des Grands Rapides.—Eglise de pierre.—Ruisseau du Moulin.—Savane maintenue par une digue jetée sur le Ruisseau du Moulin.—Grande étendue de terre, excédant peut-être 20,000 acres, qui n'est jamais submergée, à la Rivière Rouge.

165. Les objets qui attirent le regard en remontant la rivière, entre la Pointe au Sucre et le Fort de Pierre ou d'En Bas, se bornent à des côtes d'argile escarpées, et bordées d'orme, de peuplier, d'érable, de chêne, et de frêne, tous de haute futaie, mais qui ne représentent pas dignement la forêt qui couvrait ces rives autrefois, car depuis vingt ans on en abat les plus beaux pour les besoins de la colonie établie plus haut. Parmi les broussailles, le liseron de la Virginie, et çà et là une vigne sauvage, avec une abondance de convolvulus enlaçant les coudriers, et les buissons de rosiers, sont celles que l'on rencontre en plus grande quantité. Au Fort de Pierre, l'on voit d'épaisses couches calcaires, dont on a extrait une grande quantité de pierre pour bâtir les murs et les

bastions du Fort, qui est construit sur la côte, à environ quarante pieds de hauteur, et qui forme la limite escarpée de la prairie de l'Ouest qui, jusqu'à une certaine distance, est couverte d'une épaisse forêt de trembles nains. Au-dessus de cette pointe, l'on aperçoit, à chaque courbe de la rivière, les maisons des habitants de la colonie de la Rivière Rouge, qui se succèdent, à peu de distance les unes des autres, jusqu'au Fort Garry, qui se trouve à 22½ milles plus loin, en suivant les sinuosités de la rivière. A environ deux milles au-dessus du Fort de Pierre, nous arrivons à la Pointe aux Remous, et immédiatement après vient le Grand Remous. Ces obstacles à notre marche ne sont formidables que de nom, et, ainsi qu'à beaucoup d'autres désignations descriptives de certaines localités de cette rivière, il ne faut leur donner que l'acception la moins rigoureuse, car elles ne servent qu'à indiquer des différences sensibles dans le cours généralement uniforme des eaux de la rivière. Un petit ruisseau, sur lequel on a construit un moulin, se jette dans la rivière, au Grand Remous. Un peu plus loin, sur la rive occidentale, l'on aperçoit la pierre calcaire en couches épaisses, et de nombreux quartiers de rocher protégeant la base de la falaise qui ne s'élève nulle part, entre l'embouchure de la rivière et la 49e parallèle, à plus de 40 pieds au-dessus du niveau de l'eau. L'on voit ici, et surtout aux Grands Rapides, à 2¼ milles plus loin, la preuve évidente que la pierre calcaire peut être avantageusement employée dans la construction des maisons; entre autres exemples, je puis citer la maison de M. Gunn, à qui je suis redevable d'un précieux journal d'observations météorologiques qu'il a faites trois fois par jour durant les années 1855–56. Le côté Est de la rivière est boisé sur une profondeur qui varie de quelques verg·s à un mille, et c'est là en général tout ce qui caractérise cette rive jusqu'au Fort Garry; le bois est le même que celui dont j'ai parlé plus haut. Aux Grands Rapides, qui, même aux eaux basses du mois de septembre, n'offrent aucun obstacle sérieux aux bateaux de la compagnie et des affrêteurs, du port de quatre à cinq tonneaux, nous rencontrons un groupe de

maisons en pierre bien construites, qui créent une impression très favorable des ressources et du bien être des colons de la Rivière Rouge, et cette impression se renouvelle fréquemment à mesure que nous remontons la rivière. Nous y trouvons une belle église en pierre qui peut contenir 500 personnes, et qui est entourée d'un joli mur de pierre dans l'enceinte duquel se trouve aussi un grand cimetière. A environ 300 verges au Sud de l'église, l'on aperçoit le presbytère, de la rivière; une visite à l'intérieur, dont je rendrai compte plus loin, m'a prouvé que l'excellent et hospitalier pasteur qui l'occupe, l'archidiacre Hunter, y jouit de tout le bien-être désirable. A côté du presbytère se trouve la résidence du curé, M. Kerby, puis vient une belle et grande maison d'école en bois. A quatre milles au-dessus des Grands Rapides, le Ruisseau du Moulin entre dans la rivière, après avoir creusé son lit dans le sous-sol d'argile mouvante de la prairie, à une profondeur de 25 pieds, à un demi-mille de son embouchure. C'est ici que se trouve le moulin qui a donné son nom au ruisseau, quoiqu'il soit en grande partie alimenté par un grand marais de peu de profondeur, appelé la Grande Savane, qui couvre une étendue de plusieurs mille acres, comme on peut le voir sur la carte. Ainsi que je le démontrerai plus loin, ce marais est maintenu par la digue du moulin qui en tient les eaux à une certaine hauteur et les empêche de s'égoutter dans la rivière. Le Ruisseau du Moulin et son prolongement à l'Ouest dans le marais, jouent un rôle important dans la topographie de cette région: car la légère dépression du terrain à travers lequel il coule, se continuant à travers le marais, sert, dans les inondations, de passage à l'eau de la Rivière Rouge au Lac Winipeg, chaque fois qu'elle monte au point de se déborder. De ce fait il résulte que tout le pays situé au Nord de la ligne tirée sur la carte, est à sec durant les plus fortes crues, et heureusement il reste une étendue de terrain, excédant probablement 20,000 acres, qui n'a jamais été exposée aux désastreuses inondations qui ont eu lieu, quoique rarement, depuis que les colons se sont établis ici.

Profil de la Rivière.

166. Sur une distance de $2\frac{1}{2}$ milles au-dessus du Ruisseau du Moulin, les côtes de la rivière abandonnent tout à coup le niveau de la prairie, et elles du côté Est sont bien boisées. A des intervalles réguliers, les maisons d'habitation bordent la côte. A peu de distance au-delà de la belle et confortable maison de Mme Bird, un plateau inférieur, causé par l'enlèvement de la terre par les eaux, commence à se former, et sa limite sur la prairie passe en arrière de la maison du Dr. Bunn, où une partie des explorateurs passent l'hiver, pour revenir à la rivière avant d'arriver à l'église presbytérienne. Le profil No. 6 montre la position de ce plateau inférieur relativement au niveau général de la Grande Prairie, la position du marais relativement à la rivière, et aussi celle de l'ancienne grève du Lac Winipeg relativement au niveau général du pays. Le tableau suivant des hauteurs et des distances, prises à cette fin, indiquera ces rapports dans leur ordre régulier.

Profil de la Rivière Rouge indiquant le niveau de la Savane, de la Rivière, de la Prairie, et de l'ancienne grève du Lac Winipeg.

No. 6. Profil à travers la vallée de la Rivière Rouge, depuis la maison du Dr. Bunn jusqu'à la Grande Savane, sur le côté Ouest de la rivière.

Donnée : niveau de la Rivière Rouge, le 18 septembre 1857, 22.42 au-dessous de la marque de la grève, ou seconde marche du pavillon de la maison du Dr. Bunn.

Distance de la marque de l'eau, 18 septembre.		Hauteur au-dessus de la marque de l'eau, 18 septembre.	
Marque de l'eau 0 pieds	......	0 pieds.	
66 Ouest	......	18.48	
109	......	11.36	
142	......	20.74	Maison du Dr. Bunn.
233	......	20.06	
830	......	16.52	
1236	......	19.07	
1330	......	25.76	
1853	......	27.52	Chemin du Roi.
2431	......	25.04	
2482	......	23.80	Petit lit peu profond du ruisseau.

2667	......	27 38	Niveau de la Grande Prairie.
2988	......	29.88	
4212	......	26.31	Commencement.
Est.			
4 milles presque N. E.		86 pieds.	Ancienne grève du Lac Winipeg.

No. 9. Profil souvent répété entre le Fort de Pierre et la 49e parallèle, à travers la prairie et le lit de la Rivière Rouge, où il n'y a pas de second plateau.

Ouest....20.35 pieds.	Prairie unie au-delà.	
Est......24.35 "	do. do. do.	

Maisons, et moulins à vent.—L'Assiniboine.—Sinuosités de la Rivière Rouge.—Extrémité de la Colonie de la Rivière Rouge, sur le territoire anglais.

167. Au-dessus de la maison du Dr. Bunn, la rivière fait une légère courbe entre des côtes qui conservent généralement une élévation d'une trentaine de pieds; l'on rencontre des maisons et des moulins à vent à des intervalles réguliers, jusqu'à ce que le clocher de l'Eglise St. Jean et le toit pointu du Collége St. Jean, la maison d'école, la résidence de l'évêque, etc., nous offrent l'apparence d'un grand village, qui se reproduit de nouveau lorsque l'on vient à dépasser la courbe rapide de la Pointe Douglas, par l'imposante église catholique romaine, dédiée à St. Boniface, le grand couvent et l'école de la paroisse, avec d'autres bâtisses sur la gauche, et un groupe de plusieurs jolies maisons d'habitation immédiatement au-dessous du Fort Garry, sur la droite. Environ à mi-chemin de ces petits centres de population, comme on peut les appeler, se trouve la Pointe Douglas, et sur la rive orientale, le Ruisseau des Allemands, petit cours d'eau tortueux, qui vient se jeter dans la rivière. A un quart de mille au-dessus de l'église catholique, l'Assiniboine se jette dans la Rivière Rouge, et à peu de distance en la remontant, l'on aperçoit le Fort Garry. Au-dessus de l'embouchure de l'Assiniboine, le cours de la rivière devient très tortueux. L'on peut se faire une idée de ses sinuosités en comparant la distance qui sépare le Fort Garry de la Rivière Sale, ou Rivière Puante, par la rivière, et celle qui sépare ces deux points en suivant le chemin : la première

est de 16 milles, et la seconde de 9. Puis les maisons des colons apparaissent à des intervalles réguliers sur les bords de la rivière jusqu'à plusieurs milles au-delà de la Rivière Sale, la dernière maison étant située à 13 milles du Fort Garry, ou à 57 de la 49e parallèle. Après avoir dépassé cette maison, les bords de la rivière sont couverts d'une forêt qui varie en profondeur de quelques verges à un demi-mille. Ci et là quelques pointes à découvert s'avancent jusque dans la prairie. La partie péninsule de l'autre côté est généralement couverte de bois de très belle venue, et elle conserve ce caractère jusque fort avant au Sud de la 49e parallèle.

LA RIVE OCCIDENTALE DE LA RIVIÈRE ROUGE, DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES SAUVAGES JUSQU'A LA 49e PARALLÈLE, DISTANCE DE 100 MILLES PAR LE CHEMIN.

168. Depuis cette partie du Village des Sauvages qui est située sur la rive occidentale de la rivière, jusqu'au Fort d'en Bas, ou de Pierre, on ne peut voir que bien peu de chose du pays environnant, car le chemin traverse une forêt de petits trembles, et les fermes sont peu nombreuses et de peu d'étendue.

Le chemin du Roi.—Bois de Tremble.—Paysage au Sud du Ruisseau du Moulin.—Bois de l'Assiboine.—Beauté champêtre des Paysages.

169. Le Fort de Pierre couvre un espace d'environ quatre acres d'étendue, et renferme dans ses murs plusieurs bâtiments, que je décrirai dans une autre partie de ce rapport. Le Grand Chemin, ou chemin du Roi, ne suit pas les sinuosités de la rivière, mais il s'avance en ligne droite de courbe en courbe, et lorsqu'il s'en approche quelquefois, c'est à une distance d'un quart ou d'un demi-mille. Lorsque les sinuosités de la rivière s'en éloignent de plus d'un mille, des chemins de traverse, comme on les appellent, le relient aux bords de la rivière, pour la commodité des habitants ; il y a aussi un chemin de pied tout le long de la grève, depuis le Fort d'en Bas

jusqu'au Fort d'en Haut. Des bois de tremble continuent à borner la vue jusqu'à ce que l'on arrive à un mille ou deux du Ruisseau du Moulin, mais là la prairie se découvre à droite et laisse voir, d'un côté, les blanches maisons et chaumières des habitants, avec leurs granges, leurs meules de foin, leurs parcs d'animaux, groupés à peu de distance les uns des autres, et s'étendant au Sud sur une lisière étroite et à perte de vue; tandis que de l'autre côté, une immense prairie, en apparence parfaitement unie et ressemblant à une mer, va se perdre dans l'horizon, à l'occident. Le même paysage, qui n'est varié sur la gauche que lorsque le chemin se rapproche ou s'éloigne des maisons, sur les bords de la rivière, ou lorsqu'il passe près des jolies et solides églises que l'on rencontre à des intervalles presque réguliers, se reproduit sans interruption jusqu'à quatre ou cinq milles du Fort Garry. Là, la ceinture de bois qui borde les rives de l'Assiniboine s'élève au-dessus du niveau général et va se perdre dans l'horizon, à l'occident, tandis que des bords de l'Assiniboine la vaste prairie s'étend à perte de vue vers le Nord, ne laissant voir à l'œil que les troupeaux d'animaux qui s'y repaissent, et les énormes meules de foin que l'on y entasse l'automne. Tel est l'aspect ordinaire de la contrée qui forme cette partie de la colonie de la Rivière Rouge comprise entre le Ruisseau du Moulin et le Fort Garry. Enlevez les maisons et les églises, remplacez-les par une forêt d'arbres de la plus grosse venue, et vous aurez dans toute son uniformité, dans son immensité et avec ses richesses délaissées, le pays compris entre le Fort Garry et la 49e parallèle, tel qu'on le voit sur le chemin de Pembina, sur une distance de 70 milles.

Aspects extraordinaires de la région à travers laquelle passe la Rivière Rouge sur le territoire anglais.—Aspect au soleil levant,—A midi.—Au soleil couchant,—Au clair de lune.—La nuit, lorsque les prairies lointaines sont en feu.

170. Mais il faut voir ce pays sous ses aspects les plus extraordinaires, pour pouvoir s'en faire une idée et pouvoir comprendre ce dont il sera capable un jour, lorsqu'une race énergique et civilisée, en état d'exploiter ses immenses ressources et d'apprécier ses beautés infinies, s'en sera emparée. Il faut le voir au soleil levant; lorsque la vaste plaine se met à briller tout

à-coup de sa lumière couleur de rose, au moment que les premiers rayons du soleil viennent boire la rosée de sa riche verdure qui se balance doucement au souffle de la brise matinale. Il faut le voir à midi : lorsque la réfraction donne aux anciennes grèves et aux anciennes falaises du Lac Winipeg, qui bornaient autrefois la prairie, l'aspect d'une chaîne de collines dans le lointain ; lorsque chaque saule prend les proportions d'un bocage; lorsque chaque bouquet de tremble, jusqu'alors inaperçu, devient une vaste forêt, et lorsque les contours de la rivière aux bords boisés se présentent à la vue comme à une distance qui semble être au-delà de la portée du rayon visuel. Il faut le voir au soleil couchant : au moment où, disparaissant à l'horizon, l'énorme globe de feu dans sa beauté indescriptible, jette ses flots de lumière pourpre sur la prairie onduleuse et à perte de vue, dont les couleurs se marient et se détachent, suivant les douces ondulations des hautes herbes, qui prennent à l'horizon l'aspect d'une mer bigarrée, doucement soulevée par la brise du soir. Il faut aussi le voir au clair de la lune : lorsque les ondes verdoyantes de la prairie prennent des nuances argentées, et que les étoiles dans l'occident disparaissent soudainement en touchant la terre. Enfin, il faut le voir la nuit : lorsque, comme par enchantement, les prairies lointaines se prennent en feu, à 30, 40, ou 70 milles au loin ; lorsque l'incendie atteint les bosquets de trembles, et que les langues de flammes, grossies par la réfraction, brillent et tremblent à l'horizon, et que les lueurs se reflètant sur les nuées tourbillonnantes de fumée que l'air emporte sur ses aîles, racontent là-haut les fureurs de l'élément destructeur ici-bas

Immensité des prairies de la Rivière Rouge.

171. Telles sont quelques-unes des scènes qu'il faut voir et " sentir" pour se faire une idée exacte de ces riches prairies, dans l'incommensurable immensité qui leur appartient en commun avec l'océan, mais qui, au contraire de la mer inconstante et toujours changeante, semblent offrir une généreuse récompense dans un *chez-soi* certain, bien qu'éloigné, à l'énergie et au travail de millions de nos semblables.

LA RIVIERE ASSINIBOINE, DU FORT GARRY AU PORTAGE DE LA PRAIRIE, PAR LA RIVIERE.

La Rivière Assiniboine.

172. Le Fort Garry est situé à quelques centaines de verges du confluent de l'Assiniboine et de la Rivière Rouge. L'on peut dire que l'Assiniboine, sur une distance de 130 milles en en suivant les sinuosités, (point le plus éloigné où je me sois rendu vers l'Ouest,) offre, dans ses traits physiques les plus importants, excepté sous le rapport de la largeur, une ressemblance exacte avec la Rivière Rouge. Les tortueuses sinuosités de celle-ci se reproduisent, avec une curieuse fidélité, dans les magnifiques prairies à travers lesquelles passe sa rivale de l'Ouest.

Anciennes Grèves du Lac.

173. Pendant plusieurs milles au-dessus du Fort Garry, l'Assiniboine coule dans une tranchée qu'elle s'est faite à travers une prairie unie, à la même profondeur que la rivière dans laquelle elle se jette, c'est-à-dire de 25 à 40 pieds. Les variations locales dans la hauteur des côtes sont dues à de légères ondulations dans le niveau de la prairie, et à la présence de grèves ou falaises d'un ancien lac, dont la première est coupée par l'Assiniboine près de l'église St. Jacques. Cette falaise se continue dans une direction presque Nord, jusqu'à ce qu'elle paraisse au-dessus du niveau général de la prairie, comme une ancienne grève élevée du Lac Winipeg ; mais cette élévation apparente n'est réellement due qu'à la légère inclinaison de la prairie dans la direction du Grand Lac. L'ancienne grève elle-même est sans doute parfaitement horizontale. C'est près de cet endroit que l'on rencontre les rapides qui, en été, lorsque l'eau est basse, offrent un léger obstacle à la longue navigation continue de l'Assiniboine, pour les bateaux.

Largeur de la Rivière au Portage de la Prairie.—Ruisseau de l'Esturgeon.

174. A quelque distance au-dessus des rapides, la rivière s'élargit. A son embouchure elle peut avoir une largeur de 150 pieds, et à quatre milles plus loin, 200 pieds,—largeur qu'elle conserve, avec une uniformité remarquable, me dit-on, sur une distance de 130 milles. J'ai souvent vu la rivière aux

différents endroits où le chemin s'en approche, et sa largeur, non plus que le volume d'eau qu'elle roule, ne me parait subir aucune diminution jusqu'au au Portage de la Prairie, le plus haut point que j'aie atteint. Le fait est qu'un examen soigneux de la Rivière, au Portage de la Prairie, m'a porté à croire que le volume d'eau y était aussi considérable qu'à son confluent avec la Rivière Rouge, l'affluent qu'elle reçoit dans son cours de 130 milles au-dessous du Portage de la Prairie ne compensant pas la perte produite par l'évaporation. A environ 6½ milles du Fort Garry, la rivière Assiniboine reçoit un petit affluent appelé le Ruisseau de l'Esturgeon, qui vient du Nord-Ouest. La direction générale de la rivière jusqu'à cet endroit est presque franc Ouest, et son cours est comparativement droit. Jusqu'ici la rive Sud est fortement boisée, mais le bois est peu profond ; la rive Nord est dépourvue de bois, mais les fermes y sont nombreuses.

Sinuosités de l'Assiniboine.—Hauteur des côtes.

175. A partir du Ruisseau de l'Esturgeon, la route se poursuit encore à l'Ouest, en remontant le courant, mais avec des sinuosités plus marquées, et les pointes de bois, des deux côtés de la rivière, pénètrent rarement à un quart de mille dans la vaste prairie qu'elle traverse. La distance du Fort Garry à l'endroit où elle tourne au Nord-Ouest est de 23 milles en suivant ses sinuosités, mais elle n'est que de 16 milles si l'on suit le chemin qui traverse la prairie et les défrichements. Les côtes de la rivière sont élevées d'environ 18 pieds en cet endroit, et leur hauteur diminue imperceptiblement jusqu'au Portage de la Prairie, où l'on a trouvé, en les mesurant, qu'elles n'avaient pas plus de 16 pieds au-dessus du niveau de l'eau, le 7 de septembre 1857.

Détours remarquables.

176. Après avoir fait sa courbe Nord-Ouest, l'Assiniboine est tellement tortueuse qu'une ligne droite tirée sur une distance de 12 milles, à travers le pays qu'elle traverse, serait coupée dix-huit fois par la rivière, et ces sinuosités sont tellement limitées, que dans une bande de la même longueur, et d'une

largeur de 1000 verges, les courbes de la rivière n'en dépasseraient pas les bornes plus de quatre fois.

Poste de Lane.—Profil de la côte de la rivière.

177. A cet endroit de la rivière, qui est éloigné du Fort Garry d'environ 23 milles, il y a un poste de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, confié à M. Lane. Les côtes de la rivière, lors de ma visite, étaient élevées d'environ 18 pieds au-dessus de l'eau, et assez à pic pour offrir quelque difficulté à se rendre sur la grève pour laver, puiser de l'eau, etc. Un nouvel affleurement de la côte,—qui, soit dit en passant, s'effondre petit à petit et change le lit de la rivière avec le cours des ans,—montrait une argile blanchâtre stratifiée, et une argile couleur marron foncé, depuis le bord de l'eau jusqu'à environ cinq pieds du niveau de la prairie, qui s'avance, ainsi que cela a lieu fréquemment, jusqu'au bord de la rivière. A cette couche en succède une autre d'argile foncée et non stratifiée ou d'alluvion, d'une épaisseur d'environ quatre pieds, qui est recouverte d'une terre noire de prairie de six à dix-huit pouces d'épaisseur.*

Les défrichements cessent, sur l'Assiniboine, à neuf milles à l'ouest du Poste de Lane.—Côtes fortement boisées.

178. Au-delà du Poste de M. Lane, la rivière suit une direction Ouest sur une distance de quelques milles, puis elle fait une courbe vers le Nord-Ouest, direction qu'elle suit jusqu'au Lac Long, après quoi elle tourne au Sud-Ouest pendant 16 ou 18 milles, puis à l'Ouest jusqu'au Portage de la Prairie, à dix milles plus loin. A neuf milles au-delà du poste de M. Lane les défrichements disparaissent, et ne se remontrent qu'à 30 milles plus haut sur la rivière, en suivant le chemin; et bien que la distance qui sépare le Poste de M. Lane du Portage de la Prairie ne soit que de 43 milles, elle dépasse probablement 90 milles par le cours sinueux de l'Assiniboine. Les côtes de la rivière sont fortement boisées, et l'on y trouve des arbres de très grandes dimensions. La distance qui sépare le sommet des côtes varie, mais elle parait être généralement de 600 à 800 pieds; ce-

* Voir profil No. 8, sur l'Assiniboine.

pendant, aux courbes un peu brusques, elle n'est souvent de pas plus de 400 pieds. Lorsqu'elle excède ce chiffre, c'est qu'un des côtés est à pic et battu par l'eau, et que l'autre présente un banc de sable ou un bourbier au pied de la côte opposée.

La Rivière, au Portage de la Prairie.—Description de Bourbiers remarquables sur cette Rivière.

179. Durant mon séjour au Portage de la Prairie, j'eus une excellente occasion d'examiner les rapports qui existent entre les bancs de sable et de vase et la rivière, ainsi que la forêt qui la borde jusqu'à une profondeur d'un demi-mille. La description suivante donnera un aperçu de l'un des bancs de sable et de vase que l'on rencontre à environ un demi-mille du Portage de la Prairie (4 sept. 1857). La rivière a là environ 180 pieds de large, et elle passe, avec un courant rapide, sous la côte Sud, qui forme comme l'arc d'une belle courbe d'un rayon de 120 degrés. La corde de cet arc est très bien indiquée par l'ancienne rive Nord de la rivière, sous laquelle elle passait probablement autrefois, mais qu'elle ne fait que toucher à présent lorsque les eaux sont hautes, comme pendant les crues du printemps. La longueur de cette corde peut être de 700 verges, et l'on voit à chacune de ses extrémités la rivière couler entre deux côtes à pic de 16 pieds de hauteur, jusqu'à ce que, un peu plus bas ou un peu plus haut, des courbes semblables se répètent avec des bancs de sable et de vase de même nature. Ces bancs de sable et de vase sont distribués dans l'ordre de la quantité spécifique des matières qui les composent, mais avec une si singulière régularité et des mélanges si curieux et si intéressants, que je crois devoir les décrire un peu au long.

Ossements d'élans, de buffles, de daims, et crânes humains trouvés dans les bancs de vase de l'Assiniboine.—Distribution de la vase, du sable, etc., commune.

180. Un regard jeté sur le diagramme ou plan rendra la description suivante plus intelligible :—A l'extrémité Ouest de la courbe, telle qu'elle est indiquée sur le diagramme, il y a quelques cailloux ronds, n'excédant pas 8 pouces de diamètre; à ces cailloux succédent des amas de gravier à mesure que

la pointe s'élargit; plus loin, sur une langue de terre qui couvre peut-être le quart du segment, se trouvent des bancs gros de sable, dans lesquels on a trouvé, épars ci et là, des ossements et des cornes d'élans, de buffles, de daims, et tout près de ces ossements, un crâne humain, avec deux ou trois crânes dispersés et usés par l'eau qui m'ont paru être des crânes de buffles. Les bancs de sable se terminent en lignes courbes, avec un petit rebord à pic, d'environ deux pieds, et sont suivis d'une vase en partie couverte çà et là de sable fin, probablement charrié là par le vent. Après la vase ensablée suit une belle vase épaisse, sillonnée de nombreuses et profondes crevasses, en partie remplies de sable fin. Une autre pente d'environ trois pieds survient ensuite sous forme de rive, et une vase toute fraiche, unie et perfide, occupe le reste du segment, à quelques pouces au-dessus du niveau de l'eau. Cette distribution de pointes de vase, de sable et de gravier se voit aussi ailleurs, et elle se reproduit probablement souvent.

Sucre fait sur l'Assiniboine.—Vignes sauvages.

181. Le bois de la Rivière Assiniboine n'est peut-être pas aussi gros que celui de la Rivière Rouge, mais pourtant j'ai rencontré de très beaux chênes et ormes, et des bois blancs et des peupliers de dimensions extraordinaires, près du Portage de la Prairie. Les métis de l'Assiniboine font une assez grande quantité de sucre, mais pas autant qu'ils pourraient en faire aisément, s'ils avaient des habitudes plus régulières, et s'ils savaient apprécier convenablement le fruit de l'industrie. Une espèce de vigne croît en abondance sur les bords de cette rivière. Je suppose que c'est la vigne d'automne (*vites antifolia*). Le fruit, lorsqu'on le cueille d'abord, n'est pas agréable au goût, mais si on le pend à l'air pendant quarante-huit heures, il acquiert un goût sucré et une saveur très délicieuse.

LES PRAIRIES, ENTRE LE PORTAGE DE LA PRAIRIE ET LE FORT GARRY, PAR LE CHEMIN DES CHASSEURS.

Lac Manitoba.

182. Le nom du Portage de la Prairie vient de l'existence d'un portage, de neuf milles de long, entre cette partie de l'Assiniboine et le Lac Manitoba. J'ai entendu dire à des métis de la colonie que lorsque les eaux sont extrêmement hautes, les canots peuvent se rapprocher tellement entre l'Assiniboine et le Lac Manitoba, qu'il ne reste à faire qu'un très petit portage pour passer de l'une à l'autre.

Chemin des Chasseurs de Buffle.—Région au-delà du Portage de la Prairie,—Région à l'est du Portage,—La Grande Falaise.—Fragments de pierre calcaire.

183. Le chemin, du village du Portage de la Prairie, suit une direction générale Nord-Est, sur une distance de 29 milles, avant de tourner au Sud-Ouest dans la direction du Fort Garry. Cette déviation est nécessaire afin d'éviter le Lac Long, qui est une partie de l'ancien lit de la rivière, aujourd'hui convertie en un lac étroit et sinueux, d'une grande longueur. A environ cinq milles du Portage, l'on rencontre le chemin des chasseurs de buffle, qui conduit aux Grandes Prairies de Sauge; il passe, au point d'intersection, dans une direction presque franc Ouest. Le guide m'a dit que ce chemin des chasseurs est le seul, au Nord de l'Assiniboine, par lequel ils passent pour se rendre dans les hautes prairies et les Plaines de Sauge. Il passe, pendant une demi-journée de marche (environ 10 milles) à travers un bon terrain de prairie, semblable à celui qui a été décrit. Des côteaux de sable, couverts de grands pins et de buissons de genévrier, commencent ensuite à se montrer; il faut deux jours de marche (40 milles) pour traverser cette chaîne de côteaux. Le terrain s'élève ensuite graduellement vers les Grandes Plaines. Les côteaux de sable paraissent former la limite occidentale de la partie réellement fertile ou d'alluvion des prairies de la vallée de l'Assiniboine. La traverse est à quatre jours de marche (80 milles) du Portage de la Prairie, et à un jour (20 milles) de l'embouchure de la Petite

Rivière Souris.—De chaque côté du chemin, après avoir quitté le sentier des chasseurs, est une magnifique prairie, bornée à droite par les rives boisées de l'Assiniboine, et à gauche par l'horizon. L'on voit ci et là quelques bouquets épars de peupliers, mais jusqu'à la Grande Falaise l'œil n'aperçoit point de bois. Cette falaise est probablement une ancienne grève du Lac Winipeg; son élévation ne parait pas être de plus de 60 pieds au-dessus du niveau de la prairie. A l'endroit où le chemin touche au Lac Long, l'on aperçoit une pointe de la Grande Falaise, à environ trois milles de là. Je fis ici un détour afin d'examiner le caractère de cette Falaise. Elle s'élève presque imperceptiblement au-dessus de la prairie. A sa base je trouvai une quantité de petits morçeaux de pierre calcaire, et à mesure que je montais, le calcaire augmentait en quantité; près du sommet, les feuillets en étaient très nombreux. Cette falaise s'étend au Nord jusqu'au Lac Winipeg, et est probablement le flanc du plateau qui s'étend au loin vers le Nord et l'Ouest. La falaise paraissait boisée aussi loin que la vue pouvait s'étendre, et mon guide me dit qu'elle l'était jusqu'au Lac Winipeg, dont elle forme la côte abrupte calcarifère, à une distance de 40 milles, supposait-il, de notre camp. Au pied de la Falaise la prairie est émaillée de petits bois de saules et de bouquets de peupliers qui présentent un magnifique paysage d'une vaste étendue.

Richesse remarquable de la Prairie du Cheval Blanc.—Sauterelles.

184. Quittant la Grande Falaise, et retournant au grand chemin, bien marqué par les profondes ornières tracées par les roues des charrettes des chasseurs de buffles, nous arrivâmes bientot à la Plaine du Cheval Blanc, qui est une vaste prairie légèrement ondulée, n'ayant, de tous côtés, d'autres limites que l'horison, excepté au Sud, où les lointaines côtes boisées de l'Assiniboine reposent la vue. L'herbe est longue et forte, et le sol est un terrain noir d'une grande profondeur, excèdant parfois dix-huit pouces. En certains endroits, il est soulevé en buttes coniques par les taupes, et partout il déploie la même richesse, vraiment représentée par l'exubérante

végétation dont il est couvert. Cette année, malheureusement, les bords de la Plaine du Cheval Blanc sont animés d'un autre genre de vie. Les sauterelles avaient fait leur apparition par milliers précisément avant mon arrivée, et chaque pied de terre du chemin était couvert de leurs œufs ; les insectes vivants sautaient dans les hautes herbes en nombres infinis, et pourtant ils ne changeaient pas l'aspect de la prairie, tant la végétation est forte et abondante. Il reste à voir ce que pourra faire la couvée de l'année prochaine. Ces insectes sont arrivés par nuées épaisses du côté Sud de l'Assiniboine, mais personne ne peut dire d'où ils viennent, ni quelle est l'étendue des dégâts qu'ils ont pu commettre avant de prendre leur volée et de s'abattre sur la Plaine du Cheval Blanc. (Voir Sauterelles, à l'Index.)

Fermes sur l'Assiniboine.—Belles prairies nues.—Prairie marécageuse près du Fort Garry.

185. La dernière maison de la colonie, à l'Ouest de la Plaine du Cheval Blanc, se trouve à environ 35 milles du Fort Garry, et entre cette maison et le poste de la compagnie confié à M. Lane, il y a neuf maisons et fermes. Cependant, le chemin du Portage de la Prairie ne passe pas près de là ; il ne touche à la rivière qu'aux courbes qui n'exigent pas nécessairement une forte déviation de la ligne droite. Les maisons de ferme sont semblables à celles que l'on rencontre sur la Rivière Rouge, mais le sol parait être meilleur, si c'est possible. En quittant le poste de' M. Lane, le chemin se rapproche de nouveau de la rivière, à la mission catholique de St. François-Xavier. Il suit ensuite le cours général de la rivière, en arrière des fermes qui, depuis ce point jusqu'au Fort Garry, ne sont pas beaucoup éloignées les unes des autres. Toute la région située au Nord de la rivière, entre le Portage de la Prairie et le Ruisseau de l'Esturgeon, consiste en de belles prairies unies et découvertes, uniformément fertiles, et en grande partie exemptes d'endroits humides ou marécageux, et là où ils s'en rencontre, il ne paraît pas y avoir la moindre difficulté à les égoutter à très peu de frais. Entre le Ruisseau de l'Esturgeon et le Fort Garry, les maisons et les fermes ressem-

blent en tous points à celles de la Rivière Rouge. La prairie est émaillée de bouquets de peupliers et de saules, et à deux milles du Fort, elle est décidément marécageuse dans son état actuel. On dit qu'il existe beaucoup de marais et de terrains humides sur la rive Sud de l'Assiniboine, vers les sources de la Rivière Puante.

LA RIVIÈRE AUX ROSEAUX.—LA PETITE ET LA GRANDE RIVIÈRE AUX RATS, ET LA RÉGION QU'ELLES ARROSENT.

Affluents de la Rivière Rouge sur le territoire anglais.—Lits de ruisseaux.—La Grande Savane.

186. Entre son embouchure et la 49e parallèle, la Rivière Rouge du Nord reçoit plusieurs affluents, dont deux seulement valent la peine d'être mentionnés particulièrement. Près de sa jonction avec le Lac Winipeg, le Ruisseau Netly, qui égoutte une étendue considérable de pays plat, vient de l'Ouest. Cette petite rivière acquiert quelque importance à cause de la circonstance qu'elle reçoit l'excédant des eaux de la Rivière Rouge, durant les grandes crues, de sorte que l'on n'a jamais vu le pays situé au-dessous du Ruisseau du Moulin souffrir des inondations. Plusieurs petits ruisseaux, qui ont creusé leur lit depuis la colonisation de la Rivière Rouge, sont alimentés par le Grande Savane indiquée sur la carte. Quelques-uns de ces petits ruisseaux, qui sont à sec en été, ont été occasionnés par une tentative faite par les habitans de la Rivière Rouge d'égoutter le Chemin du Roi. L'on fit d'abord un petit fossé d'environ deux pieds de profondeur; à la fonte des neiges au printemps, ce fossé s'est creusé à une profondeur de dix à vingt pieds, et il forme aujourd'hui de profonds mais étroits ravins dans l'argile friable des prairies. La Grande Savane, qui a été remplie lors de l'inondation de 1852, alimente ces ruisseaux le printemps et l'automne.

Affluents de l'Assiniboine.

187. Sur le côté Est, le Ruisseau des Allemands se jette dans la rivière précisément au-dessous de l'église catholique. C'est un petit ruisseau très tortueux et tranquille qui égoutte quelques marais à l'Est de la Rivière Rouge. L'Assiniboine est le principal affluent de la Rivière Rouge. Cette sinueuse rivière est longue d'environ 400 milles, et reçoit dans son cours quelques cours d'eau navigables et probablement très importants. La rivière de la Petite Souris vient du Côteau du Missouri, et les métis rapportent que l'on trouve sur ses bords des couches de charbon de terre (lignite),—article d'une valeur inappréciable dans ces régions dépourvues de bois. La Rivière Qu'Appelle, la Rivière du Chêne, et la Rivière Rapide, affluents de l'Assiniboine, égouttent toutes des étendues de pays considérables et sur lesquelles on ne sait que bien peu de chose

Rivière aux Rats.

188. A environ 9 milles du Fort Garry, plus haut que l'Assiniboine, on rencontre la rivière Sale ou Puante. Une grande partie de la région qu'elle traverse est, dit-on, remplie de marais croupis. A 37 milles du Fort Garry, on traverse le Ruisseau Malin*, sur la route de Pembina. C'est une rivière qui serpente à travers une prairie sans bornes, sans un seul arbre ou arbuste sur ses côtes. Sur le côté Est, à environ —— milles du Fort Garry, la Rivière aux Rats, dans la lat. 49° 35′ 10″ (†), réunit ses eaux à celles de la Rivière Rouge, et à 10 milles au Nord de la 49e parallèle la Rivière aux Roseaux, qui est un important cours d'eau, descend de la région du Lac des Bois. La Rivière aux Roseaux, ainsi que la région qu'elle arrose, mérite une mention particulière.

LA RIVIÈRE AUX ROSEAUX.

Cours de la Rivière aux Roseaux.—La Grande Falaise.—Nature intéressante de la Falaise.

189. La direction générale de cette rivière, depuis son confluent avec la Rivière Rouge jusqu'au Lac aux Roseaux,

(*) Rivière aux Gratte-auls.

(†) Keating (Expédition du Major Long.)

est à quelques degrés au Sud de l'Est. Elle entre dans la Rivière Rouge à environ dix milles au Nord de la 49e parallèle, et il est probable que le Lac aux Roseaux fait la ligne frontière entre la Terre de Rupert et le territoire du Minnesota. Le cours de la Rivière aux Roseaux est très tortueux, et sur les 20 premiers milles elle serpente à travers une belle prairie, et ses bords sont couverts d'une épaisse ceinture d'arbres forestiers. Près de l'embouchure de la rivière, sur le côté Sud, il y a une étendue considérable de terrain bas, mais au-delà de ce point les côtes varient de 15 à 20 pieds de haut jusqu'à ce que l'on atteigne la Grande Falaise, au Passage. A cet endroit elles sont élevées de 50 à 55 pieds au-dessus du niveau de l'eau. Près du Passage, la Falaise a probablement une élévation de plus de 60 pieds au-dessus du niveau de la Rivière Rouge. Cette Falaise, avec ses renfoncements, forme un trait singulier et intéressant dans la topographie de toute la vallée, et elle formera le sujet d'un chapitre spécial en temps et lieu.

Bois au-delà de la Falaise.

190. La Falaise une fois traversée, l'aspect du pays change complètement. Le sol devient pauvre et sablonneux, bien qu'il conserve encore le caractère d'une prairie ou d'une plaine. Le bois qui borde la rivière dégénère rapidement en chêne, orme, bouleau et peuplier de petite venue, jusqu'à ce qu'il fasse place, à 46 milles de l'embouchure, et peut-être à 70 ou 80 par les sinuosités de la rivière, à de grands marais dans lesquels on voit des ilôts de petits pins.

Marais de la Rivière aux Roseaux.

191. Au commencement de ces marais, la Rivière aux Roseaux coule lentement, et elle devient bientôt une eau morte, flanquée des deux côtés d'une immense étendue de terrain submergé, qui s'étend, suivant notre guide, à 50 milles à droite et à gauche.

Région de la Rivière aux Roseaux au-delà des marais.

192. Voyant qu'il était impossible d'aller plus loin, à cheval, que le commencement des grands marais de la Rivière aux Roseaux, et n'étant pas pourvus de canot, la description suivante est basée sur la narration du guide qui nous accom-

pagnait et qui a résidé au Lac aux Roseaux pendant dix huit mois, alors qu'il était au service de l'hon. compagnie de la Baie d'Hudson. L'on peut suivre le lit de la Rivière à travers un marais de dix milles de long, qui est presque de niveau avec les eaux de la rivière. La profondeur du marais n'excède pas trois pieds, et il est possible de le traverser à cheval. La route de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson pour aller à son poste du Lac aux Roseaux (en 1851) quittait la rivière du moment que l'eau cessait de couler, et suivait une autre direction à quelques milles au Sud, probablement sur le territoire des Etats-Unis. En 1847, la saison étant très sèche, il fut possible de se rendre en voiture, en suivant une ligne droite près des bords de la rivière, depuis le commencement du marais jusqu'au poste, à un mille et demi du Lac aux Roseaux.

Oiseaux aquatiques sur le Lac aux Roseaux.—Hauteur du Lac.—Du Lac aux Roseaux au Lac des Bois.

193. L'on peut se faire une idée de la nature du pays des alentours de ce poste, d'après ce que nous a dit notre guide des tentatives qu'il faisait pour rompre la monotonie de sa vie, lorsqu'il était stationné au Lac aux Roseaux. Il me dit que lorsqu'il voulait "voir quelque chose" au-delà des quatre murs de sa cabane et des broussailles qui l'entouraient, il avait l'habitude de monter sur le toit, et perché sur le haut de sa cheminée de boue, il jouissait du paysage, qui consistait en roseaux au Nord, roseaux au Sud, et roseaux à l'Ouest, aussi loin que la vue pouvait s'étendre, et à l'Est, le Lac aux Roseaux, de 15 milles de long sur 10 de large, avec une large ceinture de roseaux. Le printemps et l'automne, il pouvait épier, sur le sein de cette nappe d'eau lointaine, des milliers de canards et d'oies sauvages ; et leur cris aigus et leurs battements d'ailes, orsqu'ils prenaient leur vol, le matin, vers le Nord ou le Sud, suivant la saison de l'année, étaient presque le seul bruit qu'il entendît, sauf les soupirs du vent dans les roseaux, durant son ennuyeux séjour au milieu de la solitude du Lac aux Roseaux. La hauteur du Lac aux Roseaux au-dessus du Lac Winipeg ne dépasse probablement pas 150 pieds, et comme le

Lac des Bois est au moins à 370 pieds au-dessus de ce niveau, il faut encore monter 200 pieds avant d'atteindre le sommet du Plateau. Notre guide me dit que la Rivière aux Roseaux, avant d'entrer dans le Lac aux Roseaux, s'avance très loin au Sud sur le territoire des Etats-Unis. Il me dit aussi qu'il y avait un autre cours d'eau rapide, de 50 milles de long, qui, sortant du Grand Muskeg, ou Marais, qui tient une si grande place sur le plateau d'épanchement entre la Rivière Rouge et le Lac des Bois, se jetait dans le Lac aux Roseaux, formant ainsi une route par laquelle les petits canots peuvent se rendre du Lac aux Roseaux, en traversant le Grand Muskeg, au Lac des Bois.

Sauvages du Lac des Bois.—Dix jours de marche.—Largeur du Marais sur le plateau.

194. A midi, le 26 septembre, pendant que nous discutions avec notre guide la possibilité de pousser plus loin à cheval sur les bords de la Rivière aux Roseaux, nous entendîmes un coup de fusil qui paraissait venir de la rivière. Ayant répondu par un autre coup, nous ne fûmes pas surpris de voir approcher un Sauvage peu de temps après. Il venait justement d'arriver du Lac des Bois avec sa famille, par la route que M. Dawson et moi voulions prendre quelques semaines auparavant. Il décrivit la route de la même manière que notre guide, et sa description ne différait sous aucun rapport important des récits que nous en avaient déjà fait auparavant les Sauvages du Lac la Pluie, que nous avions engagés pour nous conduire, avant l'intervention de la tribu que j'ai racontée dans mon rapport de la Mission d'Islington. Il avait été dix jours en route, mais il aurait pu arriver à l'endroit où nous étions en bien moins de temps, s'il n'eût été obligé de chasser pour sa famille, qui l'accompagnait. A ma demande il me fit un plan de la route, qui était dans presque tous ses détails semblable à celui que j'ai envoyé dans mon rapport daté du Fort Francis. Il avait remonté une petite rivière, désignée sur la carte comme la Rivière aux Joncs, pendant une distance de trente milles, du Lac des Bois au Grand Marais du plateau d'épanchement. Il lui fallut deux jours pour tirer son canot à travers ce marais, qui

a neuf milles de large en cet endroit. Il descendit ensuite le cours d'eau rapide, de 40 à 50 milles de long, dont j'ai déjà parlé et que les Sauvages appellent la Rivière Muskeg, puis il se trouva au milieu des joncs du Lac aux Roseaux.

Prairie sèche au Nord du Passage de la Rivière aux Roseaux.—Ruisseau d'Eau Morte.—Rivière aux Rats.—Région entre la Rivière aux Rats et le Lac des Bois.—Petite Rivière aux Rats.—Marais de neuf milles.—Marais de neuf milles facile à assécher.—Etablissement Français.

195. Rebroussant chemin jusqu'au Passage, nous passâmes sur la rive Nord de la Rivière aux Roseaux, et après avoir traversé une forêt de beaux chênes, d'environ un quart de mille de profondeur, nous débouchâmes sur une prairie nue et sèche, bornée à l'Est par la petite falaise boisée dont j'ai déjà parlé, qui se voit sur le côté Sud de la rivière. La ceinture de bois qui borde la Rivière Rouge dans le lointain, était à peine perceptible à l'occident, tout l'espace intermédiaire étant une riche prairie unie, sans arbustes ni saules. A six milles de la Rivière aux Roseaux, se rencontre le Ruisseau d'Eau Morte. Ses eaux sont profondes, et, comme son nom l'indique, lentes ou presque stagnantes. Entre le Ruisseau d'Eau Morte et la Rivière aux Rats l'on rencontre quelques endroits marécageux, tandis qu'à droite la Falaise boisée de tremble se continue dans la direction des rapides de la Rivière Rouge, près desquels elle se trouve à moins de quatre milles des bords de la grande rivière. La Rivière aux Rats est un ruisseau insignifiant, qui descend du Grand Muskeg, situé sur le plateau d'épanchement, à l'Est de la vallée de la Rivière Rouge. Elle a 15 pieds de large, au passage. Les Sauvages s'en servent quelquefois comme voie de communication entre le Lac des Bois et la Rivière Rouge, pour cela ils suivent: 1°. La Rivière aux Rats de l'Est, qui coule du Grand Marais du plateau d'épanchement dans le Lac des Bois; 2°. Le Grand Marais, à travers lequel on traîne les petits canots; 3°. Une petite rivière qui se décharge dans des marais, desquels sortent 4°. Les Grande et Petite Rivières aux Rats, qui se réunissent au-dessous du passage sur le chemin des établissements, tel qu'indiqué sur la carte. A quatre milles de la Grande Rivière aux Rats, nous traversons la Petite Rivière aux Rats, et ensuite le chemin

nous conduit au confluent des deux Rivières, où il tombe sur un côteau qu'il suit sur une distance de dix milles. L'on rencontre ensuite le Grand Marais des Neuf Milles, où les eaux sont logées dans des intervalles marécageux sur la distance qui a donné son nom à cette prairie humide. Une bonne charrue écossaise, tirée par une bonne paire de bœufs, aurait bientôt effectué le drainage du Marais des Neuf Milles. Ce marais provient en partie de l'excessive abondance d'herbes qui croissent dans cette plaine de niveau et qui, dans les saisons humides, retiennent assez d'eau pour maintenir permanemment l'humidité de cette partie de la prairie (*). Dans des intervalles qui séparent les flaques d'eau du Marais des Neuf Milles, il se récolte une grande quantité de foin, ainsi qu'on a pu le voir par le nombre de meules que l'on aperçoit dans toutes les directions. Immédiatement à l'extrémité Nord de ces prairies, commence un établissement français qui fait voir l'entreprise et l'énergie des colons de la Rivière Rouge, relativement à l'amélioration du pays. Un peu de travail bien dirigé suffirait pour convertir ces immenses espaces marécageux en riches pâturages et en belles prairies à foin, et pour chasser dans des retraites qui leur seraient plus convenables les myriades de bécassines et de pluviers que nous faisions lever à tout instant sur notre passage.

TROISIÈME PARTIE.

ESQUISSE GEOLOGIQUE DE LA ROUTE DES CANOTS DEPUIS LE FORT WILLIAM, SUR LE LAC SUPERIEUR, JUSQU'A L'EMBOUCHURE DE LA RIVIERE ROUGE, SUR LE LAC WINIPEG, ET DE LA VALLEE DE LA RIVIERE ROUGE, AU NORD DE LA 49E PARALLELE.

MATIERES.

(*) Voir l'introduction pour une explication de l'origine de plusieurs des " Marais" de la vallée de la Rivière Rouge.

LA KAMINISTIQUIA JUSQU'AU SOMMET DU PLATEAU D'ÉPANCHEMENT.

M. Murray sur la vallée de la Kaministiquia.

196. La vallée de la Kaministiquia, avec son prolongement à travers le Lac et la Rivière du Chien, jusqu'au sommet du plateau d'épanchement, a été examinée en 1846 par M. Murray, assistant géologue provincial. L'on peut trouver les résultats de cette exploration dans son rapport adressé à Sir William Logan, et imprimé dans le Rapport de Progrès de l'Exploration Géologique du Canada pour 1846-47. Le court exposé suivant du caractère et de la distribution des roches de la région arrosée par la Kaministiquia, est en partie abrégé du rapport de M. Murray.

La région située au-dessus des Chutes de Kakabeka appartient au groupe Laurentien.—Roches huroniennes à l'Est des Chutes de Kakabeka.—Premier affleurement de schistes argileux.—Chaînes de granit et de siénite aux environs du Lac du Chien.—Vallée de la Rivière du Chien.

Tout l'intérieur de la région comprise entre les Chutès de Kakabeka, ou Grandes Chutes, et le plateau d'épanchement, appartient à la série des roches laurentiennes, comprenant le granit, la siénite, le gneiss et les ardoises inférieures (schistes micacés et chloritiques), et une ligne qui serait tirée des Chutes à la Baie du Tonnerre marquerait presque la jonction des ardoises supérieures ou huroniennes, qui reposent dessus. Les ardoises supérieures ou argileuses noires forment de magnifiques précipices coupés à pic, aux Grandes Chutes. Le profil No. 6 en fait voir une belle exposition sur la rive droite de la rivière. Le talus, d'où la vue a été prise, était composé de minces feuillets d'ardoise dure, retenus ensemble par les racines des herbes et de la menthe sauvage, et n'offrait qu'un appui bien précaire. Le roc qui supporte ce talus montre beaucoup de concrétions sphéroïdes, chargées de pyrites de fer, et M. Murray en fait mention dans son rapport. Le premier affleurement des ardoises argileuses noires se fait remarquer à environ cinq milles de la Pointe des Meurons, ou à 15 milles de l'embouchure de la rivière. Un grand affleurement, ayant un gisement S.S.O., se présente à la Décharge des Paresseux,

et nous en avons vu la jonction avec le gneiss sur lequel repose la formation, au pied du Portage Ecarté, à trois quarts de mille au-dessus des Grandes Chutes, et près de l'endroit indiqué par M. Murray :—" Le terrain élevé qui entoure le Lac " du Chien se compose principalement de granit ou de siénite, " ainsi que les îles du côté occidental, avec par-ci par-là une " ardoise micacée qui le recouvre. Sur la côte occidentale, plu- " sieurs promontoires, séparés par de profondes baies, s'avan- " cent dans le lac. Chaque pointe parait successivement " comme l'arc d'un axe anticlinal qui soulève la sénite au " milieu, tandis que le micaschiste, plongeant dans des direc- " tions opposées, repose par dessus." La vallée de la Rivière du Chien est bornée par une chaîne de petites collines de granit, ainsi que l'indique la carte, tandis que le plateau d'épanchement, ou hauteur des terres, bien que ne présentant aucun affleurement de roche qui soit visible du chemin du portage, consiste probablement en des chaînes granitiques et siénitiques, telles que décrites par le Dr. D. D. Owen.

DU SOMMET DU PLATEAU AU LAC LA PLUIE.

Portage du Baril, plongement et gisement.—Portage des Français,—Schiste micacé sur gneiss.—Epanchement de granit à la tête du Lac Doré.—Collines de granit près du Lac à l'Esturgeon.—Plongement et gisement au cinquième rapide.—Petit axe anticlinal dans le Lac des Pins.—Plongement du schiste.—Probable affleurement persistant d'ardoise chloritique.—Schiste incliné aux Grandes Chutes de la Nameukan.—Schiste plongeant en cercle.—Filons avec veines de quartz et de feldspath.—Roche parsemée de beaux spécimens de mica amianté.

197. Dans le Lac des Mille Lacs, des affleurements de ce que l'on suppose être du quartz blanc brillant, sont nombreux : les voyageurs les appellent voiles de roche. Des collines arrondies, s'éloignant du rivage et d'une hauteur de 100 pieds environ, étaient visibles sur le côté Sud-Est du Lac, pendant que nous le traversions. Au Portage du Baril, le plongement était presque vertical, et le gisement N. 70° E. Au Portage des Français, je vis le schiste micacé, reposant sur du gneiss, à un angle légèrement éloigné de la verticale.

Le gisement était N. E. par E. A la tête du Lac Doré, le granit parait avoir débordé le micaschiste. On en voit les lames fines et anguleuses de l'épanchement sur la grève, et l'on peut suivre ses ondulations à quelque distance sous l'eau. Sur une île du Lac au Brochet, les couches étaient très tourmentées et contournées, et consistent en micaschiste avec des bandes de gneiss entrecoupées de nombreuses veines de granit et de feldspath. Plongement, 20° N. du gisement vertical N. E. par E. Au Portage du Brochet, les cailloux commencent à être nombreux et ils abondent aussi au Lac Doré. Sur le Lac à l'Esturgeon, de petites collines de granit basses forment de nombreuses pointes ou promontoires avancés. Près d'un petit élargissement de la Rivière de l'Esturgeon, au-dessus des secondes chutes, l'on voit un affleurement de micaschiste bien statifié, ayant un gisement N. 60° E, et un plongement 7° S. de la verticale. Les parties micacées de la roche sont séparées par des lames de division (quartz) d'environ un huitième à un demi pouce de diamètre, et en découvrant la partie micacée, l'on voit ces lames qui projettent sous forme de crêtes abruptes, que l'on peut suivre sur un espace de plusieurs verges, et qui conservent toutes un parallélisme remarquable. Au cinquième rapide de cette rivière, le gisement était N. 65° E, le plongement 15° S. E. de la verticale, et environ trois quarts de mille plus loin, il était N. 30° O., à un angle de 45°. Au Portage de l'Ile, au sixième rapide, le plongement est N., à un angle de 40° ; la roche est un schiste micacé fortement stratifié, qui se réduit en schiste hornblendique. Au-dessous du Portage de l'Ile, la rivière s'étend en un Lac de trois quarts de mille de large, et de la même longueur, avec une profonde baie au N. E., et une autre baie correspondante au S. E. Deux îles du Lac des Pins, au-dessous du Portage de l'Ile, paraissaient montrer un petit axe anticlinal. On voyait les schistes reposant, à un angle bas (N. 60° O.,) sur une roche de couleur rougeâtre, non stratifiée; mais je n'en pus prendre d'échantillons : la roche était fendue en blocs énormes. Sur la terre ferme, au N. O. des deux îles, les schistes avaient un plongement N. 60° N., à un angle d'en-

viron 30°. A environ cinq milles au-dessous du Portage de l'Ile, il se trouve des fragments de schiste chloritique sur la grève ; ils ne sont ni usés par l'eau ni striés par la glace. A quelques centaines de verges plus loin, une roche stratifiée s'avance en couches très régulières, dont quelques unes projettent de plusieurs pieds du cap, et leur épaisseur varie de deux à six pouces. Le plongement est de 20° N., et c'est peut-être un affleurement du schiste chloritique dont nous avons trouvé des fragments plus haut. Ne pouvant approcher à cause du fort courant qui rasait le pied du cap, où l'affleurement avait lieu, je n'ai pas pris d'échantillon. A la Chute du Serpent, la rivière passe sur un schiste fortement incliné au N. E., et plus bas, sur les îles, l'on voit plusieurs beaux affleurements du même schiste, qui projettent fréquemment comme des bouts de madriers d'inégale longueur accotés les uns contre autres, avec une épaisseur qui varie de deux à cinq pouces. A trois milles au-dessous de la Chute du Serpent, la roche se transforme en gneiss, et l'on voit de nombreuses veines et dikes de granit qui le pénètrent presque à angles droits du gisement ; le plongement est ici N. O. A dix milles au-dessous de la Chute du Serpent, l'on retrouve de nouveau le mica-schiste, non stratifié, avec des couches de quartz et de feldspath d'un à deux pouces d'épaisseur. Le gisement est E. 5° N., et le plongement presque vertical. Aux Grandes Chutes de la Nameukan, les schistes sont taillés en degrés ayant la forme du segment d'un cercle. Dans le Lac Nameukan, des îles granitiques arrondies, parallèles les unes aux autres, se présentent à peu de distance du Lac La Croix. La direction du plus grand axe est N. 60° O. Une ligne tirée à travers ces îles de granit, dans une direction N. O., touche au schiste à environ 300 verges plus loin. Leur plongement apparent, vu du Lac, est N. O., et à un angle d'environ 45°. Une île, entièrement composée de schiste fortement incliné, est suivie, à une distance d'environ 50 verges, par une roche gneissoïde en forme de dôme oblong et applati. A environ 60 verges de l'île, le schiste plonge légèrement au S. E. Sur le côté Nord je n'en ai pu voir le plongement ; mais sur le côté Ouest, j'ai

vu qu'il formait une courbe, avec un plongement du N. O. au S. E. Sur l'île suivante, le gneiss était entrecoupé de nombreux filons ayant une direction N. 70° E., et de veines de quartz et de feldspath, N. 25° O., ou presque perpendiculaires aux premières. Sa surface, vers le N. O. par O., était unie et inclinée à un angle d'environ 10°. La roche du nouveau portage est un granit contenant du mica feuilleté, et parsemé partout de nombreux et beaux spécimens de mica amiantoïde.

DU LAC LA PLUIE AU PORTACE DU RAT, LAC DES BOIS.

Le Dr. Bigsby sur la Géologie du Lac la Pluie.—Division du Lac la Pluie.

198. Dans un article sur la Géologie du Lac la Pluie, Baie d'Hudson Sud, par le Dr. J. J. Bigsby,* la constitution géologique de cette lointaine nappe d'eau est ainsi résumée :—" Des ardoises chloritiques et dioritiques, des ardoises gneis-" soïdes et micacées, en quantités proportionnelles dans l'ordre " qu'elles occupent ici, semblent avoir autrefois occupé le " bassin du Lac, avec un gisement E. N.-E., et un plonge-" ment N. N.-O., ordinairement à angles élevés ; mais subsé-" quemment un soulèvement très considérable de granit et " d'un peu de siénite a eu lieu, et a considérablement dérangé " les roches stratifiées, en les pénétrant tant dans les fissures " qu'entre les couches ; ce qui fait que ces roches occupent une " très grande partie du Lac." Le Dr. Bigsby, qui accompagnait les arpenteurs de la Commission canadienne de la Frontière en 1826, eut de bonnes occasions d'acquérir une connaissance exacte de la géologie du Lac la Pluie. Il divise la région de ce Lac, pour la plus grande facilité de la description et des renvois, en six parties distinctes, chacune ayant son caractère géologique propre. La rive occidentale du Lac est principalement occupée par le granit, qui, dans la partie Nord, est finement granulé et porphyroïde en égale quantité.

---

* *On the Geology of Rainy Lake. South Hudson's Bay*, par le Dr. J. J. Bigsby, F. G. S., etc. Journal Semestriel de la Société géologique, 1854.

Sur la côte orientale du prolongement Nord-Ouest du Lac la Pluie, sont des ardoises chloritiques et dioritiques; sur le bras oriental du Lac la Pluie, la roche dominante est un granit d'un rouge pâle, et près de l'extrémité Nord de ce bras, il se rencontre des falaises nues, blanches comme la porcelaine et hautes de 500 pieds.

LA RIVIÈRE LA PLUIE.

Débris de calcaire silurien dans la vallée de la Rivière la Pluie.—Schiste hornblendique.

199. Le Dr. Bigsby dit:—"Au commencement de la Rivière " la Pluie, sur les deux rives, et sur un espace de deux milles " sur la rive Sud du Lac, il y a une grande quantité de débris " d'un calcaire silurien supérieur feuilleté et à arrêtes vives, " et il est ci et là planté dans la terre en si grandes masses " carrées que je suis porté à le considérer comme une " roche vive, fendue en quartiers par le froid intense de ces " régions, et contenant les mêmes fossiles que le calcaire du " Lac des Bois. Je le crois du même âge; il est d'une con- " texture plus brune et plus rude. Il n'y a guère de doute " qu'il ne supporte la plus grande partie du lit de la Rivière " la Pluie, et qu'il ne se continue dans les plaines de la " Colonie de la Rivière Rouge." Je n'ai vu aucun affleurement de roche dans la vallée de la Rivière la Pluie, à l'exception de deux chaînes de schiste hornblendique qui traversent la rivière aux Rapides du Manitou et aux Grands Rapides, et causent ces déviations dans le débordement de la Rivière la Pluie. A quelques centaines de verges, en remontant l'une des rivières du côté des Etats-Unis, il se présente de beaux affleurements de schiste très compacte, qui, à cause de leur ressemblance avec le calcaire, ont fait donner par les voyageurs, à l'affluent où on les trouve, le nom de "Ruisseau de la Pierre à Chaux."

Le Lac des Bois.—Ecrit du Dr. Bigsby sur ce Lac.

200. La route des canots à travers le Lac des Bois n'offre que peu d'occasions de se procurer des spécimens des forma-

tions rocheuses qui caractérisent cette belle région dont l'avenir sous certains rapports promet beaucoup. L'écrit et la carte du Dr. Bigsby, publiés dans le Journal Semestriel de la Société Géologique, fournissent de précieux renseignements à ce sujet.

Surface polie de diorite.—Conglomérat sillonné par la glace.—Direction de l'axe des cailloux agglomérés.—Section verticale.

201. Sur une petite île située à 25 milles au Nord de l'Ile au Jardin, nous vîmes un affleurement remarquable de "conglomérat de diorite," presque à fleur d'eau du Lac. La surface de la roche était presque horizontale, parfaitement polie, et fortement marquée de stries et de cannelures causées par la glace. La direction des stries était N. 25° E., toutes parallèles les unes aux autres ; quelques-unes étaient profondes d'un demi pouce, et larges presque du double. Elles suivaient une direction uniforme sur une longueur de plusieurs verges, jusqu'à ce que, cachées par les broussailles qui bordaient la roche à 40 ou 50 pieds du bord de l'eau, elles nous disparurent. Le conglomérat présentait l'apparence d'une immense table de mosaïque. Les petites roches et les cailloux empâtés dans la matrice étaient souvent usés par l'eau ; cependant quelques-uns ne présentaient aucune rainure latérale, et conservaient leurs angles aigus et bien dessinés. Ils étaient tous usés à une surface uniforme et polie. La direction du plus grand axe était N. 64° E. et S. 64° O. Les galets et les cailloux empâtés variaient d'un demi pouce à 18 pouces de diamètre et paraissaient généralement avoir leur côté plat tourné au Sud-Ouest. La couleur de la pâte était d'un vert pâle, et les cailloux agglomérés étaient gris, avec une légère teinte de vert. Une section verticale de la roche montrait les galets et les cailloux comme s'ils eussent reposé sur l'extrémité de leur axe le plus long, avec une légère inclinaison à l'Est. Le profil No. 13 indique l'apparence de ce conglomérat avec les rainures de la glace.

LA WINIPEG JUSQU'A LA RIVIERE ROUGE.

Grande étendue de granit de fusion sur la Haute Winipeg.—Cette région est caractérisée par une grande stérilité.

202. La région comprise depuis les sources de la Winipeg jusqu'à quelques milles au Sud de la mission d'Islington—

distance de près de 30 milles—paraît être en grande partie occupée par une vaste chaîne de granit et de siénite de fusion, sous la forme de collines arrondies, variant de 150 à 200 pieds de hauteur. Le pays, vu du sommet de l'une des plus hautes, à environ 15 milles au Nord du Portage du Rat, présentait partout la même uniformité de cîmes arrondies, aussi loin que pouvait s'étendre la vue à l'Ouest. La route que nous avons suivie est un petit sentier des Sauvages conduisant du Portage du Rat à la Grande Winipeg, dans une direction presque droite Nord-Ouest. La région que nous traversâmes avait un caractère de grande stérilité, et une proportion inusitée de roche nue. De hauts rochers perpendiculaires, sans aucune trace visible de stratification, formaient souvent les bords de ce bras de la Grande Winipeg.

Micaschistes.—Collines de granit.—Conglomérat.—Gneiss.

203. Près des Rapides de l'Ile, l'on voit des indications de micaschiste, et en bas du portage la roche est très contournée et entrecoupée de nombreuses veines de granit. Plus loin, la stratification se montre encore de temps à autre à un angle bas, vers le N.E. A la Chute à Jacquot, il se trouve une roche très dure, d'une couleur vert foncée, sans aucune stratification distincte. Elle est traversée de nombreuses et larges veines de granit, et entrecoupée de lames de . Des collines abruptes de granit se montrent de l'autre côté de la rivière, et sur une île située en haut de la chute une magnifique paroi de conglomérat forme la rive escarpée de la rivière. Dans cette roche l'on voit d'énormes quartiers du roc vert foncé dont j'ai parlé plus haut. A deux milles au-dessous de la chute, le gneiss affleure, avec un gisement presque E. et O., et un plongement d'environ 40° N.

Roche Rubanée.

204. Au Portage des Bois le gneiss se transforme en schiste hornblendique, traversé par de nombreuses veines de quartz. Le tout est extrêmement tourmenté et entrecoupé de grandes et petites dikes de granit dans une direction opposée aux veines de quartz, mais tellement recourbées et tortueuses qu'elles ne paraissent pas avoir de direction constante à l'en-

droit où nous avons fait nos observations. En certains endroits la roche pourrait être nommée avec raison "roche rubanée." La direction générale du gisement est Ouest, le plongement presque vertical et d'environ 5° à 10° N. Les Chutes du Portage des Bois sont d'une remarquable beauté ; la rivière est large,—elle n'a pas moins de 500 verges,—et son cours est intercepté par trois petites îles boisées, entre lesquelles l'eau se précipite avant de faire son dernier saut.

Gneiss.—Dikes.—Lac du Bonnet—L'aiguille refuse d'agir.—Falaises d'argile.—Micaschiste et gneiss.—Le groupe laurentien domine depuis la hauteur des terres jusqu'au Lac Winipeg.

205. Près de l'embouchure de la Pennawa, le gneiss est parfaitement stratifié, bien que fort tourmenté par places. Le gisement est N. 55° E. ; le plongement est à un angle élevé Est. De nombreuses dikes et veines de feldspath et de granit entrecoupent la roche ; les premières ont souvent six pouces de large, allant N. 5° E., les secondes suivent différentes directions, mais les plus nombreuses ont une direction 10° à l'Est du feldspath. A dix milles en descendant la Pennawa, le gisement est N. 75° E., et le plongement S. 25°, E. 10° de la verticale. La roche est de gneiss, et admirablement stratifiée. A quelque distance de l'embouchure de la Pennawa, la rivière coule sur un affleurement doux et poli, ayant une inclinaison d'environ 30° sur le plan de la stratification, et un gisement E. 45° S. Un lac d'environ six milles de long termine la Pennawa, et il est relié au Lac du Bonnet par un passage étroit entre deux rochers élevés et rompus, qui forment l'extrémité d'une chaîne de collines arrondies, dont le profil No. 12 offre une grossière esquisse. L'île est de gneiss avec des couches micacées distinctes ; le gissement est O. 10° S., et la direction de la chaîne est environ Nord et Sud, tournant légèrement vers le Sud-Est. Les sommets de la chaîne de collines sont nus, et semblent être polis et doux sur les affleurements du côté Est. De nombreux quartiers de diorite à arrêtes vives gisent au milieu de cailloux sur la rive S. O. de l'île. Le plongement observé sur la terre ferme était à un angle de près de 45°, à un demi mille de cette île.

L'on y voit le micaschiste reposant sur le gneiss, apparemment concordant. Ici l'aiguille de la boussole refusa d'agir, et en passant tout près d'un affleurement de schiste élevé, elle a éprouvé une vibration de 50° O. à 50° E. du Nord, autant que nous avons pu en juger par le soleil. Le schiste plongeait au Sud, à un angle plus élevé que le gneiss. Des falaises d'argile peu élevées commencent à s'avancer sur la rivière un peu après avoir dépassé les premières chutes en bas du Lac du Bonnet, et elles cachent les rochers d'au-dessous. Aux premières chutes en bas du Bonnet, un gneiss très micacé montre un gisement E. 25° N. et un plongement d'environ 40°, mais variables, de nombreuses courbes étant visibles. Des amas de micaschiste percent le gneiss, qui est entrecoupé de larges et grossières dikes et veines de granit. Entre ce point et le Fort Alexander, il y a différentes chutes et rapides, où l'on voit des affleurements de roches qui semblent appartenir au même groupe que celles qui ont déjà été décrites ; mais je n'ai pas eu d'occasion favorable de m'en procurer des échantillons, ni d'en constater la nature précise. Tous les affleurements de roches mentionnés dans l'esquisse ci-dessus, à l'exception peut-être de ceux de la vallée de la Rivière la Pluie, peuvent être rangés dans la catégorie du groupe laurentien.

CALCAIRES.

Premier affleurement.—Pierre calcaire propre à la construction.

206. Le premier affleurement de calcaire d'âge silurien a été remarqué exactement au-dessous du Fort de Pierre, sur la Rivière Rouge. Il s'y élève en couches massives, comme l'indique le profil No. 3 ; la couleur de sa surface exposée à l'air est d'un gris jaunâtre pale, et celle des surfaces couvertes par l'eau est d'un gris tirant plus sur le blanc ; il est dur, mais ses cassures fraîches ne sont pas nettes. C'est une bonne pierre à construction, et l'on s'en sert beaucoup à cette fin. Le Fort de Pierre ou d'En Bas en est construit de celle qu'on a tirée du lit qui se trouve sur le bord de la rivière, plus haut. La roche est très fossilifère, et des échantillons de ses fossiles ont été envoyés à Sir W. Logan, qui a bien voulu les examiner.

Second affleurement.—Roche fortement magnésienne.—Montagne de Pierre.—Quantité de pierre calcaire propre à la construction à la Montagne de Pierre.

207. Le second affleurement se rencontre à environ deux milles au-dessous des Grands Rapides (profil No. 4.) Dans les deux cas la surface est irrégulièrement inclinée, et si peu éloignée de l'horizontale qu'il est impossible d'en constater le plongement. L'inclinaison la plus générale parait être légèrement S. O. par O.; mais d'autres affleurements, peu éloignés de ceux-là, montrent, à ce qu'on a cru, une légère inclinaison dans une direction opposée. Partout où elle se montre sur la rivière, la roche est fortement magnésienne, et contient souvent de petites masses empâtées qui paraissent avoir une plus forte proportion de magnésie que de chaux. A environ neuf milles à l'Ouest de l'Eglise du Milieu, colonie de la Rivière Rouge, à un endroit que l'on appelle dans la localité la Montagne de Pierre, des rochers de calcaire présentent un flanc raide faisant face à l'Ouest, ayant une élévation d'environ 60 pieds au-dessus du niveau de la prairie. Le profil No. 7 indique la hauteur et la forme approximatives de ces rochers. On verra que l'ancienne grève du lac, indiquée sur le profil, a une élévation qui peut probablement correspondre avec l'ancienne falaise du Lac de l'autre côté de la rivière, dont la hauteur de 67 pieds au-dessus de la prairie a été constatée par un mesurage. Les couches de roche sont presque horizontales, très massives, et l'on peut en tirer facilement des matériaux de construction en quantité illimitée.

LIMONS ET ARGILES.

Le Grand Portage du Chien.—Etendues de Limon.—Argile Limoneuse dans la vallée de la Rivière Rouge.—Brique et Poterie.

208. J'ai déjà décrit le Grand Portage du Chien comme étant formé, en partie, d'un immense lit de sable reposant sur l'argile. Un profil (No. 1) de cette singulière et intéressante barrière, qui accompagne la description topographique du pays, montre les rapports qui existent entre le sable et l'argile, et entre eux et la roche sur laquelle ils gisent. De petits bancs

de limon se rencontrent aux différents portages, ainsi que sur les îles du lac des Mille Lacs, mais ils ne se trouvent nulle part assez considérables, avant d'arriver à la Rivière la Pluie, pour mériter une mention particulière. Dans la Rivière la Pluie, j'ai vu à plusieurs reprises une argile brunâtre, non stratifiée, supportant une argile stratifiée. Elle contenait de nombreux cailloux de calcaire, dont quelques uns n'étaient pas dépourvus de fossiles. Sur la Winipeg, des étendues de limon commencent à la Mission d'Islington, et continuent à augmenter en dimension, bien qu'elles soient éloignées les unes des autres, jusqu'au Rapide du Manitou, où une argile limoneuse couvre le pays sur les bords de la rivière. Dans la vallée de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine, l'argile non stratifiée, avec des cailloux de la série laurentienne et de calcaire, s'élève depuis le bord de l'eau jusqu'à quatre pieds de la surface, après quoi sa couleur change, elle se stratifie, et devient évidemment lacustrale et sédimentaire. L'argile non stratifiée de la vallée de ces rivières contient une proportion de magnésie plus forte que d'ordinaire. On dit que la partie sédimentaire en certains endroits, est très propre à la confection de la brique et de la poterie commune, mais je n'en ai pas vu.

ANCIENNES GRÈVES ET FALAISES DU LAC WINIPEG.

Grande grève à 67½ pieds au-dessus du niveau de la Prairie.—Montagne de Pierre.—La falaise de la Rivière aux Roseaux.—Forme un beau chemin de 100 milles de long.—Marque la limite des bonnes terres à l'est de la Rivière Rouge.—La Grande Falaise de l'Assiniboine marque la limite des bonnes terres.—Le Côteau du Missouri.—Montagne de Pembina de 210 pieds de hauteur.—Les anciennes grèves et la vallée du Lac Winipeg marquent la limite des bonnes terres.—La plus forte partie des bonnes terres se trouve dans les limites du Territoire Anglais.—Petites Falaises.—Diamètre des petites falaises.

209. Ce chapitre sera mieux compris en examinant la carte. Ces grèves et falaises auraient certainement pu être divisées en différents groupes, mais le temps que je pouvais consacrer à étudier leurs rapports était trop court pour qu'il me fût possible de tirer des conclusions générales. La falaise la

plus saillante, et de fait celle qui limite la partie fertile de la vallée de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine, au moins aussi loin que je l'ai vue sur les côtés Nord et Est, se rapproche de la rivière à environ quatre milles de l'établissement du Milieu, et a une élévation, à cet endroit, de 67½ pieds au-dessus du niveau de la prairie. De l'autre côté de la Rivière, la Montagne de Pierre semble correspondre en hauteur avec cette falaise. A trois ou quatre milles à l'Ouest de la Montagne de Pierre, l'on voit la Grande Falaise de l'Assiniboine qui fait une courbe du Nord à l'Ouest, dans la direction de la vallée de cette rivière ; elle forme probablement la limite septentrionale des fertiles prairies de l'Assiniboine. Sur la côte Est de la Rivière Rouge, la falaise mentionnée ci-dessus peut être suivie depuis l'établissement du Milieu jusqu'à la Rivière aux Roseaux, qu'elle traverse à environ 46 milles de son embouchure. Sa hauteur, à l'endroit où elle traverse la rivière, est la même qu'à l'établissement du Milieu. Elle forme un magnifique chemin de gravier partout où nous l'avons traversée et elle n'a que l'inconvénient d'être la retraite favorite des blaireaux, dont les trous, sur les flancs et quelquefois sur le sommet, sont dangereux pour les chevaux. Elle est parfaitement unie sur un espace de 100 milles, et conserve partout, autant que j'ai pu en juger, la même surface arrondie ; elle peut encore devenir un admirable moyen de communication à travers cette région. Cette falaise marque la limite des bonnes terres à l'Est de la Rivière Rouge. La Grande Falaise de l'Assiniboine est probablement une contre-partie, à l'Ouest de la Rivière Rouge et au Nord de l'Assiniboine, de celle que je viens de décrire, et elle a sans doute été formée à la même époque et par le même agent. Elle forme le flanc d'un plateau que mon guide m'a dit s'étendre au Nord, jusqu'aux rives du Lac Winipeg. Entre cette falaise et l'Assiniboine, le sol est extrêmement riche et fertile ; de l'autre côté, au Nord, les métis disent qu'il est brisé, sablonneux et pauvre. A environ une demi-journée de marche du Portage de la Prairie, la Grande Falaise aboutit, me dit-on, à l'Assiniboine, et fait place à une chaîne de côteaux de sable couverts de pin, qui forment le flanc oriental des hautes prairies qui

s'étendent au-delà. Sur la rive Sud de l'Assiniboine, et traversant la Rivière Pembina et la 49e parallèle, à environ une journée de marche de Pembina, le flanc Nord-Est du Côteau du Missouri limite la vallée dans cette direction, et il est désigné sous le nom de Montagne de Pembina,—et plus loin encore à l'Ouest, on le nomme la Montagne de la Tortue. Le Dr. Owen a mesuré la hauteur de la Montagne de Pembina et l'a trouvée de 210 pieds au-dessus de la plaine. C'est, dit le Dr., une terrasse plane, formant autrefois la rive d'une nappe d'eau qui comblait toute la vallée de la Rivière Rouge. Elle est très unie sur le sommet, et s'étend ainsi environ cinq milles à l'Ouest jusqu'à une autre terrasse dont on croit le sommet de niveau avec les grandes plaines au Buffle qui s'avancent vers le Missouri. La Montagne de Pembina est composée d'un mélange confus de sable, de gravier et de cailloutis. Durant nos deux voyages du Fort Garry à Pembina, nous avons pu voir cette grande limite de la vallée de la Rivière Rouge, au Sud-Ouest, s'étendre dans le lointain et se confondre avec l'horizon. Les anciennes grèves et falaises du Lac Winipeg acquièrent un haut degré d'intérêt par le fait que, d'après mes propres observations et tous les renseignements que m'ont donnés les indigènes, elles forment les limites des bonnes terres dans la vallée de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine, et que la plus grande partie de ces terres se trouve située sur le territoire anglais, ou au Nord de la 49e parallèle. Au Sud de cette frontière naturelle, les falaises commencent à se rapprocher de la Rivière Rouge et en rétrécissent la vallée, conformation physique que l'on peut présumer à la première inspection de la carte du Minnesota, qui indique la position du Côteau du Missouri. S'écartant de la falaise principale à l'Est de la Rivière Rouge, de nombreuses petites falaises passent dans les prairies et semblent parfois s'éteindre ; de temps à autre elles s'entrecroisent à différentes hauteurs. Près de la Rivière aux Rats, il se trouve trois de ces falaises qui ont une différence de trois, cinq et dix pieds au-dessus du niveau de la prairie ; elles entrent les unes dans les autres, et on en perd la trace des deux côtés de la plus haute. Leur forme est semblable à celle

de la grande falaise, et elles abondent aussi en trous de blaireaux; leur diamètre varie de 80 à 100 pieds. Partout elles forment d'excellents chemins unis et secs. Leur position est indiquée sur la grande carte.

CHARBON DE TERRE (LIGNITE).

On dit qu'il en existe sur l'Assiniboine et sur la Petite Rivière Souris.--Charbon essayé à l'établissement et trouvé utile.

210. Plusieurs métis avec lesquels j'ai conversé au Portage de la Prairie m'ont dit qu'ils avaient vu du charbon de terre sur l'Assiniboine, au-dessous de l'embouchure de la Petite Rivière Souris, et sur la Petite Souris elle-même. M. John Spence, du Portage de la Prairie, m'a fait un petit plan, No.—, indiquant la position de ce qu'il appelle du "charbon" sur l'Assiniboine. Je vis et conversai avec un métis qui en avait apporté "quelques minots" à l'établissement, afin d'essayer s'il pourrait servir comme charbon de forge. Il me dit qu'il était forgeron, qu'il avait essayé le charbon et qu'il l'avait trouvé bon, mais qu'il fallait souffler très fort. Je m'en procurai plusieurs échantillons qui accompagnent ce rapport, et qui sont étiquetés "Lignite de la Petite Souris, vallée de l'Assiniboine." On me dit que, sur ce tributaire de l'Assiniboine, le lignite se montre par couches de plus d'un pied d'épaisseur, et qu'il occupe une vaste étendue de terre sur la Petite Souris.

Position des couches de charbon ou de lignite.—La présence de bandes de Sioux. sur le Chemin des Chasseurs de Buffles m'a empêché d'aller explorer l'Assiniboine, dans le but de constater la véracité des rapports relatifs au "charbon."—Petits fragments de lignite dans le limon ou la vase de l'Assiniboine.

211. L'on m'a dit que la distance du passage de la Petite Souris, où le Chemin des Chasseurs de Buffle passe pour aller dans les Grandes Prairies, vers le Côteau du Missouri, est de trois jours de marche par terre, et qu'il y a aussi une communication par la rivière, qui est navigable jusqu'à la traverse et même au-delà, où l'on dit que les couches de "charbon" affleurent. Je cherchai à persuader John Spence de venir avec moi pour m'indiquer la localité où le lignite affleu-

rait sur l'Assiniboine; il me dit qu'il était prêt à venir si je pouvais trouver dix hommes en tout pour faire le voyage, afin que des sentinelles pussent veiller durant la nuit, parce qu'il y avait alors plusieurs bandes de Sioux sur le Chemin des Chasseurs de Buffles, qui s'en revenaient alors des Grandes Prairies après leur chasse d'été. Les Sioux étaient parvenus à enlever dix chevaux de l'arrière-garde d'une caravane, à environ une demi-journée de marche du Portage de la Prairie, durant la nuit qui avait précédé mon arrivée,—et cet incident portait John Spence et les autres à refuser de m'accompagner, à moins que nous ne fussions dix en tout. Il me fut impossible de me procurer ce nombre d'hommes au Portage de la Prairie, et après mon retour à l'établissement, j'avais trop peu de temps à ma disposition pour me permettre de faire l'exploploration. En examinant avec soin les bourbiers de l'Assiniboine, au Portage de la Prairie et un peu plus haut, je trouvai dans la vase de nombreux petits fragments de lignite, qui pouvaient faire supposer qu'il s'en trouvait un lit à quelque distance en amont; mais à part cela, et les assurances réitérées de beaucoup de personnes qui se sont rendues jusqu'à cette rivière, je ne trouvai aucune preuve de l'existence du lignite en quantité suffisante pour être de quelque utilité.

Echantillons de lignite communs aux établissements.—Nécessité d'un approvisionnement de combustible pour faire accroître la colonie.

212. Dans les établissements de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine, différentes personnes m'ont fréquemment montré de petits échantillons de lignite, en me disant qu'elles les avaient pris au Passage de la Petite Souris; un Sauvage en avait un sac d'un demi-minot, ainsi que plusieurs spécimens de mica d'argent, soigneusement enveloppés dans plusieurs plis de de peau de buffle apprêtée. Plusieurs personnes très intelligentes de la colonie paraissent bien convaincues de l'importance qu'il y a de constater la véritable nature et l'étendue des couches de lignite sur la Petite Souris. La grande rareté du bois dans les prairies et dans les vallées de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine, fait en partie dépendre l'accroissement durable de la colonie de l'approvisionnement de combustible que l'on

pourra obtenir d'autres sources que celles qu'offrent les falaises boisées de tremble, ou les minces lisières de bois qui bordent ces rivières.

SEL.

Sources salées de Manitoba..-On y fait déjà du sel qui se vend 10s. sterling le minot.—Quantité illimitée.

213. Les bords du Lac Manitoba sont depuis longtemps renommés pour leurs sources salines. Aujourdh'ui, les métis y font une quantité considérable de sel pour leur propre usage, et pour l'approvisionnement de la colonie, où il se vend 10s. le minot. Le spécimen No.— est du Lac Manitoba. Un métis d'origine écossaise, qui fait du sel depuis un grand nombre d'années à ces sources, me dit que s'il existait un marché pour le vendre, les sources en fourniraient une quantité illimitée.

QUATRIÈME PARTIE.

Les etablissements sur les Rivières Rouge et Assiniboine, dans le district d'Assiniboya, Terre de Rupert, avec une description du climat d'Assiniboya, et les environs de la vallée du Lac Winipeg.

CHAPITRE I.

Chiffre et origine de la population de la colonie de la Rivière Rouge.—Les recensements, 214. L'augmentation de la population est lente,—Cause de cette lenteur,—L'élément étranger diminue, 215. Diminution des européens et des canadiens,—augmentation des Métis,—ses effets, 216. Population suivant l'origine, augmentation ou diminution en 13 ans, 217. Augmentation du paupérisme,—Diminution des hommes,—Raison de cette diminution,—Les jeunes gens s'en vont aux Etats-Unis, 218—Les natifs convoitent une nationalité, 219.

CHIFFRE ET ORIGINE DE LA POPULATION DE LA COLONIE DE LA RIVIERE ROUGE.

Les recensements de la colonie de la Rivière Rouge.

214. Les recensements sur lesquels sont fondées les remarques et observations contenues dans les pages qui suivent, ont été faits durant les années 1843, 1849 et 1856, et les copies de ces recensements qui se trouvent dans ce rapport m'ont été fournies par M. W. Smith, le Greffier du Conseil d'Assiniboya.

Population, augmentation très lente,—Cause de cette lenteur,—L'élément étranger diminue.

215. Le chiffre total de la population des établissements de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine s'élevait à 6,523 en 1856, 5,291 en 1849, et 5,143 en 1843, ce qui indique une augmentation de 148 seulement durant les six premières années, et de 1,232 durant les sept dernières. Cette grande différence dans l'augmentation apparente s'explique facilement par le

nombre des départs qui ont eu lieu de l'établissement de la Rivière Rouge, depuis que ces recensements ont été pris Un certain nombre de familles, composées de 120 personnes, ont été s'établir au Portage de la Prairie. Plus de 500 sont allées à St. Joseph, à la Montagne de la Tortue, et beaucoup d'autres sont parties de l'établissement pour chercher fortune dans d'autres localités. En même temps, la population de la Rivière Rouge a reçu très peu d'augmentation des pays éloignés; et de fait l'élément étranger, comme on peut le désigner, indique une diminution très marquée sous le rapport de la population.

Diminution des Européens et des Canadiens.—Augmentation des Métis.—Effets défavorables de la diminution de l'élément étranger.

216. Durant les sept années qui se sont écoulées entre 1849 et 1856, le nombre des familles Européennes ou Canadiennes, c'est-à-dire de celles qui ne sont pas nées sur la Terre de Rupert, bien que composées de sujets Britanniques venant d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande ou du Canada, a diminué de 102. Le nombre des familles indigènes ou métisses s'est accrû, durant le même espace de temps, de 132. Entre les époques des recensements de 1843 et de 1849, il y a eu une augmentation de 74 familles Européennes ou Canadiennes, et de 113 familles natives ou métisses. La diminution du nombre de colons Européens a déjà produit un changement regrettable dans les habitudes des métis ou natifs. Pour des raisons qui seront exposées plus loin, la tendance de la population native est de s'affranchir graduellement de la vie civilisée et de se rapprocher de plus en plus de la vie des bois. L'introduction du sang Européen ou Canadien a eu l'effet d'arrêter cette tendance que les circonstances, bien plus que la disposition naturelle des habitants, ont fait naître et alimentée.

Population d'après l'origine,—Augmentation ou diminution en 13 ans.

217. Suivant l'origine, la population actuelle de la Rivière Rouge est comme suit:—

	Familles.	Familles.	Familles.	Période de comparaison,13 ans	
	1856.	1849.	1843.		
Terre de Rupert { Métis, Natifs.........	316	684	571	Aug. de familles métisses.	245
Ecosse....................................	116	129	110	" " Ecossaises.	6
Canada....................................	92	161	152	Diminution " Canadiennes.	60
Angleterre................................	40	46	22	Aug. " Anglaises.	18
Irlande....................................	13	27	5	" " Irlandaises.	8
Suisse....................................	2	2	2	" " Suisses.	0
Norwège	1	3	0	" " Norvégiennes.	1

J'ai eu une longue conversation avec le seul Norvégien qui reste aujourd'hui à la Rivière Rouge ; cet homme est très vieux ; il a de 90 à 100 ans ; il est venu sur la Terre de Rupert il y a plus de 40 ans, et il dit que la Rivière Rouge est " un bien bon pays pour un pauvre homme."

Bon nombre de familles Européennes et Canadiennes ont quitté les établissements.—Augmentation du paupérisme. Diminution des hommes.—Raison de cette diminution.—Les jeunes gens s'en vont aux Etats-Unis.

218. En 1843, ou 13 ans avant le recensement de 1856, il y avait à la Rivière Rouge 27 familles Européennes ou Canadiennes de plus qu'il n'y en avait en mai 1856. Cela montre qu'au lieu d'une introduction d'émigrants d'un caractère propre à polir et élever les mœurs grossières des natifs, doués comme ils le sont de beaucoup de qualités particulières et précieuses, ceux qui depuis leur enfance ont appris à connaître les avantages et les bienfaits de la civilisation ont graduellement abandonné la colonie pour aller se fixer ailleurs. L'augmentation de la pauvreté ou de l'impuissance de supporter les familles, est indiquée par la moyenne du nombre d'individus appartenant à chaque famille.

En 1849, la moyenne de chaque famille était...$5\frac{31}{1082}$
1856 " " " ..$6\frac{31}{1082}$

La différence entre la population entière de 1856 et celle de 1849 était de 1,232 âmes, tandis que la différence dans le nombre des familles n'est portée qu'à 30. Cet état de choses extraordinaire provient, suivant M. Smith, sous la direction de

qui le recensement a été fait, de l'état de gêne dans lequel beaucoup de familles se sont trouvées placées. Un grand nombre se sont vues dans l'impossibilité de vivre dans des maisons séparées, et il se trouve aujourd'hui que deux, et quelquefois trois familles, qui autrefois occupaient des maisons distinctes, et cultivaient des terres différentes, sont entassées dans une même maison afin de vivre plus économiquement. En 1849 il y avait 137 hommes de plus qu'il n'y avait de femmes dans les établissements ; en 1856, il y avait 73 femmes de plus qu'il n'y avait d'hommes. La raison que l'on assigne à ce remarquable changement dans le nombre relatif des hommes et des femmes, dans une population aussi peu nombreuse, et dans un espace de temps aussi court, est que durant les cinq ou six dernières années beaucoup de jeunes gens sont allés aux Etats-Unis pour y chercher une rémunération de leur travail et de leur industrie que le district d'Assiniboya ne leur a pas encore offerte.

Les natifs ou métis convoitent une nationalité.

219. L'appellation de " natif," qui sert à distinguer le métis de l'élément européen ou canadien d'un côté, et de l'élément sauvage de l'autre, parait être convoitée par une grande partie de la classe la plus élevée, qui regarde naturellement ce terme, appliqué à une race de chrétiens, comme peu propre ou convenable. Il existe évidemment un sentiment fort et croissant parmi les quelques personnes qui s'occupent de ce sujet, que dans l'éventualité d'un changement organique dans le gouvernement du pays, la population " native" ou métisse ne devrait pas être négligée ou mise de côté.

OCCUPATIONS INDUSTRIELLES.—LES MAISONS ET LES FERMES DE LA RIVIERE ROUGE.

Aspect des maisons et des fermes.—Marais susceptibles de drainage.

220. Ce que j'en ai déjà dit suffit pour créer l'impression que l'aspect de la colonie entre le Fort d'En Haut et celui d'En Bas est remarquablement attrayant et plaît à première vue. Sur le

bord de la rivière, et en s'en éloignant jusqu'à une distance d'environ un tiers de mille, les fermes s'étendent en étroites lisières, et les maisons sont généralement construites tout près du bord du plateau uni de la prairie, lorsqu'il est coupé à pic par le lit de la rivière, et qu'on le croit assez élevée pour n'avoir rien à craindre de la crue des eaux ; mais lorsque les limites de la prairie s'éloignent du lit actuel de la rivière, elles sont parfois placées près du chemin, mais rarement dans la vallée formée par l'ancien cours de la rivière. En haut du Ruisseau du Moulin, le terrain ne parait pas assez élevé pour offrir une protection contre les crues extraordinaires, tel qu'en 1826 et 1852, que l'eau est venue noyer le chemin, et qu'elle s'est élevée à plus de 30 pieds au-dessus de son niveau actuel. A l'Ouest du chemin, comme je l'ai déjà dit, se trouve une prairie sans borne, avec une clôture ci et là, et offrant au regard des champs parfaitement unis de grain que la brise balance mollement, ou de riches pâturages. Dans les endroits où il n'a pas été fait de clôtures à l'Ouest du chemin, la prairie passe souvent dans ce que l'on désigne ici sous le nom de marais ou de savane ; mais ces endroits sont tellement susceptibles de drainage, et peuvent si facilement être convertis en gras pâturages, qu'ils ne méritent pas le nom sous lequel on les désigne.

L'aspect des établissements plaît à première vue.—Une indifférence pour l'avenir caractérise la population.

221. Cependant, une connaissance plus intime des établissements dissipe l'impression favorable que s'en forme l'étranger qui les voit pour la première fois. A distance, les maisons proprement blanchies à la chaux, avec leurs jardins et leurs basses-cours, qui se suivent sans interruption sur une distance de 20 milles entre les forts—les troupeaux de bêtes à cornes, de chevaux, et de moutons qui paissent dans la plaine—l'immense étendue de ce qui parait être une prairie de la plus riche qualité, tout fait penser que l'on peut trouver ici, sans peine et sans trouble, la prospérité universelle et le contentement parfait. Pourtant, personne ne peut manquer d'être frappé de l'indifférence pour l'avenir qui semble généralement caractériser la

population, surtout la partie française, et qui se montre partout dans les maisons inachevées, les terres négligées, et le luxe extravagant dans les habillements, ou autres articles convoités. Les efforts d'une industrie apparente qui, vus de loin, excitent l'admiration, se trouvent souvent, lorsqu'on y regarde de plus près, n'être que des essais apathiques et irréguliers d'améliorations abandonnées presque aussitôt qu'entreprises. Les fermes et les bâtiments de ferme n'offrent pour la plupart aucun indice d'amélioration récente, et en général on peut dire que les bâtisses qui seraient regardées en Canada comme de bonnes maisons de campagne, spacieuses et confortables, sont ici exclusivement possédées et occupées par les officiers retirés de la compagnie de la Baie d'Hudson, les trafiquants ou les marchands de la colonie, et par le clergé.

L'aspect des habitations des chasseurs indique une lente décadence.

222. Les habitations des cultivateurs, et les maisonnettes des chasseurs et des trappeurs, si l'on peut distinguer ces classes, offrent plutôt les indices d'une lente décadence et d'un déclin de fortune, qu'un état de santé et de vigueur. Il serait oiseux de discuter ici les causes qui ont pu amener cet état de choses qui, il faut l'espérer, ne caractérise que temporairement l'avenir de la région de la Rivière Rouge.

L'exploitation des fermes se fait avec apathie.—Il faut chercher la cause de cette apathie des "natifs" ailleurs que dans la condition du sol et du climat, ou que dans leur répugnance pour les travaux d'agriculture.

223. A quelques exceptions près, que l'on trouve surtout parmi les Ecossais, l'exploitation des fermes est conduite d'une manière très apathique. Les mauvaises herbes abondent dans la plupart des champs ensemencés de grain ; l'on en voit ci et là quelques-uns qui sont complètement abandonnés, et les bâtiments ont l'air d'être négligés, ou ils tombent tout a fait en démence. Ainsi qu'on peut le supposer, dans cette partie vierge du globe, on laisse très souvent les fumiers s'amonceler devant les étables et les écuries, et quelquefois on les jette à la rivière, ou bien on les entasse dans des endroits d'où ils doivent être emportés par les eaux du printemps. Ce sont là une négligence et une imprévoyance qui ne sont pas

rares, jusqu'à un certain point, dans les nouveaux pays, et de fait, partout où les marchés sont éloignés et où l'ignorance domine universellement, l'ont peut dire que c'est le cas; mais lorsqu'une négligence et une apathie aussi marquées se rencontrent chez une population généralement intelligente et qui possède dans son sein les moyens de s'instruire, (moyens dont je parlerai plus loin), et lorsque, aussi, ce manque d'énergie est limité à la classe soit-disante agricole, en possession d'un sol d'une qualité supérieure, et jouissant d'un climat d'été admirable pour les opérations agricoles, sans être exposée à de plus grands accidents que ne le sont les agriculteurs d'aucun autre pays,—il faut chercher les causes qui produisent ces maux ailleurs que dans la répugnance des habitans à cultiver la terre, ou que dans leur inaptitude à profiter des immenses ressources que leur offre le pays pour se mettre en état de vivre dans l'aisance et dans le confort.

LA CULTURE ET SES RESULTATS.

Il ne faut pas juger de la puissance productive du pays par les résultats obtenus dans les circonstances actuelles.

224. La description que j'ai faite de l'aspect général des fermes et des habitations des établissements n'est pas de nature à créer une impression bien favorable de la condition des paysans de cette région lointaine; mais en mêmes temps il serait injuste de se former une opinion de la puissance productive du pays d'après les résultats obtenus par la majorité des habitants dans son état d'isolement actuel, ou d'après le fait que les gens tournent tous leurs efforts vers un but tout à fait opposé à celui de la vie champêtre.

La culture de la terre n'attire pas exclusivement l'attention des habitants.

225. La culture de la terre, comme industrie et comme objet exclusif de l'attention des habitants est bien peu appréciée à la Rivière Rouge. Quant aux fermes, j'ai eu l'occasion d'en visiter deux ou trois auxquelles les propriétaires dévouaient leur attention, leur industrie, et un certain degré d'habileté. Je vais essayer de décrire ce que j'y ai vu, et la description

que je vais en faire pourra s'appliquer à plusieurs centaines de mille acres des bords de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine, sous le rapport des produits qu'en pourrait retirer l'industrie.

Ferme de M. Gowler —Cour, grange.—Caveaux.

226. L'une des fermes que j'ai visitées est occupée par M. Gowler. Elle est située sur l'Assiniboine, à neuf milles du Fort Garry, et elle est marquée sur la carte qui accompagne ce rapport. Le 16 de septembre, jour où j'ai visité la maison et la terre de M. Gowler, presque tous les travaux agricoles étaient terminés. Une petite cour était remplie de meules de blé et de foin ; sa grange, qui est très spacieuse, était pleine de blé, d'orge, de patates, de citrouilles, de navets et de carottes. Ses légumes devaient être bientôt transportés dans des caveaux qu'il avait construits en creusant des chambres près de la côte élevée de l'Assiniboine, et en les faisant égoutter dans la rivière. L'égoût est garni d'une trappe étanche et juste, qu'il ferme lorsque l'eau monte trop haut le printemps ; lorsque je l'ai vue, cette trappe pouvait être à environ huit pieds au-dessus du niveau de la rivière. Les caveaux ont environ neuf pieds de haut, et leur plafond se trouve à environ trois pieds au-dessous du niveau de la prairie. L'on y entre par un trou pratiqué dans la paroi supérieure, couvert d'un joli petit toit mobile. Il y a trois de ces caveaux devant la maison d'habitation, entre elle et la rivière. Le froid n'y pénètre jamais, et M. Gowler n'éprouve aucune difficulté à conserver ses patates et ses navets, en quelque quantité que ce soit, durant les plus rigoureux hivers de cette région.

Besoin d'un marché pour les produits.—Opérations agricoles de Gowler.—Navets extraordinaires.—Excellente récolte de pommes de terre.—Temps des semailles.—Blé-d'inde, ognons, melons.—Melons au Fort Garry et ailleurs.—Fromage et tabac de Gowler.—Le souvenir des anciennes coutumes se conserve longtemps parmi les Européens de la Rivière Rouge.—Opinion de M. Gowler sur l'Assiniboine.

227. M. Gowler cultive cinquante acres de terre en grains et en légumes, et la prairie fournit le foin et le pâturage. Il possède beaucoup plus de terre, mais il trouve inutile de la cultiver, parce qu'il n'existe aucun marché pour les produits de

surplus. L'année dernière il a vendu une grande quantité de patates à douze sous le minot, et encore il lui a fallu les transporter à neuf milles de chez lui. J'avais déjà été informé des succès extraordinaires de M. Gowler dans la culture du blé, mais j'ai appris de lui que le secret de ce succès était de ne pas cultiver le blé deux années de suite sur le même terrain ; il en a récolté 56 boisseaux mesurés par acre. Le prix du blé, lors de mon départ, était de 4s. 5d. sterling le boisseau, mais l'année dernière, à la même époque, il n'était que de 3s. 6d. sterling. Ses navets (de Suède) étaient magnifiques ; quatre pesaient 70 livres, deux pesaient 39 livres, et deux autres 31. Tout le fumier de sa cour et de ses étables est employé pour les légumes et le jardin. Une partie de sa récolte de patates était encore en terre ; elles surpassaient de beaucoup, sous le rapport de la quantité, de la qualité et de la grosseur, tout ce que j'avais vu jusque là. M. Gowler eut la complaisance d'en arracher partout où je lui ai demandé de le faire, et j'ai compté jusqu'à 13, 14 et 16 tubercules, de 3½ pouces de diamètre en moyenne, à chaque racine. Elles étaient de l'espèce ronde à pelure blanche, et paraissaient être semblables à celles que l'on connait en Canada sous le nom de "patates blanches anglaises." Ces patates avaient été semées le 1er de juin, et elles étaient bonnes à manger le 16 ou le 18 d'août. La provision d'hiver s'arrache rarement avant le commencement d'octobre. Le plus grand ennemi du navet est le ver-coupant (la chrysalide d'un élatéride.) Le blé-d'Inde réussit bien sur la terre de M. Gowler, et j'ai vu dans son jardin des ognons d'une rare grosseur. Il a eu cette année une magnifique récolte de melons, ayant semé la graine en plein air à la fin de mai ; le fruit avait été cueilli vers le 1er de septembre. A l'époque de ma visite, les melons étaient tous consommés, mais j'ai eu plusieurs fois l'occasion d'en goûter et d'apprécier ce fruit, au Fort Garry et ailleurs, sur l'Assiniboine et la Rivière Rouge. Partout, ils avaient été semés en plein air et ils étaient venus sans autre aide artificielle que le sarclage, depuis le temps de la semaille jusqu'à la récolte.......M Gowler me fit goûter du

fromage de sa femme, et fumer de son tabac, avant de me laisser partir. Le fromage était passable ; le tabac, qui était cultivé dans le voisinage et hautement prisé par M. Gowler, était horriblement fort, et il faut, je pense, y être habitué depuis longtemps pour apprécier ses qualités. Cependant M. Gowler le préférait à d'excellent tabac en figue que je lui offrais ; il me dit qu'il l'avait cultivé et préparé lui-même, et qu'il savait ce qu'il valait......Je dois rapporter ici, afin de faire voir combien les anciennes traditions se conservent longtemps parmi la partie Européenne de la population, dans cette région éloignée, que, lorsque je pris mon siége à table, M. Gowler se tourna vers sa femme en lui demandant : " Et où est mon couvert ?"—" Oh ! John ! tu ne pense pas t'asseoir à table avec un *gentleman !*" M. John parut embarrassé pendant un instant ; son gendre et ses enfants le regardaient en silence de différents coins de la salle. Il jeta un coup-d'œil rapide autour de lui, et le véritable sentiment de l'indépendance et du droit de l'homme était imprimé sur sa figure lorsqu'il répéta ; " Donne-moi un siége et un couvert ; ne suis-je pas aussi un gentilhomme ? Cette maison, cette terre et ces vivres ne m'appartiennent-ils pas ? Donne-moi un couvert ?" .... M. Gowler est établi dans la Terre de Rupert depuis 23 ans, je crois. Il est né dans le comté de Cambridgeshire. Il regarde la Rivière Assiniboine comme un " paradis de fertilité," et tout ce qui lui manque, suivant lui, pour en faire une région qui, si elle était connue, attirerait bientôt une forte immigration, se réduit à un " marché" et au " travail." Je me permettrai de transcrire ici quelques remarques qu'il me fit en me reconduisant jusqu'à la porte de sa cour, où mon cheval était attaché. " Regardez cette prairie ; l'on pourrait y nourrir et " engraisser pour rien 10,000 têtes de bétail. Si je le vou- " lais, je pourrais clôturer 50, 100 ou 500 acres, et retirer de " chaque acre 36 à 40 boisseaux de blé tous les ans. Je pour- " rais cultiver du blé-d'Inde, de l'orge, de l'avoine, du lin, du " chanvre, du houblon, des navets, du tabac, tout ce que vous " voudrez, et en quelque quantité que je voudrais, mais à quoi

" cela me servirait-il ? Il n'y a pas de marché ; ce serait par " hazard que je vendrais mon blé, et il me faudrait peut-être " donner mes patates aux cochons. Si seulement nous avions " un marché, vous pourriez aller loin avant de trouver des " terres aussi fertiles et aussi riches que celles des prairies de " l'Assiniboine."

Etables, soues, etc., de Gowler.—Apparition des sauterelles.

228. La solidité des granges, des écuries et des soues à cochons, toutes construites en bois, leur propreté, et l'admirable arrangement des étables et des remises, tout montrait jusqu'à quel degré un peu d'énergie et de détermination, aidé de l'expérience des jeunes années, peut au milieu des immenses prairies d'Assiniboya, conduire à une prospérité dont le confort et les jouissances sont loin d'être le partage général des petits fermiers de la Grande-Bretagne. J'ai apporté des échantillons d'orge et de blé ainsi que du foin de prairie et de la graine d'anis, que j'ai pris au hasard sur les meules de la cour de M. Gowler, ou dans son jardin, où la plante odoriférante en dernier lieu mentionnée croît en abondance. Je regrette de dire que quelques jours avant ma visite, les sauterelles étaient arrivées du Sud-Ouest, et avaient dévoré dans une seule journée toutes les feuilles vertes qui étaient restées exposées à leurs attaques dans le jardin.

Le village de la Mission des Sauvages.—Le jardin du Rév. M. Cowley.

229. Le 3 d'octobre je visitai le village de la Mission des Sauvages, à environ sept milles au-dessous du Fort de Pierre ou d'En Bas, et à quatorze de l'embouchure de la rivière. Ici je pus obtenir des renseignements certains et exacts du Rév. M. Cowley, l'excellent et hospitalier missionnaire de cette station. Dans le jardin et autour de la maison, quelques arbrisseaux et plantes vivaces étaient encore en fleurs. L'air était embaumé du parfum de la mignonnette, et l'éclatant extroltzia à fleur jaune orange brillait au milieu d'asters* et de pois d'odeur qui avaient échappé aux gelées d'automne.

* Reine-Marguerite.

La terre de la Mission.—Blé.—Epoque de la croissance du blé, de l'orge, etc.—Magnifiques récoltes de patates.—Légumes de table dans le jardin.—La basse-cour.—Fruits sauvages.

230. La ferme attachée à la mission est cultivée avec un soin plus qu'ordinaire, car elle est destinée non seulement à servir de modèle aux Sauvages chrétiens établis dans le voisinage, mais encore à les pourvoir de semence et d'approvisionnement dans le cas où les leurs manqueraient,—éventualité qui n'est pas du tout improbable, puisque ces peuples n'acquièrent que rarement des habitudes de prévoyance et d'économie avant la seconde génération. Dans une partie du jardin consacré aux légumes, un petit carré avait été ensemencé de blé, dans le but d'avoir de la semence d'une espèce hâtive que M. Cowley s'était procurée d'Ecosse l'année précédente. Ce " blé Ecossais " avait été semé le 16 et le 18 de mai, et avait été coupé le 24 d'août, ayant pris 97 jours pour arriver à maturité. Le blé ordinaire du pays avait été sémé le 5 de mai, et récolté le 18 d'août, ayant mis 105 jours à croître et à mûrir. L'orge avait été semée le 28 de mai et récoltée le 18 d'août. Le blé-d'Inde se sème vers le 23 de mai, et mûrit tous les ans. La récolte de pommes de terre est vraiment magnifique ici. J'eus le plaisir d'en examiner le produit d'un petit champ que je visitai ensuite, et l'on ne peut certainement désirer rien de plus beau ou de plus abondant en fait de patates. Elles étaient toutes parfaitement nettes et saines, et d'une grosseur et d'un poids plus qu'ordinaires. Avec la permission de M. Cowley j'en pris quatre au hazard, sur un tas qui se trouvait à côté de moi, et qui en contenait une grande quantité d'une grosseur égale à celles que j'ai prises sans choisir. En les pesant soigneusement, je trouvai qu'elles pesaient en moyenne dix onces chacune (10.1 onces), et une expérience pratique me convainquit qu'elles étaient excellentes. Je puis mentionner ici que je remarquai dans le jardin des asperges d'une magnifique venue, des betteraves, des choux, des choux-fleurs, des échalotes, et de fait la plupart des légumes de table. Dans la basse-cour se trouvaient des canards, des volailles, des dindes, des cochons, des moutons,

avec quelques excellentes vaches à lait, et grâce à la politesse de Mme. Cowley, je pus me former une opinion très favorable des différentes espèces de conserves de mûres, de fraises et de prunes sauvages, qui croissent en quantité à peu de distance du village. Parmi les nombreuses variétés de fruits sauvages, sont les gadelles rouges et noires, les mûres, deux espèces de framboises, les groseilles, deux espèces, les atocats, les bleuets, les baies d'été, les cerises, les mérises, etc. Ce sont les noms communs sous lesquels ces fruits sont connus ici ; on en trouvera une liste dans l'appendice, avec leurs noms scientifiques.

Récoltes au Portage de la Prairie.—Etendue de pays à laquelle s'appliquent ces observations.

231. Une énumération des moissons qui se font au Portage de la Prairie, sur l'Assiniboine, 60 milles à l'Ouest du Fort Garry, complétera la revue des produits agricoles qui croissent sans difficulté dans les limites de l'établissement du District d'Assiniboya, et un coup-d'œil jeté sur la carte fera voir que tandis que le village des Sauvages forme la limite la plus septentrionale des défrichements, le Portage de la Prairie en est la plus occidentale, et que la ferme de M. Gowler est située entre ces deux points extrêmes. D'après les observations que j'ai pu faire, je pense que tout ce que l'on peut dire relativement à ces points peut s'appliquer à tout l'espace compris entre eux, et l'on peut aussi dire avec vérité, en l'absence de toute raison qui puisse faire croire le contraire, qu'à de rares exceptions, elles s'étendent à plusieurs centaines de mille acres sur la rive Nord de l'Assiniboine, et sur les rives Est et Ouest de la Rivière Rouge, depuis le Village des Sauvages jusqu'à la 49e parallèle. Quant à la rive Sud de l'Assiniboine, je ne puis en parler d'après une observation personnelle, mais j'ai été informé par des personnes compétentes et très dignes de foi, qu'elle ne diffère pas sensiblement, en général, de ce que j'ai vu du pays sur la rive Nord.

Blé-d'Inde cultivé par M. John Spence, au Portage de la Prairie .—Blé-d'Inde *Mandan.*—Il mûrit bien.

232. Au Portage de la Prairie, je suis allé voir M. John Spence, pour savoir de lui jusqu'à quel point certains rapports

qu'on m'avait faits étaient exacts. J'avais entendu parler de l'existence sur les rives de l'Assiniboine, d'une espèce de charbon qui fera le sujet d'un chapitre spécial. Pour me rendre chez M. Spence, il me fallut traverser un champ de blé-d'Inde et le propriétaire me donna les renseignements suivants. L'espèce de blé-d'Inde la plus commune dans la Colonie est appe lée " dent de cheval ", et il ne mûrit pas toujours. M. Spence nomme " *mandril* " l'espèce qu'il avait semée (spécimen No. 10), et il s'en était procuré la semence des Sauvages près des sources du Mississipi; le véritable nom de ce blé-d'Inde est probablement le "*mandan*". Il le cultivait depuis deux ans, et il avait bien mûri chaque année. L'un de ses voisins, un Sauvage Cri, le cultivait depuis quatre ans et toujours avec succès. M. Spence avait semé son blé-d'Inde le 1er de juin, et l'avait récolté le 10 de septembre, c'est-à-dire au bout de 102 jours. Dans les saisons sèches, il mûrit plus tôt et est semé vers le 20 de mai. Le printemps humide de cette année a retardé toutes les opérations agricoles. J'ai visité une petite cabane attenante à la maison dans laquelle réside M. Spence, et je la trouvai remplie d'une partie de sa récolte de blé-d'Inde.

233. Comme tous les faits qui se rapportent à la culture du blé-d'Inde dans cette région ont une valeur, en ce qu'ils tendent à indiquer d'une manière exacte jusqu'à quel point le climat d'été convient aux opérations agricoles, je prendrai la liberté d'ajouter quelques autres détails sur la culture de ce grain important ainsi que sur celle d'autres produits de différentes e pèces.

Opinion de M. Lane (de la Compagnie de la Baie d'Hudson) à propos du blé-d'Inde.

234. M. Lane, qui est chargé du Poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur l'Assiniboine, à 22 milles à l'Ouest du Fort Garry, en parlant du blé-d'Inde dent de cheval, dit qu'il ne mûrit pas toujours sur cette partie de la rivière. Les gelées du printemps l'affectent rarement, mais quelquefois les gelées d'automne l'endommagent considérablement. M. Lane pense que la raison pour laquelle il ne profite pas assez vite pour échap-

per aux premiers froids d'automne, est qu'on le cultive avec trop peu de soin. Le blé-d'Inde semé en terre sèche, arrive à maturité beaucoup plus tôt que celui que l'on sème dans le riche et humide terroir de la prairie.

Renseignements de M. Flett.—Culture de la pomme de terre.—Blé sur la Plaine du Cheval Blanc.

235. Je passai la nuit du 15 de septembre chez M. George Flett, qui demeure à 15 milles à l'Ouest du Fort Garry. Les sauterelles ont entièrement détruit ses navets ; il a pu sauver son blé qui est d'une belle qualité ; il dit que le blé-d'inde vient bien, et arrive presque toujours à maturité ; suivant lui, l'on peut toujours espérer une bonne récolte si l'on y apporte les soins nécessaires ; dans la prairie découverte il ne profite pas assez vite pour échapper tous les ans aux premières gelées d'automne ; près de la rivière, où le sol est plus léger et plus sec que dans la prairie, et où les forêts avoisinantes offrent un peu d'abri, il n'a pas connaissance qu'il ait jamais manqué. M. Flett considère le ver-coupant comme le grand ennemi de ses navets ; il sème ses patates pour la récolte d'été le 1er de juin, et elles peuvent être servies sur la table vers le 10 ou le 15 d'août ; il n'arrache pas sa provision d'hiver avant le 15 d'octobre. La moyenne de la récolte du blé, dans toute l'étendue de la région de la Plaine du Cheval Blanc, est de trente boisseaux par acre ; mais quarante boisseaux est la moyenne ordinaire et celle que l'on attend généralement des terres neuves.

Ferme de M. P. Gladieux.—Enorme liard de quatre pieds dix pouces de diamètre.—Culture des pois.

236. M. Pierre Gladieux, chez qui j'ai reçu une bienveillante hospitalité durant la nuit du 29 de septembre, dans des circonstances que je rapporterai en temps et lieu, est d'origine française, et réside sur la rive droite de la Rivière Rouge, à cinq milles au Sud du Fort Garry. Il me fit voir sa basse cour, ses étables, etc. ; dans la cour il y avait quatre meules de pois, plusieurs meules de blé, et cinq ou six meules de foin, toutes d'une belle grosseur et très bien faites, et dans le parc on voyait un grand nombre de vaches, de porcs, de chevaux

et de volailles. A la porte de la maison, le tronc d'un énorme liard (*populus balsamifera*),attendait la hache pour être mis en bois de corde ; je fus tellement frappé de sa grosseur que je le mesurai avec soin, et trouvai qu'il avait 4 pieds 10 pouces de diamètre à six pieds de la souche, et 4 pieds 8 pouces à dix pieds. A la base, sa circonférence était de 16 pieds 5 pouces, et il laissait voir 150 anneaux très bien dessinés. M. Gladieux a semé ses pois le 7 de mai, et les a récoltés le 25 de septembre.

237. Au nombre des faits qui, à première vue, paraissent trop insignifiants pour en prendre note, j'ai remarqué les suivants, qui semblent avoir quelque valeur en ce qu'ils peuvent donner une idée du climat d'été de cette région ainsi que de ses propriétés agricoles.

Tomates.

238. Chez le très hospitalier Archidiacre Hunter, j'ai vu des tomates qui mûrissaient dans la maison ; elles avaient été récoltées avant leur mâturité, dans la crainte qu'elles ne fussent affectées par le froid, et elles étaient placées sur des tablettes de la même manière qu'on les arrange d'ordinaire en Canada pour le même but. Les tomates qui, comme on le sait, sont très sensibles au froid, peuvent être cultivées en plein air, à la Rivière Rouge, à l'abri des clôtures ou des maisons ; mais à moins d'en hâter la maturité par une culture soignée, les gelées d'automne arrivent presque toujours avant qu'elles aient pu tout à fait mûrir en plein air.

Mignonnette.

239. Le 7 d'octobre, la veille de mon départ de la Rivière Rouge, j'ai cueilli de la mignonnette et plusieurs autres fleurs annuelles dans le jardin de Mme. Reid, qui se trouve près de l'établissement du Milieu, et j'en ai vu de semblables, encore en fleur, et qui n'avaient pas souffert de la gelée dans le jardin de M. Logan, ainsi que dans celui de M. McDermott.

Jardins aux Forts d'en Haut et d'en Bas.—Melons.—Prodigieuse récolte de melons.—Importance de la culture du melon par rapport au climat.

240. Dans les jardins spacieux et bien entretenus que l'on trouve aux Forts d'En Haut et d'En Bas, toutes les espèces de

légumes que l'on cultive généralement en Canada, y croissent avec la plus grande exhubérance.—Les choux-fleurs, les fêves de Windsor, le céleri, les betteraves, plusieurs espèces de choux, et en un mot tous les légumes possibles, s'y trouvent en abondance et d'une belle venue. Enfin, et ce qui n'est certainement pas le moins important par rapport au climat d'été, j'ai eu le plaisir de voir et de goûter des melons de diverses espèces dans plusieurs endroits de la colonie. Chaque fois que je me suis informé de la manière dont on les cultivait, on m'a répondu qu'ils venaient en plein air, sans autre précaution que celle de donner au terroir la forme de petits tertres. La graine était semée dans le mois de mai, et on en faisait la récolte vers la fin d'août. Un petit carré du jardin du très généreux et très hospitalier Recorder et Gouverneur d'Assiniboya, James Johnston, écr., a produit pas moins de 103 melons; à l'époque où j'eus l'occasion d'être témoin de ce phénomène d'horticulture, on en avait récolté 56 (de l'espèce des melons verts), et il en restait encore 57 qui étaient tous presque arrivés à maturité. Je n'ai pas mesuré le carré, mais autant que je puis me rappeler, il n'avait pas plus de vingt-cinq pieds de long sur dix ou douze de large. Ayant eu moi-même l'habitude de cultiver les melons, aux environs de Toronto, je ne saurais attribuer l'étonnement que m'a causé la vue d'une aussi abondante récolte d'un fruit si délicat, qui, à Toronto, n'arrive pas toujours à maturité en plein air, au manque d'une connaissance familière des conditions du sol et du climat nécessaires pour produire un pareil résultat. J'ai vu des melons en grande quantité dans plusieurs autres endroits de la colonie, mais jamais en aussi grande abondance et d'une saveur aussi délicieuse que dans le jardin de M. Johnston. Toutefois, je trouve dans mes notes, le passage suivant:—" Le 10 de septembre, j'ai vu chez M. Logan des melons qui avaient été cultivés en plein air, sans aucun abri. M. Mackenzie m'a dit que cette année il a récolté trente melons d'une seule graine. Le 10 d'août, l'un des melons, que je pesai soigneusement, pesait six livres." Je considère la culture du melon en plein air, sans autre opération

que celle du sarclage, comme secondaire seulement à la production du blé-d'Inde, par rapport à l'adaptation climatérique d'un pays aux fins agricoles; et c'est à cause de ce rapprochement que je me suis permis de rapporter les faits qui précèdent relativement à sa culture dans Assiniboya.

241. Comme je ne pense pas qu'il soit nécessaire de donner de plus nombreux exemples des opérations agricoles et de leurs résultats dans Assiniboya, je me propose, dans le chapitre suivant, de faire un résumé des conclusions générales auxquelles j'en suis arrivé relativement à l'adaptation du climat et du sol de ce pays à la culture des différentes espèces de produits des jardins et des champs.

CHAPITRE II.

Produits agricoles et de la forêt.—Blé-d'Inde, 242—Echantillons de la dent de cheval et du *mandan*, 243—Blé, quarante boisseaux par acre est la moyenne ordinaire des terres nouvellement défrichées, 244—Raison pour laquelle un métis ne voulait pas cultiver le blé, 245—Les maladies du blé sont rares ; la mouche hessoise ou la mouche à blé ; ravages des sauterelles, 1817–1820—Echantillons de blé, 246—Orge et avoine, 247—Foin, 248—Houblon, 249—Pois, 250—Tabac, 251—Pommes de terre, 252—Navets, betteraves, etc., 253—Sucre, 254—Chanvre et lin, 255—Bois de construction ; on ne rencontre que d'étroites lisières de bois le long des rivières ; les côteaux produisent le tremble ; la Rivière Winipeg ; besoin de combustible ; anxiété des colons pour se procurer du charbon, 256—Animaux de ferme ; le nombre des moutons diminue ; perte d'animaux durant l'hiver, 257.

Instruments aratoires, etc., 258—Charrettes de la Rivière Rouge, 258—Les prairies présentent des avantages pour l'élève des bestiaux ; besoin d'un marché pour le bœuf, le mouton, le suif, les peaux crues, etc. ; raisons de la négligence apportée à l'élève du bétail ; habitudes des métis ; nécessité d'introduire le sang Européen—Opinion de plusieurs colons de la Rivière Rouge ; la Rivière Rouge deviendra un riche pays pour les pâturages lorsque le commerce des pelleteries viendra à perdre de son influence, 259.

PRODUITS AGRICOLES ET DE LA FORET.

I. BLÉ-D'INDE.

Le blé d'Inde arrivera toujours à maturité dans Assiniboya.

242. Il y a des espèces de blé-d'Inde qui ne manqueront jamais de mûrir dans Assiniboya. Pour obtenir ce résultat, il est

nécessaire d'égoutter le sol riche et humide de la prairie, ce qui est très facile et peu dispendieux, en creusant avec une charrue ordinaire des sillons profonds, à une certaine distance les uns des autres, dans le terroir planche des champs destinés à recevoir la semence. L'on peut compter sur une récolte de ce grain dans les endroits de l'Assiniboine et de la Rivière Rouge où le sol est sec, et où l'humidité n'est pas assez forte pour l'empêcher de mûrir dans un temps donné, afin qu'il ne puisse être affecté par les premières gelées d'automne. Je n'ai aucun doute qu'il existe dans la Nouvelle-Angleterre et dans le Bas-Canada des espèces de blé-d'Inde qui mûriraient quelques jours plus tôt que la dent de cheval, ou même le *mandan*, qui sont les espèces que l'on cultive dans Assiniboya.

Echantillons de blé-d'Inde.

243. Les localités où nous avons remarqué que ce grain était cultivé, et où l'on nous en a fourni des échantillons arrivés à maturité, sont les suivantes :—

1. Sur l'Assiniboine, en plusieurs endroits depuis le Fort Garry jusqu'au Portage de la Prairie.

2. Sur la Rivière Rouge, dans plusieurs localités comprises sur une distance de 15 milles au-dessus du Fort Garry, et de 7 milles au-dessous du Fort de Pierre ou d'En Bas.

3. Près de l'embouchure de la Rivière Winipeg.

4. Sur des îles dans le Lac des Bois.

244. Localités où, d'après des personnes dignes de foi, il croît et mûrit bien :

1. En plusieurs endroits sur la Rivière Winipeg.
2. Sur les bords du Lac Manitoba.
3. En plusieurs endroits près des rives de la rivière méridionale du Lac Winipeg.

Echantillons.

No. 10. Le *mandan* du Portage de la Prairie, Rivière Assiniboine; espèce à huit rangs: moyenne de grains par épi, 340 ; sept. 1857 ; semé le 1er de juin, récolté le 20 d'août.

No. 11. La dent de cheval de l'Etablissement du Milieu, Rivière Rouge, sept., 1857.

No. 13. La dent de cheval des environs du Fort Garry, Rivière Rouge, sept., 1857.

No. 13. Espèce du village de la Mission des Sauvages, Rivière Rouge, septembre 1857.

En faisant l'examen de ces échantillons, l'on ne devra pas perdre de vue que le printemps a été très tardif et pluvieux dans Assiniboya, et que tous ceux à qui j'ai montré mes échantillons m'ont dit que la Rivière Rouge pouvait produire quelque chose de bien supérieur à cela.

II. BLÉ.

Quarante boisseaux par acre est la moyenne ordinaire des terres nouvellement défrichées.

244. Le blé est le principal produit de la Rivière Rouge; on le cultive sur une si grande échelle, et sa bonne qualité est si universellement reconnue, qu'il n'est pas nécessaire d'en faire ici l'éloge. Dans les bonnes années, c'est-à-dire dans les années où le printemps n'est ni aussi pluvieux ni aussi tardif pour les opérations agricoles qu'il a été cette année, le blé ordinairement se récolte trois mois après les semailles. Je suis à peu près certain que les nouvelles espèces du Canada, ou des Etats de la Nouvelle-Angleterre, mûriraient en moins de trois mois, et c'est aussi l'opinion de plusieurs des meilleurs cultivateurs de la Rivière Rouge. La moyenne de la température d'été est de 67.76, ou 3.78 plus élevée que celle de Toronto, où la période correspondante indique une moyenne de 63.98. Toutefois, aucun fait ne peut être mieux démontré que l'admirable adaptation du climat et du sol d'Assiniboya à la culture du blé. Quarante boisseaux par acre sont ordinairement le rendement des terres nouvellement défrichées, et j'ai déjà dit que M. Gowler en avait récolté cinquante-six boisseaux, sans autre opération artificielle que celle de faire de profonds sillons, afin de conserver sec le riche terroir de la prairie.

Raison pour laquelle un métis ne voulait pas cultiver le blé.

245. Le grand obstacle à la culture du blé est l'absence d'un marché. Ayant demandé à un métis de me montrer son champ de blé, il me répondit qu'il en avait récolté suffisam-

ment l'année précédente pour lui durer deux ans, et que la chance de pouvoir vendre le surplus était si précaire, qu'il s'était décidé à ne pas en cultiver cette année. Il reconnait cependant à présent qu'il l'aurait bien tout vendu, car l'arrivée des troupes, jointe à d'autres circonstances, a créé un marché pendant quelque temps; mais tout cela ne pouvait être prévu par le nonchalant métis.

Les maladies du blé sont rares.—La mouche hessoise ou mouche à blé.—Ravages des sauterelles depuis 1817 jusqu'à 1820.

246. A l'exception de la nielle ou de la mouche, aucunes des maladies qui sont le fléau des récoltes du blé en Canada et aux Etats-Unis, ne se font sentir, m'assure-t-on, à la Rivière Rouge. Je ne puis toutefois en parler d'après une expérience personnelle; tout ce que je puis dire, c'est que je n'ai entendu personne se plaindre de la rouille, ni n'ai remarqué aucune indication de sa présence. Il serait cependant hasardé de conclure d'après une aussi courte expérience, que la rouille n'exerce pas ses ravages sur les récoltes dans cette région; le caractère de la rouille fait supposer qu'elle se trouve partout où l'on cultive le blé, si le climat est favorable à sa production. Il faut probablement en attribuer l'absence plutôt au climat d'été qu'à une condition particulière du sol qui en repousse les attaques. Bien que j'aie questionné un grand nombre de personnes par rapport aux insectes destructeurs, je n'ai entendu dire nulle part qu'il en existât dans cette région aucune espèce qui pût être comparée à la mouche hessoise ou mouche à blé. Depuis 1817 jusqu'à 1820, les sauterelles se sont montrées les plus grands ennemis des récoltes, et il est malheureusement que trop probable que l'année prochaine on aura encore à s'en plaindre.

Les échantillons dont il est question dans la liste qui suit feront voir la qualité du blé de la Rivière Rouge tant à l'état naturel qu'à l'état fabriqué.

ÉCHANTILLONS.

Echantillons de blé tant à l'état naturel qu'à l'état fabriqué.

No. 13. Blé en épi, de Mme Bird, Etablissement du Milieu, Rivière Rouge. Sept. 1857.

No. 14. Blé de la terre de M. Gowler, Rivière Assiniboine. Sept. 1857.

No. 15. Une pinte de blé de la Rivière Rouge. (Moulins de McDermott.) Sept. 1857.

No. 21. Une pinte de blé de la Rivière Rouge, de la récolte de 1857. (Moulins de McDermott.)

No. 22. Une chopine de blé de la Rivière Rouge, de la récolte de 1856. (Moulins de McDermott.)

BLÉ MANUFACTURÉ.

Du moulin de M. Flett. (Moulin à vent.)

No. 26. Première farine de blé non criblé, mais seulement passé au vent. Moulu à la Rivière Rouge, 3 octobre 1857.

No. 27. Seconde farine de blé non criblé. Rivière Rouge, 3 octobre 1857.

No. 28. Troisième farine de blé non criblé. Rivière Rouge, 3 octobre 1857.

No. 29. Première farine (des moulins de McDermott).

No. 30. Seconde farine do. do.

No. 31. Première farine (de la Rivière Assiniboine).

III. ORGE ET AVOINE.

247. L'orge et l'avoine ne méritent aucune mention particulière.

Echantillon No. 16. Une pinte d'orge de la Rivière Rouge.
" " 17. Orge de la terre de M. Gowler.
" " 23. Récolte de 1857.
" " 24. Récolte de 1856.

IV. FOIN.

248. La quantité en est illimitée et la qualité excellente. Les prairies à travers lesquelles coulent la Rivière Rouge, l'Assiniboine, et les Rivières aux Rats et aux Roseaux, sur des centaines de milles de distance, offrent partout une quantité inépuisable d'herbe et de foin. Dans le voisinage des deux grandes rivières l'on a institué des "privilèges" pour récolter le foin, et les colons se sont entendus entre eux pour ne le récolter chacun que dans de certaines limites.

L'échantillon No. 18 est du foin pris sur les meules de M. Gowler, dans l'Assiniboine.

V. HOUBLON.

249. Il croît partout, dans Assiniboya, sans aucune culture, et avec la plus grande exhubérance.

L'échantillon No. 19 se compose de houblon récolté sur les rives de l'Assiniboine.

L'échantillon No. 20 se compose de houblon de la Rivière Rouge, récolté en 1856.

L'échantillon No. 25 se compose de houblon de la Rivière Rouge, récolté en 1857.

VI. POIS.

250. Ils viennent bien et produisent beaucoup.

L'échantillon No. 32 a été pris sur un boisseau qui avait été donné pour les besoins de la famille. 2 octobre 1857.

VII. TABAC.

251. On en cultive bien peu, mais l'essai que j'ai fait de ses qualités m'a convaincu qu'il serait susceptible de recevoir un haut degré de perfectionnement en lui faisant subir les procédés de manipulation ordinaires. La saison est peut-être trop courte pour qu'il ait le temps d'arriver à maturité, et pour produire un bon article.

VIII. POMMES DE TERRE.

252. Assiniboya est justement célèbre pour l'abondance, la grosseur et la qualité de ses pommes de terre.

IX. NAVETS, BETTERAVES, ETC.

253. Les légumes de toute espèce croissent bien, et parviennent à une belle grosseur. Les produits du riche terroir des prairies d'Assiniboya égalent, si toutefois ils ne les surpassent pas, tous les légumes ordinaires que l'on cultive dans les jardins du Canada.

X. SUCRE.

254. On fait dans l'Assiniboine des quantités considérables de sucre avec la sève de l'érable à feuille de frêne. Comme

on ne prend aucun soin des arbres qui fournissent un article aussi précieux, il y a lieu de croire que l'approvisionnement que l'on retire de cette source sera bientôt épuisé. En faisant leur provision de bois, les " métis" paraissent ne pas épargner ces arbres précieux.

XII. LIN ET CHANVRE.

Antrefois beaucoup cultivé.—Raison de la négligence de la culture du lin et du chanvre.

255. Il y a quelques années, à l'instigation, m'a-t-on dit, de Sir George Simpson, les colons de la Rivière Rouge cultivaient le lin et le chanvre sur une grande échelle. Le produit était d'une excellente qualité, et promettait de devenir très précieux pour les besoins de la colonie et pour l'exportation. Pendant quelques années, la culture de ces produits importants fut encouragée par des primes données par l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson ; mais du moment que ces primes furent retirées, la culture en fut abandonnée. Plusieurs colons avec qui j'ai conversé m'ont dit qu'ils avaient cultivé ces deux plantes, mais que l'absence d'un marché, dont tout le monde se plaint, ainsi que des appareils mécaniques pour la fabrication de la matière première, les avaient décidés à abandonner cette très importante et très profitable branche d'industrie agricole.

XII. BOIS DE CONSTRUCTION.

Bois de construction en lisières étroites sur le bord des rivières.—Les falaises sont couvertes de tremble. — La Winipeg pourrait fournir du bois.—Besoin de combustible.—Les colons désirent vivement trouver du charbon.—Un approvisionnement de combustible est nécessaire pour le développement de la colonie.

256. Le bois propre à la construction ne se rencontre que par lisières étroites sur les rivières Rouge et Assiniboine, et il est encore plus rare sur les rivières aux Roseaux et aux Rats ; le bois consiste en orme, chêne, érable, et peuplier d'une belle grosseur, comme je l'ai déjà dit ailleurs. Des peupliers mesurant plus de 4 pieds de diamètre, des ormes de plus de 3 pieds de diamètre, et des chênes énormes sont au nombre des principaux arbres de la forêt ; mais si la colonie prospère,—et

nous ne voyons aucun empêchement à cela,—ces ressources seront bien vite épuisées. Les falaises produisent du tremble et du pin de petite venue ; on dit aussi qu'en arrière de la Grande Falaise, sur la rive Est de la Rivière Rouge, on trouve du pin d'une bonne qualité dans la direction du Lac des Bois. La Rivière Winipeg fournirait sans doute du pin d'une bonne qualité, mais la difficulté serait de lui faire remonter la Rivière Rouge, après qu'il aurait été préparé. Il n'y pas encore de scieries dans la colonie ; mais les rapides de la Rivière Winipeg pourraient fournir les pouvoirs d'eau dont on aurait besoin pour en établir. La question de pouvoir se procurer le bois nécessaire pour les constructions est moins importante que celle qui a trait à l'approvisionnement du combustible ; et c'est à cause de cela que ceux qui s'intéressent à la prospérité future de la Rivière Rouge, tournent avec anxiété leurs regards dans la direction de la Haute Assiniboine et de la Petite Souris, vers ces lits de charbon lignite ou de terre qui sont si souvent mentionnés par les chasseurs de buffle qui traversent ces rivières dans leurs excursions vers les hautes prairies. Soit qu'on l'obtienne de l'Assiniboine, de la Petite Souris, ou de la Saskatchewan, un combustible quelconque est indispensable pour assurer le progrès de la colonisation dans Assiniboya ; les terres boisées des bords du Lac Winipeg et des Falaises peuvent en offrir un approvisionnement pendant quelques années encore, mais si l'on ne peut espérer pouvoir s'en procurer des bords de quelques unes des rivières en question, la colonie de la Rivière Rouge n'acquerra jamais l'importance à laquelle elle a droit s'il en est autrement.

ANIMAUX DE FERME.

Animaux de ferme.—Le nombre des moutons diminue.—Perte d'animaux durant l'hiver.

257. Le nombre des animaux de ferme de la colonie est de 2,799 chevaux, 2,726 bœufs, 3,883 vaches, 2,644 veaux, 4,674 porcs, et 2,429 moutons. Depuis le recensement de 1849 il y a eu une augmentation pour chacun des items ci-dessus, si ce n'est toutefois pour les moutons. Cet animal utile semble

diminuer rapidement à la Rivière Rouge, et il n'y a pas lieu de s'en étonner, quand on considère qu'il n'y a dans la colonie, m'a-t-on dit, qu'un seul moulin à carder, et encore ne fonctionne-t-il pas. En 1856 il y avait dans Assiniboya 667 moutons de moins qu'en 1849, et 1130 de moins qu'en 1843. L'on doit beaucoup regretter cette diminution ; on l'attribue à l'absence d'un marché pour la laine ou de moyens de la confectionner dans la colonie. En examinant le tableau No. 2 qui se trouve à la fin de ce chapitre, l'on verra le nombre des animaux qui ont péri durant l'hiver de 1855-6. Le nombre total en a été de 184.

INSTRUMENTS ARATOIRES.

Instruments aratoires.—Charrettes de la Rivière Rouge.—Grande commodité de ces charrettes.

258. Les instruments aratoires que l'on trouve aujourd'hui dans la colonie, se composent de 585 charrues de fabrique anglaise et américaine ; elles valent £4 10s. stg. chaque ; 730 herses, huit machines à battre, deux moissonneuses et six vanneuses. Les produits sont transportés dans les fameuses charrettes dites de la Rivière Rouge, qui sont toutes en bois et admirablement bien construites ; il n'y entre pas de fer, mais on emploie quelquefois la peau du buffle pour faire les bandages des roues. Ces charrettes durent plusieurs années, et l'une d'elles, qui a servi à faire l'automne dernier le transport de quelques boîtes pesantes d'échantillons de minéralogie, de la Rivière Rouge à Crow Wing (Aile du Corbeau), après avoir déjà fait deux fois le trajet jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses, se trouve encore en bon état.

Les prairies présentent de grands avantages pour l'élève des bestiaux.—Besoin d'un marché pour le bœuf, le mouton, le suif, les peaux, etc.—Des troupeaux de bêtes à cornes pourraient remplacer le buffle.—Raisons de la négligence de l'élève des bestiaux.—La viande de buffle, le pémican, les peaux de buffle, etc., sont toujours vendues au comptant ; le bœuf, etc., n'a pas de prix.—Habitudes des métis.—L'introduction de l'élément européen ou canadien aurait bientôt changé cet état de choses.—Opinion de plusieurs colons de la Rivière Rouge.—La Rivière Rouge deviendra un grand pays pour les pâturages lorsque le commerce des pelleteries cessera d'exercer son influence.

259. Les immenses prairies de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine, recouvertes d'une grande abondance d'herbes les

plus nutritives, offrent des avantages sans égaux pour l'élève des bestiaux. L'introduction de machines à moissonner permettrait aux colons de récolter la quantité de foin qui leur serait nécessaire pour la provision d'hiver. En l'absence d'un marché pour le bœuf, le suif, les peaux, etc., il n'y a seulement que quelques cultivateurs de la classe aisée qui gardent plus de trente ou quarante têtes de bétail. Demandez aux autres : " Pourquoi n'élèvez-vous pas plus de bestiaux ?" Ils vous répondront à peu près ce-ci : " Trouvez-nous un marché pour le bœuf, le suif, et les peaux, et nous pourrons vous fournir bientôt tout le bétail que vous désirerez." Il ne parait pas y avoir de bonne raison pour empêcher que les troupeaux de moutons et de bêtes à cornes ne remplacent le buffle ; l'expérience de plusieurs années a démontré qu'il n'y a dans la nature du climat ou du sol aucun obstacle à ce que les prairies de la Rivière Rouge ne deviennent l'une des plus riches régions du globe pour les pâturages. Celui même qui est étranger à la Rivière Rouge a bien vite découvert les deux raisons pour lesquelles cette importante branche d'industrie est ainsi négligée. La viande de buffle, et le pémican qu'on en fait, se vendent, ainsi que les robes et les pattes de choix de cet animal, toujours pour de l'argent comptant aux magasins de l'honorable compagnie ; tandis que le bœuf, le mouton, les peaux vertes, le suif, et la laine ne sont que de la drogue sur le marché. De plus, les habitudes des métis, accoutumés qu'ils sont depuis l'enfance à faire le chasse, ne peuvent se plier à la tranquilité monotone de la vie des champs. Introduisez dans la colonie l'élément européen ou canadien, avec les machines simples dont ils se sont toujours servi pour la fabrication de leurs étoffes, et avant peu d'années les magnifiques prairies de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine seront couvertes de troupeaux de moutons et de bêtes à cornes, et le commerce du bétail qui déjà se développe de plus en plus entre la colonie et St. Paul, en recevra une forte impulsion, ou pourra trouver sans beaucoup de difficulté un débouché vers l'Est. Ce sont là les idées de plusieurs de ceux avec qui j'ai discuté

ce sujet pendant mon séjour dans la colonie, et mes propres observations m'ont porté à croire qu'il n'y a aucun obstacle sérieux qui empêche que la Rivière Rouge ne devienne un pays à pâturages supérieur, lorsque le commerce des pelleteries, cette industrie qui absorbe tout, et qui exerce partout sa suprématie, permettra aux autres industries de se développer à ses côtés.

CHAPITRE III.

Religion et éducation.—Dénominations religieuses à la Rivière Rouge ; familles et églises, 260—Statistiques et dénombrement des écoles, 262, —Statistiques et dénombrement des églises, des sectes religieuses, des ministres, des traitements et moyens de support, 262.

Une église anglicane, deux presbytériennes, trois catholiques romaines, 262—Eglise St. Jean, église St. André, le presbytère, l'école paroissiale de St. André, 263—L'église des Sauvages, l'école des Sauvages, 264—Le rév. M. Cowley ; curieuse sonnette de nuit des Sauvages, 265—Contraste entre les Sauvages baptisés et les idolâtres ; festins au Chien à un mille et demi des congrégations chrétiennes, 266—Peguis, 267—Le baptême à la Mission, 268—Le Portage de la Prairie, 269—Congrégation mixte, au Portage de la Prairie ; habillements, 269—Congrégations à la Riviére Rouge ; indices de richesse chez les gens, 270—L'église presbytérienne et le presbytère, 271—L'église catholique romaine de St. Boniface ; son harmonieux des cloches, 272—Le couvent et le jardin, 273.—Les paroisses catholiques romaines et protestantes, 274—Admiration causée par la munificence des dons envoyés de la mère-patrie ; dix-neuf ministres de l'église d'Angleterre sont entretenus aux frais des sociétés de la mère-patrie dans la Terre de Rupert ; les habitants ne contribuent que très faiblement au soutien du clergé, etc. ; difficultés de la question ; les cérémonies de l'église Anglicanne se font dans la langue anglaise ; les missionnaires devraient être indépendants, 275—Taux chargés aux missionnaires pour leurs approvisionnements en 1854 et 1856, 276.

RELIGION ET EDUCATION.

Dénominations religieuses à la Rivière Rouge.

260. Il y trois dénomainations religieuses dans Assiniboya,—les églises anglicanne, presbytérienne et catholique romaine. Dans les recensements de 1843 et de 1849, il n'est question que de deux dénominations—les protestants et les catholiques—et le nombre des fidèles est porté à 2,798 protestants, et de 2,345 catholiques romains. En 1849 le nombre des familles épiscopales était de 539, et celui des familles

catholiques romaines, de 513. En 1856, on a fait une division dans l'énumération de l'élément protestant, probablement à cause de l'arrivée d'un ministre presbytérien, qui avait répondu à l'appel d'un corps nombreux de fidèles appartenant à cette secte ; jusque là, n'ayant pas de ministre, ils avaient été classés avec les épiscopaux. L'année dernière le recensement, pour les dénominations religieuses, a donné les résultats suivants :—

	Familles et Eglises.			
Catholiques romains,	534 familles	et	3	églises.
Episcopaux,	488 "	"	4	"
Presbytériens,	60 "	"	2	"

L'établissement du Portage de la Prairie et le Village de la Mission des Sauvages ne sont point compris dans cette énumération. Indépendamment des églises que je viens d'énumérer, on fait encore les cérémonies religieuses dans deux ou trois maisons d'écoles qui, pour cette raison, sont classées avec les églises dans le recensement, mais elles devraient certainement être mises à part.

261. Il y a dix-sept écoles dans la Colonie, généralement placées sous la direction des ministres de leurs sectes respectives. L'énumération suivante est à peu près exacte :—

Statistique et énumération des écoles.

1. Le collége St. Jean, qui a un pensionnat pour les garçons et pour les filles, est placé sous la direction immédiate de l'évêque de la Terre de Rupert.
2. L'école paroissiale de l'archidiacre Hunter, sous la direction de M. Mayhew, qui est arrivé tout récemment de l'école normale de Dublin.
3. L'école commerciale et pensionnat de M. Gunn, plus spécialement fréquenté par les presbytériens.
4. L'école paroissiale du révérend M. Taylor, sur l'Assiniboine.
5. L'école du révérend M. Chapman, près de l'établissement du Milieu.
6. L'école presbytérienne, sous la direction du révérend M. Black.
7. Trois écoles primaires sous la direction de ministres épiscopaux, dans différentes paroisses.

8. Deux séminaires catholiques romains, dont l'un, situé près de l'église St. Boniface, est un édifice très spacieux et très imposant, et pouvant accommoder un nombre considérable de filles pensionnaires. Au village de la Mission des Sauvages, il y a une excellente école dirigée par le révérend M. Cowley. Indépendamment de toutes ces institions, il y a encore les catéchismes attachés aux différentes églises.

262. Voici un tableau des missions, des stations, des congrégations, du revenu et des sources de revenu des missionnaires appartenant à l'église d'Angleterre, dans Assiniboya.

	Missionnaires.	Stations.	Congrégations.	Revenu.	Sources de revenu.	Remarques.
				Sterl. £		
1	Le très révd. Lord Evêque de la Terre de Rupert	*Rivière Rouge.* St. Jean............	500	700	£300 Hon. compagnie de la Baie d'Hudson. £400 Rente sur l'état.	
2	Révd. T. Cochrane	....	....	100	Association de la propagation de la foi.	
3	Révd. J. Chapman.	St. Paul............	300	200	£150 Hon. compagnie de la Baie d'Hudson. £50 de l'Evêque.	Chapelain de l'hon. compag.
4	Rév. Arch. Hunter	St. André	1200	250	Société des missions de l'église.	
5	Rév. W. W. Kirkby	....	....	200	....	Curé.
6	Rév. A. Cowley......	Etablissement des Sauvages..	600	200	....	Missionnaire des Sauvages.
7	Rév. W. H. Taylor	*Rivière Assiniboine.* St. Jacques......	250	200	£100 Association de la propagation de la foi. £100 de l'Evêque.	
8	Rév. Ar. Cochrane	Portage de la Prairie..........	200	200	Société des missions de l'église.	
		EGLISE PRESBYTERIENNE.				
	Révd. M. Black ...	*Rivière Rouge.* Etablissement du Milieu.	400	150	£50 Hon. compagnie de la Baie d'Hudson. Le reste par les congrégations.	
		MISSIONS CATHOLIQUES ROMAINES.				
	Le très révd. Evêque du Nord-Ouest et 5 ou 7 prêtres.	*Rivière Rouge.* St. Boniface...... St. Norbert. De la Rivière Sale..	1500 Inclus ci-haut.	....	£100 de l'hon. compagnie de la Baie d'Hudson.	Avec un grand couvent et plusieurs écoles.
		Rivière Assiniboine. St. François Xavier.	1000	....	....	Avec un couvent.

L'église St. Jean.—L'église St. André.—Le presbytère.—L'école paroissiale de St. André.

263. L'église St. Jean est dans un état de grand délabrement, les murs n'étant maintenus qu'au moyen d'étais en bois. Tout près d'elle, il y a maintenant une grande quantité de pierre destinée à la construction d'une cathédrale, dont le coût a été évalué à £5,000 sterling. L'église St. André, aussi appelée église des Rapides, est une nouvelle construction en pierre, très solide, et dont l'ameublement joint la commodité à l'élégance : sa décoration intérieure est d'un goût sévère et élégant. Elle est entourée d'un fort mur en pierre, qui renferme dans son enceinte un vaste cimetière. Le presbytère, qui vient aussi d'être terminé, est parfaitement convenable sous tous les rapports pour être à l'abri des rigueurs de l'hiver de cette région. C'est une maison à deux étages, de 50 pieds sur 30 ; les murs en pierre calcaire ont deux pieds huit pouces d'épaisseur ; les chambres sont spacieuses et hautes de plafond, et la distribution intérieure ne laisse rien à désirer. La maison du révérend M. Kirkby est aussi très spacieuse, et sans doute très confortable, mais l'architecture est loin d'en être élégante. L'école de Word est aussi admirablement bien distribuée ; j'eus l'occasion d'y voir une soixantaine d'enfants qui y fesaient leurs études sous la direction de M. Mayhew, récemment arrivé de Dublin, avec un recueillement et une attention que l'on ne rencontre pas toujours dans les écoles primaires d'Europe ou de ce continent.

Eglise des Sauvages.—Ecole des Sauvages.

264. L'église de l'établissement des Sauvages est aussi un vaste édifice en pierre nouvellement construit, avec un mur, aussi en pierre, renfermant le cimetière et la maison d'école, qui est construite en bois. Là aussi je vis environ une cinquantaine de jeunes gens, de jeunes filles, et d'enfants de la tribu des Ojibways qui écoutaient les instructions de M. et de Mme. Cowley, et d'un maître d'école métis. Les jeunes filles lisaient le testament avec facilité et intelligence, sur un ton à demi bas et plein de douceur. A l'office, dimanche, 4 octobre, l'église était remplie à peu près aux trois quarts.

L'assemblée paraissait se composer exclusivement de Sauvages; leur attitude était pleine de recueillement et d'attention. Le chant fut très harmonieux, et toutes les parties du cérémonial paraissaient être comprises et suivies avec ferveur par les adorateurs au teint cuivré. Un harmonium, touché par Mme. Cowley, accompagnait les chantres; les répons furent chantés avec beaucoup de précision et d'accord, et le sermon fut écouté avec la plus grande attention. Les prières furent lues en anglais, les leçons en Ojibway, et le sermon en Cri. Après le service, un enfant sauvage, très proprement vêtu de blanc, fut présenté pour être baptisé. Quelques-unes des femmes et des filles portaient des chapeaux, mais le plus grand nombre avaient la tête couverte de leurs châles.

Le révérend M. Cowley.—Curieuse sonnette de nuit des sauvages.

265. Le ministre et ses paroissiens souffrent également de l'inconvénient de se trouver en grande partie séparés par la rivière. La portion la plus considérable de l'établissement se trcuve située sur la rive gauche de la rivière, tandis que l'église, le presbytère et l'école se trouvent sur la rive droite. Un bon chaland, qu'on se procurera probablement avant longtemps, permettra aux paroissiens de traverser la rivière avec facilité, Le révérend M Cowley n'ocupe point une sinécure;—il est non-seulement le missionnaire, mais il est aussi le médecin, le magistıat, et l'arbitre de l'établissement. Durant mon court séjour d'une journée et demie sous son toit, il fut appelé trois fois à aller visiter des enfants malades, et il me dit que lorsque les Sauvages ont besoin de ses services pendant la nuit, ils s'introduisent dans le presbytère, dont la porte n'est jamais verrouilée, et le réveillent en frappant doucement sur le tuyau du poële, qui passe du salon dans sa chambre à coucher, qui est située au-dessus. Ils sont convenus entre eux de se servir de cette cloche de nuit d'un nouveau genre, et il dit qu'il n'est pas à sa connaissance qu'ils aient jamais employé d'autre moyen pour le réveiller: ils ouvrent la porte d'entrée, et sans faire le moindre bruit, ils s'en vont, au milieu de la nuit la plus

obscure, tout droit au tuyau qu'ils connaissent bien, frappent deux ou trois coups à la manière des sauvages et attendent tranquillement le résultat.

Contraste entre les Sauvages chrétiens et idolâtres. — Festins de chien à un mille et demi des congrégations chrétiennes.

266. Le dimanche, les Sauvages convertis au Christianisme présentent un contraste frappant avec les bruyants cannibales de la plaine, qui accomplissent leurs dégoutantes cérémonies païennes à un mille et demi de quelques-unes des églises chrétiennes de la Rivière Rouge. Les deux dimanches que je me suis trouvé là, les Sauvages païens ont célébré dans la prairie voisine leurs festins de chien et leurs danses de médecine, à l'heure où se célébrait le service divin dans toutes les églises de la colonie. Dans un de ces festins, cinq chiens furent immolés, rôtis et dévorés ; dans un autre, trois ;—l'esprit des ténèbres fut invoqué ; le sorcier déploya tout son art pour frapper de terreur ses sauvages auditeurs, et toutes les cérémonies révoltantes de la superstition païenne la plus dégradée furent célébrées à un mille et demi de l'endroit où se trouvent aujourd'hui réunies les pierres qui doivent servir à la construction de la cathédrale de l'évêque de la Terre de Rupert, et à environ la même distance de deux grandes églises, catholique et protestante, où à la même heure l'on célébrait le service divin pour les paisibles habitants de l'endroit.

Péguis.

267. Je fus présenté à Péguis, le grand chef des Sauteux, qui a commandé autrefois à trois cents guerriers. C'est aujourd'hui un vieillard paisible, bon chrétien, qui se trouve heureux d'avoir embrassé la religion.

Baptêmes à la Mission.

268. Jusqu'au jour de mon arrivée, le 4 octobre, cinquante-et-un enfants sauvages avaient été baptisés, durant l'année 1857, à la Mission de M. Cowley ; et dans le même espace de temps, il y avait eu vingt-six décès, dont six d'adultes. En 1855, la population de la Mission se composait de 473 Sauvages baptisés, et de 203 idolâtres ; cette même année quatre adultes furent baptisés.

Le Portage de la Prairie.—Congrégation mixte au Portage de la Prairie.—Comment les Sauvages sont vêtus.

269. Venons-en maintenant à l'église du Révérend Archidiacre Cochrane, du Portage de la Prairie. C'est une construction en bois, qui contient trente ou quarante bancs de famille très solides, mais qui est assez grande pour en recevoir deux ou trois fois autant; chaque banc est fait par son propriétaire, d'après un modèle qui lui est fourni par l'archidiacre. Le dimanche, 13 octobre, l'assemblée se composait de Cris de la Plaine et des Marais, et de métis; une femme Crie de la Plaine demeurait à 300 milles dans l'Ouest; elle portait le costume des métis, et était un beau type de sa race. Quelques Sauvages idolâtres des prairies, pour satisfaire leur curiosité, se tenaient placés près de la porte d'entrée, en dedans de l'église: accroupis sur les dalles, ils restaient silencieux et graves, et se sont comportés avec le plus grand respect pendant tout le temps que dura la cérémonie; ils appartenaient à la tribu des Cris de la Plaine, et ils étaient tout récemment arrivés des hautes prairies avec les chasseurs de buffle, qu'ils avaient accompagnés dans leurs excursions; quelques-uns étaient couverts de peaux préparées, d'autres portaient des couvertes, avec des ornements sur la tête et autour du cou, et une jeune sauvagesse, très jolie, se pavanait avec orgueil dans une robe de drap militaire écarlate. Qui peut dire l'impression salutaire que le spectacle de pieux fidèles peut produire sur plusieurs de ces sauvages enfants des prairies, qui s'arrêtent parfois pour assister aux exercices de l'église, auxquels ils apportent toujours le respect, l'attention et la gravité qui les caractérisent.

Congrégations religieuses de la Rivière Rouge.—Indices de richesse parmi les fidèles.

270. Les églises St. Jean et St. Paul sont celles où je suis allé pendant mon séjour dans la Colonie. L'auditoire se composait d'officiers en retraite de la Compagnie, résidant dans l'endroit, de quelques marchands, de cultivateurs, et des natifs ou métis de chaque paroisse. L'office divin y est célébré de la manière la plus strictement conforme aux règles établies, et

le maintien des assistants dénote une grande attention et une grande ferveur. Je remarquai qu'un assez grand nombre d'entre eux étaient venus à l'église à cheval ou dans de jolies voitures, et que sous le rapport de l'habillement ils avaient, en général, meilleure apparence que les paysans des campagnes du Canada et de la Grande-Bretagne. Les jeunes gens portent d'élégants surtouts de drap bleu, garnis de boutons de cuivre, avec une grande ceinture de laine écarlate autour des reins.

L'Eglise presbytérienne et le Presbytère.

271. L'Eglise presbytérienne d'En Haut est un joli édifice en pierre, situé au Centre de l'établissement. La somme employée à sa construction a excédé £1,000 sterling, et elle peut contenir 500 personnes. Le presbytère se trouve bâti sur un site magnifique près de la rivière, dont les bords offrent en cet endroit une pente douce qui se prolonge jusqu'au niveau de la prairie, qui, à l'époque de ma visite, était à environ trente pieds au-dessus du niveau de la rivière. Le Rév. M. Black a aussi à faire la desserte de l'établissement d'En Bas, où se trouve une église que je n'ai pas eu l'occasion de visiter.

L'église catholique romaine de St. Boniface..—Son harmonieux des cloches.

272. L'église catholique romaine de St. Boniface, située près du Fort Garry, est sans contredit la plus importante de la colonie. Son aspect extérieur n'a rien de gracieux ni d'élégant, bien que, vus de loin, ses deux clochers élancés, dont la toiture recouverte en ferblanc miroite au soleil, lui donnent un aspect grandiose. Ces deux clochers, que l'on aperçoit de très loin, forment, avec celui de l'église St. Jean, sur l'Assiniboine, des points de reconnaissance bien connus des voyageurs. Pour une région aussi reculée, la décoration intérieure de St. Boniface est très remarquable, et ne peut manquer de produire un effet salutaire sur le nombreux auditoire disparate qui se réunit tous les dimanches dans son enceinte pour y adorer Dieu. Les sons harmonieux de deux ou trois cloches se font entendre à matines et à vêpres, et pour l'étranger qui vient d'accomplir un long et pénible voyage à travers des régions désertes, les

sons clairs et argentins des cloches de St. Boniface, qui viennent troubler le silence du matin et du soir, lui font éprouver une surprise et une joie plus douces que tout ce qu'il peut entendre ou voir à la Rivière Rouge.

Couvent et jardin.

273. Tout près de l'église s'élève un grand couvent, ayant devant sa façade principale un spacieux jardin potager, bien cultivé et rempli de toutes sortes de légumes de table.

Paroisses catholiques romaines et protestantes.

274. Il existe une différence de croyance bien marquée et bien conservée entre la population des différentes paroisses dont se compose la colonie. Quelques unes ont une population composée presque entièrement de protestants, et quelques autres de catholiques romains. Dans la paroisse de la Rivière Sale, où il n'y a pas une seule famille protestante, on compte 101 familles catholiques romaines. Dans la paroisse de St. Boniface, pour cinq familles protestantes, on compte 178 familles catholiques remaines; la même chose a lieu pour la paroisse de St. François-Xavier, sur l'Assiniboine, qui renferme 175 familles catholiques romaines, et seulement trois familles protestantes. D'un autre côté, dans la paroisse de St. Pierre, il y a 116 familles protestantes pour deux familles catholiques romaines, et dans les paroisses de St. André d'En Haut et de St. André d'En Bas, 206 familles protestantes contre huit familles catholiques.

Admiration manifestée à la vue de la munificence des dons envoyés de la mère-patrie.—Dix-neuf ministres de l'église d'Angleterre sont entretenus par les sociétés de la mère-patrie dans le territoire de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson.—Les colons ne contribuent que faiblement à l'entretien des ministres, au soutien des écoles et à la conversion des Sauvages.—Difficultés de la question.—Toutes les cérémonies de l'église anglicane se font dans la langue anglaise.—Les moyens de communication avec les Sauvages sont très peu nombreux.—L'aide accordée aux missionnaires par la compagnie de la Baie d'Hudson gène nécessairement leur action.—Les missionnaires devraient être indépendants.

257. Une visite de quelques jours à la Rivière Rouge suffit pour faire naître un sentiment d'admiration et de surprise à la vue de ce que l'on peut appeler assez justement l'état de la religion dans Assiniboya. L'on ne peut s'empêcher d'ad-

mirer la munificence et le but des dons des différentes sociétés de la mère-patrie qui, après avoir contribué avec tant de générosité à la construction des belles églises que l'on y voit aujourd'hui, entretiennent dans la colonie un corps aussi nombreux de missionnaires, appartenant à l'église d'Angleterre, et qui, en sus de ces dons, contribuent encore de fortes sommes pour les missions dans différentes parties de la Terre de Rupert : si bien qu'aujourd'hui l'on y compte dix-neuf missionnaires de l'église d'Angleterre, dispersés sur toute la surface de cette immense région, et qui coûtent de £6000 à £7000 sterling par année. A venir jusqu'à la date de son dernier rapport, la Société des Missions de l'Eglise avait dépensé bien prés de £50,000 sterling pour la diffusion des lumières de l'Evangile dans la Terre de Rupert. Mais l'on ne peut se défendre d'un sentiment de surprise en voyant d'un côté le zèle ardent manifesté par nos frères d'Angleterre, et de l'autre la tiédeur des riches colons de la Rivière Rouge (les riches facteurs en retraite de la compagnie de la Baie d'Hudson, les commerçants, les trafiquants, et les cultivateurs de la classe aisée), pour l'entretien du clergé, le soutien et le développement de l'éducation, et la conversion des Sauvages idolâtres qui se réunissent pour entendre les chants obscènes du sorcier, accompagnés du bruit assourdissant du tambour, et dont les sons viennent presque tous les dimanches en été troubler la solemnité du service divin. Les deux-tiers du salaire du ministre presbytérien lui sont payés par ses paroissiens, et en voyant l'apparance d'aisance des fidèles de l'église Episcopale, dont un grand nombre, montés soit à cheval ou dans de jolis voitures, vont et s'arrêtent à des maisons où tout respire le bien-être, il semble qu'ils devraient au moins essayer, dans la mesure de leurs moyens, de préparer les voies pour la diffusion des lumières de l'Evangile parmi les milliers de Sauvages idolâtres qui visitent la colonie dans le cours de l'année. Dans l'état où se trouve aujourd'hui le pays, et avec les intérêts du commerce des pelleteries à faire prévaloir, cette question est difficile à résoudre. Il faudra

habituer les Sauvages à se fixer dans un endroit pendant au moins quelques mois de l'année; des écoles auront à être fondées et les vérités de l'Evangile à être enseignées aux enfants, et les missionnaires devront apprendre la langue sauvage, pour que la diffusion des lumières de l'Evangile parmi les idolâtres prenne un degré tant soit peu proportionnée au zèle qui anime les différentes sociétés de secours de la Grande Bretagne et d'Irlande. Dans les paroisses de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine, le service divin se fait en anglais, et de tous les membres du clergé de l'église d'Angleterre à la Rivière Rouge, un seul parle la langue du pays avec assez de facilité pour se faire comprendre des Sauvages. Il va sans dire que le mission des Sauvages d'En Bas n'est point comprise dans cette énumération. L'honorable compagnie de la Baie d'Hudson continue toujours à se montrer très libérale pour le soutien des missionnaires, en autant qu'il s'agit de contributions monétaires. L'on pourra voir, dans le tableau qui précède, le montant de ses contributions; mais je ne puis me défendre de l'impression, partagée par un grand nombre de personnes à la Rivière Rouge, qu'il vaudrait infiniment mieux, pour la diffusion des lumières du christianisme parmi les Sauvages, que les missionnaires ne reçussent aucune aide, sous forme de traitement, de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson. Pour obtenir un résultat satisfaisant, il faudrait de toute nécessité qu'on les laissât libres d'engager les Sauvages à se fixer, d'instruire leurs orphelins, et d'apprendre aux enfants, ainsi qu'aux adultes, la différence qui existe entre la vie vagabonde du chasseur ignorant et idolâtre et les douceurs du foyer domestique. Les vérités de l'Evangile, prêchées en anglais à des réunions de fidèles composées de descendants d'Européens, de Canadiens, et de métis paisibles, peuvent-elles être considérées comme des travaux évangéliques, dans le sens qu'attachent à ce plus grand de tous les devoirs, ceux qui s'efforcent de répandre les bienfaits du christianisme au milieu d'une race dégradée et barbare?

276. Les extraits qui suivent feront voir que l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson a augmenté dernièrement les

taux qu'elle avait coûtume de charger aux missionnaires pour les effets dont ils ont besoin aux différents postes :—

EXTRAIT DU DÉPARTEMENT DU NORD—MINUTES DU CONSEIL.

Attendu que la grande augmentation du nombre des missions qui dépendent de la compagnie pour leurs approvisionnements, rend nécessaire l'établissement d'un tarif spécial pour ces approvisionnements, qui, tout en exemptant à la compagnie une perte réelle, pèsera aussi légèrement que possible sur les missions, il est résolu :—

277. Qu'à partir de l'appareillement de la flotte de 1855, les taux suivants seront imposés sur toutes les marchandises importées pour les missions des divers districts de ce département. Les prix pour les cantons de l'intérieur, couvrant le frêt et le transport depuis le dépôt, l'avance étant calculée sur les prix nets en Angleterre, après déduction faite de toutes dépenses, seront, savoir :—

Taux chargés aux missionnaires pour frêt en 1854.

A York	75
Poste de Norway et District de Cumberland	80
Lac la Pluie, Rivière du Cygne, Saskatchewan et Rivière des Anglais	90
Athabaska et Rivière Mackenzie	100

278. Que les missionnaires des cantons de l'intérieur qui ont besoin d'approvisionnements, en remettent une liste à l'officier en charge du canton, en automne, assez à temps pour lui permettre de prendre les arrangements nécessaires pour se les procurer au dépot, et pour voir à en faire venir une quantité suffisante pour la saison suivante.

COPIE DE LA RÉSOLUTION DU CONSEIL POUR L'APPAREILLEMENT DE LA FLOTTE DU DÉPARTEMENT DU NORD, POUR 1856.

Taux chargés aux missionnaires pour fret en 1856.

Que la 74e minute du conseil de 1855 soit rescindée, et qu'à partir du mois d'octobre 1856, le tarif suivant soit adopté pour les effets achetés par les missronnaires :

	Y.	Pte. N.	Cum.	Lac la Pluie. Saskatchewan. R. du Cygne. R. d. Anlgais.	Riv. Athab'a et Mck'zie.
	p. ct.	p. ct.	p. ct.	p. ct.	p. ct.
Fonte, sucre, plomb et poudre sur prix coûtant net..........	75	90	100	100	133⅓
Articles faits dans le pays, sur prix du dépôt............	25	33⅓	50	60	80
Tous les autres articles sur le prix coûtant net	75	80	85	90	100

Exceptions:—Le tabac, les spiritueux, et tous les autres articles à prix fixes, resteront comme à présent.

CHAPITRE IV.

Métiers et occupations.—Il n'existe pas une seule branche d'industrie dans toute la colonie ; Importation des meules de moulin, 276—Moulins à vent et à eau ; Importation des articles de poterie ; Accroissement du commerce entre la colonie et St. Paul ; Caravanes sur la route de St. Paul, 277—Caravane de neuf charrettes ; Importation d'alcool et de whisky, 278—Caravanes de six, de seize et de trente chariots, 279—Les marchands importent d'Angleterre, 280—Affréteurs, 281—Sir George Simpson, sur l'emploi des Sauvages par les affréteurs en 1854, 282.

Tenure des terres.—On fait quelquefois des ventes de terre ; titres sous forme de bail ; conditions de vente ; l'acquéreur ne peut ni vendre ni louer la terre sans le consentement de la compagnie, 283—Un grand nombre de colons n'ont point de bail ; Absence de titre, 284—Regîtres de la compagnie ; curieux titres de propriété, 285—Les *squatters* de la Rivière Rouge ne prétendent rien payer pour leurs terres, 286.

Tableaux de recensement.—No. 1, population ; No. 2, maisons, bestiaux, etc. ; No. 3, valeur des maisons ; No. 4, valeur des instruments aratoires, etc. ; No. 5, recensement d'aprèf les paroisses ; No. 6, do do ; No. 7, cours, délits, etc.

MÉTIERS ET OCCUPATIONS.

Il n'existe pas une seule branche spéciale d'industrie dans toute la colonie. — Importation des meules de moulin.

276. Je m'informai auprès de M. Smith, qui a été chargé de faire le recensement, de la raison pour laquelle on n'avait pas

donné dans le recensement une liste des différentes professions et occupations exercées par les colons, et je reçus pour réponse qu'il n'y avait pas dans toute la colonie une industrie, métier ou occupation quelconque qui fut exercé d'une manière exclusive. A peu d'exceptions près, tout le monde y cumule les états de charron, de charpentier, et de maçon ; il est vrai qu'on y rencontre des charpentiers, des forgerons, des maçons, et quelques autres artisans, mais il n'exercent pas leur état, et se livrent soit à la culture, soit à la chasse. M. Smith me dit qu'il ne pensait pas qu'il y eût dans tout le territoire d'Assiniboya, un seul homme qui exerçât d'une manière exclusive un état quelconque. La condition actuelle de la colonie n'est pas assez florissante, pensait-il, pour subvenir aux besoins d'une classe distincte d'artisans. Un fer à cheval importé d'Angleterre ne coûte pas plus cher que le fer brut nécessaire à sa confection ; tous les articles, sans exception, sont importés manufacturés. Les lourdes et embarrassantes meules de moulin sont même apportées de la Baie d'Hudson, malgré le nombre et la difficulté des portages, et bien qu'il existe sur les bords du Lac Winipeg, à moins de cent milles de la Rivière Rouge, de belles carrières de pierre meulière. Des personnes parfaitement dignes de foi m'ont dit qu'on avait transporté à la colonie des meules faites avec cette pierre, mais qu'elles n'avaient pu lutter, commercialement parlant, contre les meules importées par l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, qui, pendant quelque temps, les a vendues bien peu au-dessus du prix coûtant, malgré les difficultés et l'énormité des frais de transport.

Moulins à vent et à eau.—Importation des articles de poterie.—Accroissement du commerce entre la Colonie et St. Paul.—Caravanes sur la route de St. Paul.

277. Seize moulins à vent et neuf moulins à eau représentent la force motrice employée à la fabrication de la farine. Je n'ai vu ni entendu parler d'aucun moulin à scie ; les planches se scient à bras ; il n'y a pas même jusqu'aux articles de poterie qui, malgré leur nature fragile, ne soient importés. Je ne pense pas qu'il en soit fabriqué dans la colonie. En un mot, l'on peut dire que dans Assiniboya, les métiers

et les occupations, considérés comme branches d'industrie distinctes, ne sont pas représentés. Sous le chapitre des magasins, nous trouvons dans le dernier recensement une liste de cinquante-six noms, appartenant à une classe qui, comme on voudra bien le remarquer, n'est pas représentée dans le recensement de 1849. En effet, la classe marchande, y compris celle des petits trafiquants, n'existe que depuis environ une dizaine d'années. Ils se procurent en grande partie leurs marchandises à St. Paul, sur le Mississipi, soit pour de l'or ou pour des pelleteries. Comme ce commerce avec les Etats-Unis prend un développement important, et que l'immense étendue de nos frontières n'est guère de nature à empêcher la contrebande, et que de plus les intérêts de l'hon. compagnie de la Baie d'Hudson, dans la vallée du Lac Winipeg, doivent être gravement compromis par un pareil état de choses, je crus devoir examiner avec soin les caravanes que nous renontrions sur leur route de St. Paul à la Rivière Rouge, et de m'assurer, chaque fois que je le pus, de la nature des approvisionnements qu'elles transportaient.

Caravane de neuf charrettes.—Importation d'alcool et de wiskey.

278. Le vendredi, 16 octobre, nous rencontrâmes près du Ruisseau de la Tortue, dans le Minnesota, une caravane composée de neuf charrettes, venant de St. Paul et se rendant à la colonie de la Rivière Rouge. Elles étaient chargées d'une caisse de livres destinée à la Mission catholique romaine, d'une machine à moissonner, d'une barrique d'alcool de 50 gallons, de plusieurs quarts de wiskey, de quelques barils de poudre, d'un poële de cuisine, de quelques articles de ferronnerie, et de marchandises en boîtes ou en ballots, pour les besoins du trafic. La barrique d'alcool, ainsi que les quarts de wiskey portaient la marque et le nom du fabricant.

Caravane de six charrettes.

279. Le samedi, 17 octobre, nous en rencontrâmes une autre composée de six charrettes, venant de St. Paul et en route pour la colonie de la Rivière Rouge ; elles appartenaient à leurs conducteurs qui étaient de la classe des petits trafiquants. Ils avaient pour bagage des charrues, des poëles, du wiskey, des

marchandises sèches, des faulx, etc. C'était la deuxième fois qu'ils accomplissaient le voyage cet été-là.

Caravane de seize charrettes.

Le jeudi, 20 octobre, nous rencontrâmes sur la 49e parallèle une caravane de seize charrettes, qui se rendait de St. Paul à St. Joseph, et qui était chargée de sucre, de poudre et de marchandises sèches, le tout destiné au commerce.

Caravane de trente charrettes.

Entre l'Aîle du Corbeau (*Crow Wing*) et St. Paul, nous en rencontrâmes deux autres composées en tout de trente charrettes, et se rendant à la Rivière Rouge. Comme les effets se trouvaient recouverts de robes de buffle et de toiles cirées, nous ne pûmes nous assurer en quoi ils consistaient.

Les marchands importent d'Angleterre.

280. Quelques marchands de la Rivière Rouge font de grandes importations d'Angleterre par les vaisseaux de la compagnie, et l'on peut se procurer presque tous les articles de nécessité et de luxe à leurs magasins qui, soit dit en passant, sont construits très grossièrement, et paraissent plutôt cacher que montrer avec étalage aux yeux des passants les marchandises qu'ils renferment.

Affréteurs.

281. Outre la qualité de commerçant et de trafiquant, dans l'acception ordinaire du mot, quelques-uns cumulent aussi celle d'affréteur, et se chargent du transport des marchandises de la Baie d'Hudson au Lac Winipeg. Ils emploient des Sauvages ou des métis pour conduire leurs bateaux qui jaugent de 3 à 5 tonneaux, et pour les transporter, ainsi que leurs cargaisons, au-delà des portages. Nous voyons dans le recensement que cinquante-cinq de ces bateaux appartiennent à la Rivière Rouge, mais il n'est pas dit si la flotte qui appartient à la compagnie de la Baie d'Hudson y est comprise. L'emploi des sauvages par les affréteurs a parfois fait naître des difficultés entre eux et l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, qui prétend que c'est introduire une industrie qui est tout à fait incompatible avec l'état de chasseur, et de nature à leur faire négliger l'importante branche du commerce des pelleteries.

282. Parmi les nombreux documents qui se trouvent en la possession de plusieurs des plus respectables colons de la Rivière Rouge, et qu'ils conservent peut-être comme des souvenirs des rudes travaux qu'il leur a fallu subir par le passé pour se procurer une existence en dehors du commerce des pelleteries ou de ses intérêts,—la courte note suivante n'est peut-être pas dépourvue d'un certain intérêt historique, et pourra offrir à ceux qui sauront l'interpréter comme elle doit l'être, une explication de l'état actuel des établissements de la Rivière Rouge, et des postes des missions sauvages.

Sir George Simpson, sur l'emploi des Sauvages par les affréteurs. en 1844.

FORT GARRY, 6 juin 1844.

MONSIEUR,—J'apprends que des affréteurs particuliers de la Rivière Rouge employent fréquemment des Sauvages et les transportent comme passagers à bord de leurs bateaux sur la ligne de communication qui conduit à la Factorerie d'York. Je ne puis m'empêcher de vous déclarer que cette conduite présente sous plusieurs rapports de très sérieuses objections, et je dois vous prier de ne plus en recevoir à l'avenir à votre bord, ni comme passagers, ni comme équipages, sur la ligne de communication entre York et la Rivière Rouge.

Je suis, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

(Signé,) G. SIMPSON.

M. Edward Mowat,

etc., etc., etc.

Copié le 30 juillet 1844.

(Signé,) A.

TENURE DES TERRES.

On fait quelquefois des ventes de terre.—Titres sous forme de bail.—Conditions de vente.—L'acquéreur ne peut ni vendre ni louer la terre sans la consentement de la compagnie.

283. Dans Assiniboya les terres se vendent quelquefois 7s. 6d. sterling l'acre. Le titre est passé sous forme de bail à 999 ans. Les conditions de vente sont, 1°, Qu'un dixième de la terre devra être défriché et en culture au bout de cinq ans ;

2°. Promesse par serment de n'empiéter sur aucun des privilèges accordés à la compagnie, en trafiquant ou eu commerçant avec les Sauvages; 3°, Soumission à toutes les lois de la compagnie; 4°, Contributions proportionnelles dans le coût des travaux publics; 5°, Défense de faire le commerce ou le trafic des peaux, fourrures et pelleteries, ou des cuirs préparés, sans un permis de la compagnie ; 6°, Défense d'aliéner, louer ou transporter aucune terre sans le consentement de la compagnie. Telles sont les principaux articles des contrats, et je pourrais les citer en entier, mais ils sont trop longs.

Un grand nombre de colons n'ont point de bail.—Ils occupent leurs terres sans titres.

284. Je crois qu'il est nécessaire ici de faire remarquer que pas un des colons à qui je me suis informé des conditions auxquelles ils tenaient leurs terres, ne put me montrer de bail. Ce n'est que par l'entremise d'un des membres du clergé de l'endroit que je pus en voir une copie, et je n'ai pas rencontré un seul métis, en possession d'une terre, qui connût ce que c'était. Dans bien des cas, les colons ne connaissaient même pas le nombre de leurs lots, et n'avaient aucun écrit ou acte pour constater qu'ils tenaient leurs terres, soit de la compagnie ou de toute autre autorité. Nous avions besoin de ces renseignements pour constater la position exacte d'une ligne de démarcation à travers la vallée de la Rivière Rouge, que je fis faire dans le but de reconnaître le niveau des marais, etc. Je pus me procurer ces renseignements en m'adressant à M. Smith, le greffier du conseil; mais quant aux colons, ils paraissent à ce sujet tout à fait ignorants. Quelques uns disent qu'ils ont payé une certaine somme pour leurs terres d'autres qu'elles leur ont été données en récompense de servi ces rendus à la compagnie, ou qu'ils en ont pris possession sans autorisation, et s'en trouvent ainsi être les propriétaires; mais quant à leurs titres et à leurs reçus, il n'en pos sédent aucun. Ces remarques ne s'appliquent qu'à ceux à qui nous nous sommes adressés pour obtenir les renseignements dont nous avions besoin pour les fins mentionnées plus haut.

Registres de la Compagnie.—Curieux titres de propriété.

285. J'eus occasion de voir et d'examiner le livre de la compagnie, dans lequel sont enregistrées les ventes de terres et les concessions accordées à différents individus en récompense de services rendus, lequel constitue réellement le registre des colonies de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine. Généralement le prix de l'acre se trouve mentionné dans l'acte de vente ou de cession, mais quelques-uns de ces actes offrent de curieux titres de propriété, et j'en remarquai deux entre autres qui méritent d'être reproduits :—

Copie.

Sur le Plan		Prairie. Acres.	Roods.(1)	Perches.	Bois,	Total. a. r. p.
27.	G. Taylor, (décédé)....	86.	2.	7.	" " "	86. 2. 7

Accordé en récompense de ses services passés, par ordre de Sir George Simpson, le 9 juillet 1849.

Vendu à John Flett, forgeron.

	Prairie.	Bois.	Total.
287. Richard Daigneau....	56. 1. 8	14	70. 1. 8

Note signée par le Gouverneur Simpson, le mettant en possession de 50 acres de terre, ou 3 chaînes de front sur la rive Ouest de la grande rivière, exempts de droits.

Squatters de la Rivière Rouge.—Ils ne prétendent rien payer pour leurs terres.

286. En nous rendant du Fort Garry vers la 49e parallèle, pour examiner la Rivière aux Roseaux, notre guide nous fit remarquer un certain nombre de meules de foin, sur une belle pointe de la rive Ouest de la Rivière Rouge, à environ 25 milles des établissements; il nous dit qu'il avait fait lui-même ces meules de foin avec quelques amis, peu de semaines auparavant, et qu'ils avaient l'intention d'aller s'établir là l'hiver suivant et d'y ouvrir un établissement nouveau. Je lui demandai combien il avait payé pour sa terre ; il me répondit," Rien ; nous ne sommes pas tenus de payer pour la terre au-delà des limites actuelles des établissements de la Rivière." Je pourrais ajouter que des centaines de mille acres de terre d'une fertilité incomparable, partout recouverts d'une couche de dix-huit à vingt pouces d'un riche terreau, sont encore inoccupés sur les bords de la Rivière Rouge et de ses tributaires, et n'attendent que des bras pour être mis en culture.

---

(1) 40 *perches* font 1 *rood*, et 4 *roods* font 1 *acre*.

TABLEAU No. 1.

Statistique de la colonie de la Rivière Rouge, du 20 au 24 mai 1856.

Année.	Nombre de familles.	Age.									Religion.			Pays natal.							Population.								Total.		
																					Hommes.		Femmes.		Garçons.		Filles.				
1856.	Moyenne 6 $\frac{31}{1082}$ par famille	De 18 à 20.	De 20 à 30.	De 30 à 40.	De 40 à 50.	De 50 à 60.	De 60 à 70.	De 70 à 80.	De 80 à 90.	De 90 à 100.	Episcopal.	Presbytérien.	Catholique.	Angleterre.	Irlande.	Ecosse.	Canada.	Norvège.	Terre de Rupert.	Suisse.	Mariés.	Non-mariés.	Mariées.	Non-mariées.	Au-dessus de 16.	Au-dessous de 16.	Au-dessus de 15.	Au-dessous de 15.	Hommes.	Femmes.	Total.
1856......	1082	5	243	276	220	153	85	58	15	4	488	60	534	40	13	116	92	1	816	2	986	237	992	298	521	1481	451	1557	3225	3298	6523
1849......	1052	...	240	252	227	170	92	37	14	...	539	...	513	46	27	129	161	3	684	2	873	145	877	135	382	1314	373	1292	2714	2577	5291
Augm...	30	5	3	24	...	...	...	21	1	4	...	60	21	...	...	...	...	...	132	...	113	92	115	163	139	67	78	265	511	721	1232
Dim......	...	...	...	...	7	17	7	...	...	...	51	51	...	6	14	13	69	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
*1843......	870	......	......	......	......	......	......	......	......	......	2345 Individus Protestants		2798 individus C.R.	22	5	110	152	...	571	2	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	5143

* Le recensement pour cette année, tel que donné ci-haut, a été pris du journal de l'évêque de Montréal, publié en 1845, attendu que le recensement pour 1843, ne se trouvait pas en la possession de M. Smith. H. Y. H.

TABLEAU No. 2.

Statistique de la colonie de la Rivière Rouge, etc—(*Suite.*)

Année.	Bâtisses.			Animaux.								Instrum. aratoires.				
	Maisons.	Etables.	Granges.	Chevaux.	Juments.	Bœufs.	Taureaux.	Vaches.	Veaux.	Porcs.	Moutons.	Charrues.	Herses.	Charrettes.	Canots.	Bateaux.
1856.	922	1232	399	1503	1296	2726	290	3593	2644	4674	2429	585	730	2045	522	55
1849.	745	1066	335	1095	990	2097	155	2147	1615	1565	3096	492	576	1918	528	40
Augment.	177	166	64	408	306	629	135	1446	1029	3109	...	93	154	1027	94	15
Diminut..	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	667	...	...	...	...	...
1843.	730	1291 (Etables et Granges)		821	749	...	107	2207	1580	1976	3569	...	...	...	...	...

Année.	Terre.	Mécanisme.						Edifices Publics.				Porte d'animaux durant l'hiver de 1855-6.						
	Terre cultiv, 2 bois-seau de blé par acre.	Moulins à vent.	Moulins à eau.	Moulins à battre.	Machines à moissonner.	Machines à vanner.	Moulins à carder.	Eglises.	Ecoles.	Magasins, comm., etc.	Prisons.	Chevaux.	Juments.	Bœufs.	Vaches.	Moutons.	Veaux.	Porcs.
1856.	Acres. 8371	16	9	8	2	6	1	9	17	56	1	16	3	21	16	43	57	28
1849.	6392½	18	1	...	...	...	...	7	12	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Augment.	1978½	...	8	8	2	6	1	2	5	56	...	...	...	...	...	...	...	...
Diminut..	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1843.	...	18	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

TABLEAU No. 3.

Statistique de la colonie de la Rivière Rouge, etc.—(*Suite.*)

VALEUR MOYENNE DES BATISSES, DES ANIMAUX, DES INSTRUMENTS ARATOIRES ET DES MACHINES.

Maisons.					Etables.		Granges.		Animaux.					
25 Maisons à £300 chaque	100 Maisons à £100 chaque	200 Maisons à £50 chaque.	200 Maisons à £25 chaque.	397 Maisons à £12 chaque.	616 Etables à £8 chaque.	616 Etables à £5 chaque.	199 Granges à £12 chaque	200 Granges à £8 chaque.	2799 Chev. et juments à £8 10s. chaq.	3016 Bœufs et taureaux à £4 10s. chaq.	3593 Vaches à £2 10s. chaq.	2644 Veaux à £1 chaque.	4674 Porcs à 10s. 6d. chaq.	2429 Mout's à 12s. chaque.
£7500 0 0	10000 0 0	10000 0 0	5000 0 0	6764 0 0	4928 0 0	3080 0 0	2388 0 0	1600 0 0	23791 10 0	13072 0 0	8982 10 0	2644 0 0	2453 17 0	1457 8 0

TABLEAU No. 4.

Statistique de la colonie de la Rivière Rouge, etc.—(*Fin.*)

VALEUR MOYENNE DES BATISSES, DES ANIMAUX, DES INSTRUMENTS ARATOIRES ET DES MACHINES—(*Fin.*)

Instruments aratoires.					Machines.					
585 Charrues à £4 10s. chaq.	730 Herses à 5s. chaque.	2045 Charrettes à 20s. chaq.	522 Canots à 12s. chaque.	55 Bateaux à £15 chaque.	16 Moulins à vent à £100 chaque	9 Moulins à eau à £150 chaque	8 Moulins à battre à £40 chaque.	2 Machines à moissonn. à £30 chaq.	6 Machines à vanner à £2 chaque.	1 Moulin à carder £35.
£2632 10 0	182 10 0	2045 0 0	313 4 0	825 0 0	1600 0 0	1350 0 0	320 0 0	60 0 0	12 0 0	35 0 0

MONTANT TOTAL.

Batisses.	Animaux.	Instru. aratoires.	Machines.	Grand Total.
£40260 0 0	52401 5 0	5098 4 0	3877 0 0	111036 9 0

TABLEAU No. 5.

Recensement de la colonie de la R. Rouge, fait le 20e jour de mai 1858, d'après les paroisses.

1856.	Total.	Moy.	Ages.									Religions.		Pays natal.							Population.								
																					Hommes.		Femmes.		Garçons.		Filles.		
Noms des paroisses.	No. de familles.	Moyenne par paroisse. m.g. $6\frac{121}{1095}$	De 18 à 20 ans.	De 20 à 30 ans.	De 30 à 40 ans.	De 40 à 50 ans.	De 50 à 60 ans.	De 60 à 70 ans.	De 70 à 80 ans.	De 80 à 90 ans.	De 90 à 100 ans.	Protestante.	Catholique.	Angleterre.	Irlande.	Ecosse.	Canada.	Norvège.	Terre de Rupert.	Suisse.	Mariés.	Non-mar.	Mariées.	Non-mar.	Au-des. de 16.	Au-dessous de 16.	Au-dessus de 15.	Au-dessous de 15.	Total.
St. James	68	$6\frac{34}{207}$	...	8	10	23	23	4	...	...	...	39	29	16	10	6	7	...	29	...	64	10	66	18	23	99	32	93	414
St. John's	81	7	...	7	19	20	15	11	9	...	...	77	4	3	2	30	5	...	31	1	77	45	76	43	51	106	52	117	567
St. Paul's	90	$6\frac{1}{2}$	...	14	25	20	14	9	5	3	...	87	3	9	1	29	...	1	50	...	76	26	77	23	50	146	39	148	585
St. Andrew's, en haut	93	$5\frac{89}{93}$	...	14	27	17	20	11	3	1	...	86	7	2	...	23	4	...	64	...	87	17	88	20	50	114	36	142	554
Do en bas	121	$5\frac{48}{121}$	...	26	37	24	17	11	4	2	...	120	1	7	...	16	...	...	98	...	106	29	106	36	57	143	41	135	653
St. Peter's	118	$5\frac{3}{59}$	...	44	25	17	17	6	6	1	2	116	2	1	...	...	...	...	117	...	111	18	111	31	23	133	23	140	596
St. François Xavier	178	$6\frac{33}{178}$	3	42	50	42	16	10	12	2	1	3	175	...	...	1	25	...	152	...	161	32	161	41	101	238	84	283	1101
St. Charles	62	$5\frac{19}{31}$	...	25	16	10	5	3	2	1	...	20	42	2	...	4	2	...	54	...	58	8	58	11	23	85	30	75	348
St. Norbert de la Rivière Sale	101	$6\frac{19}{101}$	1	23	28	19	11	12	7	...	...	...	101	...	...	...	16	...	84	1	92	5	92	13	63	148	40	170	625
St. Boniface	183	$6\frac{50}{61}$	1	45	43	29	25	19	10	5	1	5	178	..	...	1	33	...	149	...	167	31	175	49	95	274	183	274	1248
Total, 1856	1095	....	5	248	285	221	163	96	58	15	4	553	542	40	13	119	92	1	828	2	999	230	1010	285	536	1480	562	1583	6691
Total, 1849	1052	....	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	873	145	877	135	382	1314	373	1292	5391
Augment. en 7 années	......	....	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	126	85	133	150	154	172	189	291	1300

TABLEAU No. 6.

Recensement de la colonie de la Rivière Rouge, etc.—(*Suite.*)

1856.	Bâtisses.			Animaux.								Instrum. aratoires.					Terre.	Machines.						Edifices publics.			
Noms des paroisses.	Maisons.	Etables.	Granges.	Chevaux.	Juments.	Bœufs.	Taureaux.	Vaches.	Veaux.	Porcs.	Moutons.	Charrues.	Herses.	Charrettes.	Canots.	Bateaux.	Terre cultivée—2 boisseaux de blé par acre.	Moulins à vent.	Moulins à eau.	Moul. à battre.	Mach. à moisson.	Moulins à vanner.	Moulins à carder.	Eglises.	Ecoles.	Couvent.	Hôpital.
																	Acres.										
St. Jame's	70	92	31	80	92	192	9	237	249	300	16	37	35	175	22	10	574	1	2	...	...	...	...	1	1	...	...
St. John's	93	149	57	150	187	504	13	640	583	482	832	73	98	306	47	16	1183	7	1	2	1	5	...	2	3	...	...
St. Paul's	93	181	71	118	126	453	22	528	408	651	579	80	93	222	47	13	1381½	3	2	1	1	...	...	1	1	...	...
St. Andrew's, en haut	102	128	59	39	70	272	13	311	345	502	189	57	77	116	46	10	928	1	...	...	...	...	...	1	2	...	...
Do en bas	104	151	63	65	96	349	16	415	244	694	65	67	99	145	50	1	717¼	2	1	2	...	1	...	...	2	...	...
St. Peter's	117	87	37	21	27	160	8	139	92	155	9	44	39	24	73	3	302¾	2	...	...	...	...	...	1	3	...	...
St. François Xavier	96	99	25	512	257	209	22	318	122	368	9	47	49	433	63	...	582	1	...	...	...	...	...	2	1	...	...
St. Charles	40	60	14	47	65	121	16	218	144	265	56	28	30	102	26	...	375	..	1	...	...	...	...	2	...	...	...
St. Norbert de la Rivière Sale	83	96	9	104	109	169	13	227	278	443	6	49	55	186	62	...	502	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
St. Boniface	134	148	43	239	277	577	14	646	315	1009	484	108	97	349	106	2	2261	1	2	3	...	...	1	1	4	1	1
Total, 1856	933	1191	409	1375	1306	3006	146	3679	2784	4929	2245	690	672	2108	542	...	8806½	17	9	8	2	6	1	11	18	1	1
Total, 1849	745	1066	335	1095	990	2097	155	2147	1615	1565	3096	492	576	1918	428	...	6342½	18	1	...	...	...	...	...	...	...	...
Augmentation en 7 années	188	125	74	280	316	909	...	1532	1169	3364	...	98	96	190	114	...	2414	...	8	8	2	6	1	4	...	...	...
Diminution en 7 années	...	...	...	...	...	...	9	...	...	...	851	...	...	...	...	...	......	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...

(Signé.) WM. R. SMITH.

E. O.

District d'Assiniboya, 4 juin 1856.

TABLEAU No. 7.

Statistique de la colonie de la Rivière Rouge.—(*Suite.*)

COURS.

Sessions trimestrielles, 1855 et 1856.				Total.	Petites cours locales, 1855 et 1856.																	Montant des 38 poursuites, petites cours, durant l'année.
					Petits délits.						Dettes.											
Août.	Novembre.	Février.	Mai.	Nombre de poursuites.	Empiétements.	Pours. pour dommages ou délits.	Pour privileges de foin.	Assaut et batterie.	Diffamation de caractère.	Nombre total des poursuites.	De 1s. à 5s.	De 5s. à 10s.	De 10s. à 20s.	De 20s. à 30s.	De 30s. à 40s.	De 40s. à 50s.	De 50s. à 60s.	De 60s. to 70s.	De 80s. à 90s.	De 90s. à 100s.	Nombre total des poursuites.	£ s. d.
Pas de poursuites.	Pas de poursuites.	Une poursuite.	Pas de poursuit's	1	2	6	1	1	1	11	4	8	5	4	2	1	...	2	...	1	27	46 13 6

Au gouverneur en conseil d'Assiniboya les statistiques ci-dessus sont humblement soumises par son très humble et très obéissant serviteur.

(Signé,) Wm. R. SMITH.

CHAPITRE V.

LES CHASSEURS METIS DE LA RIVIERE ROUGE.

Grand nombre de métis se rapprochent rapidement de la vie sauvage.

287. Ces robustes et hardis enfants de la prairie forment une race d'hommes à laquelle s'attache raisonnablement un grand intérêt. Ils sont doués de qualités remarquables, qu'ils tiennent en grande partie de leur origine sauvage, adoucie et améliorée par l'infusion du sang européen dans leurs veines. Il est, cependant, beaucoup à regretter que la nature toute particulière de leur état en entraîne si rapidement un grand nombre vers la vie sauvage; d'une nature imprévoyante, sinon indolente, ils préfèrent les fatigues et les dangers d'une vie errante et vagabonde aux douceurs de la vie sédentaire : tel est le caractère de la grande majorité, mais il se révèle plus particulièrement chez les métis d'origine française que chez ceux d'origine écossaise ou anglaise.

La chasse au buffle en été.

288. Le départ pour la chasse au buffle l'été a lieu vers le 15 de juin. Il y a aujourd'hui deux camps distincts de chasseurs de buffles, l'un de la Rivière Rouge, et l'autre de la Plaine du Cheval Blanc, sur l'Assiniboine. Ces deux partis n'en formaient autrefois qu'un seul, mais à l'occasion d'un différend

qui s'éleva entre eux, ils se séparèrent et formèrent chacun une organisation séparée, et ils dirigent maintenant leurs excursions de chasse chacun de leur côté. Ceux de la Rivière Rouge poussent leurs expéditions vers les régions de la Pierre Jaune et du Côteau du Missouri; tandis que ceux de la Plaine du Cheval Blanc vont chasser entre les deux bras de la Saskatchewan, tout en empiétant quelquefois sur les terrains fréquentés par leurs confrères de la Rivière Rouge.

Imprévoyance des métis.

289. L'imprévoyance d'un grand nombre de métis d'origine française est remarquable. Il y a denx ans, ceux de la Plaine du Cheval Blanc étant restés tout l'hiver dans les prairies lointaines, tuèrent des milliers de buffles dont ils laissèrent pourrir les chairs sur le sol, se contentant seulement de leur enlever la peau et la langue, et paraissant fort peu se soucier de la misère probable que devait produire pour eux cette imprévoyante destruction. Comme le buffle devient de plus en plus rare et s'éloigne vers les Montagnes Rocheuses, les métis sont forcés de faire de longues marches pour le rencontrer, et la chasse leur prend beaucoup de temps; il s'en suit nécessairement qu'ils ont moins de temps à consacrer à l'agriculture; et l'on ne saurait se dissimuler qu'un grand nombre d'entre eux s'acheminent insensiblement vers un état de décadence qui les rapproche de plus en plus des mœurs et des habitudes de la vie sauvage, et leur fait préférer la vie vagabonde et pleine de privations du chasseur à la noble, mais, pour eux, peu rétributive carrière de l'agriculture. Ceux qui ont goûté de la vie insouciante et libre des prairies comprendront facilement que la vue d'un campement au milieu des immenses solitudes exerce une plus grande fascination que la monotonie presque décourageante des fermes de la Rivière Rouge. On m'a répété maintes et maintes fois que pendant son séjour dans les établissements, le métis soupirait continuellement après le retour de la saison de chasse, et ne montrait qu'un bien faible attachement pour la vie des champs qui, pour la grande majorité, ne pourra jamais, tant que durera l'état de choses actuel, le

faire vivre avec confort, et encore moins avec aisance, ni lui inspirer le sentiment intime de sa dignité et de son indépendance, non plus que la justice de ses aspirations et de ses espérances.

Politesse des métis d'origine française.

290. La politesse des métis d'origine française surprend agréablement dans ces régions éloignées. Ils ne manquent jamais, lorsque vous les abordez, de vous donner la main et de vous saluer en ôtant leur chapeau. M. Pierre Gladieux, dont j'ai parlé au § 236, est le type de la classe aisée des métis d'origine française de la Rivière Rouge. Quelques détails sur la réception que me fit ce monsieur serviront à démontrer la politesse exquise avec laquelle les métis d'origine française exercent l'hospitalité envers les étrangers. J'arrivai chez lui avec M. Fleming, un guide et deux hommes, d'une exploration que nous étions allés faire sur la Rivière aux Roseaux, quelques heures après le coucher du soleil, dans la soirée du 29 septembre. On nous servit un excellent souper, et nos chevaux, au nombre de sept, reçurent une abondante ration de foin dans la cour. Le lendemain, avant de partir, on nous prépara un déjeûner presque somptueux, et pendant qu'on sellait nos chevaux, je manifestai le désir de visiter la basse-cour, etc. En passant près d'un petit hangar, je remarquai une jolie et élégante voiture à quatre roues que M. Gladieux s'empressa de m'offrir très gracieusement et très poliment pour le temps que je resterais à la Rivière Rouge. Il me dit qu'il partait le lendemain pour aller chasser le buffle dans la plaine, et qu'il n'aurait besoin de sa voiture que plusieurs semaines après l'époque que j'avais fixée pour mon départ. Je lui fis demander par mon guide combien je devais lui payer pour le trouble que nous lui avons donné, et voici la réponse toute polie qu'il lui fit : " Rien du tout ; il n'est pas d'usage dans ce pays de faire payer les étrangers qui veulent bien nous honorer de leur visite."

Ce qu'il faudrait pour améliorer la condition des chasseurs métis.—Banque d'épargne.

291. La moindre chose suffirait pour améliorer d'une manière sensible la condition des métis les plus insouciants et les

plus imprévoyants de la Rivière Rouge. Ils apportent très fréquemment dans les comptoirs de grandes quantités de viande et de robes de buffle, qu'ils échangent pour de l'argent, ou, lorsqu'ils l'exigent, pour du rhum. L'argent est de suite dépensé pour acheter des provisions, ou des articles de toilette et d'ornement. La création d'une banque d'épargne aurait un effet salutaire, et produirait sans doute un grand bien, en favorisant le développement d'autres branches d'industrie que celle du commerce exclusif des pelleteries.

LES CHASSEURS DE BUFFLE DANS LA PLAINE.

Description de la condition de quelques-uns des chasseurs métis, par le révérend M. Belcourt.

292. La description suivante de l'organisation des chasseurs de buffle dans la plaine, ainsi qu'un court extrait d'une communication adressée à M. Schoolcroft, sont du révérend M. Belcourt, prêtre catholique romain, qui résidait alors à la Rivière Rouge, et qui demeure aujourd'hui, je crois au nouvel établissement de St. Joseph, à 100 milles au Sud-Ouest du Fort Garry. Cet extrait qui ne contient qu'un simple exposé, tout en nous donnant une connaissance exacte de la condition actuelle de quelques-uns des métis, nous révèle ce qu'elle sera probablement dans l'avenir. « Je ferai d'abord remarquer que la chasse d'automne attire comparativement l'attention d'un petit nombre de chasseurs, et cela pour les raisons suivantes: une partie des métis qui n'ont pas les moyens de passer l'hiver dans la colonie, se dispersent dans cette partie du pays où ils peuvent vivre avec leurs familles pendant la saison d'hiver, en chassant le caribou, l'orignal et l'ours. Quelques autres, dans l'espérance d'un plus riche butin, tendent des piéges aux animaux à fourrures, tels que la martre, la fouine, la loutre, le castor, dans le voisinage des bois et le long des lacs et des cours d'eau, de sorte que généralement il n'y en a pas plus d'un tiers qui se réunissent l'automne pour faire la chasse au buffle."

Les chasseurs de buffle.—Leur organisation, leurs lois, et leurs règlements.

293. Je dois à la complaisance de M. Flett, qui réside sur les rives de l'Assiniboine, et chez qui j'ai reçu une généreuse hospitalité, la narration suivante. Le départ des établissements se fait vers le 15 de juin, pour la chasse d'été, et les chasseurs ne reviennent des prairies que vers le 20 d'août ou le 1er de septembre. La troupe de la Plaine du Cheval Blanc se rend par la Rivière Assiniboine jusqu'aux rapides, où elle la traverse; puis elle continue sa route vers le Sud-Ouest. La troupe de la Rivière Rouge se rend à Pembina, et se dirige aussi vers le Sud. Il arrive quelquefois que les deux troupes se rencontrent, mais cela est toujours l'effet du hasard. D'après le recensement qui a été fait en 1849 près de la Montagne du Chef, dans le voisinage de la Rivière Shayenne, Territoire de Dacotah, la division de M. Flett se composait de 700 métis, 205 Sauvages, 603 charrettes, 600 chevaux, 200 bœufs, 400 chiens, et un chat. Aussitôt après le départ de l'établissement, dès qu'on crut que tous les traînards ou chasseurs retardaires étaient arrivés au rendez-vous, on convoqua une grande assemblée dans le but d'élire un président, puis le président et l'assemblée nommèrent conjointement un certain nombre de capitaines; ces capitaines s'adjoignirent des gardes de police, dix chacun, dont les fonctions devaient être de veiller à l'application des règlements de chasse. En 1849, si un homme lançait un buffle sans permission, avant que le signal de la chasse générale fût donné, on mettait sa selle et sa bride en pièces, à la première infraction; à la seconde on lui déchirait ses vêtements. Maintenant les châtiments sont moins sévères. Le premier délit de cette sorte est puni d'une amende de vingt chelins. Une fois sur la piste du buffle, il est défendu de tirer un coup de fusil avant que le " lancé" commence. Parfois un prêtre accompagne les expéditionnaires et célèbre la messe au milieu de la prairie. Le soir, on range les charrettes en cercle, et hommes, chevaux et bestiaux se placent dans l'enceinte; les capitaines et leurs gardes doivent veiller à ce que tout cela soit bien exécuté. Les lois sont proclamées au camp

et n'ont trait qu'à la chasse. Les ordres de campement se donnent au signal, au moyen d'un drapeau que portent des guides nommés par élection. Chaque guide fait une journée de service, et quiconque dépasse un guide est passible d'une amende de cinq chelins. Nul ne peut, sans autorisation, quitter le camp pour retourner chez lui; et si un animal ou quelque objet de valeur a été perdu, nul ne peut s'éloigner, avant qu'on ne sache ce qu'il est devenu. Sur le commandement d'un capitaine, les gardes peuvent, à l'entrée de la nuit, s'emparer de toute charrette, et la mettre où bon leur semble; mais, le lendemain, ils sont obligés de la ramener où ils l'ont prise la veille. Cette mesure de précaution est devenue nécessaire par suite des nombreux vols de chevaux que les Sioux et les autres tribus sauvages en guerre avec les métis commettent dans leurs attaques nocturnes. Celui qui néglige d'éteindre les feux, le matin, quand on lève le camp, s'expose à une forte amende. En présence des buffles, tous les chasseurs se déploient sur une seule ligne; le président, les capitaines et les gardes se postent à quelques verges en avant pour modérer l'ardeur de leurs subalternes. "Pas encore! pas encore!" fait le président. On approche avec prudence du troupeau. "En avant!" s'écrie tout à coup le président, et à peine ces mots sont échappés de ses lèvres, que tous se trouvent au milieu des hordes pressées des buffles effarouchés.

Puissance des chasseurs métis.—Leur indépendance.

294. Lorsque l'on considère l'admirable organisation des métis dans les prairies, leur habileté incomparable à se pourvoir pour plusieurs mois à la fois de toutes les choses nécessaires à la vie, et aujourd'hui que des relations commerciales avec les Américains ont été établies, pour des années, s'ils le désirent; leur connaissance parfaite du pays, et leur amour sans bornes pour la vie des prairies,—on ne peut se dissimuler que dans un cas d'insubordination ou de révolte ouverte contre les autorités légitimes, ils pourraient se rendre très redoutables tant en hiver qu'en été. A un jour donné ils se réfugieraient

dans les immenses solitudes des prairies où ils trouveraient un asile sûr et commode, tandis que les blancs, inaccoutumés aux fatigues d'un pareil genre de vie, seraient bientôt impuissants contre eux, et se trouveraient continuellement entourés de périls.

Causes de la décadence des métis.

295. En examinant les causes qui ont réduit ce peuple à la condition où il se trouve aujourd'hui, et qui inspirent de si vives craintes pour son avenir, l'on se sent pris d'un profond sentiment de tristesse. Pour le philantrope, elles sont une étude qui ne peut manquer d'attirer toute son attention et toutes ses sympathies. Comment se fait-il, se demande-t-on, qu'une race d'hommes, offrant l'exemple de la plus admirable discipline, de la soumission aux lois qu'elle se donne, et d'un courage à toute épreuve dans la plaine, ne soit plus, une fois rendue dans les établissements, que des cultivateurs insouciants et paresseux. Considérés comme population indigène de la Rivière Rouge, comment se fait-il qu'après tant d'années, un aussi petit nombre seulement soit parvenu à se créer un chez soi confortable, avec des granges remplies d'abondantes moissons et des basses-cours bien peuplées, et à quoi faut-il attribuer la disparution de l'élément Européen et Canadien? A peu d'exceptions près, les avantages ont été les mêmes pour tous; entourés de tous côtés d'un sol riche et fertile et de pâturages sans égaux pour l'élève des chevaux, des bêtes à cornes et des moutons, ils n'ont point su en tirer profit; car les moutons, qui en quelque sorte auraient pu avant longtemps remplacer le buffle, ont diminué d'une manière alarmante. Il faut dire aussi que depuis quelques années plusieurs centaines de têtes de bétail ont été conduites, à travers les prairies du Minnesota, jusqu'à St. Paul, et qu'elles s'y sont bien vendues. Mais cette nouvelle branche d'industrie, loin d'être un encouragement pour l'élève des bestiaux, n'a contribué qu'à en faire diminuer le nombre, malgré l'étendue et la qualité des pâturages. Les lointaines excursions de chasse consomment un temps qu'on pourrait employer d'une manière beaucoup

plus profitable à exercer quelque métier dans les établissements ; et ceux qui jouissent réellement des douceurs du foyer domestique, et qui connaissent les bienfaits de la civilisation et de l'industrie, par l'expérience qu'ils en ont faite au Canada ou en Europe, abandonnent la colonie pour aller chercher fortune ailleurs.

Point d'indices d'amélioration.

296. Celui qui visite ces régions pour la première fois est frappé de l'apparence de délabrement qu'offrent les habitations des chasseurs métis, et de la négligence et du peu d'attention apportés à l'entretien des jardins et à la culture des fruits. Les prunes sauvages abondent dans les forêts, mais il est impossible d'en voir une seule dans les établissements. Ce n'est que tout dernièrement que l'on a essayé, au Fort de Pierre, à planter des pommiers. A part les quelques moulins à vent qui servent à la fabrication de la farine, il n'a été fait aucun effort pour créer une industrie manufacturière quelconque.

Les métis s'aperçoivent de cette décadence.

297. Il ne faut pas croire que la masse du peuple ne s'apperçoit pas de cette espèce de léthargie, je devrais dire de ce mouvement rétrograde ; au contraire, il voit parfaitement toute la différence qui existe entre sa condition et celle des facteurs retirés, des ministres, et des commerçants de la colonie, qui vivent dans l'abondance et s'entourent d'un certain luxe que l'on ne rencontre qu'aux forts ; mais il n'a qu'une idée vague de ce qu'il lui faut faire pour améliorer sa condition, car, en général il ne conçoit pas qu'il existe d'autres industries, d'autres champs d'action, que les vastes prairies désertes et les forêts profondes dans lesquelles il exerce l'état de chasseur, qu'il aime instinctivement et qui lui a toujours été représenté comme étant le plus lucratif, et le seul capable de lui procurer une existence de confort et de bonheur. Il n'est pas étonnant, après cela, que les habitants des établissements soient généralement mécontents. Le mécontentement et le désappointement le plus profond se voient en effet sur toutes les physionomies,

et les colons se plaignent continuellement des nombreux abus dont ils sont les victimes et de l'impossibilité où ils sont de se faire rendre justice. Autant que j'ai pu en juger, je dois dire que tous ceux qui ne sont pas directement ou indirectement employés par l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, sont unanimes à déclarer que ces plaintes ne sont pas sans fondement.

Il ne faut pas prendre la condition des métis comme critérium des ressources que peut offrir le pays à une population industrieuse.

298. Une comparaison entre la condition si précaire des chasseurs métis, en général, et l'espèce de prospérité dont jouissent M. Gowler, M. Gladieux, M. Flett, les MM. McKay, et plusieurs autres que je pourrais nommer, qui se sont livrés à la culture d'une manière pratique et économique, aura bientôt fait disparaître toute espèce de doutes quant à la fertilité de l'Assiniboine et de la Rivière Rouge, à l'encontre des tentatives paralysées d'une population qui a toujours été habituée à regarder la profession de chasseur et ses profits si incertains, comme sa seule et unique ressource.

CHAPITRE VI.

Le climat de la vallée de la Rivière Rouge.—Les chaleurs de l'été et les froids de l'hiver sont "excessifs;" il ne gèle que très rarement le printemps et l'automne ; les melons et le blé-d'Inde indiquent un excellent climat, 299—La température d'été est d'environ 4° plus élevée à la Rivière Rouge qu'à Toronto.—Cause de la fertilité des prairies, 300—. La température moyenne du printemps et de l'été est d'un degré plus élevée à la Rivière Rouge qu'à Toronto, 301—Comparaison des observations météorologiques faites à la Rivière Rouge et à Toronto aux mêmes époques, 302—Division naturelle des saisons à la Rivière Rouge, 303—Comparaison entre la température moyenne annuelle de la Rivière Rouge et celle de divers endroits de l'Europe,—Québec et la Rivière Rouge, 304—Température d'été à la Rivière Rouge,—Comparaison entre la température d'été de la Rivière Rouge et celle de Montréal, Québec et Toronto, 305—Le climat d'été de la Rivière Rouge est très favorable pour les fins agricoles, 306—Climat d'hiver ; froid intense et de longue durée, 307—Salubrité du climat—Les comparaisons ci-dessus se rapportent à des observations faites aux mêmes époques, 308.

Observations météorologiques.—Régistre quotidien,—Moyenne mensuelle,—Moyenne annuelle,—Chute mensuelle de pluie et de neige.—Marche des saisons.

LE CLIMAT DE LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE ROUGE.

Les chaleurs de l'été et les froids de l'hiver sont "excessifs."—Il ne gêle que très rarement le printemps et l'automne.—Les melons et le blé-d'Inde indiquent un excellent climat.

299. Le climat de la vallée de la Rivière Rouge, offre les extrêmes de quelques-uns des traits caractéristiques des climats de l'intérieur des continents sous des latitudes analogues. Dans Assiniboya comme dans l'intérieur du Nord-Est de l'Europe et de l'Asie, les chaleurs de l'été et les froids de l'hiver sont excessifs. L'on doit cependant faire remarquer que le climat de la vallée de la Rivière Rouge se distingue surtout par l'absence presque complète des gelées au commencement du printemps et à la fin de l'automne, et par la quantité de pluie qui tombe pendant l'été. Les melons, que l'on cultive en plein air, et qui sont bons à manger dans le mois d'août ou de septembre, le blé-d'Inde, qui réussit presque toujours, avec des précautions, et qui est prêt à être récolté avant le milieu de

septembre, prouvent d'une manière irrécusable que les gelées d'été y sont rares et qu'elles ne s'y font presque jamais sentir.

La température d'été est d'environ 4 degrés plus élevée à la Rivière Rouge qu'à Toronto.—Causes de la fertilité des prairies.

300. La comparaison du climat de la vallée de la Rivière Rouge avec celui de Toronto, pendant les mêmes mois des années 1855 et 1856, offre quelques faits très curieux, très intéressants, et qui peuvent avoir une importance majeure. Ne nous occupant pour le moment que de la température d'été, nous trouvons, après un examen du tableau comparatif suivant, que les chaleurs de l'été sont, à la Rivière Rouge, de quatre degrés plus fortes qu'à Toronto, et qu'en vertu de cette différence surprenante, il y tombe 21.74 pouces de pluie de plus qu'à Toronto. Ces faits météorologiques peuvent servir à expliquer la vigueur étonnante de la végétation des prairies, et l'immense accumulation de matières végétales qu'on y voit aujourd'hui.

La température moyenne du printemps et de l'été est d'un degré plus élevée à la Rivière Rouge qu'à Toronto.

301. Le peu de différence qui existe entre la température du printemps à la Rivière Rouge et à Toronto, est un autre fait digne de remarque. Tandis que l'été donne un exédant de 3.78, le printemps montre un déficit de 2.83, ce qui fait que la température moyenne de l'été et du printemps à la Rivière Rouge est d'environ un degré plus élevée qu'à Toronto. La quantité extraordinaire de pluie qui tombe pendant l'été est sans contredit le fait météorologique le plus important de cette vaste région, et le plus digne d'attirer l'attention. Chacun sait que la stérilité qui caractérise la vaste étendue de pays située sur le versant oriental des Montagnes Rocheuses, dans les limites des Etats-Unis, est due à l'extrême aridité de son climat. Le grand désert américain qui forme une immense barrière entre la vallée du Mississipi et le flanc occidental des Montagnes Rocheuses doit aussi sa stérilité à la sécheresse qui caractérise ses étés. Durant l'été de 1855, il est tombé trente pouces d'eau dans la vallée de la Rivière Rouge, et il n'en est tombé que 8.76 à Toronto pendant la pé-

riode correspondante ; cette différence remarquable dans l'humidité de ces deux endroits, a lieu, disent les gens, généralement tous les ans.

Comparaison des observations météorologiques faites à la Rivière Rouge et à Toronto aux mêmes époques.

302. Comparaison des observations météorologiques faites à la colonie de la Rivière Rouge et à Toronto, relativement à la température moyenne, et à la quantité de neige et de pluie tombée, aux deux stations, depuis le mois de juin 1855 jusqu'au mois de mai 1856, inclusivement.

Mois.	Température moyenne.		Pluie. No. de pouces.		Neige. No. de pouces.		Température, pluie et neige à la Rivière Rougo × ou — de Toronto.
	Rivière Rouge.	Toronto	Rivière Rouge.	Toronto	Rivière Rouge.	Toronto	
1855.	°	°	°	°	°	°	*Eté.*
Juin	69.10	59.93	6.0	4.07	0.0	0.0	Température × 3.78.
Juillet	71.16	67.95	12.0	3.24	0.0	0.0	Pluie × 21.74 pouces.
Août	63.03	64.06	12.5	1.45	0.0	0.0	Neige 0.0.
Eté..............	67.76	63.98	30.5	8.76	0.00	0.00	
							Automne.
Septembre ...	59.26	59.49	5.0	5.59	9.0	0.0	Température 6.94.
Octobre.........	42.20	45.39	0.0	2.48	2.0	0.8	Pluie — 5.16 pouces.
Novembre ...	21.19	35.58	3.5	4.59	7.0	3.0	Neige × 5.2 pouces.
Automne	40.88	47.82	7.5	12.66	9.0	3 8	
1856.							*Hiver.*
Décembre......	8.31	26.99	0.0	1.85	8.0	29.5	Température — 26.42.
Janvier.........	10.55	16.02	0.0	0.00	5.0	13.6	Pluie — 1.85 pouces.
Février	1.71	15.69	0.0	0.00	6.0	9.7	Neige — 38.8 pouces.
Hiver...........	6.85	19.57	0.0	1.85	19.0	52.8	
							Printemps.
Mars	9.09	2.306	0.0	0.00	6.5	16.2	Température — 2.83.
Avril	39.83	42.27	9 5	2.78	3.0	0.1	Pluie × 3.14 pouces.
Mai...............	58.46	50.52	4.0	4.58	2.0	Inap.	Neige — 4.8 pouces.
Printemps ...	37.79	38.62	10.5	7.36	11.5	16.3	
Année	34.38	42.50	48.5	30.63	39.5	72.9	

Pour l'année.

Moyenne de la température la plus froide... 8.12

Plus grande quantité de pluie............... 17.85 pouces.

Moins grande quantité de neige .... 33. 4 "

Plus d'humidité et très probablement moins d'évaporation .... 14.53 "

Division naturelle des saisons à la Rivière Rouge.

303. Dans le tableau ci-dessus les saisons se composent des mois que l'on est habitué depuis un temps immémorial à regarder comme appartenant à ces divisions arbitraires de l'année, mais il est évident que la division naturelle des saisons à la Rivière Rouge pourrait être faite comme suit :

Eté........ Juin, juillet, août.
Automne... Septembre, octobre.
Hiver...... Novembre, décembre, janvier, février, et mars.
Printemps... Avril et mai.

Comparaison entre la température moyenne annuelle de la Rivière Rouge et celle de divers endroits de l'Europe.—Québec et la Rivière Rouge.

304. En supposant que la moyenne annuelle de 34.38, déduite des tableaux suivants, se trouve d'un ou deux degrés au-dessous de celle qu'une observation de plusieurs années ferait découvrir, nous trouvons par les tables de Dove, qu'il n'existe pas un seul endroit aux Etats-Unis où la moyenne annuelle soit parvenue à un chiffre aussi bas. A Kasaw (Russie) latit. 55.48, long. 47.7, la moyenne pour dix années, à été de 35.45, et la différence entre les mois les plus chauds et les plus froids, de 61.33, tandis qu'à la Rivière Rouge, elle a été de 82.15. La différence entre l'été et l'hiver à Kasaw, a été de 56.00; et à la Rivière Rouge de 74.61. A Ozenburg, lat. 50.46, ou à peu près la même latitude que la partie de la Colonie de la Rivière Rouge où l'on a fait ces observations, et dans la longitude 55.6, la moyenne annuelle est de 35.6; la différence entre le mois le plus chaud et le mois le plus froid est de 66.38, et la différence entre l'hiver et l'été 59.66. Un simple coup d'œil jeté sur le tableau suivant suffira pour faire voir ce résultat.

	Latitude.	Longitude.	Moyenne annuelle.	Différence entre le mois le plus chaud et le plus froid.	Différence entre l'été et l'hiver.
Colonie de la Rivière Rouge	50°15′	......	34.38	82.15	74.61
Kasaw......................	55.48	47°7 E.	35.45	51.33	56.00
Ozenburg	50.46	55.6 E.	35.06	66.38	59.66

A Québec, la différence entre le mois le plus chaud et le mois le plus froid est de 60.75; à la colonie de la Rivière Rouge, elle est de 82.15, ou 21.40 de plus. Au Fort Snelling, la différence est de 61.89, ou environ un degré de plus qu'à Québec.

A Québec, la différence de la température moyenne de l'été et de l'hiver, est de 63.93; au Fort Snelling, de 56.81; à la colonie de la Rivière Rouge, de 74.61.

Température d'été à la Rivière Rouge.—Comparaison entre la température d'été de la Rivière Rouge et celle de Montréal, Québec et Toronto.

305. La température d'été de la Rivière Rouge, et l'absence complète de gelées pendant cette saison, rend cette région très propre aux fins agricoles. Le tableau suivant donne les résultats d'une comparaison entre la température d'été de la Colonie et de quelques-unes des principales villes du Canada.

Température d'été à la Rivière Rouge	67.76.
Montréal	66.62.
Québec..............................	62.91.
Toronto..............................	53.98.

Le climat d'été de la Rivière Rouge est très favorable aux fins agricoles.

306. Il est presque superflu de remarquer que le climat d'été de la vallée de la Rivière Rouge est parfaitement propre aux fins ordinaires de l'agriculture. Il suffit de dire que les conditions de température et d'humidité paraissent aussi favorables que celles dont jouissent un grand nombre d'endroits du Bas-Canada et des Etats du Nord-Est de l'Union Améri. caine.

Climat d'hiver—Froid intense et de longue durée.

307. Les mois d'hiver se caractérisent principalement par un froid intense, qui se maintient pendant longtemps avec une atmosphère pure et sèche. Le mercure gêle souvent, et reste congelé pendant plusieurs jours de suite. Dans les temps calmes, il paraît que l'on peut rester exposé à ce froid intense sans en souffrir beaucoup, ou sans en éprouver d'inconvénient, mais lorsque le vent souffle, le froid est rarement plus piquant. Les métis, et comme de raison les Sauvages, campent dans la plaine durant

tout l'hiver, et leurs seuls abris et couvertures consistent en une tente de peaux et en robes de buffles.

Salubrité du climat.—Les comparaisons ci-dessus se rapportent à des observations faites aux mêmes époques.

308. L'on peut juger de la salubrité du climat de la Rivière Rouge par le nombre de médecins qui exercent leur profession dans la colonie. L'on peut regarder comme un indice favorable à son état sanitaire, le fait qu'un seul médecin, n'ayant pas plus de besogne qu'il n'en peut faire, suffit à une population d'environ 7,000 âmes. L'on voudra bien remarquer que les comparaisons ci-dessus ne regardent que les mois correspondants des mêmes années, et sont par conséquent sujettes aux changements climatériques annuels qui sont communs à tous les pays. Il est très probable que des observations plus étendues réduiraient les extrêmes.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

POUR L'ANNÉE

COMMENÇANT LE 1ER JUIN 1855, ET FINISSANT LE 31 MAI 1856,

PAR

DONALD GUNN.

COLONIE DE LA RIVIÈRE ROUGE, TERRE DE RUPERT.

REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE, COLONIE DE LA RIVIÈRE ROUGE, JUIN 1855.

Jour du mois.	THERMOMETRE. 7 A. M.	2 P. M.	9 P. M.	Moyenne	REMARQUES.
1	58	64	73	64⅔	Pas de nuages.
2	57	68	58	61	Vent léger; quelques nuages blancs épars.
3	59	72	58	63	Clair et calme.
4	60	72	58	63⅓	Ciel sombre; léger vent variable.
5	58	63	56	59	Quelques gouttes de pluie.
6	63	68	58	63	Une bordure de nuages autour de l'horizon; clair au zénith.
7	58	78	58	64⅔	Vent léger; quelques nuages.
8	56	76	74	63⅔	Vent assez fort sur le milieu du jour.
9	54	70	62	62	Le vent s'est élevé vers 10 A. M., et la brise a été assez forte; quelques nuages sur le milieu du jour.
10	66	76	48	63⅓	Vent frais de 8 A. M. à 7 P. M.; bien peu de nuages.
11	58	68	54	60	Légère brise.
12	68	82	76	75⅓	Temps clair et calme.
13	76	82	76	78⅓	Dans la matinée légers nuages; sombre dans l'après-midi.
14	72	88	71	77	Sombre dans l'avant-midi; soirée claire.
15	66	92	71	76⅓	Calme et sans nuages toute la journée.
16	71	82	68	73⅓	Feu dans les bois sur le côté Est du lac; quelques nuages.
17	70	86	74	76⅔	Calme, nuages épais près de l'horizon; il est tombé un pouce de pluie aujourd'hui.
18	66	82	72	73⅓	Vent léger et variable; l'air est très brûlant; tonnerre; un pouce de pluie.
19	72	88	67	75⅔	Vent.
20	76	78	63	72⅓	Calme; quelques gouttes de pluie.
21	66	76	72	71⅓	Vent léger; quelques nuages.
22	67	78	67	70⅔	Calme et clair.
23	66	90	70	75⅓	Vent léger.
24	68	75	69	70⅔	Tonnerre et une légère ondée.
25	69	74	70	71	Cette nuit, forte pluie pendant quelque temps; 1 pce d'eau.
26	63	71	66	66⅔	Vent du sud-ouest très fort dans la matinée.
27	68	78	65	70⅓	Vent léger.
28	66	76	69	70⅓	Orage et tonnerre; forte pluie mêlée de grêle; 3 pouces de pluie.
29	69	74	68	70⅓	Nuageux; vent léger.
30	68	70	58	65⅓	Vent fort du nord.
			Moyenne.	69.10	

REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE, COLONIE DE LA RIVIÈRE ROUGE, JUILLET 1855.

Jour du mois.	THERMOMETRE.				REMARQUES.
	7 A. M.	2 P. M.	9 P. M.	Moyenné.	
1	68	81	73	74	
2	56	78	68	$67\frac{1}{3}$	Bonne averse, ½ pouce d'eau.
3	65	71	60	$65\frac{1}{3}$	Clair, vent léger.
4	64	72	58	$64\frac{2}{3}$	Légère brise du Nord. Très peu de nuages.
5	67	81	61	$69\frac{2}{3}$	Do. do.
6	61	75	68	68	Do.
7	58	66	62	62	Brise fraîche, fort tonnerre, 3⅜ pouces de pluie.
8	68	80	60	$69\frac{1}{3}$	Nuageux.
9	66	78	66	70	Légers nuages. Fraises abondantes.
10	70	70	67	69	Orage de tonnerre; ¾ pouce de pluie.
11	67	80	64	$70\frac{1}{3}$	Légère brise.
12	60	70	67	$65\frac{2}{3}$	Do. Clair; le blé se forme en épis.
13	56	80	75	$70\frac{1}{3}$	Ciel sombre.
14	66	86	68	$73\frac{1}{3}$	Légère brise. Quelques nuages blancs.
15	68	88	58	$71\frac{1}{3}$	Vent fort. Orage et tonnerre. Eufant tué par la foudre.
16	70	74	70	$71\frac{1}{3}$	Vent léger. Quelques bateaux sont arrivés d'York.
17	70	78	66	$71\frac{1}{3}$	Tonnerre et éclairs; pluie toute la nuit, 3 pouces.
18	66	76	70	$70\frac{2}{3}$	Pluie toute la nuit, 2 pouces.
19	68	78	64	70	Légère averse durant la nuit.
20	66	82	75	$74\frac{1}{3}$	Calme. Commencé à faire les foins.
21	66	70	68	6S	Légers nuages blancs.
22	67	78	64	$69\frac{2}{3}$	Brise fraîche.
23	64	72	67	$67\frac{2}{3}$	Nuageux.
24	67	92	82	$80\frac{1}{3}$	Vent Sud, frais.
25	87	92	82	$90\frac{1}{3}$	Do. do.
26	72	78	78	76	Tonnerre et éclairs, 1 pouce de pluie.
27	64	85	74	$74\frac{1}{3}$	Brise fraîche du Nord.
28	64	76	62	$67\frac{1}{3}$	Légers nuages.
29	72	82	68	74	Pluie depuis 9 P. M. jusqu'à 3 A. M. ce matin; 3 pouces.
30	74	80	78	$77\frac{1}{3}$	Pluie durant la nuit, 2 pouces.
31	72	78	70	$73\frac{1}{3}$	Vent du Sud et de l'Ouest.
			Moy.	71.16	N. B.—Il est tombé plus de 12 pouces de pluie durant le mois.

REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE, COLONIE DE LA RIVIÈRE ROUGE, AOUT 1855.

Jour du mois.	THERMOMETRE. 7 A. M.	2 P. M.	9 P. M.	Moyenne.	REMARQUES.
1	70	78	64	70⅔	Vent léger.
2	62	74	68	68	Nuages blancs détachés. Vent très léger.
3	56	71	70	69	Vent léger du Nord.
4	60	68	75	67⅔	
5	67	72	76	71⅔	Ciel clair. Vent léger.
6	66	79	77	74	Une frange de nuages légers autour de l'horizon.
7	64	72	64	66⅔	Gros nuages, vent frais toute la journée avec forte pluie.
8	58	64	65	62⅓	Depuis 7 A. M. hier jusqu'à 6 A. M. ce matin, il est tombé 5 pouces de pluie. La récolte de l'orge est commencée.
9	64	68	66	66	Gros nuages. Mares d'eau sur la terre.
10	68	68	58	64⅔	Vent variable, gros nuages.
11	58	65	58	60⅓	Pluie depuis 11 P. M. jusqu'à 8 A. M. ce matin, 5¼ pouces de pluie. Bateaux partis pour la baie.
12	52	68	55	58⅓	Gros nuages, pluie des deux côtés, mais pas ici.
13	55	65	56	58⅔	Calme, quelques nuages.
14	58	65	55	59⅓	Pluie depuis 4 A. M. jusqu'à 7 P. M., 2 pouces.
15	54	56	44	51⅓	Légères ondées. Aurore boréale très brillante de l'Ouest à l'Est, près du zénith.
16	46	58	54	52⅔	Premier jour sec depuis quelque temps. Le blé se tient vert.
17	56	70	68	64⅔	Vent très fort du Sud. Pas de nuages.
18	58	74	70	67⅓	Vent frais. Quelques nuages.
19	68	72	70	70	Ciel presque obscurci.
20	66	70	64	66⅔	Gros bancs de nuages au Sud, dont une partie est allée au Nord par l'Est, et partie par l'Ouest.
21	68	72	68	69⅓	
22	64	68	62	64⅔	Légères ondées.
23	54	68	54	58⅔	Clair et calme. Récolte du blé avance bien.
24	48	65	55	56	Légère pluie.
25	50	61	56	55⅔	Nuageux.
26	50	70	66	62	Quelques nuages.
27	58	74	68	66⅔	Ciel obscur.
28	66	70	44	60	Ondées de pluie de 10 A. M. à 3 P. M. ¼ de pouce. Vent du Nord.
29	44	68	56	56	Clair et calme. Légère gelée.
30	50	70	62	60⅔	
31	48	64	52	54⅔	La gelée du 29 ne parait pas avoir endommagé le blé.
			Moy.	63.03	N. B.—Il est tombé 12½ pouces de pluie durant le mois.

REGISTRE MÉÉTOROLOGIQUE, COLONIE DE LA RIVIÈRE ROUGE, SEPTEMBRE 1855.

Jour du mois.	THERMOMETRE.				REMARQUES.
	7 A. M.	2 P. M.	9 P. M.	Moyenne.	
1	52	70	62	$61\frac{1}{3}$	
2	56	70	60	62	
3	60	70	58	$62\frac{2}{3}$	
4	62	82	65	$69\frac{2}{3}$	
5	70	81	70	$73\frac{2}{3}$	Vent léger, avec quelques gouttes de pluie.
6	70	82	66	$72\frac{2}{3}$	
7	67	73	65	$68\frac{1}{3}$	Nuageux, quelques gouttes de pluie dans la matinée.
8	56	76	64	$65\frac{1}{3}$	Epaisse brume ce matin, dissipée vers 9 heures.
9	58	80	66	68	Léger vent du Sud ; clair.
10	54	66	52	$57\frac{1}{3}$	Quelques gouttes de pluie dans la soirée.
11	54	67	44	55	Vent frais du Nord ; nuageux. Feuilles de peuplier tombent.
12	42	71	56	$56\frac{1}{3}$	Gelée blanche ce matin. Fini de couper le blé.
13	56	74	54	$61\frac{1}{3}$	
14	52	65	56	$57\frac{2}{3}$	
15	48	58	54	$53\frac{1}{3}$	Quelqu'un du Portage LaLorlie arrivé d'York. Pas de navire.
16	44	56	49	$49\frac{2}{3}$	
17	46	58	42	$48\frac{2}{3}$	La dernière brigade du Portage est arrivée ; partie d'York le 29. Pas de navire.
18	49	64	44	$52\frac{1}{3}$	
19	62	70	53	$61\frac{2}{3}$	Pluie durant la nuit. Les gens font les foins.
20	46	64	55	54	
21	48	71	62	$60\frac{1}{3}$	
22	63	65	62	$63\frac{1}{3}$	Brouillard épais ; pluie durant la journée, 1 pouce.
23	61	68	60	63	Pluie durant la nuit ; 1 pouce.
24	56	67	60	61	Do. do. do.
25	51	70	40	$53\frac{1}{3}$	Do. do.
26	40	61	55	$52\frac{1}{3}$	Vent Nord-Ouest. Oies allant au Sud.
27	52	68	60	60	Fort vent du Sud.
28	58	57	53	66	Nuageux ; quelques gouttes de pluie.
29	40	58	52	60	Clair ; beau temps.
30	40	61	43	48	
			Moy.	59.26	N. B.—Il est tombé environ 5 pouces de pluie durant le mois.

REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE, COLONIE DE LA RIVIÈRE ROUGE, OCTOBRE 1855.

Jour du mois.	THERMOMETRE.				REMARQUES.
	7 A. M.	2 P. M.	9 P. M.	Moyenne.	
1	56	70	58	61⅓	
2	52	68	48	56	
3	42	58	40	46⅔	
4	30	40	33	34⅓	Il est tombé de la neige la nuit dernière. Le paquebot est arrivé; le plus gros navire n'a pas pu attérer à cause de la glace. Beau débouché pour la Rivière Rouge.
5	34	42	36	37⅓	Nuage; neige sur la terre.
6	34	42	36	37⅓	Quelques bateaux d'automne sont arrivés. Le navire est arrivé à York le 1er sept., l'autre le 4. Les bateaux sont retournés presque allèges.
7	35	48	44	42⅓	Les wa-was, ou oies sauvages, s'en vont au Sud.
8	44	63	90	55⅔	Le poisson blanc fraie dans la rivière.
9	63	68	51	60⅓	On arrache les patates. Wa-was s'en allant au Sud.
10	50	56	44	50	Nuageux. 12 ou 13 bateaux sont montés ce matin; vent fort.
11	33	54	43	43⅓	Forte gelée ce matin.
12	53	68	51	57⅓	Fort vent du Sud.
13	51	68	46	55	Le ciel est couvert de fumée.
14	40	60	41	47	Gelée blanche. Poisson blanc fraie dans le lac.
15	36	56	43	45	Nuageux.
16	42	59	52	51	
17	46	55	59	53⅓	Beau temps.
18	...	...	...	...	
19	32	38	34	34⅔	Nuageux.
20	28	32	20	26⅔	Neige durant la journée.
21	28	28	22	26	
22	26	28	26	26⅔	Vent de l'Est.
23	28	32	30	30	Glace le long de la rivière; doux dans la soirée.
24	19	34	30	27⅔	
25	29	40	29	32⅔	La terre est gelée depuis ces derniers jours; nuageux.
26	35	50	32	39	
27	28	49	30	39	Nuageux.
28	34	52	30	28⅔	Do.
29	32	46	30	36	Do.
30	30	38	...	34	
31	...	...	...	...	
			Moy.	42.20	

REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE, COLONIE DE LA RIVIÈRE ROUGE, NOVEMBRE 1855.

Jour du mois.	Thermomètre.				Remarques.
	7 A. M.	2 P. M.	9 P. M.	Moyenne.	
1	26	40	30	32	Vent Sud.
2	32	38	36	35⅓	
3	29	36	34	33	
4	...	...	...	...	
5	...	...	...	...	
6	...	...	...	...	
7	...	...	...	...	
8	28	40	30	32⅔	Neige la nuit dernière.
9	32	38	36	32	Nuageux ; la neige du 7 est disparue aujourd'hui.
10	32	34	30	32	Nuageux.
11	30	33	28	30⅓	Tombé environ 1 pouce de neige la nuit dernière. Neigé durant le jour.
12	32	38	29	33	Nuageux. Il est tombé environ 5 pouces de neige depuis deux jours.
13	18	22	16	18⅔	La moitié de la rivière est gelée ce matin ; 2 heures, la rivière est gelée.
14	4	17	11	10⅔	Les gens traversent la rivière.
15	11	18	6	11⅔	Neige toute la journée. Clair.
16	8	16	18	14	Nuageux.
17	21	24	16	20⅓	Grésil et neige.
18	0	+11	— 4	+ 2⅓	Nuageux.
19	— 7	+10	+ 6	+ 3	Do.
20	+ 6	+ 8	— 8	+ 2	Do. Tombé 2 pouces de neige. Vent Nord.
21	—12	+ 8	+ 6	+ ⅔	
22	+12	+18	+ 6	+12	
23	— 3	+20	+12	+ 9⅔	
24	+11	+28	+24	+21	
25	+26	+29	+24	26⅓	
26	+21	+26	+29	25⅓	
27	+32	+39	+26	+32⅓	La neige fond.
28	+20	+31	+20	+23⅓	Brume semblable à celle des régions marécageuses.
29	+20	+26	+24	23⅓	
30	+30	+36	+36	34	La neige fond.
			Moy.	+21.19	N. B.—Il est tombé 2⅓ pouces de pluie et 7 pouces de neige.

REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE, COLONIE DE LA RIVIÈRE ROUGE, DÉCEMBRE 1855.

Jour du mois.	THERMOMETRE.				REMARQUES.
	7 A. M.	2 P. M.	9 P. M.	Moyenne.	
1					
2	+ 2	+20	+10	10⅔	Vent Sud.
3	+ 6	+22	+ 8	+12	Do.
4	+ 3	+ 4½	0	2	Do.
5	—	—	—	—	
6	+22	+26	+20	+22⅔	
7	+22	+20	+14	18⅔	
8	0	— 4	— 4	+ 2⅔	Neige ce matin, 1 pouce.
9	+ 2	+ 1	— 4	— ⅓	
10	— 4	— 4½	— 8	— 5⅓	
11	— 2	— 0	— 2	— 1⅓	
12	— 3	0	— 3	— 2	
13	— 1	+ 6	+ 6	+ 3⅔	
14	+ 9	+12	+ 7	+ 9⅓	
15	+16	+27	+18	+20⅓	Vent Nord. Neige et poudrerie toute la journée.
16	+ 8	+12	+ 6	+ 8⅔	L'aurore très brillante et basse.
17	— 4	— 2	+22	+ 5⅓	Grand cerne autour de la lune. Neige.
18	—20	— 4	— 9	—11	
19	—22	—10	—10	—14	Fort vent durant la nuit. 2 pouces de neige.
20	—10	— 8	—18	—12	
21	—24	—12	— 8	—14⅔	Neige durant la journée.
22	—14	— 9	—28	—17	Deux halos brillants dans la soirée. Ciel brumeux. 32° à 11 h.
23	—44	—30	—44	—39⅓	Ciel brumeux toute la journée. Vent Sud à peine sensible. D'autres ont marqué la brume sur la continuation du froid.
24	—48	—30	—40	—39⅓	Calme.
25	—44	—28	—36	—36	Brume épaisse. Vent à peine sensible.
26	—38	—25	—34	—32⅓	
27	—32	—25	—40	—32⅓	
28	—42	—25	—36	—34⅓	Vent léger du Sud.
29	—25	— 9	— 2	—12	
30	—32	—15	—24	—23⅔	
31	—29	—16	—29	—24⅔	Le froid le plus intense que nous ayons eu depuis 35 ans
			Moy.	—8.31	N. B.—Il est tombé 8 pouces de neige.

REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE, COLONIE DE LA RIVIÈRE ROUGE, JANVIER 1856.

Jour du mois.	THERMOMETRE.				REMARQUES.
	7 A. M.	2 P. M.	9 P. M.	Moyenne.	
1	−19	− 9	−22	16⅔	Vent Sud-ouest.
2	−29	−16	−36	27	Clair, vent N., brillante aurore du N. au N, E., nuageux.
3	−40	−24	−24	−27⅓	Clair, vent S., brume, soleil très brillant, masse de brume
4	−20	− 9	−36	−29⅓	bleue à l'horizon.
5	−23	−11	− 2	−12	Vent S. O., clair.
6	−24	−18	−28	−23⅓	Nuageux, vent S., 3 pouces de neige; *fort vent.*
7	−36	−28	−36	−33⅓	Clair, vent O.
8	−38	−25	−28	−30⅓	" " N. O.
9	− 2	−15	−24	−13⅔	Calme, vent N. O., belle journée.
10	−28	− 9	− 9	−15⅓	" O.
11	− 4	+ 9	+ 9	+ 4⅔	Vent S. O.
12	+ 4	+ 9	+ 6	+ 6⅓	" S.
13	+ 4	+ 6	− 8	− ⅔	Nuageux, vent S.
14	−18	− 6	0	− 8	Vent N.
15	+ 6	+16	+10	+10⅔	" S. O.
16	+10	−14	−10	− 8	Clair, vent S.
17	+10	+22	+16	+16	Vent N.
18	+ 2	+16	+13	+10⅓	Clair, vent N.
19	+ 4	+ 2	+ 2	0	Nuageux, vent N.
20	− 8	0	−10	− 6	" " N.
21	−18	− 2	−10	−10	Clair, vent S. O.
22	+16	+ 1	+ 3	+ 6⅔	" "
23	− 8	− 3	− 6	− 5⅔	En partie nuageux, vent N. O.
24	−20	−12	−26	−16	Vent N.
25	−20	−10	−10	−13⅓	Clair, vent S.
26	−20	−10	−18	−16	" "
27	−20	−10	−18	−16	" "
28	+ 4	− 4		0	Nuageux, vent N., vent et forte poudrerie.
29	−20	− 4	+ 4	− 6⅔	Vent S. O.
30	−22	− 6	−15	−14½	" "
31	0	+ 6	0	− 2	" N. O., neige et poudrerie.
			Moy.	10.55	N. B.—Tombé 5 pouces de neige.

REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE, COLONIE DE LA RIVIÈRE ROUGE, FÉVRIER 1856.

Jour du mois.	THERMOMETRE. 7 A. M.	2 P. M.	9 P. M.	Moyenne.	REMARQUES.
1	−26	−15	−34	−25	Vent N. O.
2	−36	−20	−34	−30	" O.
3	−34	− 8	...	−14	" S. O. Nuageux. Tombé un peu de neige.
4	−10	0	− 8	− 6	" "
5	−24	−14	−20	−19⅓	" " Clair.
6	−20	− 5	−22	−15⅔	" N. O. Nuageux en partie. Aurore très brillante s'étendant du N. O. à l'Est, à 20° ou 25° du zénith.
7	−34	−16	−21	−23⅔	" S. Aurore brillante et basse.
8	−14	− 4	−10	− 6⅔	" O. Nuageux.
•9	− 8	+ 8	− 4	− 1⅓	Neige depuis 8 A. M. jusqu'à 4 P. M., 1 pouce.
10	+ 8	− 4	−10	− 2	
11	−23	−10	−26	−19⅔	Vent N. O. Tombe quelques flocons de neige.
12	−14	− 2	−24	−13⅓	
13	−21	− 2	− 2	− 8⅓	
14	+ 6	+12	+14	+10⅔	" S. O. Nuageux.
15	+ 2	+ 4	+ 2	+ 2⅔	" N.
16	+ 6	+20	+ 2	+ 9⅓	" N. O. Nuageux.
17	+16	+20	+ 2	+12⅔	" " "
18	+ 8	+24	+26	+19⅓	" S. Nuageux. Vent piquant.
19	+24	+33	+24	+27	" O. Clair.
20	+26	+35	+24	+28⅓	" O.
21	...	...	...	...	" N. O.
22	− 4	+10	+ 4	+ 3⅓	" O.
23	− 2	+10	− 4	+ 1⅓	" S. O. Nuageux.
·24	− 6	+20	+10	+ 8	" N. O. 3 pouces de neige durant le jour.
·25	− 6	+10	+ 2	+ 2	" S. O. Clair.
26	− 2	+16	+10	+ 8	
27	− 8	+ 8	− 3	− 1	
28	− 4	+10	−12	− 2	" N.
29	− 3	+15	+10	+ 7⅓	
			Moy.	1.71	N. B.—Il est tombé environ 6 pouces de neige durant le mois.

REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE, COLONIE DE LA RIVIÈRE ROUGE, MARS 1856.

Jour du mois.	THERMOMETRE.				REMARQUES.
	7 A. M.	2 P. M.	9 P. M.	Moyenne.	
1	+10	+16	+10	+12	Neige depuis 10 A. M. jusqu'à 5 P. M. 2 pouces.
2	— 2	+16	+ 8	+ 7⅓	
3	+14	+14	+10	+12⅔	Neige depuis 6 P. M. jusqu'à 4 A. M. 2½ pouces.
4	— 4	+ 8	+ 8	+ 4	Vent Ouest.
5	0	+10	—10	0	Clair, Nord et Ouest.
6	—10	+16	+ 6	+ 4	Aurore formaut un triple arc d'une très belle apparence du N. O. au N. E., hauteur du segment, envn. 15°.
7	—12	—10	—24	—15	Aurore basse et brillante, simple arc, vent N.-O.
8	—32	— 4	—26	—20⅓	Calme; chevaux qui ont hiverné dehors sont entrés, gras, mais leurs sabots sont très usés.
9	—22	— 2	—20	—14⅔	
10	—24	— 4	— 4	—10⅔	
11	0	—10	+ 4	+ 4⅔	Vent Sud, clair.
12	— 4	+26	+ 6	+ 9⅓	" O.
13	+ 2	+18	+ 6	+ 8⅔	" N. O.
14	+ 8	+18	+ 6	+10⅔	" N.
15	— 4	+16	+ 8	+ 6⅔	" S. O.
16	— 4	+32	+10	+12⅔	" S.
17	+14	+28	+ 8	+16⅔	" S.
18	+10	+29	+14	+17⅔	
19	+14	+34	+12	+20	" S.
20	+16	+38	+14	+22⅔	" S.
21	+22	+44	+18	+28	" S.
22	+18	+38	+34	+30	" S.
23	+30	+14	+ 8	+17⅓	" S. E. Neige très molle.
24	— 1	+28	+10	+12⅓	" N. O.
25	+10	+30	+20	+20	Clair et calme.
26	+10	+20	+ 1	+10⅓	Vent N.-O.
27	—15	+16	+ 4	+ 1⅔	" N. O. au S. O.
28	— 1	+18	+ 4	+ 7	" N. O.
29	— 2	+16	+ 4	+ 6	
30	— 6	+28	+10	+10⅔	
31	+20	+34	+38	+30⅔	
			Moy.	+ 9.09	N. B.—Il est tombé 6½ pouces de neige.

REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE, COLONIE DE LA RIVIÈRE ROUGE, AVRIL 1856.

Jour du mois.	THERMOMETRE. 7 A. M.	2 P. M.	9 P. M.	Moyenne.	REMARQUES.
1	+38	+46	+33	39	Dégel.
2	43	30	20	31	Vu 2 oies aujourd'hui; neige très molle, vent Nord.
3	26	44	34	34⅔	
4	24	48	25	32⅓	
5	23	51	38	37⅓	
6	38	54	44	45⅓	
7	40	54	44	46	
8	44	36	26	35⅓	Vent Sud depuis six jours; forte pluie, il en est tombé 2
9	12	30	24	22	pouces.
10	30	50	14	31⅓	
11	24	20	18	20⅔	
12	16	30	24	23⅓	
13	24	54	38	38⅔	
14	44	62	46	50⅔	Nuageux, envoyé les chevaux dans les plaines.
15	44	52	44	46⅔	" pluie toute la nuit, 4 pouces, neige dans la soi-
16	38	34	32	34⅔	rée, 3 pouces.
17	33	34	30	32⅓	Vent Nord-Ouest, la glace commence à se briser sur la
18	29	34	30	31	" S., clair. [rivière.
19	36	44	38	39⅓	" "
20	56	66	44	55⅓	" " [pour la première fois.
21	38	58	42	46	La glace marche; entendu des grenouilles aujourd'hui
22	46	60	40	48⅔	Esturgeon pris dans un rêts dans la rivière.
23	40	60	44	50	Vent S. E.
24	52	54	50	55⅓	" S., pluie.
25	32	38	33	34⅓	" N.
26	36	58	48	47⅓	
27	58	50		54	" N.
28	36	58	44	46	" N. Semé du blé; gelée la nuit dernière.
29	36	38	44	39⅓	" S. E. Nuageux, gelée la nuit dernière.
30	37	57		47	
			Moy.	+39·83	

REGISTRE MÉTÉOROLOGIQUE, COLONIE DE LA RIVIÈRE ROUGE, MAI 1856.

Jour du mois.	THERMOMETRE.				REMARQUES.
	7 A. M.	2 P. M.	9 P. M.	Moyenne.	
1	44	64	54	54	Activement occupé à semer le blé.
2	...	...	...	...	
3	...	...	...	...	Le whip-poor-will chante.
4	...	...	...	...	
5	...	...	...	...	
6	...	...	...	...	
7	...	...	...	...	L'ensemencement du blé se poursuit.
8	...	...	...	...	
9	65	84	64	71	Profusion de fleurs dans la plaine.
10	67	74	32	56	Tombé ½ pouce de neige.
11	34	43	39	38⅔	Vent Nord.
12	40	65	54	53⅔	
13	60	70	64	64⅔	
14	59	60	34	47⅔	Vent tourné au Nord vers midi, et devenu froid.
15	31	56	46	44⅓	
16	36	64	49	49⅓	
17	46	75	66	62⅓	
18	75	84	56	71⅔	
19	56	75	54	61⅔	Quelques gouttes de pluie.
20	56	74	68	66	
21	58	66	58	60⅔	Tonnerre fort. Nuages épais. Un peu de pluie.
22	62	76	62	56⅔	
23	64	62	56	60⅔	
24	52	58	58	56	
25	55	65	62	60⅔	
26	62	55	52	56⅓	Tombé 4 pouces de pluie.
27	52	74	54	60	
28	54	56	52	54	
29	51	61	54	55⅓	
30	58	74	62	64⅔	
31	62	73	63	66	
			Moy.	58.46	N. B.—Il est tombé environ 6 pouces de neige et de pluie.

Direction.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Octobre.	Nov.	Déc.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Total.
Nord	7	6	8	5	6	3	8	9	2	5	8	3	70
Nord-Est	5	......	1	......	......	2	1	......	......	......	2	2	13
Est	......	......	1	3	1	......	2	......	......	......	1	......	8
Sud-Est	......	1	5	3	3	1	......	......	......	3	4	1	21
Sud	5	14	5	11	10	11	10	10	6	10	10	5	107
Sud-Ouest	3	3	7	2	2	4	2	7	3	2	3	4	42
Ouest	6	5	4	6	2	3	3	3	6	3	......	2	43
Nord-Ouest	2	2	1	......	3	1	......	2	9	7	2	1	30

N. B.—Juin, 1 jour calme et 1 jour de vent variable, si léger qu'il était à peine sensible.
Octobre, 4 jours de vent variable.
Décembre, 1 jour calme, 4 variables.
Février, 3 variables.
Mars, 1 jour calme.
10 jours de mai enregistrés.

(Signé,) D. GUNN.

MOYENNE DE CHAQUE MOIS.

Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.
+59.10	+71.16	+63.03	+59.26	+42.20	+21.19	—8.31	—10.55	—1.71	+9.09	+39.83	+58.46

MOYENNE DE L'ANNÉE.

34.38.

Eté, 67.76 : *Automne*, 40.88 : *Hiver*, 6.85 : *Printemps*, 35.79.

QUANTITÉ DE *PLUIE* ET DE *NEIGE* TOMBÉE CHAQUE MOIS, (1855–56.)

PLUIE.

Janv,	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
0.0	0.0	0.0	6.5	4.0	6.0	12.0	12.5	5.0	0.0	2.5	0.0

Montant total tombé, 48.5 pouces.

NEIGE.

Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
5.0	6.0	6.5	3.0	2.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.0	7.0	8.0

Montant total tombé, 39.5 pouces.

MARCHE DES SAISONS ET ETAT DE L'ATMOSPHERE A LA COLONIE DE LA RIVIERE ROUGE, DEPUIS LE 1ER DE JUIN 1855, JUSQU'AU 31 DE MAI 1856.

1855. Juin :—Le 5 a été le jour le plus froid du mois. Thermomètre, 7 a. m., 58; 2 p. m., 63; 9 p. m., 56. Le 14 a été le jour le plus chaud. Thermomètre, 7 a. m., 72; 2 p. m., 88; 9 p. m., 71. Il est tombé trois pouces de pluie le 17, un pouce le 19, et six le 25.

Juillet :—Le 2 a été le jour le plus froid. Thermomètre, 7 a. m., 56; 2 p. m., 78; 9 p. m., 68; légère pluie. Le 25 a été le jour le plus chaud. 7 a. m., 87 ; 2 p. m., 92 ; 9 p. m., 82. Le 7, $3\frac{3}{8}$ pouces de pluie. Le 10, $\frac{3}{4}$ de pouce de pluie. Tonnerre le 17, 3 pouces de pluie. 26, 1 pouce de pluie ; 29, 3 pouces de pluie ; 30, 2 pouces : total, $14\frac{5}{8}$ pouces. Le blé est épié. Le 12 on a commencé à faire les foins. Maringoins et moustiques très nombreux et très désagréables.

Août :—Jour le plus froid, 29. Thermomètre, 7 a. m., 44; 2 p. m., 68; 9 p. m., 56. Le jour le plus chaud a été le 5. 7 a. m., 67; 2 p. m., 86; 9 p. m., 76. Le 8, il est tombé 5 pouces de pluie; le 11, $5\frac{1}{4}$ pouces; le 14, 2 pouces; 27, $\frac{1}{4}$ de pouce; total $12\frac{1}{2}$ pouces. La récolte de l'orge a commencé vers le 1er; la récolte du blé vers le 15. Légère gelée le 30.

Septembre :—Le jour le plus froid a été le 30. Thermomètre, moyenne + 48. Le jour le plus chaud a été le 5; thermomètre, 7 a. m., 70; 2 p. m., 80; 9 p. m., 70. Total de pluie tombée durant le mois, $6\frac{1}{2}$ pouces. Fini de couper le blé le 8. Quelques feuilles tombent. 26, oies grises gagnant le Sud.

Octobre :—Le jour le plus chaud a été le 1er. Thermomètre, 7 a. m., 56; 2 p. m., 70; 9 p. m., 58. Il est tombé de la neige le 4. Arraché les patates le 8. Les oies blanches se dirigeant vers le Sud, et continuent à le faire jusqu'au 20, et quelques voliers plus tard encore; toutes les grandes espèces de canards partent à peu près dans le même temps. Les arbres sont dépouillés de leurs feuilles, excepté le chêne, et quelques autres des espèces les plus dures.

Novembre :—Le 2 a été le jour le plus chaud. Thermomètre, 7 a. m., 32 ; 2 p. m., 38 ; 9 p. m., 36. Il est tombé 2½ pouces de pluie le 3 ; 5 pouces de neige le 11 ; le 12, la rivière est couverte de glace. Le jour le plus froid a été le 21. Thermomètre, 7 a. m., + 12 ; 2 p. m., + 8 ; 9 p. m., + 6. Temps chaud, du 21 à laoudu mois. Il est tombé 7 pouces de neige, durant le mois. Des voliers d'oiseaux de neige arrivent du Nord, et tous les oiseaux d'été sont partis.

Décembre :—Le jour le plus chaud a été le 6. Thermomètre, 7 a. m., + 22 ; 2 p. m., + 26 ; 9 p. m., + 30. Le plus froid a été le 24 ; thermomètre, 7 a. m., — 48 ; 2 p. m., — 30 ; 9 p. m., — 40. Nous avons eu six jours de grand froid, y compris le 23 et le 28. Le vent a soufflé du Nord pendant trois jours avant que le grand froid ait commencé ; durant ce froid il y a eu peu de vent, et pendant deux des jours les plus froids, il était au Sud. Il est tombé 8 pouces de neige.

1856, Janvier :—Le jour le plus chaud a été le 17. Thermomètre, 7 a. m., + 10 ; 2 p. m., + 22 ; 9 p. m., + 16. Le plus froid a été le 7 ; thermomêtre, 7 a. m., — 36 ; 2 p. m., — 28 ; 9 p. m., — 36. Il est tombé 5 pouces de neige. Le froid moyen de ce mois n'a pas été bien grand ; bien peu de vent.

Février :—Jour le plus froid, le 2. Thermomètre, 7 a. m., — 35 ; 2 p. m., — 20 ; 9 p. m., — 34. Le plus chaud a été le 20. Thermomètre, 7 a. m., + 26 ; 2 p. m., + 35 ; 9 p. m., + 24. Il est tombé six pouces de neige. Après le 12, l'esprit de vin dans les tubes est resté à peu d'exceptions au-dessus de zéro, et le temps a été agréable.

Mars:—Le jour le plus froid a été le 8 ; 7 a. m., — 32 ; 2 p. m., — 24 ; 9 p. m., — 26. Le plus chaud a été le 22. Thermomètre, 7 a. m., + 23 ; 2 p. m., + 38 ; 9 p. m., + 34. Le thermomètre est tombé durant la nuit à quelques degrés au-dessous de zéro, mais au total le temps a été agréable. Il est tombé 6½ pouces de neige. Une grande partie de la neige a fondu durant le mois. Les corneilles sont arrivées vers le 20.

Avril :—Les outardes sont arrivées le 2, et les oiseaux blancs sont partis pour le Nord. Le 12 a été le jour le plus froid du mois ; thermomètre, 7 a. m., + 16 ; 2 p. m., + 30 ; 9 p. m., + 24. Jour le plus chaud, 23 ; thermomètre, 7 a. m., + 46 ; 2 p. m., + 66 ; 9 p. m., + 44. Il est tombé environ 6 pouces de neige et 5 pouces de pluie. Le 16, la rivière commença à se défaire de son vêtement d'hiver ; le 20 elle était libre. Esturgeons pris en grand nombre dans la rivière ; neige toute disparue. Gibier sauvage dans toutes les directions le 29, et commencé à semer le blé.

Mai :—Jour le plus froid, 11. Thermomètre. 7 a. m., + 34 ; 2 p. m., + 43 ; 9 p. m., + 39. Le plus chaud a été le 18 ; 7 a. m., + 75 ; 2 p. m., + 84 ; 9 p. m., + 56 ; 4 pouces de pluie le 26. Le 4, le whip-poor-will commence à chanter. Le blé semé le 29 est levé, et donné une teinte verte aux champs. Le 9, les oies sauvages sont abondantes dans la plaine ; érables en feuilles ; framboisiers de même ; fini de semer le blé le 10.

1856. Le blé semé au commencement de mai, était épié le 13 de juillet, et mûr le 20 d'août. Le blé semé le 29 d'avril était mûr le 14 d'août. Le jour le plus chaud de l'été dernier a été le 20 de juillet. La récolte de l'orge a commencé en juillet ; fini de couper le blé le 28 d'août ; légère gelée le 30 du même mois ; patates arrachées dans la première semaine d'octobre.

6 septembre :—Voliers d'oies grises se dirigeant vers le Sud. *Premus Americana* mûr et très abondant dans la première partie de ce mois, ou plutôt avant ce mois. Des voliers de tourtes sont arrivés du Nord, et sont partis du 20 au dernier jour du mois. Dans la nuit du 7, le whip-poor-will nous a chanté son chant d'adieu. Le *corugonus lucidus* entré dans la rivière pour frayer. Le *corugonus albus* dans le Lac Winipeg commencé à frayer vers le 10 d'octobre, et fini vers le 1er novembre.

CHAPITRE VII.

LES ENVIRONS DE LA VALLEE DU LAC WINIPEG.—LA ROUTE VIA ST. PAUL, CROW WING, ET PEMBINA.

Espèce d'intérêt qu'excitera la vallée du Lac Winipeg.

309. La vallée du Lac Winipeg est séparée des vallées du Mississippi et du St. Laurent par de formidables barrières qui ont servi jusqu'ici à la préserver de l'approche et de l'invasion des races civilisées. Cependant, le temps est arrivé où cette solitaire région devra attirer l'attention du monde, et naturellement l'on n'en recherchera non seulement les ressources naturelles, mais encore les avantages que présente sa position géographique, sous le rapport des moyens de communication avec le monde commercial, et les facilités qu'elle offre à l'établissement d'une ligne de communication directe entre les océans Pacifique et Atlantique, à travers le continent d'Amérique.

Dimensions de la vallée de la Saskatchewan.

310. La Saskatchewan et la Rivière Rouge du Nord arrosent une étendue de pays de plus de 400,000 milles carrés, et la partie qui en est située dans les limites du Territoire Britannique se trouve comprise entre la 49e et la 55e parallèle de latitude, et la 93e et la 115e de longitude Ouest de Greenwich. En Europe, la même surface, située à l'Est du 10e degré de longitude, enclaverait presque toute l'Angleterre et l'Irlande, une partie de la mer du Nord, la Manche, le coin Nord-Ouest de la France, toute la Belgique et la Hollande, et la plus grande partie de la vallée du Rhin, ainsi que le Royaume de Hanovre.*

* Voir un court article sur le "Grand Nord-Ouest," par l'auteur de ce Rapport.

311. Les routes qui conduisent à cette grande vallée suivent le cours des eaux de trois différents plateaux d'épanchement. Premièrement. La route de la Baie d'Hudson par l'Océan, qui reste fermée par la glace pendant neuf et quelquefois dix mois de l'année. Secondement. La route du Lac Supérieur, par le Lac la Pluie. Troisièmement. La route de la vallée du Mississippi, de St. Paul à la Rivière Rouge. Comme il n'est pas du tout probable que la route de la Baie d'Hudson soit jamais choisie comme voie de communication permanente entre la grande vallée et le Canada ou les Etats-Unis, il est inutile de s'en occuper. La route du Lac Supérieur a été décrite dans la première partie de ce rapport, et il ne nous reste maintenant qu'à examiner la ligne de communication avec les Etats-Unis par la voie de Crow Wing et de St. Paul. La meilleure manière de le faire est de transcrire les notes que je trouve dans mes tablettes, prises au jour le jour durant le voyage du Fort Garry à Crow Wing.

Pembina.—Village de St. Joseph.

312. Le 10 d'octobre nous campâmes à Pembina, près de l'embouchure de la rivière de ce nom. Quelle qu'ait pû être autrefois la condition de ce village, il n'est plus aujourd'hui formé que de quelques maisons en troncs d'arbres éparses sur la rive droite de la Rivière Rouge, dans le nouveau territoire de Dacotah. L'on voit encore les ruines de quelques bonnes maisons, autrefois occupées par la Mission Catholique Romaine; mais sous tous les autres rapports, la ville ou village et le Poste de Pembina n'existent que sur le papier. Les quelques maisons en troncs d'arbres qui ont donné un nom et quelque réputation à ce village, probablement parce que c'était un poste de frontière beaucoup plus prétentieux qu'il ne l'est à présent, servent encore d'excuse pour attirer l'attention publique sur les prétendus progrès des Américains dans cette partie de la vallée de la Rivière Rouge. Dans les derniers rapports des élections des officiers du nouvel Etat du Minnesota (octobre 1857), les noms de beaucoup d'électeurs résidants sont inscrits, mais il il serait très difficile de découvrir leur résidence aujourd'hui.

Quelques dragons des Etats-Unis, accompagnant un parti d'exploration campé près de Pembina il y a deux ans, ont donné lieu au rapport, qui a souvent été consigné dans les livres et sur les cartes, que Pembina était un poste de garnison pour les troupes des Etats-Unis, au lieu d'être un petit village contenant une douzaine de maisons en troncs d'arbres éparses çà et là. A environ une journée de marche à l'Ouest de Pembina est situé le village de St. Joseph, dans le territoire de Dacotah, tout près de la ligne frontière. Il fut fondé par les métis de la Rivière Rouge qui, me dit-on, allèrent s'établir en cet endroit afin de se soustraire aux inondations de la Rivière Rouge, dont ils avaient déjà souffert ou craignaient de souffrir des pertes considérables. Ce village a déjà acquis une grande importance comme dépôt pour les articles de commerce qui sont apportés de St. Paul par les citoyens des Etats-Unis.

Région des environs de Pembina.—Caractère des prairies.—Feu dans les prairies.

313. La région des environs de Pembina est très fertile et très belle. A l'Ouest, l'on voit, à environ 30 milles de distance, le versant du Côteau du Missouri, dont j'ai déjà parlé, et qui borne la vallée de la rivière dans cette direction. Sur le côté Est de la rivière, nous avons traversé une magnifique prairie unie, parsemée de bouquets de saules sur une distance d'environ 19 milles vers le Sud-Est, puis nous sommes arrivés à la première des Deux-Rivières, que nous avons traversée au coucher du soleil pour camper, après avoir fait 22 milles dans notre journée. Le lendemain, nous remarquâmes un changement très sensible dans le caractère de la prairie, en approchant de la Rivière aux Pins; le sol consiste en une légère terre végétale, et partout où l'eau de pluie était ramassée dans de petits creux, nous avons trouvé du sable. Des bosquets de trembles et de saules changent l'uniformité du paysage, et il est facile de voir que le terrain s'élève par falaises, au pied desquelles coule la rivière. La Rivière aux Pins, à l'endroit où nous l'avons traversée, est large d'environ 25 pieds, et le courant est rapide. Entre la

Rivière aux Pins et la Rivière aux Roches, le sol conserve son caractère léger, et le sentier passe, sur une distance de plusieurs milles, sur d'anciennes grèves ou falaises de lac en tout point semblables à celles que nous avons remarquées entre la Rivière aux Roseaux et le Fort Garry.—La nuit dernière, 13 d'octobre, a été belle et froide; quelques sauterelles languissaient encore dans les prairies, et il y avait en beaucoup d'endroits de grandes quantités de leurs œufs sur la surface de la terre. La journée a été belle et chaude, et, sur le soir, le ciel a pris au Nord-Ouest une teinte rougeâtre, et il devint ensuite d'un rouge vif, produit par l'incendie qui ravageait les prairies au-delà des Montagnes Rocheuses, à 90 milles au moins, en ligne droite, de la Rivière aux Pins, où nous étions campés.

314. *Mercredi*, 14.—Durant la matinée nous avons voyagé le long d'une ancienne falaise de lac, qui est sans doute la continuation de l'une de celles que nous avons vues à quelques milles à l'Est de la colonie de la Rivière Rouge. La falaise est coupée par les Rivières aux Roches et aux Serpents. Nous avons vu des poules de prairie en grande quantité, et de nombreux voliers d'oies sauvages qui passaient au-dessus de nous. Près de la Rivière aux Pins, nous rencontrâmes un métis qui portait la malle; il était accompagné d'un jeune homme de 15 à 16 ans qui portait leurs couvertes et leurs ustensiles de cuisine. Le porteur de la malle était malade, et il n'avait pas mangé depuis deux jours, ayant été plus longtemps en chemin qu'il ne s'y attendait, et n'ayant pas de fusil pour tuer les poules de prairie si nombreuses sur le Sentier. Il portait la malle dans un grand sac de cuir au moyen d'une courroie passée sur sa tête. Il était pauvrement vêtu, mouillé et souffreteux; il avait mis quinze jours à venir de Crow Wing. Nous lui avons donné de la viande de buffle et du pémican, et avec cela il espérait pouvoir se rendre à Pembina en deux jours. La Rivière aux Serpents coule entre des côtes à pic et des côteaux de sable. Le sol est toujours léger, et souvent, au-delà de la Rivière aux Serpents, il est à peine propre à la culture; mais il pourrait faire d'excellents pâtura-

ge pour les moutons. En cet endroit, les prairies sont tout-à-fait dépourvues de bois, en sorte qu'aujourd'hui il nous a fallu porter notre combustible pour faire cuire nos aliments, depuis la Rivière aux Serpents jusqu'au milieu de la plaine, où nous sommes campés pour la nuit.

Rivière du Lac Rouge.—Mode de traverse.

315. *Jeudi*, 15.—Ce matin nous avons trouvé de la glace dans la marmite ; mais le froid de la nuit n'a pas été désagréable. Le Sentier suit pendant plusieurs milles une falaise de lac parfaitement unie et arrondie, puis il descend dans une prairie basse, riche et humide, vers la Rivière du Lac Rouge, à 186 milles du Fort Garry, suivant nos calculs. Pour traverser cette belle rivière, le bagage fut placé dans deux petits canots, les chevaux passèrent à la nage, et les charrettes furent tirées avec des cables. La vallée de la Rivière du Lac Rouge est fortement boisée, et elle deviendra probablement un cours d'eau important à mesure que la colonie s'étendra sur la Rivière Rouge au Nord de la Pointe à Graham. La vallée de la Rivière du Lac Rouge est le chemin de guerre des Sioux et des Ojibways, et nos métis nous ont demandé de ne pas tirer inutilement nos fusils ni nos pistolets, tant que nous serions dans un rayon de dix ou douze milles de la Rivière du Lac Rouge, afin d'éviter d'attirer l'attention des Sioux qui peut-être pouvaient être à portée de nous entendre.

Point de bois.—Fumée de feux éloignés.

316. *Vendredi*, 16.—Nous traversons une haute prairie, s'élevant par degrés à de longs intervalles, et dont le sommet est marécageux. La largeur de cette prairie est d'environ 23 milles, et elle aboutit au Ruisseau de la Tortue. Pas un arbre n'est visible ; le sol est généralement léger, et les parties hautes en sont graveleuses, mais dans la vallée, il est de la meilleure qualité. Nous remarquons une grande quantité de cailloux de roches primitives non fossilifères sur le versant septentrional des anciennes falaises de lac. Nous rencontrons une caravane de neuf charrettes, chargées de marchandises que les propriétaires avaient achetées à St. Paul ; elle avait mis

21 jours à faire 320 milles; ces effets sont énumérés ailleurs. Dans l'après-midi nous arrivons à un endroit de la prairie où le feu a passé; le pays, aussi loin que la vue peut s'étendre à l'Ouest, parait brun, noir et désolé. Le fort vent de Nord-Ouest qui a soufflé toute la journée chasse dans notre direction la fumée des prairies en feu jusqu'au-delà de la Rivière Rouge, sous la forme d'une épaisse muraille : il est imposible de voir un spectacle plus grandiose, et en même temps plus pénible, que cette muraille de fumée qui s'avançait au-dessus de cette vaste étendue de prairie brûlée s'étendant fort avant dans l'Ouest.... Le haut de cette masse de fumée était coloré rose par les rayons du soleil qu'elle venait d'obscurcir; et, à mesure qu'elle s'avançait lentement, les riches teintes rosées se changèrent en brun, lequel s'est évanoui à son tour à mesure que l'obscurité devint plus complète, jusqu'à ce qu'enfin, bien que l'après-midi ne fut pas très avancée, et que le ciel fut sans nuage du côté de l'Orient, nous nous vîmes environnés d'un sombre crépuscule; les nuages de fumée s'avançaient dans la prairie, enveloppant tout dans un mince mais impénétrable brouillard; bien que le soleil fut encore à quelques degrès au-dessus de l'horizon, la clarté était celle d'un crépuscule blafard. Les poules de prairie traversaient le sentier d'un vol effrayé et, contre leur habitude, sans aucune direction déterminée; nos chevaux paraissaient mal à l'aise ou effrayés, et toute la scène avait un singulier aspect de solemnité et de tristesse. La nuit arriva subitement, et elle était d'une noirceur que l'on pouvait "sentir" lorsque nous sommes arrivés à la vallée de la Rivière des Côteaux de Sable. Ici, nous fiant à la sagacité de nos chevaux, nous les laissâmes trouver le chemin de la rivière, sur les bords de laquelle nous sommes campés. Durant la nuit les chevaux ont été très agités, et se mirent souvent à galoper subitement autour des charrettes et des tentes, mais sans se hasarder à s'éloigner du camp.

317. *Samedi*, 17.—Durant la nuit, le vent ayant changé, le matin s'est annoncé par un ciel brillant et pur et un froid piquant. Dans la journée nous avons rencontré six charrettes,

parties de St. Paul depuis 19 jours; elles appartenaient à des particuliers de la Rivière Rouge et étaient chargées de charrues, de wiskey, de poêles, de faulx, etc. Nous vîmes de la glace sur les mares, et à notre camp elle était épaisse d'un quart de pouce dans les vaisseaux. Nous vîmes de nombreux pélicans se dirigeant vers le Sud, ainsi que des oies sauvages. Le chemin que nous avons fait aujourd'hui passe à travers une prairie fertile entrecoupée de côteaux de sable dont les versants sont très riches, et les vallées humides. Ici nous apercevons les Côteaux du Plateau d'Epanchement (ou hauteur des terres) éloignés d'environ 25 milles. Arrivés à la Rivière au Riz, nous campons sur une colline, tout auprès.

Le Plateau d'Epanchement.

318. *Dimanche*, 18.—Levés une demi-heure avant l'aurore; glace dans les vaisseaux; vent Nord, et un peu de neige vers 9 h. A. M. Passé la Rivière au Riz et traversé une prairie onduleuse d'environ 20 milles de largeur, jusqu'au pied d'une chaîne de collines formant le Plateau d'Epanchement; de grands voliers d'oies et de canards sauvages allant au Sud. Arrivés au Plateau d'Epanchement à 4 P.M., et campé à trois milles sur la plaine onduleuse qui forme la barrière.

Lundi, 19.—Forte bordée de neige durant la nuit; vent fort et froid; glace d'un demi-pouce d'épaisseur dans les chaudrons, à deux pieds du feu. Le sentier traverse un magnifique plateau onduleux, avec des bosquets de bois ci et là et des étangs entre les côteaux. Campé à midi près du bord du versant Sud; le vent continue à être froid, et nous trouvons qu'il est préférable de courir en menant nos chevaux devant nous plutôt que d'aller à cheval. Sur le sommet du versant Sud l'aspect du pays commence à changer, et de jolis lacs bien boisés deviennent nombreux, et doivent former en été le plus joli paysage possible. Cependant le sol est léger, et n'est pas favorable à la culture. Campé au quarante-quatrième lac, à environ 110 milles de Crow Wing.

Mardi, 20.—La région traversée aujourd'hui est extrêmement belle, le sol bon, la prairie et le bois étant à peu près en

égale quantité. Les outardes en quantités innombrables s'en vont vers le Sud; les lacs sont vivants de canards, d'oies et de plusieurs autres espèces d'oiseaux aquatiques, ce qui nous rappelle l'aspect des étangs de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine. Dans le bois, nous avons rencontré 16 charrettes venant de St. Paul et se rendant à St. Jeseph; elles étaient chargés de thé, de sucre, de poudre et de marchandises sèches. Descendant rapidement les degrés successifs du versant Sud, nous arrivons bientôt dans un climat plus chaud. Traversé la Petite Rivière Rouge à midi; campé au milieu de la prairie, et entendu les aboiements de chiens durant la nuit, ce qui indique que nous approchons des établissements. Jusqu'ici le caractère dominant du sol est léger; le pays est magnifique.

319. *Mercredi*, 21.—Une forte gelée durant la nuit; à 2 h. P. M. nous arrivons à une maison près de la Rivière aux Feuilles, appelée par son occupant *Leaf City* (Cité des Feuilles), et ainsi indiquée sur la carte du pays; elle est à quelques milles d'Ottertail City, sur le lac du même nom (Lac de la Queue-de-Loutre.) Ottertail City contient une demi-douzaine de maisons en troncs d'arbres, et ses propriétaires actuels se promettent d'en faire une ville importante. La Rivière aux Feuilles relie les eaux qui tombent dans la Rivière Rouge avec celles qui se jettent dans le bassin du Mississippi, et durant les saisons des hautes eaux, un canot peut passer sans difficulté de l'une à l'autre. Au sud de la Rivière aux Feuilles le pays devient onduleux, et est coupé de profondes vallées et de grands marais entre les côteaux. La Rivière aux Feuilles est bordée d'une magnifique forêt. Nous commençons à revoir la fumée de l'Ouest.

320. *Jeudi*, 22. Campé à sept milles de la Rivière de l'Aile du Corbeau (*Crow-Wing*), et rencontré durant la journée deux familles d'émigrants Canadiens-Français, des environs de Montréal, qui s'en allaient à la Rivière Rouge. Le lendemain, après avoir traversé une région pauvre, nous arrivâmes à la Rivière de l'Aile du Corbeau, où nous trouvâmes un

magasin bien fourni de marchandises, que l'entreprenant propriétaire nous dit avoir établi en cet endroit pour l'avantage des habitants de la Rivière Rouge ; il pense pouvoir faire un commerce très profitable avec eux. Notre route passe ensuite à travers des bois de pin et des marais qui s'étendent sur un espace de huit milles, jusqu'à environ 25 milles de Crow-Wing. La communication à travers ces marais est misérable, mais il y a tout lieu de croire que l'Etat va construira un chemin neuf l'année prochaine. Arrivés à Crow-Wing au coucher du soleil, samedi, le 24 d'octobre, ayant mis seize jours à venir du Fort Garry. La table ci-jointe donne aussi approximativement que possible les distances parcourues chaque jour. Crow-Wing est une petite ville nouvelle, qui dépend principalement des pinières du voisinage pour se soutenir, ainsi que sur la perspective de la construction d'un chemin entre elle et Superior City. L'on regarde sa position, par rapport au Lac Supérieur et à la Rivière Rouge, comme très favorable, et chacun semble croire que la construction d'un chemin planchéié de Superior City à Crow-Wing, n'excédant pas 120 milles de longueur, lui assurerait le commerce de la vallée du Lac Winipeg. La distance qui sépare le Fort Garry de Superior City, *vià* Crow-Wing, est de 522 milles, et celle du Fort Garry au Fort William, par la route du chemin d'hiver, est de 456 milles.

TABLEAU APPROXIMATIF DES DISTANCES.

Fort Garry	0
Rivière Puante	9½
Ruisseau Malin (R. aux Gratte-Culs.)	37½
Rivière aux Prunes	51
Pembina	70
Première des Deux Rivières à la Traverse d'En-Haut	95
Ruisseau du Petit Pont	104
Rivière du Milieu	110
Seconde des Deux Rivières	114
Rivière aux Pins	136

Rivière aux Roches	142
Rivière aux Serpents	147
Milieu de la Prairie	160
Rivière du Lac Rouge	186
Ruisseau de la Tortue	212
Rivière des Côteaux de Sable	216
Ruisseau du Riz	242
Rivière au Riz	247
Plateau d'Epanchement	270
Ruisseau du Buffle	279
Quarante-quatrième Lac	310
Petite Rivière Rouge	320
109e Pierre millière du Fort Rupley	329
Lac aux Joncs	338
Lac du 77e mille	361
Sept milles à l'Est de la Rivière aux Feuilles, 62½ milles de Crow-Wing	376
24 milles de Crow-Wing	403
Crow-Wing	428
St. Paul	558

CARACTÈRE DE LA RÉGION SITUÉE A L'OUEST DU MISSISSIPPI ET AU SUD DU GRAND CHEMIN DU MISSOURI.

321. Il a été répandu des impressions très fausses relativement à l'étendue des terres cultivables situées à l'Ouest du Mississippi, et ces impressions sont fortement enracinées dans l'esprit public. Cependant, aucun fait n'a été mieux établi par les admirables explorations faites sous les auspices du Gouvernement des Etats-Unis, que celui qui limite, humainement parlant, la future invasion des solitudes de l'Ouest par les pionniers de l'industrie agricole.

322. "Le progrès de la colonisation à quelques milles à "l'Ouest du Haut-Missouri et à l'Ouest du Mississippi, au-"delà du 98e degré de longitude, est rendu impossible par les

" conditions de climat et de sol qui y dominent. La région " des Montagnes Rocheuses, et la bande de terre stérile à l'Est " de ces montagnes, occupent une surface à peu près égale à " un tiers de tout le territoire des Etats-Unis, laquelle, avec " nos connaissances actuelles des lois de la nature et de leur " application aux fins économiques, doit pour toujours être de " peu de valeur pour l'agriculteur."* Le progrès de la colonisation doit nécessairement se faire en remontant la vallée du Mississipi, et sur les bords du Missouri. Les explorations faites pour le Chemin de Fer du Pacifique, et les recherches météorologiques faites sous la direction du Chirurgien-Général de l'Armée des Etats-Unis, démontrent à l'évidence qu'il est impossible de faire le moindre établissement de quelque importance sur une grande étendue de pays, large de plusieurs centaines de milles, sur le versant oriental des Montagnes Rocheuses, et au Sud du grand détour du Missouri. Le manque de pluie fait que les rivières, en apparence considérables, comme la Platte, la Canadienne, l'Arkansas, etc., deviennent souvent à sec durant l'été, et empêchent d'y faire des établissements un peu considérables même sur leurs bords immédiats. Ce grand et important caractère physique est contraire à l'opinion populaire, qui est principalement basée sur l'inspection des cartes géographiques, et entretenue par les brillants mais faux rapports que l'on répand périodiquement sur la merveilleuse fertilité de ces lointaines régions de l'Ouest, et sur leur capacité à subvenir aux besoins d'une dense population.

323. Les régions arides du Haut Missouri sont des lisières nues, que plusieurs causes rendent impropres à la culture†. Les plaines arides situées entre les Rivières Platte et Canadienne sont en grande partie des déserts de sable. Les plaines de Sauge, ou les régions sèches, qui n'ont guère d'autre végétation que quelques variétés d'armoise, commencent sur le bord occidental des plaines du versant oriental des Montagnes

* Dr. Henry (Smithsonian Institution).

† Voir un court article sur le " Grand Nord-Ouest " par l'auteur de ce rapport.

Rocheuses, et couvrent la partie de beaucoup la plus considérable de toute la région de l'Ouest.* La stérile région du versant oriental des Montagnes Rocheuses commence à environ 500 ou 600 milles à l'Ouest du Mississipi, et sa largeur varie de 200 à 400 milles; elle est ensuite suivie par la chaîne des Montagnes Rocheuses qui, s'élévant à une hauteur de 5,200 pieds dans la latitude 32°, atteignent 10,000 pieds dans la latitude 38°, et déclinent à 7,490 pieds dans la latitude 42°.24', et à environ 6,000 pieds dans la latitude 47°. Sur cette chaîne, des pics et des falaises isolés s'élèvent jusqu'aux limites des neiges perpétuelles, et atteignent parfois une élévation de 17,000 pieds. La largeur de la chaîne des Montagnes Rocheuses varie de 500 à 900 milles. Le sol de la plus grande partie de cette région est nécessairement stérile par sa composition, et dans les endroits où il est bien constitué pour être fertile, le manque de pluie l'empêche de l'être en certaines saisons de l'année. Ce caractère général d'extrême stérilité appartient aussi à la région des montagnes.† Le tableau ci-joint peut donner une très bonne idée de la grande barrière au progrès des établissements de l'Ouest, entre la vallée du Mississippi et le versant des Montagnes Rocheuses, du côté du Pacifique. Il est extrait d'un tableau indicatif de la longueur, de la montée et de la descente, etc., des différentes routes mises à l'étude pour un chemin de fer du Mississippi au Pacifique, et publié dans les explorations et études citées plus haut, page 31.

324. Ce tableau fait voir que la moindre distance de terre impropre à la culture que devra traverser un chemin de fer du Mississippi au Pacifique, sur le territoire des Etats-Unis, excède 1,200 milles de longueur,—ce qui est une barrière suffisante pour arrêter l'essor général de la colonisation, pendant un grand nombre d'années, dans une direction franc Ouest du Mississippi.

---

* Page 684, Registre Météorologique de l'Armée, E.-U.

† Explorations et Etudes d'un Chemin de Fer du Mississipi à l'Océan Pacifique, page 6.

	Longueur du chemin de fer.	Nombre de milles à travers des terres arables	Nombre de milles à travers des terres généralement impropres à l'agriculture, tout en y trouvant de petites étendues de terres arables.	Nombre de milles carrés de l'étendue totale des plus grandes surfaces de terre arable dans les régions incultivables.
Route près des 47e et 49e parallèles.	1864	374	1490	1000
" " 41e et 42e "	2032	632	1400	1100
" " 38e et 39e "	2080	620	1460	1100
" de la 35e "	1892	416	1476	2300
" " 32e "	1618	408	1210	2300

325. La seule direction qui reste ouverte à une grande colonisation sur de bonnes terres, pour les Etats-Unis, est, vers le Nord, en partie le long des bords immédiats du Missouri, vers les sources dù Mississippi et vers les vallées de la Rivière Rouge et de la Saskatchewan. L'opinion populaire, que d'immenses régions propres à l'agriculture gisent entre le Missouri et la chaîne des Montagnes Rocheuses, a été, comme je l'ai déjà dit, complètement réfutée par les explorations et les études faites pour le chemin de fer du Pacifique. L'aridité maintenant bien constatée du climat, et, comme conséquence naturelle, la stérilité du sol, confirme le nom de " Grand Désert Américain " donné à cette immense étendue de pays par les anciens explorateurs du versant oriental des Montagnes Rocheuses. Ce fait important ne peut manquer de produire une puissante influence sur l'occupation future du territoire anglais, au Nord de la 49e parallèle de latitude, et sur les sources d'où découlera cette occupation. Une partie considérable de la région située entre la Rivière Shayenne (tributaire de la Rivière Rouge) et la Rivière Souris (distance de 150 milles) est, de plus, à peine convenable à un établissement continu, à cause du manque de bois et du grand nombre de petits lacs d'eau saumâtre ou croupissante. Dans le cas où le chemin de fer du Pacifique serait construit près de la 49e parallèle, sur la ligne étudiée par le gouverneur Stevens, il fau-

drait tirer le bois et le combustible nécessaires à la ligne de chemin projetée, pour une distance de 400 milles, des seules sources d'approvisionnement existantes, sur les Rivières Rouge et Souris.*

326. Dans un article sur la météorologie dans ses rapports avec l'agriculture, par le professeur Joseph Henry, secrétaire de l'Institut Smithsonien (*Smithsonian Institution*), publié dans le rapport du Bureau des Patentes pour 1856, nous trouvons ce qui suit relativement aux états et territoires qui bordent le Mississippi : " Le temps est arrivé où l'agriculture scientifique ne peut être négligée plus longtemps; car, quelque grand que soit réellement notre territoire, et quelque inépuisable qu'on le dise être, une déduction calme et réfléchie des faits qui se sont accumulés durant les quelques dernières années, montrera que nous sommes plus près des limites du développement salutaire de nos opérations agricoles sur de nouvelles terres, que ne peuvent se l'imaginer ceux qui n'ont pas donné à ce sujet une attention bien arrêtée. Nous croyons qu'il serait beaucoup mieux de développer plus complètement les ressources agricoles des états et territoires qui bordent le Mississippi, que de chercher à ouvrir les régions stériles qui sont situées au delà." Plus loin, dans le même article, nous trouvons le passage suivant : "Nous avons dit que toute la région située à l'Ouest du 98e degré de longitude Ouest, à l'exception d'une petite partie du Texas occidental, et l'étroite lisière qui longe le Pacifique, est comparativement un pays de peu de valeur pour l'agriculture ; et peut-être étonnerons-nous le lecteur si nous lui disons que la ligne qui passe, vers le Sud, du Lac Winipeg au Golfe du Mexique, divise toute la surface des Etats-Unis en deux parties presque égales. Ce fait, lorsqu'on l'appréciera justement, servira à dissiper quelques uns des rêves qui ont été regardés comme des réalités, relativement à l'avenir de la partie occidentale du continent de l'Amérique du Nord. Cependant la vérité est plus forte même que les louables sentiments d'orgueil national, et afin de bien

* Explorations et Etudes, page 40.

diriger la ligne de conduite que doit suivre cette grande confédération, il est nécessaire de bien connaître le théâtre sur lequel doit se jouer à l'avenir son rôle de nation, et par quels caractères il sera principalement formé.

327. Il est souvent question du climat de la Saskatchewan dans l'ouvrage récemment publié par Lorin Blodget sur la climatologie des Etats-Unis et des latitudes tempérées du continent de l'Amérique du Nord.* Ce météorologiste distingué, bien qu'exposant de singulières vues théoriques sur les causes qui déterminent les climats particuliers, parait être bien convaincu de la grande importance de la partie Nord-Ouest de ce continent. Les extraits suivants montreront sous quel jour cet auteur regarde les vastes possessions anglaises à l'Ouest du Lac Supérieur, et la manière dont il attire l'attention du peuple américain sur leur importance : " Vient ensuite la région située à l'Est des Montagnes Rocheuses, qui n'est pas moins remarquable que la première pour le peu d'attention qu'on a donnée jusqu'ici à sa valeur intrinsèque comme région productive et cultivable, et d'un accès facile à l'émigration. Elle forme un triangle large de dix degrés de longitude à sa base, le long de la 47e parallèle, s'inclinant au Nord-Ouest pour se conformer à la courbe des Montagnes Rocheuses, et se terminant, pas bien loin de la 60e parallèle, en une pointe étroite qui s'étend le long de la Rivière Mackenzie sur trois ou quatre degrés de latitude, dans un climat à peine supportable. C'est là que lord Selkirk a commencé ses tentatives de colonisation en 1805, et d'après ce qu'il en a vu personnellement, il prétendait dès lors que c'était une région capable de recevoir une population de trente millions d'habitants.

328. " Tous les grains des latitudes un peu tempérées y croissent en abondance. Le blé-d'inde peut être cultivé sur les deux bras de la Saskatchewan, et le foin des plaines est singulièrement abondant et riche. Non seulement à l'époque des

* *Climatology of the United States and of the temperate latitudes of the North American continent, embracing a full comparison of these with the climatology of the temperate latitudes of Europe, Asia, &c, &c,* par Louis Blodget. Philadelphie, T. B. Lippincott et Cie, 1857.

premières explorations, mais aujourd'hui encore, ces plaines sont les principaux pâturages des troupeaux de buffles qui, ainsi que les troupeaux domestiques et les chevaux des sauvages et des colons, y demeurent toute l'année, tout en fréquentant aussi les forêts qui les bordent. Le seul fait de la présence de ces immenses troupeaux de buffles sauvages sur des plaines situées dans une lattidude aussi élevée est une preuve suffisante de la force climatérique et productive de cette région. L'étendue de ces plaines et de leurs bords boisés mesure au moins 500,000 milles carrés.

" Il a été parlé, en différents endroits de cet ouvrage, des principaux incidents de la capacité naturelle et de la végétation actuelle des régions du Nord-Ouest; il n'est pas nécessaire de les répéter ici, et mon but n'est que d'attirer l'attention sur le développement de cette partie de notre hémisphère, comme étant celle qui offre le plus vaste champ dans lequel des avantages naturels seconderont l'industrie des nations civilisées. La principale raison pour laquelle on a négligé jusqu'ici et on néglige encore cette région, est qu'on s'est fait de fausses idées sur son climat, et il faut avouer que le caractère singulier d'une grande partie de la région du Lac Supérieur est de nature à entretenir ces erreurs. * * * * * * Sous le rapport de tout ce qui forme la base de la richesse nationale, la partie du continent située à l'Ouest et au Nord-Ouest du Lac Supérieur est de beaucoup supérieure à l'intérieur, dans les latitudes moins élevées, dont le Lac Salé et le Nord du Nouveau Mexique sont les régions les mieux connues.

329. " L'histoire de cette région du Nord-Ouest est aussi extrêmement intéressante, bien que les détails en soient assez minces. Il y a près de deux siècles que les trafiquants Français parcourent les fertiles plaines de la Rivière Rouge et de la Saskatchewan, et le riche commerce des fourrures et des pelleteries depuis ce temps a toujours été tiré des régions avoisinantes, par l'entremise de celle-là comme centre commun. Cette occupation correspond à celle du Nouveau Mexique et de la Californie par les Espagnols, et sans l'exclusivisme

pernicieux du commerce des pelleteries, qui a cru de son intérêt de maintenir la solitude de cette région, elle serait depuis longtemps ouverte à la colonisation. Les compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson se firent une guerre gigantesque pour en conserver la possession après que la France eût fait place à la domination anglaise en Canada, et enfin ces deux compagnies réunirent leurs efforts communs pour conserver cette solitude et écraser la colonie naissante de Lord Selkirk. Cependant tout l'espace désigné ici, le Nord-Ouest, appartient conjointement aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, non seulement par droit territorial, mais encore par tous les incidents de développement. Ses capacités commerciales et industrielles sont immenses, et il est du plus grand intérêt des deux gouvernements de les développer le plus promptement possible."

Les faits bien avérés relativement à la stérilité de l'Ouest, au-delà du Mississipi, ont une très haute portée vis-à-vis de la Rivière Rouge et de toute la vallée du Lac Winipeg. Le versant septentrional du continent américain acquiert une nouvelle et très grande importance politique en vue des limites que la nature a établies à la formation de nouveaux états et territoires à l'Ouest du Mississipi ; et quiconque examine sans passion la question de la marche et du progrès de la colonisation, ne peut manquer d'apprécier l'importance qui appartient à la région qu'arrosent les rivières qui se jettent dans le Lac Winipeg.

APPENDICE.

No. 1.*

PHENOMÈNES INDIQUANT LA MARCHE DES SAISONS AU FORT WILLIAM, LAC SUPÉRIEUR, EN L'ANNÉE 1840.

Février 29. A midi le thermomètre s'est élevé à 39° F.

Mars 1er. Température, 61° au milieu du jour. Le 27, on a vu un épervier gris, et le 31, une corneille (*corvus americanus.*)

Avril 1er. La sève de l'érable à sucre commence à couler; le 4, il commence à se former de petits trous dans la glace; le 9, les premiers canards sauvages de la saison arrivent; le 10, on voit des papillons, des mouches bleues et des mouettes; 20, la débâcle générale commence; 21, l'*Anser Canadensis*, l'*anas boschas* et le *merganser* fréquentent le voisinage; on a entendu un rossignol (*tendus?*); 30, la rivière est en partie libre.

Mai 2. Rivière libre de glace; la baie du lac est pleine de glaçons flottants; 6, l'*Anser hyperboreus* passe par voliers; 8, vu des moustiques; 10, le bouleau et l'érable bourgeonnent.

Juin 15. Les hirondelles font leurs nids sur les bâtiments; 17, les esturgeons fraient dans les rapides de la rivière; 19, les *Catastomi* commencent à descendre la rivière des rapides; 21, le *conegonus lucidus* vient par bancs à l'entrée de la rivière.

Juillet 3.—Les *Conegoni* sont partis de l'embouchure de la rivière; 15, l'orge commence à épier; patates en fleur; le *Lepus americanus* a sa seconde portée de petits; 31, les framboises mûrissent.

Août 8.—Gadelles rouges et bleuets (*vaccineum*) parfaitement mûrs; 10, le chevreuil commence à être en rut; 19,

* Extrait de l'expédition Arctique de Sir John Richardson,

ge mûrit; 24, les pois sont mûrs; 31, les hirondelles sont disparues.

Septembre 2.—Le chevreuil est en rut, la saison finit; le 7, les feuilles de bouleau et de tremble changent de couleur; 10, la petite truite commence à frayer; 13, patates, choux, navets et choux-fleurs atteints de la gelée; 14, quelques canards arrivent du Nord; 16, les premiers voliers de canards d'automne arrivent du Nord; 20, la petite truite fraie abondamment sur les bas-fonds; 23, les loriots sont partis pour le Sud; le *Conigonus lucidus* commence à frayer dans les rapides de la rivière.

Octobre 8.—La grande truite commence à frayer dans le lac, aux Iles Shaquinah,—elle cesse le 18; tonnerre; 9, les feuilles du bouleau et du tremble tombent; 10, le *conigonus lucidus* a cessé de frayer dans des rapides; 14, tonnerre; l'*anser hyperboreus* arrive du Nord; 15, il passe par grands voliers; 20, grêle, tonnerre et éclairs; pluviers, plongeons, bécassines; loriots, oies et canards dans le voisinage; le 31, les oiseaux blancs commencent à arriver du Nord.

Novembre 3.—Les petits lacs sont gelés; le 9, la Rivière Kaministiquia est couverte d'une glace mince, qui est partie ensuite; 21, le temps du frai du *conigonus albus* est passé.

Décembre 14.—La glace flotte sur le lac au gré du vent; le 17, la baie est assez gelée pour traverser aux Iles Bienvenues.

No. 2.

COURTE NOTICE SUR LES ANIMAUX A FOURRURE DE LA TERRE DE RUPERT ET DU CANADA.*

MARTRE DE LA BAIE D'HUDSON (*Mustela Canadensis*).—Les peaux de martres les plus recherchées après celles de Russie sont celles importées par la compagnie de la Baie d'Hudson,

* Du rapport des jurés: exposition universelle, 1851.

qui n'en apporte pas moins de 120,000 en ce pays chaque année ; comme la couleur naturelle de ces peaux est beaucoup plus pâle que le veut ordinairement la mode, on a l'habitude de les teindre d'une couleur plus foncée, et les fourrures ainsi préparées sont à peine inférieures à la martre naturelle.

FOUINE.—Il est apporté environ 11,000 de ces peaux, chaque année, de l'Amérique du Nord en ce pays ; elles sont plus grandes que les martres, et le poil est plus long et plus fourni ; la queue est longue, ronde et forte ; elle se termine graduellement en pointe, et est parfaitement noire. Il y a quelques années elle formait l'ornement ordinaire d'une coiffure nationale des marchands juifs de Pologne, et à cette époque elle valait de 6s. à 9s., mais aujourd'hui elle ne vaut guère plus de 6d. à 9d.

VISON (*mustela vison*).—Il a été apporté en ce pays, l'année dernière, 245,000 peaux de ce petit animal, des possessions de la compagnie de la Baie d'Hudson et de l'Amérique du Nord ; la fourrure ressemble à celle de la martre pour la couleur, mais elle est bien plus courte et plus luisante ; c'est une fourrure très recherchée et très utile, et il s'en exporte de grandes quantités sur le continent.

MOUFFETTE D'AMERIQUE (*mephitis americana*).—Les peaux connues sous ce nom sont importées par la compagnie de la Baie d'Hudson ; l'animal qui les fournit appartient à la famille des putois d'Europe, et on lui a donné, à cause de l'odeur fétide qu'il répand lorsqu'il est attaqué, et qui affecte les personnes à une distance de cent verges, le nom d'*Enfant du Diable.** Sa fourrure est molle et noire, avec deux raies blanches qui partent de la tête, et aboutissent à la queue qui est courte et touffue ; ces peaux, bien qu'importées en Angleterre, sont ordinairement réexportées sur le continent européen.

RAT MUSQUÉ (*fiber zebethicus*).—L'animal connu sous ce nom se trouve en très grand nombre dans l'Amérique du Nord, et fréquente les marais et les rivières ; comme le castor, il se construit des huttes de terre avec beaucoup d'industrie. Le

* Au Canada on l'appelle "Bête Puante."

Dr. Richardson dit qu'il a trois portées de petits dans le cours de l'été, et qu'il met bas de trois à sept petits chaque fois. Cet animal a une odeur particulière semblable à celle du musc, mais il ne faut pas le confondre avec l'animal qui produit le musc du commerce, et qui est originaire du Thibet. Il en est apporté en ce pays environ un million de peaux chaque année ; sa fourrure ressemble à celle du castor, et est employée par les fabricants de chapeaux ; les peaux sont aussi teintes par les fourreurs, et confectionnées en un grand nombre d'articles d'utilité et de bas prix.

CASTOR (*castor americanus*).—La compagnie de la Baie d'Hudson importe une moins grande quantité de peaux de castor qu'elle n'en importait autrefois. L'emploi de cette fourrure dans la fabrication des chapeaux a considérablement diminué depuis l'introduction des chapeaux de soie, et par conséquent sa valeur a subi une grande dépréciation. Cette magnifique fourrure est quelquefois employée pour faire des vêtements. Afin de préparer les peaux à cet usage, on en arrache le grand poil, et la surface est ensuite taillée également par une ingénieuse machine à peu près semblable à celle dont on se sert pour raser le drap. La fourrure ainsi apprêtée a une magnifique apparence ; elle ressemble à la dispendieuse loutre de la mer du Sud, et possède l'avantage d'être légère, en même temps que celui de la durée et du bon marché.

LOUTRE (*lutra vulgaris, lutra canadensis*).—La grande quantité de peaux de loutres employées par les Russes et les Chinois est principalement tirée de l'Amérique du Nord. La qualité de la fourrure est presque sous tous les rapports semblable à celle de la loutre des Iles Britanniques, dont on tue environ 500 chaque année. Cet animal a souvent été apprivoisé, et son extrême agilité dans l'eau l'a rendu précieux, parce qu'on l'employait à faire la pêche au poisson. La loutre américaine est beaucoup plus grosse que l'européenne, ayant environ cinq pieds depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité de la queue ; il en existe une variété plus petite dans les Indes Occidentales, dont la fourrure est très courte.

Renards.—Il y a une grande variété dans les peaux de renards apportées en ce pays ; celles des renards noirs et argentés (*vulpes fulvus var. argentatis*) des régions Arctiques sont les plus précieuses. Plusieurs des peaux de l'exposition valent de 10 à 40 guinées. Elles sont achetées pour le marché russe, où elles sont très estimées. Les peaux de renards croisés et rouges (*vulpes fulvus*) sont employées ici et dans d'autres pays pour la parure des dames.

Carcajou (*gulo luscus*).—Cet animal, que l'on ne rencontre que dans l'Amérique du Nord, en Norvège et en Suède, est aujourd'hui généralement considéré par les zoologistes comme le glouton des anciens écrivains. Il fait un tort considérable au commerçant de fourrures, et il suit la piste du chasseur de martre sur une ligne de piéges qui s'étend de 40 à 50 milles, seulement pour en enlever les appâts. Sa fourrure est généralement d'un brun-foncé, passant presque au noir au cœur de l'hiver, et elle est principalement employée en Allemagne et dans d'autres pays du Nord, où l'on en fait des doublures de manteaux.

Ours (*ursus*).—Les fourreurs se servent de plusieurs espèces de peaux d'ours. La peau de l'ours noir de l'Amérique du Nord (*ursus americanus*) est employée en ce pays pour les casques militaires, les mattes de foyer, et les housses de carosses. En Russie on en fait souvent des robes de carriole, et la peau des jeunes ours est très estimée pour border et doubler les habits. Celle de l'ours gris (*ursus ferox*) est employée de la même manière. Celle de l'ours blanc des pôles, dont la quantité est très limitée, est fréquemment convertie en mattes, que l'on borde en peau d'ours noir ou gris. La fourrure de l'ours brun, ou d'Isabelle (*ursus Isabellinus*), a souvent été de grande mode en ce pays, où elle a eu une valeur dix fois plus élevée qu'aujourd'hui. On s'en sert encore beaucoup en Amérique pour plusieurs articles de parure pour les dames.

Le Lapin de la Baie d'Hudson est bien beau pour la longueur et le tissu de sa fourrure, mais sa peau est tellement fragile, et elle perd son poil si facilement après un usage de peu

de durée, qu'elle a peu de valeur comme article d'habillement. Le lapin blanc de Pologne est une espèce particulière à ce pays-là ; on emploie souvent sa peau pour doubler les manteaux de dames, et comme elle est la fourrure à meilleur marché et la plus utile pour cet objet, on en importe en grande quantité.

Raton (*procyon lotor*).—Le raton est un habitant de l'Amérique du Nord ; on en importe une immense quantité en ce pays, mais comme on n'en fait pas usage dans le commerce intérieur, les peaux sont réexportées par les marchands, qui les achètent aux ventes périodiques. On s'en sert en Allemagne et en Russie pour doubler les souliers et les habits, et comme elles durent bien et que le prix en est modéré, elles sont estimées comme l'une des fourrures les plus utiles.

Blaireau commun (*meles vulgaris*).—Blaireau Americain (*meles labradorica*).—La peau du blaireau européen, à cause de la nature raide de son poil, est généralement employée à la fabrication des brosses à barbe de première qualité; mais les peaux exportées de l'Amérique du Nord ont une belle fourrure molle, qui les rend propres à de nombreux usages pour lesquels on emploie les fourrures les plus grandes.

Lynx du Canada (*felis canadensis*).—Chat Cervier (*felis rufa*).—La fourrure du lynx est longue, molle, d'une couleur grisâtre, tachetée parfois d'étoiles brunes, comme chez le lynx de Norvège ; le ventre est blanc, soyeux, et assez souvent tacheté de noir. Le changement de la mode l'a bannie de ce pays depuis un certain temps, mais elle est teinte, préparée, et exportée en quantités considérables pour le marché américain, où on l'estime et l'apprécie beaucoup. On s'en sert généralement pour paletots, doublures et bordures, ce à quoi elle se prête très bien, étant excessivement molle et légère.

No. 3.

TABLEAU DES IMPORTATIONS ET EXPORPATIONS (ANGLETERRE) DES PEAUX PROPRES AUX FOURRURES.

	Importations totales en Angleterre.	Exportations.	Employé en Angleterre.
Raton	525000	525000	Point
Castor	60000	12000	48000
Chinchilla	850000	30000	55000
Ours	9600	8000	1500
Zibeline	11000	11000	Point.
Renard-Rouge	50000	50000	do
" Croisé	4500	4500	do
" Argenté	1000	1000	do
" Blanc	1500	500	1000
" Gris	20000	18000	2000
Lynx	55000	50000	5000
Martre	120000	15000	105000
Vison	245000	75000	170000
Rat-musqué	1000000	150000	850000
Loutre	17000	17500	Point.
Castor	15000	12500	2500
Loup	15000	15000	Point.
Martre de roche et brune	120000	5000	115000
Ecureuil	3000000	100000	2900000
Putois	65091	28276	36815
Kolinski	53410	200	53210
Hermine	187104	Point.	187104
Lapin	120000	do	120000
Carcajou	1200	1200	Point.
Mouffette	1200	1200	do
Loutre de mer	100	100	do

No. 4.

CATALOGUE DES QUADRUPEDES DE LA TERRE DE RUPERT.*

1.—*Musaraignes.*

1. Sorex pachyrus...... Baird............. Musaraigne à grosse queue.
2. Sorex fosteri........ Rich:.............. Musaraigne de Foster.
3. Sorex, Richardsoni... Bachm:........... Musaraigne de Richardson.
4. Sorex, Cooperi...... Bach:............. Musaraigne de Cooper.
5. Sorex, palustris...... Rich:............. Musaraigne des Marais.
6. Sorex, parvus....... Say:.............. Petite Musaraigne.
7. Sorex, palustris...... Rich:............. Musaraigne des Marais.
8. Sorex, parvus....... Say:.............. Petite Musaraigne.

* Voir le catalogue des animaux de l'Amérique du Nord, par S. F. Baird, Assistant Secrétaire de l'Institut Smithsonien.

2.—*Taupes.*

9. Scalops, Argentatus..	And. et Bach :	Scalope.
10. Condylura, Cristata...	M.................	Taupe à museau étoilé.

3.—*Chats.*

11. Lynx, rufus	Raf:	Chat Sauvage.
12. Lynx, Canadensis....	Raf :..............	Lynx du Canada.

4.—*Loups.*

13. Canis, Occidentalis ..	....	Loup blanc et gris.
14. Canis, Nubibus	....	Loup fauve.
15. Canis, Latrans.......	Say:	Loup des prairies.

5.—*Renards.*

16. Vulpus, fulvus	....	Renard rouge.
17. Vulpus, decussatus...	....	Renard croisé.
18. Vulpus, Argentatus..	....	Renard argenté.
19. Vulpus, Macrowrus ..	Baird..............	Renard des prairies.
20. Vulpus, Velox	A. et Bach :........	Phalanger Renard.
21. Vulpus, Virginianus..	....	Renard gris.

6.—*Martres.*

22. Mustela, pennautic ...	Erxl:	Zibeline.
23. Mustela, Americana..	Tur:	Martre.

7.—*Putois.*

24. Putorius Pusillus.....	A. et Bach:	Belette naine.
25. Putorius Cicognauii ..	....	Petite Belette brune.
26. Putorius, richardsonii.	Bp:	Petite hermine.
27. Putorius, longicauda.	Rich :..............	Putois à longue queue.
28. Putorius, Vison......	Rich:..............	Vison brun.
29. Putorius, Nigrescent..	A. et Bach:.........	Petit vison noir.

8.— *Carcajous.*

30. Gulo, luxus	Sab:	Carcajou.

9.—*Loutres.*

31. Lubra Canadensis....	Sab:	Loutre d'Amérique.

10.—*Mouffettes.*

32. Mephitis Mephitica ...	....	Mouffette commune.

11.—*Blaireaux.*

33. Taxidea, Americana..	Waterh :...........	Blaireau du Missouri.

12.—*Ratons.*

34. Procyon lotor	Storr:	Raton commun.

13.—*Ours.*

35. Ursus, horibilis......	....	Ours gris.
36. Ursus, Americanus...	Pallus:	Ours noir.
37. Ursus, Cumamoneus..	A. et Bach:	....

14.—*Sarigues.*

38. Didelphys Virginiana.	Shaw..............	Sarigue.

15.—*Ecureuils.*

39. Sciurus, Carolinensis.	Gm:	Ecureuil gris.
40. Sciurus, hudsonius...	Pal:	Ecureuil roux.
41. Sciurus, richardsonii..	Bach:	Ecureuil de Richardson:
42. Pteromys, volucello..	....	Ecureuil volant.
43. Pteromys, hudsonius.	....	Ecureuil volant du Nord.
44. Pteromys Alpinus ...	....	Ecureuil des Montagnes Roch's.
45. Tamias Striatus	....	Suisse.
46. Tamias quadrivittatus.	....	Suisse du Missouri.
47. Spermophilus franklini	....	Gopher gris.
48. Spermophilus trideum lineatus	A. et Bach:	Ecureuil des prairies.
49. Spermophilus, richardsonii..............	....	Gopher jaune
50. Spermophilus townsendii	Bach:	Spermophile de Townsend
Talpoids de Thomomy,	Gopher mâle.	

16.—*Chiens.*

51. Cynomys ludovicianus.	....	Chien des prairies.

17.—*Marmottes.*

52. Arctomys monax	Gruelin	Marmotte monax.
53. Arctomys, flaviventio.	....	Marmotte à pattes jaunes.
54. Arctomys, prinnosus.	Guie..............	Marmotte blanche.

19.—*Castors.*

55. Castor Canadensis ...	....	Castor d'Amérique.

20.—*Geomys.*

56. Geomys bursarius....	Rich:	Gopher à bourses.
57. Thomomys rufescens .	Maxim:	Gopher du Fort Union.

21.—*Rats.*

58. Mus decumanus......	Pall:	Rat brun (le surmulot).
59. Mus rattus L.	....	Rat noir.
60. Mus musculus L	....	Souris commune.
61. Jaculus hudsonius...	....	Souris sauteuse.
62. Hesperomys leucopus.	Wag:..............	Souris à pattes blanches.
63. Hesperomys myoïdes.	....	Souris Hamster.
64. Hesperomys sonoriensi	Leunte	....
65. Hesperomys cucogaster	....	Souris du Missouri.
66. Neotoma floridana ...	Say:	Rat des bois.
67. Neotoma cinerea.....	....	Rat des Montagnes Rocheuses.
68. Arvicola gapperi.....	Vigors	Souris rouge.
69. Arvicola riparia	Ord:	Souris des côtes.
70. Arvicola Austera	Leunte..............	Souris des prairies.
71. Arvicola Cumamonea.	Baird:..............	....
72. Arvicola Naydenii....	Baird:	....
73. Arvicola borealis....	Rich:	....
74. Arvicola drummondii.	And. et Bach:	....

75.	Arvicola richardsonii.	Dekey	
76.	Arvicola » authognathus	Leach	
77.	Fiber Zebethicus cur.		Rat Musqué.

22.—*Porcs-Epics.*

78.	Erethizon, dorsatus		Porc-Epic à soies blanches.
79.	Erethizon, expixanthus	Brandt:	Porc-Epic à soies jaunes.

23.—*Lièvres.*

80.	LepusAmericanus	Erxl:	Lièvre du Nord.
81.	Lepus campestris	Bach:	Lièvre des prairies.
82.	Lepus sylvaticus	Bach:	Lapin gris.
83.	Lepus artemesia	Bach:	Lièvre des plaines.

24. *Bêtes-fauves.*

84.	Alces Americanus	Jardine	Orignal.
85.	Rangifer Caribou		Caribou des bois.
86.	Rangifer groenlandicus		Caribou des déserts.
87.	Cervus Canadensis	Erxl:	Cerf du Canada.
88.	Cervus Virginianus	Bod:	Cerf de Virginie.
89.	Cervus leucurus	Dougl:	Daim à queue blanche.
90.	Cervus Macrotus	Say:	Chevreuil.
91.	Antilocapea Americana	Ord:	Antilope à cornes fourchues.
92.	Aplourus montanus	Rich:	Chèvre des montagnes.
93.	Ovis Montana	Cew	Mouflon.
94.	Bos Americanus	Gmellin:	Buffle d'Amérique.

No. 5.

LE BUFFLE APPRIVOISÉ.*

" Le troupeau de buffles que je possède maintenant descend d'une ou deux vaches que j'ai achetées d'un homme qui les avaient amenées de la région appelée le Haut-Missouri. J'ai ce troupeau depuis une trentaine d'années; mais en ayant donné, et des personnes mal intentionnées m'en ayant tué de temps à autre, et plusieurs autres causes aidant, il ne dépasse pas à présent dix ou douze têtes. Je l'ai parfois parqué à part, mais généralement il suit mes animaux de ferme et se nourrit avec eux : ils paissent de compagnie aussi paisiblement que les autres. Les bufflonnes portent, je crois, aussi longtemps que les vaches ordinaires, et mettent bas une fois par année. Aucune des miennes n'a eu plus d'un veau à la fois. L'approche du

* Rapport du Bureau des Patentes.

mâle se fait de la même manière que chez le taureau et la vache commune—en toutes circonstances et en tout temps, lorsque la vache est en chasse, à des époques qui semblent, comme pour la vache ordinaire, être indépendantes du jour ou de la nuit, et des saisons; et comme de raison, les vaches mettent bas à différentes époques et en différentes saisons de l'année, exactement comme la vache domestique. Je ne trouve pas mes bufflonnes plus furieuses ni plus sauvages que les autres animaux du même âge qui paissent avec elles.

" Bien que la bufflonne, comme la vache domestique, mette bas en toute saison de l'année, j'attribue cela à l'état de domesticité, car il n'en est pas ainsi chez les animaux à l'état de nature. J'ai toujours entendu dire que l'époque où la bufflonne sauvage met bas dans notre latitude est de mars à juillet, et c'est évidemment la saison que la nature a assignée à l'accroisement des deux races, car la plupart de mes buffletins et de mes veaux sont de cette saison. Aussitôt après avoir eu mes buffles je cherchai à les croiser, autant que possible, avec mes vaches communes; mais j'ai trouvé que le taureau commun ou domestique s'y opposait et ne voulait pas approcher de la bufflonne; cependant le buffle a très volontiers couvert la vache ordinaire.

" J'eus plusieurs veaux du croisement de la vache, et entre autres une génisse. Je la mis avec un taureau domestique, et elle eut un veau. Je le châtrai, et il fit un beau bœuf; lorsque je le tuai, il produisit une très belle viande. J'élevai ensuite plusieurs veaux de cette même génisse, et afin que l'expérience fût parfaite, je mis une de ses génisses avec le buffle, et elle me donna un veau, que j'élevai et qui devint bien beau et bien grand—et c'est peut-être le seul de son sang qui soit au monde, savoir : un trois quarts, demi-quart, et un demi-quart de sang commun. Après avoir fait ces expériences, je les ai laissés se propager seuls, de manière que je n'ai eu que quelques sang-croisés—et ils sont toujours pareils, même par le buffle. Le pur sang n'est pas aussi grand que l'animal importé, mais il est aussi gros que l'animal ordinaire

du pays. Le croisé, ou métis, est plus grand que le buffle et la vache ordinaires. La bosse, la poitrine, les côtes, et la langue du buffle et du métis sont meilleures que celle du bœuf commun, mais la *ronde** et les autres parties en sont bien inférieures. Le pis de la bufflonne est moins gros que celui de la vache ; mais j'ai laissé les veaux des deux aller au pâturage avec leurs mères, et j'ai toujours trouvé ceux de la bufflonne plus gras ; et les vieux chasseurs me disent que lorsqu'ils prennent un buffletin, il faut le lait de deux vaches ordinaires pour l'élever. Je n'ai aucun doute de cela, car des chasseurs les plus dignes de foi m'ont dit la même chose. Le pis des vaches métis est plus gros que celui des bufflonnes pur sang, et elles feraient sans aucun doute de bonnes laitières.

" La laine des buffles sauvages croît sur leurs descendants apprivoisés, mais je crois qu'ils en ont moins que leurs ancêtres. Le buffle apprivoisé conserve le grognement de l'animal sauvage, et il est incapable de faire aucune autre bruit ; il conserve aussi l'habitude d'avoir des endroits choisis dans les pâturages pour s'y rouler.

" Le buffle a l'épaule beaucoup plus forte que le bœuf domestique, mais il a le train de derrière plus mince. Il marche plus activement que ce dernier, et je pense qu'il a plus de force que le bœuf commun du même poids. J'en ai dompté plusieurs, et j'ai trouvé qu'ils faisaient de bons bœufs ; et pour tirer des wagons, des chariots, ou autres voitures pesamment chargées, pour de longs voyages, ils seraient, je pense, bien préférables aux bœufs ordinaires. Je n'ai pas encore eu l'occasion de constater la longévité du buffle, parce que tous les miens sont morts par accident, ou ont été tués parcequ'ils devenaient vieux. J'ai quelques bufflonnes qui ont près de vingt ans, et elles sont saines et vigoureuses ; l'une d'elle a un veau qui tette. Le jeune buffletin est d'un roux ardent, et il commence à changer de couleur à l'âge de six mois ; il devient alors d'un brun foncé, et il conserve cette couleur toute sa vie. Les animaux croisés sont de diverses couleurs : j'en ai vu de rayés

* De l'Anglais "*round*", rouelle, comme *rouelle de veau.*

de noir sur un fond gris, comme le zèbre; d'autres tachetés de roux; d'autres tout à fait roux, avec la face blanche, et enfin d'autres tout roux, sans la moindre tache blanche. Non seulement les métis ont produit par le buffle et le taureau, mais ils ont reproduit entre eux, c'est-à-dire, ceux qui provenaient de la vache et du buffle. On m'a dit que, lors des premiers défrichements du pays, les meilleures vaches laitières étaient celles qui étaient mêlées et qui avaient un quart, ou même un huitième du sang de buffle. Mes expériences ne m'ont pas convaincu que le taureau croisé peut reproduire; mais, comme je l'ai déjà dit, j'ai constaté d'une manière irrécusable que la vache croisée peut reproduire par l'accouplement avec l'une ou l'autre race.

" Le buffle apprivoisé conserve les mêmes allures fières qui le distinguent dans son état de nature. Cependant, il se nourrit et s'engraisse de tout ce qui convient à la vache ordinaire, et il lui faut à peu près la même quantité de nourriture. Je n'ai jamais trait la bufflonne pur sang ni métisse, mais je n'ai aucun doute qu'elles feraient de bonnes laitières, quoique leur pis soit plus petit que celui de la vache commune; pourtant, d'après la force du veau, la mère doit donner autant, sinon plus, de lait que la vache ordinaire."

No. 6.

TABLEAU INDIQUANT LE PRIX DES PROVISIONS, ETC., FOURNIES A L'EXPÉDITION CANADIENNE D'EXPLORATION DE LA RIVIERE ROUGE, EN VERTU D'UN CONTRAT, PAR A. MCDERMOTT, ECR., COLONIE DE LA RIVIERE ROUGE, 12 SEPTEMBBE 1857.

60	qtx. fleur	à 25s. sterling.		
40	" bœuf	4d.	"	la lb.
15	sacs pémican.............	6d.	"	"
10	bales viande sèche	4d.	"	"
1	tinette de beurre	1s.	"	"
$1\frac{1}{2}$	boîte thé, noir et vert	4s.	"	"
8	barils sucre	1s. 6d.	"	"

200 lbs. graisse et suif	6d. stg., par livre.
50 " chandelles	1s. " "
50 minots patates	1s. " "
50 lbs. fromage	1s. " "
Bois de chauffage, chêne	6s. le voyage.
" " peuplier...	5s. " "
Bois de longueur......	2s. 6d. " "

(Signé,) ANDREW McDERMOTT.

No. 7.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE PEGUIS, CHEF DE LA TRIBU DES SAUTEUX DE LA RIVIÈRE ROUGE, ADRESSÉE A LA "SOCIÉTÉ POUR LA PROTECTION DES ABORIGÈNES," DE LONDRES.

Il y a un grand nombre d'hivers, en 1812, un parti de colons blancs se sont emparés, sans ma permission ni celle de ma tribu, des terres qui bordent la Rivière Rouge, dans la région de l'Assiniboine, sur lesquelles je vivais alors avec la tribu sauvage dont je suis le chef. Pour l'amour de la paix je leur permis, comme représentant de ma tribu, de rester sur nos terres sur leur promesse que nous en serions bien payés par un grand chef qui devait les suivre. Ce grand chef, que nous appelons le Chef d'Argent (le comte de Selkirk), arriva au printemps, après la guerre entre les compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson (1817). Il nous dit qu'il avait besoin de nos terres pour quelques-uns de ses compatriotes, qui étaient très pauvres dans leur propre pays, et je consentis à condition qu'il paierait bien pour les terres de ma tribu ; il pouvait avoir depuis le confluent de l'Assiniboine jusqu'à la Pointe au Sucre, sur la Rivière Rouge (distance de 20 ou 24 milles,) en suivant le cours de la rivière, et aussi loin de chaque côté de la rivière que l'on pouvait voir un cheval (le distinguer aisément). Le Chef d'Argent lorsqu'il fit cet arrangement, nous dit qu'il avait peu de chose pour nous payer nos terres, en conséquence des troubles avec la compagnie du Nord-Ouest. Cependant il nous demanda ce dont nous

avions le plus de besoin pour le présent, et nous lui dîmes que nous nous contenterions, jusqu'à l'année suivante, où il promettait de revenir, de prendre des munitions et du tabac. Le Chef d'Argent n'est jamais revenu, et depuis ce temps son fils ou la compagnie de la Baie d'Hudson ne nous a jamais donné autre chose chaque année, pour nos terres, que la petite quantité de munitions et de tabac que nous avions acceptée d'abord comme préliminaire d'un marché définitif pour nos terres. Cela était certainement me récompenser bien misérablement pour avoir sauvé la vie du Chef d'Argent, car l'année qu'il est venu ici, Cuthbert Grant, avec 116 guerriers, s'était réuni dans la Plaine du Cheval Blanc, se proposant de le faire tomber dans une embuscade quelque part sur la Rivière Rouge. Je n'appris pas plus tôt cela que j'allai trouver Cuthbert Grant et lui dis que s'il sortait de la Plaine du Cheval Blanc où ses guerriers étaient assemblés, je le rencontrerais au Ruisseau de l'Esturgeon avec toute ma tribu, qui était alors bien plus nombreuse qu'à présent, et que je me mettrais entre lui et le Chef d'Argent. Cela eût l'effet désiré, et M. Grant n'essaya pas de faire mal au Chef d'Argent, qui s'en retourna comme il était venu, en paix et en sûreté. Ceux qui depuis ont occupé nos terres, non seulement ne nous paient que la petite quantité de munitions et de tabac qui nous avait été payée d'abord comme préliminaire d'un marché définitif, mais ils réclament encore toutes les terres depuis l'Assiniboine jusqu'au Lac Winipeg, ce qui est une étendue presque double de celle qu'on nous avait d'abord demandée. Nous espérons que notre Grande-Mère ne permettra pas que nous soyons traités aussi injustement, ni que nos terres nous soient enlevées de cette manière.

No. 8.

Etat indiquant le nombre de Sauvages qui ont fréquenté les établissements suivants de l'hon. compagnie de la Baie d'Hudson dans la terre de Rupert et en Canada en 1856.*

Poste.	Localité.	Département.	District.	Nombre de Sauvages qui l'ont fréquenté.
Isle à la Crosse	Terre de Rupert	Du Nord.	Rivière des Anglais.	700
Rivière Rapide	do	do	do	250
Lac Vert	do	do	do	120
Lac du Chevreuil	do	do	do	250
Portage de la Loche	do	do	do	50
Edmonton	do	do	Saskatchewan	7500
Carlton	do	do	do	6000
Fort Pitt	do	do	do	7000
Comptoir des Montagnes Rocheuses	do	do	do	6000
Lac à la Biche	do	do	do	500
Fort Assiniboine	do	do	do	150
Fort la Corne	do	do	do	300
Comptoir de Cumberland	do	do	Cumberland	350
Lac des Orignaux	do	do	do	200
Isle du Pas	do	do	do	200
Fort Pelly	do	do	Riv. du Cygne	800
Fort Allice	do	do	do	500
Lac Qu'appelle	do	do	do	250
Rivière Platte	do	do	do	150
Côteaux Touchwood	do	do	do	300
Lac aux Œufs	do	do	do	200
Fort Garry	do	do	Rivière Rouge	7000 y compris les Blancs et les Métis.
Fort Garry d'en bas	do	do	do	
Plaine du Cheval Blanc	do	do	do	
Pembina	do	do	do	1000 ditto.
Manitoba	do	do	do	200 ditto.
Lac aux Roseaux	do	do	do	50
Fort Francis	do	do	Lac La Pluie	1500
Fort Alexander	do	do	do	300
Portage du Rat	do	do	do	500
Chien Blanc	do	do	do	100
Lac du Bonnet	do	do	do	50
Lac du Bois Blanc	do	do	do	200
Lac Plat	do	do	do	200
Comptoir de Norway	do	do	Comptoir de Norway.	500
Rivière Beren	do	do	do	180
Rivière Nelson	do	do	do	400
Factorerie d'York	do	do	York	300
Churchill	do	do	do	400
Severn	do	do	do	250
Lac à la Truite	do	do	do	250
Comptoir d'Oxford	do	do	do	300
Factorerie d'Albany	do	Du Sud	Albany	400
Chute à la Martre	do	do	do	200
Osnaburg	do	do	do	200
Lac Seul	do	do	do	300
Matawagaminque	do	do	Kinoquinisse	250
Kuckatoosh	do	do	do	150
Michipicoten	Canada	do	Lac Supérieur	300
Batchewana	do	do	do	100
Mamainse	do	do	do	50
Pic	do	do	do	100
Lac Long	Terre de Rupert	do	do	80
Lac Nepigon	Canada	do	do	250
Fort William	do	do	do	350
Rivière aux Tourtes	do	do	do	50

* Du rapport parlementaire de la compagnie de la Baie d'Hudson (Londres).

ETAT indiquant le nombre de Sauvages qui ont fréquenté les établissements suivants de l'hon. compagnie de la Baie d'Hudson, etc.—(*Suite.*)

Poste.	Localité.	Département.	District.	Nombre de Sauvages qui l'on fréquenté.
Lac des Orignaux..........	Canada	Du Sud	Lac Supérieur	50
Lacloche	do	do	Lac Huron	150
Petit Courant	do	do	do	500
Lac Vert	do	do	do	850
Lac du Poisson Blanc ...	do	do	do	150
Sault Ste. Marie	do	do	Sault Ste. Marie	150
Factorerie de l'Orignal...	do	do	L'Orignal	180
Hannah Bay.................	do	do	do	50
Abitibi	do	do	do	350
Nouveau Brunswick	do	do	do	150
Riv. de la Grande Baleine	do	do	Eastmain	250
Riv. de la Petite Baleine	do	do	do	250
Fort George	do	do	do	200
Comptoir de Rupert.......	do	do	Rivière Rupert	250
Mistasimy.....................	do	do	do	200
Temiskamay..................	do	do	do	75
Woswonaby	do	do	do	150
Mechiskan	do	do	do	75
Lac au Brochet	do	do	do	80
Nitchequon	do	do	do	80
Kaniapiscow..................	do	do	do	75
Com. de Temiscamingue.	do	do	Témiscamingue	400
Grand Lac.....................	do	do	do	200
Kakabeagino	Terre de Rupert	do	do	100
Lac Nipissing	Canada	do	do	130
Cabanne du Chasseur.....	do	do	do	100
Temagaminque	do	do	do	100
Lac des Allumettes	do	Montréal	Fort Coulonge	200
Joachim........................	do	do	do	75
Matawan	do	do	do	100
Buckingham..................	do	do	Lac des Sables	50
Rivière Déserte	do	do	do	100
Comptoir de Lachine.....	do	do	Lachine	Blancs
Trois-Rivières	do	do	St. Maurice	Blancs
Weymontachingue.........	do	do	do	150
Kikandatch	do	do	do	130
Tadousac	do	do	Postes du Roi	100
Chicoutimi	do	do	do	100
Lac St. Jean.................	do	do	do	250
Isle Jérôme	do	do	do	250
Godbout	do	do	do	100
Sept Isles	do	do	do	300
Mingan	do	do	Mingan	500
Musquaro	do	do	do	100
Natasquan	do	do	do	100
Fort Nascopie	Terre de Rupert	do	Baie des Esqu'x.	200

No. 9.

COPIE D'UNE LETTRE DU TRÈS REV. LORD ÉVÊQUE DE LA TERRE DE RUPERT.

PALAIS ÉPISCOPAL,
Rivière Rouge, 7 janvier 1858.

MON CHER MONSIEUR,—Je crains presque que les renseignements que je vais vous fournir ne vous parviennent trop tard pour qu'il vous soit possible de les incorporer dans votre rapport au gouvernement canadien. Votre lettre de St. Paul, du 29 octobre, ne m'est parvenue que par la malle de décembre, et c'est la première occasion que j'ai de vous répondre. Il est malheureux que vos questions ne soient pas restées derrière vous lorsque vous avez visité la Rivière Rouge, car alors j'aurois pu y répondre immédiatement à mon retour. Dans l'espoir, cependant, que mes renseignements seront utiles, bien que vous parvenant trop tard pour faire partie de votre rapport, je vous envoie maintenant une courte réponse à chacune des questions qui me sont posées.

1. Nous pouvons peut-être dire que les limites de la colonie s'étendent du Portage de la Prairie à l'Etablissement des Sauvages. Dans ces limites, les écoles attachées à l'Eglise Anglicane sont au nombre de treize. Elles sont nécessairement plus nombreuses qu'il ne le faudrait, dans d'autres circonstances, pour la population, parce que les maisons des colons sont éparses le long des côtes des deux rivières; et n'étant pas groupées en forme de ville ou de village, les enfants ne peuvent aller à l'école au-delà d'une certaine distance, et en conséquence les écoles ont été multipliées afin de répondre aux besoins de la population. Ces treize écoles sont à part des deux académies supérieures pour les jeunes filles et les garçons.

2. Les sujets enseignés doivent considérablement varier à cause de la grande différence dans la capacité des élèves. Les deux principales écoles seraient "l'Ecole Paroissiale de St. Jean," dans la partie supérieure de la colonie, et "l'Ecole Modèle," attachée à l'Eglise St. André. Dans la première,

outre les branches d'instruction ordinaires, les élèves peuvent apprendre le français, le latin, et les mathématiques. Dans l'Ecole Modèle, qui est conduite par un professeur gradué de Highbury, les élèves les plus avancés ont aussi l'avantage d'apprendre le latin, Euclide, et l'Algèbre. Ainsi elles se rapprochent des écoles de grammaire du Canada. Dans les autres écoles dont celle de St. Paul est la meilleure, l'on donne une excellente éducation sur l'histoire d'Angleterre, la grammaire, la géographie, l'arithmétique, et les éléments de l'histoire générale. Comme de raison, il faut nous contenter de beaucoup moins lorsque les élèves sont les enfants de parents sauvages. Avec eux il est difficile d'aller plus loin que la lecture, l'écriture, et l'arithmétique.

Dans l'école collégiale, beaucoup d'élèves font de très grands progrès tant dans les classiques que dans les mathématiques. Peu de temps après mon arrivée dans le pays, je fondai quelques bourses afin d'encourager à l'étude, et pour nous rapprocher autant que possible du système suivi dans les autres pays. Aux boursiers, élus d'année en année, nous accordâmes la pension gratuite, et une somme de £10 par année, ou environ £30 par année en tout. De ceux qui ont été ainsi élus, quelques-uns ont très bien réussi ailleurs et ont fait honneur à l'éducation qu'ils avaient reçue dans leur jeunesse. Je mentionnerai particulièrement, entre autres, M. John McKenzie, B. A., du collége St. Pierre, Cambridge; M. James Ross, B.A., qui s'est très honorablement distingué à l'université de Toronto; le Rév. Peter Jacobs, ordonné par l'évêque de Toronto, pour travailler parmi les Sauvages du Lac Huron, et le Rév. Robert McDonald, que j'ai ordonné moi-même, pour la mission d'Islington, sur la Rivière Winipeg. Les élèves les plus avancés ont lu les grands classiques, comme Eschyle, Hérodote, et Thucydide. Cependant, les natifs dirigent plus volontiers leurs efforts vers l'étude des mathématiques. Tous atteignent à l'excellence dans l'algèbre et l'apprennent avec une grande facilité. Tous ont aussi une puissance d'imitation naturelle, et écrivent et dessinent bien. Tout en éprouvant le plus grand

plaisir à enseigner ces branches d'instruction, mon seul sentiment de regret a toujours été de voir combien il y a peu d'avenir en ce pays pour ceux qui se distinguent de cette manière. Cependant j'ai senti que c'est notre devoir: le reste dépend de Dieu. Dans l'école des jeunes filles, l'on éprouve davantage le manque d'un motif puissant pour exciter à l'étude. Elles peuvent y apprendre tout ce que l'on enseigne ordinairement dans ces établissements ailleurs, comme le français et la musique, et il s'opère chez elles un grand changement dans les sept ans de leurs études. Leur éducation est de la plus haute importance en vue de celle de la prochaine génération, et bien que leurs progrès ne soient pas visibles, les effets de cette éducation se feront sentir, je l'espère, lorsqu'elles seront établies dans le monde.

3. Dans les treize écoles il peut y avoir de 600 à 700 élèves. Dans une ou deux, il peut y en avoir plus de 50 qui les fréquentent en hiver, mais la moyenne ne dépasse pas 40. Les élèves de l'école collégiale ont été jusqu'au nombre de 24; mais à mesure que l'éducation donnée dans les écoles paroissiales s'élèvera, l'école collégiale, comme telle, deviendra inutile, et elle sera limitée, plus tard, à ceux qui se prépareront à recevoir les ordres sacrés. Pour ceux-là, et pour le clergé en général, il existe une bibliothèque qui possède déjà un millier de volumes de choix, sur la religion et autres sujets utiles.

4. Les sources de revenu varient beaucoup: sur les treize écoles, dix dépendent de la Société des Missions de l'Eglise. Les maîtres de ces écolès reçoivent tous un salaire de la société. Le précepteur de l'Ecole Modèle est entièrement payé par elle, ainsi que les maîtres des écoles purement sauvages. Dans les autres écoles, la société paie environ la moitié du salaire, quelquefois moins, et le reste est souscrit par les parents des enfants. Dans les trois écoles paroissiales, qui n'ont pas de rapports avec la Société, et dans l'Ecole Paroissiale de St. Jean, une partie du salaire de l'instituteur est payée par mon propre collége, Collége d'Exeter, Oxford Celui de l'Ecole St. Jacques est payé par quelques fervents amis

d'Edimbourg; et celui de l'école d'Headingly est payé par les fidèles de la paroisse du Rév. T. M. McDonald, Eglise de la Trinité, Nottingham.

5. Cette question est comprise dans la précédente. J'ajouterai seulement que la somme payée par les parents est de 15s. par année; lorsqu'on enseigne le latin, £1. Dans quelques paroisses ils préfèrent payer un louis, ou trente chelins par famille, et envoyer pour cette somme autant d'enfants qu'ils veulent.

6. Nous avons grand besoin d'instruments d'école, de livres et de cartes. Il a été importé une très grande quantité de livres, et la Société de la Propagation de la Foi a donné plusieurs belles cartes géographiques à différentes paroisses, mais tout cela, divisé entre 13 écoles, est encore insuffisant. Si nous avions un octroi de livres à moitié prix, comme grammaires, géographies, arithmétiques, et aussi quelques cartes, de Toronto ou de quelque autre partie du Canada, nous serions heureux d'en payer le transport jusqu'à St. Paul, d'où ils seraient apportés ici par nos propres habitants. J'ai vu avec beaucoup de plaisir, je ne dois pas dire avec envie, les livres et instruments de l'Ecole Normale; si l'on jugeait pouvoir nous faire un don de cette nature, et si le Bureau de l'Instruction veut nous permettre d'acheter à moitié prix, j'espère que vous m'en informerez immédiatement, afin de ne pas perdre l'occasion de les faire venir cet été.

7. Ici, aussi, il nous faut des instruments et des machines. J'ai ordonné, l'année dernière, quatre charrues, et je les destine à de nouvelles stations et à de nouveaux établissements pour l'usage commun des sauvages; mais il nous en faut un plus grand nombre pour mettre de nouvelles terres en culture. Nous n'avons pas de métiers distincts; tous les habitants travaillent à toute espèce de choses à la fois,—ils sont cultivateurs, charpentiers, et ainsi de suite. Il nous faut avant tout distribuer le travail. A une assemblée qui eut lieu il y a deux ans, pour l'encouragement du progrès social, je cherchai à convaincre les gens de cette nécessité, mais ils sont lents

à comprendre la "philosophie des améliorations." Nous avons besoin d'un habile tanneur, car à présent les peaux de nos animaux domestiques sont gaspillées. Nous avons besoin de quelqu'un qui puisse nous apprendre à faire le savon, car l'importation de cet article d'Angleterre est trop dispendieuse. Nous avons aussi besoin de perfectionnement dans la foulure de l'étoffe, afin de faire servir notre laine et avoir nos hardes à meilleur marché qu'en les faisant importer. Nous avons de l'étoffe du pays aujourd'hui, mais elle est imparfaitement foulée, et par conséquent elle n'est pas assez chaude. Ce serait une grande acquisition pour nous s'il nous venait des jeunes gens capables de diriger et d'instruire la population dans quelques unes de ces branches.

8. J'entretiens une opinion très favorable de la Rivière Rouge comme endroit propre à la colonisation. Pour le peuple d'Angleterre, la difficulté est de sortir; mais une fois dehors, l'homme industrieux n'a besoin de rien de plus. Comparée à la position des ouvriers agricoles en Angleterre, leur condition ici est infiniment supérieure. Je parle avec connaissance de cause de ceux qui sont venus des comtés de Kent, Cambridge et Rutland. Si le gouvernement anglais pouvait en envoyer quelques uns gratuitement chaque année, ils pourraient s'établir avantageusement, et seraient une addition utile à notre population. Aujourd'hui nous avons besoin d'un plus grand nombre de producteurs, et non des consommateurs. Comparé avec celui du Canada, notre sol de prairie à l'avantage d'être plus facilement mis en culture. Les défrichements m'ont paru être faits avec difficulté en Canada; ici ils sont très faciles, et en très peu d'années une terre peut être mise en excellente condition.

Sous le rapport de l'éducation, que l'on ne craigne pas d'essayer de notre pays. L'école paroissiale attachée à mon église est l'égale de la plupart des écoles paroissiales que j'ai vues en Angleterre; elle leur est même supérieure quant aux sujets d'étude, bien qu'elle leur soit nécessairement un peu inférieure sous le rapport de la méthode et des instruments.

J'attends beaucoup de bien du nouveau chemin que vos commissaires sont en voie d'ouvrir entre la Rivière Rouge et le Lac des Bois. On le croit généralement long de 96 à 100 milles. J'aimerais beaucoup que nous eussions une station au Lac. Si je pouvais trouver quelques uns de nos jeunes gens qui voudraient y aller prendre des terres, je leur promettrais volontiers un ecclésiastique, une église et une école, et le poste deviendrait bientôt une ville. Si vous pouviez en même temps établir quelques Canadiens au Fort William, ou à quelque autre endroit sur la rive Nord du Lac Supérieur, la communication serait virtuellement ouverte. Tant qu'on n'aura pas fait cela, tout le trafic se fera par les Etats-Unis, *viâ* St. Paul.

J'espère recevoir quelques lignes de votre part accusant réception de cette lettre, et si vous pouvez persuader au département de l'instruction publique de nous permettre, comme cas spécial et particulier, d'acheter des livres et des instruments aux mêmes conditions que les écoles qui en relèvent, ou avec quelque modification à ces conditions, cela tendrait, j'en suis convaincu, à cimenter entre les deux pays l'union qui, par la providence de Dieu, croît déjà lentement mais sûrement d'année en année.

Je serai heureux de vous donner en tout temps tous les détails que vous désirerez relativement au pays. Veuillez avoir la complaisance de présenter mes meilleurs respects au procureur, et avec toutes sortes de bons souhaits,

Je vous prie de me croire,

Mon cher professeur Hind,

Votre sincère et dévoué,

(Signé,) DAVID TERRE DE RUPERT.

Professeur H. Y. Hind,

College de la Trinité.

No. 10.

COPIE D'UNE LETTRE DU RÉV. JOHN BLACK, MINISTRE PRESBYTÉRIEN, RIVIERE ROUGE.

PRESBYTÈRE, RIVIÈRE ROUGE,
6 janvier 1858.

MON CHER MONSIEUR,—Je regrette que votre lettre, datée de St. Paul, 29 octobre, ne me soit parvenue qu'en décembre, le 17, je crois, et en conséquence je n'ai pu y répondre avant aujourd'hui; je crains donc qu'il ne soit trop tard pour ce que vous en vouliez faire. Cependant, je me rends volontiers à votre demande: le travail n'est pas grand, s'il est perdu. Premièrement, donc, à propos de l'école: celle-ci est entièrement supportée par les habitants de ce district, ou plutôt par ceux d'entre eux qui y envoient leurs enfants. Elle ne reçoit ni dotation, ni fonds publics, ni secours d'aucune sorte des sociétés de missions ou autres. Les salaires des différents instituteurs ont varié de £22 à £40 stg. par année. Les branches enseignées sont la lecture anglaise, l'écriture et la grammaire, la géographie, l'arithmétique, et les éléments de l'algèbre et de la géométrie. Je crois qu'il n'y a pas d'élèves dans ces deux dernières branches à présent. La moyenne des élèves qui la fréquente est de 35 à 40. L'école est ouverte toute l'année, excepté pendant un mois durant les récoltes, et les congés ordinaires. L'école ne se compose pas exclusivement des enfants des familles presbytériennes, et tous les enfants de ces familles ne la fréquentent pas non plus; quelques-uns de ceux-ci, qui demeurent à l'extrémité de la paroisse, vont aux écoles de l'Eglise d'Angleterre, aux églises d'En Haut et du Milieu, tandis que quelques Anglicans qui demeurent parmi nous envoient leurs enfants à notre école. Vous savez que nous n'avons pas de système d'écoles publiques dans la Colonie, et cette école, comme les autres, est essentiellement une école sectaire. Nous aimerions à en élever le caractère, mais les charges qui pèsent déjà sur les habitants et le manque d'aide extérieure font qu'il leur est impossible de donner un salaire suffisant pour se pro-

curer les services d'un instituteur capable, au moins permanemment. L'annexion nous donnera-t-elle le système d'école du Canada?—Quant aux affaires d'église, nous avons ici deux congrégations, ou plutôt une congrégation et une mission appartenant à cette congrégation. Dans celle où je demeure, il y a environ 60 familles; dans l'autre (située chez M. Gunn, Fort de Pierre Neuf), il y en a dix ou onze en tout. Il y a un peu plus de 120 personnes en pleine communion. Les gens sont pour la plupart Ecossais, ou descendent de parents Ecossais. Il y a quelques gens d'Orkney, que nos Montagnards reconnaissent à peine pour Ecossais, quelques Métis, un Anglais et un Suisse. Nous avons des catéchismes aux deux endroits: ici le nombre de personnes qui y assistent, peut être de 85 en moyenne; En Bas il est d'une trentaine. Ici nous avons le servin tous les dimanches dans l'avant-midi, et dans l'après-midi alternativement ici et en Bas. Nous avons aussi des lectures hebdomadaires les jeudis soir et des réunions de prières les mardis soir. Quant aux biens temporels, la mission d'en Bas n'a pas d'autre propriété que la petite maison de réunion; celle d'ici a environ 300 acres de bonne terre, une église en pierre qui a coûté à peu près £1000 stg., et le cottage dans lequel je demeure. Mon salaire est de £150 stg. par année, dont £100 sont prélevés par contributions volontaires, et £50 me sont alloués par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Mes ouailles sont presque toutes des cultivateurs aisés, mais aucun n'est riche. Cependant, l'on admet qu'ils sont la partie la plus industrieuse de notre population, et celle qui se comporte le mieux.—Quant à des suggestions d'une nature industrielle, je ne suis pas compétent à en faire. Il y a cependant une chose que je crois très importante, surtout en vue d'une plus forte population, et c'est d'offrir des facilités aux manufactures indigènes. Le climat exige une grande quantité de gros vêtements en laine, et l'on pourrait tout aussi bien les fabriquer ici que les importer d'Angleterre. Vous savez quel magnifique pays nous avons pour le pâturage des moutons, et si nous avions les moyens de convertir la laine en étoffe, couvertes, etc., l'on porterait une plus

grande attention à l'élève des moutons; il faut aussi une grande quantité de ces marchandises pour le commerce des fourrures, et ce serait un grand avantage de les fabriquer ici. Parmi les immigrants qui viennent prendre des terres ici, il serait très à désirer que quelqu'un pût établir des machines à carder, à fouler et à teindre, et peut-être aussi des métiers à filer et à tisser.

Je ne sais si ma lettre vous sera de quelque utilité, mais je suis heureux, et le serai toujours, de faire tout ce que je pourrai pour vous être agréable.

Je suis avec respect, votre,

JOHN BLACK.

Professeur H. Y. Hind.

LISTE DES PORTAGES SUR LA ROUTE DE LA RIVIÈRE AUX TOURTES, D'APRÈS LA CARTE DES COMMISSAIRES DE LA FRONTIÈRE.

Portages.		Verges.
1	Grand Portage..................	14,366
2	Portage des Perdrix.............	445
3	Portage du Coq..................	2,000
4	Portage de l'Orignal.............	721
5	Portage du Gros Cerisier..........	844
6	Portage de Vase.................	265
7	Portage du Petit Cerisier..........	233
8	Portage de Watap................	539
9	Grand Portage Neuf..............	2,578
	Lac à la Flèche.	
10	Plateau de Division..............	468
11	Portage de la Petite Roche........	33
12	Portage de la Chute du Moulin....	110
13e	Portage	119
14e	"	20
15	Portage de la Savane	423
16e	Portage.........................	47
17e	"	583
18e	"	173
19	Portage des Carpes	275
20	Portage du Lac des Bouleaux	196
21	Lac des Bois.....................	190
22	Portage des Sapins...............	350
23e	Portage.........................	33
24e	"	166
25	Portage du Rideau	183
26	Portage de la Bouteille...........	448
27	Portage du Lac Nequawquan	217
28	Décharge du Raton—1er Portage..	67
29	" 2e " ..	263
	Lac Nameukan.	

TABLE GENERALE DES MATIERES.

RAPPORT DU PROFESSEUR HIND.

PREMIERE PARTIE.*

Route des canots, du Fort William, Lac Supérieur, a l'embouchure de la Rivière Rouge, Lac Winipeg.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

Route de la Kaministiquia.—De la Baie du Tonnerre au Grand Lac du Chien.

* Les chiffres dans cette partie de la table indiquent les paragraphes du rapport.

CHAPITRE III.

DU GRAND LAC DU CHIEN AU SOMMET DU PLATEAU.

CHAPITRE IV.

DU LAC DU SOMMET AU LAC LA PLUIE.

CHAPITRE V.

Du Lac la Pluie a l'embouchure de la Riviere la Pluie.

CHAPITRE VI.

Le Lac des Bois et la Rivière Winipeg.

CHAPITRE VII.

LE LAC WINIPEG ET LA RIVIERE ROUGE, JUSQU'A L'ÉTABLISSEMENT DES SAUVAGES.

SECONDE PARTIE.

VALLÉE DE LA RIVIÈRE ROUGE AU NORD DE LA 49E PARALLÈLE DE LATITUDE. ETUDE TOPOGRAPHIQUE.

TROISIÈME PARTIE.

ESQUISSE GEOLOGIQUE DE LA ROUTE DES CANOTS DEPUIS LE FORT WILLIAM, SUR LE LAC SUPERIEUR JUSQU'A L'EMBOUCHURE DE LA RIVIERE ROUGE, SUR LE LAC WINIPEG, ET DE LA VALLEE DE LA RIVIERE ROUGE, AU NORD DE LA 49E PARALLELE.

QUATRIÈME PARTIE.

LES ETABLISSEMENTS SUR LES RIVIÈRES ROUGE ET ASSINIBOINE, DANS LE DISTRICT D'ASSINIBOYA, TERRE DE RUPERT, AVEC UNE DESCRIPTION DU CLIMAT D'ASSINIBOYA, ET LES ENVIRONS DE LA VALLÉE DU LAC WINIPEG.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

et l'automne ; les melons et le blé-d'Inde indiquent un excellent climat, 299—La température d'été est d'environ 4° plus élevée à la Rivière Rouge qu'à Toronto.—Cause de la fertilité des prairies, 300—. La température moyenne du printemps et de l'été est d'un degré plus élevée à la Rivière Rouge qu'à Toronto, 301—Comparaison des observations météorologiques faites à la Rivière Rouge et à Toronto aux mêmes époques, 302—Division naturelle des saisons à la Rivière Rouge, 303—Comparaison entre la température moyenne annuelle de la Rivière Rouge et celle de divers endroits de l'Europe,— Québec et la Rivière Rouge, 304—Température d'été à la Rivière Rouge,—Comparaison entre la température d'été de la Rivière Rouge et celle de Montréal, Québec et Toronto, 305—Le climat d'été de la Rivière Rouge est très favorable pour les fins agricoles, 306—Climat d'hiver ; froid intense et de longue durée, 307—Salubrité du climat—Les comparaisons ci-dessus se rapportent à des observations faites aux mêmes époques, 308.

APPENDICE.

---

1. Phénomènes indiquant la marche des saisons au Fort William, Lac Supérieur, en l'année 1840.
2. Courte notice sur les animaux à fourrures dans la Terre de Rupert et le Canada.
3. Tableau des importations et exportations (en Angleterre) des peaux propres aux fourrures.
4. Catalogue des quadrupèdes de la Terre de Rupert.
5. Le buffle apprivoisé.
6. Tableau indiquant le prix des provisions, etc., pour l'expédition d'exploration, Canadienne à la Rivière Rouge, fournies en vertu d'un contrat par W. McDermott, écuyer, Colonie de la Rivière Rouge, 12 septembre 1857.
7. Extrait d'une lettre de Pequis, chef de la tribu des Sauteux à la colonie de la Rivière Rouge, adressée à la " société pour la protection des Aborigènes," de Londres.
8. Tableau indiquant le nombre de Sauvages qui ont fréquenté les établissements de la compagnie de la Baie d'Hudson dans la Terre de Rupert et en Canada, en 1856.
9. Lettre du très révérend Lord Evêque de la Terre de Rupert.
10. Lettre du révérênd John Black, ministre presbytérien, Rivière Rouge.
11. Liste des portages sur la route de la Rivière aux Pigeons, d'après la carte des commissaires de la frontière.

ERRATA.

N. B.—Le lecteur remarquera qu'il s'est glissé un grand nombre de fautes, tant de style que d'impression, mais il pourra y suppléer assez facilement. Nous nous contentons de mentionner les suivantes :—

Page.	*Ligne.*	*Au lieu de:*	*Lisez :*
17,	13,	Présentent,	Présenteront.
20,	19,	qui ne sont,	ne sont.
22,	8,	les différentes sources de,	les eaux qui coulent dans.
58,	19,	son premier aide,	le premier aide de M. Dawson.
60,	30,	Rivière Rouge,	Rivière aux Roseaux.
79,	4,	le chemin de portage,	les chemins de portage.
95,	3,	335,	235.
119,	29,	23 avril 1857,	28 août 1857.

TRADUCTION DE LA CARTE GÉOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE CI-JOINTE.

MAP

OF

PART OF THE VALLEY OF

RED RIVER,

North of the 49th Parallel,

TO ACCOMPANY A REPORT ON

CANADIAN RED RIVER EXPLORING EXPEDITION,

BY

H. Y. HIND.

Scale :—4 miles to an Inch.

CARTE de Partie de la Vallée de la Rivière Rouge, au Nord de la 49e Parallèle, pour accompagner un Rapport sur l'Expédition Canadienne d'Exploration de la Rivière Rouge ;—Par H. Y. HIND.
Echelle :—4 milles au pouce.

RIVIÈRE ROUGE, DEPUIS LE LAC WINIPEG JUSQU'A LA 49E PARALLÈLE ; LES RIVIÈRES ASSINIBOINE, AUX RATS ET AUX ROSEAUX.

I. EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE WINIPEG :—*Good land ;* Bonne terre.—FORT ALEXANDER ; FORT ALEXANDRE.—*Good land ; bank vegetable mould, resting on whitish Clay, supporting large Aspens ;* Bonne terre, reposant sur une argile blanchâtre, et supportant de gros trembles.

II. LAC WINIPEG ; (28 pds. au-dessus du Lac Supérieur).—*Traverse Bay ;* Baie de la Traverse.—*Fine level tract of land, &c. ;* Belle étendue de terre unie, 18 pcs. de terre noire végétale sur argile marneuse blanchâtre ; boisée d'une seconde venue de trembles.—*Good land ;* Bonne terre.—*Portage ;* Portage.—*Elk Island ;* Ile aux cerfs.—*Rushes ;* Jones.—*Abrupt Cliffs, &c. ;* Falaises ou caps à pic (voir profil No. 2).—*Cliff, 60 ft. high ;* Cap, 60 pds. haut.—*Low and marshy gravelly Beach ;* Grève gravelleuse, basse et marécageuse.—*Willows ;* Saules.

III. EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE ROUGE :—*Mouths of Red River ;* Bouches de la Rivière Rouge.—*Marsh ;* Marais.—*Great Marsh ;* Grand Marais.

IV. Parish of St. Peter ; Paroisse de St. Pierre : Rive Est :—*Low land* ; Terrain bas.—*Alluvial soil* ; Sol d'alluvion.—*2½ft. above river* ; 2½ pieds au-dessus de la rivière.—*Thick growth of small Aspen* ; Fourré de tremble nain.—*Church, Rev. J. Cowley* ; Eglise du rév. J. Cowley.—*Oak, Elm & Maple* ; Chêne, orme et érable.—Rive Ouest :—*Indian encampment flooded spring and fall* ; Campement de Sauvages, inondé le printemps et l'automne.—*Netley Creek* ; Ruisseau Netley.—*Dotted with Haystacks* ; Couvert de meules de foin.—*Willows* ; Saules.—*Indian Village* ; Village des Sauvages.—*Bank, 20ft.* ; Côte, 20 pds.—*Elm and Aspen* ; Orme et tremble.—*Sugar Point* ; Pointe au Sucre.—*Indian School* ; Ecole sauvage.

V. Parish of St. Andrew ; Paroisse de St. André :—Rive Est :—*Small Aspen* ; Tremble nain.—*Whirpool Point* ; Pointe au Remous.—*The Big Eddy* ; Le grand remous.—*Water Mill* ; Moulin à eau.—*The Grand Rapids* ; Les grands rapides.—*Rear boundary of Lots* ; Profondeur des terres.—*Level Prairie never flooded* ; Prairie unie, jamais inondée.—Rive Ouest :—*Lower Fort Garry or Stone Fort* ; Fort Garry d'en Bas, ou Fort de Pierre.—*Wind Mill* ; Moulin à vent (2).—*The inner road* ; Le chemin de l'intérieur.—*St. Andrew's Church and Parochial School* ; Eglise et école paroissiale de St. André.—*School est. by Prop. Society* ; Ecole établie par la Société de la Propagation de la Foi.—*Never flooded North of this dotted line, water during floods drains into Netley Creek* ; Jamais inondé au nord de cette ligne de points ; dans les grandes crues l'eau s'écoule par le ruisseau Netley.—*Water Mill (2 run of stones)* ; Moulin à farine (2 paires de moulanges).—*Never flooded ; light aspen woods* ; Jamais inondé ; petits bois de tremble.

VI. Parish of St. Paul ; Paroisse de St. Paul :—Rive Est :—*Aspen Woods* ; Bois de Tremble.—*Aspen thickets* ; Fourrés de tremble.—*Ridge, 60 ft. above Prairie* ; Chaîne de collines, 60 pds. au-dessus de la prairie.—Rive Ouest :—*The King's Road* ; Le chemin du Roi.—*Dr. Bunn's house, (Winter Qrs. of Eng. R. R. E.) Public Library, St. John's Church, Parochial School, &c.* ; Maison du Dr. Bunn, (Quartiers d'hiver des ingénieurs de l'Expédition de la Rivière Rouge,) bibliothèque publique, église St. Paul, école paroissiale, etc.—*Wind mill* ; Moulin à vent.—*Scotch Presbyterian Church, and Parochial School* ; Eglise Presbytérienne d'Ecosse et école paroissiale.—*Great Marsh (or Big Swamp)* ; Grand Marais (ou grande Savane).—*2 to 5 ft. deep, and 25 ft. above the level of the Red River* ; de 2 à 5 pieds de profondeur, et 25 pieds au-dessus du niveau de la Rivière Rouge.—*Creeks running from Marsh ; the waters of this marsh being held up by mill dams* ; Ruisseaux coulant du marais ; l'eau de ce marais est retenue par des digues de moulins.

VII. Parish of St. John ; Paroisse de St. Jean :—Rive Est :—*Level Prairie 26 ft. above River* ; Prairie unie, 26 pds. au dessus de la rivière.—

Rive Ouest :—*Wind-Mill ;* Moulin à vent.—*Frog Plain ;* Grenouillière.—*Wind-Mill ;* Moulin à vent (3).—*St. John's Church, College and Parochial School ;* Eglise St. Jean, collége et école paroissiale.—*Point Douglass ;* Pointe Douglass.

VIII. Fort Garry.—(Rivière Assiniboine.)

IX. Parish of St. James ; Paroisse de St. Jacques :—Rive Nord :—*St. James' Church ;* Eglise St. Jacques.—*Water Mill ;* Moulin à eau .—*Sturgeon Creek ;* Ruisseau de l'Esturgeon.—Rive Sud :—Rien.

X. Parish of St. Charles ; Paroisse de St. Charles :—Rive Nord : —*St. Charles (R. C.) Church ;* Eglise St. Charles, (C. R).—*Road to Prairie Portage ;* Chemin du Portage de la Prairie.—*Gowler's ;* Terre de Gowler.—*Cameron's ;* Terre de Cameron.—Rive Sud :—*Assiniboine River ;* Rivière Assiniboine.

XI. Parish of St. Francois Xavier ; Paroisse de St. Francois Xavier :—*Grant's ;* Terre de Grant.—*Church of St. François Xavier and School, (R. C.) ;* Eglise de St. François Xavier et école, (C. R.)—*Lane's Post ;* Poste de Lane.

Continuation of the Assiniboine, from Point A to Prairie Portage ; Continuation de l'Assiniboine, du point A au Portage de la Prairie :—*White Horse Plain ;* Plaine du cheval blanc.—*Road ;* Chemin. —*Belt of trees skirting the River ;* Ceinture d'arbres bordant la rivière.—*Level Prairie ;* Prairie unie.—*Big Ridge ;* Grande falaise.—Prairie Portage, 65 *miles from Fort Garry ;* Portage de la Prairie, 65 miles du Fort Garry.—Manitoba Lake ; Lac Manitoba.

XII. Parish of St. Boniface, (Red River) ; Paroisse de St. Boniface, (Rivière Rouge) :—Rive Est :—*Cathedral of St. Boniface and Parochial School, (R. C.) ;* Cathédrale de St. Boniface et école paroissiale, (C. R.)—*Nunnery ;* Couvent.—*German Creek ;* Ruisseau des Allemands.—*Wind-Mill ;* Moulin à vent.—*Road ;* Chemin. (2)—Rive Ouest :—*Thick growth of small aspen ;* Fourré de tremble nain.—*Islands of willow and aspen ;* Ilots de saules et de trembles.—*Ferry ;* Passage.—*Stinking River ;* Rivière Sale.—*Rafts of timber seen on the banks of this River ;* Trains de bois vus sur les bords de cette rivière.—*Rear boundary of Lots ;* Profondeur des terres.

XIII. Parish of St. Norbert ; Paroisse de St. Norbert.

XIV. Rivière Rouge, (au Sud des limites de la Colonie :)—Rive Ouest : *Southern limits of Settlements ;* Limite Sud des établissements.—*Flooded here in* 1826 *and* 1852 *to the depth of* 2 *ft. Drift timber deposited by the floods observed ;* Inondé ici en 1826 et 1852 de 2 pds. d'eau. Vu du bois de dérive apporté par les eaux.—*Rat Point ;* Pointe aux Rats.—*Great Salt Point ;* Grande pointe salée.—*Little Salt Point ;* Petite pointe salée.—

Boundless Prairie covered with long rich grass, herds of Cattle and Horses seen feeding in the distance; Prairie sans bornes, couverte de foin très long et riche, vu des troupeaux de bêtes à cornes et de chevaux dans le lointain. —*Grand Point;* Grande pointe.—*Scrubby willows;* Saules rabougris.—*Islands of willows;* Ilôts de saules.—*Floating Bridge or Scow across this stream;* Pont flottant ou Bac sur cette rivière. *Scratching River;* Ruisseau Malin, ou rivière au Gratte-Culs.—*Travelled Road from Fort Garry to Pembina and St. Paul;* Chemin passant du Fort Garry à Pembina et St. Paul.—*Big Point;* Grosse pointe.—*Old Bed of River;* Ancien lit de la rivière.—*Pelican Lake;* Lac aux Pélicans.—*Swamp;* Marais.—*The Two Points;* Les deux pointes.—*Boundless prairie;* Prairie sans bornes.—*Oak Islands;* Ilôts de chênes.—*Woods;* Bois.—*Small Hummocks of willow;* Petits côteaux de saules.—*Post of H. B. Co.;* Poste de la compagnie de la Baie d'Hudson.—*Road to St. Joseph's;* Chemin de St. Joseph.

RIVE EST :—*Belt of Woods skirting the River, heavy Elm and Oak with small Poplar, &c.;* Ceinture de bois, bordant la rivière, gros orme et chêne avec peuplier nain, etc.—*Heavy timber;* Gros bois.—*Thickly wooded with heavy elm, oak and aspen;* Densement boisé de gros orme, chêne et tremble.—*Woods;* Bois.—*Thickets;* Fourrés.

XV. RIVIÈRE AUX ROSEAUX :—RIVE SUD ;—*Dotted lines shew traverses made;* Les lignes de points indiquent les traverses qui ont été faites.—*Extensive and beautiful prairie, with a few clumps of willow and poplar;* Immense et belle prairie, avec quelques bouquets de saule et de peuplier.—*Belt of woods;* Ceinture de bois.—*Very delightful dry country;* Magnifique région sèche.—*Road to Crow Wing and St. Paul;* Chemin de Crow Wing et de St. Paul.—*Slope, 1 in 150;* Pente, 1 sur 150.—*1st Ridge;* 1re falaise.—*2nd Ridge, 10 ft. above 1st;* 2e falaise, 10 pds. au-dessus de la 1re.—*Water-worn limestone pebbles, and sunken granite boulders;* Petits cailloux de calcaire polis par l'eau, et cailloux de granit enfoncés.—*Boulders;* Cailloux.—*Spring Creek, hard bottom;* Ruisseau d'une source, fond dur.—*Willows;* Saules.—*Low ridges with thick growth of poplar on flanks;* Petites falaises couvertes d'une épaisse crue de peuplier sur les flancs.—*Spring Creek 10 ft. wide, gravelly bottom;* Ruisseau d'une source, 10 pds. de large, fond de gravier.—*Groves of poplar;* Bosquets de peuplier.—*Ridge 10 ft. high, 80 to 100 ft. broad;* Falaise 10 pds. de haut, 80 à 100 pds. de large.—*Low gravelly Ridge, wooded with small growth of poplar and willow;* Petite falaise graveleuse, boisée de peuplier et de saule de petite venue.—*3rd Ridge;* 3e falaise.— *4th Ridge;* 4e falaise.—*Thickets of poplar on the flanks of those Ridges;* Fourrés de peuplier sur les flancs de ces falaises.—*A succession of low undulating Ridges, with large boulders;* Suite de petites falaises onduleuses, avec de gros cailloux.—*Boulders;* Cailloux.—*Marsh;* Marais.—*Rough dry prairie, with numerous poplar islands;* Prairie sèche et rabo-

teuse, avec grand nombre d'îlots de peuplier.—*Poor sandy plain or prairie;* Plaine ou prairie pauvre et sablonneuse.—*Extensive marsh, with islands of poplar;* Immense marais avec îlots de peuplier.

RIVE NORD, (en descendant) :—*River sluggish here;* La rivière coule à peine ici.—*Strong current;* Fort courant.—*See section No.* 10; Voir prcfil No. 10.—*The timber on the Roseau is very poor, after passing the Ridges;* Le bois sur la rivière aux Roseaux est très pauvre, passé les falaises.—*Abrupt clay Bluff,* 40 *to* 60 *ft. above River;* Cap de glaise à pic, 40 à 60 pds. au-dessus de la rivière.—*River* 60 *to* 100 *ft. wide, with heavy elm, oak, and birch on banks;* Rivière, 60 à 100 pds. de large, avec de l'orme, du chêne et du bouleau de grosse venue sur les bords.—*Ridge wooded with small poplar;* Falaise boisée de peuplier nain.—*Crossing at low water;* Gué à l'eau basse.—*Large oaks;* Gros chênes.—*Dry prairie, smooth and level;* Prairie sèche, égale et unie.

XVI. CONTINUATION OF ROSEAU RIVER, FROM POINT C, TO ROSEAU LAKE, *as described by guide, scale,* 16 *miles to* 1 *inch;* CONTINUATION DE LA RIVIÈRE AUX ROSEAUX, DU POINT C, AU LAC AUX ROSEAUX, telle que décrite par le guide, échelle, 16 milles au pouce :—*Nearly dead water;* Eau presque morte.—10 *miles;* 10 milles.—*Wet Prairie, or Marsh nearly on level with River;* Prairie humide ou marais presque de niveau avec la rivière. *Track of H. B. Co.'s servants to post at Roseau Lake, travelled in* 1847; Chemin suivi en 1847 par les serviteurs de la compagnie de la Baie d'Hudson pour se rendre au poste du lac aux Roseaux.—*Great Swamp or Muskeg extending* 50 *miles on each side of the River;* Grand marais ou Muskeg s'étendant 50 milles de chaque côté de la rivière.—*Dead water;* Eau morte.—*Tract of low flat ground, (no swamp);* Etendue de terrain bas et plat (sans être un marais).—*Post of H. B. Co., abandoned in* 1851; Poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, abandonné en 1851.—ROSEAU LAKE, 10 *miles broad,* 15 *long;* LAC AUX ROSEAUX, 10 milles de large, 15 de long.—*Belt of reed* 1½ *mile broad;* Ceinture de joncs 1½ mille de large.—*Rapid stream for some miles, then muskeg occupying the height of land, followed by streams leading into the Lake of the Woods;* Quelques milles de courant rapide, puis le muskeg ou marais de la hauteur des terres, suivi de cours d'eau se déchargeant dans le Lac des Bois.

XVII. RIVIÈRE AUX RATS, (Partant de la rivière aux Roseaux) : *Still water Creek,* 20 *ft. wide,* 6 *ft. deep, (no current);* Ruisseau d'eau morte, 20 pieds de large, 6 pieds de profondeur, (point de courant).—*Travelled road from Fort Garry to Crow Wing and St. Paul;* Chemin passant du Fort Garry à Crow Wing et St. Paul.—*Islands of poplar;* Ilots de peuplier.—*Marsh;* Marais.—*Morass, horses stick here, (skeletons of horses and oxen seen);* Marécage, les chevaux y enfoncent, (vu des squelettes de chevaux et de bœufs).—RAT RIVER; RIVIÈRE AUX RATS :—*Wooded on banks with elm, oak, ash and willow;* Boisée sur les bords d'orme, de chêne, de frêne

et de saule.—*15 ft. broad*; 15 pieds de large.—*Numerous Hummocks of poplar*; Nombreux côteaux de peuplier.—LITTLE RAT RIVER; PETITE RIVIÈRE AUX RATS.—*Ridge 6 to 8 ft. above prairie, 80 to 100 ft. broad, very straight*; Falaise de 6 à 8 pds. au-dessus de la prairie, et de 80 à 100 pds. de large, très droite.—*Fine level prairie with a few small Hummocks of poplar and willow*; Belle prairie unie, avec quelques petits côteaux de peuplier et de saule.—*Woods*; Bois.—*Highest Ridge, 10 ft. above plain*; Falaise la plus haute, 10 pds. au-dessus de la plaine.—*Bog*; Fondrière.—*Miry Bog*; Bourbier.—*Ridge, 4 to 6 ft. above prairie*; Falaise, 4 à 6 pds. au-dessus de la prairie.—*2 to 3 ft.*; 2 à 3 pds.—*Ridge is lost in a strip of dry ground*; La falaise se perd dans une bande de terrain sec.—*Morass*; Marécage.—*Small Creeks running from marsh*; Petits ruisseaux coulant du marais.—*Wet and Miry*; Humide et fangeux.—*Extensive bare marsh, (easily drained)*; Immense marais découvert, (facile à égoutter).—*Vast wet prairie easily drained*; Vaste prairie humide, facile à égoutter.—*Hummocks of poplar and willow*; Côteaux de peuplier et de saule.

XVIII.—UNITED STATES; ETATS UNIS, (au Sud de la 49e parallèle):—*Boundary Line*; Frontière.—*State of Minesota*; Etat du Minesota.—ST. VINCENT *contains* 1 *or* 3 *log houses*; ST. VINCENT contient 1 ou 3 maisons en troncs d'arbres.—PEMBINA, *A few log houses*; PEMBINA, quelques maisons en troncs d'arbres.—*Pembina River*; Rivière Pembina.—*Dacotah territory*; Territoire de Dacotah.

PROFILS.

No. 1.—*Section of the Great Dog Mountain taken on the line of Portage*; Profil de la Grande Montagne du Chien, pris suivant le portage.—*Little Dog Lake*; Petit Lac du Chien.—*Great Dog Lake*; Grand Lac du Chien.—*Hor. Scale, 2800 ft. to an inch*; Echelle horisontale, 2800 pds. au pouce.—*Vert. do. 175 do.* ; Do. verticale, 175 do.

No. 2.—*Section of the Coast of Lake Winipeg*; Profil de la côte du lac Winipeg.—*Ancient Lake Beach*; Ancienne grêve du lac.—*Stratified Sand, with Boulders and fragments of limestone*; Sable stratifié, avec cailloux et fragments de calcaire.

No. 3.—*Section of the Red River near the Stone Fort*; Profil de la rivière Rouge, près du Fort de Pierre:—*Prairie*; Prairie.—*Surface soil 1 ft. (vegetable mould)*; Sol de surface, 1 pd. (terrain végétal).—*Pebbles and Sand, 3 inches*; Sable et petits cailloux, 3 pouces.—*Drift with boulders*; Terre glaise, avec cailloux.—*Massive limestone layers, (Silurian)*; Couches massives de calcaire (Silurien).—*Debris*; Débris.

No. 4.—*Section near Mr. Gunn's house below the Grand Rapids, Red River;* Profil de la rivière Rouge, près de la maison de M. Gunn, en bas des grands rapides;—*Red River;* Rivière Rouge.—*Limestone;* Pierre calcaire.—*Boulders;* Cailloux.—*Alluvial;* Terre d'alluvion.—*Drift Clay;* Terre glaise.—*Limestone Rock;* Roche calcarifère.

No. 5.—*Section of Bank of Red River near St. Paul's Church;* Profil de la côte de la rivière Rouge, près de l'église St. Paul:—*River;* Rivière.—*Clay;* Argile.—*Rich Alluvial Depot;* Riche dépôt d'alluvion.—*Prairie;* Prairie.

No. 6.—*Section across the Valley of Red River, near Dr. Bunn's house;* Profil de la vallée de la rivière Rouge, près de la maison du Dr. Bunn:—*Ridge;* Falaise.—*Limestone Boulders and Slates on the crest of this Ridge, Granite Boulders on the flanks;* Cailloux et feuillets de pierre calcaire sur la crête de cette falaise, cailloux de granit sur les flancs.—*Small poplar;* Peuplier nain.—*Level Prairie;* Prairie unie.—*Belt of timber (poplar);* Ceinture de bois (peuplier).—*Red River;* Rivière Rouge.—*Dr. Bunn's house;* Maison du Dr. Bunn.—*The King's Road;* Le chemin du roi.—*Marsh;* Marais.

No. 7.—*Section of Limestone Cliff;* Profil de falaise calcarifère:—*Prairie;* Prairie.—*Gravelly and sandy Slope;* Talus gravelleux et sablonneux.—*Ancient Lake Ridge;* Ancienne falaise du lac.—*Barren Limestone plateau;* Plateau de calcaire nu; *Talus;* Talus.—*Prairie;* Prairie.

No. 8.—*Section of the Assiniboine near Lane's Post;* Profil de l'Assiniboine, près du poste de Lane: *Prairie;* Prairie.—*Vegetable (prairie) mould 1 ft.;* Terre noire végétale (de prairie) 1 pd.—*Unstratified Alluvial Clay, 5 ft.;* Argile d'alluvion non stratifiée, 5 pds.—*Stratified dark coloured Clay, with light coloured Bands;* Argile couleur foncée stratifiée, avec bandes couleur légère.—*River;* Rivière.

No. 9.—*Section of Red River, near Scratching River;* Profil de la rivière Rouge, près du Ruisseau Malin ou rivière aux Gratte-Culs:—*Level Prairie East;* Niveau de la prairie Est.—*Level Prairie West;* Niveau de la prairie Ouest.—*30 ft. deep;* 30 pds de profondeur.

No. 10.—*Section of Bank of Roseau River, near point C;* Profil de la côte de la rivière aux Roseaux, près du point C:—*Sand Plain;* Plaine sablonneuse.—*Sandy Loam;* Marne sablonneuse.—*Gravel mixed with Loam;* Gravier mêlé de marne.—*Sandy Loam;* Marne sablonneuse.—*Fine Sand;* Sable fin.—*Coarse Gravel;* Gros gravier.—*Fine Gravel mixed with Sand;* Gravier fin mêlé de sable.—*Talus of Sand and Gravel;* Talus de sable et de gravier.—*Fine Sand;* Sable fin.—*River;* Rivière.

No. 11.—*Outline of Rocks near the mouth of the Penawa, Bonnet Lake;* Configuration des rochers près de l'embouchure de la Penawa, Lac du Bonnet.—*Bonnet Lake;* Lac du Bonnet.—*About 260 ft. high;* Environ 260

pds. de haut.—*Valley;* Vallée.—*Inlet to Bonnet Lake from the Penawa River;* Décharge communiquant de la rivière Penawa au lac du Bonnet.

No. 12.—*Section of Ridges;* Profil des falaises.—*Prairie;* Prairie.—*Gravelly Ridge;* Falaise de gravier.

No. 13.—*Greenstone Conglomerate;* Conglomérat de diorite :—*Island, near N. W. corner of Lake of the Woods;* Ile près du coin N. O., lac des Bois.

COPY OF MAP DRAWN BY MR. JOHN SPENCE OF PRAIRIE PORTAGE; COPIE D'UNE CARTE PAR M. JOHN SPENCE DU PORTAGE DE LA PRAIRIE :—*Prairie Portage, 65 miles from Fort Garry;* Portage de la Prairie, 65 milles du Fort Garry.—*Good Land;* Bonne terre.—*Coal;* Charbon.—*Sand and Pine Ridges;* Falaises de sable et de pin.—*Sage Plain;* Plaine de Sauge.—*Red Deer's Head River;* Rivière de la Tête de Caribou.—*Souris River;* Rivière Souris.—*Coal;* Charbon.—*Turtle Mountain;* Montagne de la Tortue.—*Boundary Line;* Frontière.—UNITED STATES; ETATS UNIS.—SECTIONAL VIEW; VUE DE PROFIL :—*Water's edge;* Bord de l'eau.—*Coal;* Charbon.—1 *ft.*, 4 *ft.*; 1 pd., 4 pds.

THE ASSINIBOINE NEAR PRAIRIE PORTAGE; L'ASSINIBOINE PRÈS DU PORTAGE DE LA PRAIRIE :—*Forest;* Forêt.—*Old Bank;* Ancienne côte.—*Bank* 16 *ft.;* Côte 16 pds.—*Gravel;* Gravier.—*Buffalo Horns and Skull of Horse;* Cornes de Buffles et crâne de cheval.—*Willows;* Saules.—*Sloping Land wooded;* Terrain en talus, boisé.—*Gravel Spots;* Amas de gravier.—*Elk and Deer Horns;* Cornes de cerfs et de chevreuils.—*Sand;* Sable.—*Human Skull;* Crâne humain.—*Mud;* Vase.—*Mud Cracked;* Vase, avec fissures.—*Mud, recent;* Vase nouvellement formée.